

Université de Montréal

Une confrontation comme nulle autre dans le Pacifique : la France, la Grande-Bretagne et la vie politique au condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides (1945-1980)

Par

Zorian Stech

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de
l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (PhD)

Avril 2017

© Zorian Stech, 2017

Université de Montréal

Cette thèse intitulée :

Une confrontation comme nulle autre dans le Pacifique : la France, la Grande-Bretagne et la vie politique au condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides (1945-1980)

présentée par

Zorian Stech

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Dr. Yakov Rabkin
Président

Dr. Samir Saul
Directeur de recherche

Dr. Adrian Muckle
Examineur externe

Dr. Eric Jennings
Membre du jury

Dr. Lee Joseph Mars Seymour
Représentant du doyen

Résumé

Les Nouvelles-Hébrides représentent un chapitre oublié du colonialisme européen. Pourtant, entre 1906 et 1980, ce petit archipel d'environ quatre-vingts îles a été gouverné conjointement par la France et la Grande-Bretagne. C'est déjà en soi une grande contradiction : deux nations historiquement opposées ont régi une colonie conjointement dans un siècle connu pour ses rivalités coloniales.

Comme le titre de la thèse le suggère, la France et la Grande-Bretagne ne s'entendaient pas sur tous les aspects liés à la gouvernance du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Même si l'administration conjointe de l'archipel a commencé en 1906, la thèse se concentre sur la période de 1945 à 1980. Cela ne veut pas dire que les événements d'avant 1945 peuvent être ignorés, loin de là. Dans l'introduction et dans le premier chapitre, certains faits remontant à la création du condominium jusqu'à la Seconde Guerre mondiale sont examinés pour mieux comprendre les origines de certains des événements qui jalonnent le chemin vers l'indépendance de l'archipel.

Analysant essentiellement les années 1945 à 1970, le premier chapitre souligne l'impact sans précédent que la Seconde Guerre mondiale a eu sur les Nouvelles-Hébrides. Il ne laisse aucun doute qu'aux Nouvelles-Hébrides, les Français et les Britanniques devaient prendre en considération les aspirations et les besoins des peuples mélanésiens. La question foncière et l'aliénation des terres ont été utilisées comme véhicules pour l'affranchissement politique des Mélanésiens. Le lien entre l'éducation et la participation croissante des Mélanésiens dans la vie politique de la colonie est également exploré.

Les deuxième et troisième chapitres se concentrent sur une période beaucoup plus restreinte que le premier chapitre (les années 1970 à 1975 pour le deuxième chapitre et les années 1975 à 1977 pour le troisième chapitre). Ces deux chapitres analysent la vie politique aux Nouvelles-Hébrides qui, dans un court laps de temps, a revêtu les caractéristiques d'une démocratie moderne : partis politiques, campagnes électorales et élections. Ils cherchent à éclaircir le rôle et la place de la France et de la Grande-Bretagne sur la scène politique émergente aux Nouvelles-Hébrides.

Analysant les années 1978 et 1979, le quatrième chapitre ne laisse plus aucun doute sur le fait que les Nouvelles-Hébrides se dirigeaient vers une indépendance imminente. Il traite en grande partie des dispositions qui furent mises en place pour préparer l'indépendance. Une fois de plus, les positions de la France et de la Grande-Bretagne sont considérées. Finalement, le cinquième chapitre, qui se penche sur l'année 1980, examine les derniers jours du condominium et démontre que l'indépendance n'a pas été obtenue dans la paix, mais plutôt dans le sang.

Cette thèse démontre qu'à la veille de l'indépendance des Nouvelles-Hébrides en 1980, les Britanniques avaient l'avantage sur les plans culturel, social et politique par rapport aux Français. Ils exerçaient également une plus grande influence auprès de la population mélanésienne.

Mots clés : Nouvelles-Hébrides, France, Grande-Bretagne, Mélanésiens, Pacifique, condominium, partis politiques, décolonisation.

Abstract

The New Hebrides represent a forgotten chapter in the history of European colonialism. And yet, between the years 1906 and 1980, this small archipelago consisting of some eighty islands was ruled simultaneously by France and Great Britain. This in itself is a contradiction: two historically opposed nations jointly ruled a colony in a century known for its colonial rivalries. As the title of the thesis suggests, France and Great Britain did not see eye to eye in all aspects pertaining to the governance of the Anglo-French condominium of the New Hebrides. Even if joint administration of the archipelago commenced in 1906, the thesis focuses especially on the years 1945 to 1980. This is not to say that events from before 1945 can be ignored, far from it. In the introduction as well as the first chapter, certain facts regarding the establishment of the condominium and the 1920s, 1930s, and the Second World War are examined in order to better comprehend the developments which ensue.

Essentially examining the years 1945 to 1970, the first chapter underlines the unprecedented impact that the Second World War had on the New Hebrides. It leaves no doubt that in the New Hebrides, the French and the British had to contend with the Melanesians and take into consideration their aspirations and needs. The question of land and the foreign speculation of land were used as vehicles for the political enfranchisement of Melanesians. The relationship between education and the growing participation of Melanesians in the political life of the colony is also explored.

Chapters two and three focus on a more confined period of time than the first chapter (1970 to 1975 for chapter two and 1975 to 1977 for chapter three). These two chapters analyze the political scene in the New Hebrides which, in a short period of time, took on all the characteristics of a true and modern democracy: political parties, campaigns, and elections. These two chapters seek to explain and clarify the role and positions of France and Great Britain in the emerging political scene of the New Hebrides.

Analyzing the years 1978 and 1979, the fourth chapter leaves no doubt that the New Hebrides were headed for imminent independence. It discusses in great detail measures which were put in place to prepare the colony for independence. Once again, the positions of France and Great Britain are taken into account. Lastly, the fifth chapter, centering on the year 1980, examines the final days of the condominium while demonstrating that independence was not acquired peacefully and without bloodshed.

This thesis demonstrates that on the eve of independence in 1980, the British had an upper hand over the French on a cultural, social, and political level in the New Hebrides. The British also exerted a stronger influence on the Melanesian population than the French.

Keywords: New Hebrides, France, Great Britain, Melanesians, Pacific, condominium, political parties, decolonization.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des sigles et des abréviations	vi
Remerciements.....	ix
Introduction.....	1
État de la question.....	3
Les Nouvelles-Hébrides – une définition	17
Les Nouvelles-Hébrides – un contexte historique	19
Problématique	25
Hypothèses de travail.....	28
Sources et méthodologie	30
Idées-forces.....	31
Les structures condominiales.....	32
Structure et signification de la thèse	37
CHAPITRE 1 ^{er} . Les premiers signes de mécontentement mélanésien.....	39
I. La période d’avant-guerre.....	40
II. De la Seconde Guerre mondiale à la guerre froide.....	46
III. Les premières victoires politiques des Mélanésiens (les années 1950 et 1960)	53
IV. Conversations franco-britanniques sur les Nouvelles-Hébrides (les années 1960)..	73
V. La vie économique et le développement de certaines industries	87
Conclusion	94
CHAPITRE 2. La politique prend vie aux Nouvelles-Hébrides.....	96
I. La fondation des partis politiques et le Nagriamel au début des années 1970	97
II. Les deux métropoles s’expriment sur les Nouvelles-Hébrides au début des années 1970	
119	
III. La situation financière et économique	130
IV. La question foncière revisitée	139
V. Le chaos, la peur et Antoine Fornelli.....	142
VI. Des réunions et des entretiens franco-britanniques	146

VII. L'œuvre culturelle de la France aux Nouvelles-Hébrides	154
Conclusion	156
CHAPITRE 3. Un premier goût de la démocratie	158
I. La campagne électorale et les élections aux Conseils municipaux.....	158
II. La campagne électorale et les élections à l'Assemblée représentative.....	169
III. La radicalisation du Nagriamel.....	182
IV. Les Mélanésiens délibèrent sur l'avenir des Nouvelles-Hébrides et les élections partielles de Santo.....	192
V. Le NHNP devient le VAP.....	198
VI. Les élections du 29 novembre 1977.....	207
Conclusion	221
CHAPITRE 4. Les préparatifs pour l'indépendance battent leur plein	223
I. Les événements politiques du début de 1978	223
II. Les travaux de l'Assemblée représentative et les tentatives de réconciliation	234
III. La supériorité du VAP et des anglophones.....	240
IV. Vers l'accord du 21 décembre	253
V. La création d'autres formations politiques	263
VI. La campagne électorale, les élections du 14 novembre 1979 et ses conséquences	267
Conclusion	286
CHAPITRE 5. Le désordre avant l'indépendance.....	287
I. Les préparatifs en vue de l'indépendance.....	287
II. La naissance de la République de Vemarana.....	292
III. Des entretiens pour dénouer l'impasse dans un climat de tension.....	296
IV. Un avenir incertain à Santo et à Tanna	316
V. La crise perdue.....	330
VI. La guerre des cocotiers	340
Conclusion	347
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	348
CHRONOLOGIE DU CONDOMINIUM FRANCO-BRITANNIQUE DES NOUVELLES-HÉBRIDES	360
SOURCES.....	363

BIBLIOGRAPHIE 367
ANNEXE A i
ANNEXE B ii
ANNEXE C vi
ANNEXE D xii
ANNEXE E xiii
ANNEXE F xix
ANNEXE G xx

Liste des sigles et des abréviations

AD	Archives du ministère des Affaires étrangères (Aubervilliers, France)
ANOM	Archives nationales d’Outre-mer (Aix-en-Provence, France)
ANF	Archives nationales de France (Pierrefitte-sur-Seine, France)
ANMT	Archives nationales du monde du travail (Roubaix, France)
BNA	British National Archives (Londres, Grande-Bretagne)
BNF	Bibliothèque nationale de France (Paris, France)
CAEF	Le Centre des Archives économiques et financières (Savigny-le-Temple, France)
SHD	Service historique de la Défense (Vincennes, France)

ACCT	Agence de coopération culturelle et technique
ACNH	Association des communautés des Nouvelles-Hébrides
CCNH	Compagnie calédonienne des Nouvelles-Hébrides
CFNH	Compagnie française des Nouvelles-Hébrides
CFP	Collectivités françaises du Pacifique
CFPO	Compagnie française des phosphates de l’Océanie
FIDES	Fonds d’investissement pour le développement économique et social
FMP	Fren Melanesian Party
FNH	Franc néo-hébridais
MANH	Mouvement autonomiste des Nouvelles-Hébrides
MTN	MANH-Tabwemassana-Nagriamel
NHNP	New Hebrides National Party
ONU	Organisation des nations unies
PUN	Parti d’union nationale
PFNH	Parti fédéral des Nouvelles-Hébrides
PRNH	Plantations réunies des Nouvelles-Hébrides
RNH	Radio Nouvelles-Hébrides
SCAF	Syndicat des coopératives autochtones sous contrôle français
SFNH	Société française des Nouvelles-Hébrides

UCNH	Union des communautés des Nouvelles-Hébrides
UFNH	Union des Français des Nouvelles-Hébrides
UPM	Union des partis modérés
UPNH	Union de la population des Nouvelles-Hébrides
VAP	Vanuaaku Pati

À mama et tato...

Remerciements

Mon désir d'étudier le Pacifique tire vraisemblablement son inspiration de l'un de mes films préférés. Sorti en 2000 et mettant en vedette Tom Hanks, *Seul au monde* décrit une certaine odyssée, une volonté de persévérer pour atteindre son objectif... En tant que doctorant à l'Université de Montréal, j'ai eu l'occasion de travailler avec plusieurs personnes aimables et compétentes qui m'ont énormément aidé à réaliser l'objectif que je me suis fixé il y a plus de quatre ans : obtenir un doctorat. Cette partie de la thèse leur est consacrée.

Je tiens à remercier tout d'abord mon directeur de thèse, M. Samir Saul. J'ai toujours soutenu que ma collaboration avec M. Saul était un vrai cadeau de la vie. Depuis mon admission à la maîtrise en histoire à l'Université de Montréal en 2009, j'ai eu l'occasion de travailler avec un homme extraordinaire, un brillant érudit, mais aussi une personne compatissante, serviable et toujours à l'écoute de ses étudiants. Je chérirai sans doute ses innombrables conseils et son éthique du travail incroyable pour le reste de mes jours. De tout mon cœur M. Saul, je vous dis merci.

Aux Archives nationales de France à Pierrefitte-sur-Seine, M. Grégory Zeigin m'a beaucoup aidé en ce qui concerne la documentation portant sur les Nouvelles-Hébrides. C'est grâce à lui que j'ai pu obtenir la dérogation nécessaire pour parvenir à consulter un carton important pour ma thèse. Aux Archives du ministère des Affaires étrangères à Aubervilliers, M. Grégoire Eldin mérite mes remerciements sincères pour les mêmes raisons. Je souhaite en outre remercier tous les magasiniers des Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence dont l'excellent travail m'a permis de consulter le maximum d'informations pendant mon séjour.

À la BLSH de l'Université de Montréal, M. Vincent Perrault m'a beaucoup aidé à faire venir des documents uniques et précieux par le système de prêt entre bibliothèques. Il a toujours été très compréhensif de ma situation et de mes besoins et, pour toutes ces raisons, je souhaite le remercier du fond du cœur.

Je remercie aussi tous mes collègues du département d'histoire ainsi que tous les professeurs qui m'ont enseigné au fil des ans.

Pendant mes études, j'ai pu entretenir de vieilles amitiés, mais aussi en créer des nouvelles. À Paris, ce fut un grand plaisir de faire la connaissance de Mme Anne-Marie Dowhaniuk de la Société Scientifique Chevtchenko à Sarcelles et de M. Roman Iakymchuk. Un merci tout spécial à mon ami M. Jean-Lucien Sanchez pour sa générosité et son hospitalité chaleureuse.

My travels as a PhD student also took me for the very first time to Great Britain. In London, I will forever feel indebted to my cousin Luba Krajewska, her husband Marcin Januszewski, and their son Nestor, for their kindness, warmth, and laughter. They truly made my stay in London a memorable and pleasant experience.

It was as a PhD student that I met my best friend for life, my dear wife Julia, who knows better than anyone else that living with an academic is not always easy. Thank you so much Julia for all your patience, strength, encouragement, and support. You have tirelessly cheered me on and to you I owe so much of what I have accomplished over the last few years. I love you!

It is to my family and especially my parents, Ihor and Teresa, and sister, Roksana, that I express my deepest gratitude. You have been with me since day one of this experience, always encouraging me to do my very best. I am truly grateful for all that you have given me. I love you beyond words and feel truly blessed to have you in my life. My accomplishments belong to you just as much as they belong to me. Thank you once again.

Last but not least, I would like to thank God and St. Brother André for all their help, love, and blessings. It's been an incredible journey!

Montréal, le 20 janvier 2017.

Introduction

De nos jours, toute allusion aux Nouvelles-Hébrides suscite souvent une réaction interrogative. Lorsque l'Empire colonial français a atteint son apogée dans la première moitié du vingtième siècle, la situation était à peine différente. La France avait des possessions en Afrique, en Indochine et aux Antilles. Par conséquent, il n'est pas surprenant qu'un minuscule archipel dans le Pacifique ait été pratiquement délaissé par l'historiographie française. Selon Jean-Claude Guillebaud, les Nouvelles-Hébrides étaient « insensibles aux vents progressistes, négligées par l'opinion internationale, oubliées par une époque qui s'intéressait d'abord aux points stratégiques ou aux gisements de quelque chose »¹. Cela dit, les Français y étaient présents bien après le dénouement de la guerre d'Indochine en 1954 ou celui de la guerre d'Algérie en 1962. Avec beaucoup de réticence, ils ont quitté la colonie en 1980. Leur retrait a annoncé la naissance d'un nouveau pays qui est devenu officiellement indépendant le 30 juillet, 1980 – le Vanuatu².

Les Nouvelles-Hébrides sont un cas à part. Ce territoire excepté, les Français gouvernaient leurs possessions au Pacifique (la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna) indépendamment de tout autre pouvoir. Aux Nouvelles-Hébrides, ce deuxième pouvoir était la Grande-Bretagne. Pendant le condominium, à bien des égards, la Grande-Bretagne était dans une situation analogue à celle de la France. Elle avait, tout comme la France, un énorme empire colonial et des possessions plus grandes et plus lucratives que les Nouvelles-Hébrides, l'Inde et la Guyane ne sont que deux exemples. Toute étude portant sur les Nouvelles-Hébrides doit toujours considérer la position britannique et non seulement celle de la France.

En ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides, dès 1887, ce territoire a été administré conjointement par la France et la Grande-Bretagne. Ce caractère binational de gouvernance fut

¹ Jean-Claude Guillebaud, *Les Confettis de l'Empire : Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française, Territoire français des Afars et des Issas, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises, Nouvelles-Hébrides, archipel des Comores*, Paris, Éditions du Seuil, 1976, p. 192.

² Walter Lini, *Beyond Pandemonium – From the New Hebrides to Vanuatu*, Suva, Asia Pacific Books, 1980, p. 30.

réaffirmé par la Convention de Londres de 1906 qui a approuvé l'administration conjointe de l'archipel. En 1914, le condominium a été défini comme étant un « territoire d'influence commune sur lequel les sujets et citoyens des deux puissances signataires jouiront de droits égaux de résidence, de protection personnelle et de commerce, chacune des deux puissances demeurant souveraine à l'égard de ses nationaux ainsi qu'à l'égard des sociétés légalement constituées conformément à sa loi »³. Cela dit, malgré cette définition, la France croyait qu'elle pourrait accéder à la domination totale de l'archipel⁴. Il va sans dire que les Nouvelles-Hébrides étaient une exception internationale pour la France et la Grande-Bretagne, une possession à la fois méconnue et étrangement gérée. Leur petite superficie et leur emplacement isolé sur la mappemonde ont aussi contribué à leur méconnaissance générale.

Les objectifs de cette thèse sont multiples. Il est crucial d'examiner les activités de la France et de la Grande-Bretagne aux Nouvelles-Hébrides. Qui en France et en Grande-Bretagne s'intéressait aux Nouvelles-Hébrides? Quelles étaient les raisons derrière cet intérêt? En tenant compte de l'administration binationale, il faut voir comment les deux pays se sont maintenus aux Nouvelles-Hébrides et le bilan de leur présence. Par conséquent, cette thèse s'attarde beaucoup sur la fin du condominium qui est la partie la plus riche et la plus mouvementée de cette histoire. Dès le premier chapitre, la thèse prépare le lecteur aux circonstances entourant le départ des Français et des Britanniques des Nouvelles-Hébrides. Pour mieux comprendre ces circonstances, elle plonge le lecteur dans une comparaison qui examine les politiques, les priorités et les visions des Britanniques et des Français aux Nouvelles-Hébrides.

Pareillement, cette thèse prend en considération la voix de la population mélanésienne des Nouvelles-Hébrides pour comprendre les cultures et les besoins de cette communauté très riche et diverse. De surcroît, elle analyse les relations que cette communauté a entretenues avec des représentants des deux métropoles. À cet égard, cette thèse veut voir si la population mélanésienne était plus favorable à un pays qu'à l'autre et si oui, pour quelles raisons.

Quoi qu'il en soit, il est étonnant de voir deux pays, historiquement très opposés, régir une colonie concurremment. Il faut préciser que le système de condominium fait souvent le lit

³ *Ibid.*

⁴ Hugh Laracy, « The Pentecost murders: an episode in condominium non-rule, New Hebrides 1940 », *The Journal of Pacific History*, 26, novembre 1991, p. 245.

de conflits et tensions. À cet égard, il est intéressant de constater que le condominium franco-britannique aux Nouvelles-Hébrides ait duré soixante-quatorze ans. Cette thèse souligne l'importance d'analyser si les Français ont gouverné la colonie d'une autre manière que les Britanniques et si la France avait d'autres priorités dans l'archipel que la Grande-Bretagne.

État de la question

En préparant une bibliographie sur les Nouvelles-Hébrides, il n'est pas difficile de constater la faible popularité de ce sujet dans le monde universitaire. L'éloignement de la colonie de l'Europe et son exiguïté sont deux facteurs qui justifient en partie cette indifférence. Cette revendication est encore plus vraie lorsqu'on cible une période précise de l'histoire de cette colonie : la période de 1945 à 1980. Le 30 juillet 1980, la colonie accède à l'indépendance et se renomme Vanuatu. De fait, durant le condominium franco-britannique, la France et la Grande-Bretagne avaient d'autres priorités et des colonies plus lucratives et importantes que les Nouvelles-Hébrides.

Dans cette analyse de sources, plusieurs observations sont possibles. Premièrement, une bonne partie de sources sont en anglais, indication hypothétique du milieu qui démontre le plus grand intérêt pour le sujet. Deuxièmement, elles sont pour la plupart des articles de revues. Il est rare de voir un ouvrage explicitement orienté sur le condominium franco-britannique, surtout en français. En général, ces ouvrages ne sont pas très accessibles. Cela dit, hormis les articles et ouvrages, il y a aussi des chapitres de livres. Ils sont précieux pour leur capacité d'établir le contexte dans lequel se situent les Nouvelles-Hébrides vis-à-vis d'autres possessions françaises dans le Pacifique au vingtième siècle.

À cause de la particularité du sujet, des sources qui ne portent pas directement sur le condominium franco-britannique de 1906 à 1980, mais sur un autre thème relatif aux Nouvelles-Hébrides doivent aussi être prises en compte. En faisant une recherche préliminaire sur l'époque d'avant 1906, une observation cruciale est aussitôt à faire. Les livres portant sur les Nouvelles-Hébrides qui furent publiés avant ou quelque temps après la fondation du condominium en 1906 se concentrent sur les exploits des missionnaires britanniques aux Nouvelles-Hébrides, serviteurs en général de l'Église protestante ou anglicane. Même si des missionnaires français furent aussi présents, pour une raison ou pour une autre, leurs mémoires n'ont pas été publiés.

Cela dit, certains livres, comme celui de R. S. Miller⁵ (lui-même pasteur presbytérien), sont très personnels. En décrivant les défis typiques qu'un missionnaire rencontre aux Nouvelles-Hébrides (les maladies tropicales et la pénurie d'infrastructure, pour ne citer que deux exemples), il comprend dans son livre des entrées faites par John Geddie (un célèbre missionnaire britannique exerçant son ministère aux Nouvelles-Hébrides) et tirées de son journal intime. Par conséquent, certains renseignements doivent être interprétés avec précaution. Éloignés de leur pays natal, ces missionnaires pouvaient très facilement succomber à la nostalgie qui influencerait leurs émotions et leurs perceptions de la colonie. Étroitement lié, l'ouvrage de James W. Falconer⁶ se lit également comme une biographie de John Geddie. Enfin, le livre de John G. Patton⁷ est unique puisqu'il s'agit d'une autobiographie.

Les ouvrages de Charles Zorgbibe⁸ et Hubert Benoist⁹ doivent être regroupés ensemble. Ils sont parmi les rares ouvrages qui portent sur l'histoire du condominium franco-britannique et qui sont destinés à un lectorat francophone. Le premier auteur, doyen de la Faculté de Droit de Paris Sud et ancien conseiller constitutionnel du gouvernement des Nouvelles-Hébrides, explore les événements qui ont ouvert la voie à la naissance du Vanuatu. Son ouvrage contient aussi des copies de différents documents, comme la Convention de Londres de 1906 qui a instauré le condominium franco-britannique ainsi que la constitution du Vanuatu qui lui a octroyé son indépendance. Ces documents énumèrent tous les articles expliquant le moindre détail de chacun. Hubert Benoist, docteur en droit, a publié son ouvrage sur les Nouvelles-Hébrides en 1972. Après avoir défini la complexe notion de condominium, l'auteur examine de façon minutieuse la formation du condominium. Il analyse également des données sociologiques

⁵ R. S. Miller, *Misi Gete: John Geddie pioneer missionary to the New Hebrides*, Launceston, Australia, Presbyterian Church of Australia, 1975.

⁶ James W. Falconer, *John Geddie: hero of the New Hebrides*, Toronto, Board of Foreign Missions, Presbyterian Church in Canada, 1915.

⁷ John Gibson Patton, *John G. Patton, missionary to the New Hebrides: an autobiography*, New York, Carter, 1889.

⁸ Charles Zorgbibe, *Vanuatu : naissance d'un État*, Paris, Economica, 1981.

⁹ Hubert Benoist, *Le condominium des Nouvelles-Hébrides et la société mélanésienne*, Paris, Éditions A. Pedone, 1972.

– la place des communautés non indigènes dans la colonie, le rôle de l'éducation, l'importance de l'agriculture, etc. Cela dit, en tenant compte du fait que l'ouvrage est publié en 1972, on comprend que l'auteur ne soit pas en mesure de commenter les événements turbulents qui ont secoué la colonie à la veille de l'indépendance.

Les travaux de Keith Woodward font partie d'une catégorie à part. Né à Ismailia en Égypte en 1930, en 1953, il rejoint le service diplomatique britannique. Sa première affectation a été aux Nouvelles-Hébrides. Pendant ses vingt-cinq ans de service à la Résidence britannique, Woodward a fait face à des questions liées à l'agriculture, la terre, l'éducation et la santé¹⁰. Dès 1968, il était secrétaire des affaires politiques jusqu'à sa retraite en 1978 (à cause d'une baisse de la vue). Trois ouvrages sont associés avec son nom¹¹. Ils sont intéressants pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le résumé historique sur les questions constitutionnelles fut rédigé en 1978 pendant que les événements clés étaient encore frais dans la mémoire de l'auteur. Deuxièmement, dans l'ouvrage qu'il a coédité avec Brian Bresnihan¹² et qui est paru en 2002, Woodward a méticuleusement inclus les mémoires de plusieurs personnalités qui ont travaillé aux Nouvelles-Hébrides à différents titres et à différentes périodes durant l'existence du condominium. Les personnalités sont aussi d'origines diverses : française, britannique et mélanésienne. La plus récente publication de Keith Woodward date de 2014. Il s'agit des mémoires politiques que l'auteur a publiées avec le recul, ayant eu la possibilité de réfléchir sur certains faits qui ont eu lieu plus de trente ans auparavant. L'ouvrage d'Andrew Stuart¹³, bien

¹⁰ Keith Woodward, « Historical Note », dans Brian Bresnihan et Keith Woodward, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 16.

¹¹ Keith Woodward, *Keith Woodward – Historical summary of constitutional advance in the New Hebrides, 1954-1977*, Canberra, Pacific Manuscripts Bureau, 1978, Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, Keith Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Canberra, Australian National University Press, 2014.

¹² Né à Dublin en Irlande en 1946, Bresnihan a travaillé comme fonctionnaire britannique aux Nouvelles-Hébrides de 1971 à 1980. Voir Brian Bresnihan, « Brian Bresnihan: Administrative Officer, 1971-1980 », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 92.

¹³ Andrew Stuart, *Of Cargoes, colonies, and kings*, London, Radcliffe Press, 2001.

qu'analysant plusieurs colonies britanniques et pas seulement les Nouvelles-Hébrides, est en quelque sorte similaire aux travaux de Keith Woodward. Son auteur, tout comme Keith Woodward, était aussi employé par le service diplomatique britannique. Par conséquent, il relate les faits d'un point de vue d'un fonctionnaire britannique. En fin de compte, il est important de mentionner l'ouvrage de John Beasant¹⁴ qui a travaillé en tant que porte-parole du gouvernement de Walter Lini. Paru en 1984, son ouvrage décrit les dernières années du condominium franco-britannique aux Nouvelles-Hébrides pour montrer clairement que la colonie était instable avant, mais aussi après l'indépendance.

Il est important de comprendre pourquoi l'ouvrage de Christiane Delpech et Félix Bellaïche¹⁵ et les transcriptions de bulletins de nouvelles de Radio Nouvelles-Hébrides (Radio Vanuatu après l'indépendance)¹⁶ doivent être groupés ensemble. L'ouvrage de Delpech et Bellaïche est un petit livre où sont rassemblées les principales interviews réalisées par Radio Port-Vila, de 1975 à 1977. Les personnes interviewées sont pour la plupart des colons (hommes et femmes) qui partagent leurs expériences aux Nouvelles-Hébrides. Selon Pierre-Yves Toullelan qui a fait un compte rendu de l'ouvrage, celui-ci livre aussi de précieux témoignages sur ce que fut le condominium¹⁷. « À travers d'autres récits, on découvre la vie des sociétés commerciales puisque ceux qui témoignent ont tenu pour elles des comptoirs, ont sillonné l'archipel à bord d'embarcations parfois insolites »¹⁸. En ce qui concerne les bulletins de nouvelles de la Radio Nouvelles-Hébrides¹⁹, ils sont aussi bien évidemment liés à la radio, tout comme l'ouvrage de Delpech et Bellaïche. Ces bulletins de nouvelles couvrent les années 1978

¹⁴ John Beasant, *The Santo Rebellion: an Imperial Reckoning*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1984.

¹⁵ Christiane Delpech et Félix Bellaïche, *Hier les Nouvelles-Hébrides*, Vanuatu, C. Delpech, 1987.

¹⁶ Radio Vanuatu/local news bulletin, Port-Vila, Vanuatu.

¹⁷ Pierre-Yves Toullelan, « Compte-rendu de l'ouvrage de Delpech et Bellaïche », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 1989.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Radio Port-Vila fut rebaptisée Radio Nouvelles-Hébrides en 1977. Voir Lissant Bolton, « Radio and the Redefinition of Kastom in Vanuatu », *The Contemporary Pacific*, 2, automne 1999, p. 351. Par conséquent, l'ouvrage de Delpech et Bellaïche et les transcriptions de bulletins de nouvelles de Radio Nouvelles-Hébrides portent tous les deux sur la même station de radio.

à 1980 et offrent une bonne perspective sur l'actualité de la colonie dans ses derniers jours. Ils sont aussi utiles pour comprendre la situation au Vanuatu dans les premières heures suivant l'indépendance.

En ce qui concerne les profils des personnalités mélanésiennes des Nouvelles-Hébrides, l'ouvrage intitulé *Yumi Stanap : leaders and leadership in a new nation* et édité par Brian Macdonald-Milne et Pamela Thomas peut s'avérer particulièrement utile²⁰. Écrit par une dizaine de personnalités mélanésiennes, ce livre offre des biographies abrégées de plusieurs figures phares du condominium pour expliquer comment ces individus sont arrivés dans les postes de pouvoir. L'ouvrage édité par Christopher Plant a également plusieurs auteurs mélanésiens²¹. Publié en 1977, il fournit un historique des partis politiques et explique d'importants événements politiques de la colonie. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'ouvrage fut publié en 1977 et ne traite pas les dernières années du condominium.

Les travaux de Walter Lini²² et Barak Sopé²³ ont beaucoup de points communs. Publiés vers la fin de l'existence du condominium (l'ouvrage de Walter Lini a vu le jour en 1980 tandis que celui de Barak Sopé est paru au cours des années 1970), les deux ouvrages furent écrits par des hommes politiques mélanésiens des Nouvelles-Hébrides²⁴. En ce qui concerne l'ouvrage de Sopé, il examine la formation et les activités de plusieurs partis et mouvements politiques aux Nouvelles-Hébrides mais aussi des thèmes comme la spéculation des terres par des étrangers et le statut du paradis fiscal. Pour ce qui est de l'ouvrage de Walter Lini, celui-ci est une autobiographie de l'homme. Les chapitres subséquents, écrits par des personnalités différentes, traitent plusieurs sujets comme la naissance des premiers partis politiques de l'archipel, les défis politiques et la situation politique à la veille de l'indépendance.

²⁰ Brian Macdonald-Milne et Pamela Thomas, ed., *Yumi Stanap: leaders and leadership in a new nation*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 1991.

²¹ Christopher Plant, ed., *New Hebrides, the road to independence*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 1977.

²² Walter Lini, *op. cit.*

²³ Barak Sopé, *Land and Politics in the New Hebrides*, Suva, South Pacific Social Sciences Association.

²⁴ Bien qu'il soit mentionné comme étant l'auteur de l'ouvrage, Walter Lini en est plutôt son directeur. Le livre en question consiste en plusieurs chapitres écrits par différentes personnalités.

Les ouvrages de Pascal Paitel²⁵ et Alain Bigard²⁶ sont aussi importants. En ce qui concerne le premier auteur, son livre s'attarde surtout sur les cinq dernières années du condominium (1975 à 1980). Reporter au moment de la publication du livre puis conseiller pédagogique plus tard dans la vie, Pascal Paitel a écrit un ouvrage d'un point de vue français. Sur la couverture arrière, il est mentionné qu'en perdant les Nouvelles-Hébrides, la France risque aussi de perdre la Nouvelle-Calédonie, la sœur des Nouvelles-Hébrides. En ce qui concerne l'ouvrage d'Alain Bigard, il fut aussi écrit d'un point de vue français. Dans l'introduction, Alain Bigard indique qu'il a écrit cet ouvrage pour « les Calédoniens, les réfugiés du Vanuatu, et pour ceux, enfin, qui s'intéressent, peu ou prou, à la France de l'Océanie »²⁷.

Il y a aussi des thèses de doctorat et mémoires de maîtrise qui ont été écrits sur divers aspects du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Tout d'abord, la thèse de Pascal Bernard²⁸ portant sur le Nagriamel et soutenue à l'Université Paris X en 1983 présente une analyse approfondie du mouvement ainsi que le processus de décolonisation qui a mené vers l'indépendance en 1980. Le mémoire de maîtrise d'Ian Gray, bien que soutenu en 1971 et presque une décennie avant l'indépendance de la colonie, examine l'émergence des leaders mélanésiens dans plusieurs aspects de la vie néo-hébridaise²⁹. La thèse de Virginie Riou³⁰, bien qu'analysant une période antérieure à l'objet de la présente étude, mérite d'être mentionnée pour son unicité. Il s'agit en effet d'une analyse de la petite communauté française aux Nouvelles-Hébrides pour la période allant de la fin du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres. Finalement, il est aussi important de prendre note du mémoire de maîtrise écrit par Peggy Roudaut³¹ et soutenu

²⁵ Pascal Paitel, *L'enjeu kanak*, Paris, Éditions France-Empire, 1985.

²⁶ Alain Bigard, *Vanuatu – chronique d'une décolonisation*, Nouméa, Imprimeries Réunies de Nouméa, 1984.

²⁷ *Ibid.*, p. 6.

²⁸ Pascal Bernard, *Le Nagriamel : Tradition et Nationalisme à Vanuatu*, Paris, thèse de doctorat présentée à l'Université Paris X – Nanterre, 1983.

²⁹ Ian Gray, *The Emergence of Leaders in the New Hebrides*, Auckland, mémoire de maîtrise présenté à l'Université d'Auckland, 1971.

³⁰ Virginie Riou, *Les Français du condominium franco-anglais des ex-Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) de la fin du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres*, Paris, thèse de doctorat présentée à l'EHESS, 2010.

³¹ Peggy Roudaut, *La main-d'œuvre aux Nouvelles-Hébrides : 1908-1950*, Aix-en-Provence, mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Provence, 1996.

à l'Université de Provence en 1996. Portant sur l'histoire de la main-d'œuvre aux Nouvelles-Hébrides pour la période 1908 à 1950, ce mémoire est utile pour ses renseignements statistiques, mais aussi pour son examen des réalités économiques pour la première partie du vingtième siècle.

D'innombrables journaux et périodiques sont essentiels pour une étude portant sur la fin du condominium franco-britannique aux Nouvelles-Hébrides. L'hebdomadaire *Nabanga* fut le bulletin officiel de la Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, les *New Hebrides News* étant l'équivalent britannique. Il y avait bien sûr d'autres périodiques. *La France Australe*, journal basé à Nouméa, bien que mettant surtout l'accent sur les faits politiques néo-calédoniens, a aussi rendu compte de divers développements aux Nouvelles-Hébrides. À plusieurs égards, les *Nouvelles-Calédoniennes* étaient comparables à *La France Australe*. Des journaux comme *Nasiko* et *Jeune Mélanésie*, bien que de courte durée (ils ont été uniquement publiés pendant l'année 1980), impliquaient de façon plus directe la population mélanésienne des Nouvelles-Hébrides. La périodique *Pacific Islands Monthly* offre aussi des perspectives intéressantes sur les Nouvelles-Hébrides d'un point de vue anglophone et australien. En fin de compte, les *New Hebridean Viewpoints* (aussi connus sous le titre de *Vanuaaku Viewpoints*), étaient l'organe officiel du New Hebrides National Party et après 1977, du Vanuaaku Pati. En dépit du fait que le journal fut publié directement aux Nouvelles-Hébrides, son contenu devra être abordé de façon prudente en tenant compte d'un biais potentiel.

Les deux articles d'Yves Geslin³²³³ doivent aussi être regroupés ensemble. À part le fait qu'ils ont été rédigés par le même auteur, ils ont aussi paru dans la même revue à un bref intervalle entre eux. Le premier des deux articles commence par un portrait physique des Nouvelles-Hébrides. L'accent est initialement mis sur la végétation, la sismicité du territoire, son relief, son emplacement géographique, etc. Les parties subséquentes se focalisent sur les propriétaires fonciers et la place des indigènes dans la société néo-hébridaise. Le style est

³² Yves Geslin, « La colonisation des Nouvelles-Hébrides », *Les Cahiers d'outre-mer*, juillet-septembre 1948, p. 245-274.

³³ Yves Geslin, « Les Nouvelles-Hébrides : problèmes économiques et politiques d'aujourd'hui », *Les Cahiers d'outre-mer*, juillet-septembre 1949, p. 219-239.

descriptif. Par exemple, sans être plus concret, l'auteur dit que « si l'on fait exception des tribus littorales, plus ou moins évangélisées, les indigènes en sont encore à un stade de civilisation extrêmement peu avancé. Il n'est pas exagéré de parler pour certains de l'âge de pierre »³⁴. Sans aucune donnée factuelle, il est difficile de comprendre pourquoi c'est le cas et de quelles tribus il s'agit exactement. Le deuxième article évoque les bienfaits de la présence militaire américaine durant la Seconde Guerre mondiale (l'afflux d'argent, de matériel et d'idées neuves), ainsi que les enjeux économiques de la colonie (avec une analyse de ses importations et exportations et les plus grands partenaires commerciaux). Il conclut en insistant sur le caractère bicéphale du condominium et le fait que la colonie représente « une zone d'influence commune »³⁵.

À première vue, le numéro 133 du *Journal de la Société des océanistes* paraît très prometteur. Paru en décembre 2011, il est entièrement consacré au trentenaire de la République du Vanuatu. Toutefois, la lecture démontre qu'il existe très peu d'informations sur le condominium franco-britannique. La majorité des articles examine les événements qui ont façonné le Vanuatu depuis l'indépendance. Par exemple, l'article d'Éric Wittersheim³⁶ explique les différents paradoxes sociaux qui se sont manifestés au Vanuatu après les dernières réussites dans les domaines de la croissance économique et l'investissement direct étranger. En ce qui concerne ce numéro, l'article de Sarah Mohamed-Gaillard³⁷ est la seule étude qui est pertinente à notre sujet. Dans son travail, cette chercheuse de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) explore les actions concurrentes qui ont été imposées aux Nouvelles-Hébrides par les Français et les Britanniques dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Alors que les Français sont peu enclins à quitter les îles, les Britanniques se montrent trop enthousiastes à céder la colonie à la population indigène. Selon l'auteure, « ces actions

³⁴ Yves Geslin, « La colonisation des Nouvelles-Hébrides », *op. cit.*, p. 261.

³⁵ Yves Geslin, « Les Nouvelles-Hébrides : problèmes économiques et politiques d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 238.

³⁶ Éric Wittersheim, « Paradise for Sale. The Sweet Illusions of Economic Growth in Vanuatu », *Journal de la Société des océanistes*, 133, décembre 2011, pp. 323-332.

³⁷ Sarah Mohamed-Gaillard, « Du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides au Vanuatu : deux métropoles pour une indépendance », *Journal de la Société des océanistes*, 133, décembre 2011, pp. 309-322.

concurrentes sont révélatrices des politiques impériales de la France et de la Grande-Bretagne et leurs ambitions dans la région »³⁸.

Pour une colonie privée d'attention, il est étonnant de constater qu'une poignée de livres explorent la transition de la fin des années soixante-dix qui marque le passage d'une colonie à un pays indépendant. Plusieurs de ces articles ont été publiés dans le *Journal of Pacific History*. James Jupp,³⁹ Marian Sawer,⁴⁰ Jeremy V. MacClancy,⁴¹ A. L. Jackson,⁴² Christopher Plant,⁴³ et Sarah Mohamed-Gaillard⁴⁴ reconstituent cet épisode de l'histoire des Nouvelles-Hébrides dans leurs articles. Ces articles ont tous en commun leur portrait du chaos et de la confusion qui ont marqué les derniers jours du condominium. Ils relatent l'idée que le condominium était voué à l'échec dès le début. L'article de Jeremy V. MacClancy⁴⁵ met en avant les différends dans la politique de décolonisation et retrait des Français et Britanniques dans les Nouvelles-Hébrides. L'article affirme que le gouvernement français a été prudent en ne quittant pas la colonie sans avoir la garantie que les droits de la minorité francophone seraient protégés⁴⁶. Les Britanniques, peu disposés à être unilatéraux pour ne pas contrarier les relations franco-britanniques dans l'intérêt d'un petit archipel, permettent aux Français de donner le ton⁴⁷. En général, les

³⁸ *Ibid.*, p. 309.

³⁹ James Jupp, « The development of party politics in the New Hebrides », *The Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, 17, novembre 1979, p. 263-282.

⁴⁰ James Jupp et Marian Sawer, « New Hebrides 1978-79: Self-government by whom and for whom? », *The Journal of Pacific History*, 14, janvier 1979, p. 208-220.

⁴¹ Jeremy V. MacClancy, « From New Hebrides to Vanuatu, 1979-80 », *The Journal of Pacific History*, 16, avril 1981, p. 92-104.

⁴² A.L. Jackson, « Towards political awareness in the New Hebrides », *The Journal of Pacific History*, 7, janvier 1972, p. 155-162.

⁴³ Christopher Plant, « New Hebrides 1977: Year of Crisis », *The Journal of Pacific History*, 13, janvier 1978, p. 194-204.

⁴⁴ Mohamed-Gaillard, *op. cit.*

⁴⁵ MacClancy, *op. cit.*

⁴⁶ *Ibid.*, p. 92.

⁴⁷ *Ibid.*

Nouvelles-Hébrides important plus pour les Français que pour les Britanniques, lesquels accordent l'indépendance à toutes leurs possessions dans le Pacifique.

L'article de James Jupp et Marian Sawyer⁴⁸ avance l'idée qu'il y a une multitude de partis politiques à la veille de l'indépendance. Il est parfois difficile de suivre les réalités politiques aux Nouvelles-Hébrides à cause de la multiplication de partis politiques et du désordre général. Sans préface détaillée, cet article peut confondre le lecteur. En ce qui concerne les partis politiques francophones, il y a le Mouvement autonomiste des Nouvelles-Hébrides (MANH) et l'Union des communautés des Nouvelles-Hébrides (UCNH). L'article de Christopher Plant⁴⁹ ainsi que celui d'A. L. Jackson⁵⁰ examinent l'émergence du Parti national des Nouvelles-Hébrides qui est devenu le principal parti politique après les élections générales de 1975. En 1977, ce parti est rebaptisé Le Vanuaaku Pati (VAP) afin de refléter l'acceptation de termes et coutumes indigènes⁵¹. Ce parti représente les intérêts de la communauté anglophone aux Nouvelles-Hébrides. La politique de parti est un phénomène récent aux Nouvelles-Hébrides.

Les journalistes ont aussi écrit sur les Nouvelles-Hébrides. Les ouvrages de Richard Shears⁵² et Jean-Claude Guillebaud⁵³ en sont deux exemples. Journaliste au *Daily Mail* d'origine australienne, Richard Shears s'est rendu aux Nouvelles-Hébrides à la veille de l'indépendance. Son ouvrage fournit une préface approfondie de l'archipel (avec des aperçus sur la géographie, la culture et l'histoire précoloniale) avant d'étudier minutieusement la guerre des cocotiers – un bref affrontement qui a éclaté en juin 1980 entre le Vanuaaku Pati (sous la direction du prêtre anglican Walter Lini) et Jimmy Stephens (chef du mouvement politique indigène Nagriamel et planteur francophone qui voulait retirer la plus grande île de l'archipel connue sous le nom d'Espiritu Santo du futur Vanuatu)⁵⁴. L'ouvrage de Richard Shears se lit parfois comme une

⁴⁸ Jupp et Sawyer, *op. cit.*

⁴⁹ Plant, *op. cit.*

⁵⁰ Jackson, *op. cit.*

⁵¹ Jupp, *op. cit.*, p. 274.

⁵² Richard Shears, *The Coconut War: The Crisis on Espiritu Santo*, Cassel, North Ryde, 1980.

⁵³ Guillebaud, *op. cit.*

⁵⁴ Michael Kaufman, « Walter Lini, 57, Clergyman who led nation of Vanuatu », *The New York Times*, le 23 février, 1999.

série de bulletins d'information. Le lecteur comprend que l'auteur a vu de ses propres yeux les événements qui ont bouleversé la colonie à la fin des années soixante-dix et dans la première moitié de l'année 1980. Au bout du compte, il réaffirme que le Vanuaaku Pati a réprimé le mouvement Nagriamel. Parallèlement, l'ouvrage de Jean-Claude Guillebaud,⁵⁵ sous-chef du service de politique étrangère du journal *Le Monde*, analyse plusieurs « confettis » de l'empire colonial français éparpillés autour du monde. Un chapitre est consacré aux Nouvelles-Hébrides. Même s'il contient plusieurs points importants, ce chapitre adopte souvent le ton d'un roman où les impressions personnelles de l'auteur invitent le lecteur à rêver d'un territoire lointain et exotique : « celle d'une double colonie pétrifiée, codicille fantomatique et pastoral où deux empires disparus peuvent encore se regarder sous le nez, décoloniser l'indigène, soupeser leurs méthodes en échangeant des gentillesse empoisonnées sur fond de golf, tennis et garden-party »⁵⁶.

Les journalistes et les historiens ne sont pas les seuls qui ont écrit sur les Nouvelles-Hébrides. Par exemple, l'anthropologue Jean Guiart⁵⁷ a aussi rédigé sur les Nouvelles-Hébrides. L'ethnologue Kal Muller a publié de nombreux articles sur des rituels indigènes aux Nouvelles-Hébrides. L'un de ses articles⁵⁸ raconte un saut cérémoniel exécuté par des Hébridais non chrétiens de Bunlap, ainsi que par des gens des villages voisins le 18 mai 1970. Marc Kurt Tabani est un autre ethnologue qui a écrit sur les Nouvelles-Hébrides. Son article intitulé « Histoire politique du Nagriamel à Santo (Vanuatu) » retrace l'histoire politique du Nagriamel dans l'île de Santo au Vanuatu et vise à élucider, « à travers l'examen d'éléments biographiques relatifs à son leader charismatique Jimmy Stephens, les dérives traditionalistes du mouvement »⁵⁹. Le politologue américain William Miles a aussi écrit sur le condominium

⁵⁵ Guillebaud, *op. cit.*

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 193-94.

⁵⁷ Jean Guiart, *Nouvelles-Hébrides*, Archée, Auvers-sur-Oise, 1995 et Jean Guiart, *La Terre est le Sang des Morts : la Confrontation entre Blancs et Noirs dans le Pacifique Sud français*, Paris, Anthropos, 1983.

⁵⁸ Kal Muller, « Le saut du Gol, dans le sud de l'île Pentecôte aux Nouvelles-Hébrides », *Journal de la Société des océanistes*, 27, 1971, pp. 219-233.

⁵⁹ Marc Kurt Tabani, « Histoire Politique du Nagriamel à Santo (Vanuatu) », *Journal de la Société des océanistes*, 113, 2001, pp. 151-176.

franco-britannique aux Nouvelles-Hébrides. Son ouvrage⁶⁰ analyse les conséquences du condominium franco-britannique aux Nouvelles-Hébrides pour voir comment elles ont influencé le territoire après l'indépendance. Le thème principal de l'ouvrage est ce que l'auteur appelle le condocolonialisme : la division de la population locale en anglophones et francophones, suivie par la division entre résidence rurale ou urbaine et la division entre l'emploi moderne et traditionnel. Dans son introduction, Miles indique clairement que les Nouvelles-Hébrides représentent le seul cas dans l'histoire du colonialisme de gouvernance conjointe par la France et la Grande-Bretagne⁶¹. En analysant les Nouvelles-Hébrides, on peut conclure que plusieurs auteurs mettent l'accent sur la géologie, l'hydrographie, la climatologie, la faune et la flore ainsi que la santé et l'hygiène publique de ce territoire. L'ouvrage compréhensif de Jan Bourgeau⁶² n'est qu'un exemple. La thèse essaiera de ne pas trop s'attarder sur les thèmes mentionnés ci-dessus. Toutefois, les mêmes thèmes sont exhaustivement étudiés pour les autres possessions françaises du Pacifique. À ce stade de l'analyse, il est utile de rappeler qu'il y a certains ouvrages qui examinent les Nouvelles-Hébrides dans le cadre d'un plus grand réseau englobant les autres possessions françaises du Pacifique.

L'ouvrage de Nathalie Mrgudovic⁶³, maître de conférences à l'Université d'Aston à Birmingham (Grande-Bretagne), met l'accent sur les relations que la France a entretenues avec le Pacifique Sud durant les trente dernières années. Avant de nuancer brièvement le difficile processus de décolonisation que les Nouvelles-Hébrides ont subi, l'auteure examine plusieurs enjeux des années quatre-vingt – une époque qui n'est pas le cœur de ladite recherche. Cela dit, on apprend que le Vanuatu, militant pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, était aussi opposé à la présence française dans ce territoire. Par conséquent, « les relations du Vanuatu avec la France étaient sporadiques et difficiles durant les années 1980 »⁶⁴. La monographie de

⁶⁰ William Miles, *Bridging Mental Boundaries in a Postcolonial Microcosm: Identity and Development in Vanuatu*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1998.

⁶¹ *Ibid.*, p. xv.

⁶² Jan Bourgeau, *La France du Pacifique; Nouvelle-Calédonie et dépendances – Wallis et Futuna – Nouvelles-Hébrides – Établissements français de l'Océanie*, Paris, Éditions Maritimes et Coloniales, 1955.

⁶³ Nathalie Mrgudovic, *La France dans le Pacifique Sud : les enjeux de la puissance*, Paris, L'Harmattan, 2008.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 222.

Stephen Henningham⁶⁵, historien et professeur à l'Université nationale australienne, doit aussi être mentionné. Dans son travail, le chercheur australien retrace l'histoire générale de la présence française dans le Pacifique en examinant trois possessions françaises dans le Pacifique (les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française) dans la période d'avant-guerre mais aussi l'époque récente. Enfin, l'ouvrage de Jean Chesnaux et Nic Maclellan⁶⁶ analyse la place des Nouvelles-Hébrides au sein du Pacifique français.

L'ouvrage de Sarah Mohamed-Gaillard⁶⁷ mérite d'être analysé à part. Publié en 2010, il est parmi les plus récents à avoir été publié sur le Pacifique français. Comprenant trois parties, il analyse le Pacifique français non pas en fonction des territoires, mais de thèmes globaux. Par exemple, certains chapitres examinent la place juridique des territoires français au Pacifique au sein de la République, tandis que d'autres analysent la radicalisation des revendications politiques des territoires français du Pacifique. Par conséquent, les Nouvelles-Hébrides sont mentionnées à plusieurs instances à travers l'ouvrage et sont examinées, comme le titre l'indique, en tandem avec nombre d'autres territoires français du Pacifique. Il est donc peu surprenant que certains éléments clés de l'histoire des Nouvelles-Hébrides soient traités que de façon passagère. De plus, les personnalités mélanésiennes sont généralement analysées à la lumière de leurs relations avec des fonctionnaires métropolitains, sans trop mettre l'accent sur les relations entre les Mélanésien mêmes.

L'ouvrage de David McIntyre offre aussi plusieurs aperçus intéressants sur les dernières années du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Écrit par un chercheur néo-zélandais et publié en 2014, l'ouvrage ne traite pas seulement les Nouvelles-Hébrides mais aussi d'autres territoires britanniques dans le Pacifique. Sans doute, il est écrit d'une perspective britannique. Cela dit, tout comme l'ouvrage de Mohamed-Gaillard, McIntyre ne peut pas consacrer toute son énergie à l'analyse des Nouvelles-Hébrides. L'état de la question révèle

⁶⁵ Stephen Henningham, *France and the South Pacific: a contemporary history*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1992.

⁶⁶ Jean Chesnaux et Nic Maclellan, *La France dans le Pacifique : de Bougainville à Moruroa*, Paris, Éditions la Découverte, 1992.

⁶⁷ Sarah Mohamed-Gaillard, *L'Archipel de la puissance ? : La politique de la France dans le Pacifique Sud de 1946 à 1998*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2010.

donc clairement la nécessité d'un travail consacré entièrement à la décolonisation des Nouvelles-Hébrides.

En ce qui concerne les chapitres de livres, le travail de Robert Aldrich⁶⁸, professeur d'histoire économique à l'Université de Sydney, est particulièrement utile. Après avoir développé les raisons pour la naissance du condominium, l'auteur explore les années quarante et cinquante. Il devient évident que la présence de militaires américains dans les années quarante a stimulé la croissance économique de la colonie dans les années cinquante⁶⁹. D'autres thèmes, comme la politique française à l'égard du condominium et le rapport entre les indigènes et le nationalisme, sont également explorés. En fin de compte, le chapitre de Grace Molisa, Howard Van Trease et Nikenike Vurobaravu portant sur les Nouvelles-Hébrides offre un bon résumé des principaux faits politiques de la colonie à la veille de l'indépendance⁷⁰.

Pour conclure, il va sans dire que les Nouvelles-Hébrides étaient une colonie de légendes et de mythes. Les lectures sur les Nouvelles-Hébrides reflètent les sentiments idylliques qu'un sujet de ce genre peut souvent engendrer. Pour les Français et les Britanniques, la colonie était indiscutablement exotique et fabuleuse. Le but de la thèse est de naviguer à travers toutes ses émotions et impressions pour apprendre les raisons qui expliquent cette cohabitation qu'était le condominium. À cet égard, il faut toujours insister sur le fait qu'il y avait un dédoublement de tout aux Nouvelles-Hébrides. Il y avait deux forces de police, deux systèmes de santé et d'éducation, deux représentants d'affaires sociales et économiques, etc.⁷¹. La thèse a pour but de pallier le manque d'intérêt de l'historiographie pour les Nouvelles-Hébrides, trop vite oubliées à cause de leur exiguïté et leur manque de ressources naturelles. Elle veut aussi lier plusieurs épisodes décousus de l'histoire des Nouvelles-Hébrides pour établir une trame fluide

⁶⁸ Robert Aldrich, *France and the South Pacific since 1940*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1993.

⁶⁹ La présence de soldats américains sur le territoire des Nouvelles-Hébrides est due aux opérations de la Seconde Guerre mondiale.

⁷⁰ Grace Molisa, Howard Van Trease et Nikenike Vurobaravu, « Vanuaku: Overcoming Pandemonium », dans Ahmed Ali et R. G Crocombe, ed., *Politics in Melanesia*, Suva, Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific, 1982.

⁷¹ Jupp, *op. cit.*, p. 264.

et ininterrompue, laquelle permettra de comprendre le contexte qui a précédé l'émergence de différents partis politiques.

Les Nouvelles-Hébrides – une définition

Les Nouvelles-Hébrides sont situées dans le Pacifique Sud entre la Nouvelle-Calédonie (à quelque 400 kilomètres au sud-ouest) et les îles Fidji (environ 800 kilomètres à l'ouest)⁷². Les Nouvelles-Hébrides s'étendent sur une longueur de 1 200 kilomètres du nord au sud⁷³. 19 000 kilomètres séparent les Nouvelles-Hébrides de Paris⁷⁴. Ces distances confirment l'éloignement de la colonie de la métropole ainsi que son isolement de toute autre masse terrestre. Les Nouvelles-Hébrides sont composées d'environ quatre-vingts îles groupées en forme de « y ». (Pour la carte de l'archipel, consultez l'annexe A). Il est intéressant de signaler que parmi les quatre-vingts îles de l'archipel, soixante-cinq sont peuplées et quinze sont inhabitées⁷⁵. Les Nouvelles-Hébrides ont une superficie d'environ 12 000 kilomètres carrés (superficie comparable à celle de l'État du Connecticut)⁷⁶. Toutefois, près de 90 % de la superficie totale est concentrée dans dix îles, dont près de 5 000 kilomètres carrés pour l'île de Santo⁷⁷. Même si la moitié de la superficie est convenable pour l'agriculture, seulement un douzième était cultivé à la veille de l'indépendance⁷⁸.

La quasi-totalité des ouvrages et des articles portant sur les Nouvelles-Hébrides évoque la luxuriante flore et l'importante faune de l'archipel ainsi que sa géologie. Dans le cadre de cette recherche, il suffit de mentionner que le relief est généralement tourmenté (l'archipel

⁷² Lini, *op. cit.*, p. 44.

⁷³ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 10.

⁷⁴ Guillebaud, *op. cit.*, p. 302.

⁷⁵ CIA World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/nh.html>, consultée le 4 avril 2013.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Yves Geslin, « La colonisation des Nouvelles-Hébrides », *Les Cahiers d'outre-mer*, juillet-septembre 1948, p. 245.

⁷⁸ Lini, *op. cit.*, p. 44.

chevauche un pli qui, par son mouvement, a contribué à la formation des îles)⁷⁹. Les Nouvelles-Hébrides ont l'habitude de séismes. Il y a aussi des volcans sur les îles de Tanna, Ambrym et Lopevi⁸⁰. Vers le milieu des années 1960, la population oscillait autour de 60 000 habitants. Les Mélanésiens⁸¹ représentaient 93 % de la population, soit 55 500 personnes⁸². Les Européens (surtout des Français et des Britanniques) et des Vietnamiens ont composé le reste. Dès lors, la population de l'archipel n'a jamais cessé d'augmenter. À la veille de l'indépendance, elle avoisinait 100 000 personnes et a atteint le seuil de 130 000 habitants vers le milieu des années 1980⁸³. Aujourd'hui, la population de Vanuatu est d'environ 230 000 habitants⁸⁴. Culturellement, la colonie est très riche. Plus de 115 langues traditionnelles sont toujours parlées dans l'archipel⁸⁵. Durant l'époque coloniale, le bichlamar, un pidgin consistant de mots anglais, français et espagnols, a servi de lingua franca. Avec le français et l'anglais, le bichlamar est aujourd'hui la troisième langue officielle de la République de Vanuatu⁸⁶.

À partir de cette définition des Nouvelles-Hébrides, une mise en contexte historique résumera les faits marquants des années qui ont précédé l'instauration du condominium en 1906.

⁷⁹ J.S.G. Wilson, *Economic Survey of the New Hebrides*, London, Her Majesty's Stationery Office, 1966, p. 8.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Souvent appelés des Néo-Hébridais dans la littérature sur les Nouvelles-Hébrides. Cette étude utilisera constamment le terme « Mélanésiens » pour désigner un individu autochtone ou indigène provenant des Nouvelles-Hébrides. Cette décision s'explique par le fait que la désignation Nouvelles-Hébrides fut inventée par un explorateur européen et n'est donc pas une représentation exacte des personnes qui habitaient l'archipel bien avant l'arrivée des Européens.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Howard Van Trease, *The Politics of Land in Vanuatu – from colony to independence*, Suva, Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific, 1987, p. 4.

⁸⁴ CIA World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/nh.html>, consultée le 2 avril 2013.

⁸⁵ Richard Shears, *The Coconut War: the Crisis on Espiritu Santo*, Cassel, North Ryde, 1980, p. 11.

⁸⁶ CIA World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/nh.html>, consultée le 2 avril 2013.

Les Nouvelles-Hébrides – un contexte historique

On pense que les Nouvelles-Hébrides étaient habitées par des peuples mélanésiens déjà en l'an 1 000 avant Jésus Christ⁸⁷. En ce qui concerne la colonisation européenne de l'archipel, les Européens ont découvert les Nouvelles-Hébrides au début du dix-septième siècle. Le 1^{er} mai 1606, Pedro Ferdinand de Queiros, explorateur portugais naviguant sous le patronage du Roi d'Espagne, a débarqué dans une île du nord de l'archipel et l'a nommé « *La Tierra Austral del Espiritu Santo* » signifiant « Terre australe du Saint-Esprit »⁸⁸. Il a toujours maintenu que cette île était en effet un continent. Avec un objectif clair et net d'élargir l'Empire espagnol dans le Pacifique, il a fondé une colonie qui a cessé d'exister à cause de la difficulté des relations avec les Mélanésiens, les épidémies et les mutineries⁸⁹. L'aventure n'a duré qu'un mois. Après Quieros, l'archipel n'a pas connu d'autres empiètements européens pour environ cent soixante ans.

L'explorateur français Louis Antoine de Bougainville a redécouvert l'archipel en 1769 lors de son voyage autour du monde. Affirmant que Santo n'était rien de plus qu'une île et pas un continent, à son tour, il lui donna le nom de « Grandes Cyclades »⁹⁰. En 1774, le navigateur britannique James Cook a débarqué dans l'île de Malekula⁹¹. Après qu'il eut été accueilli plutôt amicalement par la population mélanésienne locale, sa curiosité l'amena ensuite aux îles d'Erromango (où les Mélanésiens lui ont réservé un accueil plutôt hostile), Tanna et Banks. Avant de rentrer, il a dressé la première carte marine de l'archipel et l'a baptisé les « Nouvelles-Hébrides » à cause de sa ressemblance aux Highlands écossaises⁹². Le nom a été utilisé jusqu'à l'indépendance en 1980.

Au début du dix-neuvième siècle, les Nouvelles-Hébrides sont devenues un centre de commerce et d'activité missionnaire. Les baleiniers étaient actifs au large des côtes néo-

⁸⁷ Plant, *op. cit.*, p. 9.

⁸⁸ Shears, *op. cit.*, p. 14.

⁸⁹ Zorgbibe, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Shears, *op. cit.*, p. 16.

⁹² *Ibid.*

hébridaises durant les années 1820⁹³. En 1826, Peter Dillon a découvert les réserves de santal d'Erromango. Le trafic de ce bois parfumé a duré jusqu'en 1865⁹⁴. En 1839, les premiers missionnaires de la « London Missionary Society » se sont installés aux Nouvelles-Hébrides. Leur leader, le révérend John Williams, a été tué le lendemain de son débarquement à Erromango⁹⁵. La mission presbytérienne a réussi à s'implanter sur l'île d'Aneityum en 1848, puis dans les îles du sud et à Vaté⁹⁶. Les anglicans, quant à eux, se sont emparés des îles du nord dès 1849. Les missionnaires catholiques français de la mission mariste ont fait leur première apparition dans l'archipel en 1848 mais se sont retirés en 1849 à cause des maladies⁹⁷. Malgré leur retour en 1887, ils n'avaient qu'une influence négligeable en comparaison avec leurs confrères britanniques⁹⁸. En ce qui concerne les adventistes du Septième Jour, ils se sont installés dans l'archipel en 1912⁹⁹.

Les Nouvelles-Hébrides ont acquis une nouvelle importance aux yeux des Français lorsqu'en 1853, « le contre-amiral Febvrier-Despointes prit possession de la Nouvelle-Calédonie »¹⁰⁰. Dès les années 1870, un petit groupe de planteurs et colons se sont installés aux Nouvelles-Hébrides souvent en provenance de la Nouvelle-Calédonie¹⁰¹. John Higginson faisait partie de ce groupe. Catholique irlandais originaire de la Grande-Bretagne, il est devenu citoyen français après son passage en Nouvelle-Calédonie où il a contribué au développement de l'industrie minière par l'extraction du nickel. Il était attiré aux Nouvelles-Hébrides par la perspective de trouver de la main-d'œuvre qui était recherchée en Nouvelle-Calédonie, étant

⁹³ M. R. Allen, « The establishment of Christianity and cash-cropping in a New Hebridean community », *The Journal of Pacific History*, 3, janvier 1968, p. 28.

⁹⁴ Zorgbibe, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 18.

⁹⁸ Bourgeau, *op. cit.*, p. 112.

⁹⁹ Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 18.

¹⁰⁰ « Le procès-verbal d'annexion mentionnait les Nouvelles-Hébrides comme faisant partie de la Nouvelle-Calédonie mais sans l'indiquer d'une manière précise ». ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 16.

¹⁰¹ Zorgbibe, *op. cit.*, p. 9.

donné que les Mélanésien étaient peu disposés à travailler dans les mines. D'après lui, les Nouvelles-Hébrides étaient une « annexe naturelle à la Nouvelle-Calédonie »¹⁰². Higginson a repoussé l'influence britannique aux Nouvelles-Hébrides de plusieurs façons. Un exemple est la Compagnie calédonienne des Nouvelles-Hébrides (CCNH). Fondée en 1882 avec un capital de 500 000 francs, cette organisation a acheté d'immenses étendues de terres aux commerçants britanniques et aux tribus mélanésiennes pour encourager les citoyens français à s'installer dans l'archipel¹⁰³. En 1887, la Compagnie pouvait s'enorgueillir d'un domaine de 600 000 hectares en plus des principaux ports de mouillage, des maisons de commerce et des plantations¹⁰⁴. En même temps, Higginson est devenu le premier Président d'une société fondée en France en 1883 pour soutenir le peuplement français des Nouvelles-Hébrides – la Société française de colonisation¹⁰⁵.

Cela dit, dès 1884, la CCNH a fait faillite et Higginson a en grande partie perdu sa fortune. Le gouvernement français est intervenu en 1894 et une société anonyme dite Société française des Nouvelles-Hébrides (SFNH) fut fondée au capital de deux millions de francs susceptible d'être porté à 4 200 000¹⁰⁶. « Elle devait poursuivre l'œuvre entreprise par la CCNH dont elle prenait l'actif et le passif »¹⁰⁷. La CCNH avait des obligations suivantes : alimenter des dépôts de charbon pour la flotte du Pacifique, s'occuper du transport de la poste et des émigrants, mettre à la disposition du gouvernement français 20 000 hectares de bonnes terres à distribuer aux émigrants français et pour servir d'installation aux services publics et ni aliéner, ni louer pour plus de dix-huit ans tout ou partie des terrains lui appartenant¹⁰⁸. Vers la fin du dix-neuvième siècle, les activités de la SFNH ont instillé une ambiance d'incertitude et d'inquiétude en Australie. Même avant la fondation de la SFNH en 1894, en 1878, la France a

¹⁰² Van Trease, *op. cit.*, p. 26.

¹⁰³ Geslin, « La colonisation des Nouvelles-Hébrides », *op. cit.*, p. 248.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Van Trease, *op. cit.*, p. 29.

¹⁰⁶ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 31.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 32.

constaté que l’Australie menait une campagne acharnée pour encourager la Grande-Bretagne à annexer tout l’archipel. Par conséquent, le gouvernement français a déclaré que la Grande-Bretagne et la France devraient s’abstenir de l’annexion et respecter son indépendance – suggestion que la Grande-Bretagne a volontiers acceptée¹⁰⁹. En 1885, la France a demandé à la Grande-Bretagne si elle pouvait gouverner seule l’archipel moyennant certaines concessions. La Grande-Bretagne, après avoir consulté l’Australie, a été obligée de rejeter la proposition française en raison du refus clair et net manifesté par toutes les colonies australiennes à l’exception de la Nouvelle-Galles-du-Sud¹¹⁰.

L’Australie a déployé aussi d’autres moyens pour stopper le progrès de la colonisation française aux Nouvelles-Hébrides. Fondée en 1884, la South Sea Speculation Company était une compagnie australienne qui recherchait aux Nouvelles-Hébrides d’immenses étendues de terres pour des raisons commerciales¹¹¹. De surcroît, dès les années 1880, les missionnaires presbytériens et anglicans ont exercé une influence de plus en plus directe et efficace auprès du gouvernement britannique pour contrecarrer l’expansion coloniale française aux Nouvelles-Hébrides¹¹². En mai 1886, « des forces françaises ont débarqué dans les îles de Vaté et de Mallicolo afin de réprimer les meurtres de quelques colons français commis par des Mélanésiens »¹¹³. En même temps, le Conseil général de Nouvelle-Calédonie a milité pour « l’annexion immédiate et sans condition » des Nouvelles-Hébrides¹¹⁴. Une entente était nécessaire pour assurer la sécurité des ressortissants britanniques et français et pour instiller un sens d’ordre. Cette entente s’est manifestée dans la Convention franco-britannique du 16 novembre 1887¹¹⁵. Une Commission navale mixte, composée d’un navire de guerre français et d’un navire britannique, est formée. Elle est chargée de « maintenir l’ordre et de protéger les personnes et les biens des sujets britanniques et des citoyens français dans les Nouvelles-

¹⁰⁹ Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman*, *op. cit.*, p. 20.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 21.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 27.

¹¹² *Ibid.*, p. 36.

¹¹³ Zorgbibe, *op. cit.*, p. 10.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ Benoist, *op. cit.*, p. 23.

Hébrides »¹¹⁶. Rétrospectivement, la Convention de 1887 a marqué la première étape vers une autorité publique conjointe aux Nouvelles-Hébrides¹¹⁷.

Toutefois, la Commission navale mixte fut inefficace¹¹⁸. Elle n'a jamais été prise au sérieux. Selon Hubert Benoist, « il s'agissait d'une sorte de contrôle épisodique extérieur à la vie des îles, qui ne s'exerçait que dans des cas définis »¹¹⁹. En 1890, le *Foreign Jurisdiction Act* a donné au gouvernement britannique le pouvoir de garantir la protection de ses nationaux dans « tout pays étranger qui ne possède pas un gouvernement capable d'assurer entièrement sa juridiction »¹²⁰. Les Français n'étaient pas indifférents face à ce nouvel état de fait. Une disposition analogue à cette avance fut promulguée le 30 juillet 1900 : « le Président de la République est autorisé à prendre par voie de décret, les mesures d'ordre administratif et judiciaire nécessaires pour assurer la protection et garantir l'état et les droits des citoyens français établis dans les îles et terres de l'océan Pacifique ne faisant pas partie du domaine colonial de la France et n'appartenant à aucune autre puissance civilisée »¹²¹.

En bref, la situation politique restait dans l'impasse et l'Australie était encore une fois impliquée. En 1900 à la conférence des Premiers ministres australiens, une résolution unanime fut adoptée contre l'annexion française de l'archipel. En 1901, le gouvernement australien a pressé Londres pour que la Grande-Bretagne déploie un plus grand nombre de navires de guerre dans les parages des Nouvelles-Hébrides¹²². Preuve de l'échec de la Commission navale mixte de 1887, la France et la Grande-Bretagne, « par la déclaration du 8 avril 1904, décidèrent de remédier à l'état de choses en créant une commission » qui a ouvert la voie à la Convention de

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Zorgbibe, *op. cit.*, p. 11.

¹¹⁸ Benoist, *op. cit.*, p. 24.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*, p. 27.

¹²¹ *Ibid.*, p. 28.

¹²² Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 22.

Londres de 1906¹²³. C'est la Convention de Londres de 1906 qui a officiellement instauré l'administration conjointe dans l'archipel.

Il est également important d'analyser, quoique brièvement, les relations franco-britanniques à la veille de l'instauration du condominium. À la fin du dix-neuvième siècle, les relations franco-britanniques étaient plutôt tendues, en grande partie à cause de la concurrence coloniale. Cette concurrence se manifestait en Égypte (la France s'opposait au contrôle exclusif de l'Égypte par les Britanniques) mais aussi lors de la crise de Fachoda en 1898 au Soudan (aujourd'hui, Soudan du Sud). Dans cette partie de l'Afrique, la Grande-Bretagne et la France souhaitaient relier leurs colonies par le biais d'une grande ligne de chemin de fer ; la Grande-Bretagne du Caire au Cap ; la France, de Dakar à Djibouti¹²⁴. La ville de Fachoda était située à la jonction des deux lignes en projet. En septembre 1898, la mission française dirigée par Jean-Baptiste Marchand et l'expédition britannique de Lord Kitchener se sont affrontées sur le Haut Nil. En novembre 1898, la France fut sommée de quitter le territoire face à la pression militaire et diplomatique britannique. Dans l'historiographie, Fachoda représente un échec cuisant et humiliant pour la France¹²⁵. De surcroît, il y avait aussi des tensions entre la Grande-Bretagne et la France en Asie du Sud-Est. La politique française de « pénétration pacifique » misait sur l'espoir que la Birmanie deviendrait un jour une possession française, au grand désarroi de la Grande-Bretagne. La tension fut désamorcée lorsque la Birmanie fut annexée par la Grande-Bretagne en janvier 1886¹²⁶.

¹²³ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 19.

¹²⁴ 18 septembre 1898 : la crise de Fachoda, France Inter, <https://www.franceinter.fr/emissions/les-oubliettes-du-temps/les-oubliettes-du-temps-18-septembre-2012>, consultée le 29 septembre, 2017.

¹²⁵ Crise de Fachoda, http://www.linternaute.com/histoire/jour/evenement/10/7/1/a/49359/crise_de_fachoda.shtml, consultée le 29 septembre, 2017.

¹²⁶ T.G. Otte « From “War-in-Sight” to Nearly War: Anglo-French Relations in the Age of High Imperialism », *Diplomacy and Statecraft*, 17:4, 2006, p. 701.

Problématique

Cette thèse cible la période de 1945 à 1980 qui désigne la fin du condominium franco-britannique aux Nouvelles-Hébrides. Avant d'aborder la période susmentionnée, elle survole les années 1906 à 1945 pour mieux expliquer le contexte d'après-guerre. Le travail s'oriente sur la valeur des Nouvelles-Hébrides d'un point de vue des deux métropoles et les relations entre les Français et les Britanniques aux Nouvelles-Hébrides. Dans une colonie aussi éloignée de la métropole, la France n'y est pas restée jusqu'en 1980 sans raison ni motivation. Et même en 1980, contrairement aux Britanniques, elle est partie à contrecœur¹²⁷. Il faut expliquer pourquoi les Français voulaient préserver leur autorité aux Nouvelles-Hébrides à une époque où la décolonisation était presque le mot d'ordre. Par conséquent, cette thèse adoptera aussi une vue plus globale en étudiant l'importance et la place des Nouvelles-Hébrides dans l'Empire colonial français ainsi que l'Empire colonial britannique.

Une analyse de la cohabitation des Français et Britanniques aux Nouvelles-Hébrides est aussi nécessaire pour déterminer si les deux pouvoirs étaient du même avis en ce qui concerne l'administration de la colonie. Si la France et la Grande-Bretagne se sont disputées pour la suprématie administrative, il faut évaluer à quel point ces disputes ont freiné les perspectives françaises dans l'archipel. L'influence que les deux pays ont exercée l'un sur l'autre mérite aussi d'être analysée. Il est très probable que vers la fin du condominium, un pays ait amené l'autre à se retirer. Dans la même veine, à quoi ressemblaient les derniers jours du condominium? Quel pays était plus réticent à quitter l'archipel et pourquoi? Craignait-on pour le bien-être et la sécurité des ressortissants français ou britanniques à la veille de l'indépendance? Le cas échéant, les gouvernements français ou britanniques sont-ils intervenus pour aider leurs citoyens? Enfin, il faut vérifier si le condominium était un système de gouvernance viable ou s'il était voué à l'échec dès le début.

Toute revendication selon laquelle les Nouvelles-Hébrides étaient sans intérêt stratégique pour la France doit être interprétée avec scepticisme. Les Nouvelles-Hébrides n'étaient pas la seule possession française dans le Pacifique. Dès les années 1880, la France était aussi présente en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et aux îles Wallis et Futuna. Tout

¹²⁷ Jupp, *op. cit.*, p. 263.

d'abord, ces îles représentaient des maillons entre l'Amérique et l'Asie. D'aucuns pensaient même qu'elles offraient une porte d'entrée vers le marché chinois très convoité à l'époque¹²⁸. Il est vraisemblable que les possessions françaises du Pacifique étaient utiles pour la France en tant que points d'appui pour le trafic maritime. Par exemple, les navires français voguant dans la région pouvaient s'y ravitailler en carburant et en aliments¹²⁹. Les Britanniques, quant à eux, étaient présents aux Fidji, aux îles Salomon et aux Kiribati. Malgré l'indépendance de l'Australie en 1901 et celle de la Nouvelle-Zélande en 1907, ils continuaient à y exercer une influence importante. D'un point de vue français, si les Nouvelles-Hébrides faisaient partie d'un plus grand réseau qui était le Pacifique français, il est tout aussi probable qu'elles n'existaient pas isolément des autres possessions britanniques dans le Pacifique. Par conséquent, cette thèse s'attardera non seulement sur les Nouvelles-Hébrides, mais sur la place de cet archipel au sein des Pacifiques français et britannique.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la France et la Grande-Bretagne ont admiré les Nouvelles-Hébrides pour leur situation géographique qui a facilité la surveillance du Japon – le nouvel ennemi de la région. Le premier intérêt français et britannique aux Nouvelles-Hébrides est donc stratégique. Cela dit, il est important de noter que les intérêts stratégiques ont changé avec le temps. Vers la fin du condominium, les Nouvelles-Hébrides représentaient différentes conceptions pour les deux métropoles. Ces conceptions étaient liées avec des réalités dans d'autres possessions du Pacifique français et britannique.

Pour la France, les Nouvelles-Hébrides ont aussi été importantes pour des raisons politiques. Napoléon III a ouvertement mené une stratégie impériale en Océanie dès le milieu du dix-neuvième siècle, « agissant dans la continuité de la politique menée par le régime antérieur, la Monarchie de Juillet »¹³⁰. Dès les années 1820, le Pacifique apparaît comme un espace privilégié d'expansion, première étape dans la lente reconquête d'une position mondiale¹³¹. En réponse aux annexions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande par la Grande-

¹²⁸ Aldrich, *op. cit.*, p. xix.

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ Isabelle Merle, *Expériences coloniales : La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Paris, Éditions Belin, 1995, p. 32.

¹³¹ *Ibid.*, p. 35.

Bretagne (en 1788 et 1840 respectivement), les Français étaient encore plus disposés à s’implanter dans le Pacifique¹³². Somme toute, « les territoires français du Pacifique permettaient à la France d’être au deuxième ou troisième rang mondial des puissances maritimes avec une présence dans l’océan où se dérouleraient, selon quelques-uns, les grandes opérations océanologiques »¹³³. Selon toute vraisemblance, vers la fin des années 1970, les Français ne désiraient pas quitter les Nouvelles-Hébrides pour ne pas fournir un précédent applicable aux autres territoires français de la région. En abandonnant les Nouvelles-Hébrides, ils pensaient que les autres possessions françaises seraient plus motivées à se proclamer indépendantes¹³⁴. Bref, à cette époque, l’Empire était synonyme de prestige. En ce qui concerne les Britanniques, la situation semble avoir été nettement différente. Comme mentionné précédemment, la grande majorité des possessions britanniques dans le Pacifique accédaient à l’indépendance tout au long des années 1970. Même si les Britanniques sont restés aux Nouvelles-Hébrides beaucoup plus longtemps qu’en Inde ou en Guyane, il est probable que les dernières années du condominium étaient tendues et marquées par des différends entre Britanniques et Français quant à l’avenir politique de la colonie.

L’exotisme des Nouvelles-Hébrides ne peut pas être oublié. Le climat tropical était idéal pour cultiver des produits à la fois exotiques, mais aussi appréciés en Europe. Parmi les cultures d’exportation, on trouvait le cacao, le coton et le café¹³⁵. Cela dit, la colonie était surtout connue pour sa production du coprah, l’amande séchée de la noix de coco, une source importante de l’huile de coco¹³⁶. Grâce à ce produit, la colonie était en contact régulier avec la métropole (surtout avec la ville de Marseille) qui a importé le coprah pour en faire du savon. Tous ses produits (cacao, coton, café et coprah) étaient valorisés pour stimuler le rêve français de créer une colonie de peuplement aux Nouvelles-Hébrides. Vers le milieu du vingtième siècle, une

¹³² Aldrich, *op. cit.*, p. xix.

¹³³ Alain Poher, *La Nouvelle-Calédonie : la stratégie, le droit et la république*, Paris, Éditions Pedone, 1985, p. 165.

¹³⁴ Jackson, *op. cit.*, p. 156.

¹³⁵ Joël Bonnemaïson, « Passions et misères d’une société coloniale : Les Plantations au Vanuatu entre 1920 et 1980 », *Journal de la Société des océanistes*, 82-83, 1986, p. 74.

¹³⁶ Wilson, *op. cit.*, p. 12.

nouvelle industrie est née : l'exportation du poisson congelé¹³⁷. On peut conclure que la colonie était importante pour la France pour des raisons économiques qui étaient à leur tour liées à la question de peuplement. Tandis que les Français étaient plus concentrés sur l'agriculture et le peuplement de la colonie, les Britanniques mettaient l'accent surtout l'éducation de la population locale.

Enfin, les Nouvelles-Hébrides étaient importantes pour la France pour des raisons culturelles. Par le précédent qui fut établi par les missionnaires catholiques français et les colons au dix-neuvième siècle, la France se sentait responsable de l'éducation de la population mélanésienne. En investissant dans la construction d'écoles françaises, la France espérait amadouer la population mélanésienne, ce qui justifierait et solidifierait la présence française aux Nouvelles-Hébrides¹³⁸.

Hypothèses de travail

Cette thèse examine la présence française et britannique aux Nouvelles-Hébrides durant la période de 1945 à 1980. La longévité du condominium laisse supposer qu'un système de gouvernance a été bien en place et que les démarcations politiques étaient clairement indiquées. Néanmoins, cette thèse se propose de voir si le condominium de deux cultures a pu bénéficier aux Mélanésiens ou si l'administration conjointe a doublement opprimé la culture et les aspirations de la communauté mélanésienne pendant plus de sept décennies.

L'étude des Nouvelles-Hébrides conduit à s'intéresser aux autres possessions françaises et britanniques dans la région. On peut supposer que pour quelque raison que ce soit, les Nouvelles-Hébrides étaient nécessaires pour réaffirmer la présence française en Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna. Il est important de voir si les Nouvelles-Hébrides étaient nécessaires aux Britanniques pour réaffirmer leur présence ailleurs dans le Pacifique, même s'il n'y a aucun territoire britannique d'outre-mer aujourd'hui au Pacifique. En revanche, les Français sont toujours présents en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna. Il est possible qu'à cause de la proximité relative de ces possessions, l'entraide et les échanges commerciaux entre ces territoires étaient chose courante.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 149.

¹³⁸ Aldrich, *op. cit.*, p. 227.

Comme mentionné précédemment, le condominium franco-britannique a existé durant la période de 1906 à 1980. Dans l'ensemble, il s'agit d'une phase très mouvementée de l'histoire. Le condominium a résisté aux deux guerres mondiales, la Grande Dépression des années 1930 ainsi qu'à une bonne partie de la Guerre froide. Certes, la conjoncture mondiale n'est pas restée figée depuis le début du condominium. Les ambitions de la France et de la Grande-Bretagne ont aussi évolué avec le temps. Les Nouvelles-Hébrides ont aussi changé. Par exemple, à partir des années 1970, l'archipel est devenu un paradis fiscal¹³⁹. Ce dernier fait aurait pu aussi avoir un impact sur la façon dont les deux métropoles voyaient les Nouvelles-Hébrides.

Les années 1970 ont révélé les défauts du condominium, tout en confirmant que tôt ou tard, l'administration conjointe finirait par s'écrouler. Les principaux opposants au condominium étaient les Mélanésiens. La thèse analyse les raisons qui ont provoqué l'agitation parmi les Mélanésiens et les moyens par lesquels les Mélanésiens se sont opposés aux autorités françaises et britanniques. Compte tenu de la diversité culturelle de l'archipel, il est important de vérifier si les Mélanésiens ont constitué une force unie pour contrecarrer le colonialisme européen et si l'indépendance fut facilement octroyée. L'année 1975 a vu les premières élections aux Nouvelles-Hébrides qui ont élu des membres aux Conseils municipaux de Port-Vila et Luganville ainsi que la nouvelle Assemblée représentative¹⁴⁰. Bref, la colonie est devenue plus « politique » et les Mélanésiens étaient aux commandes. Il est important d'étudier les réactions des Français et des Britanniques face à ce renouveau politique dans la colonie. Lorsque le maintien du condominium n'était plus possible, les Français ont essayé de préserver leur influence dans l'archipel en appâtant les Mélanésiens avec l'éducation et l'emploi¹⁴¹. Toutefois, leurs efforts étaient vains. À ce stade, il était impossible de convaincre la population d'abandonner ses aspirations indépendantistes.

¹³⁹ Lini, *op. cit.*, p. 34.

¹⁴⁰ Aldrich, *op. cit.*, p. 215.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 233.

Sources et méthodologie

Cette thèse est basée sur plusieurs documents publiés et non publiés. En ce qui concerne les documents publiés, ils existent sous différents formats. Le sujet des Nouvelles-Hébrides a été l'objet de monographies et d'articles qui se concentrent souvent sur la géologie et la géographie de l'archipel. Certaines publications qui étudient les possessions françaises du Pacifique plus globalement examinent les Nouvelles-Hébrides dans un chapitre spécialement consacré à ce territoire. D'autres ouvrages sont beaucoup plus axés sur les réactions personnelles de différents professionnels qui ont œuvré aux Nouvelles-Hébrides. Les missionnaires et politiciens ont souvent publié leurs mémoires. Même si ces ouvrages peuvent contenir des informations pertinentes, il faut réitérer qu'ils n'ont pas été écrits par des scientifiques. Il y a aussi des publications qui mettent l'accent sur la diversité culturelle des Nouvelles-Hébrides en analysant les différentes langues et traditions des peuples mélanésiens. Cela dit, en ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides, très peu d'ouvrages scientifiques ont paru récemment. Publié en 1993, l'ouvrage de Robert Aldrich est probablement le plus récent. Dans sa préface, Aldrich affirme qu'un règlement français lui a interdit de consulter des documents d'archives pour la période d'après 1960¹⁴². Par conséquent, pour relancer ce sujet, les archives sont de première importance.

La recherche de cette thèse a été menée dans plusieurs centres d'archives en France et en Grande-Bretagne. Les Archives nationales d'Outre-mer (ANOM) à Aix-en-Provence contient plusieurs fonds portant sur les Nouvelles-Hébrides. Les séries principales sont la Série Géographique, la Série des Papiers publics des colonies sur le notariat, l'état-civil et la greffe, la Direction des Affaires politiques et des Affaires économiques et la série Résidence française des Nouvelles-Hébrides. Il y a aussi plusieurs archives importantes dans l'agglomération parisienne. Les Archives du ministère des Affaires étrangères (AD), les Archives nationales de France (ANF), la Bibliothèque nationale de France (BNF), le Centre des Archives économiques et financières (CAEF) et le Service historique de la Défense (SHD) étaient indispensables. Pour mieux comprendre les perspectives britanniques, le *Colonial Office* à Londres était également utile.

¹⁴² *Ibid.*, p. xi.

Sauf dans quelques cas exceptionnels, les archives étaient ouvertes au public. Pour ce qui est des cas exceptionnels, aux Archives du ministère des Affaires étrangères, cinq cartons de la série Asie-Océanie, 1980-1986, n'ont pas pu être consultés. Contenant des documents relatifs à des particuliers, ces cartons sont soumis à un délai de communicabilité de cinquante ans (ils portent en général sur la situation au Vanuatu dans les jours suivants l'indépendance). Aux Archives nationales de France et après plusieurs mois d'attente, de nombreux cartons fermés portant essentiellement sur les dernières années du condominium (en grande partie des bulletins mensuels des renseignements, des échanges de lettres entre fonctionnaires français et britannique, des coupures de presse, etc.) ont pu être consultés.

Toute communication ou correspondance entre fonctionnaires politiques est aussi pertinente à cette recherche. Il peut s'agir d'échanges effectués par des fonctionnaires politiques du gouvernement français à Paris et leurs représentants aux Nouvelles-Hébrides. Concurrément, cette thèse observe si les représentants français aux Nouvelles-Hébrides ont communiqué d'une manière ou d'une autre avec leurs collègues dans les autres possessions françaises du Pacifique. Elle enquête si les fonctionnaires métropolitains ont travaillé ensemble pour ratifier des motions concernant les Nouvelles-Hébrides à l'insu de leurs représentants sur place. Somme toute, les communications et correspondances doivent être examinées sous toutes les formes : télégrammes, lettres, etc. Les cartes sont aussi précieuses. Tout d'abord, en tant qu'annexes, elles confirment l'emplacement géographique de l'archipel, chose obligatoire pour une possession exiguë, isolée et sans véritables repères terrestres à proximité. Enfin, étant donné que l'archipel consiste en quatre-vingts îles, il va sans dire que les événements se déroulent sur plusieurs îles. Les cartes fournissent un contexte essentiel pour mieux comprendre les circonstances et le positionnement de chaque incident.

Idées-forces

L'éloignement de la colonie est un thème clé de cette thèse. Cet éloignement a eu un impact direct sur la façon dont les Français ont géré les Nouvelles-Hébrides. Étant à l'autre bout du monde, les Nouvelles-Hébrides n'ont pas été administrées dans la même façon que l'Algérie française, à la fois plus grande et proche de la métropole. Bien entendu, l'administration binationale de la colonie est un autre thème important. Toute action française doit prendre en

compte la position britannique. Dans l'ensemble, les Français jouissent d'une plus grande souplesse et de plus de liberté dans leurs autres possessions coloniales.

Les activités économiques de l'archipel sont aussi au premier plan de ce travail. Cette thèse insiste également sur les relations que les Nouvelles-Hébrides ont entretenues avec les autres possessions françaises et britanniques dans le Pacifique. Par conséquent, les réseaux français et britannique au Pacifique sont mis en lumière.

La décolonisation est une autre idée sous-jacente. Elle occupe une place centrale pour les chapitres analysant la fin des années 1960 et les années 1970. Par conséquent, les expériences de décolonisation britannique et française sont comparées.

Cette thèse analyse aussi les mécontentements de la population mélanésienne dans l'archipel. Elle souligne les aspects qui ont mécontenté cette communauté et l'ont encouragée à dénoncer le colonialisme et le condominium franco-britannique. Elle analyse lequel des deux pouvoirs était plus touché par la montée du nationalisme mélanésien, phénomène irréfutable dès les années 1960. Enfin, cette thèse examine la vie politique dans la colonie et les différents partis politiques ainsi que élections.

Les structures condominiales

Quelques explications sur la structure et le mode de fonctionnement du condominium semblent indispensables. Avec la Convention de Londres de 1906, les ressortissants britanniques et français demeurant aux Nouvelles-Hébrides furent soumis aux dispositions législatives de leur propre pays. Ni la Grande-Bretagne ni la France ne pouvaient exercer une autorité séparée sur la population mélanésienne de l'archipel et les Mélanésiens ne pouvaient acquérir ni la citoyenneté britannique ni la citoyenneté française¹⁴³. Suivant la Convention de Londres de 1906, ils étaient effectivement apatrides¹⁴⁴. En ce qui concerne la Convention de

¹⁴³ Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 24.

¹⁴⁴ En ce qui concerne les étrangers qui résidaient de façon permanente aux Nouvelles-Hébrides ou qui y étaient tout simplement en transit, ils pouvaient opter pour la juridiction nationale britannique ou française dans un délai d'un mois dès leur arrivée dans l'archipel. Étant donné que les Français étaient plus négligents dans l'administration de la justice que les Britanniques, plusieurs expatriés ont souvent choisi la juridiction nationale française. Voir Miles, *op. cit.*, p. 34.

1906, elle « dotait l'archipel d'une organisation administrative et judiciaire commune »¹⁴⁵. L'archipel « formait un territoire d'influence commune sur lequel aucune des puissances n'exercerait une autorité séparée »¹⁴⁶. Pour réaffirmer ce point, « qu'il s'agisse de procéder à une occupation militaire, d'élever des fortifications, d'édicter des lois et règlements, de faire la police et de lever des taxes sur les habitants, ni la Grande-Bretagne ni la France n'y pouvaient exercer d'autorité séparée »¹⁴⁷. Cette Convention fut modifiée et ratifiée pour devenir le Protocole franco-britannique du 6 août 1914¹⁴⁸. En vertu de du Protocole franco-britannique du 6 août 1914 qui a officiellement instauré le condominium¹⁴⁹, « l'archipel des Nouvelles-Hébrides relevait de la double souveraineté de la France et de la Grande-Bretagne »¹⁵⁰. Le Protocole fut ratifié par le décret du 27 mai 1922 et rendu exécutoire en 1924¹⁵¹. Selon Keith Woodward, ce retard dans la ratification du Protocole était dû, au moins en partie, à des négociations continues quant au statut des Nouvelles-Hébrides¹⁵². D'aucuns pensaient que l'archipel devait être divisé en deux parties tout comme l'île de Saint-Martin aux Antilles¹⁵³. Tandis que le Foreign Office et le Quai d'Orsay étaient d'accord avec l'idée, l'Australie et le ministre français des Colonies l'ont rejetée¹⁵⁴. La voix du dernier l'emportait étant donné que le

¹⁴⁵ ANOM, Agence FOM, carton 335, dépliant avec des renseignements sur les Nouvelles-Hébrides à l'Agence Économique des Colonies Autonomes et des Territoires Africains sous Mandat.

¹⁴⁶ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 10.

¹⁴⁷ Zorgbibe, *op. cit.*, p. 14.

¹⁴⁸ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 19.

¹⁴⁹ La Convention de Londres de 1906 n'emploie pas le terme « condominium » même si celui-ci a officiellement duré de 1906 à 1980. Voir Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 23.

¹⁵⁰ AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, carton 17, note sur la question du condominium des Nouvelles-Hébrides aux Nations Unies, 9 décembre 1966, auteur non indiqué, p. 2.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 39.

¹⁵³ Depuis 1648, cette île est divisée en deux parties : la partie française et la partie néerlandaise.

¹⁵⁴ Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 39.

condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides relevait du ministère des Colonies suivi par le ministère de l'outre-mer dès 1974.

En ce qui concerne la notion du condominium, « elle est particulièrement rebelle à toute théorisation : l'universitaire australien O'Connell distinguait vingt-cinq définitions différentes de cette institution »¹⁵⁵. Pour Alain Coret, « le condominium était le statut du territoire à l'égard duquel la jouissance et l'exercice des compétences reconnues aux États par le droit des gens appartenaient à une communauté internationale partielle caractérisée par l'égalité juridique et fonctionnelle des États qui en sont membres »¹⁵⁶.

Dès les premiers jours du condominium, « l'archipel fut placé sous l'autorité de deux Hauts-Commissaires : le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, en tant que Commissaire général de la France en Océanie et le Haut-Commissaire du Pacifique Ouest à Honiara qui représentait la Grande-Bretagne »¹⁵⁷. En plus, chaque Commissaire était assisté d'un Commissaire-Résident et il existait deux Résidences dans l'archipel (la Résidence de France fut située à Port-Vila et la Résidence britannique sur l'île Iririki). Chaque Résidence avait sa propre devise, émettait ses propres timbres, gérait son propre système de santé, son système éducatif et sa force de police¹⁵⁸. « Dans chacune des quatre circonscriptions administratives (Centre I¹⁵⁹, Centre II¹⁶⁰, les îles du nord¹⁶¹ et les îles du sud¹⁶²), il y avait un délégué britannique et un délégué français conjointement responsables de l'administration des régions rurales, mais

¹⁵⁵ Zorgbibe, *op. cit.*, p. 15.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 30.

¹⁵⁸ Miles, *op. cit.*, p. 34.

¹⁵⁹ Le Centre I regroupait Port-Vila et l'île de Vaté. Voir Gordon Norris, « Gordon Norris: Administrative Officer, 1969-1980; Judiciary, 1980-1988 », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 376.

¹⁶⁰ Le Centre II regroupait les îles de Malekula (y compris le village de Norsup), Ambrym, Paama et Pentecôte. Voir *Ibid.*, *op. cit.*, pp. 381-387.

¹⁶¹ Les îles du nord regroupaient l'île de Santo ainsi que les Banks-Torres. Voir *Ibid.*, *op. cit.*, pp. 387-391.

¹⁶² Les îles du sud regroupaient les îles d'Erromango, Aneityum, Aniwa, Futuna et Tanna. Voir *Ibid.*, *op. cit.*, pp. 372-376.

nommés et payés chacun par son propre gouvernement national »¹⁶³. Il y avait trois budgets différents qu'alimentaient les contribuables sur le territoire des Nouvelles-Hébrides : le budget du condominium qui fut alimenté par les taxes et impositions établies conjointement, le budget national français qui fut alimenté par des taxes et impositions établies par l'autorité nationale française et qui concernait uniquement les citoyens ou ressortissants français et le budget national britannique qui était identique à son parallèle français mais concernant uniquement les Britanniques¹⁶⁴.

En ce qui concerne les services publics, ils étaient divisés en deux catégories : des services nationaux et des services communs. En ce qui concerne ces derniers, ils étaient financés par le budget du condominium¹⁶⁵. Ces services communs étaient : « le Tribunal mixte, les tribunaux du premier degré, les tribunaux indigènes, la conservation foncière, les services des finances, les services des douanes et contributions, les services des postes, les travaux publics d'intérêt commun et la police sanitaire »¹⁶⁶. De tous les services communs, le Tribunal mixte était le plus original. À la veille de la ratification de la Convention de Londres de 1906, « de nombreuses contestations relatives à l'appropriation du sol, soit entre colons des deux pays, soit entre Européens et Mélanésien, ne pouvaient être tranchées »¹⁶⁷. Établi par la Convention de 1906, le Tribunal mixte, sans appel, faisait appliquer sa juridiction à tous les litiges immobiliers dans l'archipel. Pour commencer à fonctionner, la Convention de 1906 décida que les droits des non-Mélanésien devaient être prouvés par l'occupation ou par des titres : la présence des signes évidents (constructions, plantations, etc.) constituait à elle seule un titre suffisant si elle avait été continuée pendant trois ans¹⁶⁸. Le Tribunal mixte était composé de quatre membres : un

¹⁶³ ANF, carton 19940219/0007, rapport sur le quatrième séminaire de Waigani, les politiques de la Mélanésie et la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, direction des territoires d'outre-mer, 2 juin 1970, p. 7.

¹⁶⁴ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 10, Les Nouvelles-Hébrides, un exemple à suivre, une œuvre à compléter, Charles Andres Doley, octobre-décembre 1938, p. 205.

¹⁶⁵ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 21.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 22.

Président et un magistrat du ministère public qui étaient neutres et désignés par le roi d'Espagne ainsi que deux juges nationaux¹⁶⁹. Il est important d'aborder le sujet du Tribunal mixte car la question des terres avait une grande importance.

Bien que la colonisation européenne aux Nouvelles-Hébrides ne fut qu'à ses débuts en 1906, « les colons et les sociétés des deux pouvoirs (la France et la Grande-Bretagne) revendiquaient déjà des grandes parties de terrain (776 843 hectares par la SFNH et 87 000 par des colons britanniques) »¹⁷⁰. Cela dit, le Tribunal mixte n'a commencé son travail qu'en 1910¹⁷¹. Le comte de Buena Esperanza fut nommé son Président¹⁷². Keith Woodward dénote au début qu'il y avait certaines incohérences dans la façon dont le Tribunal mixte a imposé des peines : pour certaines infractions communes comme le non-paiement des salaires aux travailleurs des plantations ou le maintien de ces travailleurs au-delà des termes d'engagement, la Résidence de France a souvent remis les peines ou ne les a pas imposées alors que la Résidence britannique était plus méticuleuse dans leur application¹⁷³. Compte tenu de l'importance d'interpréter les propos de Woodward avec prudence, il est plus utile de noter que dans le cadre de son travail et étant surchargé, le Tribunal mixte a souvent rencontré des obstacles. De plus, de 1914 à 1927, « il a été ajourné pour une raison ou pour une autre », la Première Guerre mondiale étant la principale responsable¹⁷⁴.

¹⁶⁹ Le roi d'Espagne continuait à nommer le Président du Tribunal mixte jusqu'en 1939. « Cette année-là, la chute de la monarchie espagnole a fait en sorte que le Protocole a été modifié et une disposition a prévu que les deux juges seraient assistés par un assesseur, avec voix délibérative, dans toute affaire sauf celles concernant l'immatriculation de terres; les deux juges étaient désormais les Présidents conjoints intérimaires du Tribunal mixte ». Voir ANF, carton 19940219/0007, rapport sur le quatrième séminaire de Waigani, les politiques de la Mélanésie et la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, direction des territoires d'outre-mer, 2 juin 1970, p. 5.

¹⁷⁰ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 28.

¹⁷¹ Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 26.

¹⁷² ANF, carton 19940219/0007, rapport sur le quatrième séminaire de Waigani, les politiques de la Mélanésie et la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, direction des territoires d'outre-mer, 2 juin 1970, p. 5.

¹⁷³ Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 26.

¹⁷⁴ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 28.

Structure et signification de la thèse

Chose rare pour un travail portant sur les Nouvelles-Hébrides, cette thèse est l'œuvre d'un historien. De plus, elle est à maints égards originale. Il y a très peu de travaux scientifiques examinant la fin du condominium. Le cas des Nouvelles-Hébrides nous révèle que deux pays historiquement très opposés, la Grande-Bretagne et la France, peuvent parfois coexister. Les Nouvelles-Hébrides représentent un microcosme de cette coexistence. En analysant un microcosme comme les Nouvelles-Hébrides, cette thèse met l'accent sur deux manières de gérer une colonie.

De surcroît, elle place les Nouvelles-Hébrides au sein d'un plus grand réseau pour réaffirmer que les intérêts de la France et de la Grande-Bretagne étaient inévitablement liés aux réalités dans d'autres possessions britanniques et françaises du Pacifique. L'une des contributions de la thèse est de retracer le passage des Nouvelles-Hébrides d'une colonie à un pays indépendant et le processus d'édification de la nation. Elle comprend l'importance d'étudier la communauté mélanésienne des Nouvelles-Hébrides en accentuant non seulement les relations entre Mélanésiens et Européens, mais aussi les relations entre Mélanésiens mêmes.

Il est important de souligner que la thèse est l'étude la plus complète des organisations politiques des Nouvelles-Hébrides, de leurs origines et de leur évolution. La thèse décrit la transformation de leurs programmes politiques depuis leur fondation jusqu'à l'indépendance. Son caractère particulier réside dans son traitement détaillé et méticuleux des Nouvelles-Hébrides. Pour l'historiographie de la décolonisation française, l'indépendance des Nouvelles-Hébrides est un cas unique dans le cadre d'un condominium avec une autre puissance colonisatrice (dans le sens de cogestion). Bien qu'on puisse relier les Nouvelles-Hébrides au Cameroun qui était divisé entre les Français et les Britanniques en 1918 (la France occupait la partie orientale du Cameroun tandis que la Grande-Bretagne occupait la partie occidentale) avant la réunification qui est survenue en 1961, cette comparaison présentera toujours des défauts. Le premier et le plus grand est lié à la gestion de cette colonie : le Cameroun a été divisé pendant plus de quarante ans avant la réunification. Or, les Nouvelles-Hébrides n'ont jamais été divisées entre les Français et les Britanniques et il n'y avait aucune ligne de

démarcation comme dans le cas du Cameroun. Par conséquent, le jour de son indépendance en juillet 1980, il n'y avait aucune réunification aux Nouvelles-Hébrides.

La thèse établit une relation entre les mouvements mélanésiens et les partis politiques mélanésiens des années 1960 et 1970. Souvent, ces partis et mouvements étaient beaucoup plus que des simples groupements à caractère politique; ils représentaient aussi des modes de vie, des idéologies, voire des religions. Cette observation illustre un important défi lié à la rédaction de cette thèse : elle confirme que les peuples mélanésiens des Nouvelles-Hébrides étaient hétérogènes dans tous les sens du terme – ils parlaient des langues et pratiquaient des coutumes qui étaient loin d'être uniformes. Pour compliquer les choses davantage, plusieurs tribus de l'archipel vivaient isolées les unes des autres.

Cette thèse met au premier plan la culture, l'économie, les finances, la politique et les réalités sociales des Nouvelles-Hébrides. Elle se distingue parce qu'elle englobe plusieurs aspects de la vie quotidienne aux Nouvelles-Hébrides pour créer une vue d'ensemble inconnue à ce jour. De surcroît, la thèse affirme que les Nouvelles-Hébrides étaient connectées aux autres possessions françaises et britanniques éparpillées à travers le monde. Par exemple, aux derniers jours du condominium, une ancienne colonie britannique, la Papouasie Nouvelle-Guinée, a prêté main forte pour stopper l'insurrection et ramener la paix à l'archipel.

En ce qui concerne la structure de la thèse, celle-ci est divisée en cinq chapitres. Le premier chapitre, après avoir fait un survol des années 1920, 1930 et 1940, s'attarde principalement sur les années 1950 et 1960 et les premières avancées politiques de la communauté mélanésienne. Le deuxième chapitre se concentre principalement sur la première moitié des années 1970 et la fondation de différents partis politiques. Le troisième chapitre analyse les années 1975 à 1977 et parle en détail des débuts de la vie politique dans la colonie, en particulier tels que perçus dans le déroulement de différentes élections aux Nouvelles-Hébrides. Le quatrième chapitre examine les années 1978 et 1979. Il évoque en grande partie les préparatifs pour l'indépendance. Enfin, le cinquième chapitre, se concentre sur l'année 1980 et le désordre qui a précédé la proclamation de l'indépendance en juillet 1980. Il révèle aussi les défis qui ont marqué les premières semaines et les premiers mois du jeune pays désormais connu sous le nom de Vanuatu.

CHAPITRE 1^{er}. Les premiers signes de mécontentement mélanésien

Le premier chapitre dresse un bilan des multiples problèmes qui ont touché les Nouvelles-Hébrides aussi bien avant qu'après la Seconde Guerre mondiale. Cette guerre occupe une place importante dans l'histoire des Nouvelles-Hébrides à cause de l'impact durable qu'elle a eu sur la colonie. Bien que la thèse braque surtout les projecteurs sur la période de 1945 à 1980, il est nécessaire de considérer, quoique brièvement, certains enjeux d'avant 1939. Cette analyse révèle que les Nouvelles-Hébrides n'étaient plus les mêmes après 1945. La Seconde Guerre mondiale est associée à la présence des milliers de soldats américains qui ont changé la mentalité et les priorités des Mélanésiens pour toujours. Ce chapitre, entre autres, examine les éléments par lesquels les Américains ont apporté cette évolution dans la culture et la société mélanésiennes. Après 1945, il n'était plus possible de défaire le legs laissé par les Américains. Ce constat mène à une période de plusieurs changements dans les années 1950 et 1960. Au cours de ces deux décennies, l'engrenage se met en marche qui introduit les préparatifs pour l'indépendance en 1980.

Alors que l'avenir politique des Nouvelles-Hébrides semblait encore incertain durant une bonne partie des années 1950, l'élection du général de Gaulle à la présidence de la République en 1959 marqua un tournant décisif¹⁷⁵. En quelques années, cette personnalité est devenue le symbole de la détermination française de rester dans l'archipel. Cette volonté de rester se heurtait à une plus grande volonté de la part des Mélanésiens de prendre leurs distances vis-à-vis des Européens. L'affrontement allait se concentrer sur la question des terres. Selon Howard Van Trease, la terre « constituait une partie vitale et intégrale de la culture mélanésienne, étant associée à l'identité, la spiritualité et la capacité de produire »¹⁷⁶. Les traditions orales étaient à la base des principes liés au régime foncier¹⁷⁷. Certes, la terre en soi incarne la complexité de la culture mélanésienne. Pour les Européens qui ont colonisé les

¹⁷⁵ Mohamed-Gaillard, *l'Archipel de la puissance ? op. cit.*, p. 60.

¹⁷⁶ Van Trease, *op. cit.*, p. 3.

¹⁷⁷ Selon Barak Sopé, le régime foncier européen était basé sur des formalités juridiques tandis que le régime foncier des Mélanésiens devait être malléable à cause des complexités d'un groupe ou des liens de parenté associés à la terre. Voir Sopé, *op. cit.*, p. 10.

Nouvelles-Hébrides sans connaissance de ce fait, la question foncière était souvent à l'origine des tensions qui voient le jour à partir des années soixante. Cette affirmation est surtout pertinente pour les Français, qui, dès la fin du dix-neuvième siècle, étaient déterminés à établir une colonie de peuplement et d'agriculture aux Nouvelles-Hébrides. Pour arriver à leurs fins, la terre était de première importance. Le premier chapitre retrace les différentes formes de résistance mélanésienne face à la présence européenne dans l'archipel. De surcroît, il explique les ressentiments qui émergent à cause de la question foncière et avance l'idée que la question foncière a contribué considérablement à la naissance de la vie politique des Mélanésiens aux Nouvelles-Hébrides.

Les années 1960 ont aussi inauguré d'importants changements politiques dans l'archipel. Témoignage de nombreuses tentatives de trouver un terrain d'entente entre la France et la Grande-Bretagne, la conférence de Londres de 1966 constitue un moment marquant de cette décennie. Un thème sous-jacent de ce chapitre est l'obstination des Français à maintenir le statu quo – deux traits qui ont empêché toute évolution de l'archipel. Par conséquent, les Nouvelles-Hébrides ont peu changé sur le plan politique depuis 1906. Au cours des années 1960, l'enseignement était utilisé comme outil par les deux métropoles pour gagner l'appui de la population locale¹⁷⁸. Sur le plan social, l'émigration des Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides vers la Nouvelle-Calédonie a eu des conséquences considérables. Plusieurs industries locales, ayant besoin d'un effectif considérable et stable, en ont indéniablement souffert. Ces lacunes ont marqué la période d'avant-guerre.

I. La période d'avant-guerre

Il est important d'étudier la question de la main-d'œuvre aux Nouvelles-Hébrides, car il s'agit d'un thème qui a perturbé l'archipel pour une bonne partie de son existence. Dès la fin du dix-neuvième siècle, les Nouvelles-Hébrides ont constitué un réservoir de main-d'œuvre dans lequel « les Français ont puisé modestement pour leurs besoins limités en Nouvelle-Calédonie

¹⁷⁸ Jusqu'en 1959, pratiquement aucune dépense n'a été faite ni par la France, ni par la Grande-Bretagne en ce qui concerne l'enseignement aux Nouvelles-Hébrides. Jusqu'à cette date, l'enseignement était presque exclusivement l'œuvre des missionnaires. Voir Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 49.

à la grande différence des Britanniques qui en raison des nombreuses demandes de travailleurs faites par Queensland en Australie, les Samoa et les îles Fidji, y ont puisé abondamment »¹⁷⁹. Cela dit, dès le début du vingtième siècle, ce recrutement a connu un ralentissement : la population mélanésienne des Nouvelles-Hébrides fut décimée par des maladies (lèpre, tuberculose, syphilis)¹⁸⁰ et leur paresse et peur vis-à-vis des blancs a rendu le recrutement des travailleurs aux Nouvelles-Hébrides presque impossible¹⁸¹. Des tentatives de recruter de la main-d'œuvre mélanésienne provenant d'autres îles de l'archipel furent aussi vaines¹⁸². Il y avait aussi une conséquence plus grave liée à l'indisponibilité des travailleurs mélanésiens pour le travail : sans effectifs, toutes tentatives de développement de l'économie des Nouvelles-Hébrides furent suspendues. Il est intéressant de noter que dans la Convention du 20 octobre 1906, vingt-six articles sur soixante-huit étaient consacrés à la question du recrutement¹⁸³. Face à la dépopulation fulgurante de certaines îles, le recrutement ne pouvait être désormais effectué

¹⁷⁹ Déjà en 1889, 20 000 Mélanésiens originaires des Nouvelles-Hébrides œuvraient sur les exploitations du Queensland et des îles Fidji. Voir ANOM, archives rapatriées, Nouvelles-Hébrides, série G34, rapport sur la main-d'œuvre aux Nouvelles-Hébrides, auteur et date non indiqués.

¹⁸⁰ Selon Keith Woodward, au début du vingtième siècle, la population mélanésienne aux Nouvelles-Hébrides était à son plus bas niveau : entre 40 000 et 50 000 personnes. Voir Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 17.

¹⁸¹ ANOM, archives rapatriées, Nouvelles-Hébrides, série G34, rapport sur la main-d'œuvre aux Nouvelles-Hébrides, auteur et date non indiqués.

¹⁸² À cet égard, les Français ont recruté un plus grand nombre d'ouvriers mélanésiens que les Britanniques pour leurs plantations dans l'archipel. Malgré le fait d'avoir recruté beaucoup de Mélanésiens pour leurs projets en Australie et aux Fidji, selon la loi relative à la protection des îles pacifiques britanniques de 1872 et 1875 (UK Pacific Islands Protection Act of 1872 and 1875), le recrutement par des colons britanniques d'ouvriers mélanésiens pour le travail dans l'archipel fut strictement interdit à moins que le Haut-Commissaire a délivré des permis de recrutement, chose qu'il a rarement fait. Par conséquent, il n'est guère surprenant qu'en février 1865, des colons britanniques de Tanna ont déposé une demande officielle auprès du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie exigeant l'annexion complète des Nouvelles-Hébrides par la France. Voir Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 20.

¹⁸³ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 70.

que par une personne munie d'un permis de recrutement valable pour un an¹⁸⁴. De plus, les contrats étaient d'une durée de trois ans au maximum et chaque travailleur était obligé d'être muni d'un livret individuel d'engagement où étaient mentionnées les formalités de l'engagement¹⁸⁵. En bref, ces mesures ont mis fin au régime du recrutement forcé qui existait auparavant.

Il fallait donc chercher ailleurs pour trouver cette main-d'œuvre indispensable. C'est l'Indochine qui a répondu à l'appel¹⁸⁶. Depuis ses tout débuts en 1920 où seulement 150 Indochinois sont arrivés aux Nouvelles-Hébrides¹⁸⁷, cette immigration augmenta rapidement. Déjà en 1929, 5 515 Indochinois sont arrivés dans l'archipel¹⁸⁸. Au total, en 1929, il y avait environ 6 000 ouvriers indochinois aux Nouvelles-Hébrides, y compris 1 200 femmes et 1 000 enfants¹⁸⁹. Certaines conditions en Indochine ont aussi agi comme facteurs de répulsion incitant ces ouvriers à chercher un meilleur avenir loin de leur pays d'origine : famine, pauvreté, insécurité, chômage¹⁹⁰. D'habitude, ces ouvriers étaient employés dans les nombreuses plantations françaises de l'archipel¹⁹¹. Pendant la crise des années 1930 à 1936 qui a provoqué

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 71.

¹⁸⁶ Initialement, c'est la maison Ballande qui a négocié avec le gouvernement général de l'Indochine pour assurer la venue des premiers ouvriers indochinois. C'est aussi la maison Ballande qui transportait les ouvriers indochinois de l'Indochine aux Nouvelles-Hébrides. Voir Peggy Roudaut, *op. cit.*, pp. 40-43.

¹⁸⁷ ANOM, archives rapatriées, Nouvelles-Hébrides, série G34, rapport sur la main-d'œuvre aux Nouvelles-Hébrides, auteur et date non indiqués.

¹⁸⁸ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 72.

¹⁸⁹ Naomi Calnitsky, « The Tonkinese Labour Traffic to the Colonial New Hebrides : The Role of French Inter-Colonial Webs », communication orale lors du colloque Indian Ocean World Centre, Université McGill, hiver 2016,

http://www.academia.edu/20370598/The_Tonkinese_Labour_Traffic_to_the_Colonial_New_Hebrides_The_Role_of_French_Inter-Colonial_Webs, consultée le 5 octobre, 2017.

¹⁹⁰ Peggy Roudaut, *op. cit.*, p. 44.

¹⁹¹ Keith Woodward démontre que la présence des Indochinois n'était pas sans problèmes. En 1931, six ouvriers indochinois furent exécutés en public pour avoir tué un colon français. Cet incident est aussi entré dans l'histoire

une chute dans les exportations néo-hébridaises de 50 millions de francs à moins de 10 millions, le principal problème de la main-d'œuvre était son coût¹⁹². Malgré cela, la présence des ouvriers indochinois, quoique dans une mesure plus modeste¹⁹³, a continué.

La crise des années 1930 a néanmoins altéré le colonialisme français aux Nouvelles-Hébrides. Tandis que jusqu'en 1929 les colons ne firent jamais appel aux finances de l'État, la situation change durant les années 1930¹⁹⁴. Avec la crise, les colons s'endettèrent¹⁹⁵. Pour couronner le tout, la période 1930-1932 fut marquée par de nombreux cyclones violents : dix-sept furent comptabilisés¹⁹⁶. La plupart des compagnies françaises créées pendant les années 1920 (pour n'en nommer que quelques-unes, il y avait : la Compagnie immobilière des Nouvelles-Hébrides fondée en 1924, la Compagnie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides

comme le seul cas où la guillotine fut utilisée aux Nouvelles-Hébrides. Voir Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 40.

¹⁹² Le prix de revient d'un ouvrier indochinois était passé de 700 francs en 1920 à 3 200 francs en 1930. Voir Peggy Roudaut, *op. cit.*, p. 94.

¹⁹³ En 1931-1933, beaucoup de travailleurs se trouvaient en fin de contrat et rentraient normalement en Indochine. En 1935, il ne restait plus que 600 Indochinois. Après la fin de la crise, les convois importateurs de main-d'œuvre indochinoise devinrent à nouveau habituels. Voir *Ibid.*, pp. 95 et 120 et Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 40.

¹⁹⁴ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 43.

¹⁹⁵ Obligés de payer une main-d'œuvre fort onéreuse qui les empêchait de rembourser les dettes accumulées face à la chute des prix des produits coloniaux, en février 1931, le gouvernement français fit adopter une loi qui devait sauver à la fois la colonisation individuelle et le commerce français; cette loi autorisait le ministre des Finances et le ministre des Colonies à passer, avec le Crédit National, des conventions pour des prêts à des exploitations agricoles, commerciales ou industrielles. Voir *Ibid.* Une convention intervint le 26 mars 1931 entre le gouvernement et le Crédit National. Voir *Ibid.* Le Crédit National donnait 40 millions destinés à la consolidation des dettes des exploitations industrielle et agricole, sur cette somme, 5 millions, pouvaient être affectés à la remise en état et à l'entretien des plantations. Voir ANOM, archives rapatriées, série G10, rapport succinct sur la colonisation, le commerce et le crédit aux Nouvelles-Hébrides, signature illisible, date non indiquée.

¹⁹⁶ Les cyclones causaient de graves dégâts sur les cultures, notamment les cocotiers, les cacaoyers et les caféiers. Cette situation malheureuse a aussi contribué à la crise économique des années 1930. Voir Peggy Roudaut, *op. cit.*, p. 94.

fondée en 1926, et la Compagnie cotonnière de Vaté fondée en 1927) périclitèrent¹⁹⁷. Malgré les difficultés, la SFNH subsistait. L'État secourut sous forme d'autorisation d'un emprunt à la charge du budget local français des Nouvelles-Hébrides; le capital de la SFNH 8 millions est porté à près de 29 millions de francs¹⁹⁸. En 1935, la SFNH a encore une fois bénéficié de l'aide du gouvernement français¹⁹⁹. À la veille de la Seconde Guerre mondiale et malgré la vente d'un nombre considérable de ses terrains, la SFNH possédait encore 332 108 hectares de terres²⁰⁰. En ce qui concerne le gouvernement français, en 1936 et en pleine crise économique, il revendiquait 657 149 hectares, les cocotiers représentant la principale culture²⁰¹.

Les cocotiers ont permis de récolter le coprah qui était obtenu en séchant la pulpe de la noix de coco. Il s'agissait d'une matière première précieuse pour la préparation de divers produits tels que le savon et la margarine²⁰². À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le coprah constituait l'exportation la plus importante du condominium. Cela dit, la production coloniale diminuait en même temps qu'augmentaient les besoins de la France métropolitaine et au moment où la guerre a commencé, la belle époque de la production de cette denrée semblait bien révolue²⁰³. Ce phénomène était dû à une baisse des cours du coprah qui a fait en sorte que les planteurs « ne prenaient plus souvent la peine de faire la récolte ni d'entretenir la

¹⁹⁷ Ces compagnies ont souvent disparu ou étaient absorbées par la SFNH. Voir ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 43.

¹⁹⁸ Cet emprunt se montait à 10 000 000 de francs. Voir *Ibid.*, p. 36.

¹⁹⁹ Il est important de noter que le gouvernement n'a pas alloué cette aide à la SFNH sans condition. Après avoir reçu 8 300 000 francs de Paris, la SFNH devait entre autres : « céder en toute propriété 160 403 hectares de ses terrains, renoncer à la partie des terrains bordant le rivage dont elle conservait la propriété, renoncer au droit d'exploiter des mines sur ses terrains, renoncer à ses droits sur le maintien d'une zone étendue de trois milles et transformer ses actions en titres nominatifs ». Voir *Ibid.*, p. 37.

²⁰⁰ *Ibid.*

²⁰¹ *Ibid.*, p. 46.

²⁰² *Ibid.*, p. 55.

²⁰³ *Ibid.*

plantation »²⁰⁴. Par conséquent, les cours du coprah qui étaient en 1937 de 2 550 francs la tonne avaient, en novembre 1938, baissé de 32 %²⁰⁵. Cette tendance à la baisse, entamée dès la fin des années 1920, est aussi reflétée en examinant la valeur des exportations de la colonie. En 1934, les exportations se montaient à 6 189 013 francs, soit une baisse de 43 166 577 francs par rapport à 1927²⁰⁶. Elles n'étaient plus que le huitième de ce qu'elles étaient en 1928²⁰⁷. Malgré un certain redressement constaté dès 1938 (les exportations pour l'année 1938 se montaient à 20 315 661 francs), seulement 11 448 tonnes de coprah ont été exportées en 1938²⁰⁸. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, il faut dire que le commerce des Nouvelles-Hébrides commençait tout juste à se remettre après une grave crise économique.

Cela dit, aux Nouvelles-Hébrides, les Français avaient amassé de plus importants intérêts économiques que les Britanniques. Initialement, les Britanniques espéraient pouvoir établir une colonie de peuplement à Havannah Harbour sur la côte ouest de Vaté²⁰⁹. Pour plusieurs raisons (la prévalence du paludisme, un climat défavorable ainsi que le désintérêt du gouvernement britannique), Havannah Harbour a connu une existence éphémère²¹⁰. À partir du début du vingtième siècle, les colons français étaient plus nombreux que leurs homologues britanniques.

²⁰⁴ *Ibid.* Pendant les années 1930 à 1934, plusieurs plantations furent aussi abandonnées. La productivité a aussi été amoindrie à cause des erreurs humaines. Le problème est que les planteurs avaient entrepris sur le même sol des cultures mixtes, c'est-à-dire qu'ils avaient d'abord planté des cocotiers et en attendant les huit ou neuf années requises à la croissance de l'arbre pour produire du coprah, ils avaient ajouté des caféiers et cacaoyers qui, étant des cultures annuelles, ont épuisé la terre. Voir Peggy Roudaut, *op. cit.*, p. 92.

²⁰⁵ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 56.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 91.

²⁰⁷ La chute des prix pour le coprah était plus grave que pour les autres produits exportés (cacao, coton, café). En 1934, on payait pour le coprah 266 francs la tonne alors que quelques années avant il valait dix fois plus. Voir *Ibid.*, p. 92. En 1934, seulement 9 638 tonnes de coprah ont été exportées. Voir *Ibid.*, p. 91.

²⁰⁸ Le redressement est évident en constatant qu'en 1934, seulement 6 939 tonnes de coprah ont été exportées. Le chiffre de 11 448 tonnes pour 1938, malgré son infériorité par rapport à l'année 1937, était bien supérieur aux années précédentes. Voir *Ibid.*, p. 94.

²⁰⁹ Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman*, *op. cit.*, p. 19.

²¹⁰ *Ibid.*

En 1920, il y avait 656 sujets français dans l'archipel et seulement 272 ressortissants britanniques; dès 1939, les Français étaient dix fois plus nombreux que les Britanniques²¹¹. Selon Robert Aldrich, avant la Seconde Guerre mondiale, la France était responsable de 90 % des exportations néo-hébridaises et elle était à l'origine du deux tiers des importations²¹². En examinant l'année 1938 de plus près, le commerce général (importations et exportations confondues) s'élevait à 39 407 000 francs²¹³. De cette statistique, la part de la France était de 34 117 462 francs tandis que celle de la Grande-Bretagne était de 5 505 198 francs²¹⁴. En ce qui concerne les importations pour l'année 1938, elles se sont élevées à 19 092 000 francs²¹⁵. En ce qui concerne la part de chaque métropole, la France accaparait 14 224 000 francs alors que la Grande-Bretagne assumait 5 194 000 francs²¹⁶. Dans le domaine de la navigation, la France avait aussi le dessus par rapport aux Britanniques. En 1938, cinquante-huit navires sont entrés dans les ports néo-hébridais. Tandis que trente-quatre de ces navires étaient français, seulement quatorze appartenaient aux Britanniques²¹⁷. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, c'est la France qui avait le dessus par rapport aux Britanniques dans plusieurs aspects concernant les Nouvelles-Hébrides.

II. De la Seconde Guerre mondiale à la guerre froide

Le 20 juillet 1940, Henri Sautot, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, fut l'un des premiers à rallier la Nouvelle-Calédonie (et donc les Nouvelles-Hébrides) aux Forces françaises

²¹¹ *Ibid.* Les Français possédaient aussi beaucoup plus de terres que les Britanniques. En 1906, la SFNH possédait 776 843 hectares de terres tandis que les colons anglais n'avaient que 87 000 hectares. Voir ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 28.

²¹² Aldrich, *op. cit.*, p. 198.

²¹³ ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 93.

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ *Ibid.*, p. 95.

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ *Ibid.*, p. 98.

libres du général de Gaulle²¹⁸. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie et dans une moindre mesure les Établissements français de l'Océanie (appelés ensuite Polynésie française) ont été d'abord « des digues protégeant l'Australie et la Nouvelle-Zélande de l'offensive japonaise, et ensuite des bases de reconquête du Pacifique par les Américains »²¹⁹. 394 personnes originaires de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ont été enrôlés dans le Bataillon du Pacifique qui a participé aux combats de Bir-Hakeim, d'El Alamein, de la campagne d'Italie et de la libération de Toulon. Sur le monument aux morts de Nouméa, il y a soixante-quatorze noms de Calédoniens et de Néo-Hébridais²²⁰. En ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides, le ralliement a fait en sorte que le commerce avec la France s'interrompit en 1940 pour ne reprendre qu'en 1946²²¹. Cela dit, les Nouvelles-Hébrides sortirent plus fort de la Seconde Guerre mondiale. Cette guerre a entraîné l'arrivée de quelques centaines de milliers de soldats américains sur le sol néo-hébridais²²². Dans un archipel qui était relativement peu développé avant 1940, à Santo, les Américains ont construit un grand camp d'aviation et de ravitaillement qui comprenait trois aérodromes, deux pistes d'atterrissage, un

²¹⁸ Selon Jean-Marc Regnault et Ismet Kurtovitch, aux Nouvelles-Hébrides et en Nouvelle-Calédonie, les questions économiques ont largement primé sur toutes les autres raisons de se rallier au général de Gaulle. Voir Jean-Marc Regnault et Ismet Kurtovitch, « Les ralliements du Pacifique en 1940 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49 : 4, octobre-décembre 2002, p. 85. « La peur de manquer de ravitaillement ou de ne pouvoir écouler les produits n'est qu'un des éléments aboutissant au choix de la France libre ». Voir *Ibid.*, p. 86.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 71.

²²⁰ *Ibid.*, p. 72.

²²¹ Geslin, « Les Nouvelles-Hébrides : problèmes économiques et politiques d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 226.

²²² La présence américaine était due à l'offensive japonaise en Asie. Après avoir débordé Singapour et les Indes néerlandaises, les Japonais menaçaient directement l'Australie. Par conséquent, les Nouvelles-Hébrides constituèrent un des maillons de la chaîne de résistance que les Alliés s'efforçaient de construire pour endiguer la poussée ennemie. Voir ANF, carton C//16287, Assemblée de l'Union française, annexe au procès-verbal de la séance du 8 décembre 1953. Jusqu'à leur arrivée, les autorités à Port-Vila ne purent former qu'un peloton de cent volontaires. Voir ANOM, archives rapatriées, série G10, « La France combattante dans le Pacifique », Conférence donnée par l'Amiral G. Thierry d'Argenlieu sous les auspices de l'Alliance française au Hyde Park Hotel, le 9 mars 1943.

arsenal naval, plus de cinquante kilomètres de route, six wharfs et une cale sèche²²³. « Ils introduisirent également des bulldozers, camions tout terrain et construisirent des barges de débarquement »²²⁴. Pour la première fois dans son histoire, l'archipel avait une vie sociale et nocturne au sens moderne du terme grâce à la construction de nombreux restaurants et cinémas. L'électricité, l'eau courante et un système téléphonique furent aussi introduits dans l'archipel. Pour la population locale, la présence des troupes américaines a été synonyme d'opportunités d'emploi. Environ dix mille Mélanésiens, soit un quart de la population à l'époque, ont travaillé pour les Américains en tant que débardeurs, contractuels ou domestiques. Grâce à l'armée américaine, « grande consommatrice de tout ce qui était à vendre mais surtout les spiritueux », la vente de l'alcool clandestin a aussi été très rentable pour la population locale²²⁵. Comme on le verra plus loin, un certain sentiment pro-américain est resté dans l'archipel jusqu'à l'indépendance.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Nouvelles-Hébrides ont appris à se fier à un autre jeune pays – l'Australie. En 1942, l'Australie fournissait 91 % des importations et absorbait 41 % des exportations²²⁶. Pour l'Australie, qui attachait une grande importance aux Nouvelles-Hébrides depuis la fin du dix-neuvième siècle²²⁷, la Seconde Guerre mondiale a souligné l'importance stratégique de cet archipel pour l'Australie. « Des déclarations publiques ont été faites à cet égard (déclaration au Parlement australien par le ministre des Affaires étrangères en octobre 1943 et l'accord Anzac de 1944) pour exprimer l'espoir que les Nouvelles-Hébrides viendraient un jour sous un contrôle australien »²²⁸. Au lieu de prendre la position du

²²³ Aldrich, *op. cit.*, p. 200.

²²⁴ Peggy Roudaut, *op. cit.*, p. 127.

²²⁵ Selon un résident de Port-Vila, Jean-Marc Colardeau, les Américains ont aussi assaini l'archipel. De surcroît, avec les Américains qui sont venus avec des médecins, certains résidents des Nouvelles-Hébrides ont aussi reçu pour la première fois dans leurs vies de l'aide médicale. Voir Delpech et Bellaïche, *op. cit.*, p. 45.

²²⁶ Geslin, « Les Nouvelles-Hébrides : problèmes économiques et politiques d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 226.

²²⁷ En 1877, il y eut une grande manifestation à Melbourne au cours de laquelle les Australiens réclamèrent que leur gouvernement prenne possession de l'archipel. Voir ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 17.

²²⁸ Geslin, « Les Nouvelles-Hébrides : problèmes économiques et politiques d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 236.

gouvernement français, la SFNH a compliqué la situation davantage. Déjà en 1921, la SFNH a proposé de vendre 750 000 hectares pour 500 000 Livres Sterling à l’Australie dans une proposition envoyée au Premier ministre australien – Billy Hughes²²⁹. Le gouvernement français a évoqué sa désapprobation quant à la vente²³⁰ bien que la SFNH n’était nullement obligée de respecter ses vœux²³¹. En fin de compte, le gouvernement australien a refusé l’offre de la SFNH²³². Néanmoins, les agissements de la SFNH ont contribué à un certain manque de confiance de Paris à son égard.

Les efforts de l’Australie de maintenir, voire d’accroître, son influence aux Nouvelles-Hébrides étaient continuels dans la période d’après-guerre. Le 24 août 1950, le *Foreign Office* soulignait dans un aide-mémoire adressé à l’ambassade française à Londres l’intérêt stratégique

²²⁹ La Presse Coloniale, « Va-t-on laisser vendre à l’Australie une partie des Nouvelles-Hébrides », 15 novembre, 1921, auteur non indiqué.

²³⁰ « Dans *Le Temps* du 10 novembre 1921 paraissait un démenti du ministère des Colonies qui a insisté qu’à aucun moment, le ministère n’a été saisi d’un projet de vente à l’Australie des immeubles appartenant à la SFNH ». Voir ANOM, archives privées, carton 100 APOM/705, lettre de J. Chailley à Maurice Raynaud, Président du Groupe Colonial de la Chambre des Députés, le 19 septembre, 1921.

²³¹ Depuis le 20 octobre 1911, la SFNH a résumé sa liberté d’action totale n’étant plus soumise à aucune obligation de respecter les vœux du gouvernement français. Voir ANOM, archives privées, carton 100 APOM/705, « France opposes deal with Australia », *Morning Post*, correspondant spécial, 19 novembre 1921. Pour retracer un bref historique de discordes entre la SFNH et le gouvernement français, le contrat de 1894 qui a contribué à la création de la SFNH a pris fin en 1909. Le ministre des Colonies, par lettre du 28 juin 1911, a notifié à la SFNH la rupture des pourparlers engagés en vue de renouvellement dudit contrat. Voir ANOM, archives privées, carton 100 APOM/705, extrait de la lettre adressée le 19 novembre 1921 par l’Union coloniale française à Maurice Raynaud, Président du Groupe Colonial de la Chambre des Députés. Cette décision fut motivée par le refus de la SFNH d’accepter le droit de préemption éventuel de l’État sur la moitié du domaine de la SFNH et par l’interdiction de la vente des terres sans l’autorisation du gouvernement. Voir *Ibid.*

²³² Le refus fut la conséquence de la volonté des Français d’importer de la main-d’œuvre asiatique dans l’archipel que l’Australie et la Grande-Bretagne opposaient. Les Australiens regrettaient aussi la disparition progressive de la race mélanésienne nécessaire pour justifier la présence des missionnaires dans l’archipel. Voir *The Times*, « New Hebrides For Sale: Australian government holds back », 5 novembre 1921, correspondant du journal.

que représentaient pour l’Australie les Nouvelles-Hébrides et justifiait par là une proposition de transfert à ce pays des droits britanniques dans le condominium²³³.

« Après consultation du ministère de la France d’Outre-mer, c’est le 31 mars 1951 que fut donnée, par l’intermédiaire du représentant français à Londres, une réponse à l’aide-mémoire du Foreign Office : le gouvernement français se déclarait disposé à examiner le projet de transfert des droits britanniques dans le condominium à l’Australie mais faisait part de son désir de voir entamer un accord à ce sujet et des conversations avec le gouvernement australien afin de mieux comprendre les intentions de celui-ci sur l’orientation qu’entendait donner dans le futur Canberra au régime condominial »²³⁴.

Dès le mois de juillet 1951, l’Australie a fait savoir qu’elle ne serait pas opposée à l’idée d’un partage territorial des Nouvelles-Hébrides entre la France et l’Australie²³⁵. Toutefois, le gouvernement français a refusé avec fermeté cette proposition²³⁶. Le statu quo a donc persisté.

Au cours des années 1950, les Nouvelles-Hébrides avaient été relativement négligées par les deux métropoles²³⁷. Cela dit, la guerre froide a sans doute laissé son empreinte sur

²³³ Voir AD, série Asie-Océanie, 1944-1955, carton 1 Nouvelles-Hébrides, note sur les visées australiennes sur le condominium des Nouvelles-Hébrides, projet de partage de cet archipel, ministère des Affaires étrangères, 31 juillet 1951.

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ AD, série Asie-Océanie, 1944-1955, carton 1 Nouvelles-Hébrides, lettre du ministre des Affaires étrangères à M. le ministre de la France d’outre-mer, le 30 juillet 1961.

²³⁶ Selon le gouvernement français, un partage de l’archipel céderait à l’Australie les îlots situés à l’extrême nord de l’archipel et des îles les plus méridionales. La France était opposée à ce plan de partage car les îles méridionales bénéficiaient d’un climat plus favorable que les autres régions des Nouvelles-Hébrides étant situées sur la route joignant l’actuel condominium à la Nouvelle-Calédonie. En ce qui concerne les îles du nord, la proximité de celles-ci aux îles Salomon n’était pas un point négligeable pour la France. Il paraissait vraisemblable à l’époque que l’Australie recevrait de la Grande-Bretagne la charge de l’administration des îles Salomon menant à plus d’abandons des droits français dans le groupe Bank et Torres. Par conséquent, la France était opposée à tout plan de partage de l’archipel. Voir AD, série Asie-Océanie, 1944-1955, carton 1 Nouvelles-Hébrides, note sur les visées australiennes sur le condominium des Nouvelles-Hébrides, projet de partage de cet archipel, ministère des Affaires étrangères, 31 juillet 1951.

²³⁷ Mohamed-Gaillard, *l’Archipel de la puissance ? op. cit.*, p. 60.

l'archipel. Craignant une intrusion de l'influence communiste en provenance de l'Asie, les autorités françaises ont commencé à redouter la minorité vietnamienne²³⁸ dans le Pacifique français, y compris aux Nouvelles-Hébrides²³⁹. Étant donné que la plupart des Vietnamiens aux Nouvelles-Hébrides appuyaient les nationalistes qui luttèrent pour l'indépendance de leur patrie, les autorités françaises voulaient tout faire pour éviter que « les puissances anglo-saxonnes ne profitent de cette agitation pour contester la présence française dans le Pacifique »²⁴⁰. Dans un contexte de guerre d'Indochine puis de combats entre les deux Vietnam, « la France tenta d'écarter des Nouvelles-Hébrides la population vietnamienne »²⁴¹. Aux Nouvelles-Hébrides, il y avait d'autres motifs d'inquiétude. Par exemple, « la presse australienne signalait que la défaite française à Dien Bien Phu avait donné lieu à des scènes de jubilation de la part d'une partie des Vietnamiens des Nouvelles-Hébrides »²⁴². De surcroît, à Santo où vivaient la plupart des Vietnamiens du condominium, la situation était évoquée sous des titres inquiétants tels la « Petite Indochine dans le Pacifique » ou « L'enfer des Mers du sud »²⁴³.

Tout au long de la guerre du Viêt Nam qui commença en 1955, la population vietnamienne des Nouvelles-Hébrides réclamait son rapatriement. « Mais, la partition du Vietnam constituait un obstacle à ces retours »²⁴⁴. Pour compliquer les choses davantage, « les Vietnamiens des Nouvelles-Hébrides étaient en grande partie originaires du Tonkin et ils

²³⁸ Le terme « indochinois » ne peut plus être utilisé après 1946. Après la guerre d'Indochine qui a duré de 1946 à 1954, l'Indochine a cessé d'exister en tant que colonie française. La fin de cette guerre a mené à l'indépendance du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Aux fins de cette thèse, la plupart des personnes caractérisées par le terme « indochinois » pour la période d'avant 1945 aux Nouvelles-Hébrides étaient en fait des Vietnamiens.

²³⁹ *Ibid.*, p. 199. Même à la fin 1962 et au début de 1963, il a été signalé que des brochures et livres d'inspiration communiste en provenance de Moscou via Hanoi circulaient parmi la population vietnamienne malgré les saisies effectuées par les services conjoints. Voir SHD, archives historiques, carton 12H9, synthèse de renseignements intérieurs valable pour la période du 15 décembre 1962 au 15 mars 1963, vu et approuvé par le Colonel Barboteu, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe du Pacifique, le 6 avril 1963.

²⁴⁰ Mohamed-Gaillard, *l'Archipel de la puissance ? op. cit.*, p. 199.

²⁴¹ *Ibid.*

²⁴² *Ibid.*, p. 201.

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ *Ibid.*

demandaient leur rapatriement en république démocratique du Vietnam Nord, ce qui suscitait les récriminations de la république du Vietnam Sud, seul Vietnam reconnu par la France »²⁴⁵. Après des négociations longues et délicates entre Paris, Hanoi et Saigon, un accord fut conclu le 4 juin 1960. Appelé l'accord Chambon (nommé en l'honneur du diplomate et résistant français Albert Chambon), ce texte engageait le Vietnam Nord à « accueillir tous les Vietnamiens des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie qui en faisaient librement la demande »²⁴⁶. Par conséquent, la plupart des Vietnamiens aux Nouvelles-Hébrides ont regagné leur patrie au cours des années 1960²⁴⁷.

Après la Seconde Guerre mondiale, « une fantastique hausse des cours mondiaux du coprah a fait en sorte que l'abondance était à nouveau à portée de main »²⁴⁸. Pour la période allant de la fin des années 1940 au milieu des années 1950 (et grâce en partie à la guerre de Corée), la production du coprah a augmenté tant en volume qu'en valeur²⁴⁹. Selon Stephen Henningham, pour les colons français des Nouvelles-Hébrides, les années 1950 (et surtout la première moitié de cette décennie) furent une sorte d'âge d'or où l'objectif français de créer une colonie de peuplement a été presque atteint²⁵⁰. Robert Aldrich indique que dans l'après-guerre, le coprah était de plus en plus produit par des Mélanésiens²⁵¹. Dès le début des années 1950, les Mélanésiens ont produit plus que la moitié de tout le coprah provenant des Nouvelles-Hébrides²⁵². Cela dit, il y avait toujours une pénurie d'effectifs. En bref, il fallait vite trouver des remplacements pour les ouvriers indochinois. Afin de pallier le manque de main-d'œuvre et

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 206.

²⁴⁷ Aldrich, *op. cit.*, p. 205.

²⁴⁸ Roudaut, *op. cit.*, p. 136.

²⁴⁹ Après la Seconde Guerre mondiale, il y eut une hausse vertigineuse des cours : la tonne de coprah passa de 3 000 francs au début de 1946 à 10 400 francs dans les premiers mois de 1948. De plus, en 1949, les exportations de coprah vers la France ont atteint 24 800 tonnes comparées à 21 542 tonnes en 1948 et 11 448 tonnes en 1938. Voir ANF, carton C//16240, Assemblée de l'Union française, annexe au procès-verbal de la séance du 22 juin 1950 et Yves Geslin, « Les Nouvelles-Hébrides : problèmes économiques et politiques d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 224.

²⁵⁰ Henningham, *op. cit.*, p. 28.

²⁵¹ Aldrich, *op. cit.*, p. 205.

²⁵² *Ibid.*

pour affirmer la présence française dans l'archipel, les autorités métropolitaines envisagèrent l'installation de Wallisiens et de Tahitiens²⁵³. Une vingtaine d'ouvriers italiens sont même venus²⁵⁴. Malgré ces efforts, les ouvriers aux Nouvelles-Hébrides étaient toujours en quantité insuffisante. Après la fin du boom, la situation semblait de nouveau peu réjouissante. Pour reprendre les paroles de Joël Bonnemaïson, « les colons avaient cessé de croire en leur propre avenir »²⁵⁵. Les grandes compagnies ont décidé de ne plus continuer à faire des affaires aux Nouvelles-Hébrides²⁵⁶. Pour rajouter l'insulte à l'injure, en décembre 1959, un cyclone dévastateur a ravagé l'archipel²⁵⁷. Cela dit, les maux économiques n'étaient pas synonymes de revers politiques pour les Mélanésiens.

En résumé, avant les percées politiques des années 1950 et 1960, les Nouvelles-Hébrides étaient très isolées et sans importance réelle pour les deux métropoles. Pendant que les deux métropoles étaient plutôt indifférentes quant aux Nouvelles-Hébrides, l'Australie a ouvertement manifesté son intérêt pour l'archipel. La Seconde Guerre mondiale a donné un nouvel élan à la colonie ainsi qu'un aperçu du mode de vie occidental. Pour les Mélanésiens, la situation change considérablement dans les années 1950. Par conséquent, à partir des années 1950, les Français ont commencé à s'intéresser davantage aux Nouvelles-Hébrides.

III. Les premières victoires politiques des Mélanésiens (les années 1950 et 1960)

En mars 1954 eut lieu à Honiara aux îles Salomon une réunion entre les Hauts-Commissaires et les Commissaires-Résidents. Cette réunion a mené, en 1957, à un arrêté conjoint qui a institué des conseils locaux composés entièrement de Mélanésiens dans

²⁵³ Mohamed-Gaillard, *l'Archipel de la puissance ? op. cit.*, p. 60.

²⁵⁴ Aldrich, *op. cit.*, p. 205. Ces ouvriers italiens, pour la plupart originaires du nord de l'Italie, ont rapidement quitté les plantations pour fonder des entreprises de construction avec lesquelles ils connurent très vite la fortune. Voir Roudaut, *op. cit.*, p. 139.

²⁵⁵ *Ibid.*

²⁵⁶ À titre d'exemple, la maison Burns Philp qui ne voulait pas moderniser son magasin de Port-Vila, disait qu'elle ne croyait plus à ce pays de cyclones et de tremblements de terre. Voir *Ibid.*

²⁵⁷ Jacques Herry, « Jacques Herry: Administrative Officer, 1959-1960 », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, pp. 288-291.

l'archipel²⁵⁸. Le but de ces conseils était d'administrer des sous-circonscriptions territoriales en ce qui concerne les Mélanésiens, d'assurer le respect des lois et règlements et de veiller au maintien de l'ordre public²⁵⁹.

Le 23 avril 1957, à Port-Vila, les Hauts-Commissaires de France et de Sa Majesté britannique ont signé un règlement conjoint portant institution d'un Conseil consultatif provisoire²⁶⁰ aux Nouvelles-Hébrides²⁶¹. Le règlement tire son inspiration à la fois des conseils privés des territoires de la France d'outre-mer et des *Advisory Councils* des colonies britanniques²⁶². Au commencement, ce Conseil était composé des deux Commissaires-Résidents comme co-présidents et de deux membres officiels²⁶³ et douze membres privés nommés par les Commissaires-Résidents (quatre Britanniques, quatre Français et quatre Mélanésiens)²⁶⁴. Le mandat des membres durait un an²⁶⁵. Le Conseil consultatif provisoire s'est réuni pour la première fois en janvier 1958²⁶⁶. Rétrospectivement, le Conseil consultatif

²⁵⁸ ANF, carton 19940219/0014, synthèse des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1967, p. 6.

²⁵⁹ ANF, carton 19840122/8, note sur les Assemblées locales, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, 26 mai 1961, p. 7. Au total, vingt-deux conseils ont été créés dans l'archipel. Voir ANF, carton 19940219/0014, synthèse des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1967, p. 6.

²⁶⁰ Le Conseil consultatif provisoire fut une désignation temporaire pour le Conseil consultatif. Voir Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 1.

²⁶¹ ANF, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 224, note sur le Conseil consultatif, Résidence de France, 6 septembre 1957.

²⁶² ANF, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 224, note sur le Conseil consultatif, Résidence de France, 6 septembre 1957.

²⁶³ Les deux membres officiels étaient le trésorier du condominium et le surintendant des travaux publics. Voir Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides, op. cit.*, p. 18.

²⁶⁴ ANF, carton 19940219/0007, rapport sur le quatrième séminaire de Waigani, les politiques de la Mélanésie et la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, direction des territoires d'outre-mer, 2 juin 1970, p. 8.

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ Après sa fondation en 1957, le Conseil consultatif a connu toute une série de changements. En 1959, le nombre de membres mélanésiens a été augmenté de quatre à huit créant ainsi la parité entre les membres européens et les membres mélanésiens. Voir Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides, op. cit.*, p. 19. En 1964, le nombre de membres privés a été augmenté à vingt (dix Mélanésiens, cinq Britanniques et cinq Français). Voir Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 1. Quatre membres parmi les

provisoire était une grande dérogation du statu quo, car l'existence d'une pareille Assemblée n'était pas prévue dans le Protocole de 1914.

Les premiers signes de résistance mélanésienne étaient des délits commis en représailles des mauvais traitements subis aux mains des Européens. Dès 1890, le planteur britannique George Latour fut assassiné pour ses vues racistes qui interdisaient « tout chien ou négro d'entrer dans sa propriété sous peine de mort »²⁶⁷. En 1891, Peter Sawyer fut également tué à cause d'un conflit concernant la terre. P.C. Greig et ses deux filles adolescentes furent tués à la machette en 1908 à la suite d'un conflit de travail. Dans les années 1920, Ronovuro, un certain roi aspirant de Santo qui, d'après ce qu'on disait, était immortel, fulminait contre la population blanche de son île en ramassant de l'argent pour leur expulsion²⁶⁸. La situation est devenue encore plus tendue lorsque Ronovuro a assassiné le propriétaire de la plantation Clapcott. Malgré le fait que Ronovuro et deux autres hommes furent bientôt exécutés pour l'assassinat de Clapcott, des adeptes de Ronovuro ont continué de militer durant les années 1930 et 1940. Cela dit, les premiers signes de résistance mélanésienne n'étaient ciblés exclusivement que contre les Britanniques à Santo. Sur l'île de Tonga, le chef Samuel Kora fut le premier chef qui a dénoncé le colonialisme²⁶⁹. De même, sur l'île d'Ambrym, la résistance à la présence européenne découlait de l'emprisonnement d'un « chef chrétien », Sale Bani, par la Résidence française en

membres mélanésiens devaient être élus, un par circonscription, par un collège électoral composé de représentants des conseils locaux actifs; les six autres membres mélanésiens étaient toujours nommés par les Commissaires-Résidents. Quatre membres européens (deux Britanniques et deux Français) furent élus par la Chambre de commerce qui fut officiellement ouverte par les deux résidences en juin 1963. Sa première session de travail eut lieu le 3 octobre 1963. Voir « In a nutshell », *Pacific Islands Monthly*, novembre 1963, auteur non indiqué, p. 119. Rétrospectivement, les changements apportés en 1964 ont fait en sorte que le Conseil consultatif était pour la première fois de son histoire un organe consultatif partiellement élu. Enfin, le mandat a été porté à deux ans. Voir ANF, carton 19940219/0007, rapport sur le quatrième séminaire de Waigani, les politiques de la Mélanésie et la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, direction des territoires d'outre-mer, 2 juin 1970, p. 8.

²⁶⁷ Miles, *op. cit.*, p. 64.

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 65.

1914 pour avoir prétendument organisé un boycottage contre les commerçants français locaux²⁷⁰.

L'arrivée des soldats américains fut accompagnée de nouvelles technologies et d'une profusion des emplois ce qui contribua au changement de l'état d'esprit de la population mélanésienne. Les Mélanésiens étaient éblouis par les quantités considérables d'argent qu'avaient les Américains et leurs navires et aéronefs ultramodernes. Pour eux, cette expérience a été bouleversante à tel point qu'ils commençaient à croire dans la venue d'un sauveur d'outre-mer. Ce phénomène a provoqué la création des cultes dont le mouvement John Frum offre le meilleur exemple. Né dans les années 1941-42 sur l'île de Tanna, « l'avant-dernière terre du sud des Nouvelles-Hébrides avec un volcan en activité et une population de 5 712 Mélanésiens en 1941 »²⁷¹, « ce mouvement s'est présenté tout d'abord sous une forme violente : refus de collaborer avec les pouvoirs publics ainsi que mise à l'écart des missionnaires »²⁷². Preuve de son idéalisme, le mouvement assurait que « tout le monde va redevenir jeune et qu'il n'y aura plus de maladies »²⁷³. De plus, les John Frumistes promettaient que chacun aura ce qu'il veut sans être obligé de travailler²⁷⁴. Avec les John Frumistes, il était désormais inutile de continuer à cultiver les jardins, à faire des plantations, à élever des porcs car John Frum fournirait à tous l'argent nécessaire à sa subsistance²⁷⁵.

Le leader du mouvement, John Frum, censé être un homme dans la trentaine et orné d'un costume rouge avec des boutons brillants, prêchait le rejet du christianisme et certains concepts occidentaux comme les devises européennes (on jetait de l'argent à la mer dans la conviction qu'une nouvelle monnaie remplacerait l'ancienne devise)²⁷⁶. « Avec des messagers qui annonçaient l'endroit où il se montrera et incitant les Mélanésiens à venir l'entendre », on

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ ANF, carton 19940165/0037, note sur le mouvement John Frum à Tanna, Patrick O'Reilly, octobre 1948.

²⁷² ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides : rapport politique février 1961, M. Delauney, date non indiquée.

²⁷³ ANF, carton 19940165/0037, note sur le mouvement John Frum à Tanna, Patrick O'Reilly, octobre 1948, p. 2.

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 6.

croyait John Frum en mesure d'éliminer les Britanniques et les Français, accomplissant des miracles dans le cadre de sa mission²⁷⁷. À Tanna, les Européens étaient en grande partie des missionnaires. Connue pour avoir « pacifié » l'île, la mission presbytérienne était de loin la plus ancienne et la mieux assise²⁷⁸. Avec 1 600 communicants, elle groupait ses fidèles en villages qui étaient soumis aux chefs de l'Église²⁷⁹. La mission a imposé à ses adhérents un certain code de conduite : plus de polygamie mais aussi plus de *kava* (boisson locale à effets « euphorisants ») et plus de danses²⁸⁰.

Le mouvement John Frum avait plusieurs objectifs dont le plus important était la restauration des coutumes et des traditions mélanésiennes et l'élimination de la race blanche. Le peuple était convaincu que John Frum était le frère du Président américain ou du roi d'Amérique²⁸¹. En 1943, une piste d'atterrissage fut aménagée pour faciliter l'arrivée de ses fils et soldats en provenance des États-Unis²⁸². Malgré des dizaines d'arrestations et le bannissement de membres du culte (un Mélanésien nommé Manehevi, censé avoir été le vrai John Frum, fut condamné à trois ans d'internement et cinq ans de bannissement), l'incendie de leurs maisons et une grande assiduité de la part de la police pour écraser le mouvement (le mouvement a grandement préoccupé la France et la Grande-Bretagne), les John Frumistes continuaient d'exercer leur foi pendant les années 1940 et 1950, ayant dès 1961, un nombre d'adhérents représentant environ le quatre-cinquièmes de la population de l'île de Tanna²⁸³. Avec ses propres chansons, danses et slogans et la tradition de boire du *kava*, le culte était surtout connu pour ses manifestations pendant lesquelles les adeptes « ont adopté des signes de croix inspirés du geste chrétien et ont élevé des radars et des radios »²⁸⁴.

²⁷⁷ Aldrich, *op. cit.*, p. 30.

²⁷⁸ ANF, carton 19940165/0037, note sur le mouvement John Frum à Tanna, Patrick O'Reilly, octobre 1948, p. 1.

²⁷⁹ *Ibid.*

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 2.

²⁸¹ Aldrich, *op. cit.*, p. 31.

²⁸² Miles, *op. cit.*, p. 105.

²⁸³ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 210, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, rapport politique, février 1961, p. 3.

²⁸⁴ *Ibid.*

Il est important de signaler que le culte « constituait en lui-même une administration locale, son financement provenant du coprah et de la culture d'autres produits commercialisables »²⁸⁵. Avec son propre gouvernement, ce phénomène explique pourquoi les conseils locaux ne pouvaient être créés que dans les régions où le culte n'avait pas ou peu d'influence²⁸⁶. Somme toute, John Frum, bien qu'ayant surtout été une figure mythique (après l'arrestation de Manehevi, plusieurs autres hommes mélanésiens étaient présumés être John Frum et furent arrêtés par la suite), était aussi une entité complexe et développée, résistante aux autorités britannique et française qui n'ont pas réussi à l'éradiquer. À la lumière des missions chrétiennes, on constate que les Mélanésiens étaient peu disposés à perdre leur singularité pour devenir, par le biais de la religion, des sujets « occidentalisés ».

Le mouvement John Frum incarne l'aspiration des Mélanésiens à la grandeur et à un avenir meilleur, le désir d'être les maîtres de leurs propres domaines et la défiance envers les pouvoirs coloniaux. Le mouvement John Frum englobe aussi la notion de « cargo », l'idée qu'un être suprême serait envoyé par les aïeux et avec l'aide des Américains à Tanna sur un fond eschatologique (l'attente d'une parousie finale) et xénophobe (notion que les Blancs de l'île empêchaient le cargo de revenir)²⁸⁷. Mais ce qui est étonnant et unique, c'est la durée du mouvement John Frum, sa capacité à survivre malgré les répressions, alors qu'ailleurs la plupart des autres cargo-cults mélanésiens ont disparu au bout de quelques années²⁸⁸. En résumé, une

²⁸⁵ ANF, carton 19940165/0025, annexe à la synthèse du mois de février 1972 de la Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, document portant sur le culte John Frum et le mouvement Nagriamel, auteur non indiqué.

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 138, document sur le mouvement John Frum et son évolution, Joel Bonnemaïson, date non indiquée.

²⁸⁸ *Ibid.* Il y avait bel et bien d'autres cargo-cults mélanésiens à part le mouvement John Frum. Pour mentionner qu'un exemple, la Malnatco (Malekula Native Company), fondée dans les années d'avant-guerre, avait suscité bien des espoirs en relevant de la recherche d'une forme d'organisation autonome : écoles, hôpitaux, routes dans une zone complètement délaissée par une administration condominiale disposant de peu de moyen et abandonnant les problèmes sociaux aux missions chrétiennes. Toutefois, il n'a pas fallu longtemps avant que la Malnatco se dissout en petites associations locales sans grand avenir et en querelles entre les dirigeants. Voir Jean Guiart, *La Terre est le Sang des Morts*, *op. cit.*, pp. 172-174.

compréhension du mouvement John Frum est nécessaire pour comprendre la place du mouvement Nagriamel dans l'historiographie des Nouvelles-Hébrides.

Bien que les actes de violence perpétrés par des Mélanésiens contre les Européens se soient produits dès la fin du dix-neuvième siècle, plusieurs raisons expliquent la montée des tensions (surtout en ce qui concerne la terre) dans la période suivant la Seconde Guerre mondiale. Fondé en 1906, le Tribunal mixte n'a commencé à travailler sur la question des revendications territoriales qu'en 1927 avant d'être fermé en mai 1941 à cause de la Seconde Guerre mondiale²⁸⁹. Après sa réouverture en 1945, il travaillait lentement, entravé par des problèmes intérieurs antérieurs à la Seconde Guerre mondiale – notamment l'absence d'un Président, l'ambiguïté de son rôle et un manque d'arpenteurs²⁹⁰. Une réforme de la procédure d'immatriculation a également été nécessaire. En 1949, le Tribunal examinait plusieurs demandes d'enregistrement des terres revendiquées sur Santo datant du début du vingtième siècle. Alors que les terres sont traditionnellement revendiquées par des individus français ou des compagnies françaises, la propriété de Luganville, revendiquée par la SFNH, sera au cœur d'une dispute majeure dans les années 1960 qui ouvrira la voie à la création du mouvement Nagriamel²⁹¹.

Au cours des années 1950, il y avait une reprise des phénomènes de confiscation et d'aliénation des terres mélanésiennes par les colons européens²⁹². Alors qu'il n'était pas rare de voir des cas de coopération entre Français et Britanniques pour ce qui est des questions foncières pendant cette décennie²⁹³, dès la fin des années 1960, la question foncière est devenue un point

²⁸⁹ Van Trease, *op. cit.*, p. 91.

²⁹⁰ Les propriétés examinées par le Tribunal mixte furent souvent de grande taille et subdivisées. Ce dernier point a compliqué davantage le travail du Tribunal car celui-ci avait besoin d'approuver chaque propriétaire de chaque subdivision. Voir *Ibid.*, p. 93.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 92.

²⁹² Bernard, *op. cit.*, p. 2.

²⁹³ À la fin des années 1950, les Britanniques étaient inquiets à propos de l'enregistrement d'un vaste domaine sur Malekula et son effet sur la stabilité de la colonie une fois que les Mélanésiens se seraient rendus compte que leur terre avait été aliénée. En 1959, le Commissaire-Résident britannique, J.S. Rennie, a initié une série de discussions avec son homologue français qui ont mené à un rapport sur la question foncière. Voir Van Trease, *op. cit.*, p. 94.

de dissension entre les deux puissances²⁹⁴. Selon Howard Van Trease, cette tendance s'explique surtout par l'arrivée au pouvoir de Charles de Gaulle en 1959 et sa politique de conservation du Pacifique français qui a lentement commencé à se faire entendre dans les années 1960²⁹⁵. Les Nouvelles-Hébrides étaient précieuses pour leur emplacement sur la mappemonde, à proximité de la Nouvelle-Calédonie qui était riche en nickel et de la Polynésie française, vouée à devenir un centre de tests nucléaires. À la fin de son mandat de Résident français aux Nouvelles-Hébrides en octobre 1969, Robert Mouradian a dit que « les instructions qu'il a reçues du général de Gaulle lui stipulaient qu'on reste »²⁹⁶.

En 1951, la propriété Luganville de 13 000 hectares fut immatriculée au nom de la SFNH²⁹⁷. La compagnie a divisé cette terre à des fins de location ou de vente destinées aux planteurs ou aux éleveurs de bovins français qui, dès la fin des années 1950, se mettaient à débroussailler le terrain²⁹⁸. Au début des années 1960, le chef coutumier Paul Buluk a imploré les autorités condominiales d'empêcher l'incursion de nouveaux colons français. Chose peu étonnante, son plaidoyer est tombé dans l'oreille d'un sourd²⁹⁹. En signe de protestation, Buluk

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 108.

²⁹⁵ *Ibid.*

²⁹⁶ Beasant, *op. cit.*, p. 25.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 16.

²⁹⁸ L'élevage du bétail aux Nouvelles-Hébrides a connu ses débuts dès la fin des années 1950, et ce développement a amené une reprise de débroussage par des Européens et le désir d'acquérir de grandes étendues de brousse ayant une valeur monétaire potentielle. Voir ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton RNH 215, note sur le quatrième séminaire de Waigani, les politiques de la Mélanésie et la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, A.G. Kalkoa, date non indiquée, p. 12. Selon Keith Woodward, le défrichage de vastes superficies pour l'élevage du bétail a contribué à la création du Nagriamel. Voir Woodward, *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 55. L'élévation du niveau de vie à travers le monde industrialisé a marqué l'ouverture des marchés pour la viande fraîche et l'élevage du bétail semblait être une bonne proposition commerciale. Ainsi, l'élevage du bétail génère des bénéfices supérieurs au coprah et nécessitait moins de main-d'œuvre lorsqu'on le compare à l'exploitation du coprah. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 16. En 1968, les exportations de viande congelée et de conserves avaient atteint respectivement 117 tonnes et 135 tonnes représentant 5 391 000 FNH et 11 048 000 FNH. Voir ANF, carton 19940169/0071, Accroissement de la production du coprah aux Nouvelles-Hébrides, tome II, ministère des départements et territoires d'outre-mer, juillet 1969, p. 55.

²⁹⁹ Beasant, *op. cit.*, p. 17.

a pénétré sans autorisation dans la propriété pour y construire une maison tout en enlevant les clôtures installées par des colons français, provoquant une dispute entre lui et les planteurs français. Le vrai but de Buluk (et la source du conflit même) était le développement d'une ancienne route américaine pour créer un passage traversant la propriété. Ayant ignoré les avertissements de la SFNH, Buluk fut condamné à six mois avec sursis par le Tribunal français pour bris de clôture et déplacement de bornes³⁰⁰.

Jimmy Stephens³⁰¹ n'était pas indifférent à la situation difficile de Paul Buluk. Né en 1923 à Venue sur l'île de Santo, « Stephens était Mélanésien par sa mère, Sera Patuntun, alors que son père était métis britannique et tongien »³⁰². L'enfance de Stephens fut celle de la misère. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a travaillé comme conducteur de bulldozer pour l'armée américaine³⁰³. « Resté depuis lors ébloui par la richesse des États-Unis », sa capacité de conduire un bulldozer lui a mérité un emploi en Australie pour la période de 1948 à 1950, l'exposant encore davantage aux principes occidentaux. De retour aux Nouvelles-Hébrides, Stephens travailla pour le négociant Donald Gubbay de Santo avant d'être engagé par l'administration britannique comme conducteur de bulldozer³⁰⁴. Toutefois, dès 1960 toutefois, Stephens a connu des temps difficiles ayant subi une grave blessure à la jambe droite dans un accident du travail. Au chômage et aigri par sa situation malheureuse, Stephens n'a jamais été indemnisé par l'administration britannique. Illettré et sans éducation formelle³⁰⁵, il se lance dans les années 1960 dans l'agitation politique. Voici comment il est décrit par la gendarmerie française en août 1967 : « Agitateur dangereux... Individu peu recommandé, de moralité douteuse, auteur de nombreuses escroqueries... Hait les Européens, en particulier les Français... Est à l'origine du mouvement revendicatif des terres par les indigènes... Protégé britannique, semble de ce fait

³⁰⁰ ANF, carton 19940165/0014, note sur le mouvement « Nagriamel », date et auteur non indiqués, p. 2.

³⁰¹ Son nom est également épilé comme Jimmy Stevens. Toutefois, pour assurer la cohérence, l'orthographe Stephens sera utilisée tout au long de ce travail.

³⁰² Bernard, *op. cit.*, p. 36.

³⁰³ ANF, carton 19940165/0037, fiche sur Jimmy Stephens, date et auteur non indiqués, p. 1.

³⁰⁴ Beasant, *op. cit.*, p. 19.

³⁰⁵ Stephens parlait un anglais approximatif sans parler ni comprendre le français. Voir ANF, carton 19940165/0037, fiche sur Jimmy Stephens, date et auteur non indiqués, p. 1.

bénéficier d'une sorte d'immunité qui lui permet de poursuivre sans risque son action subversive »³⁰⁶.

Ce « mouvement revendicatif » était le Nagriamel qui fut fondé en 1964 par Stephens et Buluk. Le nom du mouvement tire son origine de deux feuilles locales : *namele*, symbolisant le Droit coutumier, et *nagria*, symbolisant le peuple³⁰⁷. Le nom du mouvement caractérisait sa base idéologique et un retour au style de vie mélanésien – *kastom*³⁰⁸. Le mouvement est devenu officiel en 1965 lorsque fut proclamé dans l'arrière salle d'un bar de Luganville l'*Act of Dark Bush*, dont le but était d'énoncer le principe de la restitution des terres mélanésiennes annexées et contester tout développement des plantations de colons français³⁰⁹. Ce mouvement, comme le mouvement John Frum, avait également adopté certains éléments messianiques. Par exemple, Stephens a fait éditer un calendrier le montrant dans sa gloire devant une poignée de fidèles et exposant le drapeau du Nagriamel³¹⁰. En bref, le mouvement s'opposait à la prise des terres par les Européens. Pour étendre le mouvement, Stephens délégua des représentants à travers l'archipel pour trouver de nouveaux adeptes; effort qui remportera beaucoup de succès. Dès 1969, le mouvement regroupait déjà 10 000 membres³¹¹. Les nouveaux adeptes ont surtout été attirés par la promesse de terres faite par Stephens, une offre qui était très populaire dans les îles surpeuplées telles que Paama³¹².

Avec l'appui des Mélanésiens de Santo (en grande partie des broussards), d'Aoba, d'Ambrym, d'Epi, de Pentecôte et de Malekula, « le village de Vanafo, fondé par Buluk et Stephens avec une population de seulement vingt-sept habitants en 1967 et situé à une vingtaine de kilomètres de Luganville dans un coude de la rivière Sarakata et entouré par d'épaisses

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ Van Trease, *op. cit.*, p. 139.

³⁰⁸ *Ibid.*

³⁰⁹ Tabani, *op. cit.*, p. 153.

³¹⁰ ANF, carton 19940165/0014, note sur le mouvement Nagriamel, annexe à la synthèse mensuelle de juin 1968, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 4.

³¹¹ Van Trease, *op. cit.*, p. 155.

³¹² Beasant, *op. cit.*, p. 20.

jungles, servait de siège social du mouvement »³¹³. Au début, Vanafo était un endroit modeste dans tous les sens du terme. « La communauté représentait quelques cases d'un hameau édifié sur les terres revendiquées par Buluk »³¹⁴. Initialement, le mouvement regroupait vingt-et-un chefs coutumiers originaires de Santo, et trente chefs originaires des îles voisines³¹⁵. Nagriamel avait une hiérarchie bien structurée mais complexe : un chef-président (Jimmy Stephens), un chef-assistant, un propriétaire foncier (Paul Buluk); un comité comprenant un chef, une secrétaire et un secrétaire de l'Union Labour Board Office³¹⁶. « L'Union Office occupait un bâtiment à Vanafo faisant fonction d'hôtel de ville et de quartier général, étant une sorte de ministère des travaux publics et du travail en général »³¹⁷. Sa principale raison d'être était l'exploitation collective des terres consacrées aux productions agricoles commerciales³¹⁸.

Le mouvement doit aussi être perçu comme un mode de vie et une existence quotidienne. À Vanafo³¹⁹, s'élevaient des constructions à l'usage des organes administratifs qui commençaient la journée à l'aube. Après quelques rituels habituels (comme le chant de l'hymne de Nagriamel et le levé du drapeau), « la journée a été consacrée au travail communautaire et s'achevait en fin d'après-midi par les bains à la rivière »³²⁰. L'extinction des feux était prévue à 22 h³²¹. L'agriculture représentait la base de la vie communautaire. Les cultures étaient

³¹³ Bernard, *op. cit.*, p. 30.

³¹⁴ Tabani, *op. cit.*, p. 154.

³¹⁵ Bernard, *op. cit.*, p. 30.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 31. Il y avait aussi une trentaine de qualifications de moindre importance. À chacune de ses qualifications correspondait un badge sur lequel était écrit le grade de son possesseur; tous les broussards de Santo étaient désormais tenus de s'appeler frères et amis lorsqu'il s'agissait des autres insulaires du mouvement. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 156.

³¹⁷ *Ibid.*

³¹⁸ *Ibid.*

³¹⁹ Vanafo, des fois aussi épelé comme Tanafo, signifie « panier de fruits » en bichelamar et symbolisait la richesse des terres destinées à nourrir les hommes du Nagriamel. Voir Beasant, *op. cit.*, pp. 18-19 et Tabani, *op. cit.*, p. 154.

³²⁰ Bernard, *op. cit.*, p. 32. Le lundi en fin de journée, un rassemblement réunissait tous les villageois au pied du banyan qui marquait la place du village et le lieu des réunions publiques ouvertes. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 155.

³²¹ En réalité, l'efficacité de cette organisation de la production aurait été très faible, la participation étant inégale et épisodique. Voir Bernard, *op. cit.*, p. 33.

principalement le riz, les arachides, les patates douces et les bananes³²². Malgré l'accent mis sur l'agriculture, dans son objectif de devenir un mouvement financièrement autonome, le Nagriamel avait besoin de trouver des moyens de s'équiper et d'assurer une commercialisation efficace de la production. Stephens touchait une part sur les bénéfices laissées à l'appréciation de chacun des membres, une autre supportait l'organisation administrative du Nagriamel³²³. Les membres du Nagriamel qui travaillaient à l'extérieur de Vanafo³²⁴ ont aussi contribué aux coffres du mouvement étant donné qu'une retenue de 10 % fut fixée sur leurs salaires³²⁵. La création d'une banque à Vanafo fut également envisagée mais la construction n'a jamais dépassé la phase des fondations³²⁶. Enfin, le mouvement profitait également de ses propres agents qui voyageaient autour de l'archipel pour récolter de l'argent. Dès 1969, quelque 50 000 \$ ont été versés dans les fonds Nagriamel³²⁷.

Le 3 mars, 1965, une réunion eut lieu dans la résidence de Stephens à laquelle assistèrent Buluk et une poignée de ses adeptes comme Simon Garae d'Aoba³²⁸. Les membres présents à cette réunion promirent de tout faire pour que la terre de Buluk reste entre ses mains³²⁹. Cette réunion marque le début formel du Nagriamel. Le 20 novembre 1965, une autre réunion fut convoquée par Buluk qui finit par autoriser Stephens à représenter les problèmes mélanésiens auprès du Tribunal mixte. Les réunions subséquentes étaient de plus en plus populaires et, dès janvier 1966, Stephens et Buluk furent indiscutablement leaders du mouvement³³⁰. En novembre 1967, Buluk et Stephens occupent deux mille acres de terre à Mori près de Vanafo. Accusé

³²² *Ibid.*

³²³ Tabani, *op. cit.*, p. 156.

³²⁴ Selon Bernard Hours, un aperçu de Vanafo en disait long sur le fédéralisme du Nagriamel. « L'organisation en quartiers ou villages donnaient l'impression d'un assemblage dont chaque composante gardait une certaine autonomie fondée sur l'île d'origine et ensuite sur l'appartenance religieuse qui était le second facteur de regroupement ». Voir Tabani, *op. cit.*, p. 155.

³²⁵ *Ibid.*, p. 156.

³²⁶ *Ibid.*

³²⁷ Lini, *op. cit.*, p. 48.

³²⁸ Miles, *op. cit.*, p. 66.

³²⁹ Van Trease, *op. cit.*, p. 136.

³³⁰ La réunion de janvier 1966 a rassemblé plus de six cents participants. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 154.

d'intrusion et condamné de trois à cinq mois en prison, Stephens fait appel de sa condamnation. Ayant réussi à réduire celle-ci, il ne purgera qu'une peine de deux mois³³¹ (de mars à avril 1968) en plus de devoir payer une contravention de 50 \$³³².

Compte tenu du fait que les deux Résidences étaient initialement peu susceptibles de comprendre l'importance du Nagriamel, Stephens a cherché à sensibiliser la communauté internationale à la situation aux Nouvelles-Hébrides. Il convient de noter que dès novembre 1964, l'ONU avait déjà évoqué le problème de l'évolution politique des Nouvelles-Hébrides par le truchement de son Comité spécial de décolonisation ou Comité des vingt-quatre. « À cette occasion, plusieurs pays asiatiques et africains (Sierra Leone, Irak, Inde)³³³ soutenus par les pays socialistes (notamment la Pologne)³³⁴ ont qualifié d'archaïque la gestion du territoire par la France et la Grande-Bretagne et ont invité les puissances administrantes à mettre en place des institutions politiques pleinement représentatives de la population »³³⁵. Pareillement, « le Comité de décolonisation a également milité pour l'application rapide aux Nouvelles-Hébrides de la résolution 1514 (XV) relative à l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples

³³¹ Étant en prison, Stephens a utilisé son temps pour repenser à ses perspectives d'action politique. Il finit par se convaincre de l'importance d'une politique d'ouverture du Nagriamel, en associant plusieurs facteurs comme l'abandon résolu de l'anti-colonialisme français dans la perspective d'un soutien de la France ainsi que l'élargissement géographique du Nagriamel en direction des populations du nord. Voir *Ibid.*

³³² Van Trease, *op. cit.*, p. 141.

³³³ Pour ne donner qu'un exemple, le délégué de la Sierra Leone insistait que la composition du Conseil consultatif du condominium fût inéquitable car il faisait la part trop belle aux Européens et aux fonctionnaires pendant que les élus mélanésiens étaient réduits à la portion congrue. Voir AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, note sur la question du condominium des Nouvelles-Hébrides aux Nations Unies, le 9 décembre 1966, G. de Lacharrière, p. 4. En ce qui concerne le délégué de l'Irak, il a déploré l'attitude peu constructive de la France en matière de fourniture de renseignements quant aux Nouvelles-Hébrides; de son côté, le délégué indien a jugé profondément regrettable qu'aucune avancée constitutionnelle n'ait été réalisée aux Nouvelles-Hébrides. Voir AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, lettre de l'ambassadeur et représentant permanent de la France auprès des Nations Unies au ministre des Affaires étrangères sur le comité des 24, sous-comité II – Nouvelles-Hébrides, 31 mars 1967, p. 2.

³³⁴ Le représentant de la Pologne, Monsieur Slowikowski, dénonçait la lenteur de l'évolution politique du territoire. Voir *Ibid.*, p. 1.

³³⁵ AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, note sur la question du condominium des Nouvelles-Hébrides aux Nations Unies, le 9 décembre 1966, G. de Lacharrière, p. 3.

coloniaux et l'envoi d'une mission de visite pour prendre connaissance du climat politique et des aspirations de la population »³³⁶.

Les consultations entre la France et la Grande-Bretagne pour harmoniser la politique franco-britannique dans l'archipel étaient assez rares étant donné que « la France refusait de reconnaître que le Comité ait eu une compétence quelconque pour se prononcer sur des problèmes de statut interne »³³⁷. En bref, en ce qui concerne le condominium, la France n'estimait avoir « aucune obligation à l'égard des Nations Unies »³³⁸. Inversement, étant conscients des défis que posait le processus de décolonisation dans le cas des Nouvelles-Hébrides, les Britanniques étaient plus ouverts à l'idée d'encourager une évolution politique menant à l'indépendance et participaient aux travaux du Comité de décolonisation³³⁹. Cette raideur, voire cette insolence, de la part des autorités françaises³⁴⁰ témoigne du fait que la France a souvent été obstinée quant à ses positions aux Nouvelles-Hébrides. Peu disposée à négocier avec la Grande-Bretagne, elle demeure fermement attachée au statu quo. En gros, cet état d'inertie a fait en sorte que le statu quo put être défendu à plusieurs occasions.

Le 16 décembre 1965, l'Assemblée générale de l'ONU, par quatre-vingt-onze voix pour, aucun contre, et dix abstentions (dont la France et la Grande-Bretagne), a adopté une résolution relative à un certain nombre de petits territoires non autonomes dont les Nouvelles-Hébrides³⁴¹. Le 19 octobre 1965, le Comité de décolonisation a adopté un rapport contenant des recommandations sensiblement plus pressantes qu'en 1964. Les puissances administrantes étaient priées de prendre des « mesures urgentes » en vue de l'application de la résolution 1514. En revanche, l'envoi d'une mission de visite de l'ONU y était jugé essentiel³⁴². Pourtant, la

³³⁶ *Ibid.*, p. 4.

³³⁷ Voir AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, note sur la question des Nouvelles-Hébrides au Comité de décolonisation à l'ONU, ministère des Affaires étrangères, le 22 juin 1965.

³³⁸ Voir AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, série Nouvelles-Hébrides, carton 17, note sur la question du condominium des Nouvelles-Hébrides aux Nations Unies, le 9 décembre 1966, G. de Lacharrière, p. 6.

³³⁹ *Ibid.*, p. 5.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 3.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 4.

³⁴² *Ibid.*

France, n'ayant pas voté la résolution 1514, refusait d'entrer au Comité des vingt-quatre qui était dépourvu, selon elle, de toute existence légale. Selon Paris, « la Charte n'autorisait les Nations Unies à intervenir à propos de l'évolution politique des territoires dépendants que dans le cadre des dispositions relatives à la tutelle »³⁴³. La France aurait considéré également comme sans importance toute mission envoyée aux Nouvelles-Hébrides car elle aurait excédé de toute évidence les pouvoirs que l'ONU tient de la Charte³⁴⁴.

La Résidence de France a mené des pourparlers avec Stephens pendant qu'il était en prison et était plus déterminée à le persuader que la Résidence britannique. En mai 1968, la Résidence de France a conclu que Stephens et son mouvement pouvaient être contenus³⁴⁵. Pour les Français qui ont colonisé l'archipel pour des raisons de peuplement et d'agriculture, la question foncière pesait plus lourdement que pour les Britanniques. Considérablement apeurés par les agissements de Stephens dès la fin des années 1960 et le début des litiges fonciers entre membres du Nagriamel et planteurs (pour la plupart français), les Français se sont tournés de plus en plus vers la négociation avec Stephens, la réconciliation étant au premier plan de la politique française dans l'archipel. Dans leurs négociations, les Français proposaient de lui rendre des sections non développées de terre ou de lui céder des enregistrements à l'étude contre l'acceptation des terres déjà aliénées³⁴⁶.

Une autre stratégie des Français était d'encourager les relations entre un certain André Leconte³⁴⁷ et Stephens dans une tentative de détourner l'attention de ce dernier du principe d'aliénation permanente³⁴⁸. En ce qui concerne Leconte, en plus d'être propriétaire foncier sur Santo, il a aussi loué des terres appartenant à Nagriamel et pour lesquelles Stephens voulait renégocier le bail. Une entente fut conclue entre les deux hommes par laquelle Leconte a permis

³⁴³ *Ibid.*, p. 6.

³⁴⁴ *Ibid.*

³⁴⁵ Van Trease, *op. cit.*, p. 143.

³⁴⁶ *Ibid.*, p. 144.

³⁴⁷ André Leconte était un homme d'affaires millionnaire de la Nouvelle-Calédonie et ami d'enfance de Jimmy Stephens. Aux Nouvelles-Hébrides, il a travaillé de concert avec Stephens et le Nagriamel, resserrant ainsi les liens entre le mouvement et l'administration française dans l'archipel. Voir *Ibid.*, p. 145.

³⁴⁸ *Ibid.*

au Nagriamel d'utiliser ses équipements (bulldozers, camions, tracteurs) pour le débroussaillage des terres ou la construction des routes à la place d'un paiement en espèces; chaque heure passée à débroussailler le terrain ou la construction des routes équivalait à un hectare de terre pour Leconte³⁴⁹. Dans le cadre de l'entente, Leconte avait aussi recours à la main-d'œuvre fournie par le Nagriamel. Avec cette bizarre forme de bail³⁵⁰ qui fut la première entre un leader *kastom* et un Européen aux Nouvelles-Hébrides, le débroussaillage a commencé dès le mois de mai 1970³⁵¹. Il est donc raisonnable de conclure que par le biais de Leconte, la Résidence de France a pu garder un œil sur Stephens.

Pour comprendre les relations entre Stephens et les autorités britanniques, il est important de comprendre l'éducation religieuse de Stephens. Selon William Miles, on en connaît bien peu sur l'éducation religieuse que Stephens a reçue en tant que jeune³⁵². Le 29 juin 1967, dans une cérémonie assistée par environ 3 000 personnes, Stephens fut baptisé dans l'Église du Christ, adoptant le prénom Moïse comme symbole de sa volonté de mener le peuple de Santo vers une ère libre, privée du colonialisme et de l'esclavage³⁵³. Grande réussite de Stephens, les partisans et membres du Nagriamel venaient de plusieurs milieux religieux³⁵⁴. En ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides, les missions chrétiennes étaient souvent concentrées dans des régions maritimes, durement touchées par l'aliénation des terres et donc, facilement influencées par le Nagriamel. Malgré son aversion des Églises établies, Stephens a fondé sa propre Église pour unir tous ses adhérents : L'Église indépendante royale de la Fédération

³⁴⁹ Beasant, *op. cit.*, p. 22.

³⁵⁰ L'alliance de Stephens avec Leconte était une énigme en soi. Elle impliquait le combat pour la protection de la tenure foncière mélanésienne tout en facilitant l'exploitation de ces mêmes terrains par des investisseurs étrangers. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 156.

³⁵¹ « L'accord ne se matérialisera pas, Leconte abandonna la partie au cours de l'année 1970 ». Voir *Ibid.*

³⁵² Miles, *op. cit.*, p. 107.

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ Il y avait des adventistes du Septième Jour, anglicans et presbytériens. Voir *Ibid.*

Nagriamel³⁵⁵. Les pasteurs, souvent issus de l'Église du Christ³⁵⁶, ont fréquemment prêché dans un style qui reflétait les ambitions du Nagriamel. Par exemple, les sermons avaient souvent des connotations foncières et la phrase « n'enlevez pas les repères de vos aïeux » était une accroche³⁵⁷. Opposé aux Églises introduites aux Nouvelles-Hébrides par les Français ou les Britanniques, Stephens n'était pas, en principe, contre les doctrines du Nouveau Testament (il a souvent cité la Bible dans ses discours). Cela dit, Stephens incorporait plusieurs éléments païens dans son mouvement. Par exemple, il a ouvertement défendu la polygamie – pratique condamnée par le christianisme³⁵⁸. Somme toute, il faut conclure que les liens entre Stephens et le christianisme étaient complexes et ambigus³⁵⁹.

Les relations entre le Nagriamel et la représentation britannique aux Nouvelles-Hébrides étaient initialement vues par le prisme de l'Église anglicane. S'inquiétant de l'influence que Stephens exerçait auprès de la population mélanésienne et sa dénonciation des institutions européennes, l'évêque anglican des Nouvelles-Hébrides, Monseigneur Derek Rawcliff, s'indignait à la fin de 1969 d'un engagement fait par le Nagriamel dans lequel il dissuadait toute collaboration entre le peuple et les administrations³⁶⁰. « Monseigneur Rawcliff était également préoccupé par l'idée que Stephens a recueilli des cotisations de ses membres (deux dollars pour chaque homme, un dollar pour chaque femme et vingt centimes pour chaque enfant) sans pouvoir expliquer à quoi servait l'argent »³⁶¹. En général, en raison de mauvaises expériences

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ L'Église du Christ avait une longue histoire de hargne avec l'administration coloniale. En 1911, un nouveau converti du nom de Sale Bani sur Aoba fut élu pour superviser et offrir son assistance à la mission. Suite aux allégations d'abus de pouvoir de Bani, l'administration française l'a arrêté et emprisonné pour deux ans sans l'avoir jamais accusé de quoi que ce soit. Relâché grâce aux efforts de l'Église du Christ et des missionnaires anglicans, cet incident fut souvent utilisé par les adeptes de l'Église du Christ comme raisonnement pour justifier leur réticence à collaborer avec l'administration coloniale. Voir Van Trease, *op. cit.*, p. 157.

³⁵⁷ Miles, *op. cit.*, p. 107.

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ Stephens était également père d'une vingtaine d'enfants. Voir ANF, carton 19940165/0037, fiche sur Jimmy Stephens, date et auteur non indiqués.

³⁶⁰ Van Trease, *op. cit.*, p. 167.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 165.

avec les mouvements *kastom* aux îles Salomon, les Britanniques étaient méfiants quant au Nagriamel³⁶².

Le premier grand litige foncier de la période d'après-guerre eut lieu à Malekula en 1962 lorsque le Tribunal mixte a transmis trois jugements provisoires sur une dispute impliquant d'un côté deux compagnies françaises (Les Plantations réunies des Nouvelles-Hébrides, PRNH, et la SFNH), l'État français, l'Église presbytérienne et les adventistes du Septième Jour et de l'autre, des Mélanésiens représentés par l'avocat M. Pujol³⁶³. Les origines du conflit remontent aux années 1920 et à la fondation par la force d'une plantation par la Société Cotonnière qui, sous peu, commençait à s'étendre sur des terres appartenant au peuple Tautu. À plusieurs reprises menacés, les efforts du peuple Tautu d'arrêter l'expansion de la plantation n'étaient pas couronnés de succès. La situation est restée tendue au cours des décennies suivantes (sous les ordres d'un certain Monsieur Caillard, gestionnaire de la Société cotonnière, un chef mélanésien militant pour le retour des terres fut abattu en 1947 par un délégué britannique qui a été subséquemment licencié), même après le rachat de la Société cotonnière par la Banque de l'Indochine³⁶⁴³⁶⁵.

Le litige est redevenu bien connu en 1963 lorsque le peuple Tautu affirma que le Tribunal mixte, dans l'une de ses décisions, avait accordé la meilleure partie des terres aux PRNH³⁶⁶. Malgré le fait que les deux parties étaient en négociations pour parvenir à un accord en 1964, celles-ci n'ont pas abouti. Sur ces entrefaites, les représentants des Tautu ont pris contact avec le Nagriamel ayant contribué 200 \$ au mouvement³⁶⁷. En 1965, dans le village de Lesinwa, les Tautu ont résisté à la construction de quelques immeubles et d'une route sur un

³⁶² *Ibid.*, p. 161.

³⁶³ *Ibid.*, p. 169.

³⁶⁴ La Banque de l'Indochine fut le premier établissement bancaire à s'installer aux Nouvelles-Hébrides en 1943. Voir « Sous-développement et paradis fiscal », *La France Australe*, 6 juin 1974, J-N Féraud.

³⁶⁵ Van Trease, *op. cit.*, p. 173.

³⁶⁶ Selon les Tautu, la terre qui leur avait été allouée était montagneuse et inutile pour l'agriculture. Voir *Ibid.*, p. 174.

³⁶⁷ Les contacts entre le Nagriamel et les Tautu furent coupés lorsqu'en 1967, les représentants des Tautu reçurent de Stephens une offre qui aurait eu pour effet de donner au Nagriamel le contrôle de toutes leurs terres. Voir *Ibid.*

morceau de terre qui a été octroyé aux PRNH dans le cadre d'un jugement du Tribunal mixte³⁶⁸. Dès la fin de 1965, les Tautu réclamaient le retour de tous les terrains non aménagés³⁶⁹. La situation s'est manifestement calmée dès 1966, mais n'a pas été complètement résolue, cédant à la fondation du Comité foncier des Tautu qui visait à protéger les terres des Tautu³⁷⁰. Un durcissement de la position des Tautu a contribué à la fondation du Comité. Toutefois, le litige est resté irrésolu pendant la période coloniale, ayant seulement trouvé son dénouement avec l'indépendance des Nouvelles-Hébrides en 1980. Rétrospectivement, le litige foncier à Malekula témoigne de la confiance accrue des Tautu et d'une évolution de la structure politique après la Seconde Guerre mondiale³⁷¹.

Il y avait aussi des litiges fonciers dans des centres urbains. Depuis la fin des années 1920, on déconseilla aux Mélanésiens de l'île de Vila de faire des demandes de titre, car souvent, la terre en question avait déjà été développée grâce aux nombreux investissements³⁷². Lorsque les Mélanésiens ont lancé des mises en garde contre l'immatriculation des terrains par des Européens, ils ont été généralement rejetés au motif que les allégations (souvent d'occupation illicite) étaient infondées et sans preuve légale³⁷³. Un renouveau des revendications de terres eut lieu dans les années 1960 à cause d'une augmentation de la population mélanésienne (qui a mis à rude épreuve la disponibilité des terres pour leur subsistance) et une conscience politique plus forte de celle-ci conjuguée à une compréhension de la valeur de la terre. En termes simples, les Mélanésiens ont constaté que les terres qui leur appartenaient dans le passé tiraient désormais d'énormes profits³⁷⁴.

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 175.

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 176.

³⁷¹ Pour une explication détaillée du litige foncier de Tautu, voir Van Trease, *op. cit.*, pp. 169-180.

³⁷² *Ibid.*, p. 183.

³⁷³ Aux Nouvelles-Hébrides, les Européens ont souvent acquis des terres en offrant des bijoux ou des outils (comme une hache par exemple) à leurs hôtes mélanésiens. Ces derniers ne savaient absolument pas que ces transactions signifiaient l'aliénation permanente des terres pour les Européens. Voir *Ibid.*, p. 181.

³⁷⁴ Pour une explication détaillée des litiges fonciers urbains, voir *Ibid.*, pp. 181-205.

En 1964, le chef mélanésien Graham Kalsakau a contacté les deux Commissaires-Résidents des Nouvelles-Hébrides pour exprimer son mécontentement de voir les Européens profiter des terres qui étaient jadis dans les mains des Mélanésiens³⁷⁵. Dans leur réponse, les Commissaires-Résidents ont compati avec les Mélanésiens, mais ont bien fait comprendre que les verdicts du Tribunal mixte étaient irréversibles. De surcroît, le développement effréné de l'infrastructure à Port-Vila à la fin des années 1960 a contraint les Mélanésiens à défendre la terre qui était toujours en leur possession, comme l'illustre l'exemple du début de la construction du quai à Port-Vila en 1967³⁷⁶. En 1969, la proposition d'étendre des installations portuaires à l'ouest du quai aux dépens des terres mélanésiennes a rencontré une vive résistance de la part des représentants mélanésiens qui ont affiché des annonces concernant l'acquisition injuste de la terre par la compagnie Burns Philp et demandant une enquête pour examiner les enjeux entourant l'acquisition originale du site qui fut utilisé pour la construction du quai. En dépit du fait que les Mélanésiens ont finalement accepté qu'on procède à la construction du quai, en signe de protestation, ils ont refusé d'accepter tout paiement³⁷⁷. Deux ans plus tard, la situation est redevenue tendue lorsque la population mélanésienne a découvert que la Compagnie française des Nouvelles-Hébrides (CFNH) voulait subdiviser la terre restante près du quai. Grâce à l'intervention du chef Kalsakau qui est entré en négociations avec la CFNH, cette compagnie a accepté de renoncer à un demi d'hectare de terre aux Mélanésiens de l'île gratuitement. Huit hectares de plus seraient offerts aux Mélanésiens pour un tarif spécial. Les Mélanésiens ont par la suite demandé avec succès un prêt au Conseil en copropriété du condominium et le conflit fut en grande partie résolu³⁷⁸. Cela dit, à ce point dans le temps, les deux Résidences, mais surtout la Résidence de France, prêtait déjà une plus grande attention aux Nouvelles-Hébrides.

En résumé, cette section explore les premières activités politiques des Mélanésiens aux Nouvelles-Hébrides. Elle met en lumière deux groupements locaux, à savoir le mouvement John Frum et le Nagriamel. Preuve que la vie politique mélanésienne aux Nouvelles-Hébrides était à

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 188.

³⁷⁶ La construction du quai à Port-Vila a pris fin en 1972. Voir Woodward, « Historical Note », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 53.

³⁷⁷ Van Trease, *op. cit.*, p. 191.

³⁷⁸ *Ibid.*

sa phase initiale, les deux mouvements ont incorporé des éléments messianiques. Pour les deux mouvements, influencés sans doute par la présence de l'armée américaine dans l'archipel, la question foncière était centrale. Les litiges fonciers sont analysés pour mieux expliquer les frustrations et les aspirations de la communauté mélanésienne. Rétrospectivement, à cause de leurs ambitions de créer une colonie de peuplement aux Nouvelles-Hébrides, les Français ont été plus concernés par la question foncière que les Britanniques, vue à travers les négociations qu'ils ont menées avec Stephens pendant qu'il était en prison. À partir de la fin des années 1950, la France insistait qu'elle restait aux Nouvelles-Hébrides.

IV. Conversations franco-britanniques sur les Nouvelles-Hébrides (les années 1960)

Dès mai 1962, « le Commissaire-Résident de France signalait que l'action politique et sociale récente des Britanniques (surtout dans le domaine de l'enseignement) risquait de contrebattre, sinon de faire régresser l'influence française dans l'archipel »³⁷⁹. Craignant une mainmise britannique qui mènerait progressivement à la souveraineté de l'archipel, le Commissaire-Résident de France a tenu à Londres, du 26 au 29 juillet, d'importants pourparlers avec divers hauts fonctionnaires du *Colonial Office* sur le problème du statut du condominium³⁸⁰. Les Français craignaient que cette mainmise soit réalisée à la manière d'une unification du système législatif, ce qui sous-entendrait la disparition de la souveraineté française sur ses nationaux dans l'archipel, la création d'une assemblée élue au suffrage universel et celle d'un Conseil de gouvernement. Cela impliquerait une cristallisation de l'influence actuelle des missions anglo-saxonnes en milieu mélanésien³⁸¹.

Du 2 au 4 août, d'autres conversations se tinrent à Londres au *Colonial Office*³⁸². La journée du 3 août fut particulièrement chargée alors que plusieurs sujets y furent traités. Ainsi, on se pencha sur le Protocole de 1914, la possibilité d'adopter une loi unique pour les sujets

³⁷⁹ ANF, carton 19940227/0013, note sur la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, 22 novembre 1962, signé le directeur des territoires d'outre-mer.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 3.

³⁸¹ *Ibid.*

³⁸² *Ibid.*

français, britanniques et mélanésien, la modification des règles de fonctionnement de l'actuel Tribunal mixte, la création d'une Assemblée élue au suffrage universel et d'un Conseil de gouvernement et l'opportunité pour les Commissaires-Résidents de solliciter, le plus souvent possible et d'une manière plus régulière, les avis de la Commission permanente du Conseil consultatif³⁸³. Ces entretiens ont révélé à Maurice Delauney³⁸⁴, le Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides, la nécessité de former des élites locales, pour donner suite aux efforts britanniques de proposer des postes importants à certains sujets mélanésien élevés et instruits dans leurs matières respectives³⁸⁵.

Les 21 et 22 mars 1966 ont eu lieu à Londres des entretiens franco-britanniques sur diverses questions concernant les Nouvelles-Hébrides suivant un ordre du jour proposé par les Britanniques, accepté par la délégation française et sur lequel celle-ci s'est adaptée aux instructions données par le ministre d'État³⁸⁶. Plusieurs questions politiques furent évoquées : la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif³⁸⁷, la création des conseils locaux

³⁸³ *Ibid.* En ce qui concerne la Commission Permanente, elle était composée des deux Commissaires-Résidents, du trésorier et du surintendant et de huit membres (quatre Mélanésien, deux Français et deux Britanniques) élus par le Conseil consultatif. Cette Commission Permanente avait comme tâche de se réunir entre les différentes sessions du Conseil pour régler des affaires comme des projets de législation qui ne pouvaient pas attendre la prochaine réunion plénière. Voir ANF, carton 19940219/0007, rapport sur le quatrième séminaire de Waigani, les politiques de la Mélanésie et la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, direction des territoires d'outre-mer, 2 juin 1970, p. 9.

³⁸⁴ Maurice Delauney a été Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides pendant quatre ans et demi (de 1961 à 1965). Il a quitté l'archipel en mars 1965 pour devenir ambassadeur français au Gabon. Son successeur fut Jacques Mouradian, haut fonctionnaire français et ancien secrétaire général au Sénégal. Voir « Hearty, but damp farewell for popular French Commissioner », *Pacific Islands Monthly*, mai 1965, auteur non indiqué, p. 37.

³⁸⁵ ANF, carton 19940227/0013, note sur la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, 22 novembre 1962, signé le directeur des territoires d'outre-mer, p. 4.

³⁸⁶ ANF, carton 19940165/0037, note sur les conversations franco-britanniques sur les Nouvelles-Hébrides, 26 mai 1966, auteur non indiqué.

³⁸⁷ Les Britanniques étaient pour une augmentation du nombre de membres de vingt-quatre à vingt-huit, en procédant par une augmentation de huit membres élus et la suppression de quatre membres nommés. Les Français étaient d'accord sur le principe de l'augmentation de vingt-quatre à vingt-huit membres mais avaient des réserves sur la diminution des membres nommés. Par conséquent, aucun changement n'a été apporté quant à la composition

dans les régions où ils n'en existaient pas avec l'engagement d'assurer la formation des fonctionnaires (notamment des Présidents, secrétaires et trésoriers³⁸⁸) et une proposition de déclaration commune sur l'avenir du condominium et du régime foncier³⁸⁹. Lors des entretiens, les deux délégations se sont mises d'accord de « continuer à promouvoir le développement politique et social de l'archipel, en particulier dans le domaine de l'enseignement »³⁹⁰.

Parallèlement, la délégation britannique a proposé de conférer aux Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides, jusqu'alors apatrides, un statut de citoyen des Nouvelles-Hébrides et la protection des gouvernements français et britannique³⁹¹. Les personnes nées dans l'archipel, nées à l'étranger d'un père né aux Nouvelles-Hébrides ou mariées à un homme néo-hébridais auraient droit à la « citoyenneté néo-hébridaise ». Les ressortissants britanniques ou français ne seraient pas admissibles. Cependant, la délégation française a choisi de ne pas s'exprimer sur la possible « citoyenneté néo-hébridaise »³⁹². Les entretiens de mars 1966 se sont également penchés sur certaines questions juridiques. Les Britanniques proposaient l'unification de la

et au fonctionnement du Conseil consultatif. Voir AD, série Asie-Océanie 1956-1967, carton 14, notes sur les entretiens franco-britanniques sur les Nouvelles-Hébrides, auteur et date non indiqués.

³⁸⁸ AD, série Asie-Océanie 1956-1967, carton 15, conversations franco-britanniques sur les affaires des Nouvelles-Hébrides à Londres les 21 et 22 mars, 22 mars 1966, auteur non indiqué, p. 2.

³⁸⁹ La délégation britannique souhaitait une réforme profonde du régime foncier sur les bases d'une prescription acquisitive au profit des Mélanésiens. La délégation française était pour le maintien du régime foncier actuel en pensant qu'une réforme en profondeur serait dangereuse (selon la délégation française, toute modification au régime foncier risquait de remettre en cause les décisions judiciaires déjà prises). Voir *Ibid.*, p. 4.

³⁹⁰ ANF, carton 19940165/0037, note sur les conversations franco-britanniques sur les Nouvelles-Hébrides, 26 mai 1966, auteur non indiqué, p. 8.

³⁹¹ AD, série Asie-Océanie 1956-1967, carton 15, status of the New Hebrideans, *Colonial Office*, 21 mars 1966.

³⁹² AD, série Asie-Océanie 1956-1967, carton 14, notes sur les entretiens franco-britanniques sur les Nouvelles-Hébrides, auteur et date non indiqués. Pourtant, d'autres problèmes ont de nouveau été réexaminés. La réunion interministérielle du 14 décembre 1967 a spécifiquement été convoquée pour étudier la question de la citoyenneté et des titres de voyage des Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides. Circulant jusque-là avec des laissez-passer dont la forme inusitée a valu à certains d'entre eux des difficultés à certaines frontières, il était clair qu'une solution au problème était nécessaire. À la suite de cette réunion, les gouvernements français et britannique ont convenu de la création d'un titre de voyage à usage de passeport, document calqué sur les passeports en usage courant dans le monde entier. Voir AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, carton 18, compte-rendu, date et auteur non indiqués.

législation et de la procédure judiciaire par la création d'une chambre d'appel des jugements de première instance du Tribunal mixte, composée de magistrats venant des Fidji, Salomon et Nouméa³⁹³. Sur le statut légal du condominium, les Britanniques proposaient :

*« l'abrogation et le remplacement du premier paragraphe du Protocole par les dispositions suivantes : il y aura un Haut-Commissaire pour chaque puissance signataire et les deux Hauts-Commissaires constitueront conjointement l'Administration conjointe du condominium des Nouvelles-Hébrides qui sera une entité légale et à ce titre, sera capable d'acquérir, de posséder et de transférer des biens de toute nature et d'ester en justice. Dans le cas où l'Administration conjointe serait partie dans une action judiciaire (en tant que demandeur ou défendeur), le Tribunal compétent sera le Tribunal mixte »*³⁹⁴.

Quant aux questions financières, « un accord entre les délégués français et britanniques fut atteint sur le principe de propositions d'un plan conjoint de trois ans présentés par les Commissaires-Résidents et financé par les deux métropoles ainsi que le condominium »³⁹⁵. Ces plans de développement concernaient surtout le quai de Port-Vila et l'aviation³⁹⁶.

La question de la composition du Conseil consultatif fut revisitée lors de la réunion interministérielle du 11 juillet 1966 à Londres. Malgré le fait que les deux délégations ont

³⁹³ *Ibid.*

³⁹⁴ En réponse à cette proposition, la délégation française a indiqué qu'un « accord pourrait être donné aux propositions britanniques après étude juridique approfondie ». Voir *Ibid.*, p. 2.

³⁹⁵ *Ibid.*

³⁹⁶ En ce qui concerne l'aéronautique, des travaux ont été envisagés pour la réfection du terrain d'aviation de Bauerfield à Port-Vila. Voir ANF, carton 19940227/0015, procès-verbal de la réunion de travail franco-britannique tenue le 20 octobre 1965 à Nouméa, p. 7. En général, d'un point de vue français, l'objectif était de conserver le statu quo aux Nouvelles-Hébrides. À cet égard, il suffit d'examiner le Conseil restreint du 3 juin 1966 qui fut présidé par le général de Gaulle. Ce jour-là, il a été décidé que le gouvernement marquerait le ferme attachement de la France au maintien du statu quo et que cette position serait portée, par la voie diplomatique, à la connaissance du gouvernement britannique. Selon Georges Pompidou, « il n'y avait pas lieu de prévoir, pour le moment, ni dans un avenir proche, une évolution politique du condominium étant donné que le gouvernement n'estimait pas opportun de modifier sensiblement les structures institutionnelles, judiciaires et foncières de l'archipel ». Voir AD, série Asie-Océanie 1956-1967, carton 14, lettre du Premier ministre à M. le ministre des Affaires étrangères, 21 juin 1966.

accepté de porter à vingt-huit le nombre des membres élus du Conseil, il y avait des divergences quant au mode d'élection des quatre nouveaux membres mélanésiens³⁹⁷. Lors de ces entretiens, la délégation britannique proposait que six membres (dont quatre Mélanésiens) soient élus au suffrage universel par les adultes figurant sur les listes électorales normales, par les habitants de Port-Vila et Luganville (trois pour chaque ville)³⁹⁸. Cela dit, « la délégation française, quant à elle, n'acceptait pas ce projet qui aboutirait à une surreprésentation des deux villes principales, maintenant son désir de voir élire les quatre membres mélanésiens par le collège électoral de la Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie »³⁹⁹. Sans l'accord, le Conseil consultatif dont le mandat expirait le 30 juin 1966, a vu celui-ci prorogé jusqu'au 30 juin 1967⁴⁰⁰. Pour résumer les activités du Conseil consultatif dans la première décennie de son existence, « bien que théoriquement les fonctions du Conseil consultatif n'aient pas changé depuis 1957, il a en réalité acquis des pouvoirs réels et une influence considérable »⁴⁰¹. À la fin des années 1960, il est devenu une règle presque systématique de soumettre tout projet de règlement conjoint à l'avis du Conseil⁴⁰².

Le 6 septembre 1966, le général de Gaulle, accompagné de son épouse, s'est rendu aux Nouvelles-Hébrides pour une brève visite officielle. Le général fut accueilli à l'aérodrome de Port-Vila par Jacques Mouradian, Commissaire-Résident français, Sir Robert Foster, Haut-Commissaire britannique pour le Pacifique Ouest et M. Colin Hamilton Alan, Commissaire-

³⁹⁷ ANF, carton 19940227/0015, note pour M. le ministre d'État sur le Conseil consultatif des Nouvelles-Hébrides, Pierre Brasseur, 29 mai 1967, p. 2.

³⁹⁸ AD, série Asie-Océanie 1956-1967, carton 15, propositions conjointes relatives au Conseil consultatif des Nouvelles-Hébrides, date et auteur non indiqués.

³⁹⁹ ANF, carton 19940227/0015, note pour M. le ministre d'État sur le Conseil consultatif des Nouvelles-Hébrides, Pierre Brasseur, 29 mai 1967, p. 3.

⁴⁰⁰ ANF, carton 19940227/0015, note pour M. le ministre d'État sur le Conseil consultatif des Nouvelles-Hébrides, Pierre Brasseur, 29 mai 1967, p. 3.

⁴⁰¹ ANF, carton 19940219/0007, rapport sur le quatrième séminaire de Waigani, les politiques de la Mélanésie et la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, direction des territoires d'outre-mer, 2 juin 1970, p. 9.

⁴⁰² *Ibid.*

Résident britannique par intérim⁴⁰³. Dans cette visite imprégnée de solennité, « le Président de la République a assisté au levé des couleurs où au haut d'un immense mât blanc, le drapeau français a été hissé tout doucement pendant que la sonnerie Aux Champs retentissait »⁴⁰⁴. Les enfants de Port-Vila, représentant la mosaïque de cultures aux Nouvelles-Hébrides (il y avait parmi eux des enfants fidjiens, polynésiens, wallisiens, français, britanniques), entonnaient par la suite la Marseillaise et le *God save the Queen*⁴⁰⁵. Dans son allocution à la population néo-hébridaise et aux représentants des corps constitués, le chef de l'État a évoqué « l'émulation entre les activités britanniques et françaises qui n'a fait que contribuer à l'essor du territoire »⁴⁰⁶. Le général de Gaulle a terminé son discours en disant : « je ne peux pas m'empêcher de rappeler quels souvenirs m'ont laissé les Nouvelles-Hébrides; c'est ici que pour la première fois un territoire s'est allié à la France libre, jusqu'à entraîner la France entière dans la lutte que nous menions aux côtés de l'Empire britannique »⁴⁰⁷.

Cette visite, quoique très rapide, mais chargée, revêt une importance capitale. Bien que le général n'ait assisté à aucune réunion dans l'archipel et qu'il n'ait été impliqué dans aucune prise de décision, sa venue avait un message très clair : la France reste aux Nouvelles-Hébrides. Pour réaffirmer ce point, le général a aussi visité des établissements français dans l'archipel (comme l'école d'agriculture et le chantier du nouveau lycée français). Par courtoisie, peu avant son départ vers Nouméa, il a fait parvenir à la reine d'Angleterre depuis les Nouvelles-Hébrides la communication suivante : « au moment de quitter le territoire du condominium des Nouvelles-Hébrides, je tiens à dire à Votre Majesté combien je me réjouis d'avoir pu constater les heureux effets de la coordination entre la France et la Grande-Bretagne dans cette partie du

⁴⁰³ ANF, carton 19940227/8, « L'escale du général de Gaulle aux Nouvelles-Hébrides », *Le Croix*, le 7 septembre 1966, auteur non indiqué.

⁴⁰⁴ *Ibid.*

⁴⁰⁵ *Ibid.*

⁴⁰⁶ *Ibid.*

⁴⁰⁷ *Ibid.*

monde et je la prie d'agréer mes très respectueux hommages »⁴⁰⁸. En bref, pour rester dans l'archipel, la France a accordé une plus grande attention à la question des services sociaux.

Les années 1960 furent également marquées par une impatience des deux Résidences (mais surtout la Résidence de France) pour le développement de services sociaux dans la colonie. En ce qui concerne la France, selon Sarah Mohamed-Gaillard, « dès le début des années 1960, les autorités françaises engagèrent une redéfinition de leur politique aux Nouvelles-Hébrides et voulaient favoriser la promotion d'une personnalité mélanésienne des Nouvelles-Hébrides et cherchaient à gagner les élites locales »⁴⁰⁹. L'enseignement était un outil important à cet égard. Pour avoir une élite locale, il fallait encourager l'enseignement au-delà du niveau primaire. Manifestement, la fondation du lycée français était un pas dans la bonne direction. Somme toute, il y avait un lien direct entre l'enseignement et l'avenir politique de la colonie.

Une comparaison des approches britannique et française concernant l'enseignement est nécessaire. « Jusqu'en 1956, l'enseignement français était presque entièrement assuré par la mission catholique des Pères Maristes »⁴¹⁰. Parallèlement, l'enseignement public ne comprenait que deux écoles, l'une à Port-Vila, l'autre à Santo⁴¹¹. Ces écoles éduquaient presque exclusivement des Mélanésiens de souche européenne. Dès le mois de juin 1967, il y avait 5 800 élèves dans les écoles françaises de l'archipel, la progression annuelle étant de plus de 400⁴¹². L'administration française a attribué ce succès à la gratuité et à la bonne qualité de son enseignement ainsi qu'à la perspective de trouver par la suite des emplois bien rémunérés en

⁴⁰⁸ ANF, carton 19940227/8, « De Gaulle rend hommage à la coopération franco-britannique aux Nouvelles-Hébrides », *Le Combat*, le 7 septembre 1966, auteur non indiqué.

⁴⁰⁹ Mohamed-Gaillard, *l'Archipel de la puissance ? op. cit.*, p. 60.

⁴¹⁰ ANF, carton 19940171/0181, VIème plan, 1971-1975, note analytique, relative au secteur enseignement, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, date non indiquée.

⁴¹¹ *Ibid.*

⁴¹² Pour démontrer la croissance fulgurante du nombre d'élèves scolarisés en français, on voit un passage de 3 320 élèves en 1962 à 5 800 en juin 1967. Voir *Ibid.*, p. 3.

Nouvelle-Calédonie⁴¹³. À la fin des années 1960, un peu plus de la moitié des écoles primaires francophones dans l'archipel étaient publiques (en septembre 1970, quarante-quatre sur soixante-dix-neuf écoles primaires francophones dans l'archipel étaient publiques)⁴¹⁴. Les autres étaient soit catholiques (vingt-sept), soit protestantes (sept)⁴¹⁵.

Au lieu d'analyser l'ouverture de chaque nouvelle école, il est beaucoup plus important de comprendre que la construction des établissements scolaires était nécessaire avec la montée du nombre d'élèves francophones. Plusieurs écoles étaient tout simplement trop petites⁴¹⁶. Dans la mesure du possible, des nouvelles classes ont été ajoutées aux écoles déjà existantes. Des dortoirs et réfectoires ont été installés⁴¹⁷. Parfois, des nouvelles écoles ont été établies dans les régions anciennement soumises à l'influence des missions britanniques comme Tongoa et Aoba⁴¹⁸. Confiante de la bonne qualité de l'enseignement français, l'administration française a pris au sérieux la formation pédagogique de ses maîtres. Un stage pratique et théorique a été offert à Port-Vila en janvier 1962 à tous les maîtres de l'archipel, ceux de l'enseignement public et ceux de l'enseignement privé⁴¹⁹. Les institutrices auxiliaires ont été orientées vers la préparation du C.A.P (Certificat d'aptitude pédagogique).

L'enseignement était aussi important pour l'administration britannique. Sur ce plan, le travail colossal fait par les missions presbytériennes a permis aux Britanniques de scolariser une

⁴¹³ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton RNH 124, document de M. Mouradian, sans titre, 2 juin 1967, p. 2.

⁴¹⁴ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton RNH 179, présentation générale de l'archipel des Nouvelles-Hébrides, date et auteur non indiqués, p. E2.

⁴¹⁵ *Ibid.*

⁴¹⁶ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton RNH 209, lettre du Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides à M. le ministre d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer, 30 mars 1965, p. 9.

⁴¹⁷ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 127, rapport général sur l'enseignement français aux Nouvelles-Hébrides, R. Martin – inspecteur de l'enseignement primaire et chef du service de l'enseignement aux Nouvelles-Hébrides, 23 décembre 1961, p. 2.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 3.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 4.

plus grande population mélanésienne que les Français⁴²⁰. Créé en avril 1960, l'objectif du *British Education Advisory Committee* était de « coordonner les efforts des missions dans le domaine de l'enseignement et de répartir entre les diverses missions, les subventions gouvernementales »⁴²¹. Avec des réunions régulières, le comité groupait, sous la présidence du *Senior Education Officer* de la Résidence britannique, des représentants de toutes les missions britanniques et des membres désignés par l'administration. En 1962, le *Kawenu Teacher Training College* a également vu le jour. Son but était de former les futurs enseignants anglophones pour le travail pédagogique aux Nouvelles-Hébrides. En revanche, il n'existait aucun équivalent français du *Kawenu Teacher Training College*⁴²².

En ce qui concerne le système d'éducation britannique, les Mélanésiens étaient eux-mêmes impliqués dans la gestion de l'enseignement de la colonie. Ceci ne fut pas par hasard : « l'objectif de l'administration britannique était de produire par l'enseignement les gens pour accélérer la mise en œuvre de la politique de mélanisation à l'intérieur de l'administration britannique »⁴²³. Le *Senior Education Officer* travaillait en parallèle avec un *Education Officer* et un *Assistant Education Officer*, tous les deux étant Mélanésiens. Leurs fonctions étaient de visiter toutes les écoles dans l'archipel pour donner des conseils et pour les amener au niveau des méthodes modernes de pédagogie⁴²⁴. Pour suppléer à leurs besoins, des responsables de l'enseignement (*District Education Officers*) pour les quatre circonscriptions furent nommés et aidés par un adjoint dans chaque circonscription; une personne chargée des questions de l'enseignement des femmes et un adjoint ont été nommés pour s'occuper de l'enseignement des jeunes filles et des clubs féminins⁴²⁵.

⁴²⁰ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 179, présentation générale de l'archipel des Nouvelles-Hébrides, date et auteur non indiqués, p. E2.

⁴²¹ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 209, synthèse mensuelle pour mai 1965, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 8.

⁴²² BNA, CO 1036/746.

⁴²³ ANF, carton 19940165/0025, sixième conférence de Waigani, les priorités dans le développement de la Mélanésie, l'histoire de l'enseignement aux Nouvelles-Hébrides, Peter Taurakoto, date non indiquée, p. 8.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 2.

⁴²⁵ *Ibid.*

Depuis 1961, les Britanniques ont « adopté une attitude dynamique prenant officiellement en charge la formation des élites pour la création d'une École Supérieure à Port-Vila »⁴²⁶. Cette École Supérieure à Port-Vila était en effet le Collège secondaire de Port-Vila. En juin 1965 pendant que la construction de l'établissement était toujours en cours, il fut décidé que les études y dureraient cinq ans et seraient sanctionnées par le *Cambridge Overseas School Certificate Examination* ou le *United Kingdom General Certificate of Education*⁴²⁷. Fonctionnant comme internat mixte, son directeur et ses professeurs étaient recrutés en Grande-Bretagne⁴²⁸. D'autres exemples confirment le lien qui existait entre les Nouvelles-Hébrides et la métropole dans l'éducation et l'objectif britannique de former des élites locales. Sir Christopher Cox, *Education Adviser* du Secrétaire d'État au *Colonial Office*, est venu trois fois aux Nouvelles-Hébrides au cours de sa carrière pour examiner le progrès de l'enseignement britannique dans cette colonie⁴²⁹. La perspective de trouver des emplois bien rémunérés en Nouvelle-Calédonie pour les étudiants francophones faisait piètre figure par rapport aux possibilités offertes aux étudiants anglophones qui pouvaient devenir stagiaires à l'étranger : en Grande-Bretagne mais aussi en Australie et aux Fidji⁴³⁰. Rétrospectivement, malgré la croissance impressionnante du nombre d'élèves dans le système francophone dans les années 1960, l'enseignement britannique a finalement englobé une plus grande population et fut mieux organisé et plus élaboré que l'enseignement francophone.

⁴²⁶ AD, série Asie-Océanie 1956-1967, carton 11, note sur le condominium des Nouvelles-Hébrides, février 1963, auteur non indiqué, p. 8.

⁴²⁷ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 209, synthèse mensuelle pour juin 1965, Résidence de France, p. 8.

⁴²⁸ *Ibid.*

⁴²⁹ En général, il convient de souligner la fréquence des visites que les hauts fonctionnaires britanniques rendent aux Nouvelles-Hébrides. Depuis le 1^{er} janvier 1965, ont successivement visité l'archipel Trafford Smith, sous-secrétaire adjoint au *Colonial Office*, le docteur Evans, *Deputy Medical Adviser*, MM. Harrison et Horner, membres du Parlement britannique. Voir ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 209, synthèse mensuelle pour juillet 1965, Résidence de France, p. 11.

⁴³⁰ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 209, synthèse mensuelle pour septembre 1965, Résidence de France, pp. 7-8.

En ce qui concerne l'enseignement, certaines erreurs commises par la France étaient lourdes de conséquences. Selon Jean Guiart, « les instituteurs venus de France étaient souvent mal préparés en se persuadant vite qu'ils étaient là non pour la promotion de la jeune génération mélanésienne mais comme représentants locaux de la présence française »⁴³¹. Pour eux, « l'école était un biais pour asseoir une influence là où il n'y avait pas d'autre moyen d'être présent »⁴³². Après 1956, l'école est devenue un simple moyen d'enseigner la langue de Molière pour la commodité du système colonial⁴³³. Or, le malentendu des autorités françaises à Paris et à Port-Vila était total puisque les parents mélanésiens « envoyaient leurs enfants de façon à assurer leur promotion au-delà de l'école »⁴³⁴. Les déficiences du système d'enseignement français ont aussi contribué à un plus grand taux de décrochage scolaire que chez les Britanniques. Par conséquent, un nombre moins élevé d'étudiants francophones étaient prêts à étudier au niveau supérieur que chez les Britanniques⁴³⁵. Il faut aussi relever le fait que les instituteurs français aux Nouvelles-Hébrides étaient déconnectés de la réalité. L'isolement de certains instituteurs français a mené à ce que Jean Guiart appelle le « développement d'îlots de francité »⁴³⁶.

D'autres domaines ont aussi été ciblés. Les puissances administrantes (mais surtout les Français) ont également investi dans les soins médicaux. Selon Stephen Henningham, le budget de santé français a augmenté de 1 800 pour cent entre 1964 et 1968⁴³⁷. Les dépenses effectuées par la France en 1968 dans le domaine médical ont atteint 27 322 000 Francs néo-hébridais

⁴³¹ Guiart, *La Terre est le Sang des Morts*, *op. cit.*, p. 153.

⁴³² *Ibid.*

⁴³³ *Ibid.*, p. 154.

⁴³⁴ *Ibid.*

⁴³⁵ BNA, carton FCO107/97, United Nations General Assembly, Report on the Special Committee on the situation with regard to the implementation of the declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples, chapters XV-XIX on the New Hebrides, Tokelau Islands, American Samoa and Guam, Trust Territory of the Pacific islands and Brunei, 13 novembre 1974, p. 15.

⁴³⁶ Guiart, *La Terre est le Sang des Morts*, *op. cit.*, p. 155.

⁴³⁷ Henningham, *op. cit.*, p. 31.

(FNH)⁴³⁸. Dès 1968, l'administration française assurait l'entretien de cinq hôpitaux dont les principaux se trouvaient à Port-Vila et à Santo; le personnel hospitalier comptait huit médecins français et des religieuses infirmières⁴³⁹. Cela dit, certains facteurs ont nui à l'avancement du système de santé français. Premièrement, l'administration avait de la difficulté à obtenir des praticiens français aux Nouvelles-Hébrides titulaires du diplôme de santé publique⁴⁴⁰. Tout simplement, la colonie avait besoin de beaucoup plus que huit médecins. Deuxièmement, il n'existait en France aucun moyen de délivrer des diplômes d'officier de santé à des Mélanésiens⁴⁴¹. Il faut également signaler l'impossibilité de faire poursuivre en métropole les études des Mélanésiens (même francophones et titulaires du diplôme d'*Assistant medical officer* délivré aux Fidji) en vue de l'obtention du diplôme de Docteur en médecine⁴⁴². Finalement, il y avait aussi la difficulté de former un corps d'infirmiers mélanésiens qualifiés dans le cadre trop étroit des Nouvelles-Hébrides⁴⁴³. En bref, les Français n'ont pas réussi à collaborer avec les Mélanésiens de la même manière que les Britanniques, phénomène qui explique pourquoi les Mélanésiens étaient, entre autres, plus coopératifs avec les Britanniques.

Il est évident que les Britanniques ont déployé un effort administratif plus important que les Français. Cet effort s'est manifesté par « un accroissement du personnel, la rénovation des moyens matériels et l'intensification de l'action politique »⁴⁴⁴. En outre, il est important de signaler que les Britanniques avaient à leur disposition des fonctionnaires plus appropriés pour des mutations dans le Pacifique. À titre d'exemple, à Santo à la fin de 1960, M. Hutchinson fut nommé l'un des meilleurs administrateurs par les Britanniques. Toute sa carrière s'est déroulée

⁴³⁸ Voir AD, Asie-Océanie 1956-1967, carton 20, note sur la France aux Nouvelles-Hébrides, 1970, auteur non indiqué, p. 5.

⁴³⁹ *Ibid.*

⁴⁴⁰ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 124, document sans titre, signé Mouradian, 21 avril 1967, p. 2.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁴² *Ibid.*

⁴⁴³ *Ibid.*

⁴⁴⁴ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 244, note sur l'effort britannique dans les îles du nord, signé R. Gauger – délégué français pour la circonscription des îles du nord, le 1^{er} mai 1962, p. 1.

dans les territoires du Pacifique. « Parlant parfaitement la langue vernaculaire et possédant une expérience approfondie des problèmes locaux, il a déployé une activité incessante essentiellement orientée vers le contact et la présence en milieu mélanésien »⁴⁴⁵. Ces politiques ont permis aux Britanniques d'être plus influents auprès des Mélanésiens que les Français.

Les Britanniques avaient aussi le dessus dans d'autres domaines. « En 1962, il a été décidé de créer un service condominial conjoint des coopératives »⁴⁴⁶. Pour plusieurs raisons politiques et financières, « ce service n'a pas fonctionné et chaque Résidence a été amenée à créer son propre service de coopératives, la Résidence britannique contrôlant les coopératives d'obédience britannique et la Résidence de France celles d'obédience française »⁴⁴⁷. Par conséquent, « le service des coopératives de la Résidence britannique, également connu sous le nom de Fédération des coopératives britanniques, s'appuyait notamment sur le réseau des missions religieuses, contrôlait en date de juillet 1969 soixante-quatre coopératives ou sociétés para-coopératives regroupant plus de quatre mille membres »⁴⁴⁸. En ce qui concerne le service des coopératives de la Résidence de France également connu sous le nom de Syndicat des coopératives autochtones sous contrôle français (SCAF), celui-ci n'a réellement commencé à travailler qu'en 1966, « soit avec deux ans de retard sur celui de la Résidence britannique »⁴⁴⁹. Dès juillet 1969, « le SCAF contrôlait quatorze coopératives ou sociétés para-coopératives regroupant 749 membres »⁴⁵⁰. En parlant de leurs activités, les services des coopératives des

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ Voir ANF, carton 19940169/0071, Accroissement de la production du coprah aux Nouvelles-Hébrides, tome II, ministère des départements et territoires d'outre-mer, juillet 1969, p. 58.

⁴⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 59.

⁴⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁵⁰ Dès 1975, il y avait déjà soixante-sept coopératives sous contrôle français, contre cinquante-neuf en 1974, ce qui correspondait à un accroissement d'environ 250 membres. Voir ANF, carton 19940169/70, rapport sur le condominium des Nouvelles-Hébrides, date et auteur non indiqués, p. 16. Cela dit, malgré la croissance du SCAF, il est important de noter que les Britanniques étaient plus dominants dans ce secteur que les Français. Selon la synthèse mensuelle de la Résidence de France du mois de mai 1974, le SCAF a été obligé pour assurer son démarrage d'emprunter 2.5 millions au taux bancaire de 10 % tandis que la Fédération des coopératives britanniques était en plein développement. Voir ANF, carton 19940165/0025, synthèse mensuelle pour mai 1974,

deux Résidences étaient surtout centrés sur la commercialisation des produits de consommation qui « correspondait normalement à la création d'un magasin »⁴⁵¹.

Afin de comprendre le succès des coopératives d'obédience britannique, il suffit d'examiner la personnalité d'Iolu Abbil. Responsable des coopératives britanniques à Tanna depuis 1964, avant d'assumer ce poste, il a fait ses études aux Fidji, en Papouasie Nouvelle-Guinée et même en Grande-Bretagne⁴⁵²⁴⁵³. Lors d'un séminaire à Port-Moresby en Papouasie Nouvelle-Guinée en mai 1969, Abbil a déclaré que : « les coopératives étaient ce dont les Mélanésiens avaient besoin et ce qu'ils attendaient depuis des années »⁴⁵⁴. Avec les coopératives, « les Mélanésiens qui furent antérieurement perçus comme étant privés d'un sens des affaires et ne possédant les connaissances ni les outils pour mener leurs propres entreprises ont maintenant reçu l'impulsion des deux Résidences pour corriger cette situation »⁴⁵⁵. Cela dit, c'est surtout Abbil qui est reconnu pour avoir mis en marche le mouvement des coopératives aux Nouvelles-Hébrides. Selon Jean Guiart, « sa tactique souple et modérée en avait fait le principal dirigeant politique de l'île de Tanna d'où il fut rappelé à Port-Vila à la demande instante de l'administration française qui voyait en lui un dangereux adversaire »⁴⁵⁶. Une analyse des coopératives se prête bien à un examen de la vie économique aux Nouvelles-Hébrides dans les années 1950.

Résidence de France, p. 6. En bref, le SCAF n'était pas en mesure de concurrencer avec la Fédération des coopératives britanniques. Voir ANF, carton 19940165/0025, synthèse mensuelle pour août 1974, p. 13.

⁴⁵¹ Voir ANF, carton 19940169/70, rapport sur le condominium des Nouvelles-Hébrides, date et auteur non indiqués, p. 16.

⁴⁵² En Grande-Bretagne, Abbil a étudié au *Loughborough International Cooperative College* où il a reçu la formation nécessaire pour être responsable des coopératives britanniques à Tanna. L'exemple d'Abbil démontre encore une fois les liens qui ont existé entre l'éducation britannique et l'importance croissante des Mélanésiens dans la société néo-hébridaise. Voir Macdonald et Thomas, *op. cit.*, p. 63.

⁴⁵³ *Ibid.*

⁴⁵⁴ Gray, *op. cit.*, p. 92.

⁴⁵⁵ *Ibid.*

⁴⁵⁶ Guiart, *La Terre est le Sang des Morts*, *op. cit.*, p. 150.

V. La vie économique et le développement de certaines industries

Les années 1950 ont vu l'émergence d'une industrie de pêche aux Nouvelles-Hébrides. « La création de cette industrie nécessitait l'installation sur place d'une usine frigorifique et d'une conserverie de thon »⁴⁵⁷. À cette époque, « l'usine frigorifique venait tout juste d'être achevée et fut financée par des capitaux britanniques étant dirigée par M. Gubbay, ressortissant britannique »⁴⁵⁸. Son montage a nécessité l'appel à des techniciens japonais qui, à cause des événements récents liés à la Seconde Guerre mondiale, n'étaient pas initialement attendus avec impatience dans l'archipel. En fin de compte, trente-quatre spécialistes sont venus sous réserve qu'ils forment sur place « du personnel local pour faire fonctionner l'usine et qu'ils soient obligatoirement rapatriés à l'expiration d'un séjour de trois ans »⁴⁵⁹. En ce qui concerne les Français, la charge leur incombait de construire la conserverie de thon qui a encore une fois nécessité l'introduction d'une main-d'œuvre japonaise. Cela dit, le gouvernement français a rencontré des difficultés auprès du gouvernement britannique concernant l'introduction dans le condominium de cette main-d'œuvre japonaise⁴⁶⁰. « Bien que le Protocole franco-britannique de 1914 ne fit pas obligation en cette matière à l'une des autorités administratives de recueillir l'accord de l'autorité conjointe, les deux Commissaires-Résidents se sont toujours concertés en matière d'immigration asiatique »⁴⁶¹. Après quelques années de stagnation, en juin 1957, et pour

⁴⁵⁷ AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, carton 16, note au sujet de l'introduction de main-d'œuvre japonaise dans le condominium des Nouvelles-Hébrides, auteur et date non indiqués, p. 1.

⁴⁵⁸ *Ibid.*

⁴⁵⁹ *Ibid.*

⁴⁶⁰ Les difficultés dans les négociations étaient surtout dues à l'obstination du gouvernement australien à l'effet que le gouvernement de Londres consultait sur les questions d'immigration asiatique. Voir *Ibid.*

⁴⁶¹ Cela dit, le protocole de 1914 stipulait que « les ressortissants des tierces puissances jouissaient des mêmes droits étant soumis aux mêmes obligations que les citoyens français et les sujets britanniques; ils avaient seulement à opter dans le délai d'un mois pour le régime applicable aux ressortissants de l'une ou de l'autre puissance. Voir *Ibid.* Or, si le régime applicable aux ressortissants britanniques permet d'être assuré que la condition de rapatriement à l'expiration d'un séjour de trois ans pourra être exécutée, le chaos a vu le jour puisqu'il n'était pas certain qu'il en serait de même du régime applicable aux ressortissants français. Voir *Ibid.* et AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, carton 16, lettre du ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur de France sur l'introduction de main-d'œuvre japonaise aux Nouvelles-Hébrides, 27 décembre 1957.

sortir de l'impasse, le Commissaire-Résident français Pierre Anthonioz⁴⁶² a « simplement accepté de laisser l'entreprise responsable de la construction de la conserverie libre de faire opter ses employés japonais pour le statut britannique » (rapatriement obligatoire après un séjour de trois ans)⁴⁶³. En somme, malgré son insignifiance à long terme, la question de la main-d'œuvre japonaise pour la construction de la conserverie expose les défauts et les problèmes du système condominial.

Le 3 mars 1957, la Compagnie française des pêcheries du Pacifique a été créée⁴⁶⁴. L'équivalent britannique de cette compagnie française était la South Pacific Fishery Company

⁴⁶² Pierre Anthonioz est né à Genève en 1913. En tant qu'officier d'infanterie pendant la Seconde Guerre mondiale, il a été grièvement blessé lors de la bataille de France en 1940 avant de rejoindre les rangs des Forces françaises libres en Tunisie, en Italie et en France. Après avoir servi en tant que lieutenant-colonel en Indochine (1946-1947), il a représenté la France aux Nouvelles-Hébrides comme Commissaire-Résident français pour la période de 1949 à 1958. Dans ses mémoires des Nouvelles-Hébrides, Anthonioz a particulièrement mis l'accent sur les désaccords entre lui et le Syndicat agricole – organisme qui a vu le jour après le décret du 19 juin 1935 qui a créé dans l'archipel une association agricole de cautionnement mutuel. Voir ANOM, Fonds ministériels, 3ecol/37/11, Philippe Mermet, Résultats économiques du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, 1939, p. 81. Par conséquent, des syndicats agricoles pouvaient se constituer et obtenir des avances de l'association. Anthonioz explique que les différends ont surgi lorsqu'il a constaté qu'un grand nombre de planteurs et de commerçants n'obéissaient pas à la législation de la Convention de 1906, loin s'en faut. Pour remédier au problème, il a insisté à ce qu'un inspecteur du travail fut choisi pour suivre de plus près la situation. Malgré les protestations de la SFNH et les membres du Syndicat agricole, l'inspecteur du travail est venu aux Nouvelles-Hébrides pour effectuer une série de tournées d'inspection (trente-six pour 1951) mais sa tâche fut compliquée par ceux qui opposaient sa présence (notamment la SFNH). Dans un autre registre, en ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides, Anthonioz souligne également le fait que les Britanniques ont gouverné selon un système d'administration indirecte tandis que les Français ont gouverné selon un système d'administration directe. Voir BNF, synthèse des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1951, auteur non indiqué, p. 37 et Pierre Anthonioz, « Pierre Anthonioz: French Resident Commissioner, 1949-1958 », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, pp. 73, 77 et 78.

⁴⁶³ AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, carton 16, note au sujet de l'introduction de main-d'œuvre japonaise dans le condominium des Nouvelles-Hébrides, auteur et date non indiqués.

⁴⁶⁴ AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, carton 16, lettre du Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides sur l'usine de conserverie de poisson et l'emploi de main-d'œuvre japonaise, 9 avril 1958.

qui a commencé ses opérations le 1^{er} novembre 1957 à Palekula sur Santo⁴⁶⁵. Centrée sur le thon, la South Pacific Fishery Company employait trente-quatre citoyens japonais qui achetaient du thon aux termes d'un contrat avec des navires de pêche japonais⁴⁶⁶. Alors qu'il n'y avait aucune exportation en 1957, en 1958, cette compagnie a exporté plus de 3 500 tonnes de poisson congelé principalement aux États-Unis et au Japon mais aussi au Canada et en France⁴⁶⁷. En 1959, la même compagnie a exporté 3 709 tonnes de poisson congelé⁴⁶⁸. Les installations à Palekula comprenaient : « une usine pour la fabrication et le stockage de la glace, une usine de congélation à 30 degrés, une installation pour stockage de 600 tonnes à 15 degrés, une usine de séchage et de fumage du poisson, une cale de halage pour bateaux de 150 tonnes et des installations pour stockage des carburants »⁴⁶⁹.

La perspective de l'exploitation minière fut abordée avec beaucoup d'optimisme aux Nouvelles-Hébrides. En 1954, la Compagnie française des phosphates de l'Océanie (CFPO) « détachait aux Nouvelles-Hébrides une mission géologique qui s'attachait à l'étude de l'île de Vaté »⁴⁷⁰. Ses recherches ont abouti en 1956 à la découverte d'indices sérieux de manganèse à Forari dans la région est de l'île⁴⁷¹. L'année 1958 a vu se poursuivre l'effort entrepris au cours des années précédentes par certaines sociétés qui avaient obtenu en 1957 l'autorisation personnelle⁴⁷². Dès la fin de l'année 1958, plus de trente autorisations ont été octroyées avec 983 permis de prospection⁴⁷³. C'est ainsi qu'en décembre 1958 la CFPO a « sollicité une concession de 4 000 hectares pour manganèse, fer, cuivre et titane recouvrant le gisement de

⁴⁶⁵ BNF, synthèse des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1957, auteur non indiqué, p. 15.

⁴⁶⁶ BNF, New Hebrides Anglo-French condominium, report for the years 1957-1958, p. 4.

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ BNF, New Hebrides Anglo-French condominium, report for the years 1959-1960, p. 4.

⁴⁶⁹ *Ibid.*

⁴⁷⁰ ANOM, archives privées, carton 126APOM//7, note sur le régime minier aux Nouvelles-Hébrides, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, date non indiquée, p. 6.

⁴⁷¹ *Ibid.*

⁴⁷² ANOM, archives privées, carton 126APOM//7, note sur les mines, auteur et date non indiqués, p. 1.

⁴⁷³ BNF, New Hebrides Anglo-French condominium, report for the years 1957-1958, p. 4.

Forari »⁴⁷⁴. En tout état de cause, la présence des représentants du Bureau de recherches géologiques et minières qui ont fait la majorité de la prospection à la fin des années 1950 a soulevé beaucoup d'enthousiasme⁴⁷⁵. Cet enthousiasme s'expliquait par le fait que les gisements potentiels étaient proches des mouillages, ce qui pourrait enfin donner au territoire l'élan qui lui manquait⁴⁷⁶. Cela dit, pour les autorités françaises sur place, les gains économiques des années 1950 étaient éclipsés par la résistance mélanésienne, de plus en plus manifeste dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale.

L'histoire de la CFPO fut marquée par une alternance de hauts et de bas. La CFPO a commencé à extraire du manganèse à Forari dans l'île de Vaté en 1962⁴⁷⁷. Il est important de noter qu'avant de commencer l'extraction du manganèse, la CFPO a construit une usine, un port et une cité résidentielle à Forari, investissant dans ces installations environ 500 millions de FNH⁴⁷⁸. À compter de mars 1962, la CFPO employait à Forari 272 ouvriers qui, avec leurs familles, formaient une agglomération de 512 personnes (96 Européens, 277 Wallisiens et Tahitiens, 37 Vietnamiens, 34 Calédoniens et 68 Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides)⁴⁷⁹. Toutefois, les débuts à Forari n'étaient pas sans difficultés. « Alors qu'un total de 45 000 tonnes d'exportations fut prévu pour 1962, les exportations se sont limitées finalement à 14 468 tonnes, soit seulement le tiers des prévisions »⁴⁸⁰. De surcroît, la seule commande pour 1963, portant sur 5 000 tonnes, fut annulée⁴⁸¹. La mine a fini par être fermée en 1968⁴⁸². Ce phénomène était

⁴⁷⁴ ANOM, archives privées, carton 126APOM//7, note sur les mines, auteur et date non indiqués, p. 1.

⁴⁷⁵ BNF, New Hebrides Anglo-French condominium, report for the years 1959-1960, p. 4.

⁴⁷⁶ ANOM, archives privées, carton 126APOM//7, note sur les problèmes économiques, P. Anthonioz, date non indiquée, p. 28.

⁴⁷⁷ AD, série Asie-Océanie 1956-1967, carton 12, note sur les Nouvelles-Hébrides, 19 janvier 1965, auteur non indiqué, p. 3.

⁴⁷⁸ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 210, note sur la situation économique des Nouvelles-Hébrides au début de l'année 1962, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, mars 1962, p. 14.

⁴⁷⁹ *Ibid.*

⁴⁸⁰ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 209, rapport mensuel pour décembre 1962, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 1.

⁴⁸¹ *Ibid.*

⁴⁸² « New Hebrides manganese mine closes », *Pacific Islands Monthly*, octobre 1968, auteur non indiqué, p. 123.

dû au fait que le Japon, principal client du manganèse néo-hébridais, offrait des prix plus bas pour le produit, ce qui a contribué à la faible rentabilité de l'industrie⁴⁸³.

Il y avait aussi d'autres obstacles non résolus depuis plusieurs années qui embarrassaient le développement économique de la colonie. Au cours des années 1960, il y avait toujours le problème de la pénurie générale de main-d'œuvre. Le recensement de 1967 a évalué à moins de 20 000 personnes le chiffre de la population active sur un total d'environ 78 000 habitants où les Européens étaient à peine plus de 3 000⁴⁸⁴. Le manque de main-d'œuvre qualifiée étant un problème depuis plusieurs décennies, « le problème s'est même étendu à la main-d'œuvre non qualifiée à cause de l'élargissement des secteurs d'activité économique dû à la création de nouvelles industries »⁴⁸⁵. Certains secteurs déjà très bien implantés dans la colonie, comme l'agriculture, ont également été touchés. Pour combler le besoin d'ouvriers agricoles, en août 1961, le Syndicat des planteurs des Hébrides a fait venir une vingtaine de familles originaires de Futuna par un bateau spécialement affrété par l'administration française à Santo⁴⁸⁶. En même temps, le nombre de Wallisiens a aussi augmenté. De quatre-vingts en 1958, ils étaient passés à 162 en 1961, et ce, en excluant les enfants⁴⁸⁷.

Toutefois, ce qui a attiré ces Wallisiens et Futuniens aux Nouvelles-Hébrides n'était pas durable. Peu après leur arrivée dans l'archipel, et toujours dans une ambiance de pénurie d'ouvriers, beaucoup de Mélanésiens sont partis en Nouvelle-Calédonie pour y gagner leur vie. Ce phénomène, très défavorable au développement de l'archipel, s'explique par « les hauts salaires en Nouvelle-Calédonie conjugués à une baisse temporaire de la production du coprah dans certaines îles à cause des attaques de parasites ou les coups de vent des dernières

⁴⁸³ *Ibid.*

⁴⁸⁴ AD, série Asie-Océanie 1956-1967, carton 20, note sur la France et les Nouvelles-Hébrides, 1970, auteur non indiqué, p. 6.

⁴⁸⁵ ANF, carton 19940165/26, procès-verbal du Conseil consultatif des Nouvelles-Hébrides, quinzième session, 5 décembre 1967, p. 7.

⁴⁸⁶ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 244, compte-rendu sur les événements politiques et économiques du mois d'août dans la circonscription des îles du nord, R. Gauger, 29 août 1961, p. 1.

⁴⁸⁷ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 244, compte rendu mensuel sur la situation politique et l'activité des fonctionnaires, auteur non indiqué, 27 janvier 1961, p. 2.

années »⁴⁸⁸. Cette émigration a affecté des ouvriers qualifiés, mais aussi non qualifiés⁴⁸⁹. Pour ne citer qu'un exemple, la CFPO a perdu en mai et en juin sept Wallisiens, dont cinq conducteurs d'engins⁴⁹⁰. Ces derniers recevraient en Nouvelle-Calédonie des salaires de 20 000 à 30 000 Francs CFP, plus des avantages en nature, contre 10 000 à 15 000 Francs à Forari⁴⁹¹. De surcroît, le rapatriement des Vietnamiens, initié dans les années 1950, continuait de plus belle dans les années 1960⁴⁹². Des manifestations ont souvent eu lieu pour protester contre leur rapatriement⁴⁹³. Leur retour à la patrie comportait la liquidation des véhicules et des immeubles dont les gains pécuniaires sont dirigés vers le compte spécial ouvert à cet effet à la Banque d'Indochine⁴⁹⁴. De même, quelques tentatives d'introduire des ouvriers polynésiens et gilbertins à la fin des années 1960 échouèrent à leur tour⁴⁹⁵.

Le tourisme à grande échelle a également été au cœur de la volonté de rentabilisation de la colonie contemplé pour la première fois dans les années 1960. Cette décennie a vu plusieurs paquebots étrangers se mettre à quai transportant des centaines de touristes (l'escale du Saga

⁴⁸⁸ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 209, synthèse mensuelle pour mai 1965, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 6.

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 209, synthèse mensuelle pour juin 1965, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 6.

⁴⁹¹ *Ibid.*

⁴⁹² À partir du début des années 1960, on voit que les Vietnamiens ont commencé à travailler dans d'autres domaines que l'agriculture. Ils ont aussi commencé à investir : « constructions en dur, petit commerce, taxis, etc). Voir SHD, archives historiques, carton 12H9, extrait du BR des départements et territoires d'outre-mer, 1962, p. 18.

⁴⁹³ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 244, compte-rendu sur l'évolution de la situation politique et économique dans la circonscription des îles du nord, 1^{er} janvier au 4 juin 1961, auteur non indiqué, 2 juin 1961, p. 1.

⁴⁹⁴ *Ibid.*

⁴⁹⁵ M. Reid, chef du syndicat New Hebrides Workers' Committee, a critiqué la venue d'ouvriers polynésiens dans l'archipel; c'est à son instigation, semble-t-il, qu'une motion à cette immigration a été déposée au Conseil consultatif par des membres mélanésiens qu'il avait rencontrés le 8 décembre 1968. Voir ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 210, synthèse mensuelle pour décembre 1968, p. 12.

Fjord à Port-Vila le 9 mars 1967 avec à son bord 390 touristes en est un très bon exemple)⁴⁹⁶. Néanmoins, les débuts du tourisme dans l'archipel furent difficiles. Par exemple, le projet de la Société de l'hôtel du Lagon d'un complexe touristique comportant un terrain de golf avec clubhouse, une piscine et un hôtel composé d'une trentaine de bungalows et des aménagements destinés à permettre la pratique de sports nautiques nécessitait un financement partiel de 45 millions de Francs. Le projet ayant subi des accrocs, le financement a finalement été ramené à 30 millions de Francs⁴⁹⁷. De surcroît, « l'hôtel Vaté a vu se succéder les gérants et le personnel subalterne, le seul poste permanent de son exploitation étant un coulage dont les proportions affectaient gravement la rentabilité de l'établissement »⁴⁹⁸.

Malgré les déboires initiaux, le secteur touristique néo-hébridais a souvent servi de terrain de jeu pour des spéculateurs étrangers, voulant à tout prix être partie prenante dans les affaires de la colonie. Eugène Peacock en est un parfait exemple. Originaire de Honolulu à Hawaii où il était homme d'affaires et promoteur, Peacock voyageait régulièrement au Pacifique Sud dans les années 1960 à la recherche des perspectives du marché de l'immobilier à bas prix. Ayant acheté en février 1967 la plantation Graziani à Hog Harbour avec ses associés de la compagnie Amalgamated Land pour une somme de 86 000 dollars américains, à partir de début 1971, la plantation fut divisée en plus de 800 parcelles qui furent vendues, surtout à Hawaii, pour un total de 3 millions de dollars américains⁴⁹⁹. Aussitôt, Peacock est devenu célèbre pour sa richesse, établissant sa résidence aux Nouvelles-Hébrides. Il convient aussi de constater que ce citoyen des États-Unis avait des contacts avec des compagnies spécialisées dans la fabrication des maisons préfabriquées pour assurer une implantation touristique rapide dans

⁴⁹⁶ ANF, carton 19940165/0014, synthèse mensuelle pour le mois de mars 1967, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 15.

⁴⁹⁷ ANF, carton 19940165/0014, synthèse mensuelle pour le mois de mai 1968, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 17.

⁴⁹⁸ ANF, carton 19940165/0014, synthèse mensuelle pour le mois de mars 1967, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 15.

⁴⁹⁹ « New Hebrides: French ambition, British pride – and now American dream », *Pacific Islands Monthly*, janvier 1971, John Griffin, p. 42.

l'archipel⁵⁰⁰. À Hog Harbour, il envisageait l'aménagement d'un terrain d'aviation ainsi que la construction de 760 logements et deux hôtels de trente à quarante chambres⁵⁰¹. Somme toute, les terrains américains ont suscité de nouvelles conceptions quant à la valeur du terrain ainsi qu'aux perspectives de développement⁵⁰².

Conclusion

Malgré la persistance de certains problèmes qui ont tourmenté les Nouvelles-Hébrides lors des décennies précédentes (notamment la pénurie de main-d'œuvre et le rapatriement des Vietnamiens), les années 1960 sont importantes, car elles dénotent une nouvelle ère dans l'histoire de l'archipel. Tout d'abord, la naissance du Nagriamel indique que les Mélanésiens avaient aussi leurs propres besoins et objectifs, ne voulant plus être de simples sujets et sans le moindre droit. Il va sans dire que pour les Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides, la terre était vitale. À partir des années 1960, elle avait acquis, à part sa signification, une valeur qui avait le potentiel d'être utilisée comme véhicule pour l'affranchissement politique. Avec quelques éléments sectaires (comme la fondation d'une nouvelle dénomination), le Nagriamel avait l'étoffe d'une organisation politique, caractéristique qui sera confirmée dans les chapitres suivants. Beaucoup mieux organisé que le mouvement John Frum et avec des ressources financières plus importantes, le Nagriamel fonctionnait à bien des égards comme une nation, une entité avec son propre système de pouvoir, de symboles et de relations avec des territoires externes.

Les années 1960 ont vu l'application d'une nouvelle approche des puissances administrantes – une approche centrée sur les investissements dans les soins médicaux et

⁵⁰⁰ ANF, carton 19940165/0014, synthèse mensuelle pour le mois de mars 1967, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 16.

⁵⁰¹ ANF, carton 19940165/0014, synthèse mensuelle pour le mois de juillet 1968, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 8. À part ses projets à Hog Harbour, Peacock avait d'autres entreprises dont une exploitation bovine sur Vaté ainsi qu'une subdivision résidentielle aux alentours de Port-Vila - SODEPAC. « New Hebrides: French ambition, British pride – and now American dream », *Pacific Islands Monthly*, janvier 1971, John Griffin, p. 42.

⁵⁰² *Ibid.*

l'infrastructure ainsi qu'un rôle plus direct dans la scolarisation des Mélanésiens. En ce qui concerne l'enseignement, les Français étaient à la traîne par rapport aux Britanniques dès le départ. Cela s'explique par le travail précurseur des missionnaires britanniques⁵⁰³. De plus, l'enseignement britannique, par son système visant l'intégration des Mélanésiens au monde du travail, a attiré un plus grand nombre d'entre eux que l'enseignement français. L'administration britannique disposait également d'un meilleur ensemble d'employés, plus informés quant aux besoins de la population mélanésienne. Il est donc peu surprenant que les Mélanésiens fussent plus enclins à coopérer avec les Britanniques qu'avec les Français. Plus que jamais, durant les années 1960, la France et la Grande-Bretagne ont ressenti le besoin de dialoguer sur la marche à suivre aux Nouvelles-Hébrides, ce dont témoignent les nombreuses réunions qui se tinrent entre les deux pays au cours de cette décennie. Cela dit, il ne faut pas négliger l'obstination des Français qui étaient peu avenants envers tout changement aux Nouvelles-Hébrides. Cette préférence pour le statu quo a retardé le développement de la colonie sur plusieurs fronts tout en rapprochant les Mélanésiens des Britanniques qui étaient beaucoup moins gênés à réformer l'archipel. Finalement, le développement graduel du tourisme a légèrement dévoilé l'archipel à la communauté internationale.

⁵⁰³ Pour démontrer à quel point les missionnaires britanniques furent influents dans l'archipel, d'aucuns disaient qu'ils jouissaient d'une plus grande autorité que les délégués français ou britanniques dans les circonscriptions. Voir Jean-Michel Charpentier, « Jean-Michel Charpentier, Linguist and Anthropologist », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 172.

CHAPITRE 2. La politique prend vie aux Nouvelles-Hébrides

Les années 1970 ont introduit de nombreux changements aux Nouvelles-Hébrides. Pour commencer, les essais nucléaires français qui ont débuté en 1966 en Polynésie française ont continué jusqu'en 1996. Dorénavant, le Pacifique français, y compris les Nouvelles-Hébrides, avait une signification spéciale auprès de Paris. Ce chapitre analyse les faits saillants du début des années 1970. Les premières années de cette décennie ont vu la naissance de plusieurs formations politiques dont le New Hebrides National Party (NHNP), qui sera ensuite connu sous le nom de Vanuaaku Pati (VAP). Ce chapitre examine la création du NHNP, ses personnalités clés et ses objectifs. Il relève le fait que la fondation des partis francophones, coïncidant avec la naissance du NHNP, n'était pas le fait du hasard. Il est important de comprendre ce qui a mené certains partis francophones à se grouper dans une coalition dite des Modérés. Somme toute, le début des années 1970 voit l'avènement de la vie politique aux Nouvelles-Hébrides.

En ce qui concerne le Nagriamel, il faut comprendre ses relations avec le NHNP et les partis francophones. Les années 1970⁵⁰⁴ ont vu le Nagriamel se radicaliser encore davantage. Ce chapitre explore aussi les liens qui ont existé entre les Nouvelles-Hébrides et les deux métropoles au début des années 1970. Les réactions de Paris et de Londres à la suite de la fondation du NHNP et des partis francophones méritent d'être examinées. Au cours de cette décennie, les liens entre la France et la Grande-Bretagne et les Nouvelles-Hébrides sont aussi resserrés par le biais des visites de nombreux délégués métropolitains. Tandis que l'archipel était relativement peu connu des étrangers dans les années 1960, la situation change considérablement lorsque les Nouvelles-Hébrides deviennent un paradis fiscal en 1971. Ce chapitre analyse aussi la vie d'Antoine Fornelli, un Français qui profita du chaos général pour régner comme chef suprême à Tanna. Finalement, il sera aussi question de présenter l'œuvre culturelle française aux Nouvelles-Hébrides.

⁵⁰⁴ Au début des années 1970, le nombre de sympathisants de Nagriamel était alors estimé à quelques quinze mille personnes dans tout l'archipel. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 155.

I. La fondation des partis politiques et le Nagriamel au début des années 1970

Le NHNP tire ses origines du mois de juin 1971 lorsque deux *Assistant Education Officers* en service à l'administration britannique et en poste à Santo, Donald Kalpokas et Peter Kalpau Taurakoto, rédigèrent une constitution pour fonder l'Association culturelle des Nouvelles-Hébrides⁵⁰⁵. Peter Kalpau Taurakoto était originaire de Leleppa sur l'île de Vaté et était un enseignant de métier. En ce qui concerne Donald Kalpokas, il est né en 1943, à Leleppa lui aussi. Un homme éduqué (il a étudié aux îles Salomon avant de poursuivre ses études dans un collège pédagogique en Nouvelle-Zélande pour obtenir en 1974 un diplôme en éducation de l'Université du Pacifique Sud), Kalpokas a enseigné aux Nouvelles-Hébrides avant de travailler pour l'administration britannique dès 1970⁵⁰⁶. Le but de l'Association était de « promouvoir, préserver, ranimer et encourager la culture des Nouvelles-Hébrides » et de « chercher l'avancement social, pédagogique et économique des Nouvelles-Hébrides en tenant compte de la culture néo-hébridaise et la civilisation occidentale »⁵⁰⁷. Tout comme le Nagriamel, la nouvelle Association était elle aussi pour la défense du *kastom*.

Au moment de la création de l'Association culturelle des Nouvelles-Hébrides, Donald Kalpokas et Kalpau Taurakoto sont entrés en contact avec le révérend Walter Lini⁵⁰⁸. Lini est né à Agatoa dans le nord de l'île Pentecôte en 1942, une localité où l'influence des chefs coutumiers et des missionnaires était forte⁵⁰⁹. Il a étudié pendant trois ans dans un collège théologique aux îles Salomon et pendant deux ans au collège théologique de Saint Jean à Auckland en Nouvelle-Zélande⁵¹⁰. Ordonné prêtre anglican en février 1970, il est ensuite nommé curé de Longana dans l'est d'Aoba. En Nouvelle-Zélande, Lini a édité un journal intitulé

⁵⁰⁵ BNA, carton FCO32/1095, The New Hebrides National Party, 1971-1973, auteur non indiqué, 11 février 1974, p. 1.

⁵⁰⁶ Pour tous les renseignements biographiques de Donald Kalpokas, voir BNA, carton FCO107/97, biographie de Donald Kalpokas.

⁵⁰⁷ BNA, carton FCO32/1095, The New Hebrides National Party, 1971-1973, auteur non indiqué, 11 février 1974, p. 1.

⁵⁰⁸ Macdonald-Milne et Thomas, *op. cit.*, p. 9.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 7.

⁵¹⁰ *Ibid.*

Wantok, signifiant en bichelamar « l'endroit de l'homme » mais pouvant aussi signifier « l'unité d'un peuple »⁵¹¹. Un journal centré sur la population estudiantine⁵¹², « *Wantok* a mis en évidence des idées d'oppression politique des nations pacifiques toujours soumises au joug colonial »⁵¹³. Influencés par les idées avancées par *Wantok*, Kalpokas et Taurakoto ont compris l'importance de l'unité des Mélanésiens.

En août 1971, l'Association a commencé à publier son propre journal ronéotypé intitulé *New Hebridean Viewpoints* et Walter Lini en était le rédacteur en chef. Plusieurs personnes, dont Kalpokas, voyaient le journal comme une prolongation du *Wantok*⁵¹⁴. Le premier numéro, dont seulement vingt-cinq exemplaires ont été imprimés, affirme que « le journal ne visait à faire du mal à personne mais espérait pouvoir projeter des problèmes manifestés par des Mélanésiens d'aujourd'hui et qui risquent, si l'on ne s'en occupe pas, de mener à un avenir malheureux »⁵¹⁵. Toutefois, la réelle importance du journal résidait dans son identité mélanésienne. Il était complètement édité, imprimé et publié par des Mélanésiens de l'archipel⁵¹⁶. Malgré le fait que le premier numéro ait été entièrement publié en anglais, le journal acceptait aussi des articles en bichelamar. Si la grammaire et l'orthographe n'ont pas toujours été les points forts de ce journal, ces mêmes défauts ont contribué à réaffirmer les plaidoyers qui y étaient véhiculés : une critique des lacunes de la communauté mélanésienne et une expression de leur désir d'un avenir radieux⁵¹⁷.

L'Association a aussi vivement dénoncé les tentatives de faire avancer le tourisme et l'aliénation des terres – des pratiques qui, selon l'Association, menaçaient le mode de vie mélanésien⁵¹⁸. Le 19 août 1971, l'Association a organisé une manifestation pacifique à Port-

⁵¹¹ *Ibid.*, p. 21.

⁵¹² Le journal fut publié par le Western Pacific Island Students' Association. Voir *Ibid.*, p. 8.

⁵¹³ *Ibid.*, p. 21.

⁵¹⁴ *Ibid.*, p. 22.

⁵¹⁵ « New Hebrides gets a political voice », *Pacific Islands Monthly*, rédacteur du journal, octobre 1971, p. 45.

⁵¹⁶ *Ibid.*

⁵¹⁷ *Ibid.*

⁵¹⁸ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 24.

Vila qui militait pour le maintien des règlements conjoints 15⁵¹⁹ et 16⁵²⁰, destinés à enrayer la spéculation étrangère sur la terre⁵²¹. La manifestation, d'une centaine de participants, était la première de son genre aux Nouvelles-Hébrides⁵²². C'est lors de cette manifestation que l'Association s'est rebaptisée le New Hebrides National Party (NHNP)⁵²³. Insistant sur la notion du *kastom* et le retour des terres aliénées, les adeptes du NHNP espéraient pouvoir rallier des membres du Nagriamel à leur cause⁵²⁴. Cela dit, Stephens était peu enthousiaste envers le nouveau parti. Selon lui, les membres du NHNP collaboraient beaucoup trop étroitement avec l'administration britannique qui a, de son côté, reconnu le parti dès ses premiers jours⁵²⁵. Sans éducation formelle, il avait aussi de la difficulté à s'associer à des personnes qui, contrairement à lui, étaient bien éduquées et citadines⁵²⁶. Les liens entre l'Église anglicane et plusieurs

⁵¹⁹ Le règlement conjoint numéro 15 faisait en sorte que chaque projet de subdivision de terrain devait être approuvé par les Commissaires-Résidents. Voir *Ibid.*, p. 26.

⁵²⁰ Le règlement conjoint numéro 16 imposait une taxe sur la valeur ajoutée de 50 % sur des subdivisions de terrain enregistrées, mais non aménagées. Voir *Ibid.* Les deux règlements furent introduits en août 1971. Voir Sopé, *op. cit.*, p. 42.

⁵²¹ Henningham, *op. cit.*, p. 32.

⁵²² Avec les règlements 15 et 16, la population de Port-Vila fut divisée en deux camps. D'aucuns, comme les membres de l'Association Culturelle des Nouvelles-Hébrides, étaient pour la mesure tandis que d'autres (surtout les communautés européenne et américaine composées de spéculateurs et d'entrepreneurs) y étaient défavorables. Voir Sopé, *op. cit.*, p. 42. En ce qui concerne la manifestation, il s'agissait de la première fois qu'un groupe entièrement composé de Mélanésiens avait le culot de manifester contre les intérêts de la communauté étrangère aux Nouvelles-Hébrides et de le faire de manière publique. Voir Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 25.

⁵²³ Selon les *New Hebridean News*, le NHNP avait aussi un slogan : « seli-hoo ». Ce mot signifie « mettons tous l'épaule à la roue pour construire notre pays ». Voir « Seli-hoo in and outside the New Hebrides », *New Hebridean Viewpoints*, rédacteur, novembre 1976, p. 3.

⁵²⁴ Henningham, *op. cit.*, p. 32.

⁵²⁵ *Ibid* et BNA, carton FCO32/1095, The New Hebrides National Party, 1971-1973, auteur non indiqué, 11 février 1974, p. 1.

⁵²⁶ *Ibid.*

membres du NHNP⁵²⁷ servaient aussi de moyen de dissuasion contre toute alliance entre le Nagriamel et le NHNP⁵²⁸. Pour des raisons commerciales, dès le début des années 1970, un rapprochement entre Stephens et l'administration française était bien évident (ses transactions avec Leconte, examinées précédemment, en sont un bon exemple)⁵²⁹.

Néanmoins, le NHNP a réussi à devenir un parti politique populaire dans l'archipel. Avec environ mille partisans en 1971, ils étaient 4 000 dès 1972⁵³⁰. Des sous-comités ont été installés dans les îles principales obtenant le soutien d'une partie considérable de la population rurale⁵³¹. Au début, les membres et les partisans du NHNP étaient des Mélanésiens anglophones et éduqués, souvent des employés de la fonction publique britannique, de compagnies privées ou des Églises anglicane ou presbytérienne⁵³². Les professions variées des membres⁵³³ ont permis au parti de rejoindre un grand nombre de Mélanésiens malgré le faible nombre de recrues parmi les Mélanésiens francophones⁵³⁴. Par leur approche et leur état d'esprit, les membres employés dans la fonction publique britannique ont facilité et ont accéléré la transition du NHNP

⁵²⁷ Le lien entre le NHNP et l'Église anglicane est manifeste en constatant que l'Archidiacre anglican Derek Rawcliff a ouvertement agi en faveur du mouvement. Ressortissant britannique, il devait être considéré comme un conseiller du NHNP; selon Stephens, le lien entre le NHNP et l'Église anglicane était incompatible avec la défense du *kastom*. Voir ANF, carton 19940165/0024, notice de renseignements concernant Rawcliff Derek Abel, date et auteur non indiqués et Henningham, *op. cit.*, p. 32.

⁵²⁸ La rivalité entre l'île de Santo, la plaque tournante du Nagriamel, et l'île de Vaté, lieu de naissance de plusieurs membres du NHNP, a séparé les deux formations encore davantage. Voir *Ibid.*

⁵²⁹ Dès 1970, il était évident que l'accord entre Stephens et Leconte n'avait pas eu le résultat escompté. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 157.

⁵³⁰ Sopé, *op. cit.*, p. 25.

⁵³¹ Plant, *New Hebrides, the road to independence*, *op. cit.*, p. 25.

⁵³² Henningham, *op. cit.*, p. 33.

⁵³³ Au début, les membres fondateurs du NHNP étaient réticents à quitter leurs postes dans la fonction publique britannique. Malgré les affirmations de Chris Plant à l'effet que cette réticence à quitter la fonction britannique a entravé le progrès du NHNP, il est plus important de souligner que ce phénomène a assuré l'identité britannique de ce parti. Certains sont même allés jusqu'à dire que les Britanniques ont encouragé la création du NHNP dans le cadre d'un vaste plan pour évincer les Français de l'archipel. Voir Plant, *New Hebrides, the road to independence*, *op. cit.*, p. 25 et Henningham, *op. cit.*, p. 33.

⁵³⁴ *Ibid.*

d'une association culturelle à un parti politique. Basé essentiellement à Santo, initialement, le parti a eu à sa tête Aiden Garae, employé de la compagnie Shell à Santo. Son vice-président, Aimé Maléré⁵³⁵, était un employé de la Banque de l'Indochine à Santo. William Edgell de l'île de Pentecôte en fut le premier secrétaire⁵³⁶.

L'année 1973 a vu le NHNP diversifier et internationaliser ses relations et ses contacts. En janvier 1973, une conférence eut lieu à Port-Vila qui, par la présence d'un délégué tanzanien, Apollinarus Macha, a confirmé l'intérêt de ce pays pour les Nouvelles-Hébrides⁵³⁷. À cette même conférence, un Américain, le révérend William Coop, fut nommé conseiller politique de la colonie avant de devenir le principal conseiller sur les questions politiques du NHNP⁵³⁸. En juin 1973, Walter Lini, de retour de la Grande-Bretagne, fut choisi par le Conseil Mondial des Églises pour aller en Tanzanie⁵³⁹. À part la Grande-Bretagne et la Tanzanie, Walter Lini a visité de nombreux autres pays et territoires en 1973 : le Canada, la France, la Papouasie Nouvelle-Guinée et les îles Salomon, souvent pour examiner les administrations locales ainsi que le développement communautaire sous forme d'organisations et divers projets⁵⁴⁰.

Au milieu de 1973, le siège du NHNP s'est déplacé de Santo à Port-Vila et le révérend John Bani y fut élu Président⁵⁴¹. Le journal *New Hebrides Viewpoints* allait dorénavant être imprimé à Port-Vila au lieu d'Aoba⁵⁴². En choisissant de s'installer à Port-Vila, le NHNP voulait se montrer plus centralisateur ce qui était censé plaire à tous les Mélanésiens de l'archipel. En novembre 1973, le NHNP produit une constitution, dévoile son programme et tient des réunions

⁵³⁵ Le francophone Aimé Maléré a été nommé vice-président dans une tentative d'encourager les catholiques francophones à adhérer au NHNP. Cependant, Aimé Maléré ne fut membre du NHNP que pour une durée limitée; il a quitté le parti en 1973 pour créer un parti francophone. Voir *Ibid.*

⁵³⁶ Sopé, *op. cit.*, p. 34.

⁵³⁷ BNA, carton FCO32/1095, The New Hebrides National Party, 1971-1973, auteur non indiqué, 11 février 1974, p. 2.

⁵³⁸ *Ibid.*

⁵³⁹ *Ibid.*

⁵⁴⁰ BNA, carton FCO32/999, « Lini home from UK », dans *British Newsletter*, auteur non indiqué, 14 août 1973.

⁵⁴¹ Sopé, *op. cit.*, p. 34.

⁵⁴² *Ibid.*

dans plusieurs villages pour recueillir davantage de soutien⁵⁴³. Cette politique émane de l'assemblée du NHNP qui eut lieu à Port-Vila le 14 novembre 1973 et durant laquelle « le pasteur Fred Karlo, Président de la section de Malekula, avait reçu mission de créer des comités du parti dans chaque gros village de l'île »⁵⁴⁴. Arrivés fin novembre à Akham pour une réunion des pasteurs presbytériens, le dit Karlo et son collègue Josayah d'Aulua en ont profité pour provoquer la désignation de sept responsables locaux du parti, chargés en premier lieu de recruter des adhérents⁵⁴⁵. Le 2 décembre, le même Fred Karlo a organisé une réunion du parti sur l'îlot Walla (nord Malekula), réunion assistée par une cinquantaine de personnes⁵⁴⁶. La réunion a traité pêle-mêle des problèmes fonciers, des questions liées à l'emploi, des salaires et de la santé. Dans l'ensemble, le NHNP a fait son mieux pour renforcer sa position dans les zones rurales où son progrès a été plutôt faible⁵⁴⁷.

En novembre 1973 à Santo, un membre connu du parti et un homme d'affaires respecté, Shem Rarua, s'est disputé avec un Mélanésien employé en tant que gendarme pour la police française. Rarua a par la suite agressé le gendarme pendant qu'il était en service, causant son arrestation. Le frère de Shem Rarua fut également arrêté pour sa tentative d'empêcher le gendarme d'appréhender son frère⁵⁴⁸. Emprisonnés, les frères Rarua confirment avoir été battus par des gendarmes mélanésiens employés par la police française⁵⁴⁹. Le sujet, soulevé lors du Conseil consultatif de décembre 1973 par le fonctionnaire britannique et membre important du

⁵⁴³ BNA, carton FCO32/1095, The New Hebrides National Party, 1971-1973, auteur non indiqué, 11 février 1974, p. 3.

⁵⁴⁴ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 256, note d'information du délégué J. Lecuyer de la circonscription des îles du Centre II (Norsup), 27 décembre 1973.

⁵⁴⁵ Une réunion semblable eut lieu à Tanna le 11 novembre 1973 alors que Fred Karlo y a été en poste jusqu'au mois d'avril 1974, date à laquelle il a été affecté à Port-Vila. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 256, note d'information pour le mois de novembre 1973, J. Lecuyer, 28 novembre 1973.

⁵⁴⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 256, note d'information du délégué J. Lecuyer de la circonscription des îles du Centre II (Norsup), 27 décembre 1973.

⁵⁴⁷ *Ibid.*

⁵⁴⁸ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 31.

⁵⁴⁹ BNA, carton FCO32/1095, The New Hebrides National Party, 1971-1973, auteur non indiqué, 11 février 1974, p. 3.

NHNP George Kalkoa, a été balayé du revers de la main par le Commissaire-Résident français. Cependant, la Résidence française a affirmé, en fin décembre 1973, que Rarua devait être relâché en attendant un procès au Tribunal mixte. Face à des retards constants, le 27 décembre, le NHNP va organiser une manifestation avec 400 participants contre la Résidence française⁵⁵⁰. La manifestation est dirigée par un certain Kalkot Matas, un étudiant de Droit de l'Université de la Papouasie Nouvelle-Guinée et âgé de vingt-quatre ans. Rarua sera éventuellement libéré, mais la manifestation, elle, a dégénéré en émeute nécessitant l'intervention de la police britannique. Toutefois, le succès de la manifestation, fut sans pareil⁵⁵¹.

Le premier congrès du NHNP s'est tenu au mois de janvier 1974. Le congrès, d'une durée d'une semaine, a été organisé principalement par le révérend Coop. Lors de celui-ci, les participants cherchent à mieux définir la stratégie politique du NHNP en tentant de résoudre ses problèmes administratifs. Le congrès a également confirmé que la principale priorité du parti demeurait la question foncière⁵⁵². En bref, le NHNP militait pour le retour de tout terrain possédé par un expatrié en tant que terrain nationalisé et le retour aux Mélanésiens de tout terrain non

⁵⁵⁰ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 31.

⁵⁵¹ La manifestation du 27 décembre 1973 a également suscité la création du MANH. Le MANH a même organisé une contre-manifestation le 18 janvier 1974 pour exiger la réincarcération des Rarua, une interdiction du séjour à Santo des intéressés jusqu'au jugement du Tribunal mixte et l'audience de ce Tribunal à Santo. Elle groupait environ 600 personnes : 400 du Nagriamel, 100 de Malekula sous la direction d'Aimé Maléré et une centaine de diverses ethnies de Santo. Arrivés devant la délégation britannique, le Résident britannique était introuvable et la foule est devenue très énervée. À 11h30, les Commissaires-Résidents décidaient d'inviter les frères Rarua à ne pas rejoindre Santo; ceux-ci, avertis, n'opposèrent pas d'objection mais se pressèrent au contraire de demander l'évacuation de leurs proches. En ce qui concerne le siège du Tribunal mixte, les Résidents firent savoir qu'ils ne pouvaient influencer sur la décision des juges mais reconnurent que cette juridiction avait parfois tenu ses audiences hors de Port-Vila. Aussi brusquement qu'elle avait commencé, la manifestation a pris fin. Les manifestants ont regagné en bon esprit leur moyen de transport et se sont dispersés. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 265, synthèse du mois de janvier 1974, République française, gendarmerie nationale, groupement de Nouvelle-Calédonie et dépendance, compagnie des Nouvelles-Hébrides, 8 février 1974, pp. 3-5.

⁵⁵² BNA, carton FCO32/1095, The New Hebrides National Party, 1971-1973, auteur non indiqué, 11 février 1974, p. 4.

cultivé possédé par des expatriés⁵⁵³. « Le congrès a purement et simplement condamné le colonialisme britannique et français de l'archipel et a exposé les grandes lignes de son programme nationaliste qui concernait l'immigration, l'éducation et son désir de voir un gouvernement unifié aux Nouvelles-Hébrides »⁵⁵⁴. Au même congrès, Walter Lini fut élu Président du NHNP mettant ainsi fin à la courte présidence du révérend John Bani⁵⁵⁵. Il fut conséquemment libéré de toutes ses obligations et responsabilités religieuses par l'Église anglicane⁵⁵⁶. Également en 1974, Barak Sopé⁵⁵⁷ est devenu secrétaire général du NHNP ainsi qu'employé de la Fédération des coopératives des Nouvelles-Hébrides⁵⁵⁸.

À la 1974, le NHNP a continué à nouer des liens avec l'étranger. En août, deux émissaires du NHNP (le pasteur Fred Karlo et Williams Keneri) sont partis en Nouvelle-Zélande pour trois semaines afin de sensibiliser l'opinion publique de ce pays au problème de l'indépendance aux Nouvelles-Hébrides⁵⁵⁹. « Aux environs du 15 août a séjourné pendant une semaine à Port-Vila Jimmy Garrett, citoyen des États-Unis, se disant professeur de philosophie,

⁵⁵³ *Ibid.*

⁵⁵⁴ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 29.

⁵⁵⁵ BNA, carton FCO107/97, biographie de Walter Lini, date et auteur non indiqués.

⁵⁵⁶ *Ibid* et Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 29.

⁵⁵⁷ Né sur l'île Vaté en 1951, Sopé a étudié à Melbourne en Australie avant d'obtenir un diplôme en sciences humaines de l'Université du Pacifique Sud en 1973. Selon ses dires, en 1973, il était seulement le deuxième Mélanésien des Nouvelles-Hébrides à posséder une licence. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 246, extraits de 3 Pacific, Bulletin du Réseau d'Action du sud Pacifique, South Pacific Action Network, document sur la libération des Nouvelles-Hébrides, août 1974, p. 1.

⁵⁵⁸ Dans une entrevue accordée en août 1974, Sopé a déclaré qu'environ 95 % de la population rurale participaient à l'organisation des coopératives qu'il considérait être la base du socialisme dans son pays. Il disait aussi que les économies capitalistes dans le Pacifique ne correspondent pas à notre mode de vie communautaire, le capitalisme étant quelque chose d'étranger. Par conséquent, son aversion du capitalisme était également apparente. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton 246, extraits de 3 Pacific, Bulletin du Réseau d'Action du sud Pacifique, South Pacific Action Network, août 1974, p. 1.

⁵⁵⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 246, extraits de Spacific, bulletin du réseau d'action du sud Pacifique, août 1974, auteur non indiqué.

qui a pris des contacts avec le NHNP et aurait tenu certaines réunions »⁵⁶⁰. Cela dit, « l'objet officiel de sa visite aurait été de procéder à une pré-sélection de jeunes gens susceptibles de bénéficier de bourses de formation technique aux États-Unis, voire en Tanzanie, la visite de Garrett faisant suite à des contacts établis à Dar-es-Salam avec Barak Sopé et le révérend John Bani »⁵⁶¹. En 1974, le NHNP est devenu encore plus audacieux dans ses exigences pour l'indépendance. Dans une requête présentée à l'ONU en mars 1974, le NHNP réclama l'installation d'un Conseil législatif dès le mois d'octobre et une accession à l'indépendance complète pour 1977⁵⁶².

Le caractère anglophone et protestant du NHNP ne permettait évidemment pas de rejoindre tous les résidents de l'archipel⁵⁶³. Au mois d'août 1971, « le Comité des Citoyens des Nouvelles-Hébrides fut créé par des colons et hommes d'affaires européens en vue de suspendre l'application des règlements conjoints numéro 15 et 16 qui sont entrés en vigueur le 2 août 1971 et qui étaient essentiellement des règlements de zonage dans le but d'arrêter la spéculation étrangère »⁵⁶⁴. C'est à partir du Comité des Citoyens des Nouvelles-Hébrides que fut fondé le premier parti politique à même de contester le NHNP – l'Union de la population des Nouvelles-Hébrides (UPNH) qui voit officiellement le jour en décembre 1971⁵⁶⁵. L'UPNH a été fondée par un Français membre du Conseil consultatif : Philippe Delacroix⁵⁶⁶. Ayant comme

⁵⁶⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 200, Bulletin mensuel de renseignements, départements et territoires d'outre-mer, mois d'août 1974, secrétariat d'État aux départements et territoires d'outre-mer, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, 12 septembre 1974, p. 51.

⁵⁶¹ À la fin du mois de mai 1974, Barak Sopé et le révérend John Bani se sont rendus en Tanzanie pour assister au sixième congrès panafricain. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de mai 1974, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 4.

⁵⁶² Tabani, *op. cit.*, p. 157 et Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 100.

⁵⁶³ *Ibid.*

⁵⁶⁴ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 26.

⁵⁶⁵ *Ibid.*

⁵⁶⁶ Imprimeur de profession, Philippe Delacroix est né le 18 janvier 1926 à Paris. Il est arrivé aux Nouvelles-Hébrides le 11 avril 1956. Voir ANF, carton 19940165/0024, notice de renseignements concernant Philippe Delacroix, date et auteur non indiqués, p. 1. Avant de se lancer dans la politique locale, il était rédacteur en chef du

collaborateur principal un certain Wahea Guyette, un Néo-Calédonien à la moralité douteuse⁵⁶⁷, les intentions de Delacroix paraissaient bien imprécises de même que son parti qui manquait initialement de statuts précis⁵⁶⁸. En décembre 1971, Delacroix exposa dans le journal *Nakamal*⁵⁶⁹ quelques objectifs vagues du nouveau parti. Il prévoyait, tout en gardant le principe du condominium, une participation accrue des Mélanésiens à la conduite des affaires de l'archipel⁵⁷⁰. Comme prévu, « ce manifeste ne suscitait aucune réaction, ni aucune candidature »⁵⁷¹.

Au cours du mois de juin 1972, Delacroix tenait plusieurs réunions d'information pour développer le programme du parti. L'UPNH défendait le maintien du système de condominium jusqu'à ce que l'évolution de l'archipel permît de déterminer un nouvel ordre⁵⁷². Le parti favorisait la création d'un poste de secrétaire général⁵⁷³ pour assurer l'efficacité des services administratifs, la création d'une école condominiale de l'administration pour la formation de la fonction publique, une amélioration des possibilités de la propriété foncière individuelle et la création des Conseils exécutifs⁵⁷⁴. En vertu de son programme, le parti rejoignait principalement

journal *Nakamal* et Président de la Société Hébrides-Air jusqu'à sa faillite en fin 1970. Delacroix a été relevé de ses fonctions de rédacteur du *Nakamal* par le Comité Directeur de la publication. Voir *Ibid.*, p. 2.

⁵⁶⁷ Delacroix a lui-même connu un passé criminel aux Nouvelles-Hébrides. Il fut condamné à deux reprises en 1963 et en 1965 pour violence et voie de fait. Voir *Ibid.*

⁵⁶⁸ *Ibid.*

⁵⁶⁹ Paru pour la première fois en juillet 1971, le journal était initialement publié une fois par mois par la Société de presse et d'éditions néo-hébridaise. Décrit par le *Pacific Islands Monthly* comme étant un journal de droite, c'est dans le *Nakamal* que l'UPNH a articulé son programme politique. Voir « New Hebrides gets a political voice », *Pacific Islands Monthly*, rédacteur du journal, octobre 1971, p. 45.

⁵⁷⁰ Voir ANF, carton 19940165/0024, notice de renseignements concernant Philippe Delacroix, date et auteur non indiqués, p. 2.

⁵⁷¹ *Ibid.*

⁵⁷² Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 26.

⁵⁷³ Le poste de secrétaire général s'est vu attribué à un certain Kalpeau Kalsakau. Formé en France, Kalpeau Kalsakau a quitté l'UPNH à la fin de 1972, quelques mois à peine après avoir assumé le poste de secrétaire général. Voir Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, pp. 26-27.

⁵⁷⁴ Voir ANF, carton 19940165/0024, notice de renseignements concernant Philippe Delacroix, date et auteur non indiqués, p. 2, Henningham, *op. cit.*, p. 34 et Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 38.

les propriétaires de plantations et les entrepreneurs francophones⁵⁷⁵. Selon Chris Plant, « ils représentaient son groupe le plus conservateur, étant les gardiens du statu quo »⁵⁷⁶. Finalement, très peu de Mélanésiens sont devenus membres de l'UPNH⁵⁷⁷. En mars 1973, l'UPNH a tenté en vain de s'installer à Santo⁵⁷⁸. Des conflits et des divisions intérieurs ont aussi fragilisé l'UPNH⁵⁷⁹. En août 1973, Wahea Guyette est condamné à trois ans de prison⁵⁸⁰. Finalement, l'UPNH est devenue moribonde dès 1973 et a complètement cessé d'exister en 1974.

Au moment où l'UPNH voit son importance décliner, d'autres partis francophones prennent la relève. Parfois, comme dans le cas de l'Union des démocrates républicains, fondée en 1972, ils étaient éphémères et sans grande importance⁵⁸¹. En revanche, le Mouvement

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 26.

⁵⁷⁶ *Ibid.*

⁵⁷⁷ À son apogée, l'UPNH avait seulement 150 membres mélanésiens. Voir *Ibid.*

⁵⁷⁸ Voir ANF, carton 19940165/0024, notice de renseignements concernant Philippe Delacroix, date et auteur non indiqués, p. 2.

⁵⁷⁹ D'après Chris Plant, l'UPNH était divisée en trois factions : les propriétaires de plantations ultra-conservateurs, les Européens modérés (moins nombreux) et, finalement, des chauffeurs de taxi mélanésiens de Port-Vila. Les chauffeurs de taxi mélanésiens ont surtout été attirés vers l'UPNH par ses promesses de créer un syndicat. Ils étaient bouleversés par le système d'octroi des permis de taxi à des non Mélanésiens. Pour asseoir cette notion de factionnalisme, les deux premières factions avaient leur propre porte-parole. Philippe Delacroix représentait les modérés tandis qu'Ernest Reid, propriétaire d'un terrain près de Port-Vila et Australien né aux Nouvelles-Hébrides, parlait au nom des propriétaires, mais servait de médiateur entre les trois factions. En fin de compte, très peu de Mélanésiens se sont joints aux rangs de l'UPNH. Ceci était en partie dû au désintérêt de l'UPNH de réagir en réponse à la fondation de l'Association Vila Taxi – un lobby composé d'hommes d'affaires européens et asiatiques qui employait la vaste majorité des chauffeurs de taxi à Vila dès 1972. De plus, les divisions entre les deux premières factions ont sonné le glas de l'UPNH. Voir Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 27.

⁵⁸⁰ Voir ANF, carton 19940165/0024, notice de renseignements concernant Philippe Delacroix, date et auteur non indiqués, p. 2.

⁵⁸¹ Fondé par un certain Roger Mitchell, ce parti, peu actif, comptait seulement quatre-vingts membres à Santo et quarante à Port-Vila. Il cherchait à rassembler les citoyens français pour défendre les intérêts nationaux sur place. Voir ANF, carton 19940388/38, document portant sur les partis politiques aux Nouvelles-Hébrides, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, février 1975, p. 2.

autonomiste des Nouvelles-Hébrides (MANH) était tout sauf un parti passager⁵⁸². Créé à Santo à la fin de 1973 par le Français et instituteur à Luganville Michel Thévenin⁵⁸³, le MANH était un parti ultra-conservateur lié à des mouvements de droite en Nouvelle-Calédonie⁵⁸⁴. Les objectifs du parti étaient de remettre à plus tard l'indépendance des Nouvelles-Hébrides (jusqu'en 1984 ou 1985) et d'assurer la coopération entre tous les habitants de l'archipel⁵⁸⁵. S'identifiant étroitement à la France⁵⁸⁶, le MANH était pour le maintien de la présence française aux Nouvelles-Hébrides⁵⁸⁷. Cela dit, alors que le gouvernement français cherchait à défendre coûte que coûte le statu quo (à la différence des Britanniques), le MANH était pour l'instauration de Conseils municipaux⁵⁸⁸ comme « base de la conscience et gestion politique »⁵⁸⁹. Selon Van Trease, l'accent mis sur l'évolution de la politique régionale allait de pair avec le point de vue des colons de Santo qui pensaient que Port-Vila s'était développé à leurs dépens⁵⁹⁰. Cette conclusion confirme qu'une discorde existait entre les colons de Santo et ceux de Port-Vila. Ceci explique pourquoi l'opposition au NHNP durant les années 1970 était divisée.

⁵⁸² Peu de temps après sa fondation, le sigle MANH, qui à l'origine était l'abréviation de Mouvement autonomiste des Nouvelles-Hébrides, a pris le nom de Mouvement d'action des Nouvelles-Hébrides, le mot autonomiste paraissant trop catégorique de l'avis de certains. Voir ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 265, bulletin de renseignements portant sur les activités du MANH, date et auteur non indiqués.

⁵⁸³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 247, lettre du délégué français du condominium des Nouvelles-Hébrides pour la circonscription des îles du nord au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides sur la création d'un mouvement politique, 5 décembre 1973, p. 1.

⁵⁸⁴ Henningham, *op. cit.*, p. 34.

⁵⁸⁵ *Ibid.* Selon Howard Van Trease, la question des terres n'était pas une raison immédiate pour la création du MANH. Voir Van Trease, *op. cit.*, p. 215.

⁵⁸⁶ Plusieurs membres du MANH avaient des passeports français. Voir *Ibid.*

⁵⁸⁷ *Ibid.*

⁵⁸⁸ Dès le début des années 1970, il était évident que les conseils locaux, instaurés après l'arrêté conjoint de 1957, fonctionnaient avec un succès variable. D'aucuns militaient pour le remplacement progressif de ces conseils par des Conseils municipaux. Voir Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French condominium of the New Hebrides*, *op. cit.*, pp. 41 et 42.

⁵⁸⁹ Van Trease, *op. cit.*, p. 215.

⁵⁹⁰ *Ibid.*

En décembre 1973, l'Association des communautés des Nouvelles-Hébrides (ACNH) est fondée en guise de protestation contre l'appel du NHNP lancé en novembre 1973 pour une administration unifiée⁵⁹¹. Comme l'Association culturelle des Nouvelles-Hébrides qui a précédé le NHNP, l'ACNH a préparé le terrain pour l'Union des communautés des Nouvelles-Hébrides (UCNH) qui a vu le jour en février 1974 à Port-Vila sous la présidence de Rémy Delaveuve⁵⁹². Né à Nouméa en Nouvelle-Calédonie en 1923, Delaveuve s'est installé aux Nouvelles-Hébrides en 1942⁵⁹³. Employé dans le service topographique, Delaveuve est nommé Président du nouveau parti tandis que deux Mélanésiens francophones, Jean-Marie Lélyé⁵⁹⁴ et le père Gérard Leymang⁵⁹⁵, sont élus vice-président et secrétaire respectivement. Vincent Boulekoné⁵⁹⁶⁵⁹⁷ était un autre membre important du nouveau parti. Cette composition de la direction du parti représentait bien ses membres et ses partisans qui étaient en grande partie des francophones catholiques.

⁵⁹¹ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 28.

⁵⁹² Voir ANF, carton 19940388/38, document portant sur les partis politiques aux Nouvelles-Hébrides, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, février 1975, p. 2.

⁵⁹³ Macdonald-Milne et Thomas, *op. cit.*, p. 69.

⁵⁹⁴ Né sur l'île d'Aneytium en 1933, Lélyé a passé son enfance sur Santo où il a reçu une éducation catholique. Sa vie politique a commencé en 1957 lorsqu'il fut choisi comme membre du conseil local d'Aneytium. Peu après, il sera élu Président du même conseil, poste qu'il occupera pendant douze ans. Voir *Ibid.*, p. 35.

⁵⁹⁵ Le père Leymang est né à Malekula en 1937. Il a d'abord étudié à Port-Vila puis à Nouméa avant de poursuivre ses études à Lyon en France. Il fut ordonné prêtre catholique en 1962. En juin 1966 et avec le Général de Gaulle déjà au pouvoir, la Résidence de France a eu un choc lorsque le père Leymang a déclaré dans un sermon (et en présence de deux Commissaires-Résidents) que les Nouvelles-Hébrides deviendraient indépendantes un jour. Voir Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French condominium of the New Hebrides, op. cit.*, p. 23.

⁵⁹⁶ Originaire de l'île de Pentecôte, il a reçu une éducation catholique aux Nouvelles-Hébrides et en Nouvelle-Calédonie avant d'étudier le Droit en France. De retour aux Nouvelles-Hébrides, il travaillait en tant qu'avocat à Port-Vila avant de se lancer en politique. Voir Macdonald et Thomas, *op. cit.*, p. 18.

⁵⁹⁷ Lélyé, Boulekoné et Leymang ont tous considéré devenir membres du NHNP peu avant d'adhérer à l'UCNH. Ce fait dénote la polarisation qu'entraîne chez les Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides l'avènement d'une vie politique dans la colonie. En ce qui concerne les Mélanésiens, la langue (l'anglais ou le français) était de plus en plus un élément déterminant dans l'adhésion à un parti politique. Voir Van Trease, *op. cit.*, p. 214.

Il est également important de signaler que l'UCNH regroupait plusieurs membres de l'UPNH, désormais non existante. Tout comme le MANH, l'UCNH mettait l'accent sur la participation politique de tous les habitants de l'archipel dans une tentative de protéger les intérêts des colons français, chose incompatible avec le programme du NHNP⁵⁹⁸. L'UCNH était pour « une évolution progressive de la situation économique et sociale de la colonie et favorisait l'éducation politique en préparation d'une éventuelle décision sur l'indépendance »⁵⁹⁹. Un parti pro-colonial, l'UCNH était également pour une réforme des lois et le respect de celles-ci⁶⁰⁰. Comme prévu, il y avait une rivalité entre l'UCNH et le NHNP. « Les partisans mélanésiens et européens (mais surtout Français) de l'UCNH qualifiaient les leaders du NHNP de communistes et rêveurs sans la moindre compréhension des réalités économiques du territoire »⁶⁰¹. En revanche, le NHNP qualifiait l'UCNH « d'agent secret du système colonial, les partisans mélanésiens du parti étant des simples marionnettes de l'administration française »⁶⁰².

Les premiers partis politiques des Nouvelles-Hébrides formaient aussi des coalitions. En 1974, le MANH s'est allié avec le Nagriamel⁶⁰³. Ce phénomène s'explique par le fait que Jimmy Stephens avait accepté l'idée d'occupation des terres par des Européens, ce qui aurait été impensable quelques années auparavant⁶⁰⁴. De plus, « cette action avait été guidée par la recherche d'appuis financiers et d'ouvertures commerciales en vue de développer les terres du Nagriamel »⁶⁰⁵. Pour confirmer la création de la coalition MANH-Nagriamel, Jimmy Stephens est nommé vice-président du MANH⁶⁰⁶. Rétrospectivement, le Nagriamel a donné au MANH la crédibilité dont il avait besoin auprès des Mélanésiens. En contrepartie, grâce au MANH, les

⁵⁹⁸ Henningham, *op. cit.*, p. 35.

⁵⁹⁹ *Ibid.*

⁶⁰⁰ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, pp. 28-29.

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 30.

⁶⁰² *Ibid.*

⁶⁰³ Bernard, *op. cit.*, p. 42.

⁶⁰⁴ Van Trease, *op. cit.*, p. 216.

⁶⁰⁵ Bernard, *op. cit.*, p. 42.

⁶⁰⁶ ANF, carton 19940388/38, document portant sur les partis politiques aux Nouvelles-Hébrides, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, février 1975, p. 2.

contacts de Stephens sont devenus plus nombreux et il avait désormais des conseillers pour l'aider dans ses démarches compte tenu de son éducation limitée⁶⁰⁷. Somme toute, la coalition MANH-Nagriamel a créé une scène politique très animée et intéressante dans la colonie.

En avril 1974, un nouveau parti politique fera ses débuts aux Nouvelles-Hébrides : le Natui Tano⁶⁰⁸. Signifiant « enfants de la terre », ce parti a été fondé par le pasteur presbytérien et membre du Conseil consultatif Titus Path⁶⁰⁹ et avait comme base le village anglophone et presbytérien de Hog Harbour à Santo⁶¹⁰. « Le parti était essentiellement une extension du NHNP, ses buts étant rapprochés de ceux du NHNP avec lequel les contacts étaient fréquents »⁶¹¹. Après sa première réunion générale, le chef Liu de l'île Araki est élu Président alors que dix autres membres composent le comité du parti⁶¹². En ce qui concerne son programme, le parti était hostile à l'endroit du Nagriamel⁶¹³ déclarant que Stephens et ses partisans étaient majoritairement originaires d'autres îles et n'avaient donc pas le droit de parler en leur nom⁶¹⁴. Voyant dans le Nagriamel une formation qui était trop indulgente sur les questions foncières, le Natui Tano espérait pouvoir attirer des membres du Nagriamel qui étaient

⁶⁰⁷ Van Trease, *op. cit.*, p. 216.

⁶⁰⁸ Selon l'ethnologue Marc Kurt Tabani, le parti politique Natui Tano a été fondé en avril 1974 en conséquence des dissensions dans l'alliance MANH-Nagriamel. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 157.

⁶⁰⁹ Originaire de Hog Harbour, Titus Path a étudié au Bible College de Sydney avant son ordination dans l'Église presbytérienne en 1954. Voir « People », *Pacific Islands Monthly*, mai 1965, auteur non indiqué, p. 146.

⁶¹⁰ Beasant, *op. cit.*, p. 30.

⁶¹¹ ANF, carton 19940388/38, document portant sur les partis politiques aux Nouvelles-Hébrides, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, février 1975, p. 3.

⁶¹² « New Party Forms », *New Hebrides News*, 14 mai 1974, auteur non indiqué.

⁶¹³ Dès 1974, la tension est à son comble entre le Nagriamel et le Natui Tano. Par exemple, lors d'un incident survenu en novembre 1974 dans un village du sud de Santo, des arbres symboliques coutumiers plantés par le Nagriamel ont été arrachés et mis en pièce par des éléments opposés se prévalant de l'accord préalable du délégué britannique. L'émotion a été très vive parmi les membres du Nagriamel qui n'envisageaient rien de moins que le renvoi du délégué britannique. Cet incident souligne aussi la rivalité qui opposait le Nagriamel à la représentation britannique dans l'archipel. Voir ANF, carton 19940165/0037, synthèse mensuelle pour novembre 1974, Résidence de France, p. 7.

⁶¹⁴ ANF, carton 19940388/38, document portant sur les partis politiques aux Nouvelles-Hébrides, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, février 1975, p. 3.

contre tout empiètement étranger. Cependant, malgré les tentatives d'incorporer des catholiques dans ses rangs, le Natui Tano est resté un parti essentiellement presbytérien, anglophone et basé à Santo⁶¹⁵.

Le Tabwemassana est né en juin 1975 parce que Michel Bernast, un activiste français de gauche, craignait une montée du MANH qui, selon lui, était trop conservateur et de droite⁶¹⁶. Bernast, résidant de Santo et employé de la compagnie Shell de Santo dans cette même île, est né à Nouméa le 18 octobre 1929⁶¹⁷. Le Tabwemassana tirait son nom de la plus haute montagne de Santo⁶¹⁸. La majorité de ses membres étaient originaires de Port-Orly, une mission catholique à Santo⁶¹⁹. Ce nouveau parti se vouait à « assurer, pour les Nouvelles-Hébrides, une évolution sociale, culturelle et économique accélérée et une évolution politique progressive, dans le respect de l'être humain et de la moralité chrétienne »⁶²⁰. Le Tabwemassana défendait aussi la préservation des terres mélanésiennes à Santo en accentuant l'importance du *kastom* dans le gouvernement⁶²¹. Fort de ses 300 adhérents au mois de mai 1975, le parti essayait en priorité « d'endoctriner les gens du sud de Santo, appartenant au Natui Tano »⁶²². Cela était dû au fait que Bernast voulait amadouer les membres catholiques francophones du parti Natui Tano qui, à peine un mois après son lancement, l'ont quitté ayant compris qu'il était un parti anglophone

⁶¹⁵ Van Trease, *op. cit.*, p. 216.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 227. Selon John Beasant, les transactions de Stephens avec les entrepreneurs étrangers comme Peacock ont encouragé la formation de certains partis comme le Natui Tano et le Tabwemassana. Toujours selon Beasant, les fondateurs des deux partis étaient d'anciens membres du Nagriamel. Voir Beasant, *op. cit.*, pp. 30, 48.

⁶¹⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, fiche sur le parti politique Tabwemassana – Santo, date et auteur non indiqués.

⁶¹⁸ *Ibid.*, p. 31 et BNA, carton FCO 141/13231.

⁶¹⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, fiche sur le parti politique Tabwemassana – Santo, date et auteur non indiqués.

⁶²⁰ *Ibid.*

⁶²¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, programme du Tabwemassana, juin 1975, auteur non indiqué. Voir également Beasant, *op. cit.*, p. 31.

⁶²² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, fiche sur le parti politique Tabwemassana – Santo, date et auteur non indiqués.

et étroitement lié au NHNP⁶²³. Les craintes d'une popularisation du MANH par Bernast n'étaient donc pas complètement infondées. Il a fondé le Tabwemassana pour éviter toute intégration d'anciens membres du Natui Tano au MANH. Rétrospectivement, on peut voir le Tabwemassana comme ayant été l'équivalent du Natui Tano pour les francophones catholiques⁶²⁴. Il va sans dire que les débuts du Tabwemassana furent modestes. Les réunions, qui se tenaient à Luganville soit au bar « Goddyn » soit au bar d'un certain Denis Palau, n'étaient ni fréquentes ni populaires. Initialement, « les réunions étaient toutes de caractère privé »⁶²⁵. Chose inattendue, le Tabwemassana s'est allié avec le MANH et le Nagriamel en 1975 dans une tentative pour défaire le NHNP avant de se joindre à l'UCNH en avril 1976⁶²⁶.

Comme il en a été question précédemment, les associations ont parfois évolué pour devenir des partis politiques. Il y avait aussi des cas où un groupement était une association sur le papier, mais fonctionnait comme un parti politique. Par exemple, l'Union des Français des Nouvelles-Hébrides (UFNH) était une association à caractère politique. Créée en juillet 1974 à Port-Vila, elle était issue du Comité de soutien à Giscard d'Estaing et se penchait sur la recherche de la protection des biens français aux Nouvelles-Hébrides, au besoin par la formation d'une milice armée⁶²⁷. Pourtant, « l'étiquette d'ultra l'a tenue à l'écart d'autres partis politiques comme l'UCNH »⁶²⁸. Par conséquent, l'UFNH n'a jamais réussi à susciter une forte adhésion aux Nouvelles-Hébrides. Les Britanniques, quant à eux, ont encouragé la création d'un syndicat unitaire, politiquement orienté vers le NHNP – le New Hebrides General Labour Union⁶²⁹. « Ce

⁶²³ *Ibid.*

⁶²⁴ Van Trease, *op. cit.*, p. 227.

⁶²⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, fiche sur le parti politique Tabwemassana – Santo, date et auteur non indiqués.

⁶²⁶ Beasant, *op. cit.*, p. 33.

⁶²⁷ ANF, carton 19940219/0007, fiche à l'attention de la S.E.R, 30 août 1974, p. 3.

⁶²⁸ ANF, carton 19940219/0007, rapport du Chef de bataillon Pellerin, Chef du Bureau d'études, sur une mission effectuée à Port-Vila du 2 au 5 octobre 1974, Haut-Commissariat de la République dans l'Océan pacifique, 8 octobre 1974, p. 3.

⁶²⁹ ANF, carton 19940219/0007, fiche à l'attention de la S.E.R, 30 août 1974, p. 5.

syndicat a réussi à déclencher le 18 juin 1974 et pour la première fois aux Nouvelles-Hébrides une grève générale »⁶³⁰.

Anciennement pro-britannique, en novembre 1971, Jimmy Stephens se plaint dans une lettre au *Nakamal* de ce que l'administration britannique le délaissait au profit du NHNP⁶³¹. Il va sans dire qu'à ce moment, plusieurs liens ont déjà été tissés entre le Nagriamel et la représentation française. La relation entre André Leconte et Jimmy Stephens en sert comme exemple. En juillet 1971, par une convention entre le Nagriamel et la SFNH, cette dernière fait don de 73 000 hectares aux communautés mélanésiennes de Santo⁶³². Événement étonnant et inattendu, il y avait une manifestation pro-française organisée par le Nagriamel le 14 juillet 1971⁶³³. Cette manifestation, qui semblait être téléguidée par André Leconte, était en fait une réponse aux manifestations déclenchées le 12 juillet par le NHNP pour dénoncer le programme nucléaire français⁶³⁴. De surcroît, il y avait des heurts entre Stephens et l'Église anglicane au sujet de l'extension du Nagriamel vers les îles Banks⁶³⁵. Par conséquent, le Nagriamel

⁶³⁰ ANF, carton 19940219/0007, note sur la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, J. Robert – inspecteur général des Affaires d'outre-mer, 25 septembre 1974, p. 11. Selon les représentants du New Hebrides General Labour Union, l'objectif de la grève était de démontrer que la main-d'œuvre à Port-Vila était organisée constitutionnellement et qu'elle était représentée par ce syndicat. Voir « First Labour Strike: Union seeks recognition », *New Hebrides News*, 25 juin 1974, auteur non indiqué.

⁶³¹ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton 333, note sur le mouvement Nagriamel, date et auteur non indiqué, p. 6.

⁶³² *Ibid.*

⁶³³ *Ibid.*

⁶³⁴ *Ibid.*

⁶³⁵ *Ibid.*

s'affirmait de plus en plus en tant que mouvement pro-français, anti-anglophone et crypto-colonialiste⁶³⁶, l'opposition entre le Nagriamel et le NHNP s'envenimait visiblement⁶³⁷.

Depuis le début des années 1970, il était évident que Stephens était en contact avec des spéculateurs américains⁶³⁸. L'homme d'affaires américain Michael Oliver (Moses Olitsky de son vrai nom) avait visité les Nouvelles-Hébrides en mai 1970 et en février 1971 afin d'examiner la possibilité d'acquisition des terres⁶³⁹. En ce qui concerne Oliver, dès le milieu des années 1960, il faisait partie d'un mouvement américain libertaire et ultra-conservateur, convaincu que l'économie américaine allait droit à la catastrophe vers une dictature socialiste et fasciste⁶⁴⁰. Après avoir publié en 1968 son livre intitulé *A New Constitution for a New Country*, Oliver donnait la priorité à la construction d'un nouveau pays. Il envisageait de réclamer près de 400 acres des récifs de Minerva, environ 600 kilomètres au sud des Fidji. Le drapeau de la République de Minerva fut hissé dans l'atoll le 30 janvier 1972⁶⁴¹. La République, toutefois, a cessé d'exister quelques mois plus tard lorsqu'en juin 1972 le roi des Tonga déclare la souveraineté tongienne des récifs. Face à cet échec, Oliver s'est tourné vers les Bahamas (pays indépendant depuis 1973) et plus précisément, vers les îles Abacos à 300 kilomètres à l'est de

⁶³⁶ Symbole de la nouvelle amitié entre le Nagriamel et l'administration française du condominium, une école et un dispensaire français ont été construits à Vanafo en 1973 et en 1974 respectivement. Pour appuyer leurs nouveaux alliés, les Français ont acheté des produits cultivés à Vanafo. En contrepartie, Stephens a démontré son soutien envers les coopératives françaises et plusieurs villages avec un appui résolu du Nagriamel, ses membres commençaient à envoyer leurs enfants à des écoles françaises et non britanniques. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 27.

⁶³⁷ Tabani, *op. cit.*, p. 157.

⁶³⁸ Bernard, *op. cit.*, p. 39. Initialement, les Français étaient peu soucieux des contacts que Stephens entretenait avec des hommes d'affaires américains. Voir Van Trease, *op. cit.*, p. 149.

⁶³⁹ Olitsky était un juif lithuanien, un survivant des camps Nazi où il a passé quatre ans pendant la Seconde Guerre mondiale. Après la guerre, il fit fortune aux États-Unis et mit celle-ci à contribution pour son indéfectible cause : la création d'un État associant des principes idéologiques libertaires et l'ultra-libéralisme de l'économie de marché étant donné que pour lui, les États-Unis des années soixante-dix étaient décidément devenus un État socialiste fasciste. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 158.

⁶⁴⁰ Van Trease, *op. cit.*, p. 150.

⁶⁴¹ *Ibid.*

Miami⁶⁴². Ayant fondé le mouvement indépendantiste d'Abaco, il a échoué lorsque le gouvernement bahamien, conscient du danger qui s'annonçait, lui a retiré son droit de séjour ayant aussi prohibé l'arrivée de ses hommes de main⁶⁴³. En même temps, des armes en route vers les Abacos ont aussi été saisies⁶⁴⁴.

Oliver avait aussi un important associé américain – Eugene Peacock, surtout connu pour l'idée de « créer dans les îles des Nouvelles-Hébrides des lotissements capables de recevoir chacun plusieurs milliers de résidents », idée qu'il a eue en 1968⁶⁴⁵. Le fondement était simple : « il s'agissait d'acheter les propriétés de colons que l'effondrement, à l'époque, des cours du coprah, incitait à vendre, de lotir ces terrains et d'en revendre soit à des amateurs de mer et de soleil, soit à des spéculateurs misant sur la hausse des terres dans le Pacifique Sud »⁶⁴⁶. Avec l'appui du Commissaire-Résident français de l'époque, M. Mouradian, Peacock a mis son opération en exécution en achetant entre 1968 et 1969 quelques propriétés sur l'île de Santo. Il les lotit et fit mettre en vente les lots par des agences spécialisées d'Honolulu; vers le milieu de 1971, la quasi-totalité des lots était vendue⁶⁴⁷.

En juin 1971, la Résidence de France a appris que Stephens avait voyagé récemment à Suva aux Fidji⁶⁴⁸ pour s'entretenir avec Oliver concernant la construction d'une huilerie, des

⁶⁴² *Ibid.*

⁶⁴³ *Ibid.*, p. 151.

⁶⁴⁴ *Ibid.*

⁶⁴⁵ ANF, 19940162/4, note sur les lotissements de Nouvelles-Hébrides, 17 octobre 1974, auteur non indiqué.

⁶⁴⁶ « Les acheteurs étaient souvent des G.I américains démobilisés du Vietnam et peu décidés à rentrer directement aux États-Unis ». Ces Américains ont été favorablement accueillis dans l'archipel, du moins dans les milieux français. « La Résidence de France croyait qu'avec l'afflux de 50 000 résidents promis par le projet de Peacock, le gouvernement américain serait enclin à faire renoncer les Britanniques à leur départ du condominium ». Voir Bernard, *op. cit.*, p. 81.

⁶⁴⁷ ANF, 19940162/4, note sur les lotissements de Nouvelles-Hébrides, 17 octobre 1974, auteur non indiqué.

⁶⁴⁸ Stephens était en contact avec beaucoup de personnes différentes aux Fidji. Hormis ses amis avocats, il y collaborait également avec des politiques et membres de la presse locale. Les agissements de Stephens dans ce pays indépendant depuis 1970 démontre qu'il n'était pas complètement fidèle à la politique française dans l'archipel. Malgré ses rapprochements avec la Résidence française, il comptait considérablement sur diverses personnalités aux Fidji.

écoles, des dispensaires, des routes et des installations portuaires à Santo en échange de la cession d'une grande partie des terres contrôlées par le Nagriamel⁶⁴⁹. Malgré les rumeurs qui affiliaient Oliver à la mafia, les Français dédramatisaient les pourparlers entre Oliver et Stephens⁶⁵⁰. Cette approche insouciance était un bon indicateur de la naïveté qui a caractérisé la politique française aux Nouvelles-Hébrides, les Français étant incapables d'identifier des dangers qui sapaient leur autorité dans la colonie.

« En 1971, Peacock a subi un revers majeur lorsque les autorités condominiales décidèrent de faire voter deux lois rétroactives sur l'indivision des terres⁶⁵¹ et sur une hausse très importante des taxes sur l'exploitation commerciale de parcelles vierges »⁶⁵². Le but des lois était de briser les manœuvres de Peacock⁶⁵³, mais aussi de faire un exemple et de réduire les effets de la loi condominiale qui avait fait des Nouvelles-Hébrides un paradis fiscal⁶⁵⁴. La volonté de Peacock de combattre ces décisions le conduisit à développer, grâce à son associé Jean-Jacques Hénin, un partenariat avec le Nagriamel⁶⁵⁵. Pour Peacock, le partenariat était aussi précieux pour une autre raison. Propriétaire d'une station d'élevage doublée d'une entreprise de déboisement située à six kilomètres de Vanafo, les membres du Nagriamel lui fournissaient une main-d'œuvre indispensable⁶⁵⁶. Fragilisé par une bataille juridique qu'il perdit contre les

⁶⁴⁹ Van Trease, *op. cit.*, p. 149.

⁶⁵⁰ *Ibid.*

⁶⁵¹ Les lois ont fait en sorte que les promoteurs étaient obligés d'obtenir l'approbation soit des Britanniques, soit des Français, pour chaque procédé de subdivision. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 46.

⁶⁵² Tabani, *op. cit.*, p. 157.

⁶⁵³ « L'opération de Peacock semblait réussir avec l'arrivée de hippies propriétaires et de gens peu recommandables ». En ce qui concerne les Britanniques, ils étaient indignés que la Résidence de France appuyait Peacock d'autant plus qu'ils étaient en possession d'indications précises sur lui, fournies par le FBI, « relatant sa responsabilité dans différentes opérations du même type aux Fidji et au Costa Rica ». Par conséquent, les lois qui furent votées l'ont été à l'initiative de la Résidence britannique qui est parvenue convaincre les autorités françaises de leur nécessité. Voir Bernard, *op. cit.*, pp. 81-82.

⁶⁵⁴ Tabani, *op. cit.*, p. 157.

⁶⁵⁵ *Ibid.*

⁶⁵⁶ *Ibid.*

autorités du condominium, Peacock misa tous ses espoirs en Stephens et le Nagriamel⁶⁵⁷. Selon Marc Kurt Tabani, « cette collaboration fut totale et d'importants transferts de fonds furent opérés en faveur du Nagriamel »⁶⁵⁸. De plus, Jean-Jacques Hénin est devenu conseiller en développement du Nagriamel⁶⁵⁹. En ce qui concerne Peacock, il fut nommé « chef financier » du Nagriamel par Stephens⁶⁶⁰.

Dans ses querelles juridiques avec les autorités du condominium, Peacock a refusé de lâcher prise. Entre 1971 et 1973, il a contesté les deux lois devant les tribunaux en poursuivant en justice des fonctionnaires britanniques⁶⁶¹. Il a également envoyé ses avocats à Paris et à Londres pour lutter pour sa cause. De plus, aux États-Unis, le sénateur Inouye et le membre du congrès Matsunaga, d'Hawaii, ont écrit à Henry Kissinger en décembre 1973 pour lui demander d'intercéder en faveur de Peacock. Cela dit, dès 1973, il était évident que Peacock était en train de perdre la bataille. En janvier 1973, l'administration française, sous la pression croissante des Britanniques, a décliné toutes ses demandes pour des subdivisions à Santo⁶⁶². Profondément bouleversé par cette décision, Peacock s'est tourné vers une approche anti-européenne et anti-condominial⁶⁶³.

En février 1974, Stephens accepte de soutenir les subdivisions de Peacock à Santo. Dans une lettre de M. Curtis, avocat australien de Peacock, au sénateur Inouye, il est mentionné que Peacock parlait « au nom des peuples des Nouvelles-Hébrides »⁶⁶⁴. En contrepartie, Stephens a reçu un bulldozer réparé et des actions de SODEPAC – la compagnie de Peacock aux Nouvelles-Hébrides⁶⁶⁵. En octobre 1974 à Vanafo, des célébrations commémoraient le nouveau partenariat entre Peacock et le Nagriamel. Au cours des festivités, Peacock a signé un bail de trente ans sur

⁶⁵⁷ *Ibid.*

⁶⁵⁸ *Ibid.*

⁶⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p. 158.

⁶⁶¹ Beasant, *op. cit.*, pp. 46-47.

⁶⁶² *Ibid.*

⁶⁶³ *Ibid.*, p. 47.

⁶⁶⁴ La lettre confirmait l'appui de Stephens pour les propositions de développement de Peacock à Santo. Voir *Ibid.*

⁶⁶⁵ *Ibid.*, p. 48.

500 hectares de terre en remettant plus de 10 000 Livres Sterlings en tant que paiement partiel⁶⁶⁶. Selon Stephens, ce partenariat dénotait « le retour des Américains aux Nouvelles-Hébrides »⁶⁶⁷. Il est important de noter que Peacock et le Nagriamel ont signé le partenariat pour des raisons bien différentes. Alors que Stephens était surtout intéressé par le gain matériel qu'assurait le partenariat, Peacock voulait remplacer le gouvernement condominial par une administration ayant des intérêts plus proches de ses ambitions. Ses agissements dans l'archipel ont sans doute attiré l'attention des deux métropoles.

Dans la première moitié des années 1970, la scène politique aux Nouvelles-Hébrides a vraiment pris forme. De nouveaux partis politiques ont été formés, souvent divisés selon les deux camps linguistiques. Le NHNP s'est vite démarqué comme la principale voix de la communauté anglophone dans l'archipel. Avec plusieurs contacts internationaux, le parti était aussi de plus en plus connu sur la scène mondiale. Il n'en allait pas tout à fait de même chez les Français. L'UCNH et le MANH représentaient tous les deux la communauté francophone aux Nouvelles-Hébrides. De surcroît, à cette époque, Stephens manifestait un intérêt de plus en plus évident pour les Français. Cela dit, cette relation était pour le moins peu solide.

II. Les deux métropoles s'expriment sur les Nouvelles-Hébrides au début des années 1970

Déjà, à la fin des années 1960, des rumeurs circulaient selon lesquelles la Grande-Bretagne envisageait son retrait des Nouvelles-Hébrides. Elle était, après tout, « plus disposée que la France à encourager une évolution politique dans la colonie, qui, à terme, pourrait conduire les Nouvelles-Hébrides à l'indépendance »⁶⁶⁸. Afin de mettre un terme à ces rumeurs, le général et homme politique Pierre Billotte, alors ministre d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer dans le gouvernement de Georges Pompidou et maire de la ville de Créteil, a fait savoir le 11 juillet 1966 à ses homologues britanniques, que « notre pays (la France) était prêt, au cas où la Grande-Bretagne songerait à se retirer du condominium, à prendre

⁶⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁶⁸ AD, série Asie-Océanie, 1956-1967, note sur la question du condominium des Nouvelles-Hébrides aux Nations Unies, le 9 décembre 1966, G. de Lacharrière, p. 1.

ses responsabilités en vue d'assurer seul l'administration des Nouvelles-Hébrides »⁶⁶⁹. Finalement, les Britanniques ont décidé à poursuivre avec les Français la gestion conjointe du condominium⁶⁷⁰.

« Les échanges de vues du 19 octobre 1971 entre fonctionnaires français et britanniques ont confirmé le vœu des Britanniques d'aboutir, dans le cadre général de leur volonté de dégagement outre-mer, à une transformation rapide du Protocole de 1914, d'abord en un statut de *self-government* et à plus long terme en une véritable indépendance »⁶⁷¹. Cette position s'est manifestée notamment par

*« un soutien plus au moins évident de toutes les revendications autochtones susceptibles de précipiter la tendance à l'évolution, en particulier en matière foncière, un encouragement systématique à toutes les manifestations d'une prise de conscience par les Mélanésiens de l'unité néo-hébridaise, un effort constant pour former des cadres locaux nombreux et qualifiés, en insistant sur leur vocation à prendre en main dans un avenir relativement proche les destinées de l'archipel, des tentatives répétées pour obtenir le consentement français à des réformes du Protocole, dont certaines tendaient à fondre les deux administrations nationales actuelles en une administration unifiée, transition naturelle vers une administration locale autochtone »*⁶⁷².

Néanmoins, en France, les spéculations abondaient quant à l'avenir politique de l'archipel. Selon un article publié dans *Le Monde* en novembre 1973 et faisant référence aux Nouvelles-Hébrides, « tout pousserait en effet la Grande-Bretagne à renoncer à ce vestige minuscule et désuet d'un colonialisme très fin de siècle; elle n'y possède pratiquement pas

⁶⁶⁹ *Ibid.*, p. 3.

⁶⁷⁰ Il est tout à fait possible que dans sa décision de ne pas changer le statu quo, la Grande-Bretagne fut influencée par l'Australie qui avait des intérêts importants aux Nouvelles-Hébrides et qui ne voulait pas voir un renforcement de l'emprise française dans le Pacifique. Voir *Ibid.*

⁶⁷¹ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton RNH 352, note sur les principes généraux de la politique de la France aux Nouvelles-Hébrides, lettre du ministre d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides, 13 mars 1972.

⁶⁷² *Ibid.*, p. 2.

d'intérêts agricoles ou industriels »⁶⁷³. Selon l'article, Londres était encore aux Nouvelles-Hébrides en 1973 parce que la France ne songeait guère à en partir⁶⁷⁴. Comparativement aux Français, les Britanniques étaient plus enclins au changement. Créé par la Grande-Bretagne en 1887, le poste du Haut-Commissariat pour le Pacifique Ouest a été aboli en 1974⁶⁷⁵. Par conséquent, « les fonctions de Haut-Commissaire britannique pour les Nouvelles-Hébrides, qui étaient exercées automatiquement par le Haut-Commissaire pour le Pacifique Ouest qui résidait à Honiara, ont été confiées, le 1^{er} décembre 1973 à M.E.N Lamour, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires étrangères et du Commonwealth »⁶⁷⁶. Avec ce changement, le Commissaire-Résident britannique relevait désormais de Lamour.

Au début des années 1970 lorsque l'avenir politique de la colonie semblait quelque peu ambigu, les Mélanésien se sont montrés bien trop empressés pour transmettre leurs propres avis sur la question. Dans une pétition adressée au secrétaire général de l'ONU le 6 août 1973, le révérend John Bani a appelé les puissances de tutelle ainsi que l'ONU à envisager l'établissement d'un système de gouvernement unique aux Nouvelles-Hébrides. Une autre pétition fut envoyée à l'ONU par Walter Lini le 9 novembre. De surcroît, « le NHNP a tenu une convention en novembre 1973 à laquelle Walter Lini a lancé un appel pour l'indépendance immédiate du territoire »⁶⁷⁷. Le rapport indiquait que les principaux thèmes de la convention étaient l'unité au niveau de la politique, de l'économie, des services sociaux et de la question

⁶⁷³ ANF, carton 19940169/0071, « Anachronismes aux Nouvelles-Hébrides », *Le Monde*, article écrit par Jean-Claude Guillebaud, 30 novembre 1973.

⁶⁷⁴ *Ibid.*

⁶⁷⁵ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2440, Nations Unies, trentième session, point 23 de l'ordre du jour, 29 octobre 1975, p. 14.

⁶⁷⁶ *Ibid.*

⁶⁷⁷ BNA, carton FCO107/97, United Nations General Assembly, Report on the Special Committee on the situation with regard to the implementation of the declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples, chapters XV-XIX on the New Hebrides, Tokelau Islands, American Samoa and Guam, Trust Territory of the Pacific islands and Brunei, 13 novembre 1974, p. 13.

foncière; des idéaux inaccessibles étant donné qu'il était toujours nécessaire d'avoir un double de tout dans le cadre du condominium⁶⁷⁸.

En mars 1972, Pierre Messmer⁶⁷⁹, ministre d'État, chargé des départements et territoires d'outre-mer, proclama que « le Protocole de 1914 n'était pas immuable et prônait des aménagements afin d'amener les Mélanésiens à choisir librement et en pleine connaissance de cause de leur avenir »⁶⁸⁰. Dans la même veine, « le ministre demandait la poursuite des efforts en matière d'instruction et de formation professionnelle, ainsi que l'établissement des municipalités élues au suffrage universel, idéal qui sera dorénavant perçu comme étant une invention purement française »⁶⁸¹. Conscient de la réalité du fait que le condominium était voué à disparaître, Messmer⁶⁸² entendait préparer une évolution progressive de la colonie afin d'y maintenir l'influence française⁶⁸³. Intéressé par l'idée d'accorder aux Nouvelles-Hébrides un statut proche de celui des territoires d'outre-mer, il tenait compte du fait que « ces objectifs ambitieux demandaient à la France de poursuivre son œuvre pendant une dizaine d'années »⁶⁸⁴.

Cela dit, Pierre Messmer, après être devenu Premier ministre en juillet 1972, a vu « les DOM-TOM être confiés à Xavier Deniau, puis à Bernard Stasi et enfin à Joseph Comiti »⁶⁸⁵. Comme le fait remarquer Sarah Mohamed-Gaillard, « la succession en moins de deux ans de trois secrétaires d'État à la tête des DOM-TOM ne favorisa pas le suivi des dossiers, d'autant

⁶⁷⁸ *Ibid.*

⁶⁷⁹ Né à Vincennes dans la région parisienne le 20 mars 1916, Pierre Messmer était engagé dans les Forces françaises libres en Normandie pendant la Seconde Guerre mondiale. Diplômé de l'École Nationale de la France d'Outre-mer, durant les années 1950, il a été gouverneur de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun. Voir David McIntyre, *Winding up the British Empire in the Pacific Islands*, Oxford, Oxford University Press, 2014, pp. 244-245.

⁶⁸⁰ Mohamed-Gaillard, *l'Archipel de la puissance ? op. cit.*, p. 82.

⁶⁸¹ *Ibid.*

⁶⁸² Pierre Messmer a visité les Nouvelles-Hébrides en 1972. Suite à cette visite, le Commissaire-Résident français a indiqué que la mission de l'administration française était désormais claire : « développer la colonie et effectuer une campagne d'information ». Voir Beasant, *op. cit.*, p. 26.

⁶⁸³ Mohamed-Gaillard, *l'Archipel de la puissance ? op. cit.*, p. 82.

⁶⁸⁴ *Ibid.*

⁶⁸⁵ *Ibid.*, p. 83.

plus que leurs profils politiques étaient assez hétérogènes »⁶⁸⁶. Cela dit, c'est Bernard Stasi qui fut autorisé par Georges Pompidou à envisager une évolution du condominium. Par la suite, Claude Silberzhan, le directeur du cabinet de Stasi, a eu deux entretiens avec Walter Lini lors desquels il lui précisa que « la France était prête à considérer l'indépendance, à condition qu'elle obtienne la garantie du respect de la sécurité des droits des francophones de l'archipel »⁶⁸⁷. Ayant compris que l'avenir de l'Océanie française se jouerait aux Nouvelles-Hébrides, Stasi « jugeait que la protection des intérêts français nécessitait l'entrée en dialogue avec Londres et Walter Lini »⁶⁸⁸.

Cependant, Jacques Foccart, secrétaire général de l'Élysée aux Affaires africaines et malgaches⁶⁸⁹, s'opposait à toute évolution du condominium⁶⁹⁰. Il est paradoxal de constater que Pierre Messmer, qui, en 1972 « entendait préparer une évolution progressive de la colonie afin d'y maintenir l'influence française en disant que le Protocole de 1914 n'était pas immuable »⁶⁹¹, disait, dès 1973, « qu'il était hostile à toute initiative française en faveur de l'autodétermination du condominium »⁶⁹². Dans une note adressée au Président de la République en octobre 1973, le Premier ministre a précisé que « la volonté britannique de faire évoluer rapidement le condominium vers l'indépendance risquait d'être préjudiciable aux intérêts français, les Nouvelles-Hébrides constituant un maillon de la présence française dans le Pacifique Sud »⁶⁹³. En disant qu'il « s'en tenait toujours à ses directives de 1972 », Messmer a rappelé les objectifs de la République à Bernard Stasi : « réunir les conditions d'une vie publique représentative de base, pour amorcer la création d'un système démocratique de type français »⁶⁹⁴. Il est important

⁶⁸⁶ *Ibid.*

⁶⁸⁷ *Ibid.*

⁶⁸⁸ *Ibid.*

⁶⁸⁹ <http://www.charles-de-gaulle.org/pages/espace-pedagogique/la-boite-a-outils/biographies/jacques-foccart.php>, consultée le 26 décembre 2016.

⁶⁹⁰ Mohamed-Gaillard, *l'Archipel de la puissance ? op. cit.*, p. 83.

⁶⁹¹ *Ibid.*, p. 82.

⁶⁹² *Ibid.*, p. 83.

⁶⁹³ *Ibid.*

⁶⁹⁴ *Ibid.*

de souligner la contradiction frappante de ces propos avec ce qui avait été dit par la même personne l'année précédente. En effet, il est incompatible d'être pour une évolution progressive de la colonie, tout en étant hostile à toute initiative française menant à l'autodétermination du condominium. Ces approches contradictoires caractérisent le manque de cohésion chez les Français quant à leur politique aux Nouvelles-Hébrides⁶⁹⁵.

D'un point de vue français, les réalités du terrain laissaient également beaucoup à désirer. Selon l'anthropologue et linguiste français Jean-Michel Charpentier qui a travaillé comme enseignant à l'école française de Lamap à Malekula de 1970 à 1973, avant que Pierre Messmer ne devienne Premier ministre en 1972, la politique française à l'égard des Nouvelles-Hébrides semblait identique à celle appliquée par la France en Afrique à partir de 1956 et caractérisée par la notion de la loi-cadre⁶⁹⁶. Dans les colonies où elle fut appliquée, la politique de loi-cadre donnait une grande mesure d'autonomie et la possibilité de devenir indépendant avec le temps⁶⁹⁷. Dès la fin de 1973, Pierre Messmer a mis fin à toute allusion à l'existence de la politique de loi-cadre aux Nouvelles-Hébrides. Selon Jean-Michel Charpentier, cette décision aurait pu être influencée par des réalités en Nouvelle-Calédonie et par les avis des technocrates français qui estimaient que la politique de loi-cadre aux Nouvelles-Hébrides pourrait finalement conduire à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie⁶⁹⁸. Aux Nouvelles-Hébrides, les conséquences de la politique de Pierre Messmer eurent des effets sans équivoque. Dans les circonscriptions, les délégués français, souvent avec une expérience politique acquise en

⁶⁹⁵ « Les conceptions développées rue Oudinot, se démarquaient de celles défendues à Matignon et plus largement par le cercle de Jacques Foccart ». De plus, ce dernier était contre l'action menée par Stasi et son entourage et estimait à propos des entretiens de Claude Silberzhan avec Walter Lini qu'une équipe qui veut saccager un ensemble peut rapidement détériorer la situation. Voir *Ibid.*, p. 84.

⁶⁹⁶ Charpentier, « Jean-Michel Charpentier, Linguist and Anthropologist », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 174.

⁶⁹⁷ *Ibid.*

⁶⁹⁸ Selon Jean-Michel Charpentier, les soucis des technocrates français à l'effet que la Nouvelle-Calédonie allait évoluer pour devenir un pays indépendant si la loi-cadre était appliquée aux Nouvelles-Hébrides furent vains. Selon Jean-Michel Charpentier, tout d'abord, la Nouvelle-Calédonie n'était pas un condominium. Ensuite, la présence européenne en Nouvelle-Calédonie était beaucoup plus importante qu'aux Nouvelles-Hébrides. Pour ces raisons, Charpentier rejetait la théorie des dominos pour le Pacifique français. Voir *Ibid.*, p. 175.

Afrique, ne savaient pas trop quelle approche suivre. « D'aucuns suivaient la politique de Messmer alors que d'autres l'ignoraient »⁶⁹⁹. Par conséquent, cette politique bipolaire menée par la France et ses représentants a sapé l'autorité française dans l'archipel et a rendu impossible toute évolution calme et disciplinée du condominium vers l'indépendance.

La bipolarité de la France dans la gestion des Nouvelles-Hébrides (elle était, après tout, pour le maintien du statu quo) est encore évidente en constatant que « le Conseil restreint pour les territoires d'outre-mer qui s'est tenu le 18 mai 1971 sous la présidence du Président de la République a pris la décision de modifier le Protocole de 1914 pour permettre la création de municipalités élues au suffrage universel »⁷⁰⁰. En son article 62, le Protocole de 1914 prévoyait que des municipalités pourront être créées dans l'archipel, sur la demande des résidents non Mélanésiens⁷⁰¹. Malgré cela, depuis le début du condominium, « les Mélanésiens se trouvaient écartés de toute participation au fonctionnement et à la gestion des municipalités dans l'archipel »⁷⁰². Les Conseils municipaux avaient comme objectif d'initier la population au fonctionnement des principes démocratiques, en les appliquant à des problèmes qui les concernait directement⁷⁰³. Avec les municipalités, les Mélanésiens auraient également l'occasion de s'initier à la gestion des finances locales et à la production d'équipements utiles pour combler leurs besoins immédiats⁷⁰⁴.

Le Protocole de 1914 a été révisé suite à un échange de lettres franco-britanniques du 5 août 1972 afin d'ouvrir la voie à l'installation des Conseils municipaux⁷⁰⁵. Suite à un échange

⁶⁹⁹ *Ibid.*

⁷⁰⁰ ANF, carton 19940219/0011, lettre du ministre d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer au ministre des Affaires étrangères direction des Affaires politiques (Asie-Océanie) sur la modification du Protocole du 6 août 1914 concernant le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides et la création de municipalités dans l'archipel, 28 juin 1971.

⁷⁰¹ *Ibid.*

⁷⁰² *Ibid.*

⁷⁰³ ANF, carton 19940219/0011, note sur la mise en place des municipalités aux Nouvelles-Hébrides, auteur non indiqué, 24 octobre 1974.

⁷⁰⁴ *Ibid.*

⁷⁰⁵ *Ibid.*

de lettres entre Messieurs Mawhood et Gentot, experts désignés pour examiner les structures communales sous l'angle des dispositions financières, un accord, consistant de nombreux textes conjoints réglementaires, a laissé la place à un fonds intercommunal de péréquation⁷⁰⁶. Cela dit, plusieurs obstacles, dont la question financière et les dépenses de fonctionnement, empêchaient la mise en place rapide des Conseils municipaux. En ce qui a trait à la question financière, le coût d'équipement initial, estimé à 380 000 dollars australiens par MM. Mawhood et Gentot en 1972, devrait être couvert par les subventions spéciales accordées par les gouvernements métropolitains, étant donné que ce montant « dépassait largement les ressources du condominium »⁷⁰⁷. Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, « il a été proposé d'adopter un système de taxe immobilière semblable à celui en vigueur en Grande-Bretagne et proche de la taxe d'habitation de la législation française »⁷⁰⁸. Cela dit, jusqu'à la fin, il demeurait difficile de déterminer ce que seraient les ressources propres des Communes⁷⁰⁹.

À la suite de la visite effectuée à Paris au mois de mars 1972 par Anthony Kershaw, le sous-secrétaire d'État parlementaire au Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth, « celui-ci a fait établir à son homologue français une note officielle faisant le point des conceptions britanniques en ce qui concerne l'évolution de l'actuel Conseil consultatif des Nouvelles-Hébrides »⁷¹⁰. Le projet britannique consistait en grande partie à transformer le Conseil consultatif en un Conseil législatif du type de ceux existant dans les territoires britanniques d'outre-mer⁷¹¹. L'idée était « d'avoir un conseil qui pourrait élaborer de sa propre initiative, discuter et, éventuellement adopter, toute proposition de règlement conjoint, sous la seule réserve que le texte adopté n'acquerrait force de loi qu'après son approbation par les Hauts-Commissaires ou par les gouvernements de la France et de la Grande-Bretagne »⁷¹². En

⁷⁰⁶ *Ibid.*

⁷⁰⁷ *Ibid.*

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p. 2.

⁷⁰⁹ *Ibid.*

⁷¹⁰ ANF, carton 19940219/0007, note sur la politique conjointe aux Nouvelles-Hébrides, auteur non indiqué, octobre 1972.

⁷¹¹ *Ibid.*

⁷¹² *Ibid.*

ce qui concerne ses limitations, celui-ci ne pourrait pas se saisir de projets dont l'adoption, entraînerait une modification du système fiscal existant ou mettrait des dépenses nouvelles à la charge du budget du condominium et l'un ou l'autre des gouvernements signataires pourrait mettre son opposition à l'entrée en vigueur des règlements adoptés »⁷¹³. En résumé, « il s'agirait de transférer la quasi-totalité des pouvoirs conférés par le Protocole de 1914 aux Hauts-Commissaires à un véritable pouvoir local qui ne serait plus soumis qu'à une tutelle lointaine »⁷¹⁴.

La position française était loin d'être analogue à celle des Britanniques. Le gouvernement français trouvait la proposition britannique dangereuse et artificielle⁷¹⁵. L'artificialité de la proposition résidait dans le fait « qu'une assemblée délibérante ou un exécutif local ne pouvaient reposer que sur une large assise populaire formée de citoyens conscients et suffisamment instruits des problèmes politiques les concernant, condition qui n'était pas encore remplie »⁷¹⁶. La dangerosité de la proposition britannique s'expliquait par le fait qu'elle « n'aboutirait qu'à l'abandon des responsabilités actuellement exercées par les puissances administrantes entre les mains d'une minorité aussi réduite que mal préparée »⁷¹⁷. Somme toute, il est clair qu'il y avait des différends entre les conceptions de la France et de la Grande-Bretagne quant au Protocole de 1914 et une différence dans la politique que les deux pays espéraient pouvoir appliquer dans le condominium au cours des années à venir. Il y avait aussi des différends entre les Églises présentes dans l'archipel.

Les diverses communautés religieuses n'étaient pas indifférentes quant à la situation politique dans la colonie. En 1973, Tanna a été le théâtre de la première activité d'un groupe d'ecclésiastiques étrangers aux Nouvelles-Hébrides. Du 6 au 11 janvier 1973, une dizaine d'individus, pasteurs de différentes religions en provenance de différents pays ont parcouru l'île tenant des meetings où il était question d'indépendance; l'un d'eux, le nommé Wilkenson,

⁷¹³ *Ibid.*

⁷¹⁴ *Ibid.*, p. 2.

⁷¹⁵ *Ibid.*

⁷¹⁶ *Ibid.*

⁷¹⁷ *Ibid.*

citoyen australien, s'est même permis de contacter le délégué de Tanna pour lui demander quelles étaient ses vues sur l'accession du pays à l'indépendance⁷¹⁸. À la vingt-cinquième Assemblée presbytérienne qui eut lieu à Tanna en 1973, une série de résolutions furent adoptées sur diverses questions politiques. Une des résolutions faisait spécifiquement référence au désir de l'Église presbytérienne de voir les Nouvelles-Hébrides accéder à l'indépendance. Une autre condamnait les essais nucléaires français dans le Pacifique⁷¹⁹. Walter Lini a clairement indiqué en 1974 que l'Église anglicane devait jouer un rôle dans la politique de la colonie, défendant le point de vue que « l'Église et la politique sont cruciales pour l'existence de l'homme, l'une ne pouvant exister sans l'autre »⁷²⁰. Tandis que les anglicans et presbytériens étaient farouchement partisans du NHNP, les catholiques étaient plus enclins à soutenir l'UCNH. En conséquence, la démarcation politique de la colonie autour des lignes religieuses était bien visible.

Du 11 au 26 janvier 1973, le Conseil pacifique des Églises a organisé une conférence SPADES⁷²¹ (acronyme anglais signifiant Action du sud Pacifique pour le Développement et les Stratégies économiques) qui eut lieu à Port-Vila⁷²². Avec trente-et-un délégués venus de seize pays ou territoires du Pacifique, les débats de la conférence ont essentiellement porté sur la recherche des moyens susceptibles de permettre aux Nouvelles-Hébrides d'accéder rapidement

⁷¹⁸ Le 11 janvier, ces personnes rejoignaient à Port-Vila les autres délégués de la conférence SPADES. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 246, rapport du Chef d'Escadron Cottineau, Commandant la Compagnie de gendarmerie des Nouvelles-Hébrides à Port-Vila concernant les agissements d'un groupe de religieux internationaux aux Nouvelles-Hébrides, 29 janvier 1973, p. 2.

⁷¹⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 265, synthèse mensuelle pour le mois de juin 1973, date et auteur non indiqués, p. 2.

⁷²⁰ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 56.

⁷²¹ La SPADES était une société qui a été formée aux Fidji en juillet 1972 par un certain Stiveni Ratuveli, ex-policier qui s'est déclaré ministre d'une religion particulière et nouvelle, la Non-Conformist Church. Aidée financièrement par le Conseil mondial des Églises, le but de la société était de se consacrer au développement économique et social de certains pays en voie de développement. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 246, lettre du secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides, 31 janvier 1973.

⁷²² *Ibid.*

à l'indépendance⁷²³. La conférence a aussi été l'occasion, aussi bien pendant les séances de travail qu'au cours de la réunion publique du 24 janvier devant les bureaux de la Résidence britannique, pour les représentants des églises de Nouvelle-Zélande, d'Australie et de Nouvelle-Guinée de porter contre la France des critiques sévères⁷²⁴. Il est donc peu surprenant que le NHNP soit sorti optimiste de la conférence, encore plus déterminé à militer pour l'indépendance des Nouvelles-Hébrides.

En ce qui concerne l'Église catholique qui, en juillet 1973 groupait environ 16 % de la population, soit à peu près 14 %⁷²⁵ de la population mélanésienne, « si elle acceptait avec réticence une indépendance des Nouvelles-Hébrides, elle ne voulait nullement se lier quant à la définition d'une date ou d'un calendrier, et encore moins intervenir dans l'action politique qui devait rendre cette indépendance inévitable »⁷²⁶. Ce point de vue s'est vu confirmé par le vicaire général de l'Évêché de Port-Vila dans une lettre adressée au Président du conseil chrétien des Nouvelles-Hébrides à Lolowai⁷²⁷. À l'encontre des Églises protestantes qui « se trouvaient en relation directe avec le conseil mondial des Églises à Genève, l'Église catholique des Nouvelles-Hébrides ne participait qu'en observateur à ses travaux »⁷²⁸. Malgré le fait que l'Église

⁷²³ *Ibid.*

⁷²⁴ *Ibid.*

⁷²⁵ ANF, carton 19940219/0022, lettre du Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides au ministre des départements et territoires d'outre-mer sur l'activité politique des églises aux Nouvelles-Hébrides, 19 juillet 1973, p. 3.

⁷²⁶ ANF, carton 19940219/0022, lettre du Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides au ministre des départements et territoires d'outre-mer sur l'attitude politique des églises, 10 août 1973, p. 1. En ce qui concerne la mission catholique aux Nouvelles-Hébrides, malgré le fait que la majorité des prêtres étaient des Français, il y avait aussi des prêtres italiens, espagnols et américains. Voir Camille Gloanec, « Camille Gloanec : Administrative Officer, 1964-1969 », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 255.

⁷²⁷ ANF, carton 19940219/0022, lettre du Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides au ministre des départements et territoires d'outre-mer sur l'attitude politique des églises, 10 août 1973, p. 1.

⁷²⁸ *Ibid.*

catholique se montrait beaucoup plus circonspecte et réservée que les Églises protestantes⁷²⁹, il est important de signaler que dès la fin de l'année 1973, aucune Église chrétienne des Nouvelles-Hébrides n'écartait désormais la perspective de l'indépendance⁷³⁰. Tout comme les Églises qui servaient les besoins des deux camps linguistiques bien retranchés dans la colonie, la situation financière et économique aux Nouvelles-Hébrides a également vu sa propre ligne de démarcation entre anglophones et francophones.

III. La situation financière et économique

Deux monnaies ont circulé simultanément dans le territoire jusqu'au 31 août 1941 : la livre australienne et le franc calédonien émis par la Banque de l'Indochine⁷³¹. En raison de la Seconde Guerre mondiale, la France Libre a créé une nouvelle devise : le Franc néo-hébridais (FNH), distinct de la monnaie circulant en Nouvelle-Calédonie. En février 1966, la livre australienne (une livre valant 200 FNH) fut remplacée par le dollar australien qui restait cependant rattaché à la Livre Sterling. Une Livre Sterling valait alors 2.50 dollars australiens ou 249.75 FNH⁷³². Par conséquent, le rapport entre les deux monnaies en circulation dans l'archipel était simple : un dollar australien équivalait à 100 FNH. Ce taux d'échange n'a pas été affecté par la dévaluation de la Livre Sterling de 1967 et celle des monnaies de la zone franc en août 1969⁷³³. Cela dit, la parité entre la Livre Sterling et le dollar australien, elle, fut modifiée, une Livre Sterling ne valant plus que 2,14 dollars australiens⁷³⁴.

⁷²⁹ Le clergé catholique ne posait pas de problèmes politiques aux Nouvelles-Hébrides. Voir ANF, carton 19940219/0022, lettre du Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides au ministre des départements et territoires d'outre-mer sur l'activité politique des églises aux Nouvelles-Hébrides, 19 juillet 1973, p. 3.

⁷³⁰ ANF, carton 19940219/0022, lettre du Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides au ministre des départements et territoires d'outre-mer sur l'attitude politique des églises, 10 août 1973.

⁷³¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 227, document sur les problèmes monétaires dans l'archipel, octobre 1974, auteur non indiqué.

⁷³² *Ibid.*

⁷³³ *Ibid.*, p. 2.

⁷³⁴ *Ibid.*

La décision du gouvernement de Canberra de réévaluer la monnaie australienne a mis fin à une longue période de stabilité monétaire⁷³⁵. La réévaluation du dollar australien et le malaise qu'il a occasionné aux intérêts français a eu comme effet depuis la fin décembre 1972 de vigoureuses protestations de la part des administrés qui se considèrent défavorisés par une intervention d'origine anglo-saxonne⁷³⁶. Cette réévaluation du dollar australien a mené à une diminution de 5 % des ressources mensuelles des Français⁷³⁷. Pour éviter que l'administration conjointe subisse les inconvénients de modifications trop fréquentes du taux de change (le taux de change pratiqué par les banques au lendemain de la réévaluation était un dollar australien pour 105 FNH), les deux Résidences ont décidé de fixer un taux de parité interne très proche du cours bancaire qui serait utilisé par les différents services du condominium⁷³⁸. Dès juillet 1973, « le dollar australien connaissait des fluctuations, posant des problèmes aux commerçants qui ne savaient plus à quel taux prendre cette devise »⁷³⁹. Ceci est la raison pour laquelle d'aucuns souhaitaient que soit instituée rapidement sur le territoire, une monnaie unique garantie par les gouvernements français et britannique, comme cela avait été demandé au moment de la réévaluation du dollar australien⁷⁴⁰.

« La dévaluation de la monnaie australienne intervenue le 25 septembre 1974⁷⁴¹ s'est traduite par un retour au rapport qui existait avant décembre 1972, c'est-à-dire un dollar

⁷³⁵ *Ibid.*

⁷³⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 265, synthèse pour le mois de janvier 1973, auteur non indiqué, 18 janvier 1973.

⁷³⁷ *Ibid.*, p. 3.

⁷³⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 227, document sur les problèmes monétaires dans l'archipel, octobre 1974, auteur non indiqué, p. 2.

⁷³⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 265, synthèse pour le mois de juillet 1973, auteur non indiqué, 23 juillet 1973, p. 6.

⁷⁴⁰ Cette suggestion a également été proposée par l'Association des Banques et la Chambre de commerce des Nouvelles-Hébrides. Voir aussi ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 227, document sur les problèmes monétaires dans l'archipel, octobre 1974, auteur non indiqué, p. 4.

⁷⁴¹ « Le dollar australien conservait avant la dévaluation de septembre 1974 une position dominante par suite des échanges commerciaux mais aussi par suite de l'habitude des Mélanésiens d'utiliser cette monnaie pour leurs transactions ou comme monnaie d'épargne ». Voir *Ibid.*

australien qui équivalait à 100 FNH »⁷⁴². Le taux de change de la monnaie australienne, devenu flottant, était fixé quotidiennement par le Reserve Bank⁷⁴³. Cela dit, « l'instabilité monétaire a mis en évidence les inconvénients du système de la circulation simultanée de deux devises qui n'étaient pas liées entre elles par une parité fixe garantie par les deux métropoles »⁷⁴⁴. Il est important de noter que cette instabilité fut particulièrement ressentie dans le domaine des salaires (la dévaluation du dollar australien a provoqué de la part des travailleurs du secteur privé, payés en cette monnaie, une demande de revalorisation de salaires pour compenser la perte du pouvoir d'achat qu'ils subissaient du fait de la dévaluation), du coût de la vie et de la gestion financière des administrations et des affaires commerciales⁷⁴⁵. En ce qui concerne les prix, « avec un taux de parité qui a changé quatorze fois en vingt-et-un mois et la cote du dollar australien variant entre 100 et 125 FNH, les commerçants ont pris une marge de garantie de change assez large pour assurer leur réapprovisionnement en produits australiens »⁷⁴⁶.

Sur le plan financier, le fait marquant du début de la décennie était le statut de paradis fiscal pour les Nouvelles-Hébrides. Avant d'analyser comment les Nouvelles-Hébrides sont devenues un paradis fiscal, il est important de comprendre ce qui constitue un paradis fiscal. Un paradis fiscal est un endroit où la pression fiscale est plus faible qu'ailleurs et où certains impôts ne sont pas prélevés; son existence n'implique nullement l'absence totale de taxes ou impôts (il y avait de nombreuses taxes aux Nouvelles-Hébrides, notamment sur les produits importés)⁷⁴⁷. Compte tenu de cette définition très large, il y avait en 1980 soixante-cinq paradis fiscaux à travers le monde. Un petit groupe plus réduit, auquel appartenaient les Nouvelles-Hébrides ainsi

⁷⁴² *Ibid.*, p. 2.

⁷⁴³ *Ibid.*

⁷⁴⁴ *Ibid.*

⁷⁴⁵ Inversement, « la décote du FNH a pénalisé tous ceux qui étaient payés en cette monnaie puisqu'ils achetaient plus cher les marchandises affichées en dollars, alors que ceux qui touchaient leurs émoluments en dollars australiens payaient moins cher les produits affichés en FNH et ne subissaient pas l'augmentation qui affectait les produits facturés en dollars ». Voir *Ibid.*, p. 3.

⁷⁴⁶ *Ibid.*

⁷⁴⁷ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, lettre du conseiller financier pour l'Asie au ministre de l'économie (direction du trésor), 6 juin 1980, p. 2.

que les Bahamas et les îles Caïman, comprenaient les pays qui ne prélevaient ni impôt direct sur les personnes physiques ou morales, ni droits de succession, ni droits sur la propriété foncière⁷⁴⁸.

En ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides, en 1968, le gouvernement français excluait ce territoire de la liste des pays soumis à la réglementation française sur les changes suivie par les Britanniques qui ont publié en 1971 une législation sous le nom de *Queen's Regulation*⁷⁴⁹. Les deux conditions nécessaires à l'implantation d'un paradis fiscal (absence de fiscalité et liberté de change) étaient alors présentes⁷⁵⁰. Ces conditions ont mené à l'installation de plusieurs banques et sociétés de fiducie dans l'archipel. Le paradis fiscal britannique étant mieux organisé que le paradis fiscal français, la plupart des banques et sociétés de fiducie étaient anglo-saxonnes⁷⁵¹. Pour n'en nommer que quelques-unes, il y avait les entreprises suivantes : la Melanesia International Trust Company (Melitco), Bahamas International Trust Company, Barclays Bank International, Hong Kong and Shanghai Banking Corporation, Bank of Bermuda, l'Australian International Finance Corporation, Crocker Citizens' National Bank, Banque de Montréal, le Mitsubishi Bank et l'Irving Trust Company⁷⁵². Symbole de la domination

⁷⁴⁸ *Ibid.*

⁷⁴⁹ Également connu sous le nom de *British Administration's companies regulations* de 1971, ces règlements étaient basés sur le *United Kingdom Companies Act* de 1948 tel qu'amendé par la loi de 1967. Ils imposaient les conditions suivantes : un permis devait être octroyé par le Commissaire-Résident britannique avant que l'officier de l'État civil puisse procéder à l'incorporation d'une compagnie dans l'archipel, chaque compagnie devait remettre des comptes annuels vérifiés, l'approbation du Commissaire-Résident britannique était nécessaire avant qu'une compagnie puisse acquérir un intérêt dans les terres rurales aux Nouvelles-Hébrides, le Commissaire-Résident britannique avait une autorité totale pour accepter ou refuser une demande de permis et le demandeur devait démontrer qu'il possédait bel et bien un permis d'une compagnie ainsi que ses intentions présumées aux Nouvelles-Hébrides. Par conséquent, trois catégories de compagnies se sont installées dans l'archipel : des compagnies locales, des compagnies étrangères et des compagnies exemptées (des compagnies enregistrées aux Nouvelles-Hébrides pour faire des affaires en dehors de l'archipel. Voir Sopé, *op. cit.*, pp. 46-47 et « Les Nouvelles-Hébrides à la recherche de leur avenir : II – sous-développement et paradis fiscal », *La France Australe*, 6 juin 1974, J-N Féraud.

⁷⁵⁰ *Ibid.*

⁷⁵¹ *Ibid.*

⁷⁵² Sopé, *op. cit.*, p. 47.

britannique, la totalité des membres du centre financier de Port-Vila (à l'exception de la Banque de l'Indochine et de Suez), était assujettie au droit britannique⁷⁵³.

« La hausse des coûts et les tensions politiques dans d'autres paradis fiscaux ont amené certaines sociétés à s'installer à Port-Vila »⁷⁵⁴. De plus, sept cabinets juridiques se sont ouverts à Vila, dont la majorité étaient des succursales de firmes expérimentées dont les états-majors étaient en Australie⁷⁵⁵ ou à Londres⁷⁵⁶. Étant donné que les banques, les sociétés de fiducie et les cabinets juridiques ont été demandeurs de surfaces de bureaux pour leurs activités professionnelles ainsi que de logements pour leur personnel, la colonie a connu un vrai boom de construction et le prix du terrain est monté en flèche jusqu'à atteindre 2 500 FNH par mètre carré⁷⁵⁷. Le centre financier de Port-Vila a consolidé sa position dans l'archipel sans perdre

⁷⁵³ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2440, lettre du conseiller financier pour l'Asie au ministre de l'économie (direction du trésor), 6 juin 1980, p. 4. La Résidence britannique travaillait plus étroitement avec des banques anglophones pour faciliter leur implantation aux Nouvelles-Hébrides que la Résidence de France le faisait pour encourager la venue des banques francophones. La situation bancaire française est bien illustrée par le Commissaire-Résident français pour l'année 1973 – Robert Langlois. Langlois est né le 9 juin 1922 et a été licencié en Droit et détenant un brevet de l'École Nationale de la France d'Outre-Mer. En novembre 1969, il a remplacé Robert Mouradian pour devenir Commissaire-Résident français aux Nouvelles-Hébrides. Voir BNF, Bulletin d'Information de la Résidence de France, service de l'information, Port-Vila, neuvième année, numéro 47, 21 novembre 1969). Selon Langlois, « le passage au cours du mois d'avril 1973 des représentants de diverses banques françaises peut laisser espérer des intérêts au moins limités pour l'installation aux Nouvelles-Hébrides, mais les procédures d'action sont trop différentes de celles des banques anglo-saxonnes ». Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 79, lettre au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides de R. Langlois sur les événements d'avril 1973, 30 avril 1973, p. 3.

⁷⁵⁴ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2440, lettre du conseiller financier pour l'Asie au ministre de l'économie (direction du trésor), 6 juin 1980, p. 4.

⁷⁵⁵ L'Australie avait connu dans les années 1970 un boom économique grâce à ses mines et son immobilier. Ce phénomène a fait rechercher aux investisseurs de ce pays des possibilités d'étendre leurs activités; les cinq principales banques australiennes ont alors créé chacune leur propre société de fiducie aux Nouvelles-Hébrides en invitant des participants étrangers à se joindre à elles. Voir AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2440, lettre du conseiller financier pour l'Asie au ministre de l'économie, 6 juin 1980, p. 4.

⁷⁵⁶ ANF, carton 19940169/0071, étude SCET INTERN 1973, extraits, auteur non indiqué, p. 22.

⁷⁵⁷ *Ibid.*, p. 23.

beaucoup de sa substance : l'emploi total dans ce secteur a poursuivi sa progression, augmentant de 50 % entre 1973 et 1977⁷⁵⁸. Par conséquent, la population de Port-Vila a aussi augmenté⁷⁵⁹. Tout au long de la décennie 1970, les Nouvelles-Hébrides sont restées un paradis fiscal.

Cela dit, l'archipel n'a pas été épargné par les catastrophes naturelles. Le passage du cyclone Wendy du 1^{er} au 5 février 1972 a durement touché la colonie. Ayant coûté la vie à quatre personnes, ce cyclone a également eu un impact dévastateur sur la cueillette du coprah ainsi que sur l'infrastructure de l'archipel⁷⁶⁰. Il faut noter que, déjà avant le cyclone, les cours du coprah se sont effondrés brusquement. Le prix moyen par tonne de coprah a chuté de 15 490 FNH en 1970 à 12 560 FNH pour l'année 1971⁷⁶¹. Cette même tendance s'est poursuivie en 1972⁷⁶². Le coprah ne représentait plus que 33 % des exportations en 1971 contre 42 % pour l'année précédente⁷⁶³. Par conséquent, les frais d'opération n'étaient couverts que très péniblement quand ce n'était pas le déficit, ce qui portait les exploitants à mettre leurs activités en sommeil et à licencier du personnel⁷⁶⁴. Ceci était tout particulièrement vrai des plantations gérées par des Européens, les plantations mélanésiennes pouvant supporter des conditions plus difficiles de

⁷⁵⁸ Au début de l'année 1980, le centre financier de Port-Vila regroupait six banques, six fiducies et huit cabinets d'experts. Au total, 327 employés (dont quatre-vingt-treize avec des permis d'étrangers) travaillaient dans le secteur financier, ce qui comprend les opérations domestiques. Voir AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2440, lettre du conseiller financier pour l'Asie au ministre de l'économie (direction du trésor), 6 juin 1980, p. 5.

⁷⁵⁹ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton RNH 217, British National Service, United Nations 73 (e) report, 1970, p. 6.

⁷⁶⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 84, lettre au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides de R. Langlois sur les événements de février 1972, p. 2 et ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 265, synthèse mensuelle pour le mois de juin 1973, date et auteur non indiqués, pp. 1-3.

⁷⁶¹ ANF, carton 19940165/0025, rapport sur le condominium des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1971, auteur non indiqué, p. 8.

⁷⁶² Le prix moyen par tonne du coprah est tombé à 7 497 FNH contre 12 560 en 1971. Voir ANF, carton 19940165/0025, rapport sur le condominium des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1972, p. 8.

⁷⁶³ *Ibid.*

⁷⁶⁴ ANF, carton 19940165/0027, rapport sur les services français du condominium des Nouvelles-Hébrides, ministère des départements et territoires d'outre-mer, mai 1972, p. 8.

marché à cause de l'emploi de la main-d'œuvre familiale et la commercialisation par les coopératives⁷⁶⁵. L'effondrement des cours du coprah avait plusieurs causes dont la dépréciation générale sur le marché mondial⁷⁶⁶.

Face aux difficultés qu'avait connues le coprah, il était nécessaire de diversifier l'économie néo-hébridaise. Le secours est venu sous la forme du poisson congelé. Cependant, cette industrie n'avait rien de nouveau aux Nouvelles-Hébrides. Pour rappel, la South Pacific Fishing Company, société anonyme à capitaux américains et japonais, exploitait depuis 1958 à Palekula dans l'île de Santo un centre de pêche et de congélation du thon⁷⁶⁷. Malgré le fait que l'industrie avait bel et bien existé avant les années 1970, elle revêtait d'une signification plus importante avec les difficultés de l'industrie du coprah. Le poisson congelé qui a été exporté en 1972 représentait 15 598 tonnes pour une valeur de 8 984 858 FNH soit 74,5 % de la valeur des exportations⁷⁶⁸. S'agissant principalement du thon, ce poisson était pêché aux alentours de

⁷⁶⁵ ANF, carton 19940165/0025, rapport sur le condominium des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1972, p. 20. En 1972, il existait 166 coopératives mélanésiennes aux Nouvelles-Hébrides. Surveillées par deux services de la Résidence française et la Résidence britannique, les tâches essentielles de ces services étaient d'aider à la construction de ces services, de former leurs cadres et de faciliter ou corriger la tenue de leur comptabilité. Le service britannique contrôlait la majorité de ces coopératives (128) contre trente-trois pour les Français. Voir *Ibid.*, p. 24. Cette dominance britannique dans le domaine des coopératives est une autre raison qui explique pourquoi le penchant pour les Britanniques était plus fort que pour les Français chez les Mélanésiens. Avec le temps, le nombre de coopératives n'a cessé de croître, de nouvelles coopératives ayant été demandées par les Mélanésiens ou suscitées par les équipes d'animation rurale. Voir ANF, carton 19940165/00256543, synthèse mensuelle pour avril 1973, Résidence de France, p. 15. Il est également important de noter qu'en 1973, les coopératives sous contrôle français ont formé entre elles un syndicat pendant que les coopératives sous contrôle britannique étaient groupées au sein d'une fédération. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides carton RNH 215, lettre du secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique aux Nouvelles-Hébrides, 16 octobre 1974, p. 8.

⁷⁶⁶ ANF, carton 19940165/0025, rapport du condominium des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1971, p. 19.

⁷⁶⁷ ANOM, série Résidence Nouvelles-Hébrides, carton RNH 210, situation économique des Nouvelles-Hébrides au début de l'année 1962, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, service des Finances des Affaires économiques et du Plan, p. 16.

⁷⁶⁸ ANF, carton 19940165/0025, rapport sur le condominium des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1972, p. 17.

l'archipel puis amené à Palekula avant d'être congelé et exporté⁷⁶⁹. La South Pacific Fishing Company avait à son service des bateaux coréens et formosans. Les principaux clients du poisson congelé néo-hébridais étaient la France (13 961 tonnes importées en 1972) et le Japon (4 321 tonnes importées en 1972)⁷⁷⁰.

Toutefois, après trois années difficiles de production, le coprah a connu une remontée spectaculaire en 1973. Les cours sont passés entre janvier et décembre 1973 de 4 500 à 20 000 FNH⁷⁷¹. En 1974, la reprise de la production enregistrée dès le milieu de 1973 s'est poursuivie⁷⁷². La valeur et le tonnage du coprah exporté en 1974 (1 516 630 000 FNH pour 35 667 tonnes exportées) étaient en augmentation par rapport à 1973 (354 200 000 FNH pour 22 159 tonnes exportées)⁷⁷³. Des 35 667 tonnes exportées en 1974, 31 336 tonnes ont été acheminées vers la France⁷⁷⁴. Pareillement, ce produit représentait 64 % du total de la valeur des exportations contre 23 % en 1973⁷⁷⁵. Cette observation confirme que l'économie néo-hébridaise était capable de se relever après les épreuves de 1970 à 1972. Par contre, certaines industries qui avaient déjà entamé leur déclin bien avant les années 1970, continuaient de plus belle leur descente au cours de la décennie. En 1972, seulement 322 tonnes de cacao furent exportées. À ce tonnage décevant, il faut ajouter l'exportation famélique de soixante-onze tonnes de café pour la même année⁷⁷⁶. Il est important de noter que les conséquences des cours fluctuants⁷⁷⁷ du coprah associé au déclin des industries du cacao et du café ont été ressenties plus durement par la France que par la Grande-Bretagne.

⁷⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁷⁰ *Ibid.*

⁷⁷¹ ANF, carton 19940165/0025, rapport sur le condominium des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1973, p. 9.

⁷⁷² ANF, carton 19940165/0025, rapport sur le condominium des Nouvelles-Hébrides pour l'année 1974, p. 10.

⁷⁷³ *Ibid.*, p. 8.

⁷⁷⁴ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 218, rapport sur les Nouvelles-Hébrides de l'ONU, année 1974, p. 11.

⁷⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁷⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 217, British National Service, United Nations 73 (e) Report, 1970/71/72, p. 4.

⁷⁷⁷ Vers la fin des années 1970, la fluctuation des cours du coprah a atteint son apogée. « Les valeurs moyennes qu'on enregistrerait sur le marché international pouvait aller de l'unité au triple, voire davantage ». Par conséquent,

En juin 1974, l'affectation d'un inspecteur du travail à la Résidence de France a permis aux Français de reprendre l'initiative dans un domaine où dominaient les Britanniques qui avaient réussi à mettre sur pied le New Hebrides General Labour Union, syndicat unique de travailleurs établi sur le modèle australien et qui ne fut pas bien vu par la Résidence française⁷⁷⁸. Dès le mois d'octobre 1974, l'inspection française du travail traitait en moyenne une douzaine de différends individuels par semaine, soit autant que pour tout l'année 1972⁷⁷⁹. En réaction à la création de ce syndicat par les Britanniques, la Résidence de France a « généré de l'intérêt pour la création de quatre syndicats patronaux groupés en une fédération patronale, ainsi que celle de plusieurs syndicats professionnels de salariés qui ont permis de lever l'hypothèque monolithique du New Hebrides General Labour Union »⁷⁸⁰. De plus, un stage d'information de trois jours a permis de sensibiliser aux questions syndicales une douzaine de francophones aptes à devenir des dirigeants⁷⁸¹. Une commission consultative du Travail a aussi été mise en place⁷⁸².

Néanmoins, depuis 1967, le déséquilibre des effectifs des services administratifs, au désavantage de la Résidence de France, n'a cessé de s'aggraver⁷⁸³. En 1967, la Résidence de France employait 207 personnes tandis que la Résidence britannique en employait 212⁷⁸⁴. En 1972, la Résidence de France comptait 255 personnes alors que la Résidence britannique en

d'énormes variations pouvaient être constatées : d'un à dix entre juin 1975 (3 000 FNH) et avril 1979 (30 000 FNH). Pour faire simple, en ce qui concerne le coprah, les tonnages exportés ne racontent pas toute l'histoire. Voir « 1980 : l'amorce d'une politique du coprah? », *Nabanga*, 19 janvier 1980, signé J.M.C.

⁷⁷⁸ Selon le Commissaire-Résident français Robert Langlois, la création du New Hebrides General Labour Union était contraire à la réglementation conjointe sur le Travail. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 215, lettre du secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique, 16 octobre 1974, p. 9.

⁷⁷⁹ *Ibid.*

⁷⁸⁰ *Ibid.*

⁷⁸¹ *Ibid.*

⁷⁸² *Ibid.*

⁷⁸³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 216, lettre de R. Langlois au ministre d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer sur l'aggravation du déséquilibre entre les moyens en personnel de catégorie A de la Résidence britannique aux Nouvelles-Hébrides, 15 mars 1972.

⁷⁸⁴ *Ibid.*, p. 2.

comptait désormais 312 individus⁷⁸⁵. En mars 1972, le Commissaire-Résident de France avait auprès de lui trois administrateurs et un ingénieur. Son homologue britannique disposait, lui, d'onze administrateurs et d'un conseiller juridique⁷⁸⁶. De surcroît, le chef des Services des Finances et des Douanes⁷⁸⁷, et son adjoint, étaient des fonctionnaires britanniques en service détaché et le chef du Bureau des Statistiques était un Australien, détaché de l'administration australienne⁷⁸⁸. À cause de ce déséquilibre dans les effectifs, la Résidence de France « en était réduite à exercer un contrôle par sondage ou à mener une action dilatoire »⁷⁸⁹. Pour expliquer cette situation, il faut comprendre que les Britanniques bénéficiaient d'un réseau très étendu et des services bien organisés dans le Pacifique, leur permettant de recruter des agents en Australie et en Nouvelle-Zélande entre autres. Ils « disposaient du temps nécessaire pour planifier le développement des services condominaux en fonction des flux prévisibles de sortie du système d'éducation britannique, chose difficile pour les Français »⁷⁹⁰. Au début des années 1970, les Français étaient confrontés à un autre défi lorsque la question foncière a repris de l'allant.

IV. La question foncière revisitée

En mars 1973, un certain J. T. Fleming est arrivé dans l'archipel pour occuper le poste de conseiller en ce qui concerne la question foncière. « Un poste créé à la demande du Conseil consultatif afin de faciliter l'immatriculation des terres coutumières mélanésiennes », la tâche de Fleming était essentiellement d'orienter les Mélanésiens vers des formes plus nouvelles de tenure⁷⁹¹. Également en 1973, les gouvernements australien et britannique ont conclu une série d'ententes qui ont préparé la voie pour le transfert des terres du Commonwealth à un Conseil

⁷⁸⁵ *Ibid.*

⁷⁸⁶ *Ibid.*, p. 3.

⁷⁸⁷ « Abstraction faite du Tribunal mixte, les activités condominiales étaient au plan de l'exécution assurées par onze services communs ». Voir *Ibid.*

⁷⁸⁸ *Ibid.*, p. 6.

⁷⁸⁹ *Ibid.*

⁷⁹⁰ *Ibid.*

⁷⁹¹ ANF, carton 19940165/0025, synthèse mensuelle pour mars 1973, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 14.

d'administration des terres sous l'égide de la Résidence britannique et avec l'objectif à long terme de rendre ces terres aux Mélanésiens⁷⁹². Malgré cette évolution de la situation, les manifestations centrées autour de la question foncière ont persisté. Dès le départ, Fleming a commis quelques graves erreurs. Par exemple, au lieu de consulter d'importantes personnalités politiques mélanésiennes, il passait beaucoup de temps dans son bureau à Port-Vila à préparer diverses réglementations communes sans avoir jamais effectué aucun travail de terrain⁷⁹³. Il était aussi évident que Fleming n'avait jamais communiqué avec le NHNP. Mal informé et incompétent (Fleming a refusé de parler de la question des terres aliénées), ses propositions ne se sont jamais concrétisées sur le plan législatif, les Mélanésiens voulant à tout prix faire les choses à leur manière⁷⁹⁴.

L'arrivée de Fleming coïncidait avec une nouvelle politique du gouvernement français : la cession des terres inexploitées appartenant à l'État français ou acheté par la SFNH aux Mélanésiens dans l'espoir de contourner les demandes pour le retour des terrains aliénées⁷⁹⁵. Ce faisant, l'idée était aussi de remettre aux calendes grecques l'indépendance des Nouvelles-Hébrides. En tout état de cause, ces cessions ont rencontré un accueil favorable et ont amélioré des relations avec des collectivités mélanésiennes, jadis tendues⁷⁹⁶. Toutefois, cette approche n'était pas sans défaut. À quelques exceptions près, les compagnies privées étaient peu enclines à suivre la politique du gouvernement français⁷⁹⁷. Contrairement au gouvernement britannique qui rachetait les terrains de ses ressortissants dont les propriétés faisaient objet d'un litige, le

⁷⁹² Van Trease, *op. cit.*, p. 217.

⁷⁹³ *Ibid.*, p. 218.

⁷⁹⁴ *Ibid.*, p. 219.

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 217. C'est ainsi que le 19 novembre 1973, une convention entre la SFNH et l'État français était signée à Port-Vila, concernant la rétrocession de certaines terres SFNH, qui devaient être dévolues aux plus brefs délais aux Mélanésiens. L'opération a continué par la mise en œuvre de la deuxième tranche de la convention en juillet 1975; au total, près de 75 000 hectares de terres ont été rétrocédées par le SFNH et dévolues aux Mélanésiens, ainsi que des terrains appartenant à l'État français. Voir AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, document sur la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, décembre 1975, auteur non indiqué, p. 4.

⁷⁹⁶ ANF, carton 19940165/0025, synthèse mensuelle pour avril 1973, Résidence de France, p. 4.

⁷⁹⁷ Van Trease, *op. cit.*, p. 220.

gouvernement français refusait de faire de même⁷⁹⁸. Selon Van Trease, « la France n'était pas prête à sacrifier les intérêts de ses citoyens pour la stabilité politique aux Nouvelles-Hébrides »⁷⁹⁹. La France croyait toujours à l'idée que l'indépendance aurait pu être remise à un avenir lointain. Pour rester dans l'archipel, elle ne voulait pas être en mauvais termes avec ses ressortissants, politique cruciale pour le maintien de sa culture et de son influence dans la colonie.

Le nombre de litiges fonciers a augmenté entre la fin de 1973 et le début de 1974. Fiers de leur victoire suite à la manifestation du 27 décembre 1973, les membres du NHNP, et plus précisément Kalkot Matas, tentèrent de pousser leurs gains au maximum⁸⁰⁰. Matas-Kele prit à sa charge les revendications foncières des habitants sur le terrain Frouin à Vaté. Il n'envisageait rien de moins que de faire occuper en force le terrain contesté et de chasser de son habitation la famille Frouin⁸⁰¹. De nombreuses réunions furent organisées par les délégués mais les membres les plus durs du parti, Matas-Kele et Sopé, pratiquèrent la politique du coup de poing sur la table et firent échouer tous les pourparlers⁸⁰². Il était, en effet, très difficile de parvenir à quoi que ce soit face à l'obstination pathologique des membres du NHNP. À titre d'exemple, le Conseil d'administration des terres, fondé en octobre 1973, avait comme objectif la réception et la gestion des terres australiennes restituées. Cela dit, son approche plutôt conservatrice n'était pas conforme aux visions du NHNP pour qui le retour inconditionnel des terres est devenu un symbole dans la lutte pour le contrôle politique de la colonie⁸⁰³. En bref, à partir du milieu de l'année 1974, les deux Résidences ont compris que le changement politique était inévitable. Cela dit, les Français voulaient toujours préserver leur autorité dans l'archipel, tout en défendant les intérêts de leurs colons et des entrepreneurs français. Sur cette question, ils savaient qu'ils

⁷⁹⁸ *Ibid.*

⁷⁹⁹ *Ibid.*

⁸⁰⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 265, synthèse du mois de janvier 1974, République française, gendarmerie nationale, groupement de Nouvelle-Calédonie et dépendances, compagnie des Nouvelles-Hébrides, 8 février 1974, p. 2.

⁸⁰¹ *Ibid.*

⁸⁰² *Ibid.*

⁸⁰³ Van Trease, *op. cit.*, p. 221.

ne pouvaient pas trop compter sur les Britanniques qui étaient réticents à intervenir dans les litiges fonciers entre Mélanésiens et Européens⁸⁰⁴.

Pour plusieurs raisons, au début des années 1970, la France a mis sa réputation en jeu aux Nouvelles-Hébrides. D'un point de vue métropolitain, Paris a été beaucoup plus indécis et désorganisé dans sa politique vis-à-vis des Nouvelles-Hébrides que Londres. L'analyse du statut de paradis fiscal aux Nouvelles-Hébrides démontre que celui-ci avait un « caractère » nettement plus anglophone que francophone. Les effectifs de ses services administratifs étaient de moindre importance que ceux de la Grande-Bretagne, la France a une fois de plus été affaiblie par la question foncière. Les cours fluctuants du coprah ont également touché la France davantage que la Grande-Bretagne. Étonnamment, dans sa volonté de préserver son autorité dans l'archipel, la France a été mise à l'épreuve par ses propres ressortissants.

V. Le chaos, la peur et Antoine Fornelli

Depuis le début de l'année 1974, des rumeurs circulant parmi les populations mélanésiennes du nord Vaté signalaient la présence d'individus de race blanche qui, masqués et armés, hantaient la brousse dans cette partie de l'île⁸⁰⁵. Ces rumeurs avaient été légitimées par un Mélanésien anonyme, employé de la Résidence britannique. Début juin 1974, celui-ci avait été arrêté par deux de ces individus alors qu'il circulait à bord de son véhicule dans les environs de Port Havannah dans le nord de Vaté; après l'avoir légèrement molesté, ses agresseurs l'auraient laissé poursuivre sa route⁸⁰⁶. Malgré le fait que la police britannique n'a accordé aucune crédibilité à son récit, l'éventualité d'actions d'intimidation de la part de certains Européens en vue de développer une atmosphère de peur dans le milieu mélanésien était plausible⁸⁰⁷. Dans les milieux mélanésiens proches de Port-Vila, des groupes de vigilances ont

⁸⁰⁴ *Ibid.*, p. 222.

⁸⁰⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse du mois d'août 1974, République française, gendarmerie nationale, groupement de Nouvelle-Calédonie et dépendances, compagnie des Nouvelles-Hébrides, 4 septembre 1974, p. 2.

⁸⁰⁶ *Ibid.*

⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 3.

été créés⁸⁰⁸. Plusieurs théories ont circulé pour expliquer les raisons d'un tel phénomène. D'aucuns pensaient qu'il s'agissait peut-être d'une manœuvre montée par le NHNP pour entretenir un climat de suspicion entre les Blancs et les Noirs⁸⁰⁹. Les termes « Blancs » et « Noirs », laissent présager que la tension se manifestait selon des critères raciaux. En effet, dès le début de l'été 1974, les Nouvelles-Hébrides étaient une poudrière prête à exploser.

Le mois de juillet 1974 a vu plusieurs incidents d'agitation publique dans un contexte de tensions raciales. Le 14 juillet à Luganville, une manifestation a opposé une centaine d'originaires de l'île à la population immigrée d'un quartier de Luganville⁸¹⁰.

« Le 23 juillet 1974 une manifestation, déclenchée à la suite de la mort accidentelle d'un Mélanésien, originaire de Pentecôte, tué par un automobiliste français, a obligé les deux Commissaires-Résidents, sous la menace d'une mise à sac des bureaux du condominium, à comparaître devant les chefs du NHNP et à subir une admonestation publique particulièrement humiliante devant une grosse partie de la population de Port-Vila qui s'était rassemblée devant le siège du condominium. L'envoi d'un peloton de gendarmes mobiles stationnés à Nouméa a permis de calmer les esprits qui commençaient à s'exciter dangereusement »⁸¹¹.

La manifestation comptait près de 300 participants. « Elle se termina dans le calme, après que les deux Commissaires-Résidents eurent accepté de venir exposer les actions en cours ou prévues pour assurer une meilleure sécurité routière »⁸¹². Ces deux exemples témoignent de la

⁸⁰⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 214, lettre de R. Langlois au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides sur les événements d'août 1974, 30 août 1974.

⁸⁰⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse du mois d'août 1974, République française, gendarmerie nationale, groupement de Nouvelle-Calédonie et dépendances, compagnie des Nouvelles-Hébrides, 4 septembre 1974, p. 3.

⁸¹⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de juillet 1974, Résidence de France, p. 3.

⁸¹¹ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2435, la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, rapport établi par l'inspecteur général des Affaires d'outre-mer Robert, 25 septembre 1974, p. 2.

⁸¹² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de juillet 1974, Résidence de France, p. 3.

nécessité absolue de renforcer des moyens de maintien de l'ordre qui étaient hors d'état de faire face à des menaces sérieuses⁸¹³.

Antoine Fornelli est né le 23 août 1919 à Lyon. Après avoir participé à la bataille de Dunkerque dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, Fornelli s'est lancé sans réserve dans la résistance lyonnaise⁸¹⁴. Après la Libération, il s'est engagé pour l'Indochine dans l'armée de la République française⁸¹⁵. Aventureux et passionné par la région du Pacifique et la vie des Mélanésiens, Fornelli est arrivé aux Nouvelles-Hébrides le 10 décembre 1967 et s'est établi à Tanna. « Introduit en 1971 dans les milieux John Frum et coutumiers de Tanna par un de ses amis, Gérard Monteverde, son audience s'est étendue au point de le faire apparaître aux yeux de certains Mélanésiens comme le prophète, selon la croyance du mouvement John Frum »⁸¹⁶. Le 24 mars 1974, Fornelli a créé le mouvement Faucona ou Four Corners, sectionnant l'île de Vaté en quatre secteurs (nord, sud, est et ouest) et plaçant à leur tête un responsable, lui-même conservant le pouvoir central, assisté d'un certain Taipen Sassen⁸¹⁷. Pas toujours bien perçus par les chefs coutumiers, ces responsables approuvaient toutefois la mission de Fornelli qui « visait à évincer les presbytériens de l'île de Tanna »⁸¹⁸. Bien entendu, cette mission inquiétait les Britanniques.

En juin 1974, « le délégué britannique de Tanna jugeait bon de saisir le drapeau du mouvement Faucona⁸¹⁹ et un vieux fusil mauser détenu par Sassen »⁸²⁰. Des lettres ont été envoyées par Fornelli et Sassen aux délégués français et britannique faisant état de la

⁸¹³ *Ibid.*

⁸¹⁴ ANF, carton 19940219/0007, fiche biographique de Antoine Fornelli, Calor Lyon, 19 juillet 1974.

⁸¹⁵ *Ibid.*

⁸¹⁶ ANF, carton 19940219/0007, fiche sur l'affaire Fornelli, Haut-Commissariat de la République dans l'Océan pacifique, bureau d'études, 14 août 1974, p. 1.

⁸¹⁷ *Ibid.*

⁸¹⁸ *Ibid.*

⁸¹⁹ Le drapeau consistait en un rectangle bleu avec en son centre une étoile verte entourée d'un cercle jaune. Voir *Ibid.*, p. 2.

⁸²⁰ *Ibid.*, p. 1.

constitution d'une nation de Tanna⁸²¹. Fornelli a envoyé une lettre au Président de la République et à la reine d'Angleterre posant de multiples exigences et fixant au 1^{er} juillet 1974 le début des hostilités armées contre le condominium sur Tanna⁸²². Il a également menacé d'effectuer avec son armée⁸²³ un raid pour piller des bâtiments administratifs⁸²⁴. Fornelli, Sassen et une vingtaine de Mélanésiens ont été arrêtés lors d'une opération menée par un détachement conjoint le 29 juin 1974⁸²⁵. Sassen fut condamné à vingt mois de prison dont dix avec sursis (peine ramenée à dix-huit mois en appel)⁸²⁶. Vingt autres individus ont été condamnés à des peines variant de sept jours à deux mois de prison⁸²⁷. En ce qui concerne Fornelli, il fut condamné le 5 juillet 1974 par le tribunal conjoint du premier degré⁸²⁸ de Tanna à dix-huit mois de prison (peine ramenée à quinze mois en appel)⁸²⁹. Il fut également condamné à une interdiction de résidence sur Tanna pour une période de cinq ans⁸³⁰.

⁸²¹ *Ibid.*, p. 2.

⁸²² *Ibid.*

⁸²³ Ses fidèles disposaient d'un uniforme et marchaient au pas cadencé brandissant des armes coutumières et fusils de bois. Voir *Ibid.*

⁸²⁴ *Ibid.*

⁸²⁵ *Ibid.*

⁸²⁶ *Ibid.*

⁸²⁷ *Ibid.*

⁸²⁸ Les tribunaux du premier degré furent établis par le Protocole de 1914. Ces tribunaux étaient constitués par le délégué britannique et le délégué français dans chaque circonscription siégeant avec un assesseur; quand le prévenu était un français, le Président et l'assesseur étaient français et vice versa; si le prévenu était Mélanésien ou si les prévenus n'étaient tous ressortissants de la même puissance, le Président fut choisi par tirage au sort et l'assesseur était toujours d'une autre nationalité. La zone de compétence de ces tribunaux s'étendait à toutes les parties du Protocole et à tous les règlements conjoints sans toutefois avoir de juridiction civile. Voir ANF, carton 19940219/0007, rapport sur le quatrième séminaire de Waigani, les politiques de la Mélanésie et la situation politique aux Nouvelles-Hébrides, direction des territoires d'outre-mer, 2 juin 1970, p. 6.

⁸²⁹ ANF, carton 19940219/0007, fiche sur l'affaire Fornelli, Haut-Commissariat de la République dans l'Océan pacifique, bureau d'études, 14 août 1974, p. 2.

⁸³⁰ Malgré son interdiction de séjour à Tanna, Fornelli a visité l'île plusieurs fois à la fin des années 1970. Par exemple, le 15 octobre 1977, il a abordé Tanna sous prétexte d'une panne de carburant et est reparti le 17 octobre. Malgré le fait que son bateau ait été fouillé à Tanna, aucune arme n'a été trouvée. Il est important de noter que sa

Fornelli était un homme complexe. Il se déclarait être farouchement pro-français, anti-britannique et anti-administration, en affirmant vouloir mener la lutte contre les presbytériens et s'opposer à la pénétration du NHNP⁸³¹. Cependant, les aspirations de Fornelli étaient aussi centrées sur l'idée de monter dans la hiérarchie du pouvoir politique. Chez lui, il était entouré d'objets symbolisant la force : poignards, drapeau à croix gammée, buste de Napoléon⁸³². En réalité, Fornelli prétendait poursuivre comme objectif la fondation d'un État coutumier qui, dans la perspective d'une indépendance des Nouvelles-Hébrides, serait totalement à part des autres îles de l'archipel⁸³³. Rétrospectivement, force est de constater que Fornelli était beaucoup plus anarchiste que pro-français. Son incarcération a permis à la mission presbytérienne de pousser un soupir de soulagement. Pendant que Fornelli a tenu Tanna en haleine, d'autres îles de l'archipel ont attiré l'attention de plusieurs autorités métropolitaines.

VI. Des réunions et des entretiens franco-britanniques

Le 15 février 1974, une foule estimée à plus de 15 000 personnes a accueilli la reine Elizabeth, son mari, le prince Philip, la princesse Anne, son mari, le capitaine Mark Phillips et Lord Mountbatten⁸³⁴. Selon les *New Hebrides News*, cette visite fut historique étant donné que c'était la première fois qu'un monarque régnant visitait l'archipel. Alors que la visite se déroula à Port-Vila et à Santo, les dignitaires furent impressionnés par la culture des habitants et la beauté naturelle de l'archipel. Avant de partir pour les îles Salomon, la reine a indiqué qu'elle suivrait avec beaucoup d'intérêt les futurs développements aux Nouvelles-Hébrides, évoquant

visite n'a pas soulevé d'émotions particulières, ses anciens amis étant beaucoup plus indifférents aux étrangers à cette époque-là qu'au début des années 1970. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, synthèse du mois d'octobre 1977, p. 7.

⁸³¹ ANF, carton 19940219/0007, fiche sur l'affaire Fornelli, Haut-Commissariat de la République dans l'Océan pacifique, bureau d'études, 14 août 1974, p. 2.

⁸³² *Ibid.*

⁸³³ *Ibid.*

⁸³⁴ « Queen's visit attracts large crowds », *New Hebrides News*, 19 février 1974, auteur non indiqué.

sa satisfaction de voir plusieurs ethnies différentes (française, britannique et mélanésienne) coexister pacifiquement⁸³⁵.

Le 6 mars 1974, un autre dignitaire est arrivé dans l'archipel. Quelques minutes après avoir foulé pour la première fois le sol des Nouvelles-Hébrides, Jean-Gabriel Eriau, Haut-Commissaire de la République française dans le Pacifique, a prononcé une allocution à Port-Vila dans laquelle il cherchait à donner l'assurance que les gouvernements français et britannique ne manqueront pas à leur devoir⁸³⁶. Parallèlement, « deux manifestations, l'une réclamant le contrôle des prix (surtout en matière des denrées alimentaires)⁸³⁷, l'autre organisée autour de la revendication de la propriété Frouin, ont accueilli le Haut-Commissaire à son arrivée, groupant au total 300 personnes »⁸³⁸. Tandis que la première s'est déroulée dans le calme, la seconde a donné lieu à un blocage de route et à la clôture par les manifestants de la propriété revendiquée⁸³⁹. Certains manifestants se sont livrés aussi à des actes de violences sur voitures et menaces aux personnes⁸⁴⁰. Dans une ambiance de tension et de peur, le Haut-Commissaire a donné ordre d'envoyer deux pelotons mobiles arrivés à Port-Vila le lendemain matin⁸⁴¹. Après onze jours, la présence de deux pelotons a eu un effet salutaire tant sur les Européens que sur les Mélanésiens. Alors que les premiers « se sont sentis rassurés par cette

⁸³⁵ « Royal Visit Special », *New Hebrides News*, 19 février 1974, auteur non indiqué.

⁸³⁶ « Land and Prices demos during High Commissioner's Arrival », *New Hebrides News*, 12 mars 1974, auteur non indiqué.

⁸³⁷ La législation sur le contrôle des prix est entrée en vigueur le 2 mai 1974 en vertu des propositions faites par le Conseil consultatif. Voir « Price control now operating », *New Hebrides News*, 14 mai 1974, auteur non indiqué.

⁸³⁸ La première manifestation s'est déroulée à l'aéroport même de Port-Vila tandis que la deuxième s'est tenue à environ deux kilomètres de l'aéroport. Voir « Land and Prices demos during High Commissioner's Arrival », *New Hebrides News*, 12 mars 1974, auteur non indiqué.

⁸³⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 214, lettre de R. Langlois au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides sur les événements de mars 1974, 28 mars 1974, p. 1.

⁸⁴⁰ *Ibid.*

⁸⁴¹ ANF, carton 19940219/0007, « Dignité et sécurité », *Nakamal*, J-E Barbier, 15 au 21 mars 1974.

intervention rapide et éventuellement renouvelable, les deuxièmes ont pris conscience de la détermination des autorités conjointes de ne pas se laisser forcer la main »⁸⁴².

La première journée de M. Eriau aux Nouvelles-Hébrides ayant été marquée par des tâches administratives⁸⁴³, les deux journées suivantes à Santo⁸⁴⁴ furent consacrées principalement aux problèmes économiques et agricoles⁸⁴⁵. Toutefois, à Santo, le Haut-Commissaire n'a pas échappé à cette ambiance pleine de tension. Les 7 et 8 mars, il y avait une grève de la Société portuaire qui a affecté une centaine d'ouvriers des quais. Cette grève résultait de la dégradation du niveau de vie découlant d'une hausse des prix⁸⁴⁶. Des mesures de revalorisation ont été mises en application par l'administration conjointe ainsi que par les employeurs, mettant fin à la grève. Cela dit, la situation restait tendue, car la hausse constante du coût de la vie risquait d'annuler rapidement l'effet de ces mesures. Lors de sa visite à Santo, le Haut-Commissaire évoqua l'isolement de l'île. Selon lui, l'isolement, l'éloignement et l'insuffisance actuelle des transports affaiblissaient les échanges économiques⁸⁴⁷. Il a notamment répété que l'ordre public serait maintenu aux Nouvelles-Hébrides et qu'il ne tolérerait aucune atteinte à la propriété privée⁸⁴⁸. De plus, M. Eriau a exprimé son désir de voir

⁸⁴² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 214, lettre de R. Langlois au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides sur les événements de mars 1974, 28 mars 1974, p. 2.

⁸⁴³ Le premier jour a été consacré à la visite des deux Résidences et à des réunions avec certains membres du Conseil consultatif. Voir « Land and Prices demos during High Commissioner's Arrival », *New Hebrides News*, 12 mars 1974, auteur non indiqué.

⁸⁴⁴ Lors de son passage à Santo, le Haut-Commissaire a également eu l'occasion de s'entretenir avec Jimmy Stephens. Voir ANF, carton 19940219/0007, « Dignité et sécurité », *Nakamal*, J-E Barbier, 15 au 21 mars 1974.

⁸⁴⁵ « Coprah et élevage bovin fleurons de l'économie hébridaise », *La France Australe*, C. Nègre, 11 mars 1974.

⁸⁴⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 214, lettre de R. Langlois au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides sur les événements de mars 1974, 28 mars 1974, p. 6.

⁸⁴⁷ Pour le Haut-Commissaire, Port-Vila était la capitale administrative de l'archipel alors que Santo était sa capitale économique. Voir « Coprah et élevage bovin fleurons de l'économie hébridaise », *La France Australe*, C. Nègre, 11 mars 1974.

⁸⁴⁸ « Le Haut-Commissaire de retour des Hébrides », *La France Australe*, auteur non indiqué, 9 et 10 mars 1974.

l'aérodrome de Pekoia être amélioré. Cependant, « l'échéance de cette réalisation était difficile à préciser; quoi qu'il en soit, une commission technique devrait venir revoir les données du problème très prochainement »⁸⁴⁹. Sans échéance précise, l'archipel stagnait, le développement de l'infrastructure ayant souvent été remis à plus tard.

En octobre 1974, une réunion eut lieu à la Résidence française entre Sir Roger W.H. du Boulay⁸⁵⁰ et Robert Langlois. Du Boulay était accompagné de Keith Woodward, secrétaire des Affaires politiques de la Résidence britannique. Le but de la réunion était de se préparer pour les entretiens imminents à Londres. Selon Woodward, « il était évident lors de la réunion que la Résidence française fut informée de la volonté de Paris d'entretenir enfin la possibilité d'une nouvelle étape de l'avance constitutionnelle de la colonie étant donné que Langlois a très tôt évoqué la perspective des élections dans l'archipel dans un avenir proche »⁸⁵¹. Craignant une victoire écrasante du NHNP et une réaction violente de la part de la communauté francophone advenant une telle situation, Langlois proposa le découpage des circonscriptions électorales dans l'espoir de diminuer les risques de la violence postélectorale. Cela s'explique par le fait que les opposants au NHNP, bien que nombreux (au moins un tiers de tous les Mélanésiens dans l'archipel), ne formaient une majorité sur aucune des îles à l'exception de Tanna⁸⁵².

⁸⁴⁹ « Coprah et élevage bovin fleurons de l'économie hétéroclite », *La France Australe*, C. Nègre, 11 mars 1974.

⁸⁵⁰ Du Boulay est né à Plymouth en Grande-Bretagne en 1922. Il était pilote de chasse durant la Seconde Guerre mondiale et, à partir de 1949, il a été employé par le service colonial britannique au Nigéria, aux Philippines et à Paris avant de devenir Commissaire-Résident britannique aux Nouvelles-Hébrides en novembre 1973. Dans ses mémoires, il a indiqué qu'il fut envoyé aux Nouvelles-Hébrides avec des instructions très précises. Du point de vue de Londres, les Nouvelles-Hébrides n'étaient pas seulement un fardeau financier inacceptable mais aussi une charge embarrassante. La tâche de du Boulay était de mettre en branle le processus de décolonisation britannique dans l'archipel. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 215, lettre du secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique, 16 octobre 1974, p. 14 et Sir Roger W.H. du Boulay, « Sir Roger W.H. du Boulay KCVO, CMG, British Resident Commissioner, 1973-1975 », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, pp. 199-200.

⁸⁵¹ Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides, op. cit.*, p. 34.

⁸⁵² *Ibid.*, p. 35.

Par conséquent, la réunion d'octobre 1974 a vu les deux Résidences travailler ensemble pour trouver un système électoral pour les Nouvelles-Hébrides⁸⁵³. Pour réduire le risque d'une victoire écrasante du NHNP et des contrecoups que cela entraînerait, il fut décidé que le système électoral britannique, le système majoritaire à un tour, devait être évité. Un système analogue au scrutin proportionnel plurinominal fut envisagé, mais avec de légères modifications. Cela était d'autant plus nécessaire que la majorité de la population, illettrée, allait voter pour la première fois. Pour compliquer les choses encore davantage, la population dans les îles était isolée et peu densément peuplée. Il était évident qu'un autre système électoral était nécessaire pour les villes de Port-Vila et Luganville, leurs populations étant beaucoup plus concentrées⁸⁵⁴. En ce qui concerne les îles d'Espiritu Santo, Malekula et Tanna, elles sont devenues des circonscriptions plurinominales avec trois sièges pour chaque île, ce qui permettait aux partis minoritaires d'être représentés dans le futur corps législatif. Les îles d'Aoba, Pentecôte et Ambrym ont reçu deux sièges chacune. Les circonscriptions uninominales étaient dans les îles Banks, Torres, Epi-Paama, Tongoa-Shepherd, Vaté, Erromango, Aneytium, Futuna, Vaté et Aniwa⁸⁵⁵. Les circonscriptions uninominales étaient presque entièrement presbytériennes ou anglicanes et donc farouchement pro-NHNP.

⁸⁵³ La charge d'inventer un système politique pour les Nouvelles-Hébrides est tombée sur Keith Woodward, son homologue français, le chancelier Jacques Fabre, ayant été occupé par d'autres affaires. Dans son mémoire, Woodward relate plusieurs problèmes auxquels il fut confronté dans sa tâche de créer un système électoral pour la colonie. En ce qui concerne l'illettrisme, il explique qu'à la suite d'une discussion avec Kalkot Matas, l'idée lui est venue d'avoir des photos de chaque candidat sur les bulletins de vote dans des circonscriptions plurinominales. Il est important d'étudier le système électoral établi lors de cette réunion en octobre 1974 car le même système est utilisé au Vanuatu aujourd'hui. Voir *Ibid.*, pp. 35-36.

⁸⁵⁴ Le panachage fut adopté pour Luganville et Port-Vila, deux centres urbains avec le plus grand nombre de résidents non Mélanésiens. La représentation des deux villes était prescrite de la manière suivante : deux membres britanniques, deux membres français et deux membres mélanésiens pour Port-Vila, un membre britannique, un membre français et un membre mélanésien pour Luganville. À Port-Vila et à Luganville, les électeurs de chaque communauté étaient obligés de voter pour au moins un candidat dans chacune des trois catégories (britannique, française et mélanésienne), sous peine de voir leur scrutin être annulé. Voir *Ibid.*, pp. 36-38.

⁸⁵⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 305, annexe à la note au sujet de la création de l'Assemblée représentative, date et auteur non indiqués.

Lors des entretiens de novembre 1974, la délégation britannique était représentée par Joan Lestor, ministre de second rang au Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth. En ce qui concerne la délégation française, elle était représentée par Olivier Stirn, secrétaire de l'État pour les départements et territoires d'outre-mer. « À l'issue des conversations ministérielles franco-britanniques qui ont eu lieu à Londres le 4 et 5 novembre 1974, sept décisions concernant l'évolution politique et administrative du condominium ont été prises »⁸⁵⁶. Tout d'abord, un projet de texte instituant et organisant une Assemblée représentative a été élaboré conjointement par les instances française et britannique⁸⁵⁷. Il a, dans son ensemble, été accueilli favorablement après avoir été soumis, pour avis, au Conseil consultatif des Nouvelles-Hébrides réuni en session extraordinaire les 23 et 24 avril 1975⁸⁵⁸. Le but était de remplacer progressivement le Conseil consultatif par une Assemblée représentative qui serait dotée de nouveaux pouvoirs et compétences et élue généralement au suffrage universel⁸⁵⁹. En attendant l'installation de cette Assemblée représentative, une amélioration du fonctionnement du Conseil consultatif était de mise. Cet objectif fut mené à bien par l'ajout de deux membres mélanésiens (un membre choisi par le NHNP et l'autre par l'UCNH)⁸⁶⁰.

⁸⁵⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 227, fiches au sujet de la mise en œuvre des décisions de la réunion ministérielle de Londres, auteur et date non indiqués, p. 1.

⁸⁵⁷ *Ibid.*

⁸⁵⁸ *Ibid.*

⁸⁵⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 200, bulletin mensuel de renseignements des départements et territoires d'outre-mer pour le mois de novembre 1974, secrétariat d'État pour les départements et territoires d'outre-mer, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, 16 décembre 1974. Lors de la dernière session du Conseil consultatif en avril 1975, il a été décidé que six membres de la nouvelle Assemblée représentative seraient élus par le collège électoral de la Chambre de commerce avec trois autres membres provenant des associations coopératives britannique ou française. Il a été décidé que les six membres de la Chambre de commerce seraient des non Mélanésiens. Voir Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, *op. cit.*, p. 42. La composition de l'Assemblée représentative sera examinée plus en détail dans le chapitre subséquent.

⁸⁶⁰ Par conséquent, pour les deux dernières réunions du Conseil consultatif qui eurent lieu en décembre 1974 et en avril 1975 respectivement, il y avait trente-deux membres au total, dont quatorze Mélanésiens. Les deux membres supplémentaires mélanésiens étaient le révérend Bani et Aimé Maléré. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides,

En ce qui concerne la sécurité, les nécessités du maintien de l'ordre ont amené les deux métropoles à décider, lors des discussions de novembre 1974 à Londres, d'augmenter les effectifs de la force de police⁸⁶¹. Cette décision a obligé les gouvernements français et britannique d'augmenter les effectifs et les moyens mis à la disposition du corps français de la force de police, ce qui a suscité, outre des dépenses en personnel d'encadrement, des dépenses d'investissements et de fonctionnement⁸⁶². D'autres réformes ont aussi été ratifiées comme l'unification des juridictions et des lois pénales en vue de créer un système unique conférant l'égalité devant la loi pour tous, l'attribution du statut de double ressortissant pour les Mélanésiens, l'établissement d'un nouveau code foncier et la mise en œuvre d'un plan de développement économique et social de la colonie⁸⁶³. Les deux gouvernements sont convenus d'étudier la possibilité de conférer aux Mélanésiens un statut de double ressortissant⁸⁶⁴. Somme toute, après les entretiens de Londres de novembre 1974, la question n'était plus de savoir si les Nouvelles-Hébrides allaient accéder à l'indépendance, mais quand et comment le condominium allait pouvoir y accéder⁸⁶⁵.

Le NHNP a rapidement critiqué les résultats des entretiens de novembre 1974. Tout d'abord, il n'était pas satisfait de l'absence de représentant mélanésien à la table de négociations. Ensuite, il était, en général, contre l'idée des Conseils municipaux⁸⁶⁶. N'ayant pas réussi à se

carton RNH 214, rapport du Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides sur les événements de décembre 1974, R. Langlois, 31 décembre 1974, p. 1.

⁸⁶¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 227, fiches au sujet de la mise en œuvre des décisions de la réunion ministérielle de Londres, auteur et date non indiqués, p. 3.

⁸⁶² *Ibid.*, p. 4.

⁸⁶³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 200, bulletin mensuel de renseignements des départements et territoires d'outre-mer pour le mois de novembre 1974, secrétariat d'État pour les départements et territoires d'outre-mer, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, 16 décembre 1974.

⁸⁶⁴ « Communiqué conjoint franco-britannique », *La France Australe*, 19 novembre 1974, auteur non indiqué.

⁸⁶⁵ Van Trease, *op. cit.*, p. 224.

⁸⁶⁶ Le règlement conjoint portant création de Conseils municipaux a été signé le 13 janvier 1975. L'idée était de progressivement mettre en place les Conseils municipaux, les deux premières devant être celles de Port-Vila et de Santo où les élections étaient prévues pour août 1975. Voir *Ibid* et ANF, carton 19940219/0005, fiche au sujet de la mise en œuvre des décisions de la réunion ministérielle de Londres, Conseil restreint de juillet 1975, p. 1.

débarrasser complètement du projet des Conseils municipaux, quelques doléances du NHNP furent néanmoins prises en compte par les deux Résidences car le nombre de sièges ruraux est passé de dix-sept à vingt⁸⁶⁷. S'il y avait désormais neuf membres élus pour représenter les intérêts économiques de la colonie, c'est parce que le NHNP a réussi à diminuer de trois ce qui était à l'origine douze membres prévus à cet effet (les neuf membres élus pour représenter les intérêts économiques étaient équitablement répartis : trois représentants français, trois représentants britanniques et trois représentants mélanésiens)⁸⁶⁸. Quatre chefs feraient également partie de la nouvelle Assemblée⁸⁶⁹.

La visite de Joan Lestor et d'Olivier Stirn aux Nouvelles-Hébrides en janvier 1975 fut un moment marquant dans l'histoire de l'archipel. Après avoir visité seul l'hôpital français de Port-Vila⁸⁷⁰ et le chantier du futur gymnase français des Nouvelles-Hébrides, Olivier Stirn a par la suite visité avec Joan Lestor le Centre d'élevage du Pacifique et le chantier d'un futur hôtel international⁸⁷¹. Le deuxième jour de la visite a vu un dialogue entre les fonctionnaires métropolitains et les personnalités politiques de l'archipel. Ayant porté notamment sur

⁸⁶⁷ Les vingt représentants ruraux étaient élus par toutes les communautés votant selon un registre commun sans distinction de race ou de statut légal. Voir Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, op. cit., p. 43.

⁸⁶⁸ Les représentants des intérêts économiques étaient élus, pour ce qui est des trois représentants français et les trois représentants britanniques, par le corps électoral défini aux articles 3 et 4 du Règlement conjoint numéro 14 de 1962. En ce qui concerne les trois représentants mélanésiens, qui devront comprendre obligatoirement au moins un représentant de chacune des deux associations de coopératives, ils étaient élus par un corps électoral constitué par les comités directeurs ou bureaux des deux associations siégeant ensemble. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 305, document sur la formation de l'Assemblée, p. 3, date et auteur non indiqués.

⁸⁶⁹ Les chefs mélanésiens étaient élus au deuxième degré, par un collège de chefs dont la liste a été arrêtée par les Commissaires-Résidents sur proposition des délégués, et selon des modalités prévues par le Règlement Conjoint organisant la procédure électorale. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 305, document sur la formation de l'Assemblée, p. 3, date et auteur non indiqués.

⁸⁷⁰ À cette occasion, M. Stirn a donné son assurance que la France ferait tout ce qu'elle devait faire pour favoriser le développement des hôpitaux français de l'archipel. Voir « Entretiens aujourd'hui avec Miss Lestor et les leaders politiques du condominium », *La France Australe*, 20 janvier 1975, auteur non indiqué.

⁸⁷¹ *Ibid.*

l'évolution des structures politiques du condominium telles qu'elles ont été envisagées lors de la conférence de Londres de novembre 1974⁸⁷², c'est Joan Lestor qui a parlé de la démocratie et des conditions nécessaires pour le développement de la vie politique locale⁸⁷³. Cette visite a également vu les deux fonctionnaires voyager à Santo où ils se sont entretenus avec Jimmy Stephens. Stephens leur a rappelé que l'ennemi du Nagriamel était toujours le NHNP qui était « manipulé par les presbytériens anglais et qui méprisaient la coutume »⁸⁷⁴.

VII. L'œuvre culturelle de la France aux Nouvelles-Hébrides

Déterminée à préserver son autorité dans l'archipel, la Résidence de France avait aussi comme objectif de « mettre à la portée du maximum d'habitants de la colonie les moyens de s'informer sur le mode de vie, les réalisations et la culture de la France »⁸⁷⁵. Cette action s'est manifestée par le biais d'un Centre culturel condominial à Port-Vila, d'une bibliothèque publique à Luganville et de nombreuses implantations administratives ou scolaires dans les îles⁸⁷⁶. Des ouvrages ont été confiés en priorité au Centre Culturel de Port-Vila ainsi qu'à la bibliothèque de Luganville. La distribution des films était également à la tête des objectifs français. Afin de permettre une rotation plus rapide du matériel cinématographique, l'archipel a été sectionné en deux zones, une zone nord comprenant les circonscriptions des îles du nord et des îles du Centre II (Norsup) et une zone sud comprenant les circonscriptions des îles du Centre I (Port-Vila) et des îles du sud (Tanna)⁸⁷⁷. Il est important de noter que la Résidence française a assumé tous les frais de transport et de diffusion dans les îles de l'archipel.

⁸⁷² *Ibid.*

⁸⁷³ Malgré avoir dit que les aspirations pour la démocratie et le bon développement de la vie politique aux Nouvelles-Hébrides étaient partagées entre la France et la Grande-Bretagne, Joan Lestor était beaucoup plus prompt à s'exprimer sur le sujet que son homologue français. Cela signifie que la France était plus réticente à parler de l'indépendance pour les Nouvelles-Hébrides que la Grande-Bretagne. Voir *Ibid.*

⁸⁷⁴ « Stirn : de Santo », *La France Australe*, 22 janvier 1975, auteur non indiqué.

⁸⁷⁵ ANF, carton 19980041/91, lettre du Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides au ministre des départements et territoires d'outre-mer sur l'envoi de documents et action culturelle, 14 juin 1973, p. 1.

⁸⁷⁶ *Ibid.*

⁸⁷⁷ *Ibid.*, p. 2.

Le scoutisme et le sport ont été utilisés comme instruments pour exercer une influence auprès des jeunes. En ce qui concerne le scoutisme, dès octobre 1974, les scouts de France groupaient plus de 500 jeunes répartis en un grand nombre de troupes à Port-Vila, Santo, Lamap, Walla-Rano, Melssissi, etc.⁸⁷⁸. Au cours du dernier rallye du Pacifique qui eut lieu aux Nouvelles-Hébrides en août 1974, le taux de participation a atteint 800 personnes qui représentaient tous les territoires français⁸⁷⁹. Cependant, c'est surtout grâce au sport que l'emprise sur les jeunes s'est développée au cours des années 1970. Grâce aux efforts du Commissaire-Résident Robert Langlois, « l'embryon d'un service de la Jeunesse et des Sports qui animait non seulement le sport scolaire qui était pratiqué dans chaque école française mais aussi le sport civil, destiné aux adultes »⁸⁸⁰. Le football était de loin le sport le plus populaire⁸⁸¹. Avec la création des équipes, elles étaient réparties en cinq districts rassemblés au sein d'une ligue affiliée à la Fédération française de Football.

Au début des années 1970, l'enseignement français a continué à se développer. Avec 7 086 élèves primaires en 1972, ils étaient 7 817 dès 1973 et 8 582 en 1974⁸⁸². Les effectifs de l'enseignement secondaire sont passés de 180 élèves en 1970 à 355 en 1974⁸⁸³. La prise en charge par l'État des dépenses des écoles primaires de la Mission catholique (Convention du 23 février 1973) et celles de l'Église évangélique libre de Nouvelle-Calédonie (Convention du 12 avril 1973) a donné à l'enseignement privé français, qui s'essouffait, les moyens d'un renouveau⁸⁸⁴. Une fois de plus, il avait été question de la réduction de l'écart qui séparait le

⁸⁷⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 215, lettre du secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique et aux Nouvelles-Hébrides, 16 octobre 1974, p. 7.

⁸⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁸⁰ *Ibid.*

⁸⁸¹ En termes de popularité, le football était suivi par l'athlétisme puis le basketball.

⁸⁸² *Ibid.*, p. 5.

⁸⁸³ *Ibid.*

⁸⁸⁴ *Ibid.*

nombre d'élèves scolarisés en anglais de ceux qui étaient scolarisés en français⁸⁸⁵. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il est intéressant de noter qu'en 1974, trois étudiants mélanésiens des Nouvelles-Hébrides, de sciences économiques, de Droit et du génie civil, poursuivaient leurs études supérieures en France. Cela dit, les Britanniques avaient plus de succès que les Français dans la formation des élites locales⁸⁸⁶. Ce fait ne peut pas être négligé, surtout lorsque l'on cherche à comprendre comment les Britanniques sont parvenus à avoir une plus grande influence que les Français auprès des Mélanésiens.

Conclusion

La scène politique aux Nouvelles-Hébrides a vraiment pris forme au début des années 1970. Un thème marquant de cette période est la création des partis politiques. Ces formations politiques ont séparé la colonie en deux principaux camps. Les pro-britanniques étaient pour le NHNP pendant que les pro-Français étaient plus susceptibles d'appuyer l'un des nombreux partis francophones de la colonie. En ce qui concerne les Français, le problème était que, à la différence des Britanniques qui ont tout misé sur un parti politique aux Nouvelles-Hébrides (le NHNP), ils avaient plusieurs options, dont le MANH et l'UCNH. Entre autres choses, ce chapitre souligne l'impact qu'ont eu les Églises presbytérienne et anglicane aux Nouvelles-Hébrides. Il est facile de constater que plusieurs individus influents de cette période, tels que Walter Lini ou John Bani, étaient d'une manière ou d'une autre associés à la vie spirituelle britannique de la colonie. Malgré l'exception notable qu'a pu être le père Gérard Leymang, on ne peut tout de même accorder la même importance à l'Église catholique française aux Nouvelles-Hébrides. Il faut aussi signaler que le chaos et la peur, éléments notables du premier chapitre, débordent sur le deuxième chapitre. Au début des années 1970, ces deux

⁸⁸⁵ En 1974, environ 12 500 élèves ont été scolarisés en anglais tandis que le nombre d'élèves scolarisés en français était autour de 9 000 (tous les niveaux confondus). Voir *Ibid.*

⁸⁸⁶ Cette observation peut être expliquée par le fait que les diplômes britanniques admis en équivalence avec les diplômes français étaient dévalués pour devenir spécifiquement néo-hébridais. En revanche, l'enseignement français suivait tous ses élèves au cours de leur scolarité. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 216, note sur les mesures proposées en vue de d'accélérer la formation des élites francophones néo-hébridaises, date et auteur non indiqués.

phénomènes s'intensifient, profitant à des individus comme Antoine Fornelli qui créent une atmosphère d'anarchie et de désordre.

Ce chapitre a relevé le fossé qui s'est creusé entre les Britanniques et les Français pour ce qui est de l'influence politique sur les affaires de la colonie. Par le biais de l'éducation, les Britanniques ont réussi à créer une élite politique anglophone dans la colonie, ce qui n'a pas vraiment été le cas du côté des Français. Alors que les différents entretiens entre les deux délégations ont connu des succès limités, les Français se trompaient en pensant que le statu quo leur bénéficiait. En bref, les Français n'avaient pas de stratégie claire et cohérente aux Nouvelles-Hébrides. Leurs efforts liés à la culture étaient trop faibles et trop tardifs. En ce qui concerne les relations entre Européens et Mélanésiens, les rapports entre les Mélanésiens et les Britanniques étaient plus soudés qu'entre les Français et les Mélanésiens, les Britanniques étant plus conscients des besoins de la communauté mélanésienne que les Français. La mésentente entre les Britanniques et le Nagriamel, si elle a été réelle, demeure anecdotique par rapport à l'ensemble des relations entre Européens et Mélanésiens.

Comme la fondation du parti Natui Tano permet de l'illustrer, les Mélanésiens étaient loin d'être une force unie. Les chapitres suivants vont permettre de voir que le Nagriamel, malgré sa coalition avec le MANH, avait toujours ses propres objectifs politiques à l'esprit, se trouvant dans une situation de rivalité avec les autres partis politiques, y compris le MANH. Par conséquent, les Britanniques et le NHNP n'en sont que devenus plus forts. En guise de conclusion, le deuxième chapitre a permis d'introduire la vaste majorité des acteurs politiques pour les dernières années du condominium. La scène politique aux Nouvelles-Hébrides, marquée par des campagnes électorales et des élections de 1975 à 1977, constituera l'objet principal du troisième chapitre.

CHAPITRE 3. Un premier goût de la démocratie

L'année 1975, au cours de laquelle se tiennent trois élections aux Nouvelles-Hébrides – à Port-Vila, à Luganville et à l'Assemblée représentative –, marque un point tournant dans l'histoire de l'archipel. Avec les élections municipales à Port-Vila, à Luganville et à l'Assemblée représentative en 1975, les Nouvelles-Hébrides ont atteint un point de non-retour. Ces élections, les premières du genre, ont donné aux Mélanésiens un goût pour la vie politique et la démocratie. Il est essentiel d'indiquer que ces élections se sont déroulées au suffrage universel, ce qui était un grand pas en avant pour un peuple majoritairement illettré et peu nombreux. Malgré le fait que le NHNP ait changé de nom pour devenir le Vanuaaku Pati (VAP) en 1977, il n'a jamais perdu de vue l'administration britannique. À maintes reprises dans ce chapitre, qui se penche sur les années 1975 à 1977, on verra que l'évolution politique de la colonie semble s'être arrêtée. Néanmoins, la ténacité du VAP et le radicalisme du Nagriamel demeurent des thèmes majeurs. Quant aux partis modérés, leurs divisions ont continué à nuire à la position française dans l'archipel. Ce chapitre reprend aussi plusieurs thèmes mentionnés précédemment. En effet, plusieurs dignitaires ont visité l'archipel au cours des années 1975 à 1977. De plus, les Mélanésiens ont aussi voyagé à l'étranger pour représenter les Nouvelles-Hébrides à différentes occasions. Pareillement, de nouveaux partis politiques ont continué à se former. En gros, pour la période de 1975 à 1977, les Nouvelles-Hébrides ont poursuivi leur chemin en route vers l'indépendance avec plus de ferveur que jamais.

I. La campagne électorale et les élections aux Conseils municipaux

Le 11 juillet 1975, Paris a été le lieu des entretiens ministériels entre Olivier Stirn et Edward Rowlands, sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères et au Commonwealth, et portant sur les Nouvelles-Hébrides⁸⁸⁷. Robert Gauger, Commissaire-Résident de France et

⁸⁸⁷ « Entretiens ministériels à Paris : la mise en œuvre des accords de Londres au centre des débats », *Nabanga*, 19 juillet 1975, auteur non indiqué.

Roger du Boulay, Commissaire-Résident de Sa Majesté britannique⁸⁸⁸, y ont aussi pris part. Suite à ces entretiens, il a été convenu que les élections à l'Assemblée représentative auront lieu dans la première quinzaine du mois de novembre 1975⁸⁸⁹. Dans la même veine, « les ministres ont approuvé la décision fixant au mois d'août 1975 les élections aux Conseils municipaux de Port-Vila et de Luganville »⁸⁹⁰. Les entretiens de Paris prévoyaient également la réorganisation des services du condominium, le développement économique et social de l'archipel (consacré en particulier au secteur rural) et l'amélioration des communications internationales⁸⁹¹. Finalement, les ministres ont pris acte des progrès accomplis dans la préparation d'une nouvelle réglementation applicable au régime des terres avant de se convenir de se réunir à nouveau au début de l'année 1976⁸⁹².

Avec l'imminence des élections aux Conseils municipaux de Port-Vila et de Luganville, il convient d'expliquer la structure de ces Conseils. Élus pour une période de trois ans, les Conseils municipaux de Port-Vila et de Luganville, composés respectivement de vingt-quatre et de seize membres, se réuniraient au moins quatre fois par an⁸⁹³. Les Commissaires-Résidents et le maire avaient le pouvoir de convoquer des réunions extraordinaires à la demande d'au moins un tiers des membres⁸⁹⁴. Pour chaque conseil avec un maire et deux adjoints au minimum, il était possible de désigner des commissions spéciales et des commissions permanentes qui siégeaient, normalement, entre les sessions⁸⁹⁵. Un budget annuel était aussi attribué aux deux municipalités, qui devait servir à l'entretien de la mairie, aux indemnités versées au maire ou au Président du conseil communal, au salaire des employés ou à l'entretien des routes et des places publiques⁸⁹⁶. En ce qui concerne le maire, « sous le contrôle du Conseil municipal et sous la

⁸⁸⁸ Roger du Boulay était accompagné de son éventuel successeur – John Champion. Voir *Ibid.*

⁸⁸⁹ *Ibid.*

⁸⁹⁰ *Ibid.*

⁸⁹¹ *Ibid.*

⁸⁹² *Ibid.* Voir aussi BNA, carton FCO 32/1228.

⁸⁹³ « Formation et attributions des conseils municipaux », *Nabanga*, 20 juin 1975, auteur non indiqué.

⁸⁹⁴ *Ibid.*

⁸⁹⁵ *Ibid.*

⁸⁹⁶ *Ibid.*

tutelle des Commissaires-Résidents, il était responsable de la protection de l'administration des propriétés municipales ainsi que de la sauvegarde des intérêts municipaux »⁸⁹⁷. Pour ce qui est des recettes et des dépenses, la responsabilité incombait également au maire qui avait le pouvoir de déléguer certaines responsabilités financières mineures au secrétaire ou au trésorier municipal⁸⁹⁸. Finalement, « il dirigeait les travaux municipaux en assurant l'entretien des routes municipales, recueillait les offres et effectuait des adjudications, représentait la municipalité auprès des Tribunaux et était en partie responsable pour le maintien de l'ordre public »⁸⁹⁹.

En ce qui concerne Port-Vila, parmi les vingt-quatre représentants, douze étaient Mélanésiens, six étaient Britanniques et six étaient Français. À Luganville, parmi les seize représentants, il y avait neuf Mélanésiens, quatre Français et trois Britanniques⁹⁰⁰. Alors que Luganville n'était composé que d'un secteur électoral, Port-Vila en comportait cinq : Bauerfield et Malapoa (secteur 1) Anabrou, Melcoffe et Tasikiri (secteur 2), Centre-Ville (secteur 3), Seaside (secteur 4), Numbatri et Elouk (secteur 5)⁹⁰¹. Afin de devenir un candidat, l'intéressé avait besoin de présenter sa candidature au délégué concerné au moins un mois avant la date fixée pour l'élection⁹⁰². Par ailleurs, cette candidature devrait être soutenue par cinq personnes possédant la qualité d'électeur et n'ayant aucun lien de parenté avec le candidat⁹⁰³. Chaque candidat était tenu à adopter, en accord avec les Commissaires-Résidents, un symbole électoral simple et facilement identifiable destiné à être imprimé à côté de son nom sur les bulletins⁹⁰⁴. Le jour du scrutin, chaque électeur avait à élire un nombre de candidats égal au nombre de sièges

⁸⁹⁷ *Ibid.*

⁸⁹⁸ *Ibid.*

⁸⁹⁹ *Ibid.*

⁹⁰⁰ « 3 bulletins de couleurs différentes », *Nabanga*, 20 juin 1975, auteur non indiqué.

⁹⁰¹ La répartition ethnique pour chaque secteur était effectuée comme suit : trois Mélanésiens, un Français et un Britannique pour le secteur 1; trois Mélanésiens, un Français et un Britannique pour le secteur 2; deux Mélanésiens, deux Français et deux Britanniques pour le secteur 3; deux Mélanésiens, un Britannique et un Français pour le secteur 4; deux Mélanésiens, un Français et un Britannique pour le secteur 5. Voir *Ibid.*

⁹⁰² Dans le cas de Port-Vila, le candidat devait aussi indiquer au délégué la section électorale dans laquelle il voulait se présenter. Voir « Santo, Vila elections Aug. 16 », *New Hebrides News*, 27 juin 1975, auteur non indiqué.

⁹⁰³ « 3 bulletins de couleurs différentes », *Nabanga*, 20 juin 1975, auteur non indiqué.

⁹⁰⁴ *Ibid.*

à pourvoir dans chaque municipalité⁹⁰⁵. Il avait à sa disposition trois bulletins de couleurs différentes (blanc pour les Mélanésiens, rose pour les Français et jaune pour les Britanniques)⁹⁰⁶. Une fois dans le bureau de vote, chaque électeur était d'abord obligé de décliner son identité et de prouver sa qualité d'électeur. Ensuite, il était prié de se rendre dans l'isoloir, faire son choix en plaçant une croix sur le côté droit en face du nom ou des noms des candidats de son choix figurant sur chacun des trois bulletins (les trois bulletins représentant les trois catégories : mélanésienne, française et britannique) et placer les bulletins dans l'enveloppe avant de se présenter devant le Président du Bureau et enfin glisser l'enveloppe dans l'urne⁹⁰⁷.

La date du samedi 16 août 1975 fut choisie pour les premières élections municipales aux Nouvelles-Hébrides. En prévision des élections, il est important d'analyser les candidats et leur appartenance politique. Dès la mi-juillet 1975, la date limite pour déposer sa candidature, il y avait quatre-vingt-dix candidats⁹⁰⁸. À Port-Vila, l'UCNH présentait vingt-quatre candidats, le NHNP dix-huit, alors que les non-inscrits étaient au nombre de douze⁹⁰⁹. À Luganville, le MANH-Nagriamel présentait seize candidats contre les douze candidats du NHNP. Huit candidats non-inscrits étaient également dans la course pour les seize sièges à Luganville⁹¹⁰. Ces statistiques démontrent que dans les deux villes, les candidats non-NHNP surpassaient en nombre les candidats NHNP. À l'approche des élections du 16 août, il fut confirmé que vingt-

⁹⁰⁵ *Ibid.* Il y avait cinq sièges à pourvoir dans la première section électorale, cinq dans la deuxième, six dans la troisième, quatre dans la quatrième et quatre dans la cinquième. Voir *Ibid.*

⁹⁰⁶ *Ibid.*

⁹⁰⁷ *Ibid.* Si le processus de vote décrit plus haut semble banal, il est néanmoins important de l'expliquer, car pour la population locale, le concept de vote était totalement neuf. Pour préparer la population de l'île de Pentecôte pour les élections de novembre 1975, le 9 août 1975, un bureau de vote pour pratiquer la démarche électorale fut installé afin que l'électorat puisse se familiariser avec le processus dans son ensemble. Voir « Learning to Vote », *New Hebrides News*, 29 août 1975, auteur non indiqué.

⁹⁰⁸ « 90 candidats aux élections municipales », *Nabanga*, 15 août 1975, auteur non indiqué.

⁹⁰⁹ *Ibid.*

⁹¹⁰ *Ibid.*

huit bureaux de vote seraient à la disposition des électeurs, dont seize à Port-Vila et douze à Luganville⁹¹¹. Tous les bureaux de vote allaient être ouverts de 8 h à 18 h⁹¹².

À trois semaines du scrutin, « le NHNP était confiant d'une implantation solide dans le milieu mélanésien urbain étant particulièrement assuré de son audience »⁹¹³. Ainsi, à la veille des élections municipales, le NHNP défendait « l'indépendance à très court terme, l'unification des institutions et des services publics et la nationalisation des terres »⁹¹⁴. Cela dit, avant les élections, il existait un certain malaise entre le NHNP et la population. La Résidence de France parlait de « quelques slogans et des risques d'affrontements violents que le NHNP ne cherchait pas à éviter, une dégradation de la situation économique, due, au moins en partie, aux craintes politiques suscitées par les partisans d'une indépendance précoce »⁹¹⁵. En effet, ces raisons ne constituaient qu'une partie du problème. La population ne répondait plus qu'en partie aux appels du NHNP⁹¹⁶. Parallèlement, un rallye organisé le 14 juillet pour faire pièce à la fête nationale française n'a attiré que quelques dizaines de participants seulement⁹¹⁷.

Pour le NHNP, la période précédant les élections municipales était le moment de traiter des préoccupations locales et non des grands thèmes politiques. Le NHNP « considérait les Conseils municipaux comme une menace pour les défenseurs de la décolonisation des Nouvelles-Hébrides »⁹¹⁸. Selon le NHNP, « les élections municipales semblaient dans une certaine mesure détourner l'attention des élections nationales plus importantes prévues pour la

⁹¹¹ « 28 bureaux de vote », *Nabanga*, 15 août 1975, auteur non indiqué.

⁹¹² *Ibid.*

⁹¹³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de juillet 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 3.

⁹¹⁴ *Ibid.*

⁹¹⁵ *Ibid.*

⁹¹⁶ *Ibid.*

⁹¹⁷ *Ibid.*

⁹¹⁸ Le NHNP avait annoncé à la fin de 1974 qu'il était opposé à la constitution de Conseils municipaux et qu'il déploierait tous les efforts possibles pour que les Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides ne l'acceptent pas. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, « La Politique coloniale et le jeune nationalisme aux Nouvelles-Hébrides », extrait du *Pacific Islands Monthly*, août 1975, d'un correspondant spécial, p. 1.

fin de 1975 »⁹¹⁹. Le NHNP était inquiet à l'idée que les élections d'août 1975 puissent contribuer à la naissance d'une politique municipale dans l'archipel qui irait à l'encontre des intérêts ruraux et nationaux⁹²⁰.

L'importance de la radio dans la diffusion de l'information durant la campagne électorale ne peut pas être négligée. Selon Keith Woodward, dès 1975, « plusieurs villageois avaient accès à des récepteurs radio »⁹²¹. Pour un territoire avec une petite population, la radio a tout d'abord permis d'assurer la tenue des élections. La radio permettait en effet de faire connaître les candidats et leurs programmes politiques à l'électorat, qui, étant majoritairement illettré, profitait pleinement de cette source parlée d'informations. C'est grâce notamment à Radio Port-Vila⁹²² que la population a pu suivre le déroulement de la campagne électorale.

Plusieurs manifestations eurent lieu à Port-Vila quelques jours avant la date du scrutin, souvent sous l'impulsion de l'UCNH. « Alors qu'un avion survolait Port-Vila et larguait des tracts appelant à voter pour ce parti, un cortège regroupant plus de 2 000 personnes a défilé le 14 août dans les principales rues de la ville »⁹²³. Les participants du cortège étaient d'origines ethniques variées, mais avec une très forte majorité des Mélanésiens⁹²⁴. Le lendemain, le NHNP organisait à son tour une manifestation sur le front de mer⁹²⁵. Les non-inscrits ou les

⁹¹⁹ *Ibid.*

⁹²⁰ Pour mieux comprendre cette crainte, il suffit de consulter quelques statistiques. En 1972, sur l'ensemble du territoire, les Européens représentaient à peine 2 % de la population. Cependant, dans les villes, leur proportion était beaucoup plus élevée : 14 % environ lors du recensement de 1972. Selon le *Pacific Islands Monthly*, c'est avec raison que le NHNP considérait les Conseils municipaux comme une menace pour les partisans de la décolonisation aux Nouvelles-Hébrides. Voir *Ibid.*

⁹²¹ Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, *op. cit.*, p. 46.

⁹²² Radio Port-Vila a commencé son service de radiodiffusion en 1966. Dès ses débuts, il y avait une section française et une section britannique à la Radio Port-Vila ce qui témoigne une nouvelle fois de la double nature du condominium. Voir « J. Carlo remplace J. Massias à la direction de RNH », *Nabanga*, 13 janvier 1979, auteur non indiqué et Bolton, *op. cit.*, p. 342.

⁹²³ « Plusieurs manifestations à Port-Vila », *Nabanga*, 30 août 1975, auteur non indiqué.

⁹²⁴ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de juillet 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 4.

⁹²⁵ « Plusieurs manifestations à Port-Vila », *Nabanga*, 30 août 1975, auteur non indiqué.

indépendants, étaient, eux aussi, une force politique d'envergure à la veille des élections municipales de 1975. En grand nombre à Port-Vila, ils devaient constituer dans cette élection un élément de souci constant pour les partis organisés⁹²⁶. Capables de détourner les voix de l'électorat pro-français sans pour autant se montrer disposés à une collaboration avec l'UCNH, les non-inscrits furent également l'objet de manœuvres de récupération de la part du NHNP⁹²⁷. Il y avait aussi quelques critiques, surtout de la part du NHNP, quant à la complexité du scrutin qui laissait craindre une proportion importante de bulletins nuls⁹²⁸.

Les premières élections municipales organisées aux Nouvelles-Hébrides se sont déroulées dans le calme à Port-Vila et à Luganville le 16 août 1975. Somme toute, plus de 83 % des électeurs se sont rendus aux urnes⁹²⁹. Sur les 4 142 électeurs inscrits à Port-Vila, 3 475 sont allés voter dans les seize bureaux de vote disséminés dans les cinq circonscriptions électorales⁹³⁰. Le nombre de bulletins nuls relevés s'élevait à 295, soit 8,49 % du total⁹³¹. 62,38 % des voix se sont portées sur les candidats de l'UCNH contre 29,28 % pour les candidats du NHNP⁹³². Les douze candidats non-inscrits qui se présentaient à Port-Vila n'ont recueilli que 8,34 % des voix et aucun d'entre eux n'a été élu⁹³³. Alors que l'UCNH a remporté l'ensemble des sièges des secteurs 2, 3 et 5, le NHNP a accaparé la totalité des sièges du secteur 1 (cinq au total)⁹³⁴. Dans le quatrième secteur, le NHNP a obtenu un seul des quatre sièges. À Luganville, tout comme à Port-Vila, le taux de participation a été élevé. Des 1 836 électeurs inscrits, 1 524 ont rempli leur devoir de citoyen⁹³⁵. 112 bulletins ont été considérés

⁹²⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de juillet 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5.

⁹²⁷ *Ibid.*

⁹²⁸ *Ibid.*, p. 6.

⁹²⁹ « Élections municipales : victoire de l'UCNH à Port-Vila et du MTN à Luganville », *Nabanga*, 30 août 1975, auteur non indiqué.

⁹³⁰ *Ibid.*

⁹³¹ *Ibid.*

⁹³² *Ibid.*

⁹³³ *Ibid.*

⁹³⁴ *Ibid.*

⁹³⁵ *Ibid.*

comme nuls (7,35 % du total)⁹³⁶. À Luganville, le MTN⁹³⁷ (MANH-Tabwemassana-Nagriamel) a recueilli 52,05 % des votes contre 33,60 % au NHNP et 14,35 % aux non-inscrits⁹³⁸. En fin de compte, Luganville a élu quinze conseillers du MTN et un seul du NHNP. Aucun non-inscrit n'a été élu⁹³⁹. (Consultez l'annexe B pour les résultats détaillés des élections d'août 1975.)

La victoire des partis francophones aux élections municipales de Port-Vila et de Luganville a été fort acclamée par la communauté française, « celle-ci s'expliquait avant tout par la prépondérance de la population européenne et métisse dans les deux centres urbains »⁹⁴⁰. Selon le NHNP, moins enthousiaste face à ces résultats, « il évoquait un chantage plus ou moins avoué effectué auprès des employés mélanésiens par leurs patrons blancs qui les auraient vraisemblablement contraints à voter pour l'UCNH »⁹⁴¹. En faisant référence aux blancs, le NHNP pensait surtout à la population française de l'archipel. Le NHNP a aussi évoqué certains graves cas de corruption dont aucun n'a pu être prouvé à cause de la crainte de représailles, selon le parti⁹⁴². Toutefois, pour le NHNP, l'argument avec le plus de poids était celui du redécoupage des circonscriptions électorales. « Le parti dénonçait la mise à l'écart du scrutin des zones péri-urbaines qui lui étaient favorables, notamment à Port-Vila »⁹⁴³. Selon Chris Plant, c'est ainsi que près de 2 000 électeurs prétendument pro-NHNP et vivant à proximité de Port-Vila ont été exclus⁹⁴⁴. Il est donc peu surprenant que « le NHNP critiquait le manque de rigueur du système électoral en matière de justification du lieu de résidence »⁹⁴⁵. Toujours selon le NHNP, cela aurait un afflux faible mais néanmoins perceptible d'électeurs modérés (Wallisiens

⁹³⁶ *Ibid.*

⁹³⁷ Cette coalition était aussi connue sous le nom des Modérés. L'acronyme « MTN » dénote la place du Tabwemassana qui a brièvement fait partie de cette coalition.

⁹³⁸ *Ibid.*

⁹³⁹ *Ibid.*

⁹⁴⁰ Bernard, *op. cit.*, p. 44.

⁹⁴¹ *Ibid.*

⁹⁴² Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 69.

⁹⁴³ Bernard, *op. cit.*, p. 44.

⁹⁴⁴ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 69.

⁹⁴⁵ Bernard, *op. cit.*, p. 44.

et Polynésiens pour la plupart) qui, travaillant à l'extérieur de la ville sur les plantations, ont désigné Port-Vila comme lieu de résidence⁹⁴⁶.

Aussitôt après les élections d'août 1975, un candidat britannique du NHNP, Walter O'Shea, a introduit un recours contentieux devant la Commission Électorale de Port-Vila, demandant l'invalidation du scrutin à Seaside (secteur 4)⁹⁴⁷. Dans ce secteur, le candidat en question n'avait été battu que par trois voix par le Mélanésien Daniel Sandy et le Britannique Robert Murray (tous les deux représentaient l'UCNH)⁹⁴⁸. La Commission Électorale a obtempéré, tenant compte du fait que des adjonctions faites à la liste électorale au cours même du scrutin (électeurs possédant une carte mais non-inscrits sur la liste) avaient été susceptibles de truquer les résultats⁹⁴⁹. Par conséquent, tout laissait croire qu'une élection municipale partielle pourrait avoir lieu. En dépit du fait que les élections municipales partielles eurent lieu le 24 janvier à Seaside et furent marquées par la victoire des deux candidats du NHNP au détriment de deux candidats de l'UCNH initialement élus, ce résultat n'a pas modifié la majorité

⁹⁴⁶ *Ibid.* Inversement, parmi les 2 000 Mélanésiens qui ont été exclus, Chris Plant a conclu que plus de la moitié travaillait à Port-Vila. En fin de compte, contrairement à ce que défendait le NHNP, les zones péri-urbaines n'ont pas été incluses dans la circonscription électorale de Port-Vila. Pour expliquer ce refus, il est important de comprendre que parmi les 2 000 Mélanésiens vivant à proximité de Port-Vila, 500 résidaient sur des « terrains réservés », souvent adjacents à la circonscription électorale. Les propriétaires terriens ne payaient pas d'impôts. Par conséquent, les deux administrations furent catégoriques dans leur refus d'incorporer ces zones péri-urbaines à la circonscription électorale de Port-Vila. Cela dit, à cause de la loi électorale relative aux municipalités, les personnes ayant plus d'un domicile (il s'agissait souvent de travailleurs des plantations issus de la Polynésie française ou des îles Wallis et Futuna qui demeuraient la plupart du temps à l'extérieur de la ville, mais possédaient toujours un logement à Port-Vila) pouvaient indiquer que leur lieu de résidence était à Port-Vila. Par conséquent, ils ont été en mesure de voter lors des élections municipales d'août 1975. Voir Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 69.

⁹⁴⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de septembre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5.

⁹⁴⁸ « Delaveuve, Noel make history », *New Hebrides News*, 19 septembre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁴⁹ La Commission Électorale a également trouvé que cinq personnes ont été ajoutées à la liste électorale à Seaside étant déjà inscrites dans d'autres secteurs. Voir *Ibid.*

des Modérés au sein du Conseil municipal de Port-Vila⁹⁵⁰. En fait, l'importance de la contestation des résultats est qu'elle a permis de démontrer les défauts du système électoral et de confirmer les soupçons de certains relativement au comptage des votes.

Plusieurs leçons peuvent être tirées de ces élections. Si la majorité UCNH à Port-Vila était sans équivoque, le scrutin a été plus serré à Luganville. Les partis francophones, heureux du résultat des élections municipales, comprenaient qu'un travail sérieux et en profondeur devait être mené « pour éviter un effet de bascule dont les élections du 16 août ont laissé entrevoir qu'il était loin d'être inconcevable »⁹⁵¹. Les Français savaient que les élections à l'Assemblée représentative en novembre représenteraient de nouveaux défis et qu'il ne fallait pas crier victoire trop tôt. L'affrontement de novembre serait « nettement plus dur, le champ de bataille étant plus vaste et la population plus nombreuse »⁹⁵². En préparation pour ces élections, le NHNP, instruit par sa défaite, a déjà commencé à « ajuster sa stratégie avec l'aide de ses conseillers à la Résidence britannique »⁹⁵³.

Lors des séances inaugurales des premiers Conseils municipaux (le 29 août à Luganville et le 4 septembre à Port-Vila), Michel Noël et Rémy Delaveuve ont été élus respectivement maires de Luganville et de Port-Vila. En ce qui concerne Luganville, « Michel Noël a été élu par onze voix contre cinq à Robert Coulon »⁹⁵⁴. Deux adjoints ont également été élus : Robert Coulon et Edwin Newman. De plus, le Conseil municipal de Luganville a désigné deux commissions, l'une chargée des relations avec l'administration, l'autre chargée d'établir le règlement intérieur du Conseil⁹⁵⁵. Les deux commissions comptaient quatre membres

⁹⁵⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 371, synthèse du mois de février 1976, République française, gendarmerie nationale, groupement de Nouvelle-Calédonie et dépendances, compagnie des Nouvelles-Hébrides, 2 mars 1976, p. 5. Les résultats des élections partielles de janvier 1976 font également partie de l'annexe B.

⁹⁵¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, rapport sur les élections municipales à Port-Vila et Luganville (16 août 1975), 2 septembre 1975, J. Fabre, p. 9.

⁹⁵² *Ibid.*

⁹⁵³ *Ibid.*

⁹⁵⁴ « M.M. Michel Noël et Rémy Delaveuve, élus maires de Luganville et de Port-Vila », *Nabanga*, 13 septembre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁵⁵ *Ibid.*

chacune⁹⁵⁶. La situation était plus tendue à Port-Vila. La séance inaugurale du Conseil municipal de Port-Vila fut marquée par l'absence de trois membres du NHNP qui n'allait pas siéger au Conseil « tant que leur réclamation électorale dans la circonscription de Seaside n'aurait pas obtenu de réponse »⁹⁵⁷. Cette persévérance du NHNP illustre les liens étroits qui existaient entre ce parti et l'administration britannique dans l'archipel, M. O'Shea ayant été candidat britannique. Après une allocution des deux Commissaires-Résidents, les conseillers municipaux présents ont procédé à l'élection du maire de Port-Vila qui s'avérait être Rémy Delaveuve⁹⁵⁸. Cela dit, sa candidature était la seule pour le poste de maire de Port-Vila. Le premier adjoint du maire était Jean-Marie Léyé tandis que le deuxième était Georges Dubois⁹⁵⁹.

Dans son premier discours en tant que maire, Rémy Delaveuve a déclaré que « l'objectif principal du Conseil municipal devait être le transfert des attributions, des compétences et des moyens de l'administration conjointe à la municipalité »⁹⁶⁰. Compte tenu de l'absence de trois conseillers du NHNP, le maire de Port-Vila a « vivement souhaité voir l'ensemble des élus participer aux travaux du Conseil municipal avant de poursuivre sur la nécessité de s'attaquer aux problèmes urgents de l'habitat et la fourniture des commodités essentielles »⁹⁶¹. Il a même proposé aux Commissaires-Résidents d'établir un troisième poste d'adjoint qui reviendrait à un conseiller membre du NHNP⁹⁶². Adoptant un ton plus catégorique, Rémy Delaveuve a critiqué Radio Port-Vila, qui, selon lui, a permis que l'on accusât l'UCNH d'avoir choisi des moyens

⁹⁵⁶ À Luganville, les membres de la commission chargée des relations avec l'administration étaient : Sylvain Michel, Shedrach Shem, Eddie Newman et Denis Palaud. Pour ce qui est de la commission chargée d'établir le règlement intérieur du Conseil, les membres étaient : Chung Wei, Aimé Maléré, Amon Ngwele et Alfred Masing. Voir « Delaveuve, Noel make history », *New Hebrides News*, 19 septembre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁵⁷ « MM. Michel Noël et Rémy Delaveuve, élus maires de Luganville et de Port-Vila », *Nabanga*, 13 septembre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁵⁸ « Delaveuve, Noel make history », *New Hebrides News*, 19 septembre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁵⁹ *Ibid.*

⁹⁶⁰ « M.M. Michel Noël et Rémy Delaveuve, élus maires de Luganville et de Port-Vila », *Nabanga*, 13 septembre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁶¹ *Ibid.*

⁹⁶² *Ibid.*

déloyaux tels que la menace ou la corruption pour parvenir au succès électoral⁹⁶³. Qu'il y existe un fond de vérité dans ces propos ou pas, la déclaration du maire confirme tout de même que la radio a joué un rôle certain dans la vie politique de la colonie. Finalement, comme à Luganville, deux commissions furent créées pour superviser les relations avec l'administration et pour établir le règlement intérieur du Conseil⁹⁶⁴. À peine une campagne électorale finie, une autre venait tout juste de commencer.

En résumé, cette section démontre que la vie politique aux Nouvelles-Hébrides était encore à ses balbutiements. La contestation des résultats des élections municipales d'août 1975 et les problèmes relatifs à l'inscription des électeurs en sont des illustrations. Après les élections municipales d'août 1975, les Nouvelles-Hébrides ont été confrontées pour la première fois à un problème qui persisterait jusqu'à l'indépendance, celui de l'unité du pays. Néanmoins, cette partie de la thèse évoque un moment rare dans l'histoire du condominium où les Français semblaient avoir un avantage politique face aux Britanniques. Cela dit, et comme les prochaines sections démontreront, les résultats des élections municipales d'août 1975 ont introduit un optimisme injustifié chez les Français.

II. La campagne électorale et les élections à l'Assemblée représentative

Avant d'étudier la campagne électorale pour les élections à l'Assemblée représentative, il est important d'étudier sa structure. L'Assemblée représentative avait quarante-deux membres qui étaient élus pour quatre ans et en grande partie au suffrage universel⁹⁶⁵. En ce qui concerne la présidence de l'Assemblée, elle était assurée conjointement par les Commissaires-

⁹⁶³ *Ibid.*

⁹⁶⁴ À Port-Vila, les membres de la commission chargée des relations avec l'administration étaient : David Curtis, Robert Murray, Petrie Malsungai et Raymond Colardeau. Pour ce qui est de la commission chargée d'établir le règlement intérieur du Conseil, les membres étaient : Michel Cornette, Jean-Baptiste Augustin, Daniel Sandy et Tessa Fowler. Voir « Delaveuve, Noel make history », *New Hebrides News*, 19 septembre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁶⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 352, rapport du chef de bataillon Pellerin, Haut-Commissariat de la République dans l'Océan pacifique, bureau d'études, 12 juin 1975, p. 4.

Résidents⁹⁶⁶, condition qui fut vivement débattue au cours de la vingt-septième session du Conseil consultatif tenue à Port-Vila du 23 au 27 avril 1975⁹⁶⁷. À cet égard, plusieurs conseillers ont suggéré que l'Assemblée puisse élire son Président⁹⁶⁸. En ce qui concerne la composition de l'Assemblée, vingt-neuf membres représentaient la population. Il y avait six représentants pour Port-Vila (deux Français, deux Britanniques, deux Mélanésiens), trois représentants pour Luganville (un Français, un Britannique, un Mélanésien) et vingt représentants pour les circonscriptions rurales (sans répartition ethnique)⁹⁶⁹. Neuf membres représentaient les intérêts économiques (six membres européens représentant la Chambre de commerce, trois Britanniques, trois Français, et trois Mélanésiens représentant les coopératives) en plus de quatre chefs coutumiers (un pour chaque circonscription)⁹⁷⁰.

Malgré les efforts du NHNP de fixer à dix-huit ans l'âge minimum de vote, le Conseil consultatif, organisme plutôt conservateur, a suggéré l'âge de vingt-et-un ans⁹⁷¹. Le Conseil consultatif a également proposé d'accorder un vote à chaque expatrié(e) résidant dans l'archipel

⁹⁶⁶ Par conséquent, les Commissaires-Résidents ne disposaient pas seulement de ce contrôle conjoint sur les débats de l'Assemblée, ils avaient également le pouvoir de lui renvoyer toute résolution que l'administration coloniale jugeait inacceptable. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, « La Politique coloniale et le jeune nationalisme aux Nouvelles-Hébrides », extrait du *Pacific Islands Monthly*, août 1975, d'un correspondant spécial, p. 5.

⁹⁶⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 352, rapport du chef de bataillon Pellerin, Haut-Commissariat de la République dans l'Océan pacifique, bureau d'études, 12 juin 1975, p. 4.

⁹⁶⁸ *Ibid.*

⁹⁶⁹ Voir Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, *op. cit.*, p. 43. Pour mieux comprendre la structure de l'Assemblée, il est utile de réexaminer la notion des circonscriptions. En ce qui concerne les îles du nord, deux sièges étaient attribués à Aoba-Maewo, un siège aux Banks et Torres, trois sièges à Santo rural et trois sièges à Luganville. Pour ce qui est du sud, trois sièges étaient attribués à Tanna et un siège était attribué aux îles extérieures à Tanna. Pour ce qui est du Centre I, six sièges étaient attribués à Port-Vila, un à nord Vaté, un à sud Vaté, un pour les îles Shepherd et un pour Paama-Epi. Pour ce qui est du Centre II, trois sièges étaient attribués à Malekula, deux sièges à Pentecôte et un à Ambrym. Voir « Les résultats complets et officiels », *Nabanga*, 22 novembre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁷⁰ Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, *op. cit.*, p. 42.

⁹⁷¹ *Ibid.*, p. 45.

depuis cinq ans mais cette exigence a été abaissée à trois ans en août 1975⁹⁷². En ce qui concerne les candidats, ils devaient être âgés d'au moins vingt-cinq ans. Dans un territoire qui n'avait jamais connu d'élection au suffrage universel, l'inscription des électeurs fut une tâche herculéenne. Les deux Résidences ont convenu, dans la mesure de possible, d'inscrire chaque électeur et électrice et de veiller à ce que les élections soient justes et libres de toute fraude⁹⁷³. Des équipes électorales d'au moins deux personnes chacune furent créées⁹⁷⁴. Leur rôle était de visiter chaque village de l'archipel et distribuer des cartes électorales à chaque homme et femme âgé de vingt-et-un ans ou plus⁹⁷⁵ dans le but d'établir des listes électorales⁹⁷⁶. Étant donné que ce n'est pas avant 1973 qu'une régulation commune avait été pour l'inscription des dates de naissance, de mariages et de décès, il était pratiquement impossible de vérifier l'âge des jeunes adultes. Par conséquent, les équipes électorales ont souvent dû accepter les propos des proches lorsque des doutes planaient sur l'âge d'un électeur. Il n'était pas rare non plus pour les équipes électorales de consulter des registres et des certificats de baptême lorsque cela était possible⁹⁷⁷.

En octobre 1975, les Conseils municipaux ont fait voter deux motions. Tout d'abord, on a procédé au changement de la date de la tenue des élections à Port-Vila et à Luganville pour le 10 novembre et non plus le 15. La deuxième motion assurait que les urnes seraient tenues scellées jusqu'au dernier jour du scrutin, la Résidence de France étant ainsi rassurée à savoir que les résultats des îles, s'ils devaient en majorité être favorables au NHNP, n'influenceraient pas le comportement des électeurs à Port-Vila et Luganville⁹⁷⁸. D'un point de vue français, ce

⁹⁷² *Ibid.*

⁹⁷³ *Ibid.*

⁹⁷⁴ Pour assurer une impartialité, chaque équipe électorale était composée d'au moins un Britannique et un Français. Voir *Ibid.*

⁹⁷⁵ Selon Keith Woodward, la plupart des personnes étaient heureuses d'avoir obtenu leur carte électorale. Cependant, certains broussards appartenant au mouvement Nagriamel ont initialement refusé toute carte électorale, provoquant la consternation dans le camp français qui était allié avec le Nagriamel. Voir *Ibid.*, p. 46.

⁹⁷⁶ *Ibid.*, p. 45.

⁹⁷⁷ *Ibid.*

⁹⁷⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, « La Politique coloniale et le jeune nationalisme aux Nouvelles-Hébrides », extrait du *Pacific Islands Monthly*, août 1975, d'un correspondant spécial, p. 6.

soupçon plutôt pessimiste relate bien l'ambiance qui régnait au sein du camp français à la veille des élections. Le défaitisme s'insinuait bien avant la date du scrutin. Pour expliquer le raisonnement derrière ces deux motions, le nombre d'agents électoraux était insuffisant pour assister à des opérations de vote devant se dérouler dans une seule journée dans plus de 200 stations de vote⁹⁷⁹. Par ailleurs, la population de l'archipel était bien trop éparpillée et disséminée dans des endroits parfois très retirés⁹⁸⁰. Cette décision de voir les élections à l'Assemblée représentative se dérouler pendant deux jours séparés obligeait les personnes désirant se faire élire à la future Assemblée de poser leur candidature avant le lundi 6 octobre⁹⁸¹.

Au total, 40 300 électeurs ont été inscrits pour les élections à l'Assemblée représentative⁹⁸². À la veille des élections, la presse locale a rappelé que ces élections étaient basées sur le principe d'une voix par électeur, dissipant par là toute rumeur voulant que certains individus disposaient de deux voix⁹⁸³. Cette rumeur, bien qu'infondée, reflète le caractère non informé et crédule de l'électorat qui était encore peu accoutumé aux traditions démocratiques. Il est important de noter que les personnes soumettant leur candidature dans la section des représentants de la population (vingt-neuf sièges) n'avaient pas droit à se présenter comme candidats pour l'élection des six représentants de la Chambre de commerce devant siéger à l'Assemblée⁹⁸⁴. De plus, les personnes votant au sein du collège électoral de la Chambre de commerce ne pouvaient voter pour l'élection des représentants de la population⁹⁸⁵. Le même principe s'appliquait aux membres du collège électoral des chefs et aux membres des coopératives qui devaient aussi participer à l'élection de leurs représentants pour l'Assemblée.

Dans l'attente des élections de novembre 1975, l'approche française était de « redoubler d'efforts, et en particulier de tout mettre en œuvre pour aboutir sinon à la fusion, du moins à une

⁹⁷⁹ « Élections territoriales à partir du 10 novembre », *Nabanga*, 13 septembre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁸⁰ *Ibid.*

⁹⁸¹ *Ibid.*

⁹⁸² « Élections à l'Assemblée représentative : les photos de vos candidats », *Nabanga*, 25 octobre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁸³ *Ibid.*

⁹⁸⁴ *Ibid.*

⁹⁸⁵ *Ibid.*

forme de fédération⁹⁸⁶ ou d'apparementement entre les deux grands noyaux modérés : l'UCNH et le MTN »⁹⁸⁷. La période précédant les élections a aussi vu des plaintes des Français au sujet d'une intervention extérieure de membres de l'Église presbytérienne et de personnes originaires des Fidji contribuant à une influence politique⁹⁸⁸. Les Français craignaient que cette intervention extérieure tentât d'instaurer l'indépendance selon un modèle britannique⁹⁸⁹. Dans ce contexte, les Français ont accusé le NHNP « d'être soutenu par l'action subversive des pasteurs et soumis à une influence croissante des Fidjiens »⁹⁹⁰. Malgré l'improbabilité d'une telle intervention fidjienne contre les intérêts de la France, il y avait des preuves d'un penchant de l'Église presbytérienne pour l'indépendance. À cet égard, une lettre adressée aux autorités franco-britanniques par le pasteur P.K. Taurakoto se plaignait du fait que très peu de Mélanésiens ont participé à la prise de décision politique lors des élections aux Conseils municipaux, insistant sur l'empressement des insulaires de gérer leurs propres affaires qui avaient l'occasion de s'engager politiquement afin de se préparer pour l'avenir⁹⁹¹.

L'addition d'une machine à écrire a fait en sorte que le NHNP a amélioré le niveau de ses bureaux en vue des élections de novembre 1975⁹⁹². Le NHNP a utilisé ses nouveaux outils pour publier *Nius*, un journal d'information en bichelamar dans le but était de pénétrer dans les villages ainsi que dans les foyers mélanésiens urbains pour populariser le NHNP⁹⁹³. De surcroît, les pasteurs presbytériens et anglicans, basés à temps plein dans la brousse qui était plus

⁹⁸⁶ Malgré le fait qu'une alliance entre l'UCNH et le MTN ne s'est jamais matérialisée, l'UCNH a fait savoir en octobre 1975 « qu'il éviterait à tout prix les candidatures multiples là où les Modérés pouvaient espérer un siège ». Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, « La Politique coloniale et le jeune nationalisme aux Nouvelles-Hébrides », extrait du *Pacific Islands Monthly*, août 1975, d'un correspondant spécial, p. 3.

⁹⁸⁷ *Ibid.*, p. 10.

⁹⁸⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, « Les Français accusent subversion », extrait du *Pacific Islands Monthly*, août 1975, auteur non indiqué, p. 1.

⁹⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁹⁰ *Ibid.*

⁹⁹¹ *Ibid.*, p. 2.

⁹⁹² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, « La Politique coloniale et le jeune nationalisme aux Nouvelles-Hébrides », extrait du *Pacific Islands Monthly*, août 1975, d'un correspondant spécial, p. 3.

⁹⁹³ *Ibid.*

favorable au NHNP qu'aux partis francophones, allaient pouvoir disséminer le journal en faisant en même temps campagne pour le parti de Walter Lini⁹⁹⁴. En revanche, les représentants de l'UCNH et du MTN, le plus souvent citadins, n'ont visité la campagne que sporadiquement, rendant encore plus difficile toute popularisation des partis francophones dans une partie de l'archipel plus orientée sur le NHNP⁹⁹⁵. Également sous forme imprimée, de grandes affiches ont été placées dans tout l'archipel afin de familiariser l'électorat avec les candidats⁹⁹⁶. Ces affiches présentaient le nom, le sigle ou l'emblème et, pour les zones rurales, la photo des candidats par circonscription⁹⁹⁷.

À plusieurs reprises avant les élections de novembre 1975, les partis francophones ont exhibé leur incompétence et leur manque d'organisation. Malgré le fait que l'UCNH avait proclamé son intérêt d'éviter à tout prix les candidatures multiples là où le MTN pouvait espérer un siège, l'inverse n'était pas vrai. En ce qui concerne le MTN, cette coalition présentait à elle seule autant de candidats (dix-sept) que de sièges offerts dans le nord de l'archipel, alors que le NHNP était assuré d'en emporter certains, notamment à Pentecôte et Malekula⁹⁹⁸. De surcroît, le MANH ou le Nagriamel ont déposé des candidatures là où l'UCNH présentait ses meilleurs éléments mélanésiens comme Vincent Boulekoné ou le père Gérard Leymang⁹⁹⁹. Signe d'incohérence, le MANH a aussi présenté des candidats dans les secteurs où le Nagriamel était soit divisé comme à Ambrym, soit faiblement implanté comme à Epi-Paama, soit récemment venu comme dans le sud Vaté¹⁰⁰⁰. Étonnement, le MANH¹⁰⁰¹ a aussi tenté de créer une section

⁹⁹⁴ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois d'octobre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 2.

⁹⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁹⁶ « Élections à l'Assemblée représentative : les photos de vos candidats », *Nabanga*, 25 octobre 1975, auteur non indiqué.

⁹⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁹⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois d'octobre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 3.

⁹⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰⁰¹ À la veille des élections de novembre 1975, l'arrogance était aussi une caractéristique indéniable du MANH. Le parti se disait assuré de l'élection de tous ses candidats ! Voir *Ibid.*, p. 5.

à Port-Vila¹⁰⁰². Somme toute, l'enthousiasme de l'UCNH et du MTN après les élections d'août 1975 s'est rapidement estompé¹⁰⁰³.

Ce désordre a entraîné plusieurs conséquences néfastes pour les partis francophones. Premièrement, le Tabwemassana prenait discrètement mais affirmativement ses distances à l'égard du MANH et du Nagriamel et se limitait à présenter un seul candidat dans le Santo rural¹⁰⁰⁴. En ce qui concerne le MANH, il a vu ses effectifs diminuer considérablement pour représenter finalement que ses dirigeants, pour la plupart colons français jaloux du particularisme des îles du nord et mécontent que nombreux était ceux qui les appelaient les intellectuels de l'UCNH, leurs troupes étant en effet celles du Nagriamel¹⁰⁰⁵. En réalité, en ce qui concerne le MANH et le Nagriamel, chacune de ces deux formations s'efforçait de manier à ses propres fins les moyens de son partenaire¹⁰⁰⁶. Ces exemples confirment que les partis francophones étaient loin de constituer une force unie dans l'archipel. En bref, la profonde rivalité entre partis francophones a nui à la position française aux Nouvelles-Hébrides.

Après sa défaite aux élections d'août 1975, le NHNP a quelque peu modéré sa rhétorique sur l'indépendance immédiate et a adouci ses diatribes contre les essais nucléaires français¹⁰⁰⁷. En ce qui concerne les élections de novembre 1975, le NHNP a présenté autant de candidats que de sièges à pourvoir, la seule exception étant Tanna où il a sans doute estimé qu'un candidat modéré serait forcément élu¹⁰⁰⁸. Selon le bulletin officiel de la Résidence de France, le NHNP donnait le sentiment d'une formation qui a pris ses dispositions de longue date, sûre de l'efficacité de son réseau missionnaire et qui pensait non seulement remporter la majorité des vingt sièges des circonscriptions rurales, mais une partie de neuf sièges urbains¹⁰⁰⁹. Il est

¹⁰⁰² La Résidence de France a fait savoir aux dirigeants du MANH que leur parti n'obtiendrait aucune aide de la part de la Résidence s'il n'acceptait pas une entente avec l'UCNH. Voir *Ibid.*

¹⁰⁰³ *Ibid.*, p. 2.

¹⁰⁰⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹⁰⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁰⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁰⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁰⁹ *Ibid.*

également important d'indiquer qu'en préparation aux élections à l'Assemblée représentative, le NHNP s'est joint au Natui Tano¹⁰¹⁰. Quant aux partis modérés, vers la fin de la campagne électorale, les rapports des délégués et de la gendarmerie laissaient craindre un échec cuisant des Modérés au nord de Vaté et les interventions personnelles auprès des dirigeants du MTN devraient finir par ébranler leur superbe¹⁰¹¹. En fin octobre 1975, à Santo, les Modérés ont fini par acquiescer aux demandes de la Résidence de France de retirer six de leurs candidats de la course afin d'améliorer les chances de Vincent Boulekoné et le père Leymang¹⁰¹².

L'union entre les partis modérés paraissait d'autant plus nécessaire étant donné qu'en septembre 1975, un nouveau parti a été formé aux Nouvelles-Hébrides. Fondé à Atchin, à Malekula, d'obédience mélanésienne et protestante, mais opposé au NHNP, le Fren Melanesian Party (FMP) voulait présenter plusieurs candidats pour les élections de novembre 1975¹⁰¹³. Cette initiative compromettait sérieusement les chances des Modérés à Malekula¹⁰¹⁴. Le FMP a été fondé par le pasteur calédonien Charlemagne et, à ses débuts, il regroupait environ 300 personnes réparties entre Santo, Malekula et Pentecôte¹⁰¹⁵. Le Président du FMP était un certain Albert Ravutia¹⁰¹⁶.

¹⁰¹⁰ L'affiliation des deux partis était tellement complète que lors des élections de novembre 1975, les candidats du Natui Tano figuraient comme candidats du NHNP. Voir Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 9.

¹⁰¹¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois d'octobre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5.

¹⁰¹² *Ibid.*, p. 5. Coup de malchance pour l'UCNH, juste avant les élections de novembre 1975, le père Leymang a dû être hospitalisé pour une attaque de dengue tandis que Vincent Boulekoné souffrait d'une plaie infectée au pied. Voir *Ibid.*, p. 8.

¹⁰¹³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 80, lettre de Robert Gauger au Haut-Commissaire de la République dans l'Océan pacifique aux Nouvelles-Hébrides sur les événements du mois de septembre 1975, p. 3.

¹⁰¹⁴ *Ibid.*

¹⁰¹⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 350, note sur les mouvements politiques, date et auteur non indiqué.

¹⁰¹⁶ Mélanésien, Ravutia était originaire du village d'Ipaito dans le sud de Santo. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, bulletin de renseignements sur la création du Fren Melanesian Party à Luganville, 30 septembre 1975, auteur non indiqué.

Pour ce qui est du NHNP, une méthode intéressante a été mise en branle pour permettre à l'électorat de se familiariser avec le programme du parti. Le 2 novembre 1975, un rallye public d'une durée de trois heures et demie a rassemblé près de la Résidence britannique environ 400 personnes¹⁰¹⁷. Tous les candidats du NHNP pour Vaté ont pris la parole et certains d'entre eux ont répondu aux questions posées par l'assistance¹⁰¹⁸. Les divers orateurs n'ont pas seulement repris le programme du NHNP, mais ont mis l'accent sur certains points particuliers dont l'objectif de l'indépendance pour 1977-1978¹⁰¹⁹. Kalkot Matas a par la suite critiqué l'enseignement français qui, selon lui, par sa gratuité semblait vouloir obliger les Mélanésiens à contracter une dette envers la France mais qui n'offrait pas de débouché vers des études supérieures¹⁰²⁰. Malgré le lien évident avec la Résidence britannique, c'était une manière très directe et personnelle de mener une campagne ce qui jouera en faveur du parti.

En préparation pour les élections à l'Assemblée représentative, il a été décidé que sur les îles de Vaté et Santo, les débits de boissons seraient fermés et la vente d'alcool à emporter interdite à deux reprises, d'abord à partir de minuit du dimanche 9 novembre au mardi 11 novembre à 7 heures; ensuite du vendredi 14 au dimanche 16 à 7 heures¹⁰²¹. La sécurité était, évidemment, à l'esprit de tous. La fermeture de tous les établissements de commerce et d'industrie, des écoles et des services publics était également prévue pour le 10 novembre. Selon *Nabanga*, le but de cette mise en congé était de permettre aux habitants de Port-Vila et Luganville de se rendre dans les bureaux de vote¹⁰²². En ce qui concerne le dépouillement des voix, le début du processus était prévu pour le 15 novembre avec une publication des résultats

¹⁰¹⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, bulletin de renseignements, 3 novembre 1975, auteur non indiqué, p. 1.

¹⁰¹⁸ « La campagne électorale à Port-Vila », *Nabanga*, 8 novembre 1975, auteur non indiqué.

¹⁰¹⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, bulletin de renseignements, 3 novembre 1975, auteur non indiqué, p. 1.

¹⁰²⁰ *Ibid.*

¹⁰²¹ « Congé forcé et alcool interdit à Vila et Santo pendant les élections », *Nabanga*, 8 novembre 1975, auteur non indiqué.

¹⁰²² *Ibid.*

le plus tôt possible¹⁰²³, les circonscriptions les plus éloignées nécessitant un délai plus long (jusqu'au 17 ou 18 novembre)¹⁰²⁴.

À la veille des élections, les francophones ont une bonne raison d'être confiants alors que les listes électorales présentaient un nombre d'électeurs français supérieurs au chiffre arrêté lors des élections municipales¹⁰²⁵. Inversement, les électeurs britanniques étaient moins nombreux qu'en août. Alors que 907 Français étaient inscrits sur la liste électorale en août 1975, ils étaient maintenant 940 en novembre 1975. En ce qui concerne les Britanniques, ils étaient 444 à être inscrits sur la liste électorale en novembre 1975, une diminution considérable par rapport au mois d'août alors qu'ils étaient 580. Quant aux Mélanésiens, ils sont passés de 2 659 électeurs inscrits en août à 2 719 en novembre¹⁰²⁶. En ce qui concerne le nombre de candidats pour chaque parti, ils étaient dix-sept pour l'UCNH, onze pour le MANH-Nagriamel, deux pour le FMP, vingt-sept pour le NHNP et onze pour les indépendants¹⁰²⁷.

En bref, les résultats des élections de novembre se sont avérés différents des élections d'août. Avec une importante participation évaluée à 89 %, les élections à l'Assemblée représentative de 1975 ont donné dix-huit sièges au NHNP¹⁰²⁸ (59,52 % des voix), auxquels venaient s'ajouter deux sièges de plus obtenus par ses sympathisants au sein des coopératives¹⁰²⁹. L'équilibre n'a pas été assuré par les partis francophones qui ont vu l'UCNH

¹⁰²³ Les scrutins du 10 novembre, mis dans des urnes et fermés à clef, étaient placés sous la sauvegarde de coffres bancaires dans deux établissements de crédit de Port-Vila; les directeurs des banques échangeaient alors les clefs des urnes qu'ils détenaient. Ces mesures furent prises pour permettre à tous les scrutins d'être décomptés en un jour. Voir *Ibid.*

¹⁰²⁴ *Ibid.*

¹⁰²⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, lettre du délégué français du condominium des Nouvelles-Hébrides pour la circonscription des îles du Centre I au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides sur les élections à l'Assemblée représentative, 19 novembre 1975, p. 2.

¹⁰²⁶ *Ibid.*

¹⁰²⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 334, tableau récapitulatif par parti, date et auteur non indiqués.

¹⁰²⁸ Lors des élections de novembre 1975, le NHNP était le seul parti à présenter partout des candidats. Voir « Le National Party l'emporte », *Nabanga*, 22 novembre 1975, auteur non indiqué.

¹⁰²⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de novembre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5 et Bernard, *op. cit.*, p. 45.

remporter dix sièges (21 % des voix) avec le MTN ayant gagné seulement deux sièges (12,6 % des voix)¹⁰³⁰. Sans avoir gagné un siège, le FMP a recueilli 1,32 % des voix¹⁰³¹. Enfin, les non-inscrits ont recueilli à eux tous 5,56 % des voix¹⁰³². En général, le pourcentage des bulletins nuls était négligeable (2 %), la proportion étant un peu plus élevée à Port-Vila et à Luganville (7,9 % et 9,4 % respectivement)¹⁰³³.

Comme ce fut le cas aux élections municipales, l'UCNH a remporté une victoire totale à Port-Vila, obtenant les six sièges¹⁰³⁴ à pourvoir¹⁰³⁵. Rétrospectivement, il convient de noter que l'UCNH n'a pas trouvé un électorat en dehors du milieu européen, ce que tend à confirmer le fait que son succès à Port-Vila ne s'est pas reflété dans la brousse. À la surprise générale, à Santo rural, le NHNP a affiché un résultat nettement meilleur que le MTN¹⁰³⁶. À Luganville où le NHNP a obtenu 51,5 % des voix, quelqu'un comme Michel Noël n'a pas été élu¹⁰³⁷. En

¹⁰³⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de novembre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5 et « Le National Party l'emporte », *Nabanga*, 22 novembre 1975, auteur non indiqué.

¹⁰³¹ *Ibid.*

¹⁰³² *Ibid.*

¹⁰³³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de novembre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5 et « Le National Party l'emporte », *Nabanga*, 22 novembre 1975, auteur non indiqué.

¹⁰³⁴ Cette victoire retentissante de l'UCNH à Port-Vila a laissé le NHNP croire que des irrégularités avaient eu lieu. Voir « Walter Lini : nous souhaitons l'indépendance pour 1977 », *Nabanga*, 22 novembre 1975, auteur non indiqué.

¹⁰³⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 333, lettre du délégué français du condominium des Nouvelles-Hébrides pour la circonscription des îles du Centre I au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides sur les élections à l'Assemblée représentative, 19 novembre 1975, p. 1.

¹⁰³⁶ Sur l'île de Santo (les deux circonscriptions confondues), le MTN avait seulement gagné un siège. Pourtant, il avait espéré pourvoir y gagner la majorité des sièges. Voir Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 10.

¹⁰³⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de novembre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5 et « Le National Party l'emporte », *Nabanga*, 22 novembre 1975, auteur non indiqué. Autre démonstration de l'affiliation entre le Natui Tano et le NHNP, selon Keith Woodward, les trois sièges remportés par le NHNP à Luganville (la totalité des sièges pour Luganville) l'ont effectivement été par des membres du Natui Tano. En ce qui concerne Santo rural, deux des trois sièges furent également remportés par des

regardant de plus près les résultats d'autres circonscriptions, dans les îles du sud, le scrutin était très équilibré : deux candidats pour l'UCNH et deux pour le NHNP, chacun recueillant respectivement 49,20 % et 48,77 % des voix. Cela dit, il y avait un décalage à Tanna où l'UCNH a obtenu 52,69 % des voix et deux sièges. Aussi, sur les îles extérieures, le NHNP a obtenu une majorité absolue avec 63,37 % des voix. Dans les îles de Vaté, de Paama-Epi et de Shepherd, la victoire du NHNP a été sans équivoque. Par exemple, pour l'île de Vaté, le NHNP a obtenu 92,85 % des voix. Cette victoire retentissante a souvent été attribuée à l'influence très forte des missionnaires presbytériens, l'île d'Ambrym ayant connu des résultats semblables grâce à la présence des missionnaires anglicans. Ces exemples démontrent qu'aux Nouvelles-Hébrides, la religion se mêlait à la politique. Les anglicans et les presbytériens, mettant leurs différences de côté, ont pu constituer une force unie en soutien au NHNP. (Pour les résultats détaillés des élections de novembre 1975, voir annexe C).

En résumé, les résultats des élections de novembre 1975 ont choqué la Résidence française ainsi que les opposants du NHNP. Étonné par les résultats, Robert Gauger a convoqué son homologue britannique, John Champion¹⁰³⁸, à une réunion. Il s'est avéré ultérieurement que, d'un point de vue français, l'objectif de la réunion était de trouver un moyen d'empêcher le NHNP d'avoir une majorité à l'Assemblée¹⁰³⁹. Cela dit, avec dix-huit sièges et deux élus des coopératives, Ruben Able et Kalpokor Kalsakau, le NHNP ne possédait toujours la majorité absolue qui nécessitait vingt-trois sièges. Par conséquent, l'élection des quatre chefs coutumiers seraient déterminant pour définir le penchant politique de la nouvelle Assemblée¹⁰⁴⁰. À cinq jours de la première session de l'Assemblée (le 10 décembre), le pasteur Fred Kalo Timakata

membres du Natui Tano qui se présentaient comme candidats du NHNP. Voir Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, *op. cit.*, p. 53.

¹⁰³⁸ John Champion est né en 1921 en Palestine. Après avoir étudié à l'Université d'Oxford, il a été en poste pour le gouvernement britannique en Ouganda, en Iran, en Jordanie et à Londres avant de venir aux Nouvelles-Hébrides en 1975. John Champion a été le Commissaire-Résident britannique de 1975 à 1978. Voir John Champion, « John Champion CMG, OBE, British Resident Commissioner, 1975-1978 », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman*, *op. cit.*, p. 142.

¹⁰³⁹ Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, *op. cit.*, p. 53.

¹⁰⁴⁰ Bernard, *op. cit.*, p. 46.

du Centre I¹⁰⁴¹ fut élu chef devant Graham Kalsakau par neuf voix contre trois¹⁰⁴². Toutefois, le choix des trois autres chefs fut l'objet de nombreuses machinations politiques étant donné qu'ils étaient en mesure de donner une majorité au NHNP¹⁰⁴³.

Par conséquent, le vote pour les trois chefs restants était bloqué dans trois circonscriptions – le nord, le Centre II¹⁰⁴⁴ et le sud. Compte tenu du fait que la présence du pasteur Timakata à lui seul permettait en principe à l'Assemblée de siéger, le NHNP était disposé à boycotter la première session en cas de refus¹⁰⁴⁵. En réponse, l'administration a pris la décision de remettre à plus tard la session inaugurale de l'Assemblée sans avoir mentionné de date ultérieure¹⁰⁴⁶. En résumé, les premiers moments après les élections de novembre 1975 ont mis en évidence la polarisation de la vie politique néo-hébridaise en deux tendances, celle du NHNP et celle des Modérés qui restaient divisés.

La question de l'élection des chefs coutumiers fut au cœur de la vie politique de la colonie jusqu'en juin 1976¹⁰⁴⁷. Tout en insistant sur la neutralité de la représentation coutumière, les administrations condominiales y intervenaient régulièrement pour se mêler du choix des candidatures. Selon Michel Bernard, leur intention était d'empêcher toute résolution rapide du problème¹⁰⁴⁸. En désapprouvant parfois leurs propres accords sur des listes de candidats légalement élus, et cela subitement et sans aucune procédure légale, les deux Résidences

¹⁰⁴¹ Le pasteur Timakata était un pasteur presbytérien et vice-président du NHNP. Voir *Ibid.*

¹⁰⁴² *Ibid.*

¹⁰⁴³ *Ibid.*

¹⁰⁴⁴ À titre d'exemple, dans le Centre II, il y avait vingt-six candidats pour le poste de chef coutumier. À la suite d'une réunion qui eut lieu à Aob sur Malekula le 12 novembre 1975, seize chefs parmi les vingt-six candidats ont marqué leur préférence pour le chef Willie Bongmatur qui était un porte-parole important du NHNP à Ambrym. Cela dit, les autres dix chefs ont marqué quant à eux leur préférence pour le chef Maxime, plutôt favorable à l'UCNH. Craignant une élection du candidat pro-NHNP, le délégué français a quitté précipitamment la réunion avec les dix chefs qui ont voté pour le chef Maxime. Sans la présence du délégué français, la réunion n'aurait pu continuer et l'impasse aurait continué de régner. Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 83.

¹⁰⁴⁵ Bernard, *op. cit.*, p. 46.

¹⁰⁴⁶ *Ibid.*

¹⁰⁴⁷ *Ibid.*, p. 47.

¹⁰⁴⁸ *Ibid.*

voulaient jouer la montre en laissant croire à des difficultés de règlement¹⁰⁴⁹. En ce qui concerne les chefs coutumiers, il y avait de nombreux différends concernant leur nombre, leurs critères d'élection et leurs fonctions une fois élus. Le samedi 22 novembre 1975, la première d'une longue série de manifestations dans l'archipel eut lieu à Port-Vila. Cette manifestation, organisée par le NHNP, a vu les manifestants marcher dans les rues de la ville, arborant des pancartes et des feuillages, chantant et scandant des slogans¹⁰⁵⁰. Entre 600 et 800 personnes participèrent à cette manifestation à Port-Vila, réclamant l'indépendance de l'archipel pour 1977¹⁰⁵¹. Leur longue marche a emmené les manifestants jusqu'à Tagabé où ils ont écouté un discours de Walter Lini qui les a remerciés de n'avoir provoqué aucun trouble pendant la manifestation¹⁰⁵². Il y avait aussi des manifestations organisées par des partis francophones. Par exemple, le 24 novembre, l'UCNH a organisé une marche pour ses sympathisants à Tanna qui rassembla environ 500 personnes, brandissant des symboles du parti et du mouvement John Frum. Une troisième manifestation eut lieu à Santo, organisée par Jimmy Stephens et le MANH-Nagriamel, qui réclamaient une réponse des délégués concernant l'élection des chefs avant le 3 décembre. Toutefois, le silence entourant cette question persista bien après le 3 décembre¹⁰⁵³. Sur ces entrefaites, le Nagriamel est aussi devenu plus exigeant et plus extrême dans tous ses agissements.

III. La radicalisation du Nagriamel

Peu après les élections de novembre 1975, le MANH-Nagriamel a contesté les résultats et la crédibilité de ses adversaires politiques. De plus, il déposait des requêtes contre les candidats NHNP qui ont remporté les sièges à Santo rural et à Luganville¹⁰⁵⁴. Les manifestations

¹⁰⁴⁹ *Ibid.*

¹⁰⁵⁰ « Après les élections... Les manifestations », *Nabanga*, 6 décembre 1975, auteur non indiqué.

¹⁰⁵¹ *Ibid.*

¹⁰⁵² *Ibid.*

¹⁰⁵³ Il était dû en quelque sorte au fait que les coutumes n'ont jamais été codifiées. Par conséquent, « il n'existait pas de critères indiscutés de la chefferie ». Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 130, document de R. Gauger, 15 décembre 1975, p. 1.

¹⁰⁵⁴ Beasant, *op. cit.*, p. 34.

étaient la principale forme de contestation du MANH-Nagriamel et, avec le temps, elles sont devenues de plus en plus populaires. Alors qu'ils étaient moins de 1 000 manifestants le 4 décembre 1975, ils étaient 1 300 le 11 décembre et environ 2 700 le 27 décembre¹⁰⁵⁵. En même temps, on assistait à une escalade de la revendication; de la simple contestation des résultats, on est passé à la réclamation de nouvelles élections et de la reconnaissance des fraudes électorales¹⁰⁵⁶ par le NHNP, l'administration britannique et les missions anglophones¹⁰⁵⁷. Dans le même ordre d'idées, lors de la manifestation du 27 décembre, le MANH a préparé une requête signée par Aimé Maléré, son Président, et qui exigeait l'expulsion des Britanniques de Santo d'ici le mois d'avril 1976 sous prétexte qu'ils n'ont nullement contribué au développement de l'île, réclamant le renoncement de leur autorité aux Français qui étaient autorisés à rester¹⁰⁵⁸. On a également appris qu'un télégramme fut envoyé à Giscard d'Estaing par le MANH le demandant de maintenir la présence française dans l'archipel et une pression accrue sur les Britanniques pour qu'ils quittent¹⁰⁵⁹.

Également, le 27 décembre, une réunion à Vanafo a rassemblé près de 3 000 personnes¹⁰⁶⁰. À la fin de cette réunion, Stephens déclara unilatéralement l'indépendance de la

¹⁰⁵⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de décembre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 2.

¹⁰⁵⁶ « Le Nagriamel protesta contre le fait que 400 cartes électorales n'avaient pas été distribuées lors des élections de novembre 1975 contribuant ainsi à donner la victoire au NHNP ». Voir Bernard, *op. cit.*, p. 51. Pareillement, il y avait aussi des cas d'inscription de personnes fictives sur les listes électorales, les requérants ont indiqué que soixante-treize des noms portés sur la liste électorale étaient fictifs. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 332, document sur les élections à l'Assemblée représentative, circonscription Luganville, p. 6. Rétrospectivement, ce type de falsification fut très possible compte tenu de l'absence d'un État-Civil, « la réalité d'une identité, au regard du droit, ne pouvant être établie que par témoignages recueillis sous serment ». Voir *Ibid.*

¹⁰⁵⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de décembre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 2.

¹⁰⁵⁸ Beasant, *op. cit.*, p. 34.

¹⁰⁵⁹ *Ibid.*

¹⁰⁶⁰ Bernard, *op. cit.*, p. 51.

Fédération Nagriamel¹⁰⁶¹. Deux jours plus tard, soit le 29 décembre, le Nagriamel a remis aux Commissaires-Résidents français et britannique un document, rédigé en français et revêtant les signatures de Jimmy Stephens et d’Aimé Maléré, déclarant l’indépendance de la Fédération Nagriamel pour le 1^{er} avril 1976¹⁰⁶². Ce jour-là, le Protocole de 1914 allait être invalidé et les Britanniques n’auraient plus été autorisés à Santo. Le 29 décembre 1975, une réunion eut lieu à Vanafo entre le MANH et le Nagriamel durant laquelle Stephens a fourni des précisions sur certains aspects de la Fédération Nagriamel qui devait être créée le 1^{er} avril 1976, notamment en ce qui concerne le projet d’une constitution¹⁰⁶³. Les Commissaires-Résidents ont répondu par un communiqué conjoint dans lequel ils ont affirmé qu’aucun parti ne pouvait parler à lui seul au nom de tous les Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides. En réalité, les deux Résidences étaient abasourdies par les exigences du Nagriamel, et, surtout, elles étaient mal préparées à une éventuelle aggravation de la tension¹⁰⁶⁴. Pour ajouter à leurs soucis, c’est à cette époque que Radio Vanafo¹⁰⁶⁵ a vu le jour. Il s’agissait d’un service de radiodiffusion illégal qui a été utilisé

¹⁰⁶¹ La Fédération Nagriamel devait inclure Santo et ses îlots, excepté le centre urbain de Luganville, toutes les îles voisines comme Aore, Malo, Aoba, Maewo et Sakau; toutes les îles appartenant aux groupes des îles Banks et Torres ainsi que tous les autres groupements des Nouvelles-Hébrides qui désiraient se joindre à la Fédération. Cette déclaration était bien différente des exigences du MANH. L’indépendance de la Fédération Nagriamel signifiait qu’aucune des deux puissances de tutelle ne pourrait plus gouverner Santo. Voir *Ibid.* Il n’est pas étonnant que les deux administrations aient déclaré qu’elles ne reconnaissent pas la décision unilatérale d’indépendance pour Santo. Elles précisèrent que les problèmes constitutionnels devaient être réglés conjointement par les deux gouvernements. Voir *Ibid.*

¹⁰⁶² Voir Beasant, *op. cit.*, p. 35. Le MANH a signé le document à contrecœur. Ce parti était, en effet, très sceptique quant aux ambitions sécessionnistes du Nagriamel. *Ibid.*, pp. 35-36.

¹⁰⁶³ Le jour de l’indépendance, le Nagriamel promettait à chaque citoyen un certificat de droits financiers et l’établissement d’une nouvelle station de radio, Radio Vanafo, qui a vu le jour en janvier 1976. En outre, la constitution de la Fédération Nagriamel prévoyait un gouvernement fédéral donnant l’autonomie à chaque communauté de 2 500 résidents ou plus au sein de la Fédération. Voir *Ibid.*, p. 56.

¹⁰⁶⁴ *Ibid.*, p. 34.

¹⁰⁶⁵ Radio Vanafo a commencé son service en janvier 1976 quelques semaines à peine après la proclamation de l’indépendance de la Fédération Nagriamel faite par Stephens à la fin de décembre 1975. Voir Beasant, *op. cit.*, pp. 36-37.

par le Nagriamel à des fins politiques pour dénoncer le condominium¹⁰⁶⁶. À cet égard, le Commissaire-Résident britannique a essayé de convaincre son homologue français de mener une action conjointe pour se débarrasser de tous les équipements hertziens de Radio Vanafo mais les Français ont refusé d'agir¹⁰⁶⁷. Afin de ne pas mettre en colère les Français, les Britanniques ont finalement décidé de ne rien faire. Par conséquent, Radio Vanafo a continué à radiodiffuser¹⁰⁶⁸.

Selon John Beasant, les deux Résidences étaient anxieuses de replacer le Nagriamel dans le contexte de la politique condominiale¹⁰⁶⁹. Le Nagriamel était important pour les deux Résidences mais pour des raisons différentes. Les Français avaient besoin du Nagriamel comme contrepoids au NHNP tandis que les Britanniques voulaient s'assurer qu'aucun élément ne ferait obstacle à l'indépendance¹⁰⁷⁰. Les deux Résidences pouvaient aussi prouver que Stephens jouissait de l'appui de Peacock¹⁰⁷¹, constat inquiétant à la fois pour les Français et pour les Britanniques¹⁰⁷². Par conséquent, le but était de courtiser le Nagriamel en lui offrant de l'aide

¹⁰⁶⁶ *Ibid.*

¹⁰⁶⁷ *Ibid.*, p. 37.

¹⁰⁶⁸ *Ibid.*

¹⁰⁶⁹ *Ibid.*, p. 36.

¹⁰⁷⁰ *Ibid.*

¹⁰⁷¹ Peacock a été profondément découragé par l'échec catégorique de l'alliance MANH-Tabwemmasana-Nagriamel lors des élections de novembre 1975. En bref, il a refusé de reconnaître les résultats des élections de novembre 1975. Il a participé à plusieurs reprises dans les manifestations du MANH-Nagriamel en novembre et en décembre 1975, ses véhicules ayant été utilisés pour transporter des manifestants du Nagriamel à destination ou en provenance de Vanafo. Ayant été nommé chef mondial des finances du Nagriamel par Stephens, Peacock a été déclaré immigrant restreint et a quitté l'archipel sans beaucoup de fanfare. SODEPAC a déclaré faillite en 1979. À cette époque-là, le point de mire de Peacock était le Costa Rica. En ce qui concerne Hénin, le partenariat a pris fin sur une note plutôt aigre lorsque Stephens lui a écrit pour lui rappeler que SODEPAC demeurait toujours endetté envers le Nagriamel. Voir *Ibid.*, pp. 48-49.

¹⁰⁷² Après les élections de novembre 1975, les rassemblements de Nagriamel à Vanafo impliquaient un appareil logistique dispendieux, qu'il s'agissait du ravitaillement des manifestants ou de leur transport sur les lieux de manifestations; les véhicules de SODEPAC servaient de preuve tangible de son soutien. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de décembre 1975, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5.

financière pour l'amélioration de l'infrastructure à Santo et pour éviter sa marginalisation afin qu'il demeure inscrit dans le courant principal de la politique néo-hébridaise¹⁰⁷³. À cet égard, le 4 avril 1976, trois jours après le jour fatidique du 1^{er} avril qui s'est écoulé sans incident¹⁰⁷⁴, Stephens affirmait que le gouvernement français avait déjà donné quatre millions de francs et en avait promis sept millions de plus. Cela dit, le maintien du Nagriamel dans le courant principal de la politique néo-hébridaise était plus facile à dire qu'à faire. En fin de compte, le Tabwemassana¹⁰⁷⁵ a fini par rompre ses liens avec le Nagriamel¹⁰⁷⁶. En dépit du vide politique qu'engendra la défaite du MANH-Nagriamel aux élections de novembre 1975, le Nagriamel était plus déterminé que jamais à se distancer par rapport aux autorités condominiales¹⁰⁷⁷.

¹⁰⁷³ Beasant, *op. cit.*, p. 36.

¹⁰⁷⁴ Ce jour-là et malgré l'arrivée de vingt-cinq gendarmes mobiles de la Nouvelle-Calédonie et une trentaine de milices françaises et britanniques la veille, Stephens se contentait de l'envoi d'une députation de quinze chefs Nagriamel pour fournir un document aux représentants du condominium à Luganville stipulant que la date pour l'indépendance de Santo fut reportée au 10 août. Deux principales raisons peuvent être avancées pour ce changement de plan. Premièrement, le Nagriamel était probablement un peu intimidé par les mesures de précaution du gouvernement qui a envoyé des renforts de police pour empêcher toute escalade de la violence. Deuxièmement, le mouvement avait aussi été invité à réagir face à une menace d'attaque sur Vanafo par le parti Tabwemassana. Quelle que soit la raison de ce changement, le Nagriamel commençait à paraître de plus en plus hésitant et facilement influençable. Woodward, *A Political Memoir of the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, *op. cit.*, p. 58.

¹⁰⁷⁵ Au début d'avril, le Tabwemassana a déposé à Santo un ultimatum aux deux délégués exigeant la destruction du poste émetteur de Radio Vanafo, le rapatriement des insulaires du Nagriamel actuellement à Vanafo dans leur île d'origine et la saisie du stock de munitions livrés par les Américains (surtout par les membres de la Phoenix Foundation qui sera examinée plus en détail dans le prochain paragraphe) à Stephens. Voir « Deux tribus face à face », *La France Australe*, 3 avril 1976, auteur non indiqué.

¹⁰⁷⁶ Beasant, *op. cit.*, p. 36.

¹⁰⁷⁷ *Ibid.*, p. 55.

Depuis que Peacock n'était plus de la partie, pour le Nagriamel, l'aide la plus active provenait du milliardaire américain Michael Oliver¹⁰⁷⁸ et de sa Phoenix Foundation¹⁰⁷⁹. Cette organisation, basée à Carson City dans le Nevada, tenta d'établir son projet d'État libertaire à deux reprises avant d'envisager pour la première fois le choix de Santo¹⁰⁸⁰. En plus, la Phoenix Foundation permettait à la Fédération Nagriamel d'être dotée de tous les éléments caractéristiques d'un État souverain¹⁰⁸¹. Une monnaie fut frappée, des passeports imprimés et un drapeau choisi¹⁰⁸². C'est notamment grâce aux juristes de la Phoenix Foundation qu'une constitution de la Fédération Nagriamel¹⁰⁸³ a pu être rédigée¹⁰⁸⁴. Cette constitution était essentiellement un petit document de sept pages¹⁰⁸⁵. Elle comprenait neuf articles, ratifiés de la main de Stephens, avec le cachet du Nagriamel Chief President Union Council¹⁰⁸⁶. Le texte stipulait que chaque groupement détenait le contrôle de son propre territoire, l'autorité de ses

¹⁰⁷⁸ D'après John Beasant, l'amitié entre Oliver et Stephens était sincère et profonde. Les deux hommes ont passé de nombreuses nuits à discuter d'idées politiques et de stratégies à Vanafo. Une nuit, il a apparemment dit à Stephens qu'il devrait quitter l'archipel pour être en mesure de le construire en une nation forte. Voir *Ibid.*, p. 56.

¹⁰⁷⁹ Tabani, *op. cit.*, p. 158.

¹⁰⁸⁰ Bernard, *op. cit.*, p. 77.

¹⁰⁸¹ La Phoenix Foundation a aussi été un bienfaiteur généreux de plusieurs autres projets du Nagriamel. Par exemple, Radio Vanafo reçut des moyens techniques et une assistance pour étendre sa diffusion. Enfin, « les transferts de fonds pour développer la structure administrative du mouvement et créer une banque fédérale, se firent plus importants ». Voir Tabani, *op. cit.*, p. 158. Les autorités condominiales étaient au courant des agissements d'Oliver vis-à-vis du mouvement Nagriamel, mais ils ont décidé de ne rien faire. Voir Beasant, *op. cit.*, pp. 50-51.

¹⁰⁸² Tabani, *op. cit.*, 158.

¹⁰⁸³ Du point de vue des Français, le fait qu'Oliver ait rédigé la nouvelle constitution de la Fédération Nagriamel démontre qu'il avait désormais plus d'influence auprès du mouvement qu'eux. Voir BNA, carton ADM 201/253, « French Interest in the Nagriamel movement », document du Pacific Dependent Territories Department, Foreign and Commonwealth Office, J. Champion, 3 mars 1976, p. 2. Parallèlement, en parlant de la nouvelle constitution de la Fédération Nagriamel, sa ressemblance frappante à celle d'Abaco ne peut pas être ignorée. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 56.

¹⁰⁸⁴ *Ibid.*

¹⁰⁸⁵ Bernard, *op. cit.*, p. 52.

¹⁰⁸⁶ *Ibid.*

propres lois, ses coutumes et ses traditions¹⁰⁸⁷. Dans cet esprit de non-interventionnisme gouvernemental, « le gouvernement de la Fédération était réduit aux tâches essentielles qui étaient de protéger et de défendre la vie et des droits de chacun »¹⁰⁸⁸. Finalement, la constitution expliquait aussi le fonctionnement politique de la nouvelle juridiction. Des procédures électorales désignaient les membres de la chambre supérieure, le Sénat, et de la chambre inférieure, le Nasara; le pouvoir exécutif serait assuré par le Chef-Président de la Fédération Nagriamel¹⁰⁸⁹. Stephens était désormais plus sûr que jamais de l'éventualité de l'indépendance de la Fédération Nagriamel.

Cela dit, au début de 1976, une série d'événements ont sapé l'enthousiasme du Nagriamel. En février 1976, James Garae et Timothy Wallis, deux des principaux collaborateurs auprès de Stephens, se sont rendus au siège de l'ONU à New York afin d'obtenir un soutien au projet de l'indépendance de la Fédération Nagriamel¹⁰⁹⁰. Ils prirent contact avec les représentants français et britannique et conseillèrent ces derniers à se rendre à Port-Vila afin de mener des pourparlers avec les Commissaires-Résidents. Suite à ce déplacement sans grand succès pour le Nagriamel, il est utile de constater que l'intervention de la Phoenix Foundation n'a également rien donné. La Fédération Nagriamel ne pourrait assurer son indépendance en avril 1976 à cause de l'obstination des puissances administrantes et de l'incapacité de Stephens d'agir sans conseillers¹⁰⁹¹.

Au sein des partis modérés à Santo, l'harmonie était loin d'être établie¹⁰⁹². Il était clair que le MANH, se faisant plutôt discret, soutenait de moins en moins le Nagriamel à qui il

¹⁰⁸⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸⁸ *Ibid.*

¹⁰⁸⁹ *Ibid.* Rétrospectivement, la date du 1^{er} avril 1976 pour l'indépendance de la Fédération Nagriamel était seulement plausible grâce au soutien de la Phoenix Foundation. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 57.

¹⁰⁹⁰ Bernard, *op. cit.*, p. 53.

¹⁰⁹¹ Beasant, *op. cit.*, p. 57.

¹⁰⁹² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 371, synthèse du mois de février 1976, République française, gendarmerie nationale, groupement de Nouvelle-Calédonie et dépendances, compagnie des Nouvelles-Hébrides, 2 mars 1976, p. 4.

reprochait ses appuis étrangers et son radicalisme¹⁰⁹³. Le Tabwemassana n'hésitait pas non plus à manifester son scepticisme à l'égard des initiatives de Jimmy Stephens¹⁰⁹⁴. Lors d'une manifestation organisée par le NHNP à Santo le 27 mars¹⁰⁹⁵, les 200 manifestants de ce parti ont été pris à partie par les sympathisants du Tabwemassana¹⁰⁹⁶. De nombreux heurts violents ont eu lieu entre les deux groupes en pleine rue¹⁰⁹⁷. Ces affrontements ont fait quarante-cinq blessés dans les rangs du NHNP, dont une dizaine grièvement atteints¹⁰⁹⁸. Cela dit, il est intéressant de noter que le Tabwemassana a étonnamment agi seul dans ses exactions contre le NHNP, compte tenu du fait que l'île de Santo était majoritairement opposée au NHNP.

Les élections de novembre 1975 ont sans doute accru la confiance du NHNP. Rétrospectivement, les élections de novembre 1975 étaient plus représentatives des vœux de la population que les élections d'août 1975. À cet égard, les partis francophones étaient imprégnés d'une fausse impression de sympathie de la part de l'électorat. De surcroît, les élections de novembre 1975 ont démontré la division des partis francophones. Ces partis n'étaient pas capables de mettre de l'avant un plan commun qui favoriserait leur performance lors des élections de novembre 1975. Dans un climat de tension générale et de retardements pour initier le travail

¹⁰⁹³ *Ibid.*

¹⁰⁹⁴ *Ibid.*

¹⁰⁹⁵ La manifestation du 27 mars coïncidait avec une pétition du NHNP de la même date. Envoyée aux Commissaires-Résidents ainsi qu'aux gouvernements métropolitains, elle indiquait que le NHNP refusait d'accepter l'idée nouvellement mentionnée d'ajouter quatre ou six nouveaux chefs coutumiers au nombre de quatre déjà prévus à cet effet. De plus, la pétition exigeait l'ouverture de l'Assemblée représentative pour le 20 avril 1976. Voir Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 85.

¹⁰⁹⁶ Les objectifs du Tabwemassana deviennent plus clairs en analysant un manifeste que le parti a remis aux Commissaires-Résidents à l'issue d'une manifestation publique regroupant 200 personnes le 21 février. Le manifeste indiquait que le Tabwemassana était aussi bien contre le départ d'une administration quelle qu'elle soit que l'élection de vrais chefs coutumiers de sang par des vrais chefs de sang. Il est possible qu'à cause de ces objectifs, le Tabwemassana est entré en conflit avec le NHNP. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 371, synthèse du mois de février 1976, République française, gendarmerie nationale, groupement de Nouvelle-Calédonie et dépendances, compagnie des Nouvelles-Hébrides, 2 mars 1976, p. 4.

¹⁰⁹⁷ « Santo : la violence est descendue dans la rue », *La France Australe*, signé E.U., 29 mars 1976.

¹⁰⁹⁸ *Ibid.*

de l'Assemblée, il est également important d'indiquer que tôt après les élections de novembre 1975, le Nagriamel a fait un vrai effort pour se démarquer par rapport aux autres mouvements et partis politiques de l'archipel. Après 1975, il était de plus en plus possible d'appâter le Nagriamel dans une coalition avec d'autres partis politiques ou mouvements aux Nouvelles-Hébrides. En ce qui concerne la tension, elle a continué bien après 1975.

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1976, le veilleur de nuit de l'usine électrique de Luganville, le jeune Alexis Formosan¹⁰⁹⁹, membre du Nagriamel, fut assassiné par une balle de carabine tirée en plein cœur¹¹⁰⁰. Grâce à une enquête menée par la gendarmerie française, le meurtrier a pu être arrêté le 16 juin¹¹⁰¹. Il s'agissait d'Harrison Rarua, frère de l' élu du NHNP Shem Rarua et copropriétaire avec ses six frères d'un bar célèbre à Luganville – le *Seven Stars*¹¹⁰². Les frères avaient une réputation de bagarreurs¹¹⁰³, formant la cheville ouvrière du NHNP à Santo¹¹⁰⁴. Selon la Résidence de France, depuis la victoire contestée de Shem Rarua, les frères étaient régulièrement menacés et le jeune Formosan avait participé au cours d'une période de dix-huit mois à de nombreux actes de vandalisme du bar des sept frères¹¹⁰⁵. Craignant des représailles, certains membres du NHNP de Luganville ont quitté la ville ou, lorsqu'ils étaient

¹⁰⁹⁹ Formosan avait lui aussi une réputation de mauvais garçon. Selon les *New Hebrides News*, il avait été condamné pour de graves voies de fait en 1975. Voir « Harrison Rarua appeals against conviction and sentence », *New Hebrides News*, 31 août 1976, auteur non indiqué.

¹¹⁰⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de juin 1976, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 2.

¹¹⁰¹ *Ibid.*

¹¹⁰² *Ibid.*

¹¹⁰³ À plusieurs reprises, on savait que les rixes avaient opposés les frères Rarua à d'autres Mélanésiens du Tabwemassana ou du Nagriamel. Voir *Ibid.*, p. 3. Cela dit, Harrison Rarua n'avait pas de casier judiciaire. Voir *Ibid.*

¹¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 2.

¹¹⁰⁵ La police britannique, préalablement avisée quant aux violences commises dans le bar des sept frères, n'a pas réussi à y mettre un terme. Par conséquent, le meurtre d'Alexis Formosan a aussi exhibé les défauts de la police aux Nouvelles-Hébrides. Voir « Harrison Rarua appeals against conviction and sentence », *New Hebrides News*, 31 août 1976, auteur non indiqué et ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de juin 1976, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 3.

fonctionnaires, ont demandé à être relevés¹¹⁰⁶. C'est dans cette ambiance de tension politique que fut assassiné Alexis Formosan.

Incapable de rester indifférent face à toute cette affaire, le NHNP tenta de rectifier la situation. Sous le prétexte d'un appel au calme, Walter Lini déclarait à Radio Port-Vila le 18 juin au soir, que ce meurtre déplorable était la conséquence directe des menaces permanentes des partis colonialistes auxquelles étaient soumis les frères Rarua¹¹⁰⁷. La situation est restée tendue jusqu'au 7 août 1976 lorsqu'Harrison Rarua fut déclaré coupable du meurtre d'Alexis Formosan et condamné à une peine de vingt-cinq ans de prison. Le Tribunal indigène, présidé par M. Lefillatre, délégué des îles du nord, a estimé que Harrison Rarua ne souffrait pas d'une maladie mentale et avait agi avec préméditation au moment de son crime; le condamné était aussi sommé de payer 1 240 000 FNH de dommages et intérêts à la famille de M. Formosan¹¹⁰⁸. Shem Rarua¹¹⁰⁹ fut sommé de payer 360 000 FNH de compensation à la famille du défunt. Le procès, qui avait commencé le 2 août, a été marqué par l'arrestation de deux témoins, Asai Tété et Sandy Tae, accusés de parjure¹¹¹⁰. Pour ce qui est d'Harrison Rarua, il a fait appel de sa peine et de sa condamnation, mais en vain¹¹¹¹. Rétrospectivement, on doit relever que le meurtre d'Alexis Formosan expose les divisions politiques qui existaient dans le condominium. Il a aussi contribué à élargir le schisme qui existait déjà entre le NHNP et le Nagriamel comme en fait foi la demande de Jimmy Stephens de faire annuler l'élection de Shem Rarua¹¹¹². Il est clair que dès le meurtre d'Alexis Formosan, les Mélanésiens jouissaient d'une voix politique de plus en plus importante.

¹¹⁰⁶ *Ibid.*

¹¹⁰⁷ *Ibid.*

¹¹⁰⁸ « 25 ans de prison pour Harrison Rarua », *Nabanga*, 7 août 1976, auteur non indiqué.

¹¹⁰⁹ C'est à Shem Rarua qu'appartenait la carabine qui avait été utilisée dans le meurtre d'Alexis Formosan. Voir « Harrison Rarua appeals against conviction and sentence », *New Hebrides News*, 31 août 1976, auteur non indiqué.

¹¹¹⁰ *Ibid* et « 25 ans de prison pour Harrison Rarua », *Nabanga*, 7 août 1976, auteur non indiqué.

¹¹¹¹ « Harrison Rarua appeals against conviction and sentence », *New Hebrides News*, 31 août 1976, auteur non indiqué.

¹¹¹² « Jimmy Stephens : il faut annuler l'élection de Shem Rarua », *Nabanga*, 7 août 1976, auteur non indiqué.

IV. Les Mélanésiens délibèrent sur l'avenir des Nouvelles-Hébrides et les élections partielles de Santo

Au mois d'août 1976, Vincent Boulekoné et Jean-Marie Lényé de l'UCNH et Walter Lini et George Kalkoa du NHNP étaient à New York pour « participer à la 1041^{ème} séance du comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux »¹¹¹³. Ouverte au siège de l'ONU le jeudi 19 août 1976 à 10 h 30, cette séance fut présidée par le norvégien M. Vraalsen¹¹¹⁴. Les déclarations du NHNP étaient prévisibles : exigence d'une mission de l'ONU aux Nouvelles-Hébrides, accession à l'indépendance prévue pour 1977 et, en cas de refus de la part des deux puissances de tutelle, tenue d'un référendum pour déterminer laquelle des deux puissances devrait rester dans l'archipel¹¹¹⁵. Ces déclarations choquèrent l'UCNH qui indiqua que 80 % de ses sympathisants étaient des Mélanésiens¹¹¹⁶. Selon ce parti, « le NHNP était simplement un outil que la Grande-Bretagne et la mission presbytérienne entendaient utiliser à leurs propres fins afin de consolider par leurs actions le néo-colonialisme britannique et le cléricisme presbytérien et anglican dans l'archipel »¹¹¹⁷. Comme prévu, l'UCNH refusa catégoriquement le référendum pour 1976, l'indépendance pour 1977 et la mission de l'ONU¹¹¹⁸.

Sans la présence des chefs coutumiers, le 29 juin 1976, la première séance de la première Assemblée représentative a été ouverte à 8 h 50 en présence de trente-six conseillers¹¹¹⁹. Hormis

¹¹¹³ « L'UCNH et le NP (NHNP) devant le comité des 24 », *Nabanga*, 11 septembre 1976, auteur non indiqué.

¹¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹¹⁵ « Lini, Bulekon speak to UN committee », *New Hebrides News*, 31 août 1976, auteur non indiqué.

¹¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹¹⁷ « L'UCNH et le NP (NHNP) devant le comité des 24 », *Nabanga*, 11 septembre 1976, auteur non indiqué.

¹¹¹⁸ En ce qui concerne la mission de l'ONU aux Nouvelles-Hébrides, Vincent Boulekoné a indiqué qu'il n'était pas contre l'idée d'une telle mission, mais il croyait qu'une mission arrivée trop prématurément ne pourrait pas produire de résultats concrets, contribuant seulement à élargir encore plus le schisme entre les différents partis politiques dans la colonie. Voir « Lini, Bulekon speak to UN committee », *New Hebrides News*, 31 août 1976, auteur non indiqué.

¹¹¹⁹ « Première réunion de la première Assemblée représentative des Nouvelles-Hébrides », *Nabanga*, 10 juillet 1976, auteur non indiqué.

les quatre chefs coutumiers, MM. Michel Thévenin¹¹²⁰ du MANH et Thomas Tungu du Nagriamel étaient également absents¹¹²¹. Le NHNP, qui avait boycotté l'Assemblée depuis le mois d'avril, accepta d'y participer afin de régler la question des chefs coutumiers¹¹²². Après un long débat, l'Assemblée s'est prononcée pour le maintien à quatre de la représentation coutumière¹¹²³, les quatre chefs élus sans définition préalable des critères¹¹²⁴. Par la suite, une motion présentée conjointement par l'UCNH et le NHNP proposant la création, en consultation avec les quatre chefs élus à l'Assemblée, d'un Conseil de vingt chefs¹¹²⁵ (cinq par circonscription¹¹²⁶) indépendant de celle-ci, a été adoptée par trente-six voix et deux abstentions (les deux abstentions étant celles des deux élus du Nagriamel) »¹¹²⁷. Le 8 février 1977, s'ouvrit

¹¹²⁰ Pour justifier son absence, Thévenin expliqua qu'il ne considérait pas l'Assemblée comme légitime parce qu'elle avait des membres dont l'élection avait été contestée. Voir « Successful first Assembly », *New Hebrides News*, 13 juillet 1976, auteur non indiqué.

¹¹²¹ *Ibid.*

¹¹²² Bernard, *op. cit.*, p. 48.

¹¹²³ La répartition du vote pour quatre chefs, et non dix comme certains le suggéraient, a été faite comme suit : dix-neuf pour, quatorze contre et trois abstentions. Au lendemain de ce vote, le NHNP a crié victoire, car c'était lui qui a surtout milité pour quatre chefs tandis que l'UCNH militait pour un nombre plus élevé : huit à dix. Voir « Successful first Assembly », *New Hebrides News*, 13 juillet 1976, auteur non indiqué.

¹¹²⁴ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 110, lettre de R. Gauger au secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer sur la première réunion à l'Assemblée représentative, 15 juillet 1976, p. 4.

¹¹²⁵ Avec les quatre chefs coutumiers, « ce Conseil serait chargé d'éclairer l'Assemblée en matière de coutume ». Voir Bernard, *op. cit.*, p. 48.

¹¹²⁶ Au total, parmi les vingt chefs (cinq par circonscription), il y avait quatorze chefs du NHNP et six d'autres partis et mouvements politiques dont l'UCNH, le MANH, le Tabwemassana et le Nagriamel. Voir Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 96.

¹¹²⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 110, lettre de R. Gauger au secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer sur la première réunion à l'Assemblée représentative, 15 juillet 1976, p. 2.

la première réunion du Conseil des chefs¹¹²⁸, ayant également pris en avril 1977 le nom de Malfatu Mauri¹¹²⁹.

Des verdicts rendus par le Tribunal mixte les 23 et 29 juillet ont annulé les trois sièges de Santo rural et deux des sièges à Luganville détenus par quatre élus du NHNP et un du Nagriamel¹¹³⁰. En réaction à ces jugements, le NHNP s'est dit « profondément outragé » en proclamant son « total manque de confiance dans l'Administration conjointe »¹¹³¹. Malgré cela, des élections complémentaires devaient se tenir le 25 octobre à Luganville et du 25 octobre au 28 à Santo rural. Quant au NHNP, les émissaires de ce parti ont décidé de parcourir la brousse afin de « prêcher non pas le vote pour leurs partisans, mais l'abstention »¹¹³². À la date limite pour le dépôt des candidatures (le 25 septembre 1976), onze récépissés d'inscription avaient été délivrés par les délégués français et britannique¹¹³³. Parmi les cinq candidats pour Luganville et les six candidats pour Santo rural, il y avait quatre candidats du NHNP.

Face à l'échec de la Phoenix Foundation à assurer l'indépendance de la Fédération Nagriamel pour avril 1976, cette organisation s'est vue dans l'obligation de repenser sa

¹¹²⁸ Le Conseil des chefs était une institution non politique, dont le rôle essentiel était de préserver et d'adapter les coutumes aux nécessités d'un état moderne. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 351, Fédération des indépendants – statut des Nouvelles-Hébrides, projet soumis à la conférence interministérielle de Paris, 19-21 juillet 1977, p. 11.

¹¹²⁹ « Mot à mot : chef pierre et vie, c'est-à-dire les chefs sont le fondement de la vie ». Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois d'avril 1977, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 2. Lors de la première réunion du Conseil des chefs, « les vingt-trois membres présents sur vingt-quatre au total, désignèrent le chef Willie Bongégmatur de l'île d'Ambrym comme Président et Graham Kalsakau (sympathisant de l'UCNH) comme vice-président ». La première motion proposée par les membres du Conseil fut un appel en faveur de l'autonomie des Nouvelles-Hébrides et qui fut acceptée par dix-neuf voix contre trois. Voir Bernard, *op. cit.*, p. 48.

¹¹³⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois de juillet 1976, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 2.

¹¹³¹ *Ibid.*

¹¹³² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois d'août 1976, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 3.

¹¹³³ « Les élections partielles du 25 octobre à Santo : les candidats en présence », *Nabanga*, 9 octobre 1976, auteur non indiqué.

stratégie¹¹³⁴. Pour arriver à ses fins, Oliver savait qu'il devait impliquer les Français qui, avec un peu d'encouragement, pouvaient donner à Stephens leur appui financier et matériel¹¹³⁵. En raison de l'imminence des élections partielles de Santo, les Français avaient besoin d'un contrepoids face au NHNP. En mai 1976, Stephens fut invité à Paris dans une tentative de trouver un terrain d'entente entre son mouvement et les autorités françaises. En route vers Paris, la Phoenix Foundation a payé pour qu'il puisse faire une brève escale à San Francisco afin de consulter Oliver¹¹³⁶. Selon Stephens, Oliver l'a à nouveau encouragé à collaborer avec les Français. Il a même dicté à quelles conditions une entente pouvait être conclue : la construction d'une école et d'un dispensaire, de l'aide technique et financière dans l'établissement d'une station d'élevage bovin ainsi que la création d'une base navale sur Santo¹¹³⁷. À Paris¹¹³⁸, Stephens s'est entretenu avec Olivier Stirn qui a accepté toutes les exigences sauf celle concernant une base navale sur Santo qui ne correspondait pas à la politique française dans la région et qui aurait été peu rentable¹¹³⁹.

Selon un article publié dans les *New Hebrides News* le 3 août 1976, les deux Résidences voulaient tenir des élections partielles à Santo dans un délai de trois mois à compter de la fin de juillet, la date du 23 octobre paraissant comme une option logique (finalement, les élections eurent lieu le 25 octobre)¹¹⁴⁰. La campagne électorale qui s'ensuivit a encore une fois eu comme caractéristique sous-jacente la division des partis modérés en raison de rancœurs personnelles, de rêves invraisemblables et de conceptions différentes quant à l'avenir politique des Nouvelles-

¹¹³⁴ Beasant, *op. cit.*, p. 58.

¹¹³⁵ *Ibid.*, p. 59.

¹¹³⁶ *Ibid.*

¹¹³⁷ *Ibid.*

¹¹³⁸ Le séjour de Jimmy Stephens en France avait aussi un but médical. À part ses entretiens avec divers hommes politiques, Stephens y a reçu des traitements pour une arthrite septique dans un genou. Voir « Jimmy Stephens for Paris », *New Hebrides News*, 8 juin 1976, auteur non indiqué.

¹¹³⁹ Beasant, *op. cit.*, p. 59.

¹¹⁴⁰ « Santo: elections within 3 months », *New Hebrides News*, 3 août 1976, auteur non indiqué.

Hébrides¹¹⁴¹. Du côté du Nagriamel, Stephens refusait de discuter avec le Tabwemassana, le MANH étant aussi en désaccord avec ce parti¹¹⁴². Le 18 octobre, sur les ondes de Radio Port-Vila, les Commissaires-Résidents ont appelé la population de Santo à y faire régner le calme et la paix¹¹⁴³. Dans leur allocution radiodiffusée, les deux hommes ont également indiqué que des renforts de police ont été envoyés à Santo et qu'un haut-fonctionnaire de chaque résidence, MM. Lewis et Laveau, a été sélectionné pour observer les préparatifs des élections ainsi que leur déroulement¹¹⁴⁴.

Le jour du scrutin fut marqué par une participation record (95 % des inscrits à Luganville et 92 % à Santo rural)¹¹⁴⁵. Onze candidats se disputaient cinq sièges. Georges Cronsteadt du MANH-Nagriamel a remporté le siège du candidat français à Luganville tandis que Marie Gilu du NHNP a réussi à conserver son siège du candidat britannique. À Santo rural, le NHNP a retenu ses deux sièges sans avoir gagné la majorité de l'électorat (le troisième siège a été obtenu par Jimmy Stephens¹¹⁴⁶ qui a gagné à la place de Michel Thévenin qui a décidé de ne plus se porter candidat aux élections). Rétrospectivement, la victoire de Georges Cronsteadt dénote la seule progression des Modérés dans les élections partielles de Santo (le siège français de Luganville avait été préalablement tenu par Philibert de Montgremier du NHNP)¹¹⁴⁷. (Pour les résultats détaillés des élections partielles de Santo, consultez l'annexe D).

À Santo rural, le NHNP a pu retenir ses deux sièges sans avoir gagné la majorité de l'électorat à cause du fractionnement du vote anti-NHNP comme en témoigne la participation

¹¹⁴¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois d'octobre 1976, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 2.

¹¹⁴² *Ibid.*, p. 3.

¹¹⁴³ « RCs radio appeal to party leaders and members, keep calm and peace », *New Hebrides News*, 19 octobre 1976, auteur non indiqué.

¹¹⁴⁴ *Ibid.*

¹¹⁴⁵ « National Party lose one seat, keep two », *New Hebrides News*, 9 novembre 1976, auteur non indiqué.

¹¹⁴⁶ Selon John Beasant, le fait même que Stephens ait participé à ces élections s'explique en grande partie par les conseils qui lui furent donnés par Oliver et non par le changement de cap tant espéré par les Résidences. Pour des raisons non encore élucidées, Oliver donna sa démission au début de l'année 1977. À la Phoenix Foundation, il fut remplacé par l'homme d'affaires néerlandais Robert Doorn. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 59.

¹¹⁴⁷ « National Party lose one seat, keep two », *New Hebrides News*, 9 novembre 1976, auteur non indiqué.

du Tabwemassana et du FMP¹¹⁴⁸. Incapables de créer un front uni, les partis modérés ont cédé les deux sièges de Santo rural aux candidats Thomas Reuben¹¹⁴⁹ et Titus Path du NHNP. En ce qui concerne le Nagriamel, il a accepté les résultats, étant donné qu'ils ont démontré sa supériorité vis-à-vis du parti Tabwemassana¹¹⁵⁰. Quant aux membres de ce dernier parti, dépités, confus, ils se sont totalement enfermés¹¹⁵¹. À Santo rural, la pléthore de candidats modérés a, comme prévu, avantaagé le NHNP. Malgré l'optimisme du Nagriamel, à Bengie et à Tabwemol, deux villages fidèles au Nagriamel, la majorité des électeurs ont refusé de voter¹¹⁵². Plusieurs estimaient que ce phénomène était dû à la propagation à la dernière minute d'une consigne d'abstention par des dissidents du Nagriamel qui auraient prétendu avoir entendu Stephens recommander à la radio de ne pas voter¹¹⁵³. Cela dit, le NHNP a perdu un de ses trois sièges qu'il détenait précédemment à Luganville. Après l'approbation des élections des chefs Fred Timakata (Centre I) et Willie Bongmatur (Centre II), le 28 octobre, dans les îles du sud, le chef pro-UCNH Ringuiao fut élu par vingt-deux votes contre dix-huit pour le chef pro-NHNP John Lauhman. En fin de compte, le 26 novembre, le chef pro-NHNP Moli Tasi Tamata, président du mouvement Natui Tano, fut élu chef coutumier pour les îles du nord. Par conséquent, force est de constater qu'il y avait une répartition égale dans l'Assemblée représentative entre les deux principales factions : vingt-et-un élus du NHNP à vingt-et-un élus des Modérés¹¹⁵⁴. Pour briser l'égalité et se démarquer sur la scène politique néo-hébridaise, le NHNP n'a pas hésité à prendre des mesures novatrices.

¹¹⁴⁸ *Ibid.*

¹¹⁴⁹ Né en 1936, Thomas Reuben était originaire de Hog Harbour dans l'est de Santo. Ses études en pédagogie effectuées en Australie ont été entièrement financées par l'Église presbytérienne. Après avoir enseigné dans son village natal, il a travaillé pour l'administration britannique à Port-Vila entre 1963 et 1975. Cela dit, malgré ce changement à la tête de l'organisation, c'était toujours Oliver qui était le vrai pilote et pas Doorn. Voir Macdonald-Milne et Thomas, *Yumi Stanap, op. cit.*, p. 45.

¹¹⁵⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse pour le mois d'octobre 1976, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 3

¹¹⁵¹ *Ibid.*

¹¹⁵² *Ibid.*, p. 4.

¹¹⁵³ *Ibid.*

¹¹⁵⁴ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 95.

V. Le NHNP devient le VAP

Sous l'égide de plusieurs organisations australiennes, étudiantes, syndicales ou politiques¹¹⁵⁵, deux membres du NHNP, Donald Kalpokas et Hilda Lini¹¹⁵⁶, secrétaire du NHNP, ont effectué en octobre 1976 en Australie une tournée ponctuée de conférences et d'interviews et complétée à Canberra par un entretien avec le ministre des Affaires étrangères par intérim, Ian Sinclair¹¹⁵⁷. Pendant leur visite en Australie, Donald Kalpokas et Hilda Lini ont accentué une « prétendue politique d'obstruction française à l'émancipation de l'archipel, illustrée selon eux par le non fonctionnement de l'Assemblée élue en novembre 1975, des manœuvres d'invalidation et le refus de transférer aux instances élues des pouvoirs substantiels »¹¹⁵⁸. Alors que les deux membres du NHNP se rendaient en Australie, le ministre australien des Affaires étrangères, Andrew Peacock, « avait donné les grandes lignes d'un plan d'aide financière australienne à l'archipel : 60 millions de dollars à dépenser en trois ans dans neuf pays ou territoires du Pacifique Sud dont les Nouvelles-Hébrides (les îles Cook, les Fidji, les îles Gilbert, les Nouvelles-Hébrides, Niue, les îles Salomon, Tonga, Tuvalu et les Samoa occidentales) »¹¹⁵⁹. Il est intéressant de noter que, contrairement à leurs homologues anglophones ou anglophiles, les personnalités politiques mélanésiennes francophones ou francophiles ont rarement, voire jamais, exercé de pressions en faveur de la position française aux Nouvelles-Hébrides dans le Pacifique français. Par conséquent, les Nouvelles-Hébrides

¹¹⁵⁵ Le Parti socialiste ouvrier australien a ouvertement appuyé le NHNP. Dans son numéro de décembre 1976, les *New Hebridean Viewpoints* ont publié un bref article écrit par Peter Annear du Parti socialiste ouvrier australien qui a indiqué que ce parti voulait jouer son rôle pour aider le NHNP tout en évoquant que les deux partis avaient des missions similaires : soutenir ceux et celles opprimés par la société de l'époque. Voir « Over the horizon: solidarity with Niu Hebridis independence », *New Hebridean Viewpoints*, décembre 1976, Peter Annear.

¹¹⁵⁶ Hilda Lini était la fille de Walter Lini. Voir AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2442, lettre d'Albert Treca, ambassadeur de France en Australie à son Excellence M. Louis de Guiringaud, ministre des Affaires étrangères, 29 octobre 1976, p. 1.

¹¹⁵⁷ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2442, lettre d'Albert Treca, ambassadeur de France en Australie à son Excellence M. Louis de Guiringaud, ministre des Affaires étrangères, 29 octobre 1976, p. 1.

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 2.

¹¹⁵⁹ « La mission de l'aide australienne dans l'archipel », *Nabanga*, 7 mai 1977, auteur non indiqué.

étaient identifiées plus facilement avec le Pacifique anglophone que son équivalent francophone.

En ce qui concerne le plan financier australien, il a été révélé que l’Australian Development Assistance Bureau serait chargé de la répartition de ces 60 millions de dollars, ayant à sa disposition des ingénieurs, des économistes, des agronomes, etc. qui allaient visiter les neuf pays ou territoires pour y évaluer les besoins¹¹⁶⁰. En ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides, il a été décidé que plus de cinq millions de dollars (477 millions de FNH) allaient être alloués à l’archipel sur une période de trois ans¹¹⁶¹. À la fin du mois d’avril, les Australiens responsables du fonds de développement pour les Nouvelles-Hébrides ont rencontré tous les représentants des services du condominium pour mieux comprendre les nécessités de l’archipel. Alors que plusieurs projets axés sur la santé et les coopératives furent refusés, la délégation australienne a retenu certains projets portant notamment sur les travaux publics (1 681 000 \$), l’aviation civile (430 000 \$), les affaires maritimes (175 000 \$), l’agriculture (397 000 \$), la radio et télécommunications (1 575 000 \$), la culture et la jeunesse (90 000 \$), l’éducation (222 000 \$) et divers autres projets (463 000 \$)¹¹⁶². Somme toute, la visite de Donald Kalpokas et d’Hilda Lini en Australie a resserré les liens entre les deux territoires, surtout sur le plan financier.

Lors de son congrès de Tautu, qui se tint du 19 au 23 janvier 1977, le NHNP se rebaptisa pour devenir le VAP et revendiquait le blocage de l’Assemblée représentative dans le but d’y

¹¹⁶⁰ *Ibid.*

¹¹⁶¹ *Ibid.*

¹¹⁶² *Ibid.*

avoir la majorité¹¹⁶³ et la mobilisation des masses sur le thème de la revendication foncière¹¹⁶⁴. En outre, le VAP a annoncé la formation du gouvernement de l'île de Pentecôte, la désignation d'un cabinet de six membres, le refus de reconnaître la juridiction des délégués dans les zones rurales et son souhait de voir un référendum appelant la population à choisir l'administration qui restera en place jusqu'à l'indépendance ainsi que la venue d'une mission de l'ONU¹¹⁶⁵. Avec le recul, il faut voir cette suite d'actions (surtout le changement de nom) comme une tentative du NHNP de se distancer de l'administration britannique, initiative qui ne sera aucunement contrariée par les Britanniques.

Face à l'obstination du VAP, le 11 février 1977, quelques représentants de la Chambre de commerce, du MANH et du Nagriamel ont créé la Fédération des indépendants afin de « proposer des nouvelles options sur les plans politique et économique »¹¹⁶⁶. Sans réfréner la diversité politique, le nouveau groupement optait pour une fédération des îles comme futur projet du gouvernement¹¹⁶⁷. Le 14 février et lors de son congrès à Aoba, le MANH (le

¹¹⁶³ « Le VAP demandait l'exclusion des six représentants du secteur économique ou la suppression de leur droit de vote ». Voir ANF, carton 19940219/6, document sur les Nouvelles-Hébrides, secrétariat d'État auprès du ministre de l'Intérieur, départements et territoires d'outre-mer, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, le 2 mai 1977, p. 4. Il était amèrement déçu par le fait que la majorité gagnée par le vote populaire lors des élections de novembre 1975 ne s'est pas reflétée dans la composition de l'Assemblée (le VAP avait vingt-et-un des quarante-deux sièges). En ce qui concerne les six représentants du secteur économique, lors d'une réunion de l'UCNH tenue à Malekula le 27 janvier 1977, le parti a décidé de garder les six représentants jusqu'aux prochaines élections insistant également sur le fait que l'indépendance en 1977 était prématurée. Voir Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 115.

¹¹⁶⁴ ANF, carton 19940219/6, document sur les Nouvelles-Hébrides, secrétariat d'État auprès du ministre de l'Intérieur, départements et territoires d'outre-mer, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, le 2 mai 1977, p. 5.

¹¹⁶⁵ *Ibid.*

¹¹⁶⁶ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 116. Selon John Beasant, la Fédération des indépendants fut créée sous l'impulsion de Philippe Delacroix, mais elle n'était qu'un « mariage de convenance fondé sur un besoin mutuel pour une plus grande voix dans l'Assemblée ». À peine deux mois avant la création de la Fédération des indépendants, le MANH et le Nagriamel ont chacun été tenté de collaborer avec le VAP « sur la base de leurs politiques foncières communes avant l'échec de la tentative ». Voir Beasant, *op. cit.*, p. 39.

¹¹⁶⁷ Bernard, *op. cit.*, p. 55.

Mouvement d'action des Nouvelles-Hébrides) a repris son ancien nom pour redevenir le Mouvement autonomiste des Nouvelles-Hébrides, préconisant que l'indépendance politique avant 1984 ou 1985 était irréaliste, l'indépendance économique étant une plus grande priorité pour l'archipel¹¹⁶⁸. En même temps, l'UCNH tenait son propre congrès sur Malekula lors duquel on affirma que l'autonomie interne était atteignable dès la fin de 1977, une position qui était contraire à celle qu'il avait tenue quelques semaines auparavant et qui s'opposait largement à la position du MANH. À la fin du congrès, une fédération fragile des partis modérés fut créée portant le nom de Tan Union (l'union des terres). Elle comprenait l'UCNH, le Tabwemassana, le parti Kapiel¹¹⁶⁹, le mouvement John Frum et le FMP¹¹⁷⁰.

À partir de ce moment, l'obstination du VAP va aller encore plus loin. Lors d'une réunion au paddock britannique¹¹⁷¹ le 20 février, le VAP a confirmé sa décision de ne pas participer aux travaux de l'Assemblée¹¹⁷². Le lendemain, ce parti a décidé de ne pas se présenter à l'ouverture de la session qui fut reportée au lendemain, puisque le quorum n'était pas réuni. Le 22 février, les vingt-et-un Modérés 'marquaient le coup' en étant absents à leur tour de l'Assemblée, exigeant par lettre le report de la session au 24 février¹¹⁷³. Le 24 février,

¹¹⁶⁸ Plant, *New Hebrides, the road to independence, op. cit.*, p. 116.

¹¹⁶⁹ Le parti Kapiel était un parti *kastom* qui fut fondé au début des années 1970. « Signifiant caillou en langage de Tanna, ce mot a été tiré du nom Neutkapielwas, neut désignant le caillou noir qui donne la nourriture et was, le vieux ». Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 352, bulletin de renseignements sur la définition du parti politique Kapiel affilié à l'UCNH à Tanna, 7 novembre 1975, auteur non indiqué.

¹¹⁷⁰ Le Tan Union fut évité par la Fédération des indépendants qui l'a perçu comme étant une extension d'élément colon de Vila contrôlant l'UCNH. Le Nagriamel et le MANH n'y faisaient pas partie non plus. Par conséquent, les Modérés restaient toujours divisés. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 39. En gros, « le Tan Union était pour l'organisation semi-fédérale, la séparation des pouvoirs, et les élections à la nouvelle Assemblée ». Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 351, « Spécial conférence de Paris », *Informations Politiques – la lettre des indépendants*, 9 août 1977, auteur non indiqué

¹¹⁷¹ Référence au quartier britannique de Port-Vila.

¹¹⁷² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de février 1977, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 2.

¹¹⁷³ En ce qui concerne l'absence des Modérés, ils étaient contrariés que la session ait été reportée d'une journée seulement au lieu de trois tel que demandé par les Modérés dans l'échange de notes. Voir *Ibid.*

l'Assemblée était au complet; le VAP demandait, après les discours des Commissaires-Résidents, la discussion d'urgence de la motion numéro 49 exigeant l'exclusion immédiate de six membres des intérêts économiques¹¹⁷⁴. Les Modérés acceptèrent d'entamer une discussion sur cette question afin d'éviter le blocage de l'Assemblée, mais la motion fut rejetée par vingt voix pour, vingt voix contre et deux abstentions inattendues, celle de Kalkopor Kalsakau, membre du VAP et de Jimmy Stephens. À l'ouverture de la séance de l'après-midi, les seize élus au suffrage universel du VAP n'étaient pas présents¹¹⁷⁵. Ils ont été rapidement rejoints par les trois chefs coutumiers du VAP suivis des deux élus représentant des intérêts économiques. Cette session de l'Assemblée représentative a pris fin le 28 février par les Commissaires-Résidents¹¹⁷⁶.

Le 3 mars, deux manifestations eurent lieu à Port-Vila impliquant le Tan Union et la Fédération des indépendants d'un côté et, de l'autre côté, le VAP. En ce qui concerne la manifestation des Modérés, l'objectif était de sauvegarder leur progrès vers une indépendance pacifique et sereine¹¹⁷⁷. Les Modérés accusaient le VAP de s'opposer délibérément et systématiquement à toutes les institutions existantes en enfreignant volontairement la loi¹¹⁷⁸. Ils exigeaient que les travaux de l'Assemblée et de ses comités soient poursuivis, qu'une réunion entre les ministres des gouvernements de tutelle et les membres de l'Assemblée soit organisée au plus vite et que l'inventaire des propositions électorales soit entrepris en vue d'effectuer les élections au début de l'année 1978¹¹⁷⁹. La manifestation a mené à une lettre signée par huit membres des Modérés dont il était question de l'obstination systématique du VAP qui mettait le parti dans une situation prérévolutionnaire à l'instar de l'idéologie marxiste-léniniste¹¹⁸⁰. La lettre exigeait aussi la continuité du fonctionnement de l'Assemblée, la tenue d'une réunion

¹¹⁷⁴ *Ibid.*

¹¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 3.

¹¹⁷⁶ Plant, *New Hebrides, the road to independence*, *op. cit.*, p. 117.

¹¹⁷⁷ *Ibid.*

¹¹⁷⁸ Bernard, *op. cit.*, p. 56.

¹¹⁷⁹ *Ibid.*

¹¹⁸⁰ *Ibid.*

entre ministres et membres de l'Assemblée et la tenue d'élections générales dans les plus brefs délais¹¹⁸¹.

Quant à la manifestation du VAP, qui comptait environ 800 participants, elle était pour l'abolition de l'Assemblée, l'établissement d'un Conseil exécutif de salut public d'ici le 1^{er} avril et constitué d'une représentation proportionnelle de tous les partis politiques et les Commissaires-Résidents ainsi que la venue d'une mission de l'ONU¹¹⁸². Elle exigeait aussi l'élaboration d'une future structure de gouvernement, la tenue d'une conférence constitutionnelle d'ici la fin du mois de mai 1977 et, en cas d'opposition, l'organisation d'un référendum le 24 juin afin de choisir lequel des deux pouvoirs pourrait demeurer dans l'archipel pour faciliter la transition vers un seul gouvernement et l'indépendance¹¹⁸³. Le 4 mars, les administrations demandaient la réunion des deux Commissaires-Résidents et des leaders de tous les partis politiques afin de travailler sur les préparatifs d'une rencontre ministérielle prévue à l'automne¹¹⁸⁴.

Face à la ténacité du VAP, le 14 mars 1977, les Hauts-Commissaires ont visité Port-Vila pour tenter de régler l'impasse. Cela dit, leur visite¹¹⁸⁵ ne s'est pas traduite en une reprise des travaux de l'Assemblée dont la dissolution a été proposée aux deux gouvernements¹¹⁸⁶. Cependant, tous les partis impliqués ont accepté de participer dans une conférence ministérielle

¹¹⁸¹ *Ibid.*

¹¹⁸² Plant, *New Hebrides, the road to independence*, *op. cit.*, p. 117 et Bernard, *op. cit.*, pp. 56-57.

¹¹⁸³ « Moderate group wants peaceful independence », *New Hebrides News*, 9 mars 1977, auteur non indiqué et Plant, *New Hebrides, the road to independence*, *op. cit.*, p. 117.

¹¹⁸⁴ Bernard, *op. cit.*, p. 57.

¹¹⁸⁵ La visite a pris la forme d'une conférence de six sessions (les 15, 16, 17, 18, 25 et 26 mars) qui a réuni les Commissaires-Résidents, les chefs coutumiers et les leaders des partis politiques. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH, projet de recommandation conjointe des deux Hauts-Commissaires français et britannique à leurs gouvernements, date et auteur non indiqué, p. 1.

¹¹⁸⁶ ANF, carton 19940219/6, document sur les Nouvelles-Hébrides, secrétariat d'État auprès du ministre de l'Intérieur, départements et territoires d'outre-mer, cabinet militaire, section d'études et de renseignements, le 2 mai 1977, p. 5.

qui était prévue pour le mois de juillet à Paris¹¹⁸⁷ dans le but de fixer une date pour les prochaines élections (qui, selon les Hauts-Commissaires, devraient avoir lieu aussi tôt que possible¹¹⁸⁸) sur la base du suffrage universel et en respectant de nouvelles procédures électorales comme le système de cartes d'identité. Le but était d'établir la date et la marche à suivre d'une éventuelle accession à l'indépendance et de réviser les modalités constitutionnelles du futur gouvernement local. Ce dernier allait être un Conseil de gouvernement provisoire, au rôle consultatif, présidé par les deux Hauts-Commissaires et composé de sept membres (quatre membres du VAP, deux du Tan Union et un membre de la Fédération des indépendants)¹¹⁸⁹.

Les vues de la Fédération des indépendants différaient légèrement de celles du VAP. Insistant sur la notion voulant que l'indépendance des Nouvelles-Hébrides était acceptée par tous les groupes politiques de l'archipel malgré quelques différends concernant son concept, la Fédération des indépendants a déclaré qu'une période de quatre ans était obligatoire pour mettre en place et pour éprouver à l'usage les structures administratives nouvelles compte tenu d'un manque des cadres administratifs et techniques¹¹⁹⁰. Le projet de la Fédération des indépendants prévoyait un statut provisoire au terme duquel la population serait consultée, par le biais d'un référendum, sur diverses propositions qui lui seraient soumises¹¹⁹¹. « Pendant cette période transitoire, un Conseil de gouvernement disposerait d'un pouvoir exécutif avec certaines restrictions comme la santé publique et la monnaie entre autres, et serait responsable devant l'Assemblée »¹¹⁹². En préparation pour l'indépendance, qui n'était prévue, au plus tôt, que pour

¹¹⁸⁷ Après une brève escale à San Francisco pour consulter Oliver, Stephens s'est également présenté à la conférence de Paris en juillet 1977. Sa présence à cette conférence fut très bien vue par la Phoenix Foundation. À partir de ce moment, Oliver et son organisation sont très rarement intervenus dans les affaires de la colonie, confiants que tout était sous contrôle. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 61.

¹¹⁸⁸ « Govts agreed on early elections », *New Hebrides News*, 23 mars 1977, auteur non indiqué.

¹¹⁸⁹ Bernard, *op. cit.*, p. 61.

¹¹⁹⁰ Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 351, Fédération des indépendants – statut des Nouvelles-Hébrides, projet soumis à la conférence interministérielle de Paris, 19-21 juillet 1977, p. 1.

¹¹⁹¹ *Ibid.*, p. 2.

¹¹⁹² *Ibid.*

le mois de décembre 1981¹¹⁹³, la Fédération des indépendants planifiait également l'élection au suffrage universel des six à douze Conseils régionaux avec chacun douze à vingt-et-un membres. En plus de ces Conseils régionaux, la Fédération des indépendants proposa un plan pour l'élection, par les Conseils régionaux, de l'Assemblée fédérale de trente-cinq membres ainsi que la mise en place des premiers Conseils exécutifs des régions, la mise en place d'un Conseil de gouvernement fédéral et le renouvellement du Conseil des chefs¹¹⁹⁴.

Le 21 juin, le VAP, à la suite de son congrès de Tanna qui s'est déroulé du 9 au 11 juin 1977, a formulé un certain nombre de conditions préalables pour sa participation à la conférence¹¹⁹⁵ et a proposé des projets planifiant l'abandon du français comme langue d'enseignement dans l'archipel¹¹⁹⁶. Cela dit, les conditions posées par le VAP n'ont pas été acceptées parce qu'elles étaient préjudiciables à certains sujets à l'ordre du jour de la conférence¹¹⁹⁷. Le 13 juillet, les deux Commissaires-Résidents se sont entretenus avec les dirigeants du VAP pour leur rappeler l'importance de la prochaine conférence. Dans les jours qui ont suivi la rencontre du 13 juillet, des efforts de dernière minute¹¹⁹⁸ ont été entrepris pour encourager le VAP à participer à la conférence¹¹⁹⁹. Toutefois, le 15 juillet au soir, Walter Lini a

¹¹⁹³ Un référendum sur l'indépendance sous forme fédérale était prévu pour décembre 1981. Voir *Ibid.*, p. 1.

¹¹⁹⁴ *Ibid.*

¹¹⁹⁵ Les conditions préalables étaient les suivantes : les élections doivent avoir lieu d'ici la fin de l'année, une administration locale doit être établie immédiatement après les élections et le parti avec la majorité des votes à l'Assemblée doit former le prochain gouvernement. Voir Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 41.

¹¹⁹⁶ « Ces projets prévoyaient que l'enseignement public ne serait plus donné après l'indépendance qu'en anglais et en bichelamar, le français étant enseigné comme langue étrangère dans les écoles secondaires ». Par conséquent, les écoles primaires françaises deviendraient des écoles anglophones. Voir « À Port-Vila, 3 500 personnes pour l'enseignement en français », *Nabanga*, 2 juillet 1977, signé F.R.

¹¹⁹⁷ BNA, carton FCO32/1483, annual review 1977 : New Hebrides, document de J. Champion, 1 janvier 1978, p. 2.

¹¹⁹⁸ Parmi ces efforts de dernière minute, il y avait un télégramme du député britannique Christopher Price qui offrait d'agir comme conseiller constitutionnel pour le VAP. Cet exemple réaffirme une fois de plus que malgré ses positions pro-mélanésiennes, le VAP a toujours été en contact avec la Grande-Bretagne. Voir Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 42.

¹¹⁹⁹ *Ibid.*

confirmé que son parti ne participerait pas à la conférence de Paris. Cette décision fut réitérée dans un communiqué datant du 18 juillet et dans lequel le VAP a, pour la première fois, songé à l'abandon de l'année 1977 comme date butoir de l'accession à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides. Ce changement de posture n'empêcha pas le parti de critiquer sévèrement les deux puissances de tutelle¹²⁰⁰.

En soutien à l'enseignement français, un comité des enseignants, des élèves et des parents a vu le jour¹²⁰¹. Des réunions de parents d'élèves furent tenues. Le samedi 25 juin, environ 3 500 personnes manifestaient dans les rues de Port-Vila pour exprimer leur frustration quant aux projets d'abandon du français comme langue d'enseignement dans l'archipel¹²⁰². En tête du cortège, le calicot « manifestation apolitique » fut suivi de la double manifestation « non pour l'anglais comme langue officielle; oui pour le bilinguisme français = anglais »¹²⁰³. Il est important d'indiquer que le calme le plus complet régnait pendant tout le défilé¹²⁰⁴. Devant le siège du VAP où la manifestation a pris fin, une série de personnes ont pris la parole, dont plusieurs étudiants. Le lendemain, le VAP faisait effectivement connaître sa réponse par le canal de Radio Port-Vila; il réaffirmait en fait sa position initiale quant à l'enseignement français, précisant que le bichelamar serait utilisé à l'âge de six ans et remplacé ensuite par l'anglais¹²⁰⁵.

Il y avait aussi d'autres formes de manifestation contre le VAP. Dans ses émissions du 12 juillet 1977 en bichelamar, Radio Port-Vila a annoncé la création d'une nouvelle formation politique qui, initialement, refusait d'être appelée un parti¹²⁰⁶. Initialement, le nouveau mouvement a attribué sa naissance à différents méfaits du VAP, principalement la rupture des travaux de l'Assemblée et surtout la position prise récemment par le parti de Walter Lini contre le bilinguisme¹²⁰⁷. Dès ses débuts, la nouvelle formation qu'était le Natatok Efate, revêtait un

¹²⁰⁰ *Ibid.*

¹²⁰¹ « À Port-Vila, 3 500 personnes pour l'enseignement français », *Nabanga*, 2 juillet 1977, F.R.

¹²⁰² *Ibid.*

¹²⁰³ *Ibid.*

¹²⁰⁴ *Ibid.*

¹²⁰⁵ *Ibid.*

¹²⁰⁶ « Naissance d'un nouveau mouvement, le Natatok Efate », *Nabanga*, 16 juillet 1977, J.M.

¹²⁰⁷ *Ibid.*

caractère régionaliste comme en font foi ses déclarations d'intentions. À cet égard, le nom « Natatok Efate » est symbolique, car il signifie « natifs de l'île de Vaté »¹²⁰⁸. En ce qui concerne ses intentions, le mouvement voulait voir l'île de Vaté être administrée par des gens de Vaté¹²⁰⁹. De surcroît, le mouvement insistait sur le maintien du bilinguisme dans l'enseignement et le refus de voir l'archipel accéder à l'indépendance en 1977 comme proposé par le VAP. Ses partisans croyaient que l'indépendance devait être précédée d'un système de *self-government* comme étape d'apprentissage incontournable sur la voie menant à la démocratie¹²¹⁰. Le 23 juillet 1977, le Natatok Efate se constituait tout de même en parti politique avec Jacques Kalotiti¹²¹¹, un Mélanésien anglophone de Pango, comme président, Walter Tulangis comme vice-président, John Morris comme secrétaire et Timothy Wallis comme trésorier (ce dernier devait démissionner sous la pression du VAP)¹²¹². En ce qui concerne le VAP, il a répondu à la création du Natatok Efate en publiant le 26 juillet un tract dans lequel le nouveau parti était traité « d'ennemi du peuple à la solde du gouvernement français et des colons français voleurs de terre »¹²¹³. Ces propos ont été énoncés à la veille d'une nouvelle campagne électorale aux Nouvelles-Hébrides.

VI. Les élections du 29 novembre 1977

Pendant les trois jours de la conférence qui s'est tenue sur la rue Oudinot du 19 au 21 juillet et sans la participation du VAP¹²¹⁴, il a été décidé d'organiser, sur la base du suffrage

¹²⁰⁸ *Ibid.*

¹²⁰⁹ *Ibid.*

¹²¹⁰ *Ibid.*

¹²¹¹ Kalotiti fut dix fois inculpé pour des délits divers et fut deux fois condamné (repenti, il est vrai, depuis son adhésion en 1975 à l'Assemblée de Dieu). Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de juillet 1977, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 3.

¹²¹² *Ibid.*, p. 2.

¹²¹³ *Ibid.*

¹²¹⁴ Lord Goronwy-Roberts, ministre délégué aux Affaires étrangères, dirigeait la délégation britannique tandis que M. Olivier Stirn dirigeait la délégation française. Dix représentants néo-hébridais ont été invités à Paris : quatre membres du VAP, deux du Tan Union, deux indépendants ainsi que deux membres du Malfatu Mauri. Voir Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 42.

universel, des élections à la nouvelle Assemblée avant le 1^{er} décembre 1977 et de « tenir ensuite au mois de décembre 1977 ou de janvier 1978 une autre conférence ministérielle à Port-Vila pour décider après consultation des membres de la nouvelle Assemblée représentative des règles fixant la composition d'un Conseil de gouvernement et un calendrier précis des étapes menant à l'indépendance »¹²¹⁵. De surcroît, on en vint à l'idée d'installer en début 1978 un système d'autonomie interne et à cette fin de préciser dès maintenant les compétences respectives des organes élus de la population mélanésienne et des deux puissances de tutelle¹²¹⁶. Finalement, la décision fut prise de déclarer l'indépendance après de nouvelles élections et un référendum au cours duquel la population manifesterait sa préférence pour cette formule selon le principe de l'autodétermination, dans la seconde moitié de l'année 1980¹²¹⁷.

En ce qui concerne les élections de 1977, plusieurs modifications furent apportées pour changer les anciennes règles de scrutin. Premièrement, il a été décidé que « tous les membres de l'Assemblée seront élus au suffrage universel (plus de chefs, plus de représentants des intérêts économiques, disparition des deux collèges pour avoir le même mode de scrutin à Port-Vila et à Luganville qu'en zone rurale »¹²¹⁸. En revanche, la majorité électorale est restée à vingt-et-un ans malgré les propositions formulées par le VAP; la durée du mandat était trois ans et trois ans de résidence aux Nouvelles-Hébrides étaient nécessaires pour pouvoir voter¹²¹⁹. Contre le souhait exprimé par les Modérés, on refusa de munir les cartes d'électeurs de photos. Les deux gouvernements jugeaient également qu'un Conseil des ministres devait être constitué sur une base qui reflétait le plus large éventail possible de l'opinion néo-hébridaise¹²²⁰. Il a été accepté que le Conseil des ministres exercerait son pouvoir exécutif dans les domaines où l'Assemblée sera compétente pour exercer son pouvoir législatif¹²²¹.

¹²¹⁵ « Les décisions prises à la conférence », *Nabanga*, 30 juillet 1977, signé F. N. Robinet.

¹²¹⁶ *Ibid.*

¹²¹⁷ *Ibid* et BNA, carton FCO32/1483, annual review 1977 : New Hebrides, document de J. Champion, 1 janvier 1978, p. 2.

¹²¹⁸ « Les décisions prises à la conférence », *Nabanga*, 30 juillet 1977, signé F. N. Robinet.

¹²¹⁹ *Ibid.*

¹²²⁰ *Ibid.*

¹²²¹ *Ibid.*

En ce qui concerne l'Assemblée, elle était compétente pour toute la législation concernant les Nouvelles-Hébrides, excepté certains domaines qui lui seront transférés progressivement ou qui resteront de la responsabilité des deux gouvernements jusqu'à l'indépendance; jusqu'à nouvel ordre, les deux Commissaires-Résidents garderaient un droit de contrôle pour tout ce qui concerne la justice, les investissements étrangers, les communications extérieures, les terres et l'immigration¹²²². La France et la Grande-Bretagne s'engageaient à assurer la défense, la sécurité interne, les relations extérieures, la monnaie et les échanges jusqu'à l'indépendance. En ce qui concerne le Conseil des chefs, les deux gouvernements refusaient de faire du Malfatu Mauri une seconde chambre législative¹²²³. En revanche, le nombre de chefs au Conseil était désormais vingt-huit au lieu de vingt-quatre¹²²⁴. Quant aux gouvernements locaux, avant deux mois, une administration provisoire avec un Président serait désignée pour chaque circonscription avec de véritables administrations locales étant élues après les élections à la nouvelle Assemblée¹²²⁵. Enfin, pour créer un système unifié des services publics, il a été décidé d'établir une commission qui va travailler de façon à ce que les bases soient prêtes pour janvier 1978; un service unifié sera ensuite établi¹²²⁶.

Comme on pouvait s'y attendre, le VAP réagit sévèrement aux décisions prises lors de la conférence de Paris. Malgré la satisfaction venant du fait que les deux gouvernements de tutelle y avaient évoqué l'éventualité de l'indépendance, le VAP affirma que la conférence de Paris n'a rien décrété que les habitants du pays ne savaient déjà, ou auraient dû savoir déjà la date des élections, le processus vers l'indépendance et les futures structures du gouvernement¹²²⁷. De plus, le VAP « maintenait que la conférence de Paris a commis l'erreur de ne pas se prononcer sur un problème des plus importants, celui du principe de la règle majoritaire et la procédure d'élection d'une Assemblée qui reflèterait ce principe de base de la

¹²²² *Ibid.*

¹²²³ *Ibid.*

¹²²⁴ *Ibid.*

¹²²⁵ *Ibid.*

¹²²⁶ *Ibid.*

¹²²⁷ ANF, carton 19940219/6, lettre de Walter Lini concernant la réaction du VAP aux décisions de Paris, 27 juillet 1977, p. 2.

démocratie »¹²²⁸. Cependant, dans une entrevue accordée à Radio Port-Vila peu après la conférence de Paris, Walter Lini a confirmé que son parti participerait aux prochaines élections¹²²⁹.

Il est intéressant de noter qu'en dépit de l'intransigeance du VAP, les Britanniques appuyaient toujours ce parti. Selon la Résidence britannique, la majorité anglophone qui constitua l'épine dorsale du parti fut en grande partie stable, celui-ci n'étant pas encore au point d'être irrécupérable¹²³⁰. Malgré quelques réserves du VAP à l'égard des deux gouvernements¹²³¹, le parti était beaucoup plus hostile envers le gouvernement français qu'envers le gouvernement britannique. Sans surprise, les Français étaient plus sur la défensive que les Britanniques vis-à-vis du VAP. Dans l'édition du 2 juillet 1977 du *Nabanga*, le directeur de l'information française, en évoquant les succès que la France connaissait aux Nouvelles-Hébrides, a écrit que la France « ne supportera aucune agression d'où elle vienne, contre notre pays ou ses émanations »¹²³². Le VAP a répondu en disant que « cette attitude du gouvernement français vis-à-vis de la population du VAP est celle d'un gouvernement qui ne peut se défaire de la maladie colonialiste »¹²³³.

Le Malfatu Mauri s'est également exprimé à la suite de la conférence de Paris. Dans un communiqué en sept points, il s'est dit être attristé du fait que la conférence de Paris n'ait introduit aucun changement de l'archipel sur le plan politique et que l'âge minimum du droit de vote soit resté le même. Il a aussi dit regretter le fait que la nouvelle Assemblée n'eût en effet

¹²²⁸ *Ibid.*

¹²²⁹ « VAP will take part in elections: Lini », *New Hebrides News*, 29 juillet 1977, auteur non indiqué.

¹²³⁰ *Ibid* et BNA, carton FCO32/1483, annual review 1977 : New Hebrides, document de J. Champion, 1 janvier 1978, p. 4.

¹²³¹ Le VAP maintenait que les gouvernements de France et de Grande-Bretagne ont délibérément manipulé les conclusions de la conférence de Paris pour retarder la marche du pays vers une réelle indépendance, tout en espérant pouvoir influencer par ce geste les conditions sociales du pays et transformer la mentalité de la population en la retournant contre l'idée d'indépendance. Voir ANF, carton 19940219/6, lettre de Walter Lini concernant la réaction du VAP aux décisions de Paris, 27 juillet 1977, p. 3.

¹²³² *Ibid.*

¹²³³ *Ibid.*

ni pouvoir législatif ni pouvoir exécutif, n'étant en vérité qu'un autre Conseil consultatif. Selon le Malfatu Mauri, l'autonomie interne, telle que proposée à la conférence de Paris, n'était pas de l'autonomie au premier sens du mot. Pour le Malfatu Mauri, il fallait doter l'Assemblée de pouvoirs législatif et exécutif et donner le droit au parti gagnant les prochaines élections d'exercer le pouvoir à travers sa majorité afin de préparer le terrain pour l'indépendance complète¹²³⁴.

Un congrès du Tan Union eut lieu le 28 août 1977 à Imanaka sur l'île de Tanna. Ce congrès a mis en évidence les désaccords qui existaient entre la Représentation française et les Modérés. Lors du congrès, Vincent Boulekoné a pris la parole pour lancer une violente diatribe contre le gouvernement français, ses représentants aux Nouvelles-Hébrides et la Fédération des indépendants¹²³⁵. Selon lui, ce dernier parti n'était pas un parti néo-hébridais, ses principaux leaders étant soit Français, soit Britanniques¹²³⁶. Les problèmes touchant à l'éducation, au recensement électoral et à la préparation de l'autonomie interne étaient également à l'ordre du jour. Dans une lettre adressée à la Résidence de France et portant sur le congrès, M. Pouillet, délégué français pour la circonscription des îles du sud, a parlé d'un manque d'organisation, d'un oubli des textes réglementaires et d'une « scène de chaos entre alliés ou ceux qui devraient l'être »¹²³⁷.

Suivant la fin du congrès, le Tan Union a publié un communiqué le 6 septembre en mettant l'accent sur les points suivants :

« les Nouvelles-Hébrides étaient destinées à devenir indépendantes et le bilinguisme démarquerait le territoire d'autres pays dans le Pacifique Sud, le territoire devrait rester comme un seul ensemble et que toute forme de sécession serait rétrograde, l'administration locale constituait une étape importante quoique temporaire sur la voie de l'indépendance et

¹²³⁴ « Mal Vatu Mauri's seven points », *New Hebrides News*, 23 septembre 1977, auteur non indiqué.

¹²³⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, lettre du délégué français du condominium des Nouvelles-Hébrides pour la circonscription des îles du sud au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides sur le congrès Tan Union, 29 août 1977, p. 1.

¹²³⁶ Selon Boulekoné, Delacroix et Cronsteadt étaient Français tandis que Stephens était Britannique. Voir *Ibid.*

¹²³⁷ *Ibid.*, p. 2.

qu'un référendum suivi par l'indépendance en 1977 pourrait entraîner une ambiance de sécession et de xénophobie »¹²³⁸.

Le communiqué a ensuite critiqué les deux puissances sur le fait qu'elles n'aient pas mis à jour le Protocole de 1914 et qu'elle n'ait pas donné aux Mélanésiens un État civil. Ce communiqué se conclut sur une liste des principaux objectifs post-électorales : « l'établissement d'une Assemblée représentative avec deux pouvoirs distincts – exécutif et législatif, la création d'un conseil de gouvernance avec la représentation proportionnelle et la mise en place progressive des Conseils régionaux »¹²³⁹. À la mi-septembre, les deux Résidences ont réussi à convaincre le Tan Union quant à la pertinence du système d'inscription des électeurs faisant en sorte que celui-ci a fini par accepter les cartes électorales¹²⁴⁰.

Par le biais de la décision conjointe numéro 78 de l'année 1977, les Commissaires-Résidents ont choisi le 29 novembre comme date des élections à l'Assemblée représentative. Après deux autres congrès tenus en août et en octobre 1977, le VAP a exprimé son intention de boycotter ces élections à moins qu'un autre ensemble d'objectifs irréalistes (aux vues des intérêts de toutes les parties en présence) ait été atteint¹²⁴¹¹²⁴². Le 22 septembre, les deux Résidences ont eu une réunion avec le comité exécutif du VAP pour tenter d'arriver à un

¹²³⁸ Woodward, *Historical Summary*, *op. cit.*, p. 46.

¹²³⁹ Il était prévu que l'Assemblée intervienne pour préciser le nombre, la composition et les pouvoirs de ces Conseils régionaux. Voir *Ibid.*

¹²⁴⁰ *Ibid.*

¹²⁴¹ Les objectifs étaient les suivants : âge de vote à dix-huit ans, limitation du droit de vote aux seuls Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides, un Conseil des ministres choisi par le parti majoritaire, une autonomie interne et la tenue d'un référendum sur l'indépendance en 1977. Voir BNA, carton FCO32/1483, annual review 1977 : New Hebrides, document de J. Champion, 1 janvier 1978, p. 3 et ANF, carton 19940231/0026, chronologie des événements politiques aux Nouvelles-Hébrides de 1975 à 1978, date et auteur non indiqués, p. 2.

¹²⁴² Selon la Résidence britannique, les raisons pour lesquelles le VAP envisageait un boycott des élections étaient enracinées dans le profond manque de confiance et l'aversion du parti envers les autorités françaises dans l'archipel. Deuxièmement, à cette époque, le VAP était également en contact avec le communiste australien Denis Freney qui conseillait à la direction du parti de recourir à des tactiques telles que le boycott et l'ultimatum comme moyens de pression contre le pouvoir condominial. Voir BNA, carton FCO32/1483, annual review 1977 : New Hebrides, document de J. Champion, 1 janvier 1978, p. 4.

consensus¹²⁴³. À la suite de cette réunion, le parti a déclaré que même si les élections avaient lieu, il refuserait de reconnaître la légitimité de l'Assemblée établissant à sa place un gouvernement provisoire du peuple¹²⁴⁴. Par le biais d'un communiqué publié par les Commissaires-Résidents le 27 septembre, les exigences du VAP furent, sans grande surprise, rejetées¹²⁴⁵. À partir de ce moment, le VAP a consacré son mois d'octobre¹²⁴⁶ à convaincre la population du bien-fondé de sa décision de boycotter les élections de novembre 1977. Le 9 octobre, il tenait à Port-Vila au paddock britannique une réunion publique de 300 à 500 personnes pour justifier sa non-participation¹²⁴⁷. Environ deux semaines plus tard, le VAP a fait venir les jeunes de dix-huit à vingt-et-un ans à manifester publiquement leur volonté d'être électeur¹²⁴⁸.

En ce qui concerne les Modérés, des querelles politiques et l'incapacité de s'unir étaient, une fois encore, à l'ordre du jour. À la différence des autres formations politiques, la Fédération

¹²⁴³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de septembre 1977, p. 2.

¹²⁴⁴ BNA, carton FCO32/1492, *The New Hebrides Recent History*, Pacific Dependent Territories Department, 8 mars 1978, p. 2.

¹²⁴⁵ Le communiqué a confirmé, entre autres, que l'avenir des Nouvelles-Hébrides ne pouvait pas être négocié avec un seul parti. Insistant sur le fait que les propositions du VAP posaient plutôt un problème de calendrier qu'un problème de principe, les deux Commissaires-Résidents ont expliqué leur raisonnement en disant que, s'ils n'étaient pas opposés à l'idée d'abaisser l'âge de vote à 18 ans, une telle mesure allait retarder la tenue des élections qui devaient avoir lieu d'ici la fin de l'année 1977. De surcroît, le communiqué a indiqué que de limiter le vote aux seuls Mélanésiens de l'archipel était discriminatoire, que la question du Conseil des ministres allait être étudiée en janvier 1978 après les élections de novembre 1977, que les modalités d'un référendum allaient être analysées par la nouvelle Assemblée et que l'autonomie interne allait suivre les élections de novembre 1977. Voir Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 50. Le VAP a réagi à ce communiqué par l'entremise d'une déclaration publiée le 5 octobre. Après avoir exprimé leur regret vis-à-vis du fait que les deux Commissaires-Résidents n'avaient pas accepté les propositions du VAP, le communiqué a officiellement déclaré que le VAP ne participerait pas aux élections de novembre 1977. Voir *Ibid.*, p. 51.

¹²⁴⁶ Après avoir déclaré le 5 octobre qu'il ne participerait pas aux élections, le 6 octobre, Walter Lini précisait que ses adhérents s'inscriraient sur les listes électorales mais qu'ils ne voteraient pas. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois d'octobre 1977, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 2.

¹²⁴⁷ *Ibid.*

¹²⁴⁸ *Ibid.*

des indépendants militait pour l'établissement des Conseils régionaux avant la création de la nouvelle Assemblée représentative, Santo, Malo et Aoré avant toute élection générale¹²⁴⁹. Cette initiative a été rejetée par la Natui Tano, le Tabwemassana, le FMP, le Nagriamel et le MANH¹²⁵⁰. En ce qui concerne le Tan Union, il a affirmé qu'il refuserait de participer aux élections générales si un Conseil régional devait être élu avant l'Assemblée¹²⁵¹. Cela dit, la Fédération des indépendants était catégorique quant à sa position¹²⁵². Quant au Tan Union, après s'être laissé convaincre de la pertinence du système d'inscription des électeurs par les Résidences, il a envoyé une lettre à la Résidence de France datée du 10 octobre et dans laquelle il s'interrogeait sur la valeur d'élections sans participation du VAP¹²⁵³. Selon la Résidence de France, « le Tan Union craignait que de telles élections n'aboutiraient qu'à la mise en place d'une assemblée au pouvoir partiellement contestée et par conséquent vulnérable »¹²⁵⁴. Ayant la réconciliation comme objectif principal, le Tan Union a tenu des réunions avec le VAP les 17, 18 et 19 octobre pour convaincre ce dernier parti de reconsidérer certaines de ses positions, mais en vain¹²⁵⁵.

En octobre 1977, le professeur Yash Ghai¹²⁵⁶, chargé d'une mission de bons offices par le gouvernement britannique et avec l'accord du gouvernement français, a consulté tous les

¹²⁴⁹ *Ibid.*

¹²⁵⁰ En fait, « le Nagriamel, le Tabwemassana, le MANH et le FMP exigeaient en matière de qualifications électorales des critères difficilement compatibles avec les règles démocratiques usuelles et notamment : droit de vote réservé aux seuls Mélanésiens 'originaires de Santo' dans les circonscriptions rurales, conditions différentes dans la circonscription de Luganville ». Voir *Ibid.*

¹²⁵¹ *Ibid.*

¹²⁵² *Ibid.*

¹²⁵³ *Ibid.*, p. 3.

¹²⁵⁴ *Ibid.*

¹²⁵⁵ *Ibid.*

¹²⁵⁶ Yash Ghai était originaire du Kenya et enseignait à l'Université de Warwick. Diplômé des universités Harvard et Oxford, il était spécialiste de droit constitutionnel et de droit commercial dans les pays en voie de développement. Il a contribué à l'élaboration des constitutions de Papouasie Nouvelle-Guinée et des îles Salomon. Voir « Un des deux experts est déjà à Port-Vila », *Nabanga*, 7 avril 1979, auteur non indiqué.

partis politiques de l'archipel lors d'une visite aux Nouvelles-Hébrides du 13 au 22 octobre¹²⁵⁷. Venu en qualité de conseiller, les propositions qu'il a faites à la suite de son séjour étaient les suivantes :

*« élections avant avril 1978 sur la base du système actuel, dix ans de résidence obligatoire pour des électeurs étrangers, élections générales avant d'éventuelles élections régionales, Conseil des ministres choisi par un Premier ministre élu par l'Assemblée et responsable devant elle, création d'un comité constitutionnel chargé d'élaborer un projet de constitution et révision du système électoral avant l'indépendance et recensement général de la population »*¹²⁵⁸.

Lors d'une session de trois jours (du 19 au 22 octobre), le Malfatu Mauri¹²⁵⁹, après avoir lancé un appel général à la population pour l'inciter à voter aux élections, a réitéré ses exigences qui reflétaient étroitement celles du VAP : abaissement de la majorité à dix-huit ans, attribution du droit de vote des expatriés aux seuls citoyens ou optants ayant plus de sept ans de résidence aux Nouvelles-Hébrides et formation du Conseil des ministres par le seul parti majoritaire¹²⁶⁰. Le Conseil des chefs était également pour le recensement complet de la population dans les plus brefs délais, une nouvelle étude du découpage des circonscriptions électorales, une définition plus complète des pouvoirs de l'Assemblée, une conférence ministérielle en janvier même si les élections sont reportées et l'opposition aux élections régionales antérieures ou concomitantes aux élections générales¹²⁶¹. Cela dit, à la veille des élections, tout le monde n'était pas d'accord avec le Malfatu Mauri. Le 22 octobre au matin, un groupe d'hommes du village d'Erakor sur Vaté a déraciné un arbre symbolique qui avait été

¹²⁵⁷ Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 53.

¹²⁵⁸ *Ibid.*

¹²⁵⁹ Ghai s'est adressé aux membres du Malfatu Mauri lors de la session du 21 octobre. Ce jour-là, et à l'initiative des membres du Malfatu Mauri, une réunion eut lieu entre les membres du Malfatu Mauri et des représentants de divers partis politiques de l'archipel. Malgré quelques indices d'un possible terrain commun, la réunion n'a finalement débouché sur rien. Voir Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 54.

¹²⁶⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois d'octobre 1977, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 4.

¹²⁶¹ *Ibid.*

planté devant les bureaux du condominium de ce village en avril 1977 pour marquer l'adoption du nom symbolique de Malfatu Mauri pour le Conseil des chefs¹²⁶². Dans un entretien sur Radio Port-Vila, le maire d'Erakor, Maxime Carlot¹²⁶³, a cherché à justifier les agissements des malfaiteurs. Il a précisé que les habitants de son village étaient choqués par la façon dont le Malfatu Mauri a réalisé son travail le jugeant comme « trop politique »¹²⁶⁴.

Les 28 et 29 octobre, le Conseil des commissaires du VAP a tenu une réunion sur l'île de Leleppa dans l'ouest de Vaté. Le Conseil a fait savoir que le peuple de l'archipel ne pouvait pas attendre que les deux gouvernements donnent l'indépendance au territoire et qu'il devrait montrer la route de la liberté à tout le peuple pour qu'il accède à l'indépendance¹²⁶⁵. Par la suite, « le Conseil des commissaires a conclu que le VAP devait entreprendre une 'action Vanuaaku' dans laquelle un gouvernement provisoire du peuple serait créé le 29 novembre 1977 »¹²⁶⁶. Selon un communiqué publié à la fin de cette réunion, ce gouvernement provisoire travaillera au bien-être social, économique et politique de chacun pour mettre fin au condominium¹²⁶⁷. Son activité sera centrée principalement sur les droits et les revendications foncières des Mélanésiens, qu'ils concernent une plantation, une route publique, une maison ou un mouillage¹²⁶⁸. Finalement, le VAP a déclaré qu'il compterait les abstentions comme autant de votes en sa faveur lors des élections de novembre 1977¹²⁶⁹.

¹²⁶² Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 54.

¹²⁶³ Maxime Carlot était un métis franco-mélanésien. Francophone et presbytérien, il était membre du Natatok Efate, maire et conseiller d'Erakor sur Vaté ainsi que responsable du département sur l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès avant de devenir ministre des Affaires intérieures le 21 décembre 1978. Voir *Ibid* et ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, annexe viii à la synthèse mensuelle de décembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, 21 décembre 1978, p. 1.

¹²⁶⁴ Woodward, *Historical Summary, op. cit.*, p. 55.

¹²⁶⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, traduction du communiqué de presse du 31 octobre 1977 du VAP (texte original en bichelamar), date et auteur non indiqué, p. 1.

¹²⁶⁶ *Ibid*.

¹²⁶⁷ « La préparation des élections : le VAP veut créer un gouvernement provisoire à partir du 29 novembre », *Nabanga*, 12 novembre 1977, signé F.R.

¹²⁶⁸ *Ibid*.

¹²⁶⁹ *Ibid*.

Le 29 octobre fut fixé comme date limite pour le dépôt des candidatures. Malgré le fait que plusieurs candidats du Natatok Efate ont déposé des candidatures au cours des semaines précédant la date limite du 29 octobre, la totalité des trente-neuf sièges à pourvoir était loin d'être couverte. Par conséquent, la Résidence de France a déployé un grand effort pour qu'il fut déposé au moins autant de candidats modérés que de sièges à pourvoir sur l'ensemble de l'archipel¹²⁷⁰. Par conséquent, au soir du 29 octobre, cinquante-huit candidatures étaient enregistrées pour les trente-neuf sièges¹²⁷¹. Les candidatures se répartissaient de la manière suivante : trente-et-un pour le MANH-Nagriamel, quinze pour le Tan Union, sept pour le Natatok Efate et cinq candidats sans étiquette¹²⁷². En ce qui concerne le Tabwemassana, c'est uniquement en raison de son manque d'organisation et de ses querelles internes qu'il n'a pas réussi à présenter des candidats avant la date limite¹²⁷³. Il est important de rappeler que selon la procédure électorale¹²⁷⁴, dans le cas de candidatures égales au nombre de sièges à pourvoir, les candidats étaient élus sans qu'il y ait lieu à scrutin¹²⁷⁵. À cet égard, cinq circonscriptions électorales sur un total de quatorze avaient plus de candidats que de sièges à pourvoir, les neuf restants en avaient autant¹²⁷⁶.

Le jour du scrutin, comme il fallait s'y attendre, plusieurs candidats modérés ont été élus sans opposition. Sur les trente-neuf sièges à pourvoir, vingt-et-un étaient attribués sans élection à des candidats des partis modérés, parfois même dans des zones où le VAP était fortement majoritaire¹²⁷⁷. Le Tan Union détenait le plus grand nombre de sièges dans la nouvelle

¹²⁷⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois d'octobre 1977, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 4.

¹²⁷¹ *Ibid.*

¹²⁷² *Ibid.*, p. 5.

¹²⁷³ *Ibid.*

¹²⁷⁴ Le protocole franco-britannique fut mis à jour le 15 septembre 1977. Voir ANF, carton S-C 5064, Protocole franco-britannique du 6 août 1914, mis à jour au 15 septembre 1977.

¹²⁷⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois d'octobre 1977, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5.

¹²⁷⁶ *Ibid.*

¹²⁷⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois d'octobre 1977, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 5.

Assemblée représentative¹²⁷⁸. Maxime Carlot fut élu Président à l'unanimité et Raymond Bouletare, du MANH-Nagriamel, fut élu vice-président¹²⁷⁹. En ce qui concerne le Nagriamel, il a été frustré de constater qu'aucun de ses élus n'avait été nommé à une position d'autorité dans l'Assemblée. En réaction, Stephens menaça de retirer les membres élus du Nagriamel pour s'allier avec le VAP¹²⁸⁰. Cet exemple démontre à quel point le Nagriamel ne pensait qu'à ses propres intérêts et, pour cette raison, était facilement influençable.

Dans le sillage de la non-participation du VAP aux élections de novembre 1977, le parti a réitéré son intention d'établir un gouvernement provisoire du peuple et de lui attribuer un drapeau rouge et noir et un programme en matière de finance et de réglementation foncière¹²⁸¹. Une cérémonie spéciale précédait chaque levée du drapeau qui était censé flotter devant chaque bâtiment de l'archipel. Après les élections, ces cérémonies ont souvent suscité des réactions négatives là où l'opposition au VAP était la plus forte, attirant les foules à Santo, au nord de Malekula, à Tanna et à Port-Vila. La journée du 29 novembre a été particulièrement mouvementée. Encouragées par l'administration française, des manifestations se sont déroulées plutôt pacifiquement à Santo (malgré le fait qu'on y brûla un drapeau du gouvernement provisoire) et à Tanna,¹²⁸² mais avec quelques dommages encourus à des propriétés du VAP à Malekula¹²⁸³.

¹²⁷⁸ Le Tan Union a remporté seize sièges, le MANH-Nagriamel douze, le Natatok Efate cinq, le FMP deux et les indépendants quatre. Voir « Two members delayed », *New Hebrides News*, 10 décembre 1977, auteur non indiqué.

¹²⁷⁹ *Ibid.*

¹²⁸⁰ Beasant, *op. cit.*, p. 42.

¹²⁸¹ « Le VAP avait aussi commandé 200 uniformes et des petits bérets noirs de style Che Guevara ». Voir « Coup d'état manqué aux Hébrides », *La France Australe*, 30 novembre 1977, auteur non indiqué.

¹²⁸² « À Tanna, 2 000 à 3 000 personnes, sympathisants des partis modérés, ont envahi le terrain de football de Lenakel incitant ainsi le VAP à renoncer à la cérémonie qu'il voulait organiser pour la montée de son drapeau ». Voir « Le 29 novembre à Port-Vila et dans les îles », *Nabanga*, 3 décembre 1977, auteur non indiqué.

¹²⁸³ Selon la Résidence de France, « sur les soixante cérémonies de lever de drapeau prévues, seuls une quinzaine ont réussi à flotter ». Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, document du Commissaire-Résident de France, sans titre ni date, p. 11.

Le 29 novembre, une manifestation eut lieu devant les locaux du VAP à Port-Vila¹²⁸⁴. Les manifestants, pour la plupart du Tan Union, du Natatok Efate ainsi que de la Fédération des indépendants, et fort d'environ 300 hommes, étaient principalement originaires d'Erakor, de Forari ou de Port-Vila¹²⁸⁵. En affrontant une foule de partisans du VAP commandés par Kalkot Matas et au nombre d'environ 150 personnes, une petite escouade de la police anti-émeute britannique (vingt-et-un hommes) est intervenue pour empêcher une bataille générale¹²⁸⁶. Pendant qu'ils s'équipaient pour une intervention à la grenade, les manifestants leur lançaient des cailloux¹²⁸⁷. C'est à ce moment que la police anti-émeute britannique a lancé une véritable pluie de grenades lacrymogènes sur tous ceux qui étaient massés devant l'immeuble du VAP¹²⁸⁸. Après avoir contourné la police anti-émeute, les manifestants francophones et les partisans du VAP se retrouvèrent tous face à face, arme au poing¹²⁸⁹. Au terme de quelques heures de négociations entre Kalkot Matas et les représentants des manifestants francophones (notamment Vincent Boulekoné et Jacques Kalotiti), Kalkot Matas a annoncé à ses hommes qu'il renonçait à hisser le drapeau du gouvernement provisoire à Port-Vila les invitant à aller tous ensemble à Tagabé où leur drapeau flottait pour faire une grande fête¹²⁹⁰. Malgré cette victoire — les manifestants francophones entonnèrent par la suite la Marseillaise —, ils étaient en colère et exigeaient le congédiement du commandant de la police anti-émeute britannique, le major Mike

¹²⁸⁴ BNA, carton FCO32/1483, annual review 1977 : New Hebrides, document de J. Champion, 1 janvier 1978, p. 3.

¹²⁸⁵ « Le 29 novembre à Port-Vila et dans les îles », *Nabanga*, 3 décembre 1977, auteur non indiqué.

¹²⁸⁶ *Ibid.*

¹²⁸⁷ *Ibid.*

¹²⁸⁸ *Ibid.*

¹²⁸⁹ Il y a eu six blessés dont deux graves. L'un des deux, André Iokawin de Tanna, a dû subir une ablation d'un rein. Voir « Coup d'état manqué aux Hébrides », *La France Australe*, 30 novembre 1977, auteur non indiqué et « M. Gauger est allé saluer la principale victime des événements du 29 novembre », *La France Australe*, 2 décembre 1977, auteur non indiqué.

¹²⁹⁰ « Le 29 novembre à Port-Vila et dans les îles », *Nabanga*, 3 décembre 1977, auteur non indiqué.

Dumper, ainsi que son adjoint. Face à plusieurs menaces et plaidoyers de la part du Haut-Commissaire français, le Haut-Commissaire britannique a fini par acquiescer¹²⁹¹.

La première session de la deuxième Assemblée représentative a été ouverte le 5 décembre¹²⁹² et a pris fin le 13 décembre, au terme de sept jours de débats¹²⁹³. Sans surprise, le VAP a dénoncé avec véhémence cette nouvelle Assemblée représentative. Soulignant qu'aucun de ses trente-huit membres n'a été élu, qu'aucun membre du VAP n'y était représenté et que son caractère était non-gouvernemental étant donné que les vrais pouvoirs de décisions restaient toujours entre les mains des Commissaires-Résidents, le VAP a encore une fois démontré son obstination¹²⁹⁴. Deux membres (Alick Ben, du Tan Union, et Kalowi Seba, du Natatok Efate) ont été absents le 5 décembre, vraisemblablement arrêtés en route par des blocus mis en place par le VAP¹²⁹⁵. La plus grande partie de cette session fut consacrée aux travaux de mise en place du règlement intérieur et des différentes Commissions : commission générale, travaux publics et communications, services sociaux, ressources naturelles, commerce et industrie, réforme électorale et Assemblées régionales¹²⁹⁶. En ce qui concerne les Assemblées régionales, le MANH-Nagriamel et le FMP ont suggéré qu'un Conseil régional à Santo, financé par des droits

¹²⁹¹ Au cours du mois de décembre 1977, il y eut quelques agressions commises par des civils contre des agents de police britanniques. Le 15 décembre, trois agents de police britanniques furent assaillis par un groupe d'hommes qui sont arrivés par camion. Le 19 décembre, deux agents de police furent attaqués par sept hommes. Voir « British Police attacked », *New Hebrides News*, 24 décembre 1977, auteur non indiqué.

¹²⁹² À l'ouverture de cette session, les Commissaires-Résidents soulignèrent l'importance de la communication entre tous les résidents de l'archipel pour trouver un compromis et mettre fin à toutes les divisions. « Answer to Problem now in N.H'N Hands – RCS », *New Hebrides News*, 10 décembre 1977, auteur non indiqué.

¹²⁹³ « La fin de la session de l'Assemblée », *Nabanga*, 24 décembre 1977, signé L.D.

¹²⁹⁴ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 353, traduction de la lettre du Vanuaaku Pati aux Commissaires-Résidents, le 15 décembre 1977, 22 décembre 1977, Walter Lini.

¹²⁹⁵ Kalowi Seba est arrivé le 5 décembre en après-midi tandis qu'Alick Ben est arrivé le 6 décembre. Ayant pris sa place dans l'Assemblée le jour même, il a été accueilli par des applaudissements. Voir « Two members delayed », *New Hebrides News*, 10 décembre 1977, auteur non indiqué.

¹²⁹⁶ Il s'agissait essentiellement d'un squelette du futur Conseil des ministres. Voir « La fin de la session de l'Assemblée », *Nabanga*, 24 décembre 1977, signé L.D.

d'exportation, devrait s'occuper de plusieurs questions concernant Santo¹²⁹⁷. Cela dit, la majorité des membres de l'Assemblée croyait qu'il était prématuré d'avoir un tel Conseil à Santo compte tenu du fait qu'il n'y avait encore aucune constitution pour le territoire¹²⁹⁸. Par conséquent, le MANH-Nagriamel a retiré cette proposition¹²⁹⁹.

Le 13 décembre, George Kalsakau fut également élu Premier ministre par trente-quatre conseillers sur trente-sept¹³⁰⁰. Né le 14 août 1930 à Port-Vila, Kalsakau a étudié aux îles Salomon et s'est engagé par la suite dans la police britannique des Nouvelles-Hébrides¹³⁰¹. En dehors de ses activités professionnelles, il était président de la Fédération des coopératives britanniques (1973-74) et a contribué au développement du tourisme dans l'archipel par deux tournées de promotion, en Australie et au Japon¹³⁰². Le 1^{er} novembre 1977, George Kalsakau démissionna de la police britannique pour devenir membre du Natatok Efate ayant été élu conseiller à l'Assemblée le 29 novembre 1977¹³⁰³. Dans une tentative d'incorporer le VAP dans la nouvelle Assemblée malgré son refus de participer aux élections, le Premier ministre Kalsakau a communiqué avec le VAP pour indiquer qu'il était prêt à nommer un ministre de ce parti dans son cabinet. Dans une lettre en date du 15 décembre 1977 et signée par Barak Sopé, le VAP a tenu à rappeler qu'il était catégorique sur ces points concernant l'âge de vote, le référendum et l'autonomie interne et donc il ne pouvait pas accepter la proposition de George Kalsakau¹³⁰⁴.

Conclusion

Les années 1975 à 1977 ont vu la vie politique aux Nouvelles-Hébrides activée par le biais des élections qui ont marqué une étape cruciale vers l'indépendance. Certes, de nouveaux

¹²⁹⁷ « Live Broadcasting gives people new right, busy Assembly working in Bislama », *New Hebrides News*, 24 décembre 1977, auteur non indiqué.

¹²⁹⁸ *Ibid.*

¹²⁹⁹ *Ibid.*

¹³⁰⁰ « George Kalsakau, Premier ministre », *Nabanga*, 24 décembre 1977, auteur non indiqué.

¹³⁰¹ *Ibid.*

¹³⁰² *Ibid.*

¹³⁰³ *Ibid.*

¹³⁰⁴ « VP says 'no' to Chief Minister », *New Hebrides News*, 24 décembre 1977, auteur non indiqué.

partis politiques ont continué à entrer en scène, mais à un rythme plus lent qu'au début des années 1970. Ce chapitre a permis de mettre en exergue plusieurs défis qui caractérisent une société politique naissante. Avant toute campagne électorale, il fallait déterminer certains éléments logistiques, dont la division d'un territoire en circonscriptions, et le nombre de délégués à élire pour chaque circonscription. Aussi, la population était, sans surprise, peu habituée aux traditions démocratiques. Les années 1975 à 1977 sont celles de la radicalisation du NHNP, désormais connu sous le nom du VAP. Cela dit, cette radicalisation n'a pas été contrecarrée par l'administration britannique qui désirait mener la colonie dans le même sens que le VAP : vers l'indépendance. Par conséquent, il y avait de nombreux cas de collaboration entre les deux parties.

En ce qui concerne les Modérés, ils n'ont jamais réussi à être d'accord sur plusieurs points cruciaux pour la pérennité de la présence française dans l'archipel. La multitude des partis modérés et leurs divisions n'ont fait qu'affaiblir sans cesse la position française dans l'archipel. À bien des égards, la Fédération des indépendants et le Tan Union étaient des colosses aux pieds d'argile¹³⁰⁵. Sur ce plan, ce chapitre dévoile pour la première fois les aspirations lucratives de Stephens qui, dans les années à venir, le feront aller au-devant d'un conflit avec les partis modérés. Même s'ils étaient conscients du fait que l'accession à l'indépendance de la colonie était dorénavant inévitable, il faut dire que les Français demeurent à contre-courant dans les dernières années du condominium. Les prochains chapitres seront utiles pour comprendre les enjeux qui expliquent pourquoi l'indépendance des Nouvelles-Hébrides a été façonnée à la britannique plutôt qu'à la manière française.

¹³⁰⁵ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2441, New Hebrides: Problems of Decolonisation, mars 1978, auteur non indiqué, p. 2.

CHAPITRE 4. Les préparatifs pour l'indépendance battent leur plein

Les années 1978 et 1979 voient s'enclencher le processus qui va mener à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides. Au cours de cette période, les critiques néo-hébridaises à l'endroit des puissances coloniales se font plus fréquentes et publiques que jamais. En vue de l'indépendance, plusieurs représentants de l'archipel ont sillonné le monde pour sensibiliser la communauté internationale à la situation politique aux Nouvelles-Hébrides. Quant au Nagriamel, le mouvement continue à se comporter de manière imprévisible et, de ce fait, il s'isole davantage des autres forces politiques. Au moment où les Modérés tentent de se renforcer en formant une union derrière le Parti fédéral des Nouvelles-Hébrides (PFNH), la position adoptée par le Nagriamel contribue à miner leur projet d'unité. De son côté, le VAP participe au gouvernement d'union nationale à la fin de 1978, ce qui a pour effet de renforcer sa position par rapport aux Modérés puisqu'il abandonne désormais son obstination dogmatique pour donner l'impression qu'il favorise la conciliation. Les résultats des élections à l'Assemblée représentative de novembre 1979 confirment cette avancée du VAP au détriment des Modérés. Ainsi, il est possible de constater que, dès la fin de 1978, c'est le VAP qui tient les rênes aux Nouvelles-Hébrides.

I. Les événements politiques du début de 1978

Le samedi 31 décembre 1977, Robert Gauger quittait les Nouvelles-Hébrides, son mandat de Commissaire-Résident français étant parvenu à sa conclusion. Gauger a été nommé sous-directeur des Affaires politiques et de l'administration générale aux DOM-TOM à la place de Robert Langlois (qui avait été antérieurement Commissaire-Résident aux Nouvelles-Hébrides)¹³⁰⁶. Il a quitté l'archipel après trois ans de séjour, qui s'ajoutent à quatre ans (1961 à 1965) pendant lesquelles il avait occupé le poste de délégué français pour les îles du nord¹³⁰⁷.

¹³⁰⁶ « M. Gauger a quitté l'archipel après avoir été Commissaire-Résident pendant trois ans », *Nabanga*, 7 janvier 1978, auteur non indiqué.

¹³⁰⁷ *Ibid.*

Bernard Pottier¹³⁰⁸ succéda à Robert Gauger le mercredi 4 janvier 1978. À son arrivée, Pottier était déjà perçu par une bonne partie des témoins comme allant être le dernier Commissaire-Résident français.

Pour Pottier, les priorités étaient la mise en place des structures d'un État mettant fin à une administration directe, la préservation des intérêts et de la présence française, le tout mené dans une ambiance de cordialité avec les Britanniques¹³⁰⁹. Sur place, Pottier tenait à s'assurer que les nouveaux organes de décision étaient prêts à assumer leurs responsabilités. Preuve d'une certaine acceptation française du caractère inévitable de l'indépendance des Nouvelles-Hébrides, Pottier voulait également « esquisser des rapports de coopération qui uniront ensuite le nouvel État et la France »¹³¹⁰. Minimisant l'influence du VAP¹³¹¹, le nouveau Commissaire-Résident français affirma que les contacts entre Paris et Londres étaient satisfaisants et qu'un plan d'action a été défini sans toutefois donner des précisions¹³¹². En revanche, il exprima le vœu du gouvernement français de voir tous les partis politiques arriver à un certain consensus pour qu'ils participent à la mise en place institutionnelle¹³¹³.

Le 11 janvier 1978 fut une date marquante dans l'histoire des Nouvelles-Hébrides. Ce jour-là, les Hauts-Commissaires français et britannique ont ouvert la séance extraordinaire de

¹³⁰⁸ Bernard Pottier est né le 11 juillet 1942 à Vernon dans l'Eure; il fut diplômé de l'École Nationale d'Administration et a exercé multiples fonctions administratives dont fonctionnaire à l'ambassade française à Jakarta en Indonésie avant de venir aux Nouvelles-Hébrides en janvier 1978. Voir « New FRC here in January », *New Hebrides News*, 24 décembre 1977, auteur non indiqué et « M. Pottier, nouveau résident de France aux Hébrides, en transit à Nouméa », *La France Australe*, 4 janvier 1978, auteur non indiqué.

¹³⁰⁹ « Bernard Pottier, nouveau Commissaire-Résident aux Nouvelles-Hébrides », *La France Australe*, 5 janvier 1978, auteur non indiqué.

¹³¹⁰ *Ibid.*

¹³¹¹ « Pottier a indiqué que d'une part, le VAP n'était pas actuellement en meilleure position et d'autre part il était difficile d'en apprécier l'audience du fait qu'il n'a pas participé à la dernière consultation électorale ». Voir *Ibid.*

¹³¹² *Ibid.*

¹³¹³ *Ibid.*

l'Assemblée et ont officiellement mis en place le Conseil des ministres¹³¹⁴. Son but était de gérer les affaires de l'archipel et de diriger et de contrôler l'activité des services publics¹³¹⁵. Même si l'Assemblée et le Conseil des ministres ne jouissaient pas de tous les pouvoirs de décision (l'ordre public, la défense du territoire, les relations extérieures et la monnaie restaient de la compétence exclusive des puissances coloniales), les Mélanésiens possédaient désormais une certaine marge d'autonomie locale¹³¹⁶. Au cours de cette séance extraordinaire de l'Assemblée, George Kalsakau établit la composition de son gouvernement de six membres : Guy Prévôt (ministre des Finances du Tan Union), Vincent Boulekoné (ministre de l'Intérieur du Tan Union), Gérard Leymang (ministre des Affaires sociales du Tan Union), Albert Ravutia (ministre des Ressources naturelles de la Fédération des indépendants)¹³¹⁷, Luc Dini (ministre des Transports, Postes et Télécommunications de la Fédération des indépendants) et Aimé Maléré (ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme du MANH)¹³¹⁸.

La politique du gouvernement Kalsakau misait sur la relance économique et la préparation de l'indépendance¹³¹⁹. Dans l'immédiat, les ministres étaient tenus à installer une nouvelle administration et à présenter puis soutenir un budget dont l'exercice devrait

¹³¹⁴ Les Commissaires-Résidents avaient le pouvoir d'annuler une décision du Conseil des ministres s'ils jugeaient que « le Conseil des ministres a pris une décision dans un domaine qui n'était pas de sa compétence ». Voir « Les pouvoirs du Conseil des ministres », *Nabanga*, 21 janvier 1978, auteur non indiqué.

¹³¹⁵ *Ibid.*

¹³¹⁶ « Les deux Hauts-Commissaires ont officiellement mis en place le Conseil des ministres », *Nabanga*, 21 janvier 1978, auteur non indiqué.

¹³¹⁷ Mains scandales ont marqué le mandat d'Albert Ravutia au ministère des Ressources naturelles. Pour finir, il a endommagé son véhicule de fonction acheté avec les fonds publics. M. Ravutia en est sorti innocent. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, Efate Natatok au Premier ministre, au Conseil des ministres et au VAP, 5 décembre 1978, p. 1.

¹³¹⁸ « Les Hébrides ont un Conseil des ministres depuis hier », *La France Australe*, 12 janvier 1978, auteur non indiqué et « La composition du gouvernement : Un Premier ministre et six ministres », *Nabanga*, 21 janvier 1978, auteur non indiqué.

¹³¹⁹ « Les Hébrides ont un Conseil des ministres depuis hier », *La France Australe*, 12 janvier 1978, auteur non indiqué. « Le Premier ministre a affirmé vouloir mettre en place 'une vraie démocratie, un régime de liberté' ». Voir *Ibid.*

commencer le 1^{er} avril 1978¹³²⁰. En signe de protestation contre les autorités britannique et française, George Kalsakau a « regretté que l'ordre public n'était pas de la compétence de son gouvernement et a justifié cette remarque en accusant les deux administrations métropolitaines de ne pas avoir assuré cet ordre public ou alors de l'avoir fait d'une façon intolérable »¹³²¹. Cette déclaration dénote que les politiques mélanésiens n'avaient pas que de bonnes choses à dire quant aux puissances coloniales. Il est également important de noter que George Kalsakau, en ce jour historique du 11 janvier 1978, a offert au VAP de nouvelles propositions de collaboration¹³²². Le VAP a répondu le lendemain par le biais de Walter Lini qui assurait « les gouvernements de son intention de laisser l'Assemblée travailler en paix tout en soulignant que son parti ne pouvait s'immiscer dans une instance responsable devant une Assemblée où il n'était pas représenté »¹³²³.

Les caprices de Jimmy Stephens semblaient aussi persister de plus belle. Dans sa synthèse mensuelle de janvier 1978, la Résidence de France indiquait que le leader du Nagriamel menaçait de retirer ses conseillers de l'Assemblée en déclarant de nouveau ses intentions de s'allier avec le VAP¹³²⁴. Le 11 janvier, une réunion confidentielle à Port-Vila entre Stephens et le comité exécutif du VAP s'est traduite le lendemain par une déclaration faite par Stephens sur la radio qu'a soulevé la colère du MANH et même du bras droit de l'intéressé, Michel Thévenin¹³²⁵. Selon Stephens, à l'insu de tous, le Tan Union s'est réservé trois postes ministériels¹³²⁶. De plus, ces trois sièges ont été distribués sans qu'aucun ne soit attribué au Nagriamel¹³²⁷. Toujours selon Stephens, « cette Assemblée n'était pas réellement représentative

¹³²⁰ *Ibid.*

¹³²¹ *Ibid.*

¹³²² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de janvier 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹³²³ *Ibid.*

¹³²⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹³²⁵ *Ibid.*

¹³²⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de janvier 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe III, p. 1.

¹³²⁷ *Ibid.*

de la population »¹³²⁸. Le leader du Nagriamel considérait « qu'il fallait d'abord créer des gouvernements régionaux qui enverront ensuite leurs représentants à une assemblée territoriale qu'ils créeront eux-mêmes afin de corriger un système qui ne fait que perdre le temps du Nagriamel »¹³²⁹.

MM. Kalsakau, Leymang, Dini et Maléré se sont rendus en visite officielle du 22 au 29 janvier en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Fidji, aux îles Salomon et en Papouasie Nouvelle-Guinée¹³³⁰. À Suva, en plus de réaffirmer le fait que les Nouvelles-Hébrides n'étaient pas encore assez matures pour obtenir leur indépendance, George Kalsakau accusa le gouvernement provisoire du VAP d'avoir tenté de semer le trouble et de l'instabilité dans l'archipel¹³³¹. En réaction à cette pique lancée par Kalsakau, George Kalkoa, vice-président du comité exécutif du VAP, affirma que le gouvernement Kalsakau était la marionnette des deux gouvernements métropolitains et que ses ministres étaient inexpérimentés¹³³². Cette guerre de mots s'est poursuivie quand Kalsakau déclara que personne n'est à blâmer, sauf le VAP, pour le grand nombre de personnes qui n'étaient pas représentées dans son gouvernement¹³³³ et que son gouvernement était pour l'indépendance de la colonie, mais dans des délais raisonnables¹³³⁴. Après la visite de George Kalsakau et de ses ministres en Nouvelle-Zélande, James Movick, le vice-président de l'association des étudiants de l'Université de Nouvelle-Zélande, publia une déclaration dans laquelle il qualifiait le passage de Kalsakau de « farce absolue »¹³³⁵. Il affirmait

¹³²⁸ *Ibid.*, p. 2.

¹³²⁹ *Ibid.*

¹³³⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de janvier 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 4.

¹³³¹ « New Hebrides and independence... Ready say some; no say others », *Fiji Times*, 24 janvier 1978, auteur non indiqué (article trouvé dans *Nabanga* du 4 février 1978).

¹³³² Kalkoa a quitté Fidji un jour avant l'arrivée de la délégation dirigée par George Kalsakau. Voir *Ibid.*

¹³³³ Cette déclaration de George Kalsakau était une réponse à George Kalkoa qui avait reproché aux puissances de tutelle d'avoir écarté une bonne partie de la population du gouvernement Kalsakau. Évidemment, George Kalsakau était en désaccord avec George Kalkoa sur cette question. Voir *Ibid.*

¹³³⁴ *Ibid.*

¹³³⁵ « NZ hoping for 'unity' in New Hebrides », *The Evening Post*, 26 janvier 1978, auteur non indiqué (article trouvé dans *Nabanga* du 4 février 1978).

que la majorité de la population des Nouvelles-Hébrides voulait une indépendance réelle et complète et l'autodétermination, mais le gouvernement Kalsakau militait en effet pour une existence néocoloniale¹³³⁶. Au cours de sa visite en Australie, Kalsakau insista pour obtenir l'aide australienne dans la surveillance maritime tout en encourageant le tourisme australien dans l'archipel¹³³⁷.

La première réunion officielle du Conseil des ministres eut lieu le 31 janvier 1978 au siège de l'Assemblée représentative¹³³⁸. Lors de cette réunion, le Premier ministre a nommé les ministres à la tête de leurs ministères respectifs et a défini les attributions et les compétences de chaque ministre¹³³⁹. Pareillement, le Conseil a approuvé à l'unanimité le projet d'adhésion à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)¹³⁴⁰ dont le siège est à Paris et qui groupait tous les pays entièrement ou partiellement francophones¹³⁴¹. Ce fait confirme que l'archipel se dirigeait de plus en plus vers l'indépendance. Cette adhésion des Nouvelles-Hébrides a permis à l'archipel de bénéficier de l'aide apportée par l'Agence dans le domaine de

¹³³⁶ *Ibid.*

¹³³⁷ « Hebrides wants sea aid », *The Age*, 27 janvier, 1978, auteur non indiqué (article trouvé dans *Nabanga* du 4 février 1978). Le 30 janvier 1978, le consul d'Australie, Monsieur W. N. Fisher, est entré en fonction aux Nouvelles-Hébrides. Il s'agissait du premier consulat étranger ouvert dans l'archipel. Avant d'assumer son rôle de consul à Port-Vila, le diplômé de l'Université nationale australienne était consul d'Australie à Nouméa depuis 1976. Il faisait partie du ministère des Affaires étrangères australiennes depuis 1968 et avait occupé des postes à Genève et à Vientiane. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de janvier 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 5 et « M. Fisher sera le premier consul d'Australie aux Nouvelles-Hébrides », *La France Australe*, 27 janvier 1978, auteur non indiqué.

¹³³⁸ « Première réunion officielle du Conseil des ministres », *Nabanga*, 4 février 1978, auteur non indiqué.

¹³³⁹ *Ibid.*

¹³⁴⁰ L'ACCT était un ancêtre de ce qui est aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie. Les Nouvelles-Hébrides sont devenues officiellement membres de l'Organisation internationale de la Francophonie en 1979, soit un an avant l'indépendance. Il est intéressant de noter que les Nouvelles-Hébrides sont devenues membres du Commonwealth britannique après leur adhésion à la Francophonie, soit le 30 juillet 1980. Voir <http://thecommonwealth.org/our-member-countries/vanuatu> et <https://www.francophonie.org/Statut-et-date-d-adhesion-des.html>, consultées le 11 octobre 2017.

¹³⁴¹ *Ibid.*

l'éducation, la formation et les recherches culturelles et historiques¹³⁴². Enfin, sur rapport présenté par le ministre de l'Intérieur, le Conseil a approuvé la création de trois communes rurales à Malekula et Ambrym : les communes de Vao, Wallarano et Olal¹³⁴³. Dans ses premiers jours comme Premier ministre, George Kalsakau a aussi visité l'île de Tanna. Il en a profité pour, encore une fois, tendre la main au VAP afin que le parti accepte de faire son entrée au gouvernement¹³⁴⁴.

Dès le mois de février 1978, une alliance entre le Nagriamel et le VAP semblait de plus en plus probable. Walter Lini et Barak Sopé ont séjourné à Santo les 3 et 4 février pour y rencontrer les dirigeants locaux du VAP et du Natui Tano, notamment Thomas Reuben et William Edgel ainsi que Jimmy Stephens¹³⁴⁵. Les entretiens ont essentiellement porté sur les conditions selon lesquelles pourrait être conclue une alliance tactique entre les deux mouvements en vue de permettre d'une part au VAP de participer aux nouvelles institutions de l'autonomie interne, d'autre part au Nagriamel de faire aboutir sa politique de régionalisation¹³⁴⁶. Il a été décidé qu'un exposé sur les institutions régionales telles que le Nagriamel les conçoit, serait fait prochainement devant les hautes instances du VAP (vraisemblablement au septième congrès¹³⁴⁷ du parti qui était prévu pour mi-février)¹³⁴⁸. Néanmoins, traversant une phase de transition, le Nagriamel ne se prive pas de rencontrer ses

¹³⁴² *Ibid.*

¹³⁴³ *Ibid.*

¹³⁴⁴ « Le Premier ministre à Tanna », *Nabanga*, 4 février 1978, auteur non indiqué.

¹³⁴⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton 247, lettre du délégué français des îles du nord au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides sur les rapports entre Jimmy Stephens et le VAP, date non indiquée, p. 1.

¹³⁴⁶ *Ibid.*

¹³⁴⁷ Le sixième congrès du VAP avait eu lieu à Tanna en juin 1977. Lors de ce congrès, le VAP avait affirmé qu'il n'allait pas être en mesure de se déplacer à Paris pour la conférence de juillet. À ce moment, il avait ironiquement prié les ministres de venir plutôt aux Nouvelles-Hébrides. Voir « VP wants July talks held here », *New Hebrides News*, 17 juin 1977, auteur non indiqué.

¹³⁴⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton 247, lettre du délégué français des îles du nord au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides sur les rapports entre Jimmy Stephens et le VAP, date non indiquée, p. 1.

anciens alliés modérés. Ainsi, une autre rencontre a eu lieu le 6 février à Vanafo, cette fois entre le comité du Nagriamel et les représentants du MANH¹³⁴⁹. Lors de celle-ci, et dans une ambiance de tension générale, Stephens attaqua les ministres Maléré et Ravutia, ses anciens alliés au sein de la Fédération des indépendants¹³⁵⁰.

Le fait le plus marquant du mois de février 1978 a été le septième congrès du VAP. Réunissant soixante-treize commissaires politiques¹³⁵¹, ce congrès eut lieu à Tongoa et s'échelonna du 13¹³⁵² au 20 février¹³⁵³. À sa fin, le VAP a fait savoir qu'il rejetait l'offre de trois ministres dans le premier gouvernement d'autonomie interne des Nouvelles-Hébrides¹³⁵⁴. Publiée le 24 février, une synthèse de vingt-trois résolutions¹³⁵⁵ justifiait leur refus pour plusieurs raisons. Premièrement, les membres de l'Assemblée n'avaient pas été désignés par le peuple des Nouvelles-Hébrides. Deuxièmement, ni le gouvernement ni l'Assemblée ne disposaient des véritables pouvoirs que devait impliquer une autonomie interne complète. Troisièmement, le gouvernement et l'Assemblée n'avaient aucun respect pour les chefs coutumiers et le Malfatu Mauri¹³⁵⁶. Exigeant que de nouvelles élections aient lieu le plus tôt

¹³⁴⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton 247, lettre du délégué français des îles du nord au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides sur les rapports entre Jimmy Stephens et le VAP, date non indiquée, p. 2.

¹³⁵⁰ *Ibid.*

¹³⁵¹ « Le Vanuaaku Pati demande de nouvelles élections », *La France Australe*, 28 février 1978, auteur non indiqué.

¹³⁵² Le 13 février, les Modérés ont incendié le siège de VAP à Lénakel sur Tanna ayant également détruit ses archives locales en riposte à une énième tentative de levée de drapeau. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de février 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 1.

¹³⁵³ *Ibid.*

¹³⁵⁴ « Le V.P. refuse d'entrer au gouvernement », *Nabanga*, 4 mars 1978, auteur non indiqué.

¹³⁵⁵ Les vingt-trois résolutions portaient sur diverses questions dont le maintien du gouvernement populaire provisoire, l'organisation administrative et politique des zones sous contrôle du VAP, la justice et l'ordre public, les ressources et le développement et la ligne politique à adopter pour l'avenir. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 350, document sur le congrès du Vanuaaku Pati tenu à Tongoa du 13 au 20 février 1978, date et auteur non indiqués, p. 3.

¹³⁵⁶ « Le V.P. refuse d'entrer au gouvernement », *Nabanga*, 4 mars 1978, auteur non indiqué.

possible, le VAP militait pour la création de groupes d'autodéfense pour percevoir des impôts dans les zones où il était majoritaire¹³⁵⁷. Selon ce parti, « la politique de rétablissement de l'ordre public, avancée par l'Assemblée, était artificielle, car elle était dirigée spécifiquement contre le gouvernement provisoire »¹³⁵⁸.

En ce qui concerne le gouvernement populaire provisoire du VAP, il existait toujours, étant surtout populaire à Tongoa, au nord d'Epi, au nord de Pentecôte, à Malekula (les côtes sud-est et sud-ouest spécifiquement), au nord de Vaté et aux villages de Pango et Mélé sur Vaté¹³⁵⁹. L'île de Tongoa était, à bien des égards, un cas particulier. Selon la Résidence de France, un groupe d'extrémistes y a contraint Walter Lini à décliner la main tendue par George Kalsakau lors d'un voyage effectué à Sydney le 14 février¹³⁶⁰. En réaction aux prétentions du VAP, Kalsakau se dit déçu, affirmant qu'un durcissement de ton était nécessaire allant peut-être même jusqu'au recours à une aide extérieure¹³⁶¹. La Résidence britannique, de son côté, cherchait à ménager la chèvre et le chou. Tout en exprimant sa déception quant à l'obstination du VAP, elle ne réagit pas face à l'inaction des miliciens anglophones qui refusaient d'arrêter les extrémistes violents à Pango « sous prétexte que la justice [ne] s'en prenait qu'au VAP »¹³⁶².

Le MANH a également tenu deux réunions à Luganville en février 1978. L'élection du Comité de ce parti a eu lieu le 25 février. Elle a été suivie deux jours plus tard de l'élection du bureau par les membres du Comité¹³⁶³. Il est à noter qu'Aimé Maléré, le ministre du Commerce,

¹³⁵⁷ *Ibid.*

¹³⁵⁸ *Ibid.*

¹³⁵⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de février 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹³⁶⁰ Les 14 et 15 février eut lieu une réunion à Sydney entre les représentants du Commonwealth et Walter Lini qui fut invité par les autorités australiennes pour représenter les Nouvelles-Hébrides. Voir « Le nouveau consul d'Australie à Port-Vila crée un incident diplomatique », *La France Australe*, 3 mars 1978, auteur non indiqué.

¹³⁶¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de février 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 3.

¹³⁶² *Ibid.*

¹³⁶³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 247, lettre du délégué français du condominium des Nouvelles-Hébrides pour la circonscription des îles du nord au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides sur le MANH, 1^{er} mars 1978, p. 1.

de l'Industrie et du Tourisme, n'a conservé que des fonctions honorifiques à la tête du mouvement qui a ainsi tenu à se démarquer du gouvernement et à ne pas se trouver trop étroitement engagé par sa politique¹³⁶⁴. Selon le délégué français pour la circonscription des îles du nord, le vrai cerveau du MANH était Georges Cronsteadt, bien qu'il ait refusé la présidence du parti¹³⁶⁵. Charles Coulon, fonctionnaire du service des douanes, fut élu « Président intérimaire » du MANH ayant comme objectif le renforcement du caractère mélanésien du mouvement que ses adversaires lui contestaient¹³⁶⁶. Le MANH cherchait désormais à recruter directement des adhérents dans des zones rurales et anciennement pro-Nagriamel, gênés par les virevoltes de Stephens¹³⁶⁷. Il en résultait une vive contestation avec ce dernier qui revendiquait à chaque occasion l'emploi du sigle MANH-Nagriamel et qui a refusé de rencontrer ses anciens alliés au cours d'une réunion prévue à Vanafo le 24 février¹³⁶⁸.

Deux réunions du Conseil des ministres eurent lieu au mois de mars 1978. La première des deux réunions a eu lieu le 7 mars en présence des deux Commissaires-Résidents. On y affirma une fois de plus la volonté gouvernementale de maintenir l'ordre et la paix dans l'archipel. Sur le plan des libertés publiques, « le Conseil a réaffirmé que chaque habitant des Nouvelles-Hébrides avait le droit de se déplacer librement soit d'un point à un autre de l'archipel soit à l'intérieur d'une même île »¹³⁶⁹. Lors de cette réunion, le Conseil a aussi adopté la proposition faite par le ministre des Finances de rattacher à son département le Service de la Conservation Foncière et le Service Topographique¹³⁷⁰. Finalement, « le Conseil a accepté la nomination de Jean Massias en qualité de chef du service de l'Information et de la Radiodiffusion des Nouvelles-Hébrides »¹³⁷¹. À l'issue de la réunion du 7 mars, Vincent Boulekoné a lu une déclaration dans laquelle il a fermement condamné le gouvernement

¹³⁶⁴ *Ibid.*

¹³⁶⁵ *Ibid.*

¹³⁶⁶ *Ibid.*

¹³⁶⁷ *Ibid.*, p. 2.

¹³⁶⁸ *Ibid.*

¹³⁶⁹ « Deux réunions du Conseil des ministres », *Nabanga*, 18 mars 1978, auteur non indiqué.

¹³⁷⁰ *Ibid.*

¹³⁷¹ *Ibid.*

provisoire qui, selon lui, « n'avait d'autre but avoué que d'instaurer aux Nouvelles-Hébrides une dictature totalitaire qui conduirait inévitablement les Mélanésiens à une situation plus déplorable que celle du colonialisme »¹³⁷². Dans sa réunion du 14 mars, le Conseil des ministres a abordé la question de la réforme judiciaire¹³⁷³. L'objectif était d'étudier une nouvelle réglementation en matière d'assistance judiciaire pour les personnes qui voulaient avoir recours aux tribunaux et ne disposaient pas des ressources naturelles¹³⁷⁴.

Le mois de mars 1978 a également été l'occasion d'une visite des Hauts-Commissaires aux Nouvelles-Hébrides. La visite de MM. Stratton et Eriau, arrivés le 21 mars, fut marquée par des discussions avec le gouvernement Kalsakau ainsi que des réunions avec les partis politiques. Au cours de ces rencontres, les partis modérés ont fait connaître les onze points qu'ils estimaient être indispensables à une reprise fructueuse des discussions avec le VAP¹³⁷⁵. Les onze points étaient :

« la dissolution du gouvernement provisoire, le retrait de tous les drapeaux du gouvernement provisoire, l'évacuation de tous les terrains indûment occupés par le VAP, aucune occupation illégale d'une plantation ou d'un aérodrome par le VAP, la signature d'un accord entre les chefs coutumiers des régions concernées et le VAP pour assurer sans condition la liberté de l'enseignement et du culte, la destruction complète du soi-disant passeport du VAP¹³⁷⁶ et la liberté de circulation totale, l'égalité dans l'enseignement français et britannique, l'accord du droit de vote aux élections par le VAP à toutes les personnes nées aux Nouvelles-

¹³⁷² « Congrès du MANH à Santo », *Nabanga*, 18 mars 1978, auteur non indiqué.

¹³⁷³ *Ibid.*

¹³⁷⁴ *Ibid.*

¹³⁷⁵ « Les grands problèmes n'ont pu être réglés », *Nabanga*, 1^{er} avril 1978, auteur non indiqué.

¹³⁷⁶ Pour citer qu'un exemple, lors d'une tournée effectuée dans les îles Shepherd par le délégué français pour la circonscription des Iles du Centre I à Port-Vila Jim Rovo et de son collègue de la délégation britannique, les deux fonctionnaires ont constaté que le passeport du VAP, jadis considéré comme nécessaire pour le droit d'accès à un territoire loyal au VAP, n'était plus demandé. Compte tenu du fait que cet incident concernait seulement les îles Shepherd, les partis modérés exigeaient la destruction totale de tous les passeports du VAP afin d'encourager la communication avec les fiefs du VAP. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 368, lettre du délégué français du Centre I au Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides, 5 mai 1978.

Hébrides ou y travaillant depuis trois ans au moins, l'application d'un recensement et une carte d'identité avant toute élection future, la signature d'un accord signé entre le gouvernement britannique, le gouvernement français et les missions protestantes reconnaissant la légitimité du gouvernement de George Kalsakau et le consentement personnel écrit de Walter Lini de tous les points mentionnés ci-dessus »¹³⁷⁷.

Cette visite des Hauts-Commissaires a été l'occasion pour les Modérés de se distancer des autorités métropolitaines¹³⁷⁸, en critiquant avec véhémence « leur visite imprévue, non demandée et même non souhaitée »¹³⁷⁹. La frustration des partis modérés à cette occasion était vraisemblablement due au refus des Hauts-Commissaires de transmettre la compétence métropolitaine du maintien de l'ordre public au gouvernement Kalsakau. Malgré la frustration, il y avait des tentatives de réconciliation.

II. Les travaux de l'Assemblée représentative et les tentatives de réconciliation

La première session ordinaire de l'année 1978 a duré quinze jours (du 11 au 26 avril). La première semaine de travaux a été entièrement consacrée à la question du projet de budget 1978¹³⁸⁰. Avec 1 milliard 56 millions et 131 000 000 FNH inscrits en recettes et dépenses dans le budget, l'Assemblée a pris plusieurs décisions : elle a autorisé le gouvernement à retirer jusqu'à 80 millions de FNH sur les réserves financières du pays afin de pouvoir financer rapidement de petits projets de développement dans l'archipel¹³⁸¹. Ensuite, les conseillers ont abordé la question des Assemblées régionales. Un Comité spécial composé de Georges

¹³⁷⁷ *Ibid.*

¹³⁷⁸ Une autre preuve témoignant de la volonté des Modérés de se distancer des autorités de tutelle peut être mise de l'avant en citant l'exemple de la visite rendue par M^e Tehio à Vincent Boulekoné. Ainsi, du 7 au 9 juin 1978, M^e Tehio, avocat calédonien indépendantiste de Tahiti, a séjourné chez M. Boulekoné aux Nouvelles-Hébrides. Malgré le fait qu'il visitait l'archipel pour des raisons professionnelles, par mégarde, sa visite a amené M. Boulekoné à tenir des propos favorables à l'indépendance des territoires français du Pacifique. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de juin 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe VI, p. 1.

¹³⁷⁹ « Les grands problèmes n'ont pu être réglés », *Nabanga*, 1^{er} avril 1978, auteur non indiqué.

¹³⁸⁰ « Fin des Travaux de l'Assemblée représentative », *Nabanga*, 28 avril 1978, auteur non indiqué.

¹³⁸¹ *Ibid.*

Cronsteadt, d'Albert Ravutia, de Vincent Boulekoné et de Jacques Carlot a été créé pour préparer une motion à cet effet. Cette motion fut rapidement adoptée, soulignant que les conseillers régionaux allaient être élus pour cinq ans avec un mandat renouvelable¹³⁸². Malgré l'imprécision concernant les attributions exactes de ces Assemblées, il a été décidé que chaque Assemblée allait devoir tenir deux sessions par an avec la possibilité d'organiser des sessions extraordinaires¹³⁸³. En revanche, les enjeux entourant la réforme judiciaire étaient beaucoup plus précis : l'indépendance totale du judiciaire vis-à-vis de l'autorité administrative¹³⁸⁴. Dans une tentative d'unifier les juridictions, la création de quatre tribunaux de district fut prévue : un tribunal à Santo compétent pour les deux circonscriptions du nord et un à Port-Vila compétent pour les deux du sud¹³⁸⁵.

Au total, il s'est tenu quatre réunions de conciliation entre le Conseil des ministres et le comité exécutif du VAP : le 31 mars, le 5 avril, le 10 avril et le 15 avril. Lors de ces réunions, les deux parties ont abouti à l'élaboration commune d'un texte pouvant faire accroire l'assainissement provisoire de l'atmosphère politique dans l'archipel, grâce à la promesse de suspension indéfinie des activités du gouvernement provisoire¹³⁸⁶. Ce texte prend la forme d'un accord en sept points mettant l'accent sur l'importance de maintenir l'ordre et la paix dans la colonie avant l'indépendance¹³⁸⁷. Pour arriver à cette fin, il était crucial de procéder à des élections, un recensement général pour l'octroi de cartes d'identité avec photographies étant un prérequis avant le déroulement de ces élections¹³⁸⁸. Il était aussi vital de créer aussitôt que possible un Comité ad hoc sur la réforme électorale afin d'étudier les modalités des prochaines

¹³⁸² *Ibid.*

¹³⁸³ *Ibid.*

¹³⁸⁴ *Ibid.*

¹³⁸⁵ *Ibid.*

¹³⁸⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse du mois d'avril 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, p. 1. La décision de suspendre les activités du gouvernement provisoire fut prise le 10 avril. Voir « Politique : la détente », *Nabanga*, 13 mai 1978, auteur non indiqué.

¹³⁸⁷ *Ibid.*

¹³⁸⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse du mois d'avril 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, annexe VI, p. 1.

élections ainsi que des forums pour l'étude des domaines importants, tels que les questions foncières, l'enseignement, la législation et le judiciaire¹³⁸⁹. L'accord mettait aussi en lumière l'importance d'établir des institutions démocratiques permanentes avant l'indépendance pour garantir la liberté et les droits de l'individu et des collectivités¹³⁹⁰.

Une ambiance de détente semblait alors s'installer aux Nouvelles-Hébrides¹³⁹¹. De partout résonnaient les déclarations de bonne volonté avec un espoir que les dissensions majeures se sont enfin aplanies¹³⁹². Dans ce contexte, Walter Lini et Kalkot Matas, suivis de Vincent Boulekoné, prirent la parole sur les ondes de RNH pour exprimer leur désir de conciliation dans l'archipel¹³⁹³. La suspension du gouvernement provisoire a été confirmée en vertu du fait que « le VAP faisait confiance au Comité ad hoc pour la réforme électorale et l'importance de la session de juin de l'Assemblée représentative qui pourrait annoncer de nouvelles élections mettant ainsi fin aux difficultés politiques actuelles »¹³⁹⁴. Advenant l'impossibilité de tenir de nouvelles élections dans un avenir rapproché, le VAP acceptait les trois postes ministériels proposés par le gouvernement¹³⁹⁵. Malgré tout, la situation ne s'est pas développée aussi paisiblement qu'on aurait alors pu l'imaginer. Ainsi, malgré ses rapprochements entre le VAP et les Modérés, Matas a fait savoir que le drapeau du gouvernement provisoire allait pouvoir continuer à flotter aux Nouvelles-Hébrides, car « il existait d'autres drapeaux flottants dans l'archipel et qui représentaient d'autres formations politiques »¹³⁹⁶. De surcroît, il a précisé que son parti « n'éprouvait aucun regret de ne pas avoir

¹³⁸⁹ *Ibid.*

¹³⁹⁰ *Ibid.*, p. 2.

¹³⁹¹ Dans le même ordre d'idées, l'évêque anglican Derek Rawcliff, au synode d'Aoba, a souligné le nouvel esprit de cordialité entre le gouvernement de George Kalsakau et le VAP. Voir « Vers l'Union sacrée », *Nabanga*, 27 mai 1978, auteur indiqué.

¹³⁹² *Ibid.*

¹³⁹³ *Ibid.*

¹³⁹⁴ *Ibid.*

¹³⁹⁵ *Ibid.*

¹³⁹⁶ *Ibid.*

participé aux élections du 29 novembre »¹³⁹⁷. À en juger par ces déclarations, les propos de Matas reflètent la duplicité dans la politique du VAP à cette époque.

Il y avait de bonnes raisons d'avoir des doutes quant à la possibilité d'une conciliation entre les partis aux Nouvelles-Hébrides. Le huitième congrès du VAP a pris fin le 20 juin 1978. Ce congrès, d'une durée de six jours à l'îlot Lamén, près d'Epi, a rassemblé 270 délégués représentant soixante-onze sous-comités, les chefs des îles, l'organisation féminine et l'association des jeunes du VAP¹³⁹⁸. Ce congrès a été en grande partie consacré au budget du parti pour l'année 1978 et a publié vingt-trois résolutions sur une vaste gamme de sujets, dont une critique du statut d'autonomie interne actuellement appliqué par le gouvernement de George Kalsakau qui était toujours un gouvernement non-représentatif selon le VAP¹³⁹⁹. Le congrès a conclu que de nouvelles élections pour une nouvelle Assemblée représentative étaient indispensables pour le rétablissement des institutions démocratiques et représentatives¹⁴⁰⁰. À l'issue du congrès, le VAP a indiqué sa volonté de ne pas s'exprimer sur la proposition du Premier ministre concernant les trois postes ministériels pour le moment, préférant attendre la prochaine session de l'Assemblée représentative et les avis du Comité spécial sur la réforme électorale¹⁴⁰¹. Il est également important de noter que le VAP a donné pouvoir aux vingt-quatre membres de son Conseil exécutif de décider eux-mêmes sur ce sujet après que l'Assemblée va déterminer la date des nouvelles élections¹⁴⁰².

¹³⁹⁷ *Ibid.*

¹³⁹⁸ « VP: No move on ministers until elections decision », *New Hebrides News*, 1^{er} juillet 1978, auteur non indiqué.

¹³⁹⁹ « Le Vanuaaku Pati récuse à nouveau l'offre qui lui est faite d'entrer au gouvernement », *La France Australe*, 23 juin 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁰⁰ *Ibid.*

¹⁴⁰¹ « VP: No move on ministers until elections decision », *New Hebrides News*, 1^{er} juillet 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁰² « Le Vanuaaku Pati récuse à nouveau l'offre qui lui est faite d'entrer au gouvernement », *La France Australe*, 23 juin 1978, auteur non indiqué. C'est au cours de ce huitième congrès national du VAP que le parti a défendu la nécessité de tenir de nouvelles élections pour le rétablissement d'institutions démocratique et représentative aux Nouvelles-Hébrides. « VP: No move on ministers until elections decision », *New Hebrides News*, 1^{er} juillet 1978, auteur non indiqué.

Le refus du VAP de participer au gouvernement de George Kalsakau a été réitéré en août 1978. Par le biais d'une lettre au Premier ministre datée du 2 août, le VAP a refusé les trois postes ministériels qui lui ont été offerts par le gouvernement condominial¹⁴⁰³, évoquant aussi sa méfiance envers l'Assemblée représentative¹⁴⁰⁴. Cette fois, le VAP a indiqué qu'il aurait examiné plus favorablement l'offre des trois sièges si le gouvernement de George Kalsakau avait considéré plus sérieusement les recommandations du Comité spécial sur la réforme électorale, notamment en ce qui concerne la date des élections, la séparation totale des opérations de recensement électoral, du recensement démographique ainsi que le découpage des circonscriptions¹⁴⁰⁵. Selon le comité exécutif du VAP, « de plus en plus d'habitants de l'archipel perdaient leur confiance pour le gouvernement Kalsakau, un certain nombre de membres de l'Assemblée représentative étant aussi opposés à son existence »¹⁴⁰⁶.

Dans la même lettre au Premier ministre, le comité exécutif du VAP a aussi fait savoir « qu'il n'était pas en mesure de garantir qu'il appliquera toutes les décisions prises par le gouvernement Kalsakau ou l'Assemblée représentative, surtout en ce qui concerne les contrats d'affaires passés par l'actuelle administration, l'avenir de tous les non-Mélanésiens employés par l'administration et les conditions d'obtention de la citoyenneté néo-hébridaise »¹⁴⁰⁷. La nécessité de nouvelles élections qui permettraient de réaliser une paix et une unité durables a aussi été évoquée¹⁴⁰⁸. Cette lettre offre aussi l'occasion au VAP de rappeler ses affinités à l'endroit des Britanniques, alors que son comité demanda à l'administration britannique de « s'affirmer davantage avant l'indépendance et d'avoir un rôle plus responsable auprès de l'administration française notamment pour remédier à la désorganisation et à l'incertitude qui

¹⁴⁰³ « C'était lors d'une réunion mensuelle du 2 août que le cabinet du VAP a décidé de refuser les trois sièges offerts par George Kalsakau ». Voir « Le Vanuaaku réitère son refus de participer au gouvernement de M. Kalsakau », *La France Australe*, 8 août 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁰⁴ *Ibid.*

¹⁴⁰⁵ *Ibid.*

¹⁴⁰⁶ *Ibid.*

¹⁴⁰⁷ *Ibid.*

¹⁴⁰⁸ *Ibid.*

règnent dans les domaines de l'éducation¹⁴⁰⁹ et de la santé »¹⁴¹⁰. Finalement, le VAP déplora « la domination de l'administration française sur l'évolution politique du pays »¹⁴¹¹.

De son côté, à partir du mois de juin 1978, le Nagriamel semblait être en coalition avec le Natui Tano. Dans une lettre du 22 juin 1978 adressée à Vincent Boulekoné, Stephens, parlant au nom du Natui Tano et du Nagriamel, dressa une liste des priorités des deux mouvements¹⁴¹². À cette occasion, il indiqua que la principale priorité résidait dans la tenue de nouvelles élections démocratiques à l'Assemblée représentative, jugeant inopportun d'avoir un Conseil régional qui pourrait diviser encore plus une colonie déjà très fragile. Selon lui, le Conseil régional allait être trop coûteux et, en dernière analyse, il n'allait être qu'une invitation aux étrangers à se lancer en politique, nuisant à la marche vers l'indépendance des Nouvelles-Hébrides. Cependant, dans une lettre datée du 26 juin 1978, Stephens réfuta « les points avancés par le Natui Tano dans la lettre du 22 juin et qui allaient à l'encontre des idées de base du Nagriamel »¹⁴¹³. Insistant sur le fait qu'il avait accepté de signer ce document « dans le seul objectif de pousser le Natui Tano à dévoiler enfin publiquement les raisons de son refus de la mise en place d'un Conseil régional », Stephens en profita pour critiquer la fourberie du Natui Tano, précisant que la position politique délicate de la colonie était un résultat direct du mouvement qui revendiquait et occupait des plantations, semant le trouble dans l'archipel. Par conséquent, les intentions du Nagriamel paraissaient plus précaires que jamais, le mouvement ayant pris ses distances vis-à-vis de tous les mouvements et partis politiques de la colonie¹⁴¹⁴. Associé à cette isolation de plus en plus

¹⁴⁰⁹ Les enseignants anglophones étaient en grève depuis le 1^{er} août 1978. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de juillet 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I.

¹⁴¹⁰ « Le Vanuaaku réitère son refus de participer au gouvernement de M. Kalsakau », *La France Australe*, 8 août 1978, auteur non indiqué.

¹⁴¹¹ *Ibid.*

¹⁴¹² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de juin 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe IV, p. 1.

¹⁴¹³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois de juin 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe IV (bis), p. 1

¹⁴¹⁴ *Ibid.*

marquante du Nagriamel, le VAP gagnait de plus en plus de confiance malgré son absence du gouvernement George Kalsakau.

Cette sous-section met en lumière l'obstination du VAP comme en témoigne le gouvernement provisoire du VAP. En toute franchise, le VAP existait en grande partie indépendamment du gouvernement Kalsakau. De surcroît, il était ferme dans sa décision de ne pas entrer au gouvernement Kalsakau malgré de nombreuses propositions du dernier. Cette sous-section souligne aussi les affinités changeantes du Nagriamel. Dans le spectre politique, il était difficile de localiser où se trouvait le Nagriamel, qui étaient ses alliés et quelles étaient ses priorités. Pour faire simple, le Nagriamel était de plus en plus isolé.

III. La supériorité du VAP et des anglophones

L'accession à l'indépendance des îles Salomon le 7 juillet 1978 a contribué à réaffirmer qu'une « sorte de nationalisme se développait dans le Pacifique, les Nouvelles-Hébrides étant situées en plein milieu d'un lac anglophone »¹⁴¹⁵. Sans surprise, Londres voulait mettre fin au condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides et « donner sa succession à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande qui avaient aussi des liens étroits avec les autres États anglophones de la région »¹⁴¹⁶. En général, ces États n'étaient pas favorables à la présence française dans le Pacifique. Par exemple, au cours d'une conférence à l'ONU en août 1978, le délégué des Fidji a accusé la France de se conduire en puissance coloniale en procédant à des essais nucléaires dans le Pacifique¹⁴¹⁷. Réaffirmant que le VAP cherchait à obtenir l'aide des anciennes possessions britanniques du Pacifique, Jean-Marie Colombani, dans un article publié dans *Le Monde* le 9 mai 1978, a fait savoir que le VAP avait fait une demande de livraison d'armes auprès du gouvernement fidjien, offre qui fut finalement rejetée¹⁴¹⁸.

¹⁴¹⁵ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, Les Nouvelles-Hébrides sur le chemin de l'indépendance, nouvelles menaces dans l'océan Pacifique? Défense Nationale, janvier 1979, René Chiroux, p. 43.

¹⁴¹⁶ *Ibid.*

¹⁴¹⁷ *Ibid.*

¹⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 44.

Le consul australien à Port-Vila, M. Fisher, représentait une nuisance pour l'administration française qui avait exigé son rappel en mars 1978¹⁴¹⁹. Décrit comme étant « un jeune playboy rusé avec une faiblesse pour l'alcool », en juillet 1978 devant l'Assemblée, il a déclaré que « son pays viendrait en début de l'année prochaine pour réactualiser l'aide australienne »¹⁴²⁰. Ses propos, d'apparence anodine, ont été interprétés très négativement par la Résidence de France. Selon elle, « ce que voulait signifier avec cynisme M. Fisher c'est sa certitude que le VAP remportera largement les élections nationales à la fin de 1979 et que le colonialisme franco-britannique sera supplanté par un néo-colonialisme australien »¹⁴²¹. De surcroît, la Résidence de France craignait que Fisher voulût détruire l'enseignement français aux Nouvelles-Hébrides en capturant littéralement les installations et le matériel du lycée technique de Port-Vila pour créer une succursale de l'Université du Pacifique Sud¹⁴²². En même temps, les investissements australiens continuaient de plus belle. En janvier 1979, le gouvernement australien a approuvé une aide de 1,2 million de dollars australiens pour la construction d'un nouveau studio de la Radio Nouvelles-Hébrides à Port-Vila¹⁴²³. À cette aide pécuniaire s'additionnait l'installation de nouveaux équipements modernes de radio-transmission¹⁴²⁴.

¹⁴¹⁹ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2431, lettre du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur au ministre des Affaires étrangères sur la demande du rappel du consul australien aux Nouvelles-Hébrides, 22 mars 1978, p. 1.

¹⁴²⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 138, note sur les ingérences étrangères aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études de Port-Vila, 4 août 1978, p. 1.

¹⁴²¹ *Ibid.*

¹⁴²² *Ibid.*

¹⁴²³ « La radiodiffusion aux Nouvelles-Hébrides a été le premier service qui, dépendant naguère des deux Résidences, a été unifiée ». Avec la fusion, Radio Port-Vila est devenue Radio Nouvelles-Hébrides ou RNH. Voir « J. Carlo remplace J. Massias à la direction de RNH », *Nabanga*, 13 janvier 1979, auteur non indiqué.

¹⁴²⁴ « RNH's new \$A 1.2m studio – help from Aust. Government », *New Hebrides News*, 27 janvier 1979, auteur non indiqué.

Un article publié dans *La France Australe* le 19 juillet 1978 faisait allusion à « une allocution retransmise par RNH et dans laquelle l'inspecteur général Jean-Jacques Robert¹⁴²⁵ a évoqué aux partis politiques de la colonie les conditions dans lesquelles la France fournira son soutien aux Nouvelles-Hébrides »¹⁴²⁶. À cette occasion, il a fait savoir que l'union du peuple était primordiale pour le développement des institutions démocratiques¹⁴²⁷ en préparation de l'indépendance. Ayant reçu le mandat, avec son collègue britannique, de « faire respecter l'ordre », l'inspecteur général a indiqué que « toute sorte de sédition ou de sécession, quelle qu'elle soit, sera contrariée »¹⁴²⁸. Il a également affirmé que la France « était prête à apporter aux Nouvelles-Hébrides maintenant et après l'indépendance une aide technique et financière qui permettrait au nouvel État de faire ses premiers pas dans la communauté internationale et de s'affirmer comme une puissance complètement suzeraine »¹⁴²⁹. En dernier lieu, l'inspecteur général a indiqué qu'il voulait voir un gouvernement stable prendre les rênes après l'indépendance, « la France refusant d'aider tout gouvernement totalitaire qui bafouerait les libertés »¹⁴³⁰.

¹⁴²⁵ Jean-Jacques Robert est né à Bordeaux en 1920. Il a étudié le Droit à Bordeaux et à Paris. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a combattu avec les Forces françaises libres et avec la première division de la France libre en Italie ainsi qu'en France. Pour son service pendant la guerre, il a reçu la Légion d'honneur et la Croix de guerre. Avant d'arriver aux Nouvelles-Hébrides en tant qu'inspecteur général et Commissaire-Résident français en 1978, il a travaillé comme représentant de la République française au Cameroun et aux Antilles. Voir Jean-Jacques Robert, « inspecteur général J.-J. Robert, French Resident Commissioner, 1979-1980 », dans Bresnihan et Woodward, ed., *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 420.

¹⁴²⁶ « En prenant ses fonctions aux Nouvelles-Hébrides : l'inspecteur général Robert met en garde la population : 'La France n'accepterait pas d'aider un régime totalitaire' », *La France Australe*, 19 juillet 1978, auteur non indiqué.

¹⁴²⁷ Selon le fonctionnaire français, ces institutions étaient nécessaires pour garantir les droits de chaque citoyen, comme les droits des minorités. Voir *Ibid.*

¹⁴²⁸ *Ibid.*

¹⁴²⁹ *Ibid.*

¹⁴³⁰ *Ibid.*

Un important changement eut lieu à Paris au mois de mai 1978. Paul Dijoud a remplacé Olivier Stirn au secrétariat d'État auprès du ministère de l'Intérieur chargé des DOM-TOM¹⁴³¹. Employé de la fonction publique depuis 1966, Dijoud est devenu député en 1967 de la deuxième circonscription des Hautes-Alpes en tant que membre du groupe des Républicains indépendants ayant été réélu en 1968¹⁴³². Il a été maire de la ville de Briançon dès 1971¹⁴³³. Entre 1974 et 1978, il a tenu différents postes de secrétaire d'État, notamment dans le troisième gouvernement Messmer et dans les différents gouvernements de Chirac et Barre¹⁴³⁴.

En ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides, Paul Dijoud s'est exprimé pour la première fois lors des entretiens ministériels franco-britanniques des 10 et 11 juillet 1978. Avec son homologue britannique Lord Goronwy-Roberts, les deux gouvernements se sont dits prêts à mettre à la disposition du comité constitutionnel ad hoc deux juristes qui aideront celui-ci à préparer la future constitution des Nouvelles-Hébrides¹⁴³⁵. Cela dit, ces entretiens ont surtout abouti à une modification du mandat des autorités policières. À cet égard, des instructions communes destinées aux Commissaires-Résidents ont été élaborées pour engager l'unification des milices française et britannique sur la base des recommandations du Lieutenant-Colonel Cottineau et du *Chief Superintendent* Nicholls¹⁴³⁶. Il a été convenu que la responsabilité de la police courante reviendrait au gouvernement néo-hébridais après la mise en vigueur du code pénal et du code de procédure pénale, les unités de maintien de l'ordre restant sous contrôle des Commissaires-Résidents jusqu'à l'indépendance¹⁴³⁷.

En août 1978, Dijoud visitait pour la première fois les Nouvelles-Hébrides (la visite a commencé le 11 et a pris fin le 15 août). En s'adressant à toute la population par l'intermédiaire de la RNH, Dijoud a rappelé que malgré l'indépendance imminente des Nouvelles-Hébrides, la

¹⁴³¹ « Paul Dijoud : nouveau secrétaire d'État aux DOM-TOM », *Nabanga*, 13 mai 1978, auteur non indiqué.

¹⁴³² *Ibid.*

¹⁴³³ *Ibid.*

¹⁴³⁴ *Ibid.*

¹⁴³⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 130, communiqué des deux gouvernements rédigé à la suite des entretiens des entretiens des 10 et 11 juillet 1978, communiqué écrit par B. Pottier, 13 juillet 1978.

¹⁴³⁶ *Ibid.*

¹⁴³⁷ *Ibid.*

France n'y avait pas encore terminé son œuvre. À Port-Vila, Paul Dijoud a visité le camp de la milice française et a prononcé un discours dans la salle omnisport et le centre-éducatif où quelques 500 écoliers et lycéens l'attendaient, entourés de leurs professeurs¹⁴³⁸. S'adressant d'abord à la jeunesse, il a rappelé que c'était sur elle qu'allaient reposer un jour l'avenir et le bonheur du pays et en se tournant aux enseignants, il a souligné qu'ils étaient dans leurs fonctions l'image de la France : pas de la France coloniale qui est révolue, mais de la France fraternelle et généreuse qui veut aider les jeunes nations du monde à aller de l'avant¹⁴³⁹. Il a par la suite rendu visite à George Kalsakau, aux deux co-présidents du Tribunal mixte, MM. Souyave et Cazendre, à une délégation des anciens combattants et à l'archevêque de Port-Vila, Monseigneur Lambert¹⁴⁴⁰.

Lors de son passage à Port-Vila, Dijoud a parlé aux élites politique, religieuse, coutumière, économique et administrative de la colonie¹⁴⁴¹. Son message, axé sur le dialogue, la paix et l'union a résonné non seulement à Port-Vila, mais aussi dans les cinq autres îles de l'archipel¹⁴⁴² qu'il a visitées¹⁴⁴³. Pour résumer sa visite, Dijoud a proposé la formation immédiate d'un gouvernement d'union nationale, à 50 % VAP et à 50 % Modérés, sous la conduite du Premier ministre actuel George Kalsakau¹⁴⁴⁴. Deuxièmement, il a insisté sur « l'élaboration par le gouvernement d'union d'une constitution permettant à une majorité de gouverner sans écraser les minorités et officialisant le bilinguisme français-anglais »¹⁴⁴⁵. Selon le ministre français, « cette constitution devrait se baser sur un système de scrutin ayant un

¹⁴³⁸ « Paul Dijoud à Port-Vila », *La France Australe*, 17 août 1978, auteur non indiqué.

¹⁴³⁹ *Ibid* et « À la mairie de Port-Vila, Paul Dijoud expose les grandes lignes de son projet », *Nabanga*, 22 août 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁴⁰ *Ibid*.

¹⁴⁴¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse du mois d'août 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 1.

¹⁴⁴² Les cinq îles étaient : Norsup, Tanna, Santo, Erromango et Tanna. Voir « Visite de M. Paul Dijoud », *Nabanga*, 22 août 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁴³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse du mois d'août 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 1.

¹⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 2.

¹⁴⁴⁵ *Ibid*.

caractère aussi proportionnel que possible »¹⁴⁴⁶. Aux yeux de Paul Dijoud, elle allait aussi devoir garantir « une certaine autonomie, une certaine régionalisation en faveur des îles »¹⁴⁴⁷.

Le ministre français a également proposé le retour de la terre aux Mélanésiens et la possibilité d'une victoire des Modérés aux élections pouvant adoucir le sort des planteurs français grâce à la suggestion de dissociation de la propriété mélanésienne et de l'exploitation européenne, le gouvernement français s'engageant à indemniser les expropriés en cas de non-respect du jeu démocratique par le futur gouvernement néo-hébridais et la soumission au peuple de cette constitution par référendum incluant également la question de l'indépendance, des élections nationales au suffrage universel et la possibilité de voir l'indépendance au début de 1980¹⁴⁴⁸. Dès la déclaration d'indépendance, il y aurait la soumission des accords de coopération culturelle et technique franco-hébridaise à la signature des dirigeants du nouvel État¹⁴⁴⁹. Dans l'éventualité que ceux-ci refusent, la France a promis de se retirer intégralement du territoire sans autre forme de procès en compensant ses ressortissants spoliés¹⁴⁵⁰. Finalement, en ce qui concerne la question foncière, Dijoud a indiqué que la terre devrait revenir à ses propriétaires coutumiers, l'exploitation de la terre pouvant toutefois passer aux mains des Européens qui apporteraient leur expérience¹⁴⁵¹. Ainsi, malgré la volonté de voir les Nouvelles-Hébrides accéder à l'indépendance, les propositions de Paul Dijoud ne cachaient pas son désir de voir les planteurs et les hommes d'affaires français conserver leurs positions privilégiées au sein de l'archipel¹⁴⁵².

En réaction à la visite de Paul Dijoud, le 17 août, le Premier ministre, dans une allocution radiodiffusée en bichelamar, a approuvé sans réserve toutes les propositions faites par le ministre français en annonçant son intention d'organiser une conférence regroupant tous les partis

¹⁴⁴⁶ « Visite de M. Paul Dijoud », *Nabanga*, 22 août 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁴⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois d'août 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹⁴⁴⁹ *Ibid.*

¹⁴⁵⁰ *Ibid.*

¹⁴⁵¹ « Visite de M. Paul Dijoud », *Nabanga*, 22 août 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁵² Van Trease, *op. cit.*, p. 232.

politiques, les chefs coutumiers et les responsables religieux pour en discuter¹⁴⁵³. Cela dit, sa préférence pour un gouvernement d'union à quatorze membres, soit sept membres du VAP et sept membres des Modérés dont lui-même qui disposerait d'une voix prépondérante, a soulevé moins d'enthousiasme¹⁴⁵⁴. Avant de partir, M. Dijoud a dit « qu'aux Hébrides, tout était possible, même le pire »¹⁴⁵⁵. Par conséquent, après une bouffée initiale d'optimisme, l'attitude des planteurs français et des Mélanésiens francophones était, pour le moins, hésitante¹⁴⁵⁶. Même le maire de Port-Vila, Rémy Delaveuve, « a avoué, avec certaines réticences, que la déclaration du ministre Dijoud a provoqué un malaise dans l'archipel, dans la mesure où on ne savait trop quel sens lui donner »¹⁴⁵⁷. Face à cette ambiguïté malgré la position initialement favorable du ministre français envers la communauté des planteurs et des hommes d'affaires français, les Modérés ont ressenti la nécessité de se serrer les coudes¹⁴⁵⁸. Cela dit, et comme on a pu le voir précédemment, ceci était toujours plus facile à dire qu'à faire.

Alors que Paul Dijoud était aux Nouvelles-Hébrides, Walter Lini et Barak Sopé étaient à New York pour mener des pourparlers à l'ONU auprès du Comité de décolonisation, également appelé le Comité des vingt-quatre¹⁴⁵⁹. Leur visite faisait suite à un communiqué

¹⁴⁵³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois d'août 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe IV, p. 2.

¹⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 1.

¹⁴⁵⁵ Dans les mots de Delaveuve : « le pire pourrait être une tentative de la part du VAP de chasser les Francophones de l'archipel afin d'imposer le monopole de la langue anglaise ». Dans un tel cas, les Français seraient expulsés avec des indemnités dérisoires et les Mélanésiens francophones deviendraient des 'harkis' des Nouvelles-Hébrides, des déracinés sans ressources. Voir « Les colons hébridais accusent M. Paul Dijoud de préparer 'l'indépendance des naufragés' », *La France Australe*, 23 août 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁵⁶ *Ibid.*

¹⁴⁵⁷ *Ibid.*

¹⁴⁵⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse mensuelle du mois d'août 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe IV, p. 3.

¹⁴⁵⁹ Lors d'une réunion qui eut lieu le 18 août 1978, le Comité de décolonisation a regretté que l'économie de l'archipel continuait de reposer sur l'agriculture de subsistance et a recommandé des mesures visant à diversifier et à renforcer l'économie néo-hébridaise sans porter préjudice au droit de la population de disposer de ses ressources. Voir AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, Les Nouvelles-

d'août 1978 qui « estimait la politique préconisée par les deux gouvernements vers l'indépendance comme satisfaisante »¹⁴⁶⁰. Lini et Sopé étaient à New York pour démontrer leur désaccord avec le Comité sur certains points. Par exemple, ils réfutaient la notion qu'il y existait un service public aux Nouvelles-Hébrides et que l'économie de l'archipel progressait. Ils tenaient à rappeler que l'Assemblée était privée de la participation du VAP. Il est important de noter qu'au-delà de New York, les deux hommes ont aussi visité une poignée de pays du Pacifique, d'Europe et d'Afrique¹⁴⁶¹ dans le cadre d'une tournée mondiale qui avait comme but la sensibilisation de la population mondiale à la situation politique aux Nouvelles-Hébrides¹⁴⁶².

Dans une entrevue de Lini et de Sopé parue en annexe à la synthèse mensuelle de la Résidence de France pour le mois d'octobre 1978, les deux hommes ont révélé plusieurs autres détails de leur tournée mondiale effectuée en août 1978. Ainsi, Sopé insistait sur les différences entre les aspirations des Britanniques et celles de Paul Dijoud en ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides. En effet, du côté britannique, on se faisait les défenseurs d'une représentation proportionnelle tandis que du côté français, on favorisait la mise en place d'une Constitution et d'un gouvernement d'union nationale¹⁴⁶³. Ayant rencontré des étudiants des Nouvelles-Hébrides à Paris, Lini a indiqué qu'ils voulaient avoir « un système d'éducation unique » tout en affirmant que le gouvernement français « les isolait et les dispersait dans diverses universités sans leur offrir beaucoup de choix »¹⁴⁶⁴.

Hébrides sur le chemin de l'indépendance, nouvelles menaces dans l'océan Pacifique? Défense Nationale, janvier 1979, René Chiroux, p. 42.

¹⁴⁶⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse mensuelle du mois d'octobre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe II, p. 1.

¹⁴⁶¹ La délégation néo-hébridaise était en Algérie où des réunions eurent lieu avec « ceux qui ont combattu pour l'indépendance de ce pays ». Selon Barak Sopé, « les réunions ont résonné des tristes histoires sur les moyens qu'utilisaient les pays coloniaux pour se maintenir et conserver leur domination ». Voir *Ibid.*, p. 2.

¹⁴⁶² « Coup d'œil sur l'année politique : la difficile marche vers l'unité », *Nabanga*, 30 décembre 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁶³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse mensuelle du mois d'octobre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe II, p. 2.

¹⁴⁶⁴ *Ibid.*

En ce qui concerne les réactions des membres du VAP à la visite de Paul Dijoud, elles étaient, pour le moins, circonspectes. Selon la Résidence de France, « une communication téléphonique entre Matas et Lini le jour du départ de Paul Dijoud a fait part des sentiments positifs du premier qui a décrit le ministre français comme un ‘*straight man*’ »¹⁴⁶⁵. Cela dit, sous peu, le VAP exprimait son inquiétude devant l’affirmation sans équivoque de la légalité du gouvernement Kalsakau et le sentiment que le temps jouait en sa faveur¹⁴⁶⁶. Ainsi, Lini affirmait qu’il y avait encore trop de différences entre les attentes de Paris et le programme du VAP. Sur ce point, il faisait surtout référence à l’inutilité du partage du pouvoir entre le VAP et les Modérés au gouvernement d’union nationale qui, selon Lini, ne changerait rien¹⁴⁶⁷. Selon lui, « il devait y avoir un parti majoritaire »¹⁴⁶⁸.

Le 13 septembre 1978, dans une lettre envoyée au Président de l’UCNH, Jean-Marie Lényé, Vincent Boulekoné a fait savoir qu’il quittait l’UCNH pour former un nouveau parti¹⁴⁶⁹. Il y évoquait sa déception avec l’UCNH en disant que les membres de ce parti « n’appuyaient pas les aspirations des Mélanésiens qui cherchaient à travailler et à dialoguer avec leurs frères qui n’étaient pas à l’Assemblée »¹⁴⁷⁰. Bien entendu, sa déclaration faisait référence au VAP. Selon Howard Van Trease, la décision de Boulekoné de quitter l’UCNH a eu un effet d’entraînement, alors que plusieurs autres Mélanésiens francophones quittèrent ce parti¹⁴⁷¹. Rétrospectivement, ce phénomène démontre que la politique du gouvernement français a échoué dans sa tentative de créer une élite mélanésienne francophile dans l’archipel¹⁴⁷². La

¹⁴⁶⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 212, synthèse du mois d’août 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d’études, annexe IV, p. 2.

¹⁴⁶⁶ *Ibid.*

¹⁴⁶⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse mensuelle du mois d’octobre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d’études, annexe II, p. 3.

¹⁴⁶⁸ *Ibid.*

¹⁴⁶⁹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de septembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d’études, annexe I, p. 1.

¹⁴⁷⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de septembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d’études, annexe II, p. 2.

¹⁴⁷¹ Van Trease, *op. cit.*, pp. 232, 235.

¹⁴⁷² *Ibid.*, p. 232.

volte-face de Boulekoné a eu d'importantes conséquences : l'UCNH et les partis modérés n'avaient jamais été aussi divisés. À la suite de la démission de Boulekoné, plusieurs figures de l'UCNH, comme Rémy Delaveuve, affirmèrent « qu'il ne faut pas couper les ponts avec Boulekoné » sans pouvoir expliquer toutefois comment le parti allait parvenir à le remplacer¹⁴⁷³.

Du 16 au 20 septembre, deux hauts-fonctionnaires du Foreign Office, MM. Cortazzi et Snodgrass, étaient aux Nouvelles-Hébrides pour « apporter en grande partie l'aval de Londres à la politique avancée par Paul Dijoud »¹⁴⁷⁴. Néanmoins, il y avait des points de discorde, notamment en ce qui a trait à l'idée qu'il devait se tenir une élection générale avant le 1^{er} septembre 1979 « sitôt qu'un accord sera intervenu entre les membres du futur gouvernement d'union nationale sur les principes fondamentaux de la future constitution »¹⁴⁷⁵. La délégation britannique était aussi venue pour parler d'argent. Pour ce qui est des projets d'équipement, les fonctionnaires ont indiqué que la Grande-Bretagne acceptait de dégager un crédit de 875 millions de FNH¹⁴⁷⁶. Pour les années 1979 et 1980, la délégation a aussi confirmé « qu'une somme de l'ordre de 300 millions de FNH sera dépensée au titre des services »¹⁴⁷⁷. Le but de ces programmes d'aide était de financer des projets générateurs de recettes menant à des emplois locaux. À la fin de son séjour, la délégation a indiqué que l'aide britannique allait continuer, et ce, même après l'indépendance¹⁴⁷⁸.

Après la réunion du comité exécutif du VAP du 4 au 6 octobre, « le 10 octobre 1978, celui-ci a diffusé un communiqué dans lequel il a accusé le gouvernement Kalsakau d'avoir

¹⁴⁷³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de septembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe III, p. 2.

¹⁴⁷⁴ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de septembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I, p. 2.

¹⁴⁷⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de septembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe IV, p. 1.

¹⁴⁷⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de septembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe VII.

¹⁴⁷⁷ *Ibid.*

¹⁴⁷⁸ « British Aid to continue even after independence », *New Hebrides News*, 23 septembre 1978, auteur non indiqué.

rompu la coopération et la concertation qui s'étaient instaurées depuis avril 1978 »¹⁴⁷⁹. De surcroît, dans un article publié au *Nabanga* le 21 octobre 1978, on a appris que « le VAP posait comme condition préalable à son entrée au gouvernement la dissolution de l'actuelle Assemblée représentative »¹⁴⁸⁰. Pour sa part, « George Kalsakau a exprimé ses regrets que le VAP passait plus de temps à poser des nouvelles conditions qu'à agir en faveur de l'unité et à tenter de résoudre la crise politique actuelle, l'accusant de prendre des décisions sans penser à l'intérêt de la population »¹⁴⁸¹. Le 27 octobre, un communiqué conjoint des gouvernements métropolitains a été publié afin de débloquent la situation politique. Ce communiqué stipulait deux points principaux : « l'Assemblée ne sera pas dissoute, mais que la France et la Grande-Bretagne se donnaient les moyens de préserver la stabilité d'un gouvernement d'union »¹⁴⁸². Réunis en session informelle les 26 et 27 octobre, les conseillers considéraient que ce communiqué portait atteinte à leurs prérogatives¹⁴⁸³.

Le 28 octobre, George Kalsakau est parti près d'un mois dans le cadre d'une mission à Paris, à Londres¹⁴⁸⁴ et à New York où il était présent à la quatrième commission de l'ONU pour indiquer que « les dirigeants du VAP ne parlaient que pour eux-mêmes et les membres de leur parti » en insistant aussi sur le fait que son parti « a été formé par une action spontanée de Mélanésien sans intervention des administrations française ou britannique, la politique de son

¹⁴⁷⁹ « Coup d'œil sur l'année politique : la difficile marche vers l'unité », *Nabanga*, 30 décembre 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁸⁰ « Riposte du Vanuaaku Pati au plan Dijoud : le conseil exécutif demande la dissolution de l'Assemblée », *Nabanga*, 21 octobre 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁸¹ *Ibid.*

¹⁴⁸² « Coup d'œil sur l'année politique : la difficile marche vers l'unité », *Nabanga*, 30 décembre 1978, auteur non indiqué.

¹⁴⁸³ *Ibid.*

¹⁴⁸⁴ À Londres, Kalsakau s'est fait dire que le rejet d'un gouvernement d'union nationale allait avoir de telles conséquences que le gouvernement Kalsakau devait faire tout en son pouvoir pour le mettre à exécution. En ce qui concerne Kalsakau, il a insisté que c'était à son gouvernement de travailler pour l'unité sans l'ingérence des puissances administrantes. Le 7 novembre, Luc Dini, accompagnant George Kalsakau, a indiqué à Lord Gorowny-Roberts qu'en résistant à la coopération, les Nouvelles-Hébrides allaient être en mesure d'obtenir une indépendance plus complète. Voir McIntyre, *op. cit.*, pp. 250-251.

gouvernement étant également exempt de toute interférence de quiconque »¹⁴⁸⁵. Il a une fois de plus souligné que la priorité de son gouvernement restait l'unité¹⁴⁸⁶. Mettant l'accent sur la nécessité de la tenue de nouvelles élections générales, le Premier ministre a signalé que ces élections allaient être précédées par un « recensement démographique national demandé par tous les partis »¹⁴⁸⁷. Selon George Kalsakau, « ce recensement était prévu pour janvier 1979 de manière à ce que les élections se déroulent avant la fin de 1979 »¹⁴⁸⁸. Les propos tenus par le Premier ministre à New York ont réaffirmé que son gouvernement et le VAP étaient toujours loin d'en être arrivés à un accord.

Le troisième congrès des commissaires politiques du VAP a pris fin le 17 novembre 1978 sur l'île d'Ambrym¹⁴⁸⁹. Le congrès a une fois de plus réaffirmé le manque de confiance du VAP envers le gouvernement Kalsakau. Cela dit, plusieurs questions concernant l'évolution politique de l'archipel et la politique à adopter pour les années suivantes étaient à l'ordre du jour. Dans le but de connaître le nombre précis des adhérents du parti avant les prochaines élections, on aborda la question de la création d'une carte du parti (avec toutes les questions liées à l'octroi de celle-ci). En l'absence de la tenue imminente d'élections générales, il a aussi été question de la continuation du fonctionnement du gouvernement provisoire¹⁴⁹⁰. Dans la même veine, le VAP a réitéré qu'il « ne voulait pas entendre parler du gouvernement d'union nationale »¹⁴⁹¹. Le congrès a par la suite délibéré sur le sujet des élections qui, selon le VAP,

¹⁴⁸⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de novembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe V, p. 1.

¹⁴⁸⁶ *Ibid.*

¹⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 2.

¹⁴⁸⁸ *Ibid.*

¹⁴⁸⁹ Le congrès des commissaires publiques du VAP était composé de quatre-vingt-un commissaires, huit membres du cabinet et dix-sept membres du comité exécutif du VAP. À ce troisième congrès, il n'y avait que quarante-sept commissaires, cinq membres du cabinet et trois membres du comité exécutif. Selon le VAP, cette faible présence était due à la propagande du gouvernement Kalsakau qui, par le biais de la radio, « a mené une méchante politique contre le parti ». Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de novembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe VII, p. 1.

¹⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 3.

¹⁴⁹¹ *Ibid.*

devaient avoir lieu le 16 avril 1979. Un point important du congrès s'est développé autour de la question des investissements, le VAP soulignant que « seul le peuple de l'archipel devait contrôler l'avenir économique du pays »¹⁴⁹². En conséquence, le VAP jugeait bon d'avoir une Corporation Populaire pour les Investissements qui serait dotée de pouvoirs spéciaux pour examiner les propositions d'investissement venues de l'extérieur et superviser les opérations acceptées¹⁴⁹³.

Peu après le congrès d'Ambrym, le VAP, désormais résolument décidé à ne pas participer au gouvernement Kalsakau, a publié une autre pétition destinée à l'ONU et déposée par George Kalkoa en date du 20 novembre 1978¹⁴⁹⁴. Dans cette pétition, il était question « d'une perpétuation des services publics coloniaux élitistes puisque le critère de recrutement de personnel restait la connaissance de l'anglais ou du français sans tenir compte de l'importance de la *lingua franca* qu'était le bichelamar »¹⁴⁹⁵. Cette réalité, mise de l'avant pour la première fois par le VAP, encourageait un « favoritisme ethnique (en majorité pro-français) et politique (partis pro-coloniaux) »¹⁴⁹⁶. La pétition a rappelé, entre autres, qu'il y avait toujours cinq systèmes juridiques dans l'archipel (français, britannique, condominial, code indigène et coutume), deux forces de police et deux prisons¹⁴⁹⁷. Cela dit, dans sa condamnation des deux puissances coloniales, le VAP a néanmoins révélé une plus grande préférence pour les Britanniques. En précisant que les hôpitaux, dispensaires et cliniques, français et britanniques, étaient sous la responsabilité d'un chef de service condominial de la santé qui était Français, ses décisions ont amené à la fermeture de tout ce qui était britannique et au maintien de tout ce qui était français, même si c'étaient les services français qui étaient inefficaces pour la plupart du temps¹⁴⁹⁸. La pétition concluait en soulignant l'incapacité des administrations française et

¹⁴⁹² *Ibid.*, p. 7.

¹⁴⁹³ *Ibid.*

¹⁴⁹⁴ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de novembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe VI, p. 1.

¹⁴⁹⁵ *Ibid.*

¹⁴⁹⁶ *Ibid.*

¹⁴⁹⁷ *Ibid.*

¹⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 2.

britannique à mettre en place l'infrastructure sur laquelle devrait pouvoir s'appuyer l'indépendance en 1980 et les manquements du soi-disant gouvernement des Nouvelles-Hébrides¹⁴⁹⁹. L'isolement du VAP était toutefois, éphémère. Le parti était tout à fait conscient de l'influence politique qu'il détenait auprès de la population locale malgré son absence du gouvernement Kalsakau.

IV. Vers l'accord du 21 décembre

Au cours du mois de décembre, il semblait de plus en plus probable que le VAP et les Modérés en viennent à une entente. Le 4 décembre, Walter Lini, et son secrétaire général Barak Sopé ont tenu une réunion à Lingarak sur Malekula, devant 300 personnes représentant huit villages VAP¹⁵⁰⁰. Selon Walter Lini, « le moment est venu de travailler avec les Modérés, de rentrer dans le gouvernement étant donné que l'indépendance était proche et que tous les Néo-Hébridais devaient y participer »¹⁵⁰¹. Lors de la réunion du 4 décembre 1978, confiant que l'entrée du VAP à l'Assemblée leur assurerait une domination politique immédiate, Walter Lini a évoqué sa préférence pour George Kalkoa comme futur Premier ministre¹⁵⁰². Le lendemain eut lieu l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée pour 1978¹⁵⁰³. Le principal point à l'ordre du jour était le budget pour 1979¹⁵⁰⁴. Lors de la seconde journée des pourparlers sur le budget à l'Assemblée, le représentant de la Résidence britannique, Monsieur Turner, a été violemment confronté par les conseillers¹⁵⁰⁵. La réforme judiciaire est ce qui a été à l'origine de

¹⁴⁹⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, Walter Lini « joue le jeu » dans les îles, bureau d'études de Port-Vila, 8 décembre 1978.

¹⁵⁰¹ *Ibid.*

¹⁵⁰² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, document sur la situation politique au 8 décembre, bureau d'études de Port-Vila, 8 décembre 1978, p. 1.

¹⁵⁰³ « Coup d'œil sur l'année politique : la difficile marche vers l'unité », *Nabanga*, 30 décembre 1978, auteur non indiqué.

¹⁵⁰⁴ *Ibid.*

¹⁵⁰⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, « Les Britanniques pris à partie par l'Assemblée », bureau d'études de Port-Vila, 8 décembre 1978.

cette dispute, votée en avril par l'Assemblée et agréée par les Français, mais toujours réfutée par les Britanniques¹⁵⁰⁶.

Le 7 décembre eut lieu dans le bureau de Gérard Leymang une réunion de huit personnes où étaient présents, entre autres, Philippe Delacroix et Georges Cronsteadt, depuis lors ministre des Affaires sociales¹⁵⁰⁷. Selon le bureau d'études de Port-Vila, cette réunion secrète portait en grande partie sur le programme des Modérés¹⁵⁰⁸. C'était lors de ce meeting que Gérard Leymang a déclaré sa préférence pour une République Fédérale des Nouvelles-Hébrides¹⁵⁰⁹. Le jour même, « le comité exécutif du VAP s'est réuni pour fixer les noms de ses ministrables »¹⁵¹⁰. Tandis que trois noms étaient certains (Walter Lini, George Kalkoa et John Naupa¹⁵¹¹), l'incertitude planait autour du quatrième¹⁵¹². Certains pensaient que William Edgell, le poulain de Lini, pourrait être appelé à assumer ce rôle tandis que d'autres manifestaient leur préférence pour Thomas Reuben¹⁵¹³.

Le 8 décembre, l'Assemblée s'est réunie à huis clos, comme demandé par George Kalsakau en prévision de la réunion de conciliation avec le VAP prévu pour le lendemain¹⁵¹⁴.

¹⁵⁰⁶ *Ibid.*

¹⁵⁰⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, document sur la situation politique au 8 décembre, bureau d'études de Port-Vila, 8 décembre 1978, p. 1.

¹⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 2.

¹⁵⁰⁹ *Ibid.*

¹⁵¹⁰ *Ibid.*

¹⁵¹¹ John Naupa était un Mélanésien anglophone et presbytérien. Employé à la Résidence britannique, il était un membre du comité exécutif du VAP et un ancien conseiller de Nord Vaté. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton 211, synthèse mensuelle du mois d'avril 1979, bureau d'études de Port-Vila, annexe VIII, p. 2.

¹⁵¹² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, document sur la situation politique au 8 décembre, bureau d'études de Port-Vila, 8 décembre 1978, p. 2.

¹⁵¹³ *Ibid.*

¹⁵¹⁴ L'initiative du Premier ministre de tenir cette réunion politique a fortement déplu à Leymang; la majorité des conseillers désiraient ajourner les entretiens de conciliation avec le VAP et les repousser à la fin de la session budgétaire. Voir ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, document sur la situation politique au 8 décembre, bureau d'études de Port-Vila, 8 décembre 1978.

Le 11 décembre, une motion de censure fut déposée contre le Premier ministre¹⁵¹⁵. Le 15 décembre, trente conseillers ont voté pour le renversement du gouvernement contre six et deux abstentions¹⁵¹⁶. Comme le VAP l'avait correctement prédit à peine quelques jours auparavant, son entrée en jeu a eu comme effet le renversement du gouvernement Kalsakau. Le 16 décembre, Gérard Leymang fut nommé Premier ministre et George Kalsakau – Président de l'Assemblée¹⁵¹⁷. Le 21 décembre, suite à huit réunions de conciliation dont quatre conduites par Leymang depuis la fin des travaux de l'Assemblée, le gouvernement d'union nationale a vu le jour¹⁵¹⁸. Ce gouvernement comprenait cinq ministres modérés (Gérard Leymang, Guy Prévôt¹⁵¹⁹, Maxime Carlot¹⁵²⁰, Aimé Maléré¹⁵²¹ et Luc Dini¹⁵²²) et cinq ministres du VAP (Walter Lini¹⁵²³, Donald Kalpokas¹⁵²⁴, John Naupa¹⁵²⁵, George Kalkoa¹⁵²⁶ et Thomas Reuben¹⁵²⁷).

En dépit du fait que le VAP ait accepté d'entrer dans ce gouvernement d'union nationale à la condition que celui-ci soit uniquement transitoire, il est important de noter qu'il avait un net avantage malgré l'équilibre des ministres¹⁵²⁸. Selon le bureau d'études de Port-Vila, « le VAP,

¹⁵¹⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, bulletin de renseignements du bureau d'études de Port-Vila, 15 décembre 1978.

¹⁵¹⁶ *Ibid.*

¹⁵¹⁷ « Coup d'œil sur l'année politique : la difficile marche vers l'unité », *Nabanga*, 30 décembre 1978, auteur non indiqué.

¹⁵¹⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de décembre 1978, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe IX, p. 1.

¹⁵¹⁹ Guy Prévôt était un Français né aux Nouvelles-Hébrides. Il était trésorier au Tan Union et conseiller de Port-Vila avant de devenir ministre des Finances le 21 décembre 1978. Voir *Ibid.*

¹⁵²⁰ Maxime Carlot était ministre des Affaires intérieures. Voir *Ibid.*

¹⁵²¹ Aimé Maléré était ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme. Voir *Ibid.*

¹⁵²² Luc Dini était ministre des Transports, Communications et Aviation civile. Voir *Ibid.*

¹⁵²³ Walter Lini était vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales. Voir *Ibid.*, p. 2.

¹⁵²⁴ Donald Kalpokas était ministre de l'Éducation. Voir *Ibid.*

¹⁵²⁵ John Naupa était ministre de la Santé. Voir *Ibid.*

¹⁵²⁶ George Kalkoa était ministre de l'Administration publique. Voir *Ibid.*

¹⁵²⁷ Thomas Reuben était ministre des Ressources naturelles. Voir *Ibid.*

¹⁵²⁸ *Ibid.*

à part les finances, détenait désormais tous les portefeuilles clés dans une période pré-électorale (information et radiodiffusion, circonscriptions et autorités locales, recensement et statistiques) ainsi que la plupart des dossiers délicats tels que les réformes foncières, l'éducation et la santé »¹⁵²⁹. Le lendemain, les Modérés ont très mal accepté la répartition des portefeuilles ministériels¹⁵³⁰. Une rumeur circulait que le VAP avait l'intention de remettre à la disposition de la Résidence de France tous les Français membres des cabinets ministériels¹⁵³¹. De même, plusieurs Mélanésiens francophones ont également fait savoir qu'ils refusaient de rester sous les commandes d'un ministre VAP¹⁵³².

Le 11 janvier 1978, les Nouvelles-Hébrides avaient célébré en grande pompe le premier anniversaire du gouvernement d'autonomie interne. Le 11 janvier 1979, un an après jour pour jour, Gérard Leymang évoquait sur les antennes de RNH les objectifs du nouveau gouvernement d'union nationale¹⁵³³. Déterminé à changer le statu quo, Leymang entendait « préparer l'avenir politique du pays et assurer son devenir économique »¹⁵³⁴. Selon lui, l'avenir politique « passait par une constitution, une bonne politique foncière et un sentiment de nationalité »¹⁵³⁵. Quant aux faits économiques, le Premier ministre a mis l'accent sur la mise en place de toute une série d'institutions qui permettraient au futur État de s'acheminer vers l'indépendance économique : fonds de stabilisation du coprah, la fondation d'une Banque centrale ainsi qu'une Banque de développement¹⁵³⁶. Gérard Leymang a également milité en faveur d'une « voie mélanésienne », ce qui consistait à donner aux Mélanésiens plus de poids dans la politique du pays et cela avant

¹⁵²⁹ *Ibid.*

¹⁵³⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, bulletin de renseignements sur les premières réactions à la création du gouvernement d'union nationale, bureau d'études de Port-Vila, 22 décembre 1978.

¹⁵³¹ *Ibid.*

¹⁵³² *Ibid.*

¹⁵³³ « L'union à l'épreuve du quotidien », *Nabanga*, 13 janvier 1979, auteur non indiqué.

¹⁵³⁴ *Ibid.*

¹⁵³⁵ *Ibid.*

¹⁵³⁶ *Ibid.*

l'indépendance. Pour arriver à cette fin, le Premier ministre militait pour la « mélanisation de la fonction publique »¹⁵³⁷.

Après des négociations sur la répartition des ministres, une partie des Modérés a tenu à réaffirmer sur quoi ils ne devraient pas céder¹⁵³⁸. « À savoir, pour l'essentiel : le respect de l'Assemblée représentative, le remboursement des taxes levées par le gouvernement provisoire et la part qui leur revenait dans la réussite politique de l'unité »¹⁵³⁹. Le 20 janvier, les Modérés ont réuni près de deux cents personnes sur le terrain de la foire agricole à Port-Vila pour un rassemblement regroupant le Président du Natatok Efate, Jacques Kalotiti, et celui du Tan Union, Jean-Marie Lényé¹⁵⁴⁰. Au cours du rassemblement, Kalotiti a mis l'accent sur les trois points mentionnés ci-dessus. Quant à Lényé, il militait pour le remboursement des taxes non seulement à Port-Vila, mais aussi à Vanafo. Le montant de 6 000 dollars fut alors exigé¹⁵⁴¹.

Le 12 janvier, le Conseil des ministres a nommé Joe Carlo à la direction de RNH¹⁵⁴². Carlo, un anglophone âgé de vingt-huit ans, était auparavant employé par la Résidence britannique. En 1970, il a été engagé par RNH (alors Radio Port-Vila) où « il prenait les fonctions d'adjoint au rédacteur en chef de la section britannique de la station »¹⁵⁴³. Il a également été stagiaire à Honiara où il a étudié les liens entre l'anglais et le bichelamar et a étudié à la BBC à Londres en 1971 pour mieux comprendre les problèmes liés à la production radiophonique¹⁵⁴⁴. Les origines de Carlo sont importantes, car dès sa nomination, il s'est prononcé en bichelamar sur les antennes de RNH, ses intentions indépendantistes étant dès lors mises en évidence. À cette occasion, il a affirmé qu'à l'avenir, les programmes en bichelamar auraient une place plus importante que ceux en français ou en anglais. Soulignant la participation

¹⁵³⁷ *Ibid.*

¹⁵³⁸ « Manifestations d'inquiétude chez les Modérés », *Nabanga*, 27 janvier 1979, auteur non indiqué.

¹⁵³⁹ *Ibid.*

¹⁵⁴⁰ *Ibid.*

¹⁵⁴¹ *Ibid.*

¹⁵⁴² « Joe Bomal Carlo définit les objectifs de la radiodiffusion jusqu'à l'indépendance », *Nabanga*, 27 janvier 1979, auteur non indiqué.

¹⁵⁴³ *Ibid.*

¹⁵⁴⁴ *Ibid.*

active de RNH à la campagne de recensement, Carlo a aussi indiqué que la radiodiffusion allait participer à la campagne électorale comme par le passé¹⁵⁴⁵. En analysant la personnalité de Joe Carlo, il est important de noter que les Mélanésiens ayant été éduqués dans le monde anglophone de l'archipel tendaient inexorablement à préférer l'indépendance des Nouvelles-Hébrides.

Il va sans dire que la Phoenix Foundation a entraîné le Nagriamel dans un réseau d'influences internationales¹⁵⁴⁶. Symbole de la collaboration continue entre le Nagriamel et la Phoenix Foundation, Stephens et Oliver, sous l'égide de l'organisation catholique laïque Fatima International et son porte-parole Richard King¹⁵⁴⁷, tentaient de trouver des moyens de faire venir 100 000 réfugiés vietnamiens¹⁵⁴⁸ à Maewo¹⁵⁴⁹. Cette proposition donna suite à une conférence de presse à Sydney en janvier 1979 qui fut affirmé en même temps par Stephens sur Radio Vanafo¹⁵⁵⁰. En mars 1979, Stephens s'est rendu en Australie pour chercher l'appui du gouvernement de Canberra en faveur d'un plan d'aide aux réfugiés¹⁵⁵¹. Il est important de noter que le gouvernement australien a refusé d'appuyer ce projet¹⁵⁵². Ainsi, le gouvernement australien a publié un communiqué dans lequel il a fait savoir que « les efforts de Stephens étaient contraires à la volonté du gouvernement et du peuple néo-hébridais et que Canberra

¹⁵⁴⁵ *Ibid.*

¹⁵⁴⁶ Tabani, *op. cit.*, p. 159.

¹⁵⁴⁷ En 1972, King fut déclaré Président de l'éphémère République de Minerva aux Caraïbes. Par conséquent, le lien avec Michael Oliver ne doit pas être négligé. Voir ANF, carton 19940231/0026, « The plot to grab paradise », *The Age*, 12 avril 1979, Mark Baker.

¹⁵⁴⁸ Le plan de faire venir les réfugiés vietnamiens était en quelque sorte une réponse d'Oliver face aux accusations des autorités française et britannique qu'il était contre l'immigration à Santo. Voir *Ibid.* Malgré le chiffre de 100 000 réfugiés évoqués par Tabani, *Nabanga et The Age* évoquaient le nombre plus modeste de 3 000 réfugiés. Voir « Jimmy Stephens, seul contre tous », *Nabanga*, 10 mars 1979, auteur non indiqué et ANF, carton 19940231/0026, « The plot to grab paradise », *The Age*, 12 avril 1979, Mark Baker.

¹⁵⁴⁹ Beasant, *op. cit.*, p. 66 et Tabani, *op. cit.*, p. 159.

¹⁵⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵⁵¹ « Jimmy Stephens, seul contre tous », *Nabanga*, 10 mars 1979, auteur non indiqué. La raison principale pour laquelle Stephens a séjourné en Australie était d'établir une constitution rédigée en anglais de la future Fédération Nagriamel. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 67.

¹⁵⁵² « Jimmy Stephens, seul contre tous », *Nabanga*, 10 mars 1979, auteur non indiqué.

poursuivra en justice tout individu ou organisation qui tenterait de mettre ce projet à exécution »¹⁵⁵³. L'idée de faire venir des réfugiés vietnamiens à Santo a été également contestée par le Tabwemassana et le Natui Tano¹⁵⁵⁴. Dans une lettre adressée à Gérard Leymang et à Walter Lini, ils précisait que Stephens n'avait aucun droit coutumier pour faire venir les réfugiés à Santo ou à toute autre île de l'archipel, affirmant que de telles initiatives ne pouvaient que saper le travail du gouvernement d'union nationale¹⁵⁵⁵. Selon le *Melbourne Age*, la population de Maewo était aussi contre l'idée, les habitants de l'île étant largement opposés à Stephens et au Nagriamel¹⁵⁵⁶. Ainsi, en janvier 1979, le conseil local de Maewo publiait une déclaration contre Stephens et ses plans¹⁵⁵⁷.

Il est important de noter que la visite de Stephens en Australie faisait partie d'une tournée mondiale qu'il a effectuée grâce au financement de Michael Oliver¹⁵⁵⁸. En plus de l'Australie, Stephens s'est rendu en Nouvelle-Zélande, en Malaisie, à Singapour, aux États-Unis et en France¹⁵⁵⁹. Cette tournée mondiale portait finalement plus sur la politique que sur le problème des réfugiés qui semblait avoir servi de façade¹⁵⁶⁰. Le refus du gouvernement australien de soutenir les réfugiés vietnamiens fut suivi par une demande de la part du ministre des Affaires étrangères australien Andrew Peacock de voir le Nagriamel se rallier au VAP « précisant qu'il s'agirait d'un acte démontrant l'union »¹⁵⁶¹. Il convient de mentionner qu'aux États-Unis et en

¹⁵⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁵⁶ ANF, carton 19940231/0026, « The plot to grab paradise », *The Age*, 12 avril 1979, Mark Baker.

¹⁵⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁵⁹ Le 2 mai, à Paris, Jimmy Stephens a rencontré Paul Dijoud en compagnie de Michael Oliver. À cette occasion, Stephens et Oliver prièrent le gouvernement français de les aider à installer les réfugiés vietnamiens à Santo ce que leur refusa Dijoud. Avant de partir, les deux hommes remirent au ministre français tous les documents constitutionnels qui avaient été produits jusqu'à cette date. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 68.

¹⁵⁶⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 351, bulletin de renseignements sur le retour de Jimmy Stephens, date et auteur non indiqué.

¹⁵⁶¹ *Ibid.*

France, Stephens s'est entretenu avec des personnalités importantes telles que Paul Dijoud¹⁵⁶² et a eu des contacts avec l'ONU. Comme ce fut le cas en Australie et en Nouvelle-Zélande, Stephens a constaté qu'aux États-Unis, les personnalités américaines ne lui auraient parlé que du VAP et semblaient ignorer l'existence d'autres partis politiques aux Nouvelles-Hébrides¹⁵⁶³.

Cela dit, dès son retour aux Nouvelles-Hébrides¹⁵⁶⁴, Stephens recevait chez lui Robert Stutsman, un éleveur américain originaire de Carson City au Nevada. Dans une lettre envoyée par le délégué français pour la circonscription des îles du nord, J. P. Royanez, à l'inspecteur général Robert, il fut révélé que cet homme d'affaires américain a apporté au chef Nagriamel un projet de constitution fédérale cherchant à établir la séparation politique de Santo du reste de l'archipel¹⁵⁶⁵. Il semblait en effet que les Américains ne voulaient avoir affaire ni au VAP ni aux Australiens, une évidence qui inquiétait les Britanniques, mais surtout le VAP¹⁵⁶⁶.

En ce qui concerne les Australiens, dès 1979, ils ont tenté d'étendre leur emprise économique à Santo. Comme l'avait annoncé officiellement le consul australien à Port-Vila en juin 1979, l'huilerie des Nouvelles-Hébrides (située à Santo) a été achetée par la compagnie australienne Investment Pacific Resource Limited¹⁵⁶⁷. Cette compagnie se portait acquéreur de 95 % des actions de l'huilerie, les 5 % du capital restant étant entre les mains d'actionnaires

¹⁵⁶² À Paris, Stephens semble avoir donné à Paul Dijoud la constitution de la future Fédération Nagriamel en s'excusant auprès du ministre « de ne pas avoir eu le temps de la faire traduire ». À partir de ce moment, il est clair que la France était bien renseignée quant aux intentions de Stephens. Voir *Ibid.*

¹⁵⁶³ *Ibid.*

¹⁵⁶⁴ Stephens est rentré aux Nouvelles-Hébrides le 4 mai après une absence d'environ deux mois. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 67.

¹⁵⁶⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 352, lettre du délégué français du condominium des Nouvelles-Hébrides pour la circonscription des îles du nord à l'inspecteur général Robert sur la situation politique à Santo, 23 mai 1979, p. 2.

¹⁵⁶⁶ Les Américains étaient surtout intéressés par le bétail sauvage vivant sur les terres du Nagriamel. Voir *Ibid.*

¹⁵⁶⁷ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 351, lettre du délégué français du condominium des Nouvelles-Hébrides pour la circonscription des îles du nord à l'inspecteur général Robert sur la situation politique à Santo, 27 juin 1979, p. 3.

mélanésien appartenant au VAP¹⁵⁶⁸. En résumé, ce phénomène confirme que les Australiens cherchaient à contrôler l'activité économique du pays, en s'emparant des secteurs-clefs (il n'y avait qu'une seule huilerie aux Nouvelles-Hébrides)¹⁵⁶⁹. De surcroît, l'inaction de la représentation française à Santo et dans l'archipel dans son ensemble a contribué à une élimination progressive des intérêts économiques français.

Le samedi 17 février, Paul Dijoud, accompagné du Haut-Commissaire Claude Charbonniaud et du contre-amiral Robinet, est arrivé aux Nouvelles-Hébrides pour sa deuxième visite officielle¹⁵⁷⁰. Après avoir rencontré l'inspecteur général Robert et le Commissaire-Résident britannique, le secrétaire d'État a parlé avec Gérard Leymang et Walter Lini¹⁵⁷¹. Par la suite, il a rendu visite au Président de l'Assemblée représentative, George Kalsakau, avant de prononcer un discours au hémicycle de l'Assemblée et recevoir longuement les délégations des différents partis politiques¹⁵⁷². Cette brève escale à Port-Vila fut suivie d'entretiens avec la population locale, notamment sur l'île de Malekula. Pendant sa visite, Paul Dijoud a fait un appel à l'unité, indiquant que l'unité était ce que la France demandait des peuples mélanésien et que l'unité était ce que la France propageait dans l'archipel. Malgré le fait que l'année 1980 ait été choisie comme année de l'indépendance, le ministre français soufflait déjà le chaud et le froid dans l'archipel en assurant à la population locale que la France ne quitterait pas les Nouvelles-Hébrides tant que « les Mélanésien ne seront pas capables de faire marcher eux-mêmes leur pays »¹⁵⁷³. Cette déclaration laissait présager que si les conditions n'étaient pas propices à l'indépendance en 1980, la France allait encore rester sur place. Cependant, pour que l'archipel ait encore une chance d'accéder à l'indépendance en 1980, Paul Dijoud a mis l'accent

¹⁵⁶⁸ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 351, lettre du délégué français du condominium des Nouvelles-Hébrides pour la circonscription des îles du nord à l'inspecteur général Robert sur les activités d'Armand Baudoin, 22 juin 1979.

¹⁵⁶⁹ *Ibid.*

¹⁵⁷⁰ « Paul Dijoud aux Nouvelles-Hébrides », *La France Australe*, 20 février 1979, auteur non indiqué.

¹⁵⁷¹ *Ibid.*

¹⁵⁷² *Ibid.*

¹⁵⁷³ « Avec le père Leymang et Walter Lini Paul Dijoud a visité Malekula », *La France Australe*, 20 février 1978, auteur non indiqué.

sur deux points : l'importance de la mise en place d'une constitution qui introduirait la démocratie et l'importance de travailler autour du gouvernement d'union nationale.

De retour à Port-Vila, Paul Dijoud s'est exprimé une dernière fois à l'Assemblée dans ce que *La France Australe* a caractérisé comme un discours d'environ une heure exprimé « en des termes on ne peut plus clairs quant aux objectifs de la France aux Nouvelles-Hébrides »¹⁵⁷⁴. Lors de ce discours, il s'est adressé directement aux membres de l'Assemblée représentative en ces termes : « vous devez oublier les querelles du passé et vous devez soutenir le Premier ministre et le gouvernement »¹⁵⁷⁵. Pour ajouter à l'ambiguïté de sa déclaration, il a poursuivi en disant que : « le peuple hébridais devait être fier d'accéder à la souveraineté nationale, mais qu'il devait cependant être prudent »¹⁵⁷⁶. Cela dit, selon le ministre français, « le premier objectif du gouvernement d'union nationale devait être l'élaboration d'une constitution »¹⁵⁷⁷. À court terme, cinq points semblaient essentiels aux yeux de Paul Dijoud : « des garanties de démocratie pour l'avenir politique de l'archipel, la considération de la spécificité des îles par une gestion décentralisée, le bilinguisme coexistant avec le bichelamar, la séparation de l'Église et de l'État en même temps que l'attribution de responsabilités accrues à la coutume et un système électoral proportionnel »¹⁵⁷⁸. À la fin de son discours, Paul Dijoud a conclu en disant que les Nouvelles-Hébrides, selon son plan, pourraient devenir « la Suisse du Pacifique »¹⁵⁷⁹.

En résumé, cette sous-section démontre la forte influence du VAP dans la société néo-hébridaise à l'époque. Avec l'entrée en jeu du VAP, toute la scène politique change aux Nouvelles-Hébrides. Les Nouvelles-Hébrides étaient entourées par un « lac anglophone » qui a dicté le cours des événements dans la colonie. Grâce en grande partie aux faits dans les îles environnantes, l'impulsion pour l'indépendance aux Nouvelles-Hébrides était considérable. De fait, la France ne savait pas comment réagir face à la montée du VAP. L'incertitude des propos

¹⁵⁷⁴ « Paul Dijoud veut faire des Nouvelles-Hébrides la Suisse du Pacifique », *La France Australe*, 20 février 1978, Morch.

¹⁵⁷⁵ *Ibid.*

¹⁵⁷⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷⁷ *Ibid.*

¹⁵⁷⁸ *Ibid.*

¹⁵⁷⁹ *Ibid.*

du ministre Dijoud n'a guère éclairci la situation. Pour sa part, le Nagriamel a continué à se comporter de manière imprévisible.

V. La création d'autres formations politiques

Les 9 et 10 février 1979, les représentants des Modérés, originaires de tout l'archipel, se sont réunis à Santo pour annoncer la création d'une union des partis modérés dénommé le Parti fédéral des Nouvelles-Hébrides (PFNH). Lors des réunions du 28 février et du 1^{er} mars, Jean-Marie Lély a été désigné Président¹⁵⁸⁰. Lély avait le devoir de « coordonner les différentes composantes du PFNH¹⁵⁸¹ afin de l'amener dans l'unité aux élections pour donner aux Modérés une chance équitable face au VAP »¹⁵⁸². En ce qui concerne le programme du parti, le PFNH militait pour un seul État fédéral basé sur le respect des droits et croyances de chacun, la reconnaissance de la liberté et de l'égalité de chances pour tous les enfants du pays, dénonçant la ségrégation raciale ou linguistique¹⁵⁸³. De plus, le PFNH était pour la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, la séparation des Églises de l'État, le développement économique de type libéral, une éducation unifiée, mais conservant à part égale les deux langues de l'archipel et une réforme foncière profonde basée sur le droit coutumier, la justice et le respect du travail¹⁵⁸⁴.

Pour mieux servir les régions, le PFNH s'est décentralisé en donnant des responsabilités régionales à quatre centres régionaux : Santo, Malekula, Port-Vila et Tanna¹⁵⁸⁵. Deux nouvelles commissions ont été créées pour mieux répondre aux besoins de la jeunesse et des femmes. Par

¹⁵⁸⁰ « Jean-Marie Lély – Président du Parti fédéral », *La France Australe*, 3 mars 1979, Morch.

¹⁵⁸¹ Le PFNH regroupait le Tan Union (formé par l'union de l'UCNH, du Kapiel et du mouvement John Frum), les partis appartenant à la Fédération des indépendants (le MANH, le Nagriamel et le FMP) et le Natatok Efate. Il est important de signaler que le PFNH n'englobait pas tous les partis de tendance francophone. Par exemple, le Tabwemassana n'en faisait pas partie. Voir ANF, carton 19940231/0026, principaux partis politiques aux Nouvelles-Hébrides, date et auteur non indiqué.

¹⁵⁸² « Jean-Marie Lély – Président du Parti fédéral », *La France Australe*, 3 mars 1979, Morch.

¹⁵⁸³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 351, bulletin de renseignements sur la réunion des partis modérés, 22 février 1979.

¹⁵⁸⁴ *Ibid.*

¹⁵⁸⁵ « Jean-Marie Lély – Président du Parti fédéral », *La France Australe*, 3 mars 1979, Morch.

le biais de réunions publiques et de son journal *Tru Toktok*, le PFNH servait aussi à informer la population quant à la situation politique dans l'archipel et quant à la perspective du référendum sur la constitution en vue des élections générales qui suivront¹⁵⁸⁶. Néanmoins, malgré son programme commun reconnu comme un succès majeur compte tenu des divergences des partis faisant partie de l'union, le PFNH a été confronté à plusieurs problèmes et obstacles. En ce qui concerne ses relations avec le VAP, le PFNH avait du pain sur la planche. Pour commencer, le problème financier du PFNH était évident. Tandis que le PFNH avait 400 000 FNH dans ses caisses, le VAP, lui, disposait de 17 millions FNH¹⁵⁸⁷.

En février 1979, Vincent Boulekoné a songé à créer un Parti socialiste néo-hébridais avec son conseiller Michel Bernast, mais a finalement décidé de lancer avec Maxime Carlot le Nakamal¹⁵⁸⁸. Selon Boulekoné, qui qualifiait le Nakamal¹⁵⁸⁹ comme un mouvement plutôt qu'un parti politique, sa création résultait d'une certaine négligence de la part du PFNH et des Modérés à l'égard du peuple local. Initialement, ce mouvement devait réunir des personnes de bonne volonté de toutes étiquettes politiques, religieuses et linguistiques qui désiraient préparer ensemble l'indépendance et qui étaient soucieux des réalités économique, politique et social de l'archipel¹⁵⁹⁰. Aux ondes de RNH, les leaders du nouveau mouvement ont indiqué qu'ils n'étaient pas contre le gouvernement d'union nationale et ne visaient pas à diviser les partis modérés¹⁵⁹¹. Cela dit, selon la Résidence de France, « le Nakamal était réellement un parti

¹⁵⁸⁶ ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois de mars 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 3.

¹⁵⁸⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸⁸ ANF, carton 19940231/0026, note de synthèse sur les partis politiques des Nouvelles-Hébrides, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 3.

¹⁵⁸⁹ Le mot Nakamal dénote un point de rendez-vous en bichelamar. Voir Macdonald-Milne et Thomas, *op. cit.*, p. 19.

¹⁵⁹⁰ « Jean-Marie Lélyé – Président du Parti fédéral », *La France Australe*, 3 mars 1979, Morch.

¹⁵⁹¹ « New movement formed », *New Hebrides News*, 24 février 1979, auteur non indiqué. Dans le numéro du 24 février 1979, les *New Hebrides News* ont publié les principaux points du programme politique du mouvement Nakamal. Selon son chef Vincent Boulekoné, les Nouvelles-Hébrides devaient devenir une république démocratique. Le mouvement était également pour une augmentation des salaires. Voir « Nakamal calls for freedom of speech and higher salaries », *New Hebrides News*, 24 février 1979, auteur non indiqué.

modéré dissident qui enlevait au PFNH une petite partie de ses partisans »¹⁵⁹². Sans surprise, Boulekoné a soulevé la colère de ses anciens alliés en créant le mouvement Nakamal¹⁵⁹³. Par exemple, le Natatok Efate a rédigé une lettre ouverte destinée à Boulekoné et à ses partisans indiquant que le parti ne voulait plus d'autres partis politiques sur Vaté et qu'ils représentaient un grand danger pour l'archipel¹⁵⁹⁴.

Malgré l'optimisme affiché par plusieurs personnalités francophones de l'archipel à la suite de la visite de Paul Dijoud, le PFNH n'a pas hésité à corriger Paul Dijoud là où il le jugeait nécessaire. Après avoir déclaré à l'Assemblée qu'au nom de la France, « il saluait cette Assemblée représentative qui, reconnue comme légale par les deux puissances de tutelle, n'avait aucune raison de renoncer à une partie de ses prérogatives spontanément et qui a accepté de le faire pour contribuer à l'unité et à la réconciliation », le PFNH a précisé que « l'Assemblée représentative n'avait accepté de renoncer à aucune de ses prérogatives et à aucun de ses pouvoirs »¹⁵⁹⁵. Rappelant que l'Assemblée conservait intacts tous ses pouvoirs, le PFNH a signalé que « le désir de réduire les pouvoirs de l'Assemblée représentative était un produit pur et simple de Paris et de Londres et que ce désir n'a jamais été accepté par les deux tutelles à l'Assemblée représentative »¹⁵⁹⁶. Ayant une importance mineure dans le grand ordre des choses, cet incident démontre toutefois que le PFNH n'avait pas peur de corriger Paris là où il le jugeait nécessaire.

En ce qui concerne le VAP, son quatrième congrès des commissaires politiques s'est tenu du 10 au 16 mars à Aoba¹⁵⁹⁷. De manière prévisible, l'indépendance a été au cœur des débats. Au cours du congrès, cinquante commissaires politiques et onze membres du Conseil

¹⁵⁹² ANF, carton 19940231/0026, note de synthèse sur les partis politiques des Nouvelles-Hébrides, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 3.

¹⁵⁹³ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 351, bulletin de renseignements sur la première attaque du Natatok contre V. Boulekoné, bureau d'études, 7 février 1979.

¹⁵⁹⁴ *Ibid.*

¹⁵⁹⁵ « Le parti fédéral revient sur le discours de Paul Dijoud », *La France Australe*, 3 mars 1979, Morch.

¹⁵⁹⁶ *Ibid.*

¹⁵⁹⁷ « Barak Sopé, secrétaire général du Vanuaaku Pati à Aoba », *La France Australe*, 22 mars 1979, signé D.M.

exécutif du VAP ont voté sur soixante-onze résolutions¹⁵⁹⁸. En résumé, les commissaires politiques se sont entendus sur la fermeté que le parti devrait exhiber dans l'élaboration du projet de constitution dont devra se doter le pays¹⁵⁹⁹. Insistant sur le fait que cette constitution devait être adoptée par un Parlement démocratiquement élu, les commissaires politiques ont par la suite expliqué que c'est ce même Parlement qui allait avoir la charge de choisir le drapeau, l'hymne et la devise des Nouvelles-Hébrides ainsi que la date précise de l'indépendance. De surcroît, le VAP ne parlait plus du référendum, mais demandait l'élection de ce Parlement dès le mois de juin ou de juillet¹⁶⁰⁰.

Après ce quatrième congrès, il était clair que le VAP refusait une indépendance néo-colonialiste accordée par les puissances de tutelle avec la complicité du gouvernement Leymang et l'Assemblée représentative¹⁶⁰¹. C'était en effet une réaffirmation de la ligne dure du VAP qui contredisait le plan Dijoud et qui prévoyait d'abord un référendum sur l'indépendance et la constitution et ensuite seulement des élections à l'Assemblée¹⁶⁰². Autrement dit, le VAP voulait suivre sa propre voie à la veille de l'indépendance aux dépens des puissances de tutelle. Autre constat, avec le congrès à Aoba, le VAP est véritablement entré en campagne électorale¹⁶⁰³. Selon *Nabanga*, « il entendait faire la part des affaires gouvernementales et des intérêts du parti qui le poussait à adopter des bases plus radicales tant vis-à-vis des Modérés que des puissances de tutelle »¹⁶⁰⁴. En d'autres termes, le VAP voulait donner l'impression à l'électorat qu'il était le parti de l'indépendance. Pour reprendre les propos de Barak Sopé énoncés lors de son discours de clôture à Aoba, il devait s'agir « d'une indépendance gagnée et non pas concédée »¹⁶⁰⁵.

¹⁵⁹⁸ ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois de mars 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹⁵⁹⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰⁰ « Éviter l'éclatement », *La France Australe*, 14 avril 1979, Jean-Pierre Fourthin.

¹⁶⁰¹ ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois de mars 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹⁶⁰² *Ibid.*

¹⁶⁰³ « Le chaud et le froid », *Nabanga*, 24 mars 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁰⁴ *Ibid.*

¹⁶⁰⁵ *Ibid.*

De retour à Port-Vila, l'inspecteur général Robert a eu des réunions avec des experts constitutionnels, tels que Charles Zorgbibe,¹⁶⁰⁶ qui lui ont parlé d'une certaine crise de confiance et du durcissement des positions entre les représentants des Modérés et ceux du VAP. Pour résumer la situation, les deux puissances de tutelle ont imposé à l'Assemblée, où ne siégeait pas le VAP, un gouvernement d'union nationale qu'elle ne pouvait renverser¹⁶⁰⁷. Tel qu'on l'a déjà mentionné, la teneur des propos de Paul Dijoud en ce qui concerne l'Assemblée a également contribué à un certain refroidissement dans les relations entre la France et les Nouvelles-Hébrides. Il y avait aussi de l'opposition au sein du gouvernement¹⁶⁰⁸. À cet égard et sans fournir plus de détails, *La France Australe* a évoqué que Thomas Reuben, le ministre des Ressources naturelles et membre du VAP, n'a pas publiquement été très amical envers son prédécesseur modéré, Albert Ravutia¹⁶⁰⁹. En réponse à cette situation tendue, l'inspecteur général a fait appel à la fermeté. Il a réaffirmé avec force qu'on ne changerait rien au plan Dijoud qui permet de mener dans l'ordre le pays à l'indépendance¹⁶¹⁰. Il a également indiqué que « tout parti qui prendrait l'initiative de la rupture de l'Union serait responsable de désordres qui ne pourraient que nuire à l'évolution du pays »¹⁶¹¹. Pour les Modérés tout comme pour le VAP, le test ultime allait venir sous forme des élections du 14 novembre 1979.

VI. La campagne électorale, les élections du 14 novembre 1979 et ses conséquences

En mars 1979, les deux Résidences ont décidé d'envoyer une commission d'enquête pour mieux analyser la situation politique dans l'archipel et proposer des solutions en se concentrant plus particulièrement sur l'île de Tanna. C'est surtout à Tanna que les violences sont devenues systématiques avec une manifestation du VAP décidé à en finir avec les

¹⁶⁰⁶ Charles Zorgbibe est né en 1935. Il était un juriste et historien français spécialiste des relations internationales. Voir <http://www.babelio.com/auteur/Charles-Zorgbibe/73160>, consultée le 6 janvier 2017.

¹⁶⁰⁷ « Éviter l'éclatement », *La France Australe*, 14 avril 1979, Jean-Pierre Fourthin.

¹⁶⁰⁸ *Ibid.*

¹⁶⁰⁹ *Ibid.*

¹⁶¹⁰ *Ibid.*

¹⁶¹¹ *Ibid.*

« terroristes » du Kapiel et les John Frum¹⁶¹². Cette commission a vu le jour après une décision conjointe du 9 mars et était composée de cinq membres. Elle était présidée par Frédéric Cooke, un magistrat britannique qui a assuré pendant trois mois l'intérim de Sir George Souyave au Tribunal mixte¹⁶¹³. Hormis les cinq membres, les chefs des deux corps de police (Christian Domange et Brian Graves), Tom Tipoloamata, membre du Malfatu Mauri et vice-président du Conseil des chefs de Tongoa et Michael Ala, Président du conseil local d'Aoba, en faisaient également partie¹⁶¹⁴. Après une brève escale à Port-Vila, la commission s'est rendue à Tanna pour dix jours où de nombreuses réunions eurent lieu avec la population locale, les chefs et les représentants de tous les villages et des gens de toutes tendances politiques ou religieuses : John Frum, Kapiel, VAP, Église presbytérienne. Le 29 mars, la commission d'enquête a remis un rapport aux deux Résidences.

Le 22 mars, le Conseil des ministres a donné son feu vert pour la formation d'un comité constitutionnel chargé de rédiger la nouvelle constitution¹⁶¹⁵. Le comité constitutionnel était composé des ministres, des représentants des institutions publiques et des forces politiques non représentées qui furent aidés de deux experts envoyés par la France et la Grande-Bretagne : Yash Ghai de la Grande-Bretagne et Charles Zorgbibe de France¹⁶¹⁶. Les ministres de ce comité ont également eu un entretien avec le Malfatu Mauri au cours duquel les chefs ont pu notamment exprimer leur avis sur les problèmes constitutionnels¹⁶¹⁷. Cela dit, au bout de quelques jours, des divergences subsistaient quant aux compétences de ce comité et des questions commençaient à surgir sur le statut et les personnes qui approuveraient cette nouvelle constitution¹⁶¹⁸. Un autre obstacle tenait du fait que le VAP et le Malfatu Mauri cherchaient à renverser l'ordre des

¹⁶¹² ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois de février 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 3.

¹⁶¹³ « Les Résidences envoient une commission d'enquête », *Nabanga*, 24 mars 1979, auteur non indiqué.

¹⁶¹⁴ *Ibid.*

¹⁶¹⁵ ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois de mars 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I, p. 2.

¹⁶¹⁶ Zorgbibe, *op. cit.*, p. 70.

¹⁶¹⁷ « Un des deux experts est déjà à Port-Vila », *Nabanga*, 7 avril 1979, auteur non indiqué.

¹⁶¹⁸ « Les travaux du comité au point mort », *Nabanga*, 28 avril 1979, auteur non indiqué.

facteurs énoncés dans leur plan conjoint : ils ne voulaient pas d'un projet soumis à l'avis préalable d'une Assemblée considérée comme non représentative et exigeaient en conséquence le renvoi des échéances constitutionnelles au lendemain des élections¹⁶¹⁹.

En même temps, les ministres VAP ne cessaient d'insister sur le caractère transitoire du gouvernement d'unité nationale, au grand désarroi des ministres modérés¹⁶²⁰. Dans un communiqué du 18 avril, le VAP a fait part de sa décision de se retirer du comité constitutionnel justifiant son retrait en montrant du doigt la confusion régnant autour des préparatifs constitutionnels. Le Premier ministre a répondu au VAP dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres du 23 avril. Il préconisait que « le but du comité était de préparer et de rédiger un projet de constitution qui serait soumis ensuite à l'approbation du peuple souverain »¹⁶²¹. Il continuait en disant que « le comité était responsable devant le gouvernement et que la porte était toujours ouverte au VAP »¹⁶²². Un nouveau durcissement de la position du VAP est survenu le 25 avril. Ce jour-là, le Conseil exécutif du parti décidait que ni ses trois représentants au sein du comité, ni les cinq ministres qu'il comptait dans le gouvernement ne participeraient aux travaux constitutionnels tant qu'un accord n'aurait pas été conclu sur la procédure d'élaboration de la constitution¹⁶²³.

Le 26 mai au cours d'une réunion informelle du Conseil des ministres, un décret fut adopté à l'unanimité préparant la fusion des polices dans un délai de deux mois¹⁶²⁴. De plus, le comité constitutionnel a aussi approuvé un projet de constitution divisé en trois étapes. Premièrement, il devait y avoir une élaboration d'un document de travail avec l'aide d'experts juridiques et en informant la population. Deuxièmement, ce projet devait être ensuite approuvé par le Conseil des ministres. Troisièmement, le projet de constitution devait être approuvé

¹⁶¹⁹ *Ibid.*

¹⁶²⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 352, lettre du délégué français pour le Centre I à l'inspecteur général sur les tensions politiques au sein du gouvernement, 11 avril 1979.

¹⁶²¹ « Les travaux du comité au point mort », *Nabanga*, 28 avril 1979, auteur non indiqué.

¹⁶²² *Ibid.*

¹⁶²³ *Ibid.*

¹⁶²⁴ ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois de mai 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2

officiellement par une conférence constitutionnelle composée des membres du comité et des représentants des deux puissances métropolitaines¹⁶²⁵. Le 3 juillet, à Londres, Paul Dijoud et son homologue britannique, Peter Blake, ont fait savoir que les deux gouvernements acceptaient la procédure proposée par le comité constitutionnel¹⁶²⁶. Cette approbation signifiait que le comité constitutionnel avait désormais la tâche de rédiger une ébauche de constitution. Les deux hommes politiques ont indiqué qu'une conférence constitutionnelle allait se tenir à Vila à la mi-septembre pour mettre au point la constitution et les préparatifs pour des élections ainsi que la dissolution de l'Assemblée¹⁶²⁷. Les élections et l'indépendance suivraient. En résumé, les formalités entourant l'élaboration de la constitution dépeignent un processus long et difficile et qui avait obligatoirement besoin de passer par les deux gouvernements métropolitains.

À la suite de son neuvième congrès annuel qui s'est tenu à Mota Lava du 22 au 29 juin, le VAP a réaffirmé sa position voulant que « seul le Parlement démocratiquement élu pourra approuver la constitution »¹⁶²⁸. Walter Lini a déclaré le 20 juillet devant le Conseil des ministres que son parti était décidé à voter en octobre « même si la constitution n'était pas tout à fait terminée »¹⁶²⁹. En revanche, après la réunion des 28 et 29 juillet à Tanna, le PFNH a fait savoir que si le Conseil des ministres ne s'en tenait pas au plan Dijoud initial et que si la constitution n'était pas d'abord approuvée par référendum, il boycotterait les élections, même empêchant la tenue de celles-ci¹⁶³⁰. Le PFNH a aussi rappelé que « la constitution devait être approuvée par les peuples des Nouvelles-Hébrides par voie de référendum et a désapprouvé formellement les déclarations du Premier ministre et du vice-Premier ministre ainsi que les Commissaires-

¹⁶²⁵ *Ibid.*

¹⁶²⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 353, statement by the French and British residencies, date et auteur non indiqué.

¹⁶²⁷ *Ibid.*

¹⁶²⁸ ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois de juillet 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹⁶²⁹ *Ibid.*

¹⁶³⁰ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 353, rapport du délégué français du Centre II à l'inspecteur général sur le mois de juillet 1979, 26 juillet 1979, p. 1.

Résidents en ce qui concerne l'abandon du référendum constitutionnel »¹⁶³¹. En d'autres termes, le PFNH a « renouvelé son exigence d'un référendum constitutionnel et considérait son abandon comme un abus de pouvoir colonialiste »¹⁶³².

Malgré de nombreuses incertitudes liées aux élections (les modalités de vote n'ayant pas encore été déterminées par les deux Résidences), la campagne électorale avait commencé en juillet. Le gouvernement d'union nationale a nommé les membres des commissions électorales qui ont établi les listes d'inscription définitives suivies par la production des deux documents : une carte d'électeur et d'identité de couleur bleue et une fiche d'inscription blanche permettant de constituer le registre électoral¹⁶³³. Ces commissions électorales étaient au nombre de cinq, une par circonscription sauf pour le Centre I qui en comptait deux, dont une pour Port-Vila seulement »¹⁶³⁴. En ce qui concerne le système électoral, il fut décidé de garder le même système qu'en 1975 (quatorze circonscriptions à sièges multiples, scrutin uninominal à un tour, trente-neuf sièges à pourvoir) sauf qu'on retira à Port-Vila son statut spécial¹⁶³⁵. Conformément aux vœux de la commission ad hoc, la barre pour les prochaines élections a été fixée à dix-huit ans¹⁶³⁶.

Dans le cadre de sa visite en Nouvelle-Calédonie, le chef de l'État français, Valéry Giscard d'Estaing, a reçu une délégation des Nouvelles-Hébrides composée du Premier ministre Gérard Leymang, du vice-Premier ministre Walter Lini et des deux Commissaires-Résidents, MM. Stuart et Robert¹⁶³⁷. En s'entretenant avec cette délégation, le Président de la République a réitéré « la volonté de la France de conduire, en parfaite harmonie avec la Grande-Bretagne, les Nouvelles-Hébrides à l'indépendance » et a insisté sur « les perspectives des relations entre la France et les Nouvelles-Hébrides après l'indépendance, indiquant que la France offrirait sans

¹⁶³¹ « Chronique de la division », *Nabanga*, 4 août 1979, auteur non indiqué.

¹⁶³² *Ibid.*

¹⁶³³ « Les inscriptions ont commencé », *Nabanga*, 7 juillet 1979, auteur non indiqué.

¹⁶³⁴ *Ibid.*

¹⁶³⁵ *Ibid.*

¹⁶³⁶ *Ibid.*

¹⁶³⁷ « Les Nouvelles-Hébrides à la rencontre du chef de l'État », *Nabanga*, 21 juillet 1979, auteur non indiqué.

arrière-pensée sa coopération au futur État dans la mesure où celui-ci le souhaiterait »¹⁶³⁸. Après cet entretien, Gérard Leymang a confié ses premières impressions auprès de Noël Fantoni, envoyé spécial de RNH. Soulignant que c'était le chef de l'État français qui avait interrogé les Mélanésiens afin de se mettre à jour quant à l'état d'avancement des travaux préparatoires à l'indépendance, Leymang a précisé qu'au moment de l'entretien, il y avait encore beaucoup d'inconnus qui ont empêché de donner au chef de l'État français un délai précis quant à l'indépendance. La discussion a aussi porté, mais de façon très vague, sur l'aide que la France apporterait aux Nouvelles-Hébrides après l'indépendance¹⁶³⁹.

Afin de respecter l'échéance et dans le but de préparer une ébauche de la future constitution avant la mi-septembre, une réunion eut lieu dans la matinée du 18 août à laquelle assistèrent les deux Commissaires-Résidents, le Premier ministre Leymang et le vice-Premier ministre Lini¹⁶⁴⁰. Les principaux interlocuteurs étaient d'accord sur l'importance des sept points suivants : l'État et la souveraineté, les droits fondamentaux, l'administration, la justice, la citoyenneté, le Parlement et le Conseil national des chefs¹⁶⁴¹. Il y eut aussi des discussions sur l'exécutif, la structure administrative de l'État et la révision de la constitution. Pour ce qui est de l'exécutif, il semblait acquis qu'il y aurait un Président, un chef de l'État et un chef de gouvernement – le Premier ministre¹⁶⁴². En ce qui concerne la structure administrative de l'État, l'accord entre les personnes présentes est intervenu sur le principe d'une administration provinciale décentralisée¹⁶⁴³.

¹⁶³⁸ *Ibid.*

¹⁶³⁹ *Ibid.*

¹⁶⁴⁰ « Sept points d'accord au sein du comité », *Nabanga*, 21 août 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁴¹ *Ibid.*

¹⁶⁴² *Ibid.*

¹⁶⁴³ *Ibid.*

Après de longues négociations¹⁶⁴⁴, le 19 septembre 1979 à Port-Vila, le projet de constitution, rédigé par le comité constitutionnel¹⁶⁴⁵, a été approuvé par celui-ci, le gouvernement d'union nationale, le Conseil des ministres et par les ministres français et britannique (Dijoud et Blake)¹⁶⁴⁶. Il a fait ensuite l'objet d'une campagne de consultation et

¹⁶⁴⁴ Le processus de rédaction de la nouvelle constitution est bien expliqué par Charles Zorgbibe dans son ouvrage intitulé *Vanuatu : naissance d'un État*. Voir Zorgbibe, *op. cit.*, pp. 69-77. La constitution dans son entièreté se trouve à la fin dudit ouvrage. Voir *Ibid.*, pp. 100-109.

¹⁶⁴⁵ Au moment de la visite de MM. Dijoud et Blake (les 17 et 18 septembre 1979), le comité constitutionnel n'était pas parvenu à conclure la rédaction de la constitution qui était tout de même presque terminée. En dépit de ce défaut, MM. Dijoud et Blake ont apporté leurs propres retouches au projet de constitution avec trois objectifs à l'esprit. Ils voulaient améliorer la protection des minorités et des droits individuels en renforçant le rôle du chef de l'État. Ils souhaitaient aussi accorder une place plus importante dans la constitution aux autorités coutumières. Finalement, ils désiraient inscrire le principe de régionalisation dans le texte de la constitution. Par le biais de l'article 94 de la nouvelle constitution, la régionalisation prévoyait l'installation de deux Conseils régionaux : un à Tanna et l'autre, à Santo. La régionalisation s'est vite imposée au premier plan, car au moment de la visite des deux fonctionnaires métropolitains aux Nouvelles-Hébrides, des manifestations importantes eurent lieu à Santo, à Port-Vila et à Tanna. Ces manifestations, organisées par les différents mouvements coutumiers et les partis modérés, voulaient montrer aux deux ministres que leurs points de vue sur la régionalisation et le respect de la coutume étaient largement ignorés dans l'archipel. Selon Pascal Bernard, dans une tentative de « reculer l'échéance de l'installation du VAP au pouvoir dont la rumeur annonçait déjà le succès aux élections, le mécontentement parmi les chefs et les mouvements coutumiers, vu à travers les différentes manifestations, était une manière de ralentir la procédure à l'ascension à l'indépendance ». Voir Bernard, *op. cit.*, p. 69. En tout état de cause, ces retouches apportées par les deux ministres ont été acceptées à l'unanimité par le comité constitutionnel. Par conséquent, le 14 novembre (les élections se tinrent finalement en novembre et non en octobre), les électeurs de Santo et de Tanna allaient voter deux fois. En plus de voter pour leurs représentants à la nouvelle Assemblée, les électeurs de Santo et de Tanna allaient devoir élire quinze des vingt membres des Conseils régionaux. Les chefs coutumiers allaient occuper les cinq sièges non élus par l'électorat, mais élus au scrutin uninominal majoritaire par les quinze membres issus du suffrage universel direct. En ce qui concerne le régime foncier, la nouvelle constitution prévoyait le retour des terres à leurs propriétaires coutumiers. Voir « Les déclarations après l'accord : 'une bonne constitution' », *Nabanga*, 22 septembre 1979, auteur non indiqué, « Les Nouvelles-Hébrides et l'indépendance : un entretien de M. Robert avec le centre financier », *Nabanga*, 27 octobre 1979, auteur non indiqué, « À Santo et Tanna, on élira aussi les Conseils régionaux », *Nabanga*, 6 novembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁴⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 335, ONU, Assemblée générale, trente-quatrième session, point dix-huit à l'ordre du jour, 10 mars 1980, p. 11. La visite conjointe de MM. Dijoud et Blake était la première visite

d'information auprès de la population néo-hébridaise par la presse et la radio¹⁶⁴⁷. Après cette campagne d'environ deux semaines, l'approbation de la constitution a été confirmée le 5 octobre 1979 à Port-Vila par une déclaration solennelle des membres du gouvernement et du comité constitutionnel¹⁶⁴⁸. Le même jour, les deux Commissaires-Résidents ont prononcé la dissolution de l'Assemblée représentative¹⁶⁴⁹, reçu la démission du gouvernement d'union nationale et aussitôt reconduit les mêmes ministres dans un gouvernement intérimaire ayant comme tâche l'expédition des affaires courantes jusqu'à la formation d'une nouvelle équipe issue des élections nationales prévues pour le 14 novembre¹⁶⁵⁰.

Après cette journée historique du 5 octobre, les préparatifs pour les élections étaient à l'esprit de tous. Il est intéressant de noter qu'en pleine campagne électorale, la Résidence de France indiquait que « le VAP était mieux structuré et mieux préparé que ses adversaires, publiant dès le 12 octobre une liste de trente-trois candidats, portée finalement à trente-quatre »¹⁶⁵¹. Les principaux ténors du parti y étaient tous, à l'exception de Kalkot Matas et Barak Sopé qui désiraient poursuivre des études¹⁶⁵². Il est utile de noter qu'une volonté de renouvellement était assez évidente puisqu'à côté de quinze personnalités en place ou ayant appartenu à l'Assemblée de 1975, il y avait dix-neuf nouveaux venus qui ne s'étaient présentés que localement au sein du parti¹⁶⁵³. Publiant au mois d'octobre 1979 une plate-forme électorale d'une vingtaine de pages, le VAP y a dévoilé son premier objectif qui était de réduire dans la mesure du possible la dépendance vis-à-vis de l'extérieur dans tous les secteurs possibles :

de deux ministres des gouvernements métropolitains depuis janvier 1975. Voir « MM. Dijoud et Blaker aux Nouvelles-Hébrides », *Nabanga*, 22 septembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁴⁷ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2437, évolution des institutions politiques aux Nouvelles-Hébrides, octobre 1979, auteur non indiqué, p. 2.

¹⁶⁴⁸ *Ibid.*

¹⁶⁴⁹ Avec la dissolution de l'Assemblée représentative, Gérard Leymang a présenté sa démission. Voir « Les Nouvelles-Hébrides ont adopté la constitution », *Nabanga*, 6 octobre 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁵⁰ ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois d'octobre 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹⁶⁵¹ *Ibid.*

¹⁶⁵² *Ibid.*

¹⁶⁵³ *Ibid.*

l'assistance technique et financière, la main-d'œuvre publique et privée, la production, les services, etc.¹⁶⁵⁴. Cette déclaration trouvait ses fondements dans la philosophie du VAP qui avançait qu'une indépendance véritable impliquait qu'il faille compter au maximum sur ses propres forces¹⁶⁵⁵. Rétrospectivement, cette stratégie visait surtout la vie économique et sociale des Nouvelles-Hébrides, mettant l'accent sur une certaine prise en charge locale du commerce, de l'industrie et du tourisme.

En revanche, du côté des Modérés, ceux-ci ne constituaient qu'une coalition fragile d'intérêts variés et parfois contradictoires¹⁶⁵⁶. À cet égard, la Résidence de France indiquait aussi que les Modérés étaient affaiblis par des individus qui « s'accrochaient au pouvoir et à ses avantages matériels, par des rivalités ou même des haines qui opposaient certains dirigeants et l'existence de quelques personnalités qui ne se distinguaient guère du VAP que par la langue et la religion »¹⁶⁵⁷. En effet, les partis modérés « ne s'inscrivaient pas forcément en faux contre certains objectifs économiques du VAP »¹⁶⁵⁸. Le PFNH insistait lui aussi sur « l'importance d'un redéploiement économique qui permettrait de réduire la dépendance extérieure et de répartir au mieux le revenu national en favorisant une production agricole et industrielle locale »¹⁶⁵⁹. En ce qui concerne ses effectifs, le nombre de candidats modérés pour les élections de novembre 1979 était de vingt-neuf. Par ailleurs, neuf candidats, en particulier Boulekoné, étaient des dissidents des Modérés et risquaient de leur enlever des votes critiques¹⁶⁶⁰. Pour

¹⁶⁵⁴ « Programmes politiques : à chacun son indépendance », *Nabanga*, 6 novembre 1979, signé J.M.L.

¹⁶⁵⁵ *Ibid.*

¹⁶⁵⁶ ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois d'octobre 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 3.

¹⁶⁵⁷ *Ibid.*

¹⁶⁵⁸ « Programmes politiques : à chacun son indépendance », *Nabanga*, 6 novembre 1979, signé J.M.L.

¹⁶⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁶⁰ Lors des élections de 1979, les dissidents des Modérés se sont présentés sous la bannière des indépendants. Voir ANOM, direction du contrôle, carton 850, rapport sur les élections du 14 novembre 1979 à l'Assemblée représentative des Nouvelles-Hébrides et aux Conseils régionaux de Santo et de Tanna, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, 10 décembre 1979, p. 2.

confirmer le tout, le 22 octobre, à la clôture du dépôt des candidatures aux élections, il y avait soixante-douze candidats¹⁶⁶¹.

À sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, le 2 novembre 1979, la résolution 34/10 par laquelle elle se félicitait de l'engagement conjoint des deux puissances de tutelle de mener les Nouvelles-Hébrides à l'indépendance en prenant note de l'invitation qu'elles avaient faite auprès du secrétaire général d'envoyer dans le territoire une mission chargée d'observer les prochaines élections¹⁶⁶². L'objectif de la mission était de surveiller le déroulement des élections aux Nouvelles-Hébrides d'une façon neutre : quatre États ont été désignés membres de la mission, dont le Cameroun, l'Australie, les Fidji et la Côte d'Ivoire¹⁶⁶³. Avec un représentant pour chaque pays, la mission comportait aussi quatre membres du personnel du secrétariat des Nations Unies et trois interprètes de l'Office des Nations Unies à Genève. Dès son arrivée aux Nouvelles-Hébrides (le 11 novembre), la mission n'a pas tardé à dresser un état des lieux¹⁶⁶⁴. Le 12 novembre, elle a eu un bref entretien officiel avec les membres du Conseil des ministres, notamment Walter Lini, Guy Prévôt, George Kalkoa et Maxime Carlot. Lors de cet entretien, les ministres ont évoqué « qu'ils ne considéraient pas que les puissances de tutelle livraient l'archipel à un avenir incertain et espéraient que l'aide serait maintenue pendant un temps raisonnable, comme toutes les parties le jugeaient nécessaire »¹⁶⁶⁵. Cela dit, quant à l'indépendance, ils estimaient qu'elles « n'avaient pas fait grand-chose et que chacune avait sa propre conception du type d'indépendance qu'elle désirait pour le territoire ne tenant pas forcément compte des vœux de la population »¹⁶⁶⁶.

¹⁶⁶¹ ANF, carton 19940219/2, synthèse du mois d'octobre 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I, p. 1.

¹⁶⁶² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 335, ONU, Assemblée générale, trente-quatrième session, point dix-huit à l'ordre du jour, 10 mars 1980, p. 2.

¹⁶⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁶⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹⁶⁶⁵ *Ibid.*, p. 29.

¹⁶⁶⁶ *Ibid.*

Ce même jour, la mission s'est entretenue avec le Comité exécutif du VAP et a fait remarquer que le programme du VAP donnait la priorité à une langue unique : l'anglais¹⁶⁶⁷. Dans le même élan, le VAP s'inquiétait du coût du maintien de deux systèmes d'enseignement : anglais et français; la masse du peuple, dans son ensemble, n'avait pas été intégrée à la culture française¹⁶⁶⁸. Par ailleurs, l'entretien a révélé que le VAP était opposé à la création de Conseils régionaux, mais il les avait finalement acceptés comme concession lors des négociations. Il est possible que pendant cet entretien, le VAP voulût donner l'impression qu'il avait un peu adouci son radicalisme d'où l'idée avancée d'avoir accepté cette concession. Insistant sur l'importance de la constitution et sur les efforts que le VAP avait déployés pour en informer la population, il voyait un danger aussi bien dans la précipitation que dans les ajournements de l'indépendance¹⁶⁶⁹. Pour Lini, « ce serait la responsabilité du gouvernement élu de décider d'une date qui, selon lui, ne devait pas être avant le deuxième semestre de 1980 »¹⁶⁷⁰. Un autre sujet de contrariété évoqué par le VAP était le favoritisme pendant la campagne électorale : dans certaines régions, les Résidences avaient fait distribuer des cadeaux sans doute pour amadouer les électeurs¹⁶⁷¹. Le VAP a déploré le fait que les lettres envoyées par le parti à ce sujet n'avaient pas reçu de réponse¹⁶⁷². Faisant référence à la corruption, le VAP indiquait que même après la

¹⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 37. Le 13 novembre, lors d'un entretien entre Maxime Carlot et la mission, Maxime Carlot affirmait avoir constaté que « le français est tombé en désuétude dans les Nouvelles-Hébrides, car on avait plutôt tendance à employer l'anglais et le bichelamar empruntait davantage à l'anglais qu'au français ». Voir *Ibid.*, p. 32.

¹⁶⁶⁸ *Ibid.*, p. 37.

¹⁶⁶⁹ *Ibid.*, p. 36.

¹⁶⁷⁰ *Ibid.* Lini répondait essentiellement aux propos de Paul Dijoud qui avait dit que « l'indépendance pourrait être accordée en janvier 1980, ou même en décembre 1979 ». Voir *Ibid.* À ce sujet, lors d'une réunion entre l'inspecteur général Robert et quelques membres du centre financier de Port-Vila qui eut lieu le 25 octobre, le fonctionnaire français avait déjà prédit que la date de l'indépendance allait devoir se situer dans une période comprise entre le mois de mars et le mois de juin 1980. Voir « Les Nouvelles-Hébrides et l'indépendance : un entretien de M. Robert avec le centre financier », *Nabanga*, 27 octobre 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁷¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 335, ONU, Assemblée générale, trente-quatrième session, point dix-huit à l'ordre du jour, 10 mars 1980, p. 35.

¹⁶⁷² *Ibid.*

fermeture des listes électorales, « on continuait d'inscrire des gens, mais non les jeunes de dix-huit ans qui venaient de recevoir le droit de vote et qui étaient très peu nombreux »¹⁶⁷³.

Les 13 et 14 novembre, la mission a eu des entretiens avec Jimmy Stephens et avec d'autres membres du Nagriamel. Un d'entre eux était Albert Rabodia qui fit état de rumeurs selon lesquelles tous les expatriés seraient expulsés en cas de victoire du VAP¹⁶⁷⁴. Bien sûr, ces allégations furent réfutées par le VAP. En ce qui concerne Stephens, il a manifesté sa déception auprès de la mission quant à la manière dont les élections étaient organisées, indiquant que beaucoup de ses électeurs n'avaient pas de carte d'électeur et ne comprenaient ni l'objet ni l'intérêt des élections¹⁶⁷⁵. Ayant déjà évoqué la perspective d'une sécession de l'île de Santo, Stephens considérait que les Nouvelles-Hébrides n'étaient pas encore prêtes pour l'indépendance¹⁶⁷⁶. Selon lui, « les Nouvelles-Hébrides n'avaient pas de rizières et avaient besoin de plus d'écoles et de routes »¹⁶⁷⁷. Réitérant l'inquiétude de la population face à l'avenir incertain que laissait paraître l'indépendance, il a paradoxalement dit qu'il ne fallait pas mélanger la coutume et la politique. De sa part, une telle affirmation est paradoxale, car son mouvement, le Nagriamel, l'avait fait à plusieurs reprises auparavant. Du côté des Modérés, il y avait aussi des doléances à l'encontre du VAP. Selon Jean-Marie Lélyé, « à Tanna, des candidats du VAP avaient offert des pots-de-vin aux chefs coutumiers, et à Tongoa, les chefs avaient reçu des menaces de mort »¹⁶⁷⁸. De surcroît, le gouvernement transitoire avait donné des ordres pour l'expulsion de ceux qui n'appartenaient au territoire et militait pour l'incendie de leurs maisons¹⁶⁷⁹. M. Lélyé ayant reçu des lettres à ce sujet, il jugeait que pour ces raisons, les électeurs étaient contraints d'exercer leur droit de vote pour le VAP¹⁶⁸⁰.

¹⁶⁷³ *Ibid.*, p. 36.

¹⁶⁷⁴ *Ibid.*, p. 41.

¹⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 39.

¹⁶⁷⁶ Albert Rabodia estimait aussi que l'indépendance en 1980 était prématurée et doutait de la possibilité d'une indépendance politique et économique réelle. Voir *Ibid.*, p. 41.

¹⁶⁷⁷ *Ibid.*

¹⁶⁷⁸ *Ibid.*, p. 42.

¹⁶⁷⁹ *Ibid.*

¹⁶⁸⁰ *Ibid.*

Après avoir visité plusieurs bureaux de vote le jour du scrutin, dans la soirée du 16 novembre, la mission a été conviée à assister à la proclamation des résultats partiels des élections¹⁶⁸¹. Ce jour-là, il a été révélé que le 14 novembre, le VAP avait remporté vingt-six des trente-neuf sièges à pourvoir¹⁶⁸². Pour présenter les grandes lignes des élections, la participation a atteint un taux record, car sur les 55 636 électeurs inscrits, 47 541 avaient voté, soit une moyenne nationale de 90.32 %¹⁶⁸³. À noter également le nombre très petit des bulletins nuls : 419, soit à peine 0.88 % des suffrages¹⁶⁸⁴. Le VAP avait obtenu 29 355 voix et vingt-six sièges à l'Assemblée tandis que les autres partis avaient obtenu 17 767 suffrages et treize sièges à l'Assemblée¹⁶⁸⁵. Il est intéressant de noter que tous les élus de 1975 qui se sont représentés en 1979 ont été réélus, quelle que soit leur appartenance politique¹⁶⁸⁶. Pour résumer les résultats, à Luganville, le VAP a fortifié l'étroite majorité qu'il avait acquise en 1975 et a obtenu plus de 54 % des suffrages en 1979¹⁶⁸⁷. En outre, le VAP a gagné un siège de plus que le PFNH au sein des Conseils régionaux de Santo et de Tanna¹⁶⁸⁸. À Port-Vila, le VAP a connu une courte victoire sur le PFNH, le candidat du VAP (Kalpokor Kalsakau) ayant reçu 1 344 votes contre 1

¹⁶⁸¹ *Ibid.*, p. 59.

¹⁶⁸² *Ibid.*

¹⁶⁸³ « 1975, 1979 : les scrutins se suivent... et se ressemblent », *Nabanga*, 21 novembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁸⁴ *Ibid.*

¹⁶⁸⁵ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 335, ONU, Assemblée générale, trente-quatrième session, point dix-huit à l'ordre du jour, 10 mars 1980, p. 59.

¹⁶⁸⁶ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 335, lettre de J. Pérès au secrétaire d'État sur les élections à l'Assemblée représentative des Nouvelles-Hébrides et aux Conseils régionaux de Santo et Tanna, 23 novembre 1979, p. 2.

¹⁶⁸⁷ « 1975, 1979 : les scrutins se suivent... et se ressemblent », *Nabanga*, 21 novembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁸⁸ En ce qui concerne le Conseil régional de Santo, « les quinze membres élus se sont réunis le 27 novembre pour choisir les cinq chefs coutumiers ». Trois de ces chefs étaient d'obédience VAP et deux d'obédience Nagriamel. En ce qui concerne le Conseil régional de Tanna, les sept élus du PFNH contestaient le caractère coutumier des candidats proposés par le VAP. Par la suite, ils refusèrent de participer à l'élection des cinq chefs coutumiers. Voir ANOM, direction du contrôle, carton 850, rapport sur les élections du 14 novembre 1979 à l'Assemblée représentative des Nouvelles-Hébrides et aux Conseils régionaux de Santo et de Tanna, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, 10 décembre 1979, p. 16.

293 votes pour le candidat du PFNH (Guy Prévôt)¹⁶⁸⁹. Or, dans les îles, à Santo rural¹⁶⁹⁰ et à Luganville¹⁶⁹¹, à l'exception de Tanna¹⁶⁹² et d'Ambrym¹⁶⁹³, il y avait un avantage important en faveur du VAP. (Pour les résultats détaillés des élections de novembre 1979, consultez l'annexe E.)

En somme, les élections de novembre 1979 ont été remportées par le VAP qui a vu son résultat national s'améliorer d'environ 3 points de pourcentage (62,30 contre 59,50 en 1975)¹⁶⁹⁴. La victoire du VAP aux élections de 1979 a même surpris un certain nombre des membres du parti qui prévoyaient seulement une victoire étroite¹⁶⁹⁵. Le *Nabanga* a attribué ce résultat à une meilleure structuration et une organisation qui a étendu ses ramifications dans toutes les îles¹⁶⁹⁶. Bien sûr, il y avait aussi d'autres raisons. Il va sans dire que chez les opposants au VAP, généralement représenté par le PFNH, il y avait un manque d'union et de stratégie commune comme en font foi la participation des indépendants et du Natatok Efate. Dans la circonscription de Vaté rural où trois sièges étaient en jeu, le VAP a obtenu tous les sièges avec 3 290 voix¹⁶⁹⁷. On constate que si les opposants au VAP avaient présenté une candidature unique au lieu de quatre (un candidat des indépendants et trois du Natatok Efate), ils auraient obtenu un siège puisque leurs candidats totalisaient 954 voix alors que le troisième candidat du VAP,

¹⁶⁸⁹ *Ibid.*, p. 2.

¹⁶⁹⁰ À Santo rural, Alfred Maliu et Harry Karaeru, deux candidats du PFNH, ont reçu 830 et 801 votes respectivement contre 767 pour le candidat du VAP – Thomas Reuben. Voir *Ibid.*, p. 15.

¹⁶⁹¹ À Luganville, Georges Cronsteadt (MANH) a été élu avec 886 voix. Le deuxième candidat après Cronsteadt, Kalmer Vocor (VAP), a été élu avec 719 voix. Voir *Ibid.*, p. 14.

¹⁶⁹² À Tanna, le candidat du PFNH, Alexis Youlou, a battu le candidat du VAP, Willy Korisa, par 1 050 voix contre 994. Voir *Ibid.*, p. 10.

¹⁶⁹³ À Ambrym, Amos Andeng (PFNH) a été élu avec 1 163 voix. Le deuxième siège de cette circonscription fut remporté par le Pasteur Jack Hopa du VAP qui a reçu 952 voix. Voir *Ibid.*, p. 8.

¹⁶⁹⁴ « 1975, 1979 : les scrutins se suivent... et se ressemblent », *Nabanga*, 21 novembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁹⁵ Henningham, *op. cit.*, p. 39.

¹⁶⁹⁶ « 1975, 1979 : les scrutins se suivent... et se ressemblent », *Nabanga*, 21 novembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁶⁹⁷ ANOM, direction du contrôle, carton 850, rapport sur les élections du 14 novembre 1979 à l'Assemblée représentative des Nouvelles-Hébrides et aux Conseils régionaux de Santo et de Tanna, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, 10 décembre 1979, p. 3.

Albert Nanua¹⁶⁹⁸, n'en a obtenu que 672¹⁶⁹⁹. Du point de vue des opposants du VAP, le Natatok Efate était le grand responsable de cette défaite puisqu'il présentait à lui seul les trois candidats dans cette circonscription¹⁷⁰⁰. Rétrospectivement, cette défaite à Vaté a été dure à avaler pour le PFNH, car si le siège avait été gagné, le VAP n'aurait pas disposé à l'Assemblée de la majorité des deux tiers puisque le résultat final aurait été de vingt-cinq à quatorze au lieu de vingt-six à treize¹⁷⁰¹. Dans la même veine, le fait que Gérard Leymang ait refusé de faire cause commune avec les autres Modérés témoigne une fois de plus de la division au sein de cette force politique. Encourageant le retour d'un gouvernement d'union nationale, il ne participa à la campagne électorale et se présenta à Malekula aux côtés d'Aimé Maléré¹⁷⁰² sous une étiquette à part : N'Maki Aute Malekula¹⁷⁰³.

Il est aussi vrai qu'en ce qui concerne les partis opposés au VAP, il existait une estimation beaucoup trop optimiste de leur influence réelle dans certaines circonscriptions, ce qui a nourri des prétentions et des espoirs qui n'étaient pas à la mesure de leurs possibilités¹⁷⁰⁴. Pour les opposants du VAP, la circonscription de Tanna incarnait la déception des élections de novembre 1979. Se fondant sur les résultats de 1975 où ils avaient enlevé deux sièges sur trois avec 53 % des votes, ils espéraient remporter au moins trois sièges à l'Assemblée et être

¹⁶⁹⁸ Les villages du sud-est de Vaté, une zone traditionnellement acquise pour les Modérés, ont voté majoritairement en faveur d'Albert Nanua (VAP). Voir *Ibid.*, p. 4.

¹⁶⁹⁹ *Ibid.*, p. 3.

¹⁷⁰⁰ *Ibid.*

¹⁷⁰¹ *Ibid.*, p. 4.

¹⁷⁰² Malekula était « l'un des rares exemples de mauvaise répartition entre les différents candidats du VAP qui avec cinq candidats, n'en ont envoyé que trois malgré leur domination au nombre de des suffrages (67.45%). « La candidature tardive de Séthy Regenvanu semble avoir compliqué la tactique du VAP ». Voir « Les élections du 14 novembre : les résultats complets par circonscription », *Nabanga*, 21 novembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁷⁰³ ANOM, direction du contrôle, carton 850, rapport sur les élections du 14 novembre 1979 à l'Assemblée représentative des Nouvelles-Hébrides et aux Conseils régionaux de Santo et de Tanna, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, 10 décembre 1979, p. 27.

¹⁷⁰⁴ *Ibid.*, p. 6.

majoritaires dans le Conseil régional – deux objectifs qui ne sont pas devenus réalité¹⁷⁰⁵. En 1979, à Tanna, les opposants du VAP n'ont recueilli que 49.4 % des votes alors que le VAP en obtenait les 50.6 % restant, renversant la situation de 1975 (53 % à 47 %)¹⁷⁰⁶. Les abstentions, plus nombreuses à Tanna que partout ailleurs aux Nouvelles-Hébrides, expliquent en partie pourquoi les partis opposés au VAP n'ont finalement pas recueilli plus de votes¹⁷⁰⁷. À Tanna, 610 électeurs se sont abstenus de voter. En examinant cette statistique par bureau de vote, on trouve que l'absentéisme a surtout été répandu dans les bureaux auxquels étaient rattachés aux villages favorables aux Modérés¹⁷⁰⁸. Selon l'inspecteur général, les partis opposés au VAP ont aussi perdu à Tanna parce que le VAP a beaucoup plus travaillé pendant la campagne électorale, notamment en milieu coutumier¹⁷⁰⁹. En ce qui concerne l'électorat, l'augmentation de 30 % du corps électoral a aussi avantage le VAP du fait de l'inscription des jeunes de dix-huit ans qui étaient plus réceptifs au programme du VAP¹⁷¹⁰.

Pour Jimmy Stephens, les résultats des élections de 1979 constituaient une source de préoccupation. Il a initialement interdit au Nagriamel de participer à l'élection et a rassemblé plusieurs milliers de cartes électorales à Vanafo¹⁷¹¹. Lorsqu'il a changé d'avis à six semaines du scrutin, le chaos s'est installé dans le camp du Nagriamel : des oublis et des omissions se sont produits dans les inscriptions sur les listes électorales et des erreurs et des pertes ont compliqué

¹⁷⁰⁵ Pour ce qui est du Conseil régional, cet objectif a été manqué par soixante-seize voix. Du côté de l'Assemblée, il leur a plutôt manqué 148 voix. Voir *Ibid.*, p. 11.

¹⁷⁰⁶ *Ibid.*

¹⁷⁰⁷ Des envoyés du VAP ont sillonné l'archipel pour faire surtout campagne auprès des coutumiers en leur disant que « les élections n'avaient rien à faire avec la coutume et qu'en votant on rapprocherait la date de l'indépendance dont ces populations ne voulaient pas ». En d'autres termes, la campagne menée par le VAP favorisait l'absentéisme dans des régions traditionnellement favorables aux Modérés. En revanche, les Modérés n'ont pas répondu à cette campagne, limitant leurs actions aux « secteurs qui leur étaient acquis sans chercher à appâter ceux provenant des villages hostiles ou indifférents ». Voir *Ibid.*, p. 28.

¹⁷⁰⁸ *Ibid.*, p. 11.

¹⁷⁰⁹ *Ibid.*, p. 12.

¹⁷¹⁰ *Ibid.*, p. 23.

¹⁷¹¹ *Ibid.*, p. 27.

la redistribution des cartes à leurs titulaires¹⁷¹². Aussitôt après les élections, le Nagriamel a tenté de discréditer la victoire du VAP en parlant de plusieurs cas de fraude sans n'avoir jamais pu fournir de preuves tangibles¹⁷¹³. En signe d'opposition et de frustration, Stephens a mobilisé ses troupes et a déclaré, par le biais de Radio Vanafo, l'ordre d'évacuer l'île à tous ceux qui n'appartenaient pas à la coutume¹⁷¹⁴ à Santo¹⁷¹⁵. Alors que des fonctionnaires britanniques fuyaient l'île, leurs homologues français demeurèrent¹⁷¹⁶. La population prit peur face à la fermeté que manifestaient les gens du Nagriamel¹⁷¹⁷. Stephens¹⁷¹⁸ évoquait de plus en plus la possibilité de créer une assemblée à part à Santo insistant sur le fait que le VAP ne représentait pas cette île et donc ne pouvait pas la mener vers l'indépendance avec les autres îles¹⁷¹⁹. Vanafo était désormais fermé au public et un couvre-feu fut établi à 22 h¹⁷²⁰.

Dans sa synthèse mensuelle de décembre 1979, la Résidence de France n'a pas tardé à souligner qu'une caractéristique sous-jacente du nouveau gouvernement était la place prépondérante occupée par des Britanniques qui agissaient souvent comme chefs de service ou comme conseillers et qui détenaient la plupart des leviers de commande ayant passé de

¹⁷¹² *Ibid.*

¹⁷¹³ Les accusations de fraude étaient trop épisodiques et non fondées pour contrebalancer la performance impressionnante du VAP lors des élections de novembre 1979. Voir Henningham, *op. cit.*, p. 41.

¹⁷¹⁴ Ce fut la délégation britannique à Santo qui mobilisa des bateaux afin d'évacuer les « réfugiés ». Voir Bernard, *op. cit.*, pp. 72-73.

¹⁷¹⁵ *Ibid.*, p. 71.

¹⁷¹⁶ Henningham, *op. cit.*, p. 40.

¹⁷¹⁷ Bernard, *op. cit.*, p. 71.

¹⁷¹⁸ Selon l'inspecteur général Robert, seules les élections au Conseil régional intéressaient Stephens. Il postulait la présidence de cette assemblée où il espérait que son mouvement serait majoritaire pour avoir une base légale qui lui aurait permis de négocier avec le nouveau gouvernement afin d'obtenir pour l'île de Santo et des autres îles de l'archipel le maximum de franchises avec un statut très proche de l'autonomie. Voir ANOM, direction du contrôle, carton 850, rapport sur les élections du 14 novembre 1979 à l'Assemblée représentative des Nouvelles-Hébrides et aux Conseils régionaux de Santo et de Tanna, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, 10 décembre 1979, p. 17.

¹⁷¹⁹ Bernard, *op. cit.*, pp. 72, 74.

¹⁷²⁰ *Ibid.*, p. 75.

nombreuses années aux Nouvelles-Hébrides pendant lesquelles ils ont entretenu les meilleures relations avec le VAP¹⁷²¹. Ainsi, les anglophones étaient majoritaires dans le nouveau gouvernement. Dans son numéro du 30 novembre, *Le Figaro* écrivait que dans le nouveau gouvernement, le VAP « occupait tous les postes ministériels et n'accordait aucun portefeuille aux partis modérés à majorité francophone¹⁷²². Le 28 novembre, lors de l'ouverture de la session inaugurale de l'Assemblée, Fred Timakata¹⁷²³ fut élu Président¹⁷²⁴. Le 29 novembre, deux ans, jour pour jour après les troubles du 29 novembre 1977, Walter Lini fut nommé Premier ministre de la nouvelle Assemblée représentative¹⁷²⁵. Le jour même, il forma son gouvernement qui était, comme *Le Figaro* allait correctement l'indiquer le lendemain, monocore : il était composé de neuf ministres issus des rangs du VAP¹⁷²⁶. En ce qui concerne le PFNH, il a pratiquement disparu après les élections de novembre 1979¹⁷²⁷. Tandis qu'il n'y avait aucune opposition parlementaire, à Tanna¹⁷²⁸ comme à Santo, les opposants du VAP se préparaient à résister à Port-Vila.

¹⁷²¹ ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse du mois de décembre 1979, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹⁷²² « Nouvelles-Hébrides : les francophones évincés du gouvernement », *Le Figaro*, 30 novembre 1979, auteur non indiqué, trouvé dans AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2431.

¹⁷²³ Fred Timakata était originaire des îles Shepherd. C'était un chef coutumier, donc une personnalité religieuse et politique. Après avoir étudié la théologie aux Fidji, il a travaillé comme curé à Malekula. Il a grandement contribué à la formation du NHNP en 1971. Voir Macdonald-Milne et Thomas, *op. cit.*, p. 56.

¹⁷²⁴ Accusant le VAP de fraudes électorales dans leurs circonscriptions, les sept élus modérés du nord de Tanna se sont abstenus de participer aux travaux de cette session. Voir « 1979 : l'année qui ouvrent les portes de l'indépendance », *Nabanga*, 5 janvier 1979, auteur non indiqué.

¹⁷²⁵ *Ibid.*

¹⁷²⁶ *Ibid.*

¹⁷²⁷ L'un des rares exemples d'une action concertée des Modérés après les élections de 1979 fut le dépôt des recours électoraux à Santo et à Tanna le 14 décembre signés par le président du PFNH, J.-M. Léyé. Ces recours signalaient que le PFNH n'allait pas coopérer avec le gouvernement tant que la question des fraudes électorales dont le PFNH accusait le VAP ne serait pas réglée. Voir *Ibid.*

¹⁷²⁸ Le chaos qui régnait à Tanna après les élections de 1979 était un terrain propice pour plusieurs fauteurs de trouble et hors-la-loi. À ce sujet, « le 19 novembre eut lieu le débarquement clandestin à Tanna d'Antoine Fornelli

À la suite des élections de 1979 et en dépit de la reconnaissance du gouvernement VAP par le gouvernement français¹⁷²⁹, la communauté française des Nouvelles-Hébrides a exprimé une vive inquiétude pour ce qu'elle appelait l'horizon 80 ou, dans d'autres termes, l'indépendance imminente de l'archipel¹⁷³⁰. Sous la présidence de Rémy Delaveuve, l'association France-Hébrides avait été fondée le 4 juin 1979¹⁷³¹. Son but était de « regrouper, aider et soutenir les intérêts de toute personne, physique ou morale, française ou francophone résidant aux Nouvelles-Hébrides »¹⁷³². Peu après les élections de 1979, cette organisation d'environ 200 membres a rédigé un mémorandum à l'intention de Paul Dijoud¹⁷³³. Du 27 novembre au 4 décembre, Jean Arribaud, conseiller auprès de Paul Dijoud, a séjourné aux Nouvelles-Hébrides¹⁷³⁴. À la veille de son départ (le 3 décembre), Arribaud a eu une réunion avec des ressortissants français qui furent prompts à signaler la longue histoire de la présence française aux Nouvelles-Hébrides et leur amertume quant à la situation politique actuelle ainsi que leur opposition à certains éléments de la nouvelle constitution, dont l'interdiction de la double nationalité¹⁷³⁵. Dans la semaine qui a suivi la visite d'Arribaud, trois mesures ont été prises par l'Assemblée nationale afin de répondre aux questions les plus urgentes soulevées par l'association France-Hébrides, à savoir :

« l'inventaire et l'évaluation du patrimoine des Français et des optants français par une commission administrative qui en sera chargée, l'extension aux Français résidents aux bénéficiaires de la loi du 26 décembre 1961 qui permettrait le rapatriement des Français nécessitant aux frais de l'État et la loi d'habilitation autorisant le gouvernement à prendre par

toujours sous une interdiction de séjour ». Cela dit, le 27 novembre, « il a été appréhendé et renvoyé en Nouvelle-Calédonie ». Voir *Ibid.*

¹⁷²⁹ Henningham, *op. cit.*, p. 41.

¹⁷³⁰ « Les Français des Hébrides face à leur avenir », *Nabanga*, 15 décembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁷³¹ « R. Delaveuve : il ne faut rien exclure », *Nabanga*, 15 décembre 1979, propos recueillis par J.M Chardon.

¹⁷³² *Ibid.*

¹⁷³³ « Les Français des Hébrides face à leur avenir », *Nabanga*, 15 décembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁷³⁴ « J. Arribaud : patience et large coopération », *Nabanga*, 15 décembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁷³⁵ « La constitution des Nouvelles-Hébrides imposait la renonciation à la nationalité française pour ceux qui devaient opter pour la nationalité néo-hébridaise ». Voir *Ibid.*

*ordonnances au cours de l'année prochaine les mesures rendues nécessaires par la déclaration de l'indépendance »*¹⁷³⁶.

Conclusion

Les années 1978 et 1979 réaffirment le fait que les Nouvelles-Hébrides étaient vouées à devenir un pays indépendant. Ces deux années appartiennent incontestablement au VAP et c'est ce parti qui dictera les règles du jeu à la veille de l'indépendance. En comparaison avec le VAP, les Modérés étaient désorganisés, divisés, voire incompetents, et la France, de son côté, ne pouvait pas se permettre d'intervenir. Parallèlement, l'avancement d'un modèle fédéral par la France pour les Nouvelles-Hébrides et son opposition initiale à la décolonisation n'a eu comme effet que le renforcement du VAP. Cela, à son tour, a alimenté le sécessionnisme à Santo¹⁷³⁷. De plus, les années 1978 et 1979 ont été les témoins de plusieurs moments historiques sur le chemin sinueux menant vers l'accession à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides. À cet égard, il convient de mentionner la constitution qui a été la pierre angulaire du territoire. Lentement, mais sûrement, il prenait la forme d'un pays indépendant, la constitution servant de lien entre les différentes îles de l'archipel. En fin de compte, l'isolement politique croissant du Nagriamel, qu'on a évoqué à la fin du présent chapitre, a contribué à renforcer la position du VAP dans l'archipel tout en affaiblissant celle des Modérés.

¹⁷³⁶ « Cette loi visait surtout la protection des droits, des biens et des intérêts des ressortissants français ». Voir « Le gouvernement français n'oublie pas ses ressortissants », *Nabanga*, 22 décembre 1979, auteur non indiqué.

¹⁷³⁷ Henningham, *op. cit.*, p. 44.

CHAPITRE 5. Le désordre avant l'indépendance

L'année 1980 a été un véritable tourbillon pour les Nouvelles-Hébrides. En effet, le 30 juillet 1980, ce territoire finit par accéder à l'indépendance, mais pas sans avoir eu à en payer le prix du sang, malheureusement. Ainsi, le présent chapitre va se pencher sur l'explosion de la poudrière néo-hébridaise. Il sera question d'examiner l'ambiance qui a caractérisé les Nouvelles-Hébrides au cours des six premiers mois de 1980. On y présentera aussi en détail les nombreuses réunions qui ont eu lieu entre toutes les parties impliquées pour finaliser l'indépendance. Nous verrons dans ce cinquième chapitre que le processus ayant mené à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides a été pour le moins chaotique. Par exemple, des réunions ont continué à se tenir entre les diverses parties jusqu'au tout dernier moment. Par le biais de la République de Vemarana, qui a été la principale forme de contestation des Modérés et des mouvements coutumiers contre le gouvernement des Nouvelles-Hébrides, la division socio-politique de l'archipel ne pouvait pas être plus importante. Comme le démontre l'exemple de la guerre des cocotiers qui a persisté même après l'indépendance et qui a vu la participation de forces externes, l'esprit centralisateur de la constitution ne faisait pas consensus dans la population, une bonne partie de celle-ci favorisant plutôt un système confédéral. Concrètement, la République de Vemarana a été sous-tendu par un rejet du concept de l'État-nation. La victoire du VAP aux élections de 1979 a aussi inauguré une « période de grande confusion et d'initiatives françaises souvent hasardeuses »¹⁷³⁸. Ce manque d'organisation et de politique claire de la part de la France a terni encore davantage son image au profit du VAP.

I. Les préparatifs en vue de l'indépendance

Le 5 janvier, une délégation de quatre ministres et deux officiels a quitté Port-Vila pour Paris afin de tenir deux journées d'entretiens à partir du 8 janvier¹⁷³⁹. Le but de ces entretiens

¹⁷³⁸ Chesnaux et Maclellan, *op. cit.*, p. 87.

¹⁷³⁹ La délégation était dirigée par le Premier ministre qui était accompagné du ministre des Affaires sociales, Willie Korisa, du ministre des Ressources naturelles, Thomas Reuben, du ministre de la Santé, George Worek, de son directeur de cabinet, Barak Sopé, et de son secrétaire particulier, Peter Taurakoto. Voir « Communiqué du

était de parler de la situation politique, plus particulièrement en ce qui concerne Santo et Tanna¹⁷⁴⁰. À cette occasion, les ministres Dijoud et Blaker ont promis à la délégation des Nouvelles-Hébrides qu'ils allaient tout faire pour apaiser la situation et favoriser l'accèsion des Nouvelles-Hébrides à l'indépendance¹⁷⁴¹ dans l'unité et en assurant l'ordre public¹⁷⁴². Ils se sont aussi engagés à créer un Conseil de sécurité qui aurait comme objectif, entre autres, « d'enquêter sur les étrangers résidant aux Nouvelles-Hébrides ou vivant à l'extérieur et incitant les gens à la sécession »¹⁷⁴³. Les deux ministres ont proscrit toute action séparatiste ou sécessionniste dans les îles¹⁷⁴⁴. De leur part, « les représentants du gouvernement néo-hébridais se sont déclarés prêts à entamer des discussions avec les chefs des mouvements coutumiers afin de sauvegarder et de renforcer les traditions locales tout en conservant l'unité du pays »¹⁷⁴⁵.

En ce qui concerne le Conseil des ministres, il s'est réuni le 4 janvier et a approuvé le principe de l'unification des délégations qui a eu lieu le 21 janvier dans les circonscriptions des îles du nord, du Centre II et du Centre I et le 7 janvier dans la circonscription des îles du sud¹⁷⁴⁶. Un seul délégué néo-hébridais représentait dorénavant le gouvernement de Port-Vila au lieu

gouvernement : une délégation ministérielle à Paris et à Londres la semaine prochaine », *Nabanga*, 5 janvier 1980, auteur non indiqué.

¹⁷⁴⁰ *Ibid.*

¹⁷⁴¹ Malgré cette concordance de vues, il était évident que l'indépendance des Nouvelles-Hébrides entraînait des préoccupations différentes pour les deux métropoles. M. Dijoud a abordé avec la délégation néo-hébridaise le problème des relations du futur État avec la Nouvelle-Calédonie en exprimant son inquiétude quant à l'attitude que prendra à ce sujet le gouvernement des Nouvelles-Hébrides. En revanche, les Britanniques voulaient encourager les Nouvelles-Hébrides à adhérer au Commonwealth. Voir « La délégation néo-hébridaise à Paris et à Londres : priorité à l'apaisement des tensions », *Nabanga*, 12 janvier 1980, auteur non indiqué. En ce qui concerne l'aide financière, autre thème des entretiens, Paul Dijoud a insisté à ce que le gouvernement néo-hébridais fasse d'abord la paix avec les malfaiteurs de Santo et de Tanna avant toute discussion sur la question. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 78.

¹⁷⁴² « Communiqué du gouvernement : une délégation ministérielle à Paris et à Londres la semaine prochaine », *Nabanga*, 5 janvier 1980, auteur non indiqué.

¹⁷⁴³ « Walter Lini : le bilan positif des entretiens de Paris », *Nabanga*, 19 janvier 1980, auteur non indiqué.

¹⁷⁴⁴ « Le communiqué des entretiens de Paris », *Nabanga*, 12 janvier 1975, auteur non indiqué.

¹⁷⁴⁵ *Ibid.*

¹⁷⁴⁶ « Communiqué du Conseil des ministres », *Nabanga*, 12 janvier 1980, auteur non indiqué.

d'avoir un délégué britannique et un délégué français dans chaque circonscription. Les personnes suivantes ont été nommées délégués par le Conseil des ministres : Reuben Tamata (circonscription des îles du sud), Jim Rovo (Centre I), Tom Bakeo (Centre II) et Reddy Henry (circonscription des îles du nord)¹⁷⁴⁷. Lors de la réunion du 4 janvier, le Conseil a approuvé les propositions du Commissaire-Résident britannique relatives au transfert des services relevant encore de son autorité excepté les compétences réservées à la Résidence britannique jusqu'à l'indépendance¹⁷⁴⁸. Les services énumérés ci-après ont été placés sous la responsabilité des ministères appropriés du gouvernement des Nouvelles-Hébrides : vérification de comptes, coopératives, délégations, éducation, information, service médical, trésorerie, travaux publics britanniques¹⁷⁴⁹.

Dans sa réunion du 31 janvier, le Conseil des ministres a fait d'autres grands pas en vue de l'indépendance. Il a conçu une liste de quatre-vingt-une lois qui devaient être préparées avant ou au moment de l'indépendance pour fournir au nouvel État le cadre dans lequel il allait organiser sa vie économique et sociale¹⁷⁵⁰. Le Conseil a également approuvé la soumission à l'Assemblée représentative de la loi établissant la procédure d'élection du Président et de la loi déterminant les procédures d'acquisition de la citoyenneté par les personnes habilitées¹⁷⁵¹. Le 7 février, le Conseil des ministres s'est penché sur les problèmes concernant l'unification des services français et britannique d'éducation et de police¹⁷⁵². Les discussions qui ont eu lieu ont mis en relief la nécessité de tenir compte de l'héritage condominial dans le processus de fusion des services¹⁷⁵³. Par ailleurs, lors de cette même réunion, le Conseil a aussi traité de la préparation des fêtes de l'indépendance sans toutefois en fixer la date. Il a été décidé qu'une

¹⁷⁴⁷ *Ibid.*

¹⁷⁴⁸ *Ibid.*

¹⁷⁴⁹ *Ibid.*

¹⁷⁵⁰ « Communiqués du Conseil des ministres du 31 janvier et 7 février », *Nabanga*, 9 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁷⁵¹ *Ibid.*

¹⁷⁵² *Ibid.*

¹⁷⁵³ *Ibid.*

commission spéciale¹⁷⁵⁴ allait assumer les responsabilités liées à l'organisation des célébrations et que la préparation des fêtes de l'indépendance allait se faire en « coordination étroite avec les chefs et représentants des îles de l'archipel »¹⁷⁵⁵.

Au début de l'année 1980, l'archipel paraissait de moins en moins comme une colonie et de plus en plus comme pays indépendant. Lors des sessions des 18 et 19 février, l'Assemblée a choisi le nom « Vanuatu », le drapeau (noir, rouge, vert et jaune¹⁷⁵⁶, voir annexe F), la devise ainsi que l'emblème, les armoiries et l'hymne national du futur État. À cet égard, il est intéressant d'examiner les processus par lesquels chaque symbole a été adopté. En ce qui concerne le drapeau, trois projets ont été retenus, les conseillers optant pour le projet numéro un sous réserve de quelques modifications¹⁷⁵⁷. Walter Lini demandait à ce que la partie réservée à la couleur noire, symbolisant la terre, mais aussi les traditions, soit plus importante et qu'une bande de cette couleur sépare le vert (symbolisant la couleur des îles) du rouge (symbolisant l'unité)¹⁷⁵⁸. Après que l'artiste Rick Fraser ait apporté ces changements (pour lui, le rouge symbolisait aussi le respect des autorités coutumières, car avant toute cérémonie, le sang d'un cochon devait couler), le drapeau a été adopté avec vingt-deux votes pour, quatre contre et cinq abstentions¹⁷⁵⁹.

¹⁷⁵⁴ Cette commission spéciale a été dirigée par le ministre des Affaires sociales, Willy Korisa. À la suite de la première réunion de cette commission qui eut lieu le 12 février, Korisa indiqua qu'au-delà des festivités à Port-Vila, son objectif était d'organiser des fêtes dans chaque village avec toutes les commissions célébrant l'indépendance selon leurs propres coutumes. Au total, huit jours devaient être consacrés aux célébrations de l'indépendance. Sur ce point, il est intéressant de noter qu'aucun membre de l'opposition ne siégea sur ces commissions. Voir RNH, bulletin de nouvelles pour le 11 février 1980.

¹⁷⁵⁵ « Communiqués du Conseil des ministres du 31 janvier et 7 février », *Nabanga*, 9 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁷⁵⁶ Le jaune symbolise le monde de la lumière apportée par la religion. On pouvait aussi voir dans la bande jaune en forme de Y couché la configuration d'une branche de bourao ouverte en deux à une de ses extrémités symbolisant l'unité à travers les divisions politiques. Voir « La session à l'Assemblée, au jour le jour », *Nabanga*, 23 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁷⁵⁷ *Ibid.*

¹⁷⁵⁸ *Ibid.*

¹⁷⁵⁹ *Ibid.*

Pour ce qui est des armoiries, le seul projet proposé par Rick Fraser fut adopté par l'Assemblée. Sur fond d'emblème (dent de cochon et feuilles de *namele*), un homme se tenait debout sur son île; la natte de Pentecôte servait de support à la devise symbolisant la présence de la femme¹⁷⁶⁰. Pour ce qui est du nom du pays, après l'abandon de la proposition Vanuaaku, Walter Lini suggérait que deux noms soient soumis à l'appréciation des conseillers : Vanuatu¹⁷⁶¹ et Niuebridis¹⁷⁶². Exprimant sa crainte de voir le pays adopter un changement radical de nom qui entraînerait le risque de le voir inutilisé par les gens, l'appel de Maxime Carlot fut repoussé par Walter Lini qui a rappelé que les électeurs qui ont voté pour le VAP ont aussi voté pour un changement du nom du pays¹⁷⁶³. Lors du scrutin, la proposition Vanuatu l'emporta avec vingt-six votes pour et cinq abstentions. Le futur État allait donc avoir le nom de la République du Vanuatu¹⁷⁶⁴. En ce qui concerne l'hymne national (voir l'annexe G pour les paroles), il fut aussi adopté lors de la session du 18 février¹⁷⁶⁵. C'est François Vincent, frère de Gérard Leymang, qui a composé la musique¹⁷⁶⁶. Journaliste à RNH, Vincent jouait de la guitare et était un des rares compositeurs-interprètes des Nouvelles-Hébrides. Des trois propositions, les conseillers ont été pratiquement tous unanimes quant à la qualité de la musique qui avait été envoyée en France pour être orchestrée¹⁷⁶⁷. En ce qui concerne les paroles, elles ont été quelque peu modifiées, sur recommandation des conseillers, avant d'être adoptées¹⁷⁶⁸.

Le 19 février, la devise qui a été proposée par Willy Korisa, « *Long God yumi stanap* », fut adoptée. En français, cette devise signifie : « avec Dieu, nous nous tiendrons debout »¹⁷⁶⁹.

¹⁷⁶⁰ *Ibid.*

¹⁷⁶¹ Le nom Vanuatu signifie « un pays qui se dresse au-dessus de l'océan ». Voir AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de février 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 5.

¹⁷⁶² « La session à l'Assemblée, au jour le jour », *Nabanga*, 23 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁷⁶³ *Ibid.*

¹⁷⁶⁴ *Ibid.*

¹⁷⁶⁵ Les paroles insistent beaucoup sur l'unité du pays et l'importance de la religion dans la société vanuatuane.

¹⁷⁶⁶ *Ibid.*

¹⁷⁶⁷ *Ibid.*

¹⁷⁶⁸ *Ibid.*

¹⁷⁶⁹ *Ibid.*

La devise fut acceptée par l'Assemblée avec vingt-deux votes pour, cinq contre et quatre abstentions¹⁷⁷⁰. En analysant les processus par lesquels les différents insignes du futur État furent adoptés, l'hymne national étant la seule exception, il est facile de constater la prépondérance des anglophones dans la prise des décisions. Le jour même, l'Assemblée a approuvé la demande d'adhésion des Nouvelles-Hébrides au Commonwealth en tant que membre à part entière (vingt-six votes pour, cinq contre)¹⁷⁷¹. Il restait seulement à fixer la date de l'indépendance de l'archipel. À cet égard, il était généralement admis que l'échéance du mois de mai, prévue dans la constitution, était trop difficile à respecter. De plus, la situation politique à Tanna et à Santo a donné au Premier ministre une raison de demander l'ajournement du débat sur la date de l'indépendance¹⁷⁷². Les mois de juin ou de juillet étaient désormais avancés comme échéance possible pour l'indépendance¹⁷⁷³. Lors des deux derniers jours de cette session extraordinaire de l'Assemblée (le 20 et le 21), on s'affaira à la mise en place de la commission électorale¹⁷⁷⁴ ainsi que des commissions spécialisées (comme la commission de la comptabilité publique, la commission budgétaire et une commission générale). Selon *Nabanga*, « la désignation des deux commissions spécialisées et de la commission générale a montré la volonté du VAP et du gouvernement de reconnaître les points de vue de l'opposition »¹⁷⁷⁵. Cela dit, l'opposition a été déterminée à suivre son action propre.

II. La naissance de la République de Vemarana

Le 11 janvier 1980 lors d'une cérémonie coutumière d'environ 500 personnes, les partisans du Nagriamel et les francophones de Santo ont inauguré le local du gouvernement Vemarana,

¹⁷⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷⁷¹ *Ibid.*

¹⁷⁷² *Ibid.*

¹⁷⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁷⁴ Cette commission était chargée de formuler des recommandations sur un système électoral. Elle rassemblait les représentants désignés de quatre groupes politiques (le VAP et les Modérés disposaient de dix membres chacun, le Conseil chrétien des Églises et le Conseil des chefs disposaient quant à eux de deux membres chacun). Voir *Ibid.*

¹⁷⁷⁵ *Ibid.*

face à la mairie de Luganville¹⁷⁷⁶. Lors de cette cérémonie où étaient également présents les leaders des partis modérés, Stephens a déclaré que le gouvernement Vemarana, représentant l'île de Santo, suivrait désormais son propre chemin vers l'indépendance. Il a aussi dévoilé le drapeau du Vemarana (fond bleu foncé frappé en son centre d'une étoile verte représentant l'île de Santo)¹⁷⁷⁷. En ce qui concerne une lettre qu'il avait reçue à la mi-janvier de la part de Walter Lini et l'invitant à la table des négociations, Stephens a brusquement rejeté l'offre sur Radio Vanafo sous prétexte que le gouvernement à Port-Vila « n'avait plus de rapport avec Santo »¹⁷⁷⁸. Le 21 janvier, les Modérés ont exigé le départ de Reddy Henry, le nouveau délégué néo-hébridais des îles du nord, avant le 28 janvier, au grand dam du Natui Tano et du Tabwemassana¹⁷⁷⁹ qui ont manifesté contre de telles menaces¹⁷⁸⁰. La situation tendue à Santo a obligé Walter Lini à convoquer la première réunion du Conseil de sécurité le 22 janvier. Lors de cette réunion, Lini a demandé à Jean Pérès¹⁷⁸¹ et à Stuart d'envoyer une partie des unités mobiles de la police à Santo¹⁷⁸². Même si Stuart était prêt à envoyer des forces britanniques, Pérès hésitait à envoyer des gendarmes. Une fois de plus, les acteurs faisaient face à une impasse. Cela dit, le 27 janvier, Pérès et Stuart étaient à Santo pour évaluer la situation et tenter de mener des pourparlers avec les dirigeants du Vemarana.

¹⁷⁷⁶ Bernard, *op. cit.*, p. 83.

¹⁷⁷⁷ « Walter Lini : bilan positif des entretiens de Paris », Nabanga, 19 janvier 1980, auteur non indiqué et RNH, bulletin de nouvelles pour le 1^{er} janvier 1980, p. 2.

¹⁷⁷⁸ Beasant, *op. cit.*, p. 80.

¹⁷⁷⁹ Le 8 janvier, les deux partis ont fait circuler une pétition à Santo qui dénonçait certaines politiques des Modérés sur cette île. Celle-ci cherchait à rallier la population contre l'expulsion de certains peuples de Santo et, surtout, contre la déclaration de l'indépendance de Santo. On souhaitait encourager la population afin qu'elle ne cède pas aux menaces des Modérés. Voir RNH, bulletin de nouvelles pour le 9 janvier 1980, p. 2.

¹⁷⁸⁰ Tabani, *op. cit.*, p. 159 et « Politique : L'expectative », Nabanga, 26 janvier 1980, auteur non indiqué.

¹⁷⁸¹ Robert, étant demeuré à Paris un mois après la fin des entretiens de janvier 1980, fut remplacé aux Nouvelles-Hébrides par Jean Pérès pendant la durée de son absence. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 80.

¹⁷⁸² *Ibid.*, p. 81.

Le 28, un peu avant 16 h, 300 partisans du Vemarana (tous des hommes) ont défilé en cortège vers le centre de Luganville et plus précisément, vers le bureau du délégué Henry¹⁷⁸³. Arrivés devant son bureau, ils ont été accueillis par Stuart, M. Graves, chef de la police britannique et le superintendant Searle, chef de la police de Sa Majesté à Santo. Avec eux, il y avait aussi quatre ou cinq miliciens de la police anglaise ainsi que l'adjudant Froment, chef de la brigade de gendarmerie de Santo et le chef Urben, son adjoint, accompagnés d'un ou deux miliciens français¹⁷⁸⁴. Stuart a fait savoir qu'il acceptait de recevoir une délégation des manifestants, composée d'environ dix personnes¹⁷⁸⁵. Cela dit, après deux heures de négociations et une brève contre-manifestation organisée par le VAP, les manifestants, toujours devant le bureau, étaient de plus en plus agités¹⁷⁸⁶. C'est vers 18 h que Stuart est sorti, suivi par les représentants modérés qui demandèrent aux manifestants de retourner chez eux dans le calme. Toutefois, avant de s'en aller, les manifestants clouèrent des feuilles de *namele* à chaque entrée du bureau. Par ce geste enraciné dans les coutumes locales, les manifestants signifiaient qu'ils condamnaient la structure¹⁷⁸⁷. Et pour faire bonne mesure, l'ancien bureau de la délégation française, remis depuis quelque temps au service des coopératives, fut lui aussi condamné par le même procédé coutumier¹⁷⁸⁸. Lorsque les manifestants finirent de se disperser, deux miliciens, l'un britannique, l'autre français, survinrent pour baisser le drapeau tricolore et l'Union Jack, derniers vestiges du condominium à Luganville¹⁷⁸⁹. À Santo, le condominium semblait avoir pris fin, mais l'avenir paraissait plus incertain que jamais.

À Tanna, la situation était également tendue. Comme à Santo, les Modérés refusaient de reconnaître le nouveau gouvernement. Ils se sont acharnés contre Josepho Bulesap, l'adjoint de

¹⁷⁸³ Le bâtiment qui servait de bureau à Henry était le siège de l'ancienne délégation britannique à Santo. Voir « Luganville : le 'non' au délégué du gouvernement », *Nabanga*, 5 février 1980, Jean Massias.

¹⁷⁸⁴ *Ibid.*

¹⁷⁸⁵ *Ibid.*

¹⁷⁸⁶ Ils menaçaient même de brûler le bureau où se déroulaient les négociations. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 81.

¹⁷⁸⁷ « Luganville : le 'non' au délégué du gouvernement », *Nabanga*, 5 février 1980, Jean Massias

¹⁷⁸⁸ *Ibid.*

¹⁷⁸⁹ *Ibid.*

Reuben Tamata¹⁷⁹⁰. Dans la nuit du 27 au 28, il fut enlevé à son domicile à Isangel¹⁷⁹¹. Le 29 janvier, grâce à une action de police organisée par Reuben Tamata, M. Bulesap fut relâché¹⁷⁹². En ce qui concerne Reuben Tamata, qui avait reçu peu après sa prise de fonctions une lettre des Modérés de Tanna lui donnant des ordres de quitter son poste avant le 12 janvier, il demeura en poste alors que la menace ne fut jamais mise à exécution¹⁷⁹³. Selon *Nabanga*, ceci peut s'expliquer par une détermination manifestée par le VAP qui avait dissuadé les Modérés d'entreprendre une action de force à l'égard du nouveau délégué¹⁷⁹⁴. De surcroît, le 30 janvier, George Kalkoa, le ministre des Affaires intérieures, se rendit à Tanna. Au terme de négociations très difficiles avec les Modérés, il a réussi à les maîtriser¹⁷⁹⁵. Comme à Santo, la violence à Tanna fut une nouvelle fois évitée de justesse¹⁷⁹⁶.

Les événements à Santo et à Tanna ont précipité la tenue d'une deuxième réunion du Conseil de sécurité. Une fois de plus, Walter Lini a exigé une intervention policière conjointe, mais la proposition a été à nouveau rejetée par Pérés¹⁷⁹⁷. En vertu de ces refus répétés, la République de Vemarana prenait forme en profitant de l'incapacité des deux métropoles à agir ensemble pour assurer l'ordre à Santo¹⁷⁹⁸. Pour affirmer son autorité, le gouvernement de Vemarana stipulait que les coûts associés au renouvellement des permis de conduire et aux droits d'affaires devaient être établis à son ordre et non à celui du gouvernement central. Pour parvenir à ses fins, le gouvernement de Vemarana menaçait de fermeture tout commerce qui refusait de

¹⁷⁹⁰ « Une trêve obtenue de justesse », *Nabanga*, 5 février 1980, signé J.M.L.

¹⁷⁹¹ Le but des ravisseurs était de négocier l'achat d'un billet d'avion pour réexpédier à Port-Vila Josepho Bulesap, apparemment coupable, à leurs yeux, de sympathies avec le VAP. Voir *Ibid.*

¹⁷⁹² RNH, bulletin de nouvelles pour le 31 janvier 1980.

¹⁷⁹³ « Une trêve obtenue de justesse », *Nabanga*, 5 février 1980, signé J.M.L.

¹⁷⁹⁴ *Ibid.*

¹⁷⁹⁵ Les négociations ont porté essentiellement sur un certain Lopez Rizos – gendarme français qui n'avait prétendument rien fait pour empêcher l'enlèvement de Josepho Bulesap par les Modérés (son domicile se trouvait sur le terrain même de la Milice française). Par conséquent, le VAP exigeait le départ de M. Rizos de Tanna. Voir *Ibid.*

¹⁷⁹⁶ Beasant, *op. cit.*, p. 82.

¹⁷⁹⁷ *Ibid.*

¹⁷⁹⁸ *Ibid.*

lui obéir ce qui¹⁷⁹⁹ finit par arriver à une librairie de Santo qui dut fermer ses portes¹⁸⁰⁰. Le 1^{er} février, le bulletin d'informations de RNH affirmait que selon un rapport du ministère des Transports et des Télécommunications, les partisans du Nagriamel avaient volé deux bulldozers de l'entrepôt des travaux publics à Santo au début du mois de janvier 1980¹⁸⁰¹. Incapable de les localiser, le ministère a fini par découvrir que le Nagriamel construisait une piste d'atterrissage au nord de Vanafo. La situation est devenue encore plus alarmante lorsque RNH annonça qu'au moins vingt caisses de dynamite, représentant 570 kilogrammes d'explosifs, avaient été volées du même entrepôt à Santo¹⁸⁰². Dans une allocution prononcée sur les ondes de RNH le 25 janvier, Walter Lini a insisté sur le caractère étranger des responsables des mouvements à Santo et à Tanna qui « avaient leurs propres gouvernements à l'étranger et ne voulaient pas que les représentants des puissances coloniales s'en aillent »¹⁸⁰³. Des entretiens étaient nécessaires pour sortir le territoire de l'ornière.

III. Des entretiens pour dénouer l'impasse dans un climat de tension

Le 6 février, l'inspecteur général Robert, revenu d'une mission d'un mois en France, a fait appel, sur instruction du secrétaire d'État, des principes sur lesquels était fondée la politique que la France voulait suivre dans la colonie jusqu'à l'indépendance¹⁸⁰⁴. Malgré son soutien pour le gouvernement VAP, il a également fait appel autant qu'il était possible aux membres de l'opposition et surtout à leur vif désir d'aller à Paris¹⁸⁰⁵. Ses propos coïncidaient avec la visite d'une mission française aux Nouvelles-Hébrides. Dirigée par Paul Louis Tate, conseiller au ministère des Affaires étrangères, la mission a visité les Nouvelles-Hébrides du 28 janvier au 7

¹⁷⁹⁹ *Ibid.*, p. 83.

¹⁸⁰⁰ RNH, bulletin de nouvelles pour le 31 janvier 1980.

¹⁸⁰¹ RNH, bulletin de nouvelles pour le 1^{er} février 1980.

¹⁸⁰² RNH, bulletin de nouvelles pour le 31 janvier 1980.

¹⁸⁰³ « Il faut choisir entre la violence et le dialogue », *Nabanga*, 5 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁰⁴ « La déclaration de M. Robert », *Nabanga*, 9 février 1980, auteur non indiqué. Le principe fondamental de cette politique était la reconnaissance du gouvernement VAP comme le seul gouvernement légal aux Nouvelles-Hébrides. Voir Molisa, Van Trease et Vurobaravu, *op. cit.*, p. 102.

¹⁸⁰⁵ *Ibid* et AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de février 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

février¹⁸⁰⁶. Son but était double : « apprécier les problèmes d'ordre pratique, administratif et budgétaire que posera le jour de l'indépendance, la création d'une ambassade de France et de prendre note des souhaits des autorités néo-hébridaises en matière de coopération avec la France »¹⁸⁰⁷. Ayant rencontré la plupart des membres du gouvernement, d'après le contenu des discussions, des possibilités d'accord existaient notamment dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture et de la santé¹⁸⁰⁸. Cela dit, une session extraordinaire de l'Assemblée représentative a été nécessaire pour évoquer et concrétiser les positions officielles des deux puissances de tutelle.

La session extraordinaire de l'Assemblée représentative a été ouverte le 13 février¹⁸⁰⁹ en présence de plusieurs représentants des deux Résidences et du gouvernement¹⁸¹⁰. Tout en insistant sur la légitimité du gouvernement élu, le gouvernement français a fait savoir qu'il refusait de soutenir tout mouvement sécessionniste en vouant de préserver la francophonie dans l'archipel. De manière impromptue, le Commissaire-Résident britannique a pris la parole après l'inspecteur général. Qualifiant les séparatistes de Santo et de Tanna de « rêveurs » (pour justifier ses propos, il a dit qu'il était impossible de construire un pays en clouant des feuilles de *namele* ou en organisant des levées de drapeau), Stuart insista pour que ses collègues français abandonnent le principe à l'effet que la colonie était divisée entre anglophones et francophones

¹⁸⁰⁶ « Affaires étrangères », *Nabanga*, 9 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁰⁷ *Ibid.*

¹⁸⁰⁸ *Ibid.*

¹⁸⁰⁹ Les huit points suivants avaient été établis pour la session extraordinaire qui s'est ouverte le 13 février : « (1) projet de motion visant à amender les règlements intérieurs de l'Assemblée représentative, (2) élection des commissions spéciales et de la commission générale de l'Assemblée représentative, (3) projet de résolution visant à déléguer les pouvoirs législatifs à la commission générale, (4) discussion au sujet du drapeau, de l'hymne national, de l'emblème, de la devise et des armoires des Nouvelles-Hébrides, (5) projet de motion demandant l'entrée des Nouvelles-Hébrides dans le Commonwealth, (6) projet de motion demandant l'entrée des Nouvelles-Hébrides au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, (7) l'élection de la commission électorale et (8) fixation de la date de l'indépendance ». Voir « Ordre du jour de la première session extraordinaire de l'Assemblée représentative », *Nabanga*, 16 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁸¹⁰ RNH, bulletin de nouvelles pour le 13 février 1980.

puisqu'en réalité, tous les habitants étaient désormais des Néo-Hébridais¹⁸¹¹. Il a par la suite réfuté des allégations provenant d'un journal français selon lesquelles certains fonctionnaires britanniques aux Nouvelles-Hébrides ne prenaient pas en compte les considérations de leurs homologues français¹⁸¹². Stuart a aussi mis l'accent sur la nécessité de trouver un terrain d'entente entre les deux gouvernements métropolitains. Le 14, après que la séance eut été ajournée la veille à cause des absences, le débat a continué¹⁸¹³. Cette session visait à conférer à une commission générale, composée de huit membres, des pouvoirs législatifs étendus (selon *Nabanga*, tous les huit membres devaient provenir des rangs du VAP)¹⁸¹⁴. Toutefois, cette commission générale n'a finalement pas pu voir le jour faute d'avoir obtenu suffisamment de votes en sa faveur (la répartition des votes ayant été de onze pour, cinq contre et cinq abstentions)¹⁸¹⁵. Le VAP, complaisant, a fait abandon de son projet et l'a remis sine die¹⁸¹⁶.

En effet, pour une bonne partie du mois de février 1980, le gouvernement de Walter Lini, faisant face à plusieurs accusations des Modérés, était sur la défensive. Orchestrées par les trois députés indépendants (Leymang, Carlot et Boulekoné) et par le biais d'un communiqué de dix points, ceux-ci ont critiqué sans ambages le gouvernement de vouloir écraser la minorité francophone sous le rouleau compresseur anglo-saxon¹⁸¹⁷. Selon les trois députés indépendants, la solution du problème des îles sécessionnistes passait par la constitution d'un gouvernement ouvert à l'opposition et par un dialogue constructif plutôt que par une intervention policière¹⁸¹⁸. Sans surprise, les accusations furent vivement démenties par le Premier ministre qui insistait sur

¹⁸¹¹ *Ibid.* Les propos du Commissaire-Résident britannique sont à prendre avec des pincettes. Le VAP, à plusieurs reprises, manifesta son aversion de l'enseignement en français. Cette aversion a seulement donné une nouvelle vigueur à la division entre Mélanésiens anglophones et francophones.

¹⁸¹² *Ibid.*

¹⁸¹³ « Une semaine agitée mais non dépourvue d'espoir », *Nabanga*, 16 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁸¹⁴ *Ibid.*

¹⁸¹⁵ RNH, bulletin de nouvelles pour le 14 février 1980, p. 2.

¹⁸¹⁶ « Une semaine agitée mais non dépourvue d'espoir », *Nabanga*, 16 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁸¹⁷ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de février 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 3.

¹⁸¹⁸ *Ibid.*

le caractère légitime et populaire de son gouvernement et qui accusait MM. Leymang, Carlot et Boulekoné d'avoir appuyé les extrémistes en « mélangeant volontairement le très ancien problème de Santo et de Tanna avec le dualisme anglophones-francophones »¹⁸¹⁹. Il reprochait aussi à l'inspecteur général de « penser comme les Modérés qui ne sont que des terroristes et des extrémistes »¹⁸²⁰. De plus, il trouvait que les propos de l'opposition étaient ambigus. En effet, selon le Premier ministre Lini, l'opposition « parlait de la défense des francophones alors qu'il s'agissait avant tout de souder les divers éléments constitutifs du pays »¹⁸²¹.

Dans la soirée du 14 février, un avion en provenance de Port-Vila, avec Jean-Marie Lényé à son bord, a atterri à Tanna. Lényé était accompagné de Dick Norai, son suppléant. À peine sont-ils descendus de l'appareil qu'une foule d'une cinquantaine de sympathisants du VAP les a assaillis en les molestant et les humiliant¹⁸²². Des coups de poing furent assés à la tête et au corps de Lényé qui, ensanglanté, s'est effondré. La nouvelle de l'agression est parvenue vite à Port-Vila où elle a avivé beaucoup d'émotions parmi ses amis politiques¹⁸²³. À Tanna, ses sympathisants ont décidé de se livrer à des représailles en brisant les vitres d'une coopérative britannique au cours de la nuit. Malgré ce chahut, le 15 février, le président du PFNH a lancé un appel à l'apaisement sur les antennes de RNH, « adjurant ses amis de Tanna de ne pas entrer dans un cycle de représailles qui pourrait tourner à l'irréversibilité »¹⁸²⁴. Ce rare appel à la paix était d'autant plus surprenant étant donné qu'il avait résonné lors de la fête annuelle des John Frum à Tanna, un véritable foyer d'antipathie envers le VAP.

Alors que Walter Lini félicitait l'appel à la paix lancé par Jean-Marie Lényé, les troubles, eux, n'ont fait que s'intensifier. Ainsi, on éleva des barrages sur la route de l'inspecteur général qui était en visite à Tanna depuis le 14 février dans une vaine tentative de « dicter sa conduite ou ses déplacements sur l'île »¹⁸²⁵. La peur était aussi endémique, alimentée souvent par des

¹⁸¹⁹ *Ibid.*

¹⁸²⁰ « Une semaine agitée mais non dépourvue d'espoir », *Nabanga*, 16 février 1980, auteur non indiqué.

¹⁸²¹ *Ibid.*

¹⁸²² *Ibid.*

¹⁸²³ *Ibid.*

¹⁸²⁴ *Ibid.*

¹⁸²⁵ « 15 février : la fête et les trouble-fête », *Nabanga*, 23 février 1980, auteur non indiqué.

rumeurs farfelues. Ainsi, le 15 février 1980, « les sympathisants du VAP croyaient savoir qu'un bateau amènerait des munitions et même des renforts armés aux Modérés suivi par un mystérieux avion »¹⁸²⁶. Cela dit, il y existait une raison plus profonde qui expliquait les troubles à Tanna : le mouvement Tafea. En effet,¹⁸²⁷ il s'agissait d'un mouvement qui entendait rassembler les John Frum et les Kapiel opposés au VAP sous la bannière d'un gouvernement coutumier provisoire de Tanna et des îles du sud¹⁸²⁸. Le 15 février, le mouvement a hissé le drapeau de son gouvernement coutumier provisoire à Tanna¹⁸²⁹.

À la fin du mois de février 1980, il était déjà possible de constater certaines avancées encourageantes pour le dénouement de l'impasse. Le 21 février, les feuilles de *namele*, apposées depuis le 28 janvier sur les portes de la délégation de Santo, ont été enlevées¹⁸³⁰, la police française assurant la garde du bâtiment¹⁸³¹. L'espoir semblait être de retour à Santo, car le 25 février, R. Henry, a repris son poste, sous protection conjointe de la police¹⁸³². De surcroît, le 24 février, la délégation des Modérés a quitté Port-Vila pour Paris en passant par Nouméa. Composée de dix membres¹⁸³³, elle est arrivée à Paris le 27 février et a été reçue le lendemain

¹⁸²⁶ *Ibid.*

¹⁸²⁷ Tafea est un acronyme composé des premières lettres de Tanna, Aniwa, Futuna, Erromango et Aneytum. Voir *Ibid.*

¹⁸²⁸ *Ibid.*

¹⁸²⁹ Le mouvement, en tant que tel, était voué à l'échec dès le départ. Sur les 2 000 ou 3 000 membres de Tafea, certaines îles étaient sous représentées, notamment Aniwa et Aneytum. La supériorité du VAP dans les îles représentées par l'acronyme Tafea et les difficultés de transport ont fait en sorte que le mouvement était réduit à un rôle mineur dans la politique de l'archipel pour l'année 1980. Pour témoigner de la futilité de ce mouvement, le drapeau du Tafea a seulement flotté pendant une heure aux Nouvelles-Hébrides. Voir *Ibid* et AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de février 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I, p. 1.

¹⁸³⁰ Ceci était une condition pour la participation de la mission des Modérés à Paris. Voir *Ibid.*

¹⁸³¹ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de février 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I, p. 2.

¹⁸³² *Ibid.*

¹⁸³³ Les dix membres de la délégation étaient : Jimmy Stephens, Jean-Marie Lélyé, Albert Ravutia, Alfred Maliu, George Kalsakau, Aimé Maléré, Denis Palaud, Charley Nako, Amos Andeng et Alexis Yolou. MM. Stephens, Maliu, Ravutia et Palaud représentaient le gouvernement Vemarana de Santo, M. Maléré celui de Malekula, M.

en fin de matinée à la rue Oudinot par MM. Dijoud et Blaker¹⁸³⁴. Le 3 mars, la délégation a été reçue à Londres. Selon Jean-Marie Léyé, son objectif était de renégocier la constitution en prévoyant la création d'un gouvernement confédéré à cause de son ressentiment à l'égard du gouvernement, accusé de ne représenter et de n'imposer que le seul point de vue du VAP au détriment de l'opposition linguistique, coutumière, religieuse et ethnique¹⁸³⁵. Même s'il n'y avait rien de nouveau dans cette déclaration, après les entretiens de Paris, l'inspecteur général a reçu un message encourageant de la rue Oudinot et a vite témoigné de son optimisme et de la possibilité d'un accord par l'entremise d'une note dirigée à l'endroit de Walter Lini.

Cela dit, Walter Lini était circonspect. Peu confiant à l'égard des actions des Modérés en Europe, en fin février, le cabinet du Premier ministre a fait savoir que Walter Lini était attendu en mars à Paris et à Londres à la tête d'une mission du gouvernement des Nouvelles-Hébrides¹⁸³⁶ dont le but était de négocier les accords d'assistance et de coopération technique après l'indépendance¹⁸³⁷. Lors des réunions du Conseil des ministres des 22, 23, 25 et 28 février, le projet de budget a été étudié et a prévu 2588 millions de FNH de dépenses en vue de

Andeng celui d'Ambrym, M. Kalsakau celui de Vaté et MM. Léyé, Yolou et Nako représentaient le Tafea. « Au total, c'était environ 30% de la population des Nouvelles-Hébrides qui étaient ainsi représentés ». Voir AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mars 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2. et « Les Modérés à Paris : quelques détails et beaucoup d'inconnues », *Nabanga*, 1^{er} mars 1980, auteur non indiqué.

¹⁸³⁴ *Ibid.*

¹⁸³⁵ Beasant, *op. cit.*, p. 84 et AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mars 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹⁸³⁶ La délégation était composée de douze personnes. À part le Premier ministre, il y avait aussi le ministre des Finances, Kalpokor Kalsakau, le ministre de l'Éducation, Donald Kalpokas, le ministre des Transports, des Communications et des Travaux Publics, John Naupa, quatre membres de l'Assemblée représentative (le pasteur Jack Taritonga, Judah Vira, Maxime Carlot, Vincent Boulekoné) et quatre officiels (Barak Sopé, directeur de cabinet du Premier ministre, David Grundy, chef du commissariat au plan, Peter Harrison, trésorier du gouvernement des Nouvelles-Hébrides et Ian Howard, conseiller technique du Premier ministre). Voir « Les Modérés à Paris : quelques détails et beaucoup d'inconnues », *Nabanga*, 1^{er} mars 1980, auteur non indiqué.

¹⁸³⁷ « Communiqué du Cabinet du Premier ministre », *Nabanga*, 1^{er} mars, auteur non indiqué.

l'indépendance¹⁸³⁸. Le gouvernement voulait toucher cette aide tout en conservant au maximum son indépendance, c'est-à-dire sans se trouver soumis au bon vouloir et aux éventuelles pressions du pays donateur¹⁸³⁹. Alors que la délégation des Modérés était toujours en Europe, Paul Dijoud a informé Walter Lini que son gouvernement allait devoir entrer en pourparlers avec les Modérés en Europe. Initialement réticent à l'idée (il pensait que l'aide financière octroyée par les gouvernements métropolitains allait être influencée par l'issue des discussions politiques), Lini a fini par acquiescer¹⁸⁴⁰.

Avant le départ vers l'Europe de la délégation gouvernementale, c'est le groupe indépendant d'opposition, constitué par le père Leymang, Vincent Boulekoné et Maxime Carlot, qui a le premier engagé le débat lors d'une conférence de presse à Port-Vila¹⁸⁴¹. Boulekoné et Carlot, en tant que membres de la délégation, y ont fait part de leur décision de se retirer des négociations en disant que « nous nous sommes rendu compte que nous servions seulement de faire-valoir et qu'il s'agissait de dire 'amen' sans plus »¹⁸⁴². Pour Boulekoné et Carlot, il était hors question de discuter ou de formuler leurs propres propositions afin de protester contre l'étiquette « d'extrémiste » ou de « démolisseur » que le VAP leur réservait¹⁸⁴³. Dans un esprit de coopération, le groupe indépendant a précisé toutefois qu'il allait se rendre en Europe, mais pour « participer aux seuls entretiens sur la situation politique et cela comme groupe d'opposition autonome tant vis-à-vis du gouvernement que des Modérés »¹⁸⁴⁴. Bien entendu, les

¹⁸³⁸ « Communiqué du Conseil des ministres », *Nabanga*, 1^{er} mars 1980, auteur non indiqué. Le gouvernement s'est vite aperçu qu'il lui manquait plus de 60 millions de FNH pour équilibrer le budget. Conscient du fait qu'il s'agissait d'une somme considérable, Walter Lini a fini par conclure que c'était la faute du gouvernement qui « n'avait rien fait pour développer le pays et lui assurer des ressources suffisantes ». Voir AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mars 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹⁸³⁹ *Ibid.*

¹⁸⁴⁰ Beasant, *op. cit.*, p. 84.

¹⁸⁴¹ « Entretiens de Paris et de Londres : l'indépendance au bout du voyage », *Nabanga*, 15 mars 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁴² *Ibid.*

¹⁸⁴³ *Ibid.*

¹⁸⁴⁴ *Ibid.*

accusations d'ignorance et de différends articulés par le groupe indépendant contre la délégation furent vite démenties par Walter Lini¹⁸⁴⁵.

Avant de s'envoler pour l'Europe, le gouvernement proposa une politique de coopération. « Le principe en était de faire financer l'ensemble du système éducatif par la France tandis que la Grande-Bretagne assumerait le déficit budgétaire »¹⁸⁴⁶. Cette proposition, malgré sa garantie de la préservation de la francophonie, a rencontré une très vive opposition de la part des enseignants francophones qui estimaient que l'enseignement francophone, par sa qualité, ses effectifs et ses moyens, était clairement supérieur à son rival et que le projet en question reviendrait à renflouer l'enseignement anglophone avec de l'argent français¹⁸⁴⁷. Le 15 mars, la délégation a quitté les Nouvelles-Hébrides pour l'Europe et est arrivée le lendemain à Paris. À ce moment, un débat de deux jours est entamé autour de la question des modalités de l'aide française puis, le 18 mars, la délégation gouvernementale néo-hébridaise a rejoint Londres. « Après une allocution de bienvenue prononcée par M. Blaker, Paul Dijoud a prononcé son discours dans lequel il a rappelé que l'action qu'il a menée aux Nouvelles-Hébrides, depuis sa prise de fonctions, a été marquée par le souci de parvenir, en collaboration avec la Grande-Bretagne, à une réconciliation »¹⁸⁴⁸. Toutefois, le ministre a poursuivi en faisant observer que le climat d'entente et de bonne volonté réciproque s'était rapidement détérioré après le 14 novembre 1979¹⁸⁴⁹. Même si Paul Dijoud a admis que les troubles récents étaient partiellement dus au refus des Modérés de reconnaître leur défaite dans les élections de novembre 1979, il en

¹⁸⁴⁵ Lors d'une allocution radiodiffusée le 12 mars, Walter Lini, regrettant le refus de MM. Boulekoné et Carlot de participer aux entretiens, annonçait que « le gouvernement avait ouvert la porte à plusieurs reprises aux membres de l'opposition (comités sur le choix des symboles nationaux, comités des fêtes de l'indépendance) et que cette offre avait toujours été refusée ». Voir *Ibid* et ANF, carton 19940219/0008, document sur les positions gouvernementales sur l'aide après l'indépendance, bureau d'études, 13 mars 1980.

¹⁸⁴⁶ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mars 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 3.

¹⁸⁴⁷ *Ibid*.

¹⁸⁴⁸ « P. Dijoud aux leaders néo-hébridais : parlons clair », *Nabanga*, 29 mars 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁴⁹ *Ibid*.

a imputé la plupart de la responsabilité au VAP qui a délibérément ignoré l'opposition sans n'avoir jamais tenté de trouver un compromis¹⁸⁵⁰.

Comme solution, Dijoud suggéra que le gouvernement et l'opposition établissent « les bases d'un accord permettant au pays d'accéder à l'indépendance dans la tranquillité et avec l'appui de la France et de la Grande-Bretagne »¹⁸⁵¹. Pour ce faire, il formula une série de demandes qui devaient être suivies par tous les partis intéressés, en particulier :

*« les autorités coutumières devaient être reconnues et devaient participer aux décisions fondamentales du pays, une décentralisation effective devait être réalisée qui doterait les autorités locales des capacités et des moyens leur permettant de gérer les intérêts des îles et d'encourager leur développement, des modifications devaient être apportées à la constitution au sujet de la citoyenneté et la question des terres, des assurances formelles devaient être formulées pour garantir l'usage continu de la langue française et une place garantie des partis d'opposition afin de leur donner la possibilité de participer à l'exercice des fonctions étatiques »*¹⁸⁵².

Pour couronner le tout, le ministre français a dit que « c'était sur tous ces sujets mentionnés ci-dessus que le gouvernement néo-hébridais devait donner des assurances et que c'était à la qualité de ces assurances que seraient liés la nature et le volume de l'aide que la France verserait au futur État des Nouvelles-Hébrides »¹⁸⁵³. Autrement dit, l'aide financière de la France n'était garantie que si les autorités néo-hébridaises se pliaient à l'ensemble des demandes françaises.

Le discours du ministre français a suscité beaucoup d'émotions. Frustrée et consternée, la délégation gouvernementale a compris que le ministre français jouait un double jeu. Alors

¹⁸⁵⁰ Beasant, *op. cit.*, p. 85. Les griefs du ministre français étaient nombreux. D'après lui, « le choix du nom du futur État indépendant (Vanuatu) était contraire à l'appellation fixée par la constitution et était trop proche du nom du parti vainqueur aux élections, l'oubli de la coutume et des chefs coutumiers, le refus de procéder à une véritable décentralisation, l'adhésion au Commonwealth sans consultation de la population ». Voir « P. Dijoud aux leaders néo-hébridais : parlons clair », *Nabanga*, 29 mars 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁵¹ *Ibid.*

¹⁸⁵² *Ibid.*

¹⁸⁵³ *Ibid.*

que Dijoud lui-même avait façonné en grande partie le contenu de la constitution, il voulait maintenant le modifier¹⁸⁵⁴. De surcroît, c'est lui qui avait insisté sur la nécessité d'assurer l'unité de l'archipel après la victoire du VAP aux élections de novembre 1979¹⁸⁵⁵. Après son discours, Dijoud est rentré à Paris. Les entretiens ayant repris le 19 mars, Walter Lini a annulé à la dernière minute la visite qu'il devait faire ce jour-là à Bruxelles pour rencontrer le commissaire au développement de la Communauté économique européenne, M. Claude Cheysson¹⁸⁵⁶. À Londres, le groupe indépendant d'opposition, redynamisé par le discours de Paul Dijoud, a laissé tomber sa promesse initiale de ne pas participer aux négociations. Dès lors, le groupe milita en faveur de garanties à la francophonie néo-hébridaise¹⁸⁵⁷. De leur côté, les Modérés de Santo et de Tanna réclamaient plutôt un système d'États insulaires confédérés, ce qui n'attirait pas l'intérêt du groupe d'opposition indépendant¹⁸⁵⁸. Étant passé de deux groupes d'intérêt à trois, il n'est pas surprenant qu'un consensus fut inaccessible à ce moment. Ainsi, une nouvelle rencontre dut être envisagée pour le 9 avril à Port-Vila au cours de laquelle cette question des liens aux métropoles allait à nouveau être à l'ordre du jour¹⁸⁵⁹.

En attendant, il s'est confirmé que les Français de Santo étaient en colère contre la France et la Résidence de France qu'ils accusaient de changer de politique à leur détriment, de vouloir tout abandonner et les tromper¹⁸⁶⁰. Le malaise général dans la colonie avait aussi d'autres causes. Dans une tentative de « mélaniser » les effectifs aux Nouvelles-Hébrides, Willy Korisa a veillé à ce que l'action de l'inspection du travail soit renforcée en particulier sur deux plans : « (1) refus systématique de délivrer un permis à un expatrié arrivé dans l'archipel en

¹⁸⁵⁴ Beasant, *op. cit.*, p. 85.

¹⁸⁵⁵ *Ibid.*

¹⁸⁵⁶ « Londres : l'amorce du dialogue », *Nabanga*, 22 mars 1980, signé J.M.L.

¹⁸⁵⁷ Beasant, *op. cit.*, p. 85.

¹⁸⁵⁸ *Ibid.*

¹⁸⁵⁹ *Ibid.*

¹⁸⁶⁰ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mars 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 4.

qualité de touriste et qui postulait sur place à un emploi¹⁸⁶¹ et (2) poursuite devant le tribunal des employeurs et employés en infraction avec la législation là où on procédait auparavant à des avertissements préalables »¹⁸⁶². Il était impossible de dire que cette politique visait particulièrement les Français ou optants français, mais ce sont eux qui étaient les plus touchés¹⁸⁶³.

Après leur retour aux Nouvelles-Hébrides le 5 avril¹⁸⁶⁴, les Modérés se sont dits très satisfaits du déroulement de leur mission. En ce qui concerne la délégation gouvernementale qui est rentrée le 1^{er} avril, elle a organisé une conférence de presse le lendemain au cours de laquelle elle a indiqué que, dans l'ensemble, « la délégation a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés »¹⁸⁶⁵. Cela dit, Walter Lini a clairement démontré qu'il y avait des divergences entre lui et Paul Dijoud. Pour le Premier ministre, « il ne fallait pas lier la future coopération à un compromis politique qui, selon lui, sera bien difficile à obtenir ajoutant qu'aucun pays ne saurait

¹⁸⁶¹ Depuis 1977, tout travailleur étranger devait, pour exercer un emploi dans l'archipel, obtenir au préalable un permis de travail. Voir « Emploi : on 'hébridise' », *Nabanga*, 29 mars 1980, signé J.M.L.

¹⁸⁶² *Ibid.*

¹⁸⁶³ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mars 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 4.

¹⁸⁶⁴ Jimmy Stephens, Jean-Marie Léyé, Alfred Maliu et George Kalsakau ont fait une escale aux États-Unis avant de rentrer, le 5 avril, aux Nouvelles-Hébrides. Il est connu qu'aux États-Unis, le groupe a rencontré Michael Oliver. Même si aucun détail portant sur la rencontre n'a jamais été révélé, on peut affirmer qu'Oliver y a donné sa directive de poursuivre une insurrection armée à Santo pour faire sécession de l'île à la veille de l'indépendance du Vanuatu. En avril 1980, Oliver était au Panama pour recueillir des fonds pour la Corporation pour le développement du Vemarana qu'il venait tout juste de fonder. En assumant un placement initial de 10 millions de dollars, la Corporation cherchait à améliorer l'infrastructure de Santo. En ce qui concerne Stephens, il est revenu aux Nouvelles-Hébrides avec Thomas Eck, juriste américain originaire de la Californie et membre de la Phoenix Foundation, qui avait déjà aidé le Nagriamel à rédiger sa constitution. Il était de retour à Santo pour conseiller les Modérés dans la rédaction de leur projet de constitution confédérale. Thomas Eck est resté aux Nouvelles-Hébrides jusqu'au 15 avril lorsqu'il fut prié par le gouvernement de Port-Vila de ne plus revenir sans l'accord préalable des autorités. Voir AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois d'avril 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I, p. 2.

¹⁸⁶⁵ « 30 juillet : l'indépendance avec ou sans accord politique? », *Nabanga*, 11 avril, signé J.M.L.

être dirigé par consensus »¹⁸⁶⁶. Au sujet de la date de l'indépendance, Walter Lini a assuré que l'indépendance ne devrait pas survenir plus tard que la fin du mois de juillet. À la même conférence de presse, Kalpokor Kalsakau, le ministre des Finances, a exposé les résultats des discussions en Europe surtout en ce qui concerne l'aide financière. Tout d'abord, M. Kalsakau a précisé que l'aide demandée aux deux gouvernements métropolitains se répartissait en trois volets : « une contribution financière au fonctionnement des services du gouvernement, une assistance technique permettant au gouvernement de bénéficier des services d'un certain nombre d'experts et une aide au développement pour réaliser plusieurs projets d'investissement »¹⁸⁶⁷. Le ministre néo-hébridais a par la suite indiqué qu'entre Londres et Paris, les attitudes en matière d'accords de coopération n'étaient pas les mêmes. Du côté français, on devait signer des accords à la date de l'indépendance tandis que le système britannique reposait sur une convention d'assistance qui pouvait être conclue avant, voire après l'indépendance¹⁸⁶⁸.

En général, même si la délégation gouvernementale s'est retrouvée dans une position délicate à la suite du discours de Paul Dijoud, un peu d'espoir subsistait puisque les Modérés avaient accepté d'aller à la table des négociations. Le peu d'espoir qui restait s'évanouit lorsque, le 9 avril, quelques heures seulement avant le début des pourparlers, les Modérés de Tanna et de Santo refusèrent d'assister aux pourparlers avant le 30 avril 1980. Ils expliquèrent qu'ils avaient besoin de plus de temps pour se préparer, et ce, pour plusieurs raisons : « le décès de deux proches de Jimmy Stephens, le besoin d'avoir plus de temps pour préparer leurs propositions et la nécessité de définir où la réunion doit avoir lieu, qui doit y participer et comment les frais seront pris en charge »¹⁸⁶⁹. Les pourparlers se sont déroulés malgré leur absence, mais aucune décision importante ne pouvait être prise sans leur participation.

Cette absence des Modérés a rendu Walter Lini furieux. Il adressa un message de protestation à Paul Dijoud dans lequel il souhaitait que le ministre français précise sa position

¹⁸⁶⁶ *Ibid.*

¹⁸⁶⁷ *Ibid.*

¹⁸⁶⁸ *Ibid.*

¹⁸⁶⁹ « Le communiqué du gouvernement à l'issue de la réunion du 9 avril », *Nabanga*, 11 avril 1980, auteur non indiqué.

après la réunion ratée du 9 avril¹⁸⁷⁰. Dans le même message, le Premier ministre menaçait le ministre Dijoud en disant que « s'il le faut, nous nous passerons de l'aide française, mais les francophones et les Français des Nouvelles-Hébrides seront les premiers à en pâtir »¹⁸⁷¹. Le ministre Dijoud a répondu au message de Walter Lini en estimant « qu'il s'agissait d'un malentendu qu'il souhaitait lever »¹⁸⁷². Insistant sur la réticence de la France à « imposer quoi que ce soit au gouvernement néo-hébridais », le ministre français a dit que : « notre pays laissera aux Nouvelles-Hébrides un héritage qu'il vous est demandé, dans toute la mesure du possible, de préserver, s'il vous agrée »¹⁸⁷³. Il a continué en disant que « si vous jugez que vous ne devez plus l'assumer, le maintien de notre présence ne serait plus justifié »¹⁸⁷⁴. Encore une fois, la position française demeurait loin d'être analogue au point de vue néo-hébridais. D'autres réactions firent suite à l'échec de la réunion du 9 avril 1980. Le groupe indépendant d'opposition indiqua qu'il souhaitait « constituer un trait d'union entre le gouvernement de Walter Lini et le PFNH »¹⁸⁷⁵. Dans la même veine, le groupe indépendant d'opposition a déclaré qu'en tant qu'« instrument de dialogue », sa vocation était « d'amener le PFNH à discuter avec le gouvernement et réciproquement »¹⁸⁷⁶. En ce qui concerne Jean-Marie Lélyé, tout en

¹⁸⁷⁰ « La lettre ouverte de Walter Lini à Paul Dijoud », *Nabanga*, 11 avril 1980, auteur non indiqué et AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois d'avril 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I, p. 1.

¹⁸⁷¹ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois d'avril 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 2.

¹⁸⁷² « Walter Lini/Paul Dijoud : échange de lettres », *Nabanga*, 29 avril 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁷³ *Ibid.*

¹⁸⁷⁴ À la fin de sa communication, Paul Dijoud a mentionné de nouveau les efforts de l'inspecteur général Robert pour « tenter de concilier les attitudes qui, par leur intransigeance, 'risquaient de mettre en péril la paix et l'unité de votre pays' ». Il a continué en disant qu'il « ne relâcherait en rien ses propres efforts pour que l'indépendance ait lieu dans la paix et l'amitié ». Voir *Ibid.*

¹⁸⁷⁵ Selon Vincent Boulekoné, « d'un côté, le gouvernement faisait fi des vœux émis par le PFNH, de l'autre, le PFNH a refusé de siéger avec le gouvernement lors de la réunion de conciliation décidée en mars à Londres et qui devait se tenir le matin même ». Voir « Les indépendants pour un 'modus vivendi' entre le VAP et les Modérés », *Nabanga*, 11 avril 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁷⁶ *Ibid.*

compatisant avec Jimmy Stephens, il a maintenu que le seul objectif du PFNH était la confédération, autrement dit, « une assemblée nationale et des gouvernements fédéraux »¹⁸⁷⁷.

À la suite de l'échec des pourparlers, le 10 avril, le Conseil des ministres, dans une volonté « d'aller de l'avant et de montrer que la recherche du dialogue ne saurait compromettre la poursuite du programme d'accession à l'indépendance », fixa au 30 juillet la date de l'indépendance des Nouvelles-Hébrides¹⁸⁷⁸. Cette date n'était qu'une suggestion puisqu'elle devait être débattue lors de la prochaine session de l'Assemblée représentative et attendant l'approbation des deux puissances condominiales¹⁸⁷⁹. C'est le 11 avril qu'elle a été approuvée par le Conseil des commissaires politiques qui à la fin de sa sixième conférence¹⁸⁸⁰ s'est prononcé pour une politique dure du gouvernement contre tout mouvement sécessionniste dans l'archipel tout en condamnant la collusion des autorités françaises¹⁸⁸¹ avec l'opposition et leur appui des mouvements sécessionnistes¹⁸⁸². Finalement, les commissaires ont garanti la sécurité des membres du VAP et ils ont demandé qu'une action énergique soit entreprise contre la « mafia » d'hommes d'affaires américains qui utilisaient la violence pour promouvoir leurs intérêts à Santo et à Tanna¹⁸⁸³.

¹⁸⁷⁷ « J.M Léyé : un seul objectif, la confédération », *Nabanga*, 11 avril 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁷⁸ « 30 juillet : l'indépendance avec ou sans accord politique? », *Nabanga*, 11 avril 1980, signé J.M.L.

¹⁸⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁸⁰ Le Conseil a débuté le 7 avril et rassembla soixante-dix-sept commissaires provenant de toutes les îles de l'archipel. Voir RNH, bulletin de nouvelles pour le 11 avril 1980. Il eut lieu à Tagabé, Port-Vila. Voir « Les attaques du VAP... », *Nabanga*, 19 avril 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁸¹ Parmi les condamnations, les commissaires politiques du VAP ont accusé le gouvernement français de soutenir les mouvements sécessionnistes de Santo et de Tanna. Ils ont également « rejeté l'idée d'une aide française soumise à des conditions, ce qui était, d'après eux, une ingérence malvenue dans les affaires intérieures des Nouvelles-Hébrides et la tactique de chantage utilisée par le ministre Dijoud ». Voir *Ibid.*

¹⁸⁸² *Ibid.*

¹⁸⁸³ *Ibid.*, RNH, bulletin de nouvelles pour le 11 avril 1980 et AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois d'avril 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I, p. 1. Le 14 avril, l'inspecteur général a répondu aux accusations portées par les commissaires politiques pour défendre la position française aux Nouvelles-Hébrides. Tout en traitant de calomnie les allégations voulant que le gouvernement français appuyasse les mouvements sécessionnistes de Tanna et de

Il devenait évident durant les premiers mois de 1980 que l'avenir du pays serait celui d'un État indépendant. En parallèle, les diverses formes de contestation de l'hégémonie du VAP ont commencé à prendre forme. Le Vemarana en est l'exemple parfait mais pas unique. Un autre thème important des premiers mois de 1980 est la violence. Il va sans dire que la tension montait peu à peu aux Nouvelles-Hébrides dans les derniers mois du condominium. La France a souvent été incapable de réagir face à ce chaos et des différends existaient entre la Résidence de France et les ressortissants français sur place. La France, à l'encontre de la Grande-Bretagne, n'avait pas une position claire et fixe en ce qui concerne l'aide financière. Dernièrement, les premiers mois de 1980 sont synonymes de plusieurs tentatives de parvenir à un accord par voie de réunions et de pourparlers. Comme l'exemple de la réunion du 10 avril le démontre, leurs succès étaient parfois minimes.

À aucun moment dans son histoire l'unité du condominium n'a été plus importante que lors de l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée représentative qui eut lieu le 16 avril. Malgré la gravité de l'événement, les bancs de l'opposition restaient clairsemés : seuls présents, les trois députés indépendants et un élu modéré, Guy Prévôt¹⁸⁸⁴. L'absence de la plupart des élus modérés a fait en sorte qu'ils n'ont pas pris part à un moment historique pour les Nouvelles-Hébrides : le vote du texte¹⁸⁸⁵ définissant la procédure d'élection du président de la future République¹⁸⁸⁶. Le 17 avril, l'Assemblée a donné son accord pour le 30 juillet comme date de l'indépendance par vingt-six voix pour et quatre abstentions (Leymang, Bourlekoné, Carlot et

Santo, il a rappelé que les deux gouvernements métropolitains étaient, jusqu'à l'indépendance, responsables des Nouvelles-Hébrides. Ils n'avaient donc pas seulement le droit, mais l'obligation d'intervenir. Il a poursuivi en disant que la France reconnaissait le gouvernement en exercice aux Nouvelles-Hébrides, mais qu'elle ne pouvait pas ignorer les droits des minorités, notamment des francophones. Voir « Les attaques du VAP... », *Nabanga*, 19 avril 1980, auteur non indiqué et RNH, bulletin de nouvelles pour le 14 avril 1980.

¹⁸⁸⁴ « À l'Assemblée, définition de la politique budgétaire du gouvernement », *Nabanga*, 19 avril 1980, signé J.M.L.

¹⁸⁸⁵ Le texte n'a guère suscité des passions, son seul fait notable étant que chaque candidat devrait être mandaté par dix personnes, elles-mêmes éligibles à la présidence de la République ce qui permet de faire participer non seulement les élus mais la population à la désignation des candidats. Voir « À l'Assemblée, définition de la politique budgétaire du gouvernement », *Nabanga*, 19 avril 1980, signé J.M.L.

¹⁸⁸⁶ *Ibid.*

Prévôt). Au cours de la semaine qui suivit, l'Assemblée a examiné et a approuvé point par point le budget pour l'année 1980, c'est-à-dire le premier budget du nouveau pays¹⁸⁸⁷. En bref, la politique budgétaire définie par le gouvernement pour 1980 ciblait l'économie d'énergie et l'accroissement des revenus du gouvernement par l'intermédiaire des taxes à l'importation¹⁸⁸⁸.

Selon Kalpokor Kalsakau, le ministre des Finances, cet exercice budgétaire ne pouvait être placé que sous le signe de transition, les comptes du gouvernement intégrant pour la première fois les coûts de tous les services, ceux qui ont déjà été transférés comme ceux qui le seront au moment de l'indépendance ou juste avant¹⁸⁸⁹. À cet égard, des détails ont été révélés quant à l'unification de plusieurs services. Par exemple, en ce qui concerne l'unification de la police qui était envisagée pour le 1^{er} mai, il a été révélé que la nouvelle force compterait 320 policiers (155 anciens policiers britanniques et 152 anciens gendarmes français avec treize postes vacants)¹⁸⁹⁰. Le montant du budget a été à peu près doublé par rapport à l'année précédente : 1 milliard 266 millions de FNH environ en 1979 comparativement à plus de 2,5 milliards pour 1980¹⁸⁹¹. Selon le ministre des Finances, en ce qui concerne les principales catégories d'affectation, le budget se répartissait de la manière suivante : 45 % des dépenses portaient sur les services sociaux (en grande partie l'éducation et la santé), 18 % sur les infrastructures et 16 % sur l'administration¹⁸⁹². En ce qui concerne les revenus, les subventions budgétaires de la France et de la Grande-Bretagne constituaient environ 45 % du montant, le

¹⁸⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸⁸ En ce qui a trait aux taxes supplémentaires à l'importation, « les produits pétroliers devraient porter le prix de l'essence à 5 FNH de plus par litre suivi par une réduction de la taxe sur les moteurs diesel et une augmentation des taxes à l'importation sur l'alcool et le tabac ». Voir RNH, bulletin de nouvelles pour le 16 avril 1980.

¹⁸⁸⁹ « À l'Assemblée, définition de la politique budgétaire du gouvernement », *Nabanga*, 19 avril 1980, signé J.M.L.

¹⁸⁹⁰ RNH, bulletin de nouvelles pour le 18 avril 1980, p. 2.

¹⁸⁹¹ « À l'Assemblée, définition de la politique budgétaire du gouvernement », *Nabanga*, 19 avril 1980, signé J.M.L.

¹⁸⁹² *Ibid.*

ministre Kalsakau insistant sur la volonté du gouvernement de diminuer progressivement cette contribution¹⁸⁹³.

Le 14 avril, le gouvernement et les groupes d'opposition (PFNH, Nagriamel, Kapiel, John Frum, Natatok Efate, le groupe indépendant d'opposition et Tabwemassana) ont accepté de se rencontrer à Lamap sur Malekula les 19 et 20 avril¹⁸⁹⁴. Les principales avancées de la réunion étaient les suivantes :

« le gouvernement des Nouvelles-Hébrides et les gouvernements français et britannique devaient faire en sorte que la commission du contentieux électoral se réunisse et achève rapidement ses travaux à Tanna et à Santo, le gouvernement affirmant son intention d'effectuer une décentralisation jusqu'aux villages et îles et a demandé à tous les partis politiques de se faire représenter dans le comité d'étude des collectivités locales qui serait présidée par George Kalkoa »¹⁸⁹⁵.

Une autre étape a été franchie lorsque, le 21 avril, le Conseil des ministres a approuvé le projet définitif de politique foncière proposé par le pasteur Regenvanu¹⁸⁹⁶, ministre des Terres. Les grandes lignes de cette politique étaient les suivantes :

« les indigènes néo-hébridais qui occupaient déjà des terrains ou qu'ils aient eu des droits coutumiers sur des terres actuellement aliénées, seront les seuls propriétaires de la terre, le gouvernement se fera donner un bail pour tous les terrains d'utilité publique, c'est-à-dire les routes, les terrains d'aviation, les wharfs, les écoles ou les hôpitaux, des bureaux spécialisés dans les zones urbaines auront la responsabilité de prélever des taxes auprès des occupants et d'en reverser une partie aux propriétaires ou aux associations de propriétaires coutumiers, dans les zones rurales, leurs actuels exploitants devront négocier avec les propriétaires coutumiers l'octroi d'un bail (ne devant pas dépasser normalement trente ans) avec obligation

¹⁸⁹³ *Ibid.*

¹⁸⁹⁴ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois d'avril 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, annexe I, p. 2.

¹⁸⁹⁵ « Le communiqué du gouvernement », *Nabanga*, 29 avril 1980, auteur non indiqué.

¹⁸⁹⁶ Sethy John Regenvanu était originaire de l'îlot d'Uripiv près de Malekula. Il a étudié en Papouaise Nouvelle-Guinée et aux Fidji avant d'être ordonné prêtre dans l'Église presbytérienne. Voir Macdonald-Milne et Thomas, *op. cit.*, p. 42.

de présenter au gouvernement un projet de mise en valeur de leur exploitation s'intégrant dans le plan national de développement et les litiges entre propriétaires coutumiers seront examinés par les tribunaux des îles et villages et par les tribunaux fonciers d'appel prévus dans la réforme judiciaire, la constitution autorisant le gouvernement à intervenir jusqu'au règlement de l'affaire »¹⁸⁹⁷.

La réunion de Luganville a été ouverte par Walter Lini le 29 avril. À son début, les représentants modérés et ceux du Nagriamel ont pressé le gouvernement de s'exprimer sur la notion de confédération¹⁸⁹⁸. Les représentants du gouvernement ont dit être prêts à accepter un système décentralisé où certains pouvoirs pourraient être octroyés à des conseils communaux. Ils ont par la suite proposé la création d'un comité constitutionnel sur la décentralisation qui aurait comme but la décentralisation progressive du territoire. Tandis que certains représentants modérés comme Jean-Marie Lény étaient enthousiastes à l'idée d'un éventuel consensus avec le gouvernement, d'autres représentants modérés, comme Alfred Maliu, ont « réitéré leurs doutes sur la bonne foi des gouvernants et leur volonté réelle de jouer la carte d'un pouvoir décentralisé »¹⁸⁹⁹. Dans la foulée de cette ouverture de la part du gouvernement sur la question de la décentralisation, Lény a proposé la création d'un comité d'étude pour considérer la réforme constitutionnelle par laquelle des pouvoirs seraient délégués à certaines parties du pays¹⁹⁰⁰. Ce comité devait être « composé des représentants des différents partis politiques, groupes coutumiers et chefs coutumiers et il tâcherait de finir son travail avant l'indépendance ou avant la fin de 1980 »¹⁹⁰¹. Il a été décidé que le Président de ce comité serait le ministre de l'Intérieur et les vice-présidents seraient Jimmy Stephens et Jean-Marie Lény¹⁹⁰². Finalement, ce comité

¹⁸⁹⁷ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois d'avril 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, pp. 3-4.

¹⁸⁹⁸ Dès le départ, les Modérés étaient confrontés à un grand problème : comment définir clairement ce qu'ils entendaient par confédération?

¹⁸⁹⁹ « Luganville : le dialogue dans l'impasse », *Nabanga*, 9 mai 1980, signé JMC.

¹⁹⁰⁰ *Ibid* et « Le communiqué du gouvernement à l'issue de la réunion de Santo », *Nabanga*, 9 mai 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁰¹ *Ibid*.

¹⁹⁰² *Ibid*.

devait être entièrement financé par le gouvernement qui avait donné son accord sur le principe. Cela dit, à la grande déception de M. Lényé, le désintérêt d'Alfred Maliu a empêché toute solution au problème¹⁹⁰³. Une fois de plus, en raison de la division au sein du camp modéré, l'impasse a prévalu.

Après l'échec de la réunion de Luganville, les Modérés ont publié un communiqué dans lequel ils ont critiqué sévèrement le gouvernement VAP. Le communiqué s'orientait autour de huit points :

« (1) le Vemarana et le Tafea n'ont évoqué la sécession que dans la mesure où le gouvernement actuel refusait le système d'autonomie très élargie revendiqué par ces mouvements dans ce qu'ils appelaient la confédération, (2) la France ne peut pas être uniquement reprochée pour tous les maux dans l'archipel, (3) la France a toujours respecté le suffrage universel, (4) réfutation de la déclaration faite par le VAP de guerre fratricide aux Nouvelles-Hébrides¹⁹⁰⁴, (5) incompréhension des commissaires politiques lorsqu'ils parlent d'obtenir et de préserver l'indépendance¹⁹⁰⁵, (6) la validité des préalables pour l'aide française, (7) la futilité des propositions des commissaires politiques de chercher ailleurs l'aide que la France ne veut pas apportée qu'en attendant certaines conditions et (8) l'attaque des commissaires politiques dirigée contre les hommes d'affaires américains ne devaient pas servir de couverture à beaucoup d'étrangers qui ont servi ou servent encore dans l'archipel avec le

¹⁹⁰³ « Luganville : le dialogue dans l'impasse », *Nabanga*, 9 mai 1980, signé JMC et RNH, bulletin de nouvelles pour le 2 mai 1980.

¹⁹⁰⁴ Selon les Modérés, la réunion de Luganville avait été un dialogue de sourds. Le communiqué a aussi dénoncé les fraudes électorales du VAP commises en 1975 et en 1979 ainsi que la mise en place de son gouvernement provisoire jugé faible et illégitime. Selon les Modérés, les commissaires politiques du VAP détenaient le vrai pouvoir dans le pays même s'ils ne représentaient pas la volonté populaire étant le « canevas d'une organisation dictatoriale ». Voir « Communiqué des Modérés et coutumiers à la réunion des 9 et 30 avril à Luganville », *Nabanga*, 9 mai 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁰⁵ À cause de leurs tentatives visant à obtenir une aide étrangère immédiate, les Modérés croyaient que les commissaires politiques voulaient mettre en place un État policier. Voir *Ibid.*

seul but d'y créer une ambiance de tension pour finalement introduire une indépendance contrôlée servant le prestige de leur patrie »¹⁹⁰⁶.

En conclusion, « pour accéder à l'indépendance dans la paix et dans la joie », les Modérés réclamaient : « un comité constitutionnel paritaire et l'assistance d'experts, la mise en place de fédérations avant l'indépendance, le même droit d'utilisation de RNH que le gouvernement et que le nom du pays soit décidé par référendum »¹⁹⁰⁷. Il est intéressant de noter que le gouvernement néo-hébridais ne répondit pas à cette diatribe des Modérés.

Malgré cette discorde entre les Modérés et le VAP, l'Assemblée a repris son travail le 2 mai avec l'examen du projet de loi relatif à l'organisation de la future force de police¹⁹⁰⁸. Le texte a été voté par vingt-cinq voix (trois abstentions, une contre)¹⁹⁰⁹. Après avoir approuvé par vingt-six voix (quatre abstentions) un projet de loi destiné à protéger les symboles nationaux de toute exploitation commerciale, l'Assemblée a abordé l'étude du texte relatif à l'acquisition de la citoyenneté¹⁹¹⁰. Cela dit, les indépendants n'ont pas hésité à critiquer ce qu'ils appelaient « les insuffisances du projet de la citoyenneté »¹⁹¹¹. Les travaux sur le texte relatif à la citoyenneté ont repris le 5 mai, mais l'opposition a encore une fois indiqué son désaccord sur un certain nombre de points du texte et le débat a été à nouveau ajourné dans l'attente de la rédaction d'une version anglaise de la motion. Néanmoins, les membres de l'Assemblée ont voté sur deux autres textes au cours de cette journée. Le premier fixait le nouveau titre des délégués du gouvernement

¹⁹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁹⁰⁸ « La semaine à l'Assemblée », *Nabanga*, 9 mai 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁰⁹ *Ibid.*

¹⁹¹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹¹ *Ibid.* Les indépendants souhaitent préciser certains aspects relatifs au texte de la citoyenneté pour clarifier le statut des conjoints de ressortissants du Vanuatu qui, face à une obligation d'une résidence préalable de 10 années, n'allaient pas pouvoir acquérir rapidement la citoyenneté du nouvel État. Cela dit, le gouvernement voulait empêcher toute acquisition rapide de la citoyenneté pour éviter les mariages stratégiques. Voir RNH, bulletin de nouvelles pour le 6 mai 1980.

qui seraient des « administrateurs délégués »¹⁹¹². Le deuxième portait sur le versement de subventions aux conseils locaux et fut adopté par vingt-sept voix pour et trois abstentions¹⁹¹³.

IV. Un avenir incertain à Santo et à Tanna

Dès le début du mois de mai 1980, différentes rumeurs circulaient concernant l'avenir de Santo. Certains croyaient que le 7 mai, Stephens allait « proclamer l'indépendance de Santo et le Vemarana allait investir les principaux édifices publics et administratifs de Luganville pour prendre en mains les affaires du nouvel État »¹⁹¹⁴. Finalement, il n'en fut rien même si une importante réunion s'est tenue avec une présence d'environ 300 personnes, en majorité des gens de Vanafo¹⁹¹⁵. Les piliers de Vemarana étaient tous présents : Georges Cronsteadt, Alfred Maliu, Albert Ravutia et, bien sûr, Jimmy Stephens¹⁹¹⁶. Lors de la réunion, il a été convenu qu'avant de poursuivre la sécession, l'union au sein des coutumiers de Santo devait d'abord être recherchée. Il y a été décidé que des gens du Vemarana iraient à la rencontre de ceux du Tabwemassana, du Natui Tano et du VAP¹⁹¹⁷.

Cela dit, en secret, le projet de sécession de l'île de Santo fut établi dès le début du mois de mai par le comité exécutif du Vemarana¹⁹¹⁸. À la fin de la réunion du 7 mai, Stephens s'est dit « choqué de l'attitude autoritaire du gouvernement qui ne se souciait en aucun cas de ce que pourrait penser la minorité »¹⁹¹⁹. Quant aux chances d'arriver à un consensus avec le gouvernement, Stephens s'est exprimé en disant : « je ne pense pas que le gouvernement ait l'intention de changer quoi que ce soit, il ne le peut pas »¹⁹²⁰. Selon Stephens, « le gouvernement se rendait compte qu'il devrait céder une partie de ses pouvoirs, mais son parti et ses

¹⁹¹² « La semaine à l'Assemblée », *Nabanga*, 9 mai 1980, auteur non indiqué.

¹⁹¹³ *Ibid.*

¹⁹¹⁴ « Vanafo : l'heure de la réflexion », *Nabanga*, 9 mai 1980, signé J.M.

¹⁹¹⁵ *Ibid.*

¹⁹¹⁶ *Ibid.*

¹⁹¹⁷ *Ibid.*

¹⁹¹⁸ Bigard, *op. cit.*, pp. 68-69.

¹⁹¹⁹ « Ainsi parle Jimmy Stephens », *Nabanga*, 20 mai 1980, signé A.M.

¹⁹²⁰ *Ibid.*

commissaires politiques les en empêchaient »¹⁹²¹. Il a conclu en disant que « si le gouvernement ne nous donnait pas une réponse satisfaisante sur la confédération, nous prendrons notre propre indépendance qui ne se fera pas brutalement, mais étape par étape »¹⁹²². Le 9 mai, quarante caisses de munitions ont été volées du quai principal de Santo contenant plus de 50 000 cartouches de fusil¹⁹²³. Dans la nuit du 19 au 20 mai, le comité exécutif du Vemarana a rédigé une lettre adressée au Commissaire-Résident britannique précisant que désormais la présence dans l'île de policiers anglo-saxons n'était plus tolérée¹⁹²⁴.

Une fois de plus, les troubles à Santo ont été suivis de troubles à Tanna. Le 23 mai, dans le cadre d'une pétition, le Tafea a une nouvelle fois exigé le départ du délégué du gouvernement (Reuben Tamata) et de son adjoint (Joe Joseph)¹⁹²⁵. La pétition exigeait aussi la fermeture des bureaux du gouvernement néo-hébridais et le maintien en poste de deux miliciens francophones en instance de mutation¹⁹²⁶. Ce même jour, 1 500 à 2 000 manifestants se sont regroupés devant la délégation du gouvernement à Isangel pour attirer l'attention du gouvernement sur la façon dont la justice avait été rendue à Port-Vila concernant les deux sympathisants du Kapiel appréhendés en avril à la suite des troubles associés à un vieux litige foncier sur cette île¹⁹²⁷. La manifestation avait été conduite par les chefs coutumiers, les chefs de Tafea, John Frum et Kapiel¹⁹²⁸.

¹⁹²¹ *Ibid.*

¹⁹²² *Ibid.*

¹⁹²³ Beasant, *op. cit.*, p. 90.

¹⁹²⁴ « Tanna, Santo : chronique de la rupture », *Nabanga*, 31 mai 1980, signé J.M.

¹⁹²⁵ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mai 1980, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 3.

¹⁹²⁶ La réponse à la pétition est parvenue le 26 mai. Ce jour-là, par le biais d'un appel téléphonique, le gouvernement refusa le départ de MM. Tamata et Joseph ainsi que la fermeture des bureaux du gouvernement néo-hébridais. Pour ce qui est du maintien des deux policiers francophones, selon le gouvernement, cette affaire était « du ressort du commandant de la police à Port-Vila ». Voir « Tanna, Santo : chronique de la rupture », *Nabanga*, 31 mai 1980, signé J.M.

¹⁹²⁷ Bigard, *op. cit.*, p. 75.

¹⁹²⁸ *Ibid.*

Le 24 mai, l'ambassadeur des États-Unis aux Fidji, M. Condon, se rendait à Tanna¹⁹²⁹. L'objectif du voyage était de montrer le soutien du gouvernement américain au gouvernement légal des Nouvelles-Hébrides et surtout de nier toute possibilité d'aide des États-Unis aux mouvements sécessionnistes dans l'archipel¹⁹³⁰. Sans surprise, cette visite fut dénoncée par l'opposition qui y voyait une manœuvre du Premier ministre dirigée contre eux¹⁹³¹. Dans la nuit du 25 au 26 mai à Tanna, le Tafea a aisément pris le contrôle du centre administratif d'Isangel emmenant avec lui le délégué et son adjoint¹⁹³². La même nuit, sept véhicules appartenant à la police et 750 cartouches de 7.5 mm ont disparu¹⁹³³. Le gouvernement a répondu en envoyant, le 27 mai à l'aube, un peloton d'intervention britannique qui, soutenu par les partisans locaux du VAP, a repris le contrôle d'Isangel puis forcé le passage vers le centre brousse qu'il a trouvé abandonné¹⁹³⁴. Même si des négociations entre Barak Sopé et les représentants du Tafea ont mené à la libération du délégué, le problème restait important¹⁹³⁵.

Malgré la situation précaire aux Nouvelles-Hébrides, le 19 mai, la Grande-Bretagne a approuvé la date du 30 juillet pour l'indépendance des Nouvelles-Hébrides¹⁹³⁶. Tandis que la Chambre britannique des communes a accepté cette date sans hésitation, le ministre Dijoud était beaucoup plus hésitant dans son approbation de la date faite à Nouméa le 24 mai¹⁹³⁷. La réaction

¹⁹²⁹ *Ibid.*, p. 76.

¹⁹³⁰ *Ibid.*

¹⁹³¹ *Ibid.*

¹⁹³² AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mai 1980, additif, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 1.

¹⁹³³ « Tanna, Santo : chronique de la rupture », *Nabanga*, 31 mai 1980, signé J.M.

¹⁹³⁴ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mai 1980, additif, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 1.

¹⁹³⁵ *Ibid.*

¹⁹³⁶ Beasant, *op. cit.*, p. 90.

¹⁹³⁷ Dijoud disait qu'il se considérait comme « mis au pied du mur » et a accepté la date du 30 juillet « pour ne pas aller à l'encontre de l'accord britannique ». Voir Bernard, *op. cit.*, p. 89. Dans une interview radiotélévisée à FR3 le 26 mai, Dijoud disait clairement que « la France n'assumait pas la responsabilité morale de ce qui se produirait dans ce pays et qu'après l'indépendance elle ne pourra que regretter ce qui se produira ». Voir « Tanna, Santo : chronique de la rupture », *Nabanga*, 31 mai 1980, signé J.M.

de Jimmy Stephens a été immédiate : « les représentants du Vemarana furent réunis aussitôt dans les bureaux du mouvement à Santo où la décision pour la sécession avait été prise »¹⁹³⁸. Le 28 mai, et pratiquement sans résistance, le Nagriamel a pris le contrôle de Luganville¹⁹³⁹. En parallèle, à Vanafo, le délégué du gouvernement de Port-Vila (M.J. Dalessa) et neuf autres personnes furent pris en otage¹⁹⁴⁰. À cette occasion, les rebelles s'adonnèrent au saccage et au vol des villes et villages sous leur contrôle¹⁹⁴¹. La police locale, unifiée depuis peu et sous le commandement d'un Britannique, fut neutralisée¹⁹⁴². L'aérodrome de Pekoia et la station de radio gouvernementale furent saisis¹⁹⁴³. Ce même jour, sur les ondes de Radio Vanafo, rebaptisée Radio Vemarana, Stephens a déclaré que l'île de Santo venait de faire sécession du reste de l'archipel¹⁹⁴⁴. Le 2 juin, un cabinet du Vemarana était composé¹⁹⁴⁵. Sous la présidence de Jimmy Stephens, Alfred Maliu fut nommé Premier ministre. Le ministère de l'Intérieur fut confié à Timothy Wallis, chef coutumier à Santo, les Affaires sociales à Jean Sevoa, les Ressources naturelles à Albert Ravutia et les Finances, à Ravu Panpan¹⁹⁴⁶. En réponse à la sécession de Santo, le gouvernement de Port-Vila a ordonné le blocus total de l'île. L'approvisionnement, les liaisons téléphoniques et le courrier, l'émission radiophonique, les liaisons aériennes et maritimes furent coupées¹⁹⁴⁷. De surcroît, le blocus a entraîné le départ

¹⁹³⁸ Bernard, *op. cit.*, p. 89.

¹⁹³⁹ MacClancy, *op. cit.*, p. 97.

¹⁹⁴⁰ AD, direction Asie-Océanie 1973-1980, série Nouvelles-Hébrides, carton 2444, synthèse du mois de mai 1980, additif, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, bureau d'études, p. 1 et Molisa, Van Trease et Vurobaravu, *op. cit.*, p. 97.

¹⁹⁴¹ Van Trease, *op. cit.*, p. 252.

¹⁹⁴² Howard Van Trease indique que les rebelles ne s'en sont pas pris à la gendarmerie française à Luganville. De plus, celle-ci a fermé les yeux sur leurs méfaits. Voir *Ibid* et Bernard, *op. cit.*, p. 91.

¹⁹⁴³ *Ibid*.

¹⁹⁴⁴ « Tanna, Santo : chronique de la rupture », *Nabanga*, 31 mai 1980, signé J.M.

¹⁹⁴⁵ Tabani, *op. cit.*, p. 160.

¹⁹⁴⁶ Bernard, *op. cit.*, pp. 90-91.

¹⁹⁴⁷ *Ibid.*, p. 93.

de l'île d'environ 2 000 résidents britanniques et Mélanésiens anglophones¹⁹⁴⁸. La rébellion à Santo, également connue sous le nom de la guerre des cocotiers, avait bel et bien commencé.

En analysant les belligérants de la guerre des cocotiers, il est facile de constater que des Français ont directement participé aux hostilités¹⁹⁴⁹. Malgré la déclaration favorable du ministre Dijoud pour l'indépendance, la France avait toujours ses propres objectifs à l'esprit dans cette partie du monde et elle n'était pas prête à abandonner les Nouvelles-Hébrides sans livrer bataille. Pour la Résidence de France, même si l'archipel entier ne pouvait être conservé, il fallait continuer à appuyer ceux qui ne voyaient pas les choses du même œil que la Grande-Bretagne et le gouvernement de Port-Vila. Pour ne citer que quelques exemples de collaboration entre le Vemarana et les autorités françaises, le 27 mai, la Nouvelle-Calédonie a permis à un petit avion avec trois Modérés à son bord (Aimé Maléré, Timothy Wallis et Guy Prévôt) de décoller de Nouméa en route vers Santo sans l'autorisation des autorités à Port-Vila et transportant vraisemblablement des armes et des munitions¹⁹⁵⁰. Alors que Santo était toujours sous l'effet du blocus, le navire *Vemarana Federation*, appartenant à des rebelles de Santo, était autorisé à accoster à Nouméa pour se ravitailler¹⁹⁵¹.

Une réunion consacrée à la sécurité entre les deux Commissaires-Résidents et Walter Lini eut lieu le 1^{er} juin. Face au déni de l'inspecteur général concernant une quelconque implication des Français dans la rébellion, le Commissaire-Résident britannique Andrew Stuart a noté que la violence était particulièrement dirigée contre la population anglophone de Santo¹⁹⁵². Le 2 juin eut lieu une rencontre des deux ministres (Dijoud et Blaker) à Paris. À la suite de cette rencontre, « M. Blaker a déclaré être tombé d'accord avec son collègue français pour poursuivre les efforts en vue de trouver une solution pacifique aux problèmes politiques des Nouvelles-Hébrides »¹⁹⁵³. Somme toute, la Grande-Bretagne a été la plus vocale des deux lors de cette rencontre franco-britannique. Citant M. Blaker, qui parlait au nom de deux pays :

¹⁹⁴⁸ Tabani, *op. cit.*, p. 160.

¹⁹⁴⁹ Molisa, Van Trease et Vurobaravu, *op. cit.*, pp. 94-95.

¹⁹⁵⁰ *Ibid.*, p. 97.

¹⁹⁵¹ Van Trease, *op. cit.*, p. 256.

¹⁹⁵² Molisa, Van Trease et Vurobaravu, *op. cit.*, p. 100.

¹⁹⁵³ « La réunion Dijoud-Blaker », *Nabanga*, 7 juin 1980, auteur non indiqué.

« nous avons reconnu qu'il serait tout d'abord nécessaire que les responsables de l'insurrection armée de Santo reviennent à la légalité »¹⁹⁵⁴. Il a encore une fois réitéré que lui et son collègue français réaffirmaient leur soutien au gouvernement légalement élu¹⁹⁵⁵. À la fin de la rencontre, le ministre britannique a indiqué que deux conseillers britanniques avaient été envoyés aux Nouvelles-Hébrides et qu'ils donneraient leur avis sur le type d'action qui allait être nécessaire en cas d'échec des négociations¹⁹⁵⁶. En analysant les résultats de cette rencontre, il est évident que les Britanniques étaient beaucoup mieux organisés que les Français dans leurs projets quant aux Nouvelles-Hébrides.

Le 2 juin, et pendant que la rencontre entre MM. Blaker et Dijoud se déroulait, environ 300 sympathisants du VAP ont manifesté à Port-Vila pour essayer de forcer les gouvernements britannique et français à prendre des mesures concrètes pour faire face à la situation à Tanna et à Santo. Si le statu quo devait se prolonger après le 10 juin, les manifestants promettaient que le VAP allait organiser sa propre force de maintien de la paix pour rétablir l'ordre dans ces deux îles¹⁹⁵⁷. Le jour même à Port-Vila, les trois membres du groupe indépendant d'opposition ont organisé leur propre manifestation¹⁹⁵⁸. Le 4 juin, c'était au tour des Modérés de Vaté d'organiser un défilé de 500 à 600 manifestants¹⁹⁵⁹. Pendant plus d'une heure, MM. Carlot et Boulekoné ont exposé les raisons de leur action : défense de la francophonie, maintien du nom de Nouvelles-Hébrides que le gouvernement voulait changer au Vanuatu, défense du pouvoir

¹⁹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁹⁵⁷ Beasant, *op. cit.*, p. 95.

¹⁹⁵⁸ Les objectifs de cette manifestation sont mentionnés dans une lettre envoyée par le groupe au Premier ministre peu après leur manifestation du 2 juin. Son contenu révèle qu'un « profond désaccord persistait sur les décisions que prenait le gouvernement de Walter Lini, même parmi ses propres électeurs ». Pour ne citer que quelques exemples, la lettre parle des différends liés au nom du pays, à l'augmentation des taxes et au déséquilibre entre anglophones et francophones dans la fonction publique. La lettre conclut sur la nécessité de mettre en place une trêve politique pour « permettre de réunir les différents leaders des partis politiques avec le gouvernement néo-hébridais pour trouver une solution satisfaisante et adéquate pour tous avant la date de l'indépendance ». Voir « Le 'trio' de l'opposition demande une trêve politique », *Nabanga*, 7 juin 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁵⁹ *Ibid.*

d'achat des Néo-Hébridais entamé par la récente hausse des prix, mise en place des pouvoirs régionaux avant l'indépendance et le désir de la réconciliation avec Santo¹⁹⁶⁰.

En réponse aux deux manifestations, les 4 et 5 juin, « Walter Lini s'est adressé par la voie de RNH aux dirigeants du Vemarana »¹⁹⁶¹. Dans son message, il a indiqué « qu'il était prêt à discuter avec les groupes de l'opposition et à essayer de trouver le moyen de se rencontrer afin de réfléchir ensemble sur tous les points qui devaient permettre d'établir une véritable démocratie »¹⁹⁶². Pour commencer, Stephens fut sommé de libérer immédiatement le délégué du gouvernement, remettre les armes et restituer les munitions et la dynamite que le Nagriamel avait à Vanafo¹⁹⁶³. En contrepartie, le gouvernement s'engageait vis-à-vis de Jimmy Stephens et d'autres personnes à leur accorder automatiquement la citoyenneté néo-hébridaise s'ils acceptaient cette proposition de dialogue¹⁹⁶⁴. Envoyé le 5 juin au soir, le message de Stephens contenait quatre points essentiels : « (1) il n'avait personne à libérer, (2) il était d'accord pour une réunion avec le gouvernement de Port-Vila, mais à Santo et en présence de MM. Dijoud et Blaker, (3) il n'avait pas d'armes à déposer; il ne se servait que d'armes coutumières, essentiellement des bâtons, et (4) il ignorait tout à propos de la possession de dynamite ou de munitions »¹⁹⁶⁵.

Dans la nuit du 10 juin, 300 sympathisants modérés ont tenu une réunion à Sulphur Bay à Tanna¹⁹⁶⁶. Ils se sont déplacés par la suite à Isangel dans le but de libérer des sympathisants Tafea qui étaient enfermés à la station gouvernementale en attendant un jugement pour l'enlèvement du délégué du gouvernement néo-hébridais et de son adjoint. La police et les miliciens du VAP sont venus à leur rencontre et des échanges de tirs ont eu lieu¹⁹⁶⁷. Entendant

¹⁹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁹⁶¹ « Walter Lini/Jimmy Stephens : pour le moment un dialogue de sourds », *Nabanga*, 7 juin 1980, signé J.M.

¹⁹⁶² *Ibid.*

¹⁹⁶³ *Ibid.*

¹⁹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶⁶ Beasant, *op. cit.*, p. 99.

¹⁹⁶⁷ Bigard, *op. cit.*, p. 77.

les coups de feu, les sympathisants enfermés ont surgi de leurs cellules¹⁹⁶⁸. C'est à ce moment qu'Alexis Yolou entre en scène. Élu de l'Assemblée représentative et représentant des John Frum depuis 1979, Alexis Yolou était connu pour sa droiture morale¹⁹⁶⁹. Il était parmi les 300 manifestants qui ont marché sur la station gouvernementale à Isangel pour libérer les sympathisants Tafea. Dans la fusillade qui suivit, « les manifestants qui se sont sauvés vers le centre communautaire du village étaient sains et saufs, l'embuscade ayant été montée dans l'hypothèse que les Modérés se retireraient par la route dans la direction où ils étaient arrivés et tout au long de laquelle ils étaient attendus par des hommes armés »¹⁹⁷⁰. Toutefois, Alexis Yolou n'a pas eu de chance. Il est mort des suites de quatre blessures : une décharge de fusil de chasse reçue au niveau du sein gauche, une balle vingt-deux long rifle tirée dans le dos à la hauteur de l'omoplate droite, une balle de vingt-deux Long Rifle tirée de haut en bas, entrée à la base du cou et arrêtée au niveau de la colonne vertébrale et une plaie provenant du choc d'un objet contondant au tiers arrière du crâne¹⁹⁷¹. Il y avait aussi vingt-six blessés dont trois atteints grièvement et une dizaine de disparus¹⁹⁷².

Inconscient lorsque la police l'a trouvé vers 4 h 30 du matin, le décès de M. Yolou fut constaté entre 5 et 7 heures. Toute la population de l'archipel, peu importe les origines ethniques ou l'allégeance politique de chacun, fut profondément bouleversée par l'annonce de son décès. Immédiatement après le meurtre, et compte tenu de l'influence grandissante de la victime parmi l'opposition au VAP, plusieurs personnes pensaient que M. Yolou était la cible parfaite pour tenter de freiner le mouvement des John Frum à Tanna¹⁹⁷³. « Trop de faits et de présomptions convergeaient pour expliquer l'événement comme un véritable assassinat et non

¹⁹⁶⁸ Beasant, *op. cit.*, p. 100.

¹⁹⁶⁹ « L'assassinat d'Alexis Yolou aggrave le malaise politique dans l'archipel », *Nabanga*, 16 juin 1980, signé L.D.

¹⁹⁷⁰ Bigard, *op. cit.*, p. 81.

¹⁹⁷¹ *Ibid.*

¹⁹⁷² « L'assassinat d'Alexis Yolou aggrave le malaise politique dans l'archipel », *Nabanga*, 16 juin 1980, signé L.D.

¹⁹⁷³ Bernard, *op. cit.*, p. 97.

comme un simple accident malheureux »¹⁹⁷⁴. En tout état de cause, le décès d’Alexis Yolou fut considéré comme une perte irréparable par le camp francophone¹⁹⁷⁵. Pour l’inspecteur général, « il ne faisait aucun doute que l’élue fut délibérément tué par un militant VAP et contestait le fait que la France ait eu une quelconque intention de profiter de ce meurtre pour renverser le gouvernement de Walter Lini »¹⁹⁷⁶. Quelques jours après la disparition de M. Yolou, une grande manifestation spontanée se déroula à Port-Vila¹⁹⁷⁷. Dans la même ville, « une messe de requiem était célébrée dans la cathédrale de la ville qui était trop petite pour accueillir le millier de personnes venues assister à l’office »¹⁹⁷⁸.

Craignant des représailles¹⁹⁷⁹, le Premier ministre et son cabinet se sont réfugiés dans le village de Mélé à une vingtaine de kilomètres de Port-Vila, « un village qui était bien gardé par les milices du VAP »¹⁹⁸⁰. Tandis que la panique déstabilisait la Résidence britannique (un télex a averti Londres de la destitution possible du gouvernement de Lini et la Chambre des Lords a précisé que « le maintien de la date du 30 juillet pour l’indépendance dépendrait des circonstances »¹⁹⁸¹), les Modérés avaient, à ce moment, « toutes les possibilités de s’imposer politiquement »¹⁹⁸². Ils ont tout simplement raté cette opportunité. En ce qui concerne Walter Lini, il a sévèrement condamné les auteurs des violences. Lors d’une réunion du Conseil des ministres organisée à la dernière minute, il a été décidé d’instaurer l’état d’urgence en attendant l’approbation des Commissaires-Résidents (un règlement conjoint donnant le pouvoir aux Commissaires-Résidents d’établir l’état d’urgence avait récemment été signé par MM. Robert

¹⁹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁹⁷⁵ Tabani, *op. cit.*, p. 160.

¹⁹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷⁷ Bigard, *op. cit.*, p. 83.

¹⁹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁹⁷⁹ En ce qui concerne l’inspecteur général, l’autorisation lui fut refusée par son ministre de tutelle, Paul Dijoud, de faire exécuter en représailles une action pour renverser le gouvernement de Walter Lini. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 160.

¹⁹⁸⁰ Bigard, *op. cit.*, p. 84.

¹⁹⁸¹ Bernard, *op. cit.*, p. 98.

¹⁹⁸² Bigard, *op. cit.*, p. 84.

et Stuart)¹⁹⁸³. Même si les deux Commissaires-Résidents ne se précipitaient pas pour faire appliquer cette mesure, Paul Dijoud avait fait envoyer le 11 juin une cinquantaine de gendarmes mobiles depuis Nouméa avant de les rappeler au bout de vingt-quatre heures¹⁹⁸⁴. Cette volte-face rapide n'a fait qu'accentuer l'indécision de la France quant à sa politique concernant les Nouvelles-Hébrides. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, le 15 juin, elle a envoyé 250 commandos dans l'archipel¹⁹⁸⁵. La France a réagi par l'entremise de son inspecteur général qui a déclaré à la presse que « la France ne souhaitait pas la présence des forces britanniques, car cette présence ne répondait en aucune façon aux nécessités de la situation »¹⁹⁸⁶. Comme on pouvait s'y attendre en vertu de la gravité des événements qui se déroulaient à Santo, ses propos n'ont pas eu beaucoup de poids.

Le 10 juin, l'inspecteur général s'est rendu à Santo en dépit du désaccord formel du gouvernement de Port-Vila¹⁹⁸⁷ et la méfiance de son homologue britannique¹⁹⁸⁸. Malgré deux réunions tenues entre l'inspecteur général et les dirigeants du Vemarana, l'impasse persistait. Tout d'abord, Stephens refusait catégoriquement de libérer le délégué du gouvernement. À cette occasion, il annonça qu'un référendum sur l'indépendance allait être organisé le 20 juillet à Santo¹⁹⁸⁹. Par la suite, il a imposé une condition préalable à l'ouverture de toute future

¹⁹⁸³ « L'assassinat d'Alexis Yolou aggrave le malaise politique dans l'archipel », *Nabanga*, 16 juin 1980, signé L.D.

¹⁹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁹⁸⁵ La décision d'envoyer les commandos relevait de l'autorité de Margaret Thatcher. À la Chambre des communes britannique, Denis Skinner, député du Labour Party, a « estimé que les raisons invoquées par le gouvernement pour envoyer les commandos étaient presque identiques à celles données par les Soviétiques lors de l'invasion de l'Afghanistan ». Voir Bigard, *op. cit.*, p. 87 et McIntyre, *op. cit.*, p. 254.

¹⁹⁸⁶ Bernard, *op. cit.*, p. 98.

¹⁹⁸⁷ À cet effet, Walter Lini a refusé d'envoyer un de ses ministres avec l'inspecteur général à Luganville. Voir « Santo : Le Commissaire-Résident français n'a pas pu obtenir de concession de la part de Jimmy Stephens », *Nabanga*, 16 juin 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁸⁸ Bernard, *op. cit.*, p. 100.

¹⁹⁸⁹ D'après un communiqué fait par Stephens le 8 juin, le but du référendum était de déterminer si le Vemarana était destiné à devenir un pays indépendant ou à demeurer sous la tutelle des deux puissances européennes. La visite effectuée à Santo, deux jours après la publication de ce communiqué, par l'inspecteur général français

discussion avec le gouvernement de Port-Vila : l'annulation du blocus de Santo¹⁹⁹⁰. Lors de cette visite, l'inspecteur général s'est également entretenu avec la population de l'île (en grande partie des ressortissants français, mais aussi des colons australiens) qui s'est exprimée contre le blocus¹⁹⁹¹. À la fin de sa visite, l'inspecteur général a simplement répété ses propos habituels : « la France a tout prévu pour assurer la protection et la sauvegarde de ses citoyens et qu'elle n'accepterait jamais la sécession de Santo »¹⁹⁹².

Le 16 juin, le gouvernement de Walter Lini a proposé aux dirigeants du Vemarana la participation d'une mission spéciale à Santo¹⁹⁹³. Elle devait inclure un émissaire du gouvernement, Sela Molisa¹⁹⁹⁴, et un représentant pour chacune des deux Résidences pour examiner les possibilités d'ouverture de négociations¹⁹⁹⁵. Le Vemarana a accepté, mais a proposé que Jimmy Stephens soit aussi présent¹⁹⁹⁶. Le gouvernement a accepté à son tour, mais souhaitait envoyer en plus Barak Sopé et le vice-Premier ministre George Kalkoa¹⁹⁹⁷. Dès le lendemain, l'échec de la « mission Santo » fut constaté¹⁹⁹⁸. Bien avant le commencement des négociations, le gouvernement a décidé de faire partir ses émissaires (Molisa, Sopé et Kalkoa)

témoigne de l'ignorance de la Résidence française quant à la situation politique à Santo. En effet, à son arrivé, l'inspecteur général affirma qu'il ignorait de quoi il s'agissait lorsqu'on lui mentionna un éventuel référendum. Voir « Le dernier communiqué de Jimmy Stephens », *Nabanga*, 16 juin 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁹⁰ « Santo : Le Commissaire-Résident français n'a pas pu obtenir de concession de la part de Jimmy Stephens », *Nabanga*, 16 juin 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁹¹ La visite de l'inspecteur général à Santo a été effectuée notamment pour répondre à une lettre envoyée par les Français de Santo au Président de la République. Cette lettre s'attardait surtout sur les difficultés liées au blocus : l'arrêt de tous les moyens de communication, la paralysie du commerce, etc. Voir Bigard, *op. cit.*, p. 99.

¹⁹⁹² « Santo : Le Commissaire-Résident français n'a pas pu obtenir de concession de la part de Jimmy Stephens », *Nabanga*, 16 juin 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁹³ « Les événements de la semaine », *Nabanga*, 21 juin 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁹⁴ Sela Molisa était originaire de la côte ouest de Santo. Entre 1971 et 1974, il a étudié à l'Université du Pacifique Sud. En 1977, il est devenu Directeur général adjoint de la Fédération des coopératives britannique. Voir Macdonald-Milne et Thomas, *op. cit.*, p. 122.

¹⁹⁹⁵ « Les événements de la semaine », *Nabanga*, 21 juin 1980, auteur non indiqué.

¹⁹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁹⁸ *Ibid.*

sans les représentants des deux Résidences, mais avec beaucoup de journalistes¹⁹⁹⁹. Le 17 juin à Santo, le Vemarana a interdit aux trois avions en provenance de Port-Vila d'atterrir²⁰⁰⁰. Après cet échec, les autorités gouvernementales ont insisté sur le fait que le refus du Vemarana de négocier affirmait qu'il ne restait plus d'autre recours que la force et une intervention des militaires britanniques²⁰⁰¹.

Cela dit, aussitôt après le retour de la délégation gouvernementale à Port-Vila, le Vemarana a précisé qu'il était d'accord pour qu'une rencontre ait lieu le 19 juin au matin à Luganville, mais sans la présence de Jimmy Stephens, de Barak Sopé et de George Kalkoa. De surcroît, il exigeait une limitation du nombre de journalistes qui arriveraient et une répartition égale entre presse anglophone et presse francophone²⁰⁰². Le gouvernement a accepté le rendez-vous fixé à Santo dans les conditions prévues²⁰⁰³. Le 19 juin, les discussions se sont poursuivies à la mairie de Luganville²⁰⁰⁴. Le communiqué final a promis la poursuite des négociations à Santo sans toutefois préciser de date. Ceci peut s'expliquer par les conditions qui ont été imposées pour assurer la continuation des négociations : la restauration de l'autorité du gouvernement légitime à Santo et la levée du blocus²⁰⁰⁵.

Le 21 juin, John Beasant, le nouveau porte-parole du gouvernement de Walter Lini, a fait savoir, lors d'une conférence de presse, que « la date fixée pour l'indépendance ne peut pas être déplacée »²⁰⁰⁶. Au cours de cette conférence de presse, il a également déclaré que « la restauration de l'autorité du gouvernement à Santo n'était pas négociable »²⁰⁰⁷. Le même

¹⁹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰⁰ *Ibid.*

²⁰⁰¹ Bigard, *op. cit.*, p. 107.

²⁰⁰² « Les événements de la semaine », *Nabanga*, 21 juin 1980, auteur non indiqué.

²⁰⁰³ *Ibid.*

²⁰⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁰⁶ « Le gouvernement choisit la fermeté », *Nabanga*, 28 juin 1980, auteur non indiqué.

²⁰⁰⁷ *Ibid.*

message fut répété le 22 juin dans un communiqué du gouvernement qui indiquait que « la date de l'indépendance pour le 30 juillet n'était pas négociable »²⁰⁰⁸.

Cela dit, dès la mi-juin, un certain sentiment pro-français commençait à se manifester dans l'archipel face à la fermeté croissante de la Grande-Bretagne. Le 18 juin, des milliers de tracts jonchaient les rues de Port-Vila et qui ont été déposés anonymement durant la nuit²⁰⁰⁹. Les tracts portaient le message suivant : « Vive la francophonie – pour nous, le combat continue, nous vaincrons »²⁰¹⁰. Sur d'autres, on lisait : « British army go home » et « Résidence britannique + VAP = assassins »²⁰¹¹. Des graffitis anti-britanniques ont été dessinés sur plusieurs murs de Port-Vila et certains membres du gouvernement de Walter Lini ont même été la cible de menaces de mort²⁰¹². Le 25 juin, 2 000 personnes ont envahi les rues de Port-Vila à l'appel du syndicat des enseignants francophones²⁰¹³. Les manifestants avaient des banderoles qui disaient : « Oui au bilinguisme, non au monolinguisme. Défense de la francophonie »²⁰¹⁴. À la fin de cette manifestation, ses organisateurs ont remis deux lettres au Premier ministre deux lettres « exigeant de l'apaisement sur le sort de l'enseignement et des enseignants francophones après l'indépendance (une rumeur courait que les écoles françaises seraient fermées après le 30 juillet et que les enseignants francophones mélanésiens seraient limogés »²⁰¹⁵. Cette manifestation a pris fin dans le calme²⁰¹⁶.

Dans sa réaction, « le gouvernement néo-hébridais avait déclaré cette marche illégale »²⁰¹⁷. Répondant aux manifestants, le Premier ministre a indiqué « qu'il ne voyait là que

²⁰⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁰⁹ « Les événements de la semaine », *Nabanga*, 21 juin 1980, auteur non indiqué.

²⁰¹⁰ *Ibid.*

²⁰¹¹ *Ibid* et Beasant, *op. cit.*, p. 101.

²⁰¹² *Ibid.*

²⁰¹³ « Le gouvernement choisit la fermeté », *Nabanga*, 28 juin 1980, auteur non indiqué.

²⁰¹⁴ Bigard, *op. cit.*, p. 112.

²⁰¹⁵ *Ibid.*

²⁰¹⁶ *Ibid.*

²⁰¹⁷ *Ibid.*

des enfants irresponsables »²⁰¹⁸. Avec une touche de sarcasme, il a par la suite imploré les manifestants d’aller manifester devant MM. Dijoud et Robert et a conclu que si la France subventionnait l’enseignement, « il ne voyait aucune objection à la continuité de la francophonie »²⁰¹⁹. Dans sa conférence de presse, le gouvernement a déclaré qu’il estimait que la manifestation des enseignants et des parents d’élèves avait été organisée avec des objectifs politiques à l’esprit²⁰²⁰. Il trouvait inacceptable que les enfants aient été utilisés à des fins politiques et il indiqua que ce fait avait discrédité les organisateurs²⁰²¹. En fin de compte, le Premier ministre a rappelé que la manifestation avait été inutile puisque la constitution prévoyait le bilinguisme²⁰²². Sur cette question de la préservation de la francophonie, il est important de mentionner que, face à chaque action mélanésienne pro-francophonie, la France brillait surtout par son absence, laissant les Nouvelles-Hébrides à leur sort.

Le 24 juin, les deux Commissaires-Résidents se sont rendus à Tanna pour voir la situation pour eux-mêmes, comprendre l’ambiance et entendre les avis de la population²⁰²³. À leur arrivée, ils ont été accueillis par une soixantaine de manifestants, « la plupart hostile à la France et à son représentant, l’inspecteur général, à qui l’on reprochait de n’avoir envoyé ses forces spéciales à Tanna qu’après les événements »²⁰²⁴. Pour le VAP de Tanna, il n’y avait aucun doute que la France était derrière la mort d’Alexis Yolou dans le cadre d’un grand complot pour renverser le gouvernement de Walter Lini²⁰²⁵. Pendant que M. Stuart restait à Isangel,

²⁰¹⁸ *Ibid.*

²⁰¹⁹ *Ibid.*

²⁰²⁰ *Ibid.*

²⁰²¹ *Ibid.*

²⁰²² *Ibid.*, p. 115.

²⁰²³ « Le calme est revenu à Tanna, mais des symptômes de tension sont perceptibles », *Nabanga*, 28 juin 1980, signé L.D. Lors de sa visite, l’inspecteur général a été accompagné de Jean Fasquel – directeur de l’enseignement français. Voir RNH, bulletin de nouvelles pour le 23 juin 1980.

²⁰²⁴ « Le calme est revenu à Tanna, mais des symptômes de tension sont perceptibles », *Nabanga*, 28 juin 1980, signé L.D.

²⁰²⁵ La publication d’un rapport d’enquête le 2 juillet sur les événements à Tanna n’a conclu « à aucune inculpation en liaison avec le meurtre d’Alexis Yolou ». Voir « Les événements au jour le jour », *Nabanga*, 9 juillet 1980, auteur non indiqué. « Le refus du procureur Graeme Mackay, un britannique, chargé de l’enquête, de poursuivre

l'inspecteur général s'est rendu à Loanatom, le village natal d'Alexis Yolou. Il y a présenté ses condoléances à la famille de la victime et a remis au nom du ministre Dijoud une somme de 100 000 FNH à son épouse pour l'aider à élever ses enfants²⁰²⁶. La visite des Commissaires-Résidents à Tanna donnait l'impression que le calme revenait peu à peu à Tanna après les événements du 10 juin²⁰²⁷.

V. La crise perdure

Les ministres Dijoud et Blaker se sont rencontrés une nouvelle fois le 20 juin pour un nouvel échange de vues²⁰²⁸. Dans un communiqué conjoint, MM. Dijoud et Blaker ont « réaffirmé leur détermination à conduire rapidement les Nouvelles-Hébrides à l'indépendance, dans la paix et l'unité, tout en s'assurant que les différents groupes se voient offrir la possibilité de jouer un rôle constructif dans le développement de l'avenir des Nouvelles-Hébrides indépendantes »²⁰²⁹. Cette déclaration, sans surprise, ne présentait aucune information nouvelle. Elle reflétait, d'une part, le désir de la Grande-Bretagne de se retirer des Nouvelles-Hébrides dans les plus brefs délais et, d'autre part, l'impuissance de la France vis-à-vis de la situation politique aux Nouvelles-Hébrides.

Dans les derniers jours de juin, les Commissaires-Résidents ont décidé d'envoyer une trentaine de policiers des forces spéciales d'intervention française et britannique dans le nord de Malekula où les Modérés ont annoncé pour le lendemain la formation d'un gouvernement indépendant²⁰³⁰. Preuve de la fédération grandissante aux Nouvelles-Hébrides, le

les coupables au motif du manque de preuves, a déchaîné la fureur des amis de la victime et des coutumiers de Tanna ». Voir Tabani, *op. cit.*, p. 160.

²⁰²⁶ « Le calme est revenu à Tanna, mais des symptômes de tension sont perceptibles », *Nabanga*, 28 juin 1980, signé L.D.

²⁰²⁷ RNH, bulletin de renseignements pour le 25 juin 1980, p. 2.

²⁰²⁸ « Le communiqué conjoint publié à l'issue de la rencontre Dijoud-Blaker », *Nabanga*, 28 juin 1980, auteur non indiqué.

²⁰²⁹ *Ibid.*

²⁰³⁰ À Malekula, cinquante-trois chefs coutumiers étaient à l'origine du mouvement sécessionniste. « Après avoir envoyé une lettre aux deux puissances de tutelle et au Premier ministre qui réclamait la garantie d'une vraie

30 juin, à Norsup, les Modérés ont hissé le drapeau de la Fédération de Nmaki Auté²⁰³¹. Le jour même, Radio Vemarana a annoncé la formation du gouvernement Tumburin sur l'île d'Ambrym²⁰³². Les 24, 25 et 26 juin, trente-cinq chefs d'Aoba établirent le gouvernement d'Aga Takaro qui avait comme objectif la maîtrise de la totalité de l'île et la prise en charge de toutes les responsabilités par les broussards d'Aoba²⁰³³. Leur but était de réunir les gouvernements de Tumburin et d'Aga Takaro avec les futurs gouvernements indépendants de Pentecôte, de Maewo et d'Epi dans une Fédération des îles du nord²⁰³⁴. Une fédération comparable avait été établie dans les Banks-Torres. Selon Howard Van Trease, le but était de créer une union de cinq fédérations (le Vemarana à Santo, la Fédération Bank-Torres, le Nmaki Auté à Malekula, la Fédération des îles du nord et la Fédération Tafea à Tanna) pouvant parfois être elles-mêmes constituées de plus petites entités comme le gouvernement Tumburin dans une Confédération de Natakoro²⁰³⁵. Par manque de coordination et de ressources, cette union n'a jamais pris forme. Pour les puissances de tutelle, l'échec de la Confédération de Natakoro représentait une dernière chance pour rétablir la paix aux Nouvelles-Hébrides à la veille de l'indépendance.

Deux émissaires métropolitains, Jean Arribaud et Alan Donald, arrivèrent à Port-Vila le 30 juin²⁰³⁶. L'objectif de cette mission franco-britannique paraissait être la décentralisation²⁰³⁷.

démocratie dans la paix et l'unité », ils ont déclaré la formation de leur gouvernement indépendant. Voir « 'Indépendances' en chaîne dans les fiefs modérés », *Nabanga*, 9 juillet 1980, signé JMC.

²⁰³¹ *Ibid.* Le 3 juillet, alors que la tension est à son comble à Malekula (ce jour-là, environ 1 000 partisans du VAP et 350 Modérés étaient face à face), MM. Pérès et Turner, représentant les deux Résidences, ont visité l'île. À la fin des négociations, le calme est revenu à Malekula. Voir « Les événements au jour le jour », *Nabanga*, 9 juillet 1980, auteur non indiqué.

²⁰³² « 'Indépendances' en chaîne dans les fiefs modérés », *Nabanga*, 9 juillet 1980, signé JMC.

²⁰³³ *Ibid.*

²⁰³⁴ *Ibid.*

²⁰³⁵ Chaque fédération faisant partie de la Confédération de Natakoro avait sa propre constitution et une constitution fut également rédigée pour la Confédération de Natakoro dans son ensemble. Celle-ci n'allait avoir que des pouvoirs limités associés à la défense, aux affaires étrangères et à certains domaines comme le transport et la communication. Voir Van Trease, *op. cit.*, p. 249.

²⁰³⁶ « Les événements au jour le jour », *Nabanga*, 9 juillet 1980, auteur non indiqué.

²⁰³⁷ *Ibid.*

L'incompétence de la Résidence de France et l'indifférence de la Résidence britannique ont fait en sorte qu'aucun représentant officiel n'a été envoyé pour accueillir les deux fonctionnaires à l'aéroport²⁰³⁸. Quelques heures à peine avant leur arrivée, un attentat à la bombe eut lieu contre le studio d'émission de RNH. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a causé relativement peu de dégâts²⁰³⁹. Cela dit, au cours de la visite des émissaires, il était impossible d'être véritablement informé, car les négociations se déroulaient alors dans la plus grande discrétion, conformément aux vœux de toutes les parties²⁰⁴⁰. Le 2 juillet, deux experts juridiques arrivèrent dans l'archipel : MM. Yash Ghai²⁰⁴¹ et Arnaud Lizop.

Le 2 juillet a été désigné comme jour où une élection présidentielle devait avoir lieu pour désigner le futur Président de la République de Vanuatu. Vingt-sept représentants seulement, tous membres du VAP, étaient présents au scrutin, mais étant donné que le quorum n'était pas atteint, l'élection était remise au surlendemain²⁰⁴². C'est donc le 4 juillet que George Kalkoa fut élu Président de la future République malgré le fait que tous les représentants de l'opposition aient boycotté cette élection²⁰⁴³. Après sa victoire écrasante (la constitution exigeant un

²⁰³⁸ La veille, Walter Lini avait dit être « prêt à parler de la décentralisation avec les fonctionnaires métropolitains mais a refusé toute discussion sur la constitution ou la date de l'indépendance ». Voir *Ibid.*

²⁰³⁹ *Ibid.*

²⁰⁴⁰ « Vingt-et-un jours avant l'indépendance... », *Nabanga*, 9 juillet 1980, auteur non indiqué.

²⁰⁴¹ M. Ghai n'avait pas l'intention de venir aux Nouvelles-Hébrides, mais il a finalement accepté à deux conditions : de ne remettre en cause ni la constitution ni la date de l'indépendance. Voir RNH, bulletin de renseignements pour le 30 juin 1980.

²⁰⁴² « Les événements au jour le jour », *Nabanga*, 9 juillet 1980, auteur non indiqué. La constitution prévoyait que trois quarts des membres du collège électoral (trente-huit membres à la suite de la mort d'Alexis Yolou qui était son 39^{ème} membre) devaient être présents pour que le vote puisse avoir lieu. « Dans le cas contraire, c'est donc un deuxième tour qui doit avoir lieu pour lequel les deux tiers du collège suffisent ». Voir « George Kalkoa Président », *Nabanga*, 9 juillet 1980, signé L.D.

²⁰⁴³ *Ibid.* Pour cette élection, il y avait sept candidats : MM. Willie Bongmatur, Harry Colins, George Kalkoa, Jacques Kalotiti, George Kalsakau, Graham Kalsakau et Philip Torboe. D'après cette liste, un constat important s'impose : tous les candidats à la présidence de la République étaient des anglophones. Voir *Ibid.* Ayant été élu Président de la future République de Vanuatu, George Kalkoa a formellement adopté le nom d'Ati George Sokomanu. Voir Macdonald-Milne et Thomas, *op. cit.*, pp. 4-5.

minimum de vingt-six votes, il en a reçu vingt-sept, n'hésitant pas à voter pour lui-même pour garantir le résultat), M. Kalkoa s'est adressé aux 200 à 300 personnes venues assister au scrutin sur les pelouses proches du bâtiment de l'Assemblée pour leur dire qu'il « ferait tout, avec l'aide de Dieu, pour ramener la paix et l'unité dans la paix »²⁰⁴⁴. Dans son allocution, il a également insisté sur l'importance de rassembler toute la population dans ce pays qui était voué à devenir sous peu la République de Vanuatu²⁰⁴⁵. La prépondérance des anglophones, qu'illustre la composition de la liste des candidats, a été réaffirmée étant donné que « la seule langue utilisée du début à la fin par le secrétaire de séance a été l'anglais »²⁰⁴⁶.

Les pays voisins étaient aussi au courant de la situation politique tendue aux Nouvelles-Hébrides. Le 3 juillet, Barak Sopé est rentré aux Nouvelles-Hébrides après avoir passé quelques jours en Papouasie Nouvelle-Guinée²⁰⁴⁷. À Port-Moresby, il a rencontré les chefs de gouvernement papou et ceux des îles Salomon qui ont « souhaité que le gouvernement des Nouvelles-Hébrides ne décide pas une proclamation unilatérale de l'indépendance, mais que la date du 30 juillet soit respectée par les deux puissances de tutelle »²⁰⁴⁸. Il a été convenu à Port-Moresby que la situation aux Nouvelles-Hébrides allait constituer un thème important du prochain Forum du Pacifique Sud qui était prévu pour le 14 juillet à Kiribati²⁰⁴⁹. Cela dit, même avant la visite de Sopé en Papouasie Nouvelle-Guinée, ce jeune pays manifestait déjà sa préférence pour une indépendance rapide des Nouvelles-Hébrides. Le Parti de l'Alliance mélanésienne, dirigée par le père John Momis, s'est fait la voix principale de cette

²⁰⁴⁴ « George Kalkoa Président », *Nabanga*, 9 juillet 1980, signé L.D.

²⁰⁴⁵ Macdonald-Milne et Thomas, *op. cit.*, p. 5.

²⁰⁴⁶ « George Kalkoa Président », *Nabanga*, 9 juillet 1980, signé L.D.

²⁰⁴⁷ « Vingt-et-un jours avant l'indépendance... », *Nabanga*, 9 juillet 1980, auteur non indiqué.

²⁰⁴⁸ *Ibid.*

²⁰⁴⁹ *Ibid.*

conception²⁰⁵⁰. Selon ce parti, l'indépendance des Nouvelles-Hébrides allait encourager les autres territoires du Pacifique à proclamer leur indépendance²⁰⁵¹.

Pour promouvoir une accession à l'indépendance en date du 30 juillet 1980, le VAP a décidé d'organiser une manifestation le 5 juillet à Port-Vila. Les manifestants, au nombre de 2 000, brandissaient des banderoles originales dont quelques-unes avec le message : « vin français et mouton britannique : mauvais menu pour l'indépendance »²⁰⁵². Selon *Nabanga*, cette manifestation s'adressait surtout aux deux puissances de tutelle²⁰⁵³. Le 7 juillet eut lieu l'ouverture de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée représentative – la dernière avant l'indépendance²⁰⁵⁴. Les débats de cette session portaient essentiellement sur la restauration de l'autorité gouvernementale à Santo, la décentralisation et les façons de mettre un terme au blocus. Des projets de loi relatifs à la nationalité vanuatuanne, l'institution des passeports et le transfert des pouvoirs (destinés à prévoir l'intérim constitutionnel précédant) et la gestion des finances publiques ont tous été votés à l'unanimité²⁰⁵⁵. De plus, cette session de l'Assemblée a choisi les jours fériés du nouveau pays (le 29 novembre a été choisi pour la célébration du jour de l'unité nationale)²⁰⁵⁶.

MM. Donald et Arribaud arrivèrent à Santo le 8 juillet. Les entretiens restèrent chaleureux en dépit du fait que la fermeté de la position du Vemarana était irréfutable²⁰⁵⁷. Selon les dirigeants du Vemarana, le choix résidait entre la confédération et la sécession²⁰⁵⁸. Afin de voir si la position du gouvernement avait changé, la mission franco-britannique est retournée le

²⁰⁵⁰ Ce parti croyait que les Mélanésien des Nouvelles-Hébrides étaient parfaitement capables de gérer leur propre pays sans la Grande-Bretagne et la France. Selon le père Momis, la présence continue de la France et de la Grande-Bretagne allait seulement faire durer la crise actuelle aux Nouvelles-Hébrides. Voir RNH, bulletin de renseignements pour le 4 juillet 1980, p. 2.

²⁰⁵¹ *Ibid.*

²⁰⁵² « Deux mille manifestants pour le 30 juillet », *Nabanga*, 9 juillet 1980, auteur non indiqué.

²⁰⁵³ *Ibid.*

²⁰⁵⁴ RNH, bulletin de renseignements pour le 7 juillet 1980.

²⁰⁵⁵ « Assemblée : seconde session extraordinaire », *Nabanga*, 25 juillet 1980, signé JMC.

²⁰⁵⁶ *Ibid.*

²⁰⁵⁷ Bigard, *op. cit.*, p. 122.

²⁰⁵⁸ Beasant, *op. cit.*, p. 101.

10 juillet à Port-Vila. Lors des entretiens avec Walter Lini, MM. Donald et Arribaud ont compris que le gouvernement néo-hébridais refusait toujours de céder sur ce point²⁰⁵⁹. Par conséquent, le 13 juillet, la mission est repartie à Santo²⁰⁶⁰. Le lendemain, une lettre de la population de Santo signée par 841 personnes a été remise à MM. Arribaud et Donald²⁰⁶¹. La lettre traitait de plusieurs craintes des habitants de Santo : du blocus de l'île, du survol de l'archipel par des avions de guerre étrangers et spécialement équipés semblant préparer une invasion ou la mise en place de moyens de destruction d'une partie de la population des îles²⁰⁶², de l'ingérence de pays étrangers, par hasard tous anglophones faisant partie du Commonwealth²⁰⁶³ et des menaces qui pesaient sur les enfants de Luganville, certains ayant été molestés par des personnes se

²⁰⁵⁹ *Ibid.*

²⁰⁶⁰ *Ibid.*

²⁰⁶¹ Bigard, *op. cit.*, p. 129.

²⁰⁶² La lettre s'est attardée sur ce point en affirmant que « des avions de guerre, ayant à leur bord le Commissaire-Résident britannique et des membres du gouvernement néo-hébridais, survolaient l'archipel sans que le Commissaire-Résident français soit prévenu ». Sur ce point, la lettre a conclu en disant qu'un autre « avion C 130 faisait des vols d'entraînement à Tanna ». Voir *Ibid.*, p. 127. Cela dit, dans son bulletin d'informations du 10 juillet, RNH a expliqué que le Commissaire-Résident britannique et quelques ministres du gouvernement néo-hébridais étaient montés à bord d'un avion Hercules pour dissiper la rumeur populaire à cette époque que des navires de guerre étrangers étaient dans les parages des Nouvelles-Hébrides et que certains d'entre eux, surtout ceux en provenance de la Nouvelle-Calédonie, acheminaient des armes vers Tanna. En outre, le 9 juillet, un tremblement de terre eut lieu dans les îles Banks : « le plus fort d'une série qui durait depuis un mois ». Voir « Les derniers événements en bref », *Nabanga*, 25 juillet 1980, auteur non indiqué. Selon Radio Nouvelles-Hébrides, il était aussi nécessaire de survoler l'archipel pour mieux évaluer les dégâts causés par le séisme. RNH, bulletin de renseignements pour le 10 juillet 1980.

²⁰⁶³ En parlant de ces pays anglophones, la lettre faisait surtout référence à la Papouasie Nouvelle-Guinée et aux Fidji. En ce qui concerne le premier pays, au début du mois de juillet, son chef de l'opposition, Michael Somare « accusait la France d'avoir secrètement encouragé le mouvement sécessionniste pour remettre à plus tard l'indépendance de l'archipel ». Voir RNH, bulletin de renseignements pour le 5 juillet 1980. En ce qui concerne les Fidji, c'est là que MM. Walter Lini et Barak Sopé se sont envolés pour rejoindre Malcolm Fraser, le Premier ministre australien, afin de se rendre à bord de son avion au Forum du Pacifique Sud. Malgré le caractère plutôt inoffensif de ce déplacement aux Fidji, plusieurs personnes à Santo l'ont très mal perçu. Voir « Les derniers événements en bref », *Nabanga*, 25 juillet 1980, auteur non indiqué.

réclamant du VAP²⁰⁶⁴. Le 15 juillet, face à l'échec de toutes négociations, la mission franco-britannique s'en alla de Santo contribuant ainsi davantage à l'enracinement de l'État sécessionniste de Vemarana. Le même jour, MM. Arribaud et Donald sont repartis à Paris après une dernière réunion à Port-Vila²⁰⁶⁵.

Le Forum du Pacifique Sud a eu lieu les 14 et 15 juillet à Kiribati. À sa fin, une résolution de soutien aux Nouvelles-Hébrides a été votée. La résolution :

« relevait avec consternation que la date de l'indépendance, l'autorité du gouvernement élu et l'unité du pays étaient menacés par les actions illégales d'une minorité, particulièrement dans la région de Luganville à Santo. Elle lançait un appel à la France et à la Grande-Bretagne pour qu'elles se conforment au souhait formel de l'Assemblée d'accéder à l'indépendance le 30 juillet. Elle demandait aux deux puissances de tutelle d'user de tous les moyens pour rétablir la loi et l'ordre public pour que l'indépendance soit proclamée le 30 juillet et pour que la stabilité et l'intégrité territoriale du nouvel État soient consolidées après cette date »²⁰⁶⁶.

« Réaffirmant que les deux puissances de tutelle étaient responsables du transfert de l'autorité au gouvernement élu d'un pays unifié et stable », la résolution conclut en mettant l'accent sur le fait que les membres du Forum « suivront avec beaucoup d'attention la façon dont les deux puissances de tutelle s'acquitteront de leurs responsabilités »²⁰⁶⁷. Le Forum a aussi été important pour une autre raison : la Papouasie Nouvelle-Guinée y déclara qu'elle « était prête à participer à une mission militaire pour réduire la sécession sur Santo »²⁰⁶⁸.

Le 19 juillet, à Paris, une énième réunion Dijoud-Blaker eut lieu. La réunion confirma une nouvelle fois que l'indépendance allait avoir lieu le 30 juillet tout en décidant de « renvoyer à Port-Vila les deux représentants, MM. Arribaud et Donald, afin qu'ils poursuivent leur travail de réconciliation entre les différents groupes politiques de l'archipel »²⁰⁶⁹. Le 20 juillet, « un

²⁰⁶⁴ Bigard, *op. cit.*, pp. 127-129.

²⁰⁶⁵ « Les derniers événements en bref », *Nabanga*, 25 juillet 1980, auteur non indiqué.

²⁰⁶⁶ « La résolution votée au Forum de Kiribati », *Nabanga*, 25 juillet 1980, auteur non indiqué.

²⁰⁶⁷ *Ibid.*

²⁰⁶⁸ *Ibid.*

²⁰⁶⁹ « La réunion de Paris », *Nabanga*, 25 juillet 1980, auteur non indiqué. Pendant la réunion du 19 juillet, Yash Ghai était au téléphone pour souligner la souplesse de Walter Lini. Dans un dernier effort pour assurer l'unité de

grand rassemblement a eu lieu à Luganville des délégués de toutes les îles favorables à l'action du Vemarana »²⁰⁷⁰. Selon Radio Vemarana, 5 000 personnes ont assisté au rassemblement²⁰⁷¹. Avec chaque jour qui passait, la situation paraissait de moins en moins bonne. Le 23 juillet, l'inspecteur général s'est rendu à Santo où, devant un millier de personnes, il a annoncé qu'il était « porteur de graves nouvelles »²⁰⁷². Se voulant rassurant, l'inspecteur général a toutefois révélé que dès le lendemain (le 24 juillet), « une opération conjointe franco-britannique sera déclenchée avec 200 hommes (100 parachutistes français et 100 Marines britanniques) »²⁰⁷³. Il a par la suite indiqué que « l'opération sera dirigée par le lieutenant-colonel Vidal, commandant le 8^e R.P.I.M.A et qui va travailler sous sa supervision »²⁰⁷⁴. En réitérant que l'opération allait être une opération sous commandement français, l'inspecteur général a indiqué que le but était de « remettre Santo sous le régime condominial et d'obtenir un accord convenable avec le gouvernement de Port-Vila avant le 30 juillet tout en évitant un bain de sang par les 200 commandos britanniques qui jouissaient de l'appui des forces expéditionnaires papoues, fidjiennes et australiennes »²⁰⁷⁵.

Rétrospectivement, les autorités françaises ont compris qu'à la suite du soutien de la Papouasie Nouvelle-Guinée à une intervention militaire pour mettre un terme à la sécession de Santo (déclaré au Forum du Pacifique Sud à Kiribati), toute tentative de sécession était désormais vaine²⁰⁷⁶. Comme prévu, le discours de l'inspecteur général a profondément choqué

l'archipel à la veille de l'indépendance, il a informé que M. Lini était disposé à donner un poste ministériel ainsi qu'un poste de médiateur au Nagriamel. Malgré la ténacité du Nagriamel, Lini a gardé sa promesse en nommant Sela Molisa médiateur de son gouvernement. Voir McIntyre, *op. cit.*, pp. 254-255. En ce qui concerne MM. Arribaud et Donald, ils sont arrivés à Port-Vila le 22 juillet. Voir RNH, bulletin de renseignements pour le 22 juillet 1980.

²⁰⁷⁰ « Les derniers événements en bref », *Nabanga*, 25 juillet 1980, auteur non indiqué

²⁰⁷¹ *Ibid.*

²⁰⁷² Bigard, *op. cit.*, p. 132.

²⁰⁷³ *Ibid.*, p. 134. Un vaisseau escorteur français a également été au large pour fournir des services de communications. Voir McIntyre, *op. cit.*, p. 254.

²⁰⁷⁴ Bigard, *op. cit.*, p. 134.

²⁰⁷⁵ *Ibid.*, p. 138 et Beasant, *op. cit.*, p. 103.

²⁰⁷⁶ Tabani, *op. cit.*, p. 160.

la population de Santo. Sur ces entrefaites, la France n'a pas tardé à faire venir ses troupes. Le 23 juillet au soir, trois DC3 et un DC4 ont atterri à Bauerfield avec des parachutistes français à bord. Le lendemain matin, deux DC3, un DC4 et trois hélicoptères Puma, transportant tous des parachutistes français, s'ajoutèrent aux troupes déjà en présence²⁰⁷⁷. Dans un communiqué présenté sur RNH le 24 juillet, Paul Dijoud indiqua qu'avec l'accord des Britanniques, la moitié du détachement allait être basée à Port-Vila aux côtés des Britanniques tandis qu'un détachement franco-britannique d'environ 200 personnes devait être posté à Luganville²⁰⁷⁸. Toutefois, les défauts de cette opération militaire furent rapidement mis à jour. Selon John Beasant, les Marines britanniques étaient accompagnés d'un responsable des relations publiques et les membres de la presse ont librement donné leurs avis sur la situation : « un coup monté pour consommation publique en dehors des Nouvelles-Hébrides »²⁰⁷⁹. Selon la BBC, malgré la présence des troupes franco-britanniques, les dirigeants du Vemarana restaient libres et toujours en contrôle de la situation politique à Santo²⁰⁸⁰.

Une autre manifestation fut organisée par le Vemarana le 25 juillet à Luganville. Les milliers de participants (entre 3 000 et 5 000 selon John Beasant)²⁰⁸¹ portaient des banderoles proclamant : « liberté pour Santo, confédération des îles du nord et non au gouvernement de Walter Lini »²⁰⁸². En présence de MM. Robert et Donald, Jimmy Stephens a encore une fois répété son vieux message : « non au gouvernement central et oui à la confédération »²⁰⁸³. Lorsqu'il prit la parole, M. Donald n'apporta aucune proposition et aucune tentative de

²⁰⁷⁷ RNH, bulletin de renseignements pour le 24 juillet 1980.

²⁰⁷⁸ *Ibid.*, p. 2.

²⁰⁷⁹ Beasant, *op. cit.*, p. 104.

²⁰⁸⁰ Pour ne citer qu'un exemple, RNH a affirmé que malgré la présence militaire à Santo, des dirigeants du Vemarana menaçaient toujours certains habitants de l'île. Par conséquent, une frégate française assurait l'évacuation de certains citoyens français et un avion Hercules faisait de même pour les sujets britanniques. Voir RNH, bulletin de renseignements pour le 29 juillet 1980.

²⁰⁸¹ Beasant, *op. cit.*, p. 104.

²⁰⁸² Bigard, *op. cit.*, p. 151.

²⁰⁸³ *Ibid.*, p. 152.

conciliation, car le gouvernement de Port-Vila n'avait rien cédé²⁰⁸⁴. Par conséquent, le statu quo, y compris le blocus, restait inchangé. Un seul point était acquis ce 25 juillet : M. Donald pouvait revenir à Santo le 27 juillet²⁰⁸⁵. Le 28 juillet, avec les festivités liées à l'indépendance qui venaient tout juste de commencer, une autre série de réunions a débuté entre Sela Molisa d'un côté, et les dirigeants du Vemarana, de l'autre. Une fois de plus, MM. Robert et Donald étaient présents²⁰⁸⁶. Après quelques heures de négociations, Jimmy Stephens a rompu les pourparlers. Avec l'échec de ces négociations, la tension était à son comble étant donné la réelle possibilité d'une intervention militaire papoue²⁰⁸⁷.

Le jour de son indépendance, le Vanuatu était tout sauf unifié. Même si les drapeaux de la nouvelle République remplacèrent ceux de la France et de la Grande-Bretagne y compris à Luganville, la situation restait précaire à Santo²⁰⁸⁸. Cela dit, la journée du 30 juillet a sans doute été un moment mémorable dans l'histoire du Vanuatu et les citoyens de ce nouveau pays ont fêté en grande pompe. Après des offices religieux célébrés à travers l'archipel, les danses, les chants et plusieurs manifestations sportives ont continué jusqu'à tard dans la nuit²⁰⁸⁹. Cent deux hautes personnalités avaient été invitées pour l'occasion²⁰⁹⁰. Les chefs d'État étrangers qui ne pouvaient pas prendre part directement aux festivités envoyaient des salutations et des félicitations²⁰⁹¹. Peu après le 30 juillet, plusieurs personnalités clés de la fin du condominium, dont M. Stuart et l'inspecteur général Robert, quittèrent l'archipel une bonne fois pour toutes²⁰⁹². Leur départ réaffirmant avec force la réalité de l'indépendance du Vanuatu. Cette réalité toutefois, n'était pas encore entièrement acquise.

En résumé, les derniers jours du condominium étaient pour le moins chaotiques. De nombreux entretiens entre les deux délégations n'ont pas réussi à résoudre l'impasse. De

²⁰⁸⁴ *Ibid.*

²⁰⁸⁵ *Ibid.*

²⁰⁸⁶ Beasant, *op. cit.*, p. 105.

²⁰⁸⁷ *Ibid.*

²⁰⁸⁸ RNH, bulletin de renseignements pour le 30 juillet 1980.

²⁰⁸⁹ Bigard, *op. cit.*, p. 155.

²⁰⁹⁰ *Ibid.*, p. 156 et Bernard, *op. cit.*, p. 117.

²⁰⁹¹ RNH, bulletin de renseignements pour le 31 juillet 1980, p. 2.

²⁰⁹² Bigard, *op. cit.*, p. 163.

surcroît, personne n'était en mesure de supprimer le Vemarana. Pour souligner à quel point l'archipel était divisé à la veille de l'indépendance, il y avait plusieurs tentatives de créer des confédérations tout comme le Vemarana. De surcroît, il existait encore plusieurs incertitudes quant à diverses caractéristiques du futur État, notamment son identité linguistique. À cet égard, la population s'y est exprimée au moyen des manifestations. Enfin, vers la fin du condominium, la question des Nouvelles-Hébrides fut aussi soulevée sur la scène internationale, ainsi qu'on l'a vu au Forum du Pacifique. Comme il sera exposé ci-après, pour les Nouvelles-Hébrides, la stabilité était loin d'être acquise.

VI. La guerre des cocotiers

La naissance de la République du Vanuatu n'a rien fait pour dissuader les rebelles de Santo de poursuivre la sécession. Dans son bulletin d'informations du 4 août, Radio Vanuatu a déclaré que des rebelles de Santo avaient fait exploser deux ponts près de Luganville. Déjà, le 21 juillet, des rebelles avaient fait exploser une demeure appartenant à un membre du VAP de Luganville²⁰⁹³. Des magasins et entrepôts furent également pillés²⁰⁹⁴. En réponse à la demande de Walter Lini, le gouvernement de Papouasie Nouvelle-Guinée approuva le 7 août 1980 l'envoi de la Kumul Force – un contingent de 300 hommes, de deux navires patrouilleurs et de quatre avions, afin d'assister le gouvernement de Vanuatu²⁰⁹⁵. Le 9 août, Walter Lini était à Port-Moresby pour signer un accord de défense avec le gouvernement papou. Selon Pascal Bernard, « la majorité des avions utilisés dans l'opération appartenaient à la Force aérienne royale australienne qui délégua elle-même des conseillers militaires »²⁰⁹⁶. L'échec évident de l'opération franco-britannique fut confirmé lors de la fin de semaine des 16 et 17 août lorsque les forces franco-britanniques embarquèrent dans leurs avions et quittèrent Santo²⁰⁹⁷. La guerre des cocotiers était entamée.

²⁰⁹³ RNH, bulletin de renseignements pour le 4 août 1980.

²⁰⁹⁴ Van Trease, *op. cit.*, p. 257.

²⁰⁹⁵ Bernard, *op. cit.*, p. 117.

²⁰⁹⁶ *Ibid.*

²⁰⁹⁷ *Ibid.*, p. 118.

Le premier jour de l'intervention, le transfert de pouvoir entre les mains du commandant papou, le colonel Toy Huai, se déroula sans incident²⁰⁹⁸. Dès le lendemain, les contrôles et les arrestations commencèrent²⁰⁹⁹. Des opérations d'évacuation des civils eurent aussi lieu : dès le 18 août, cinquante-six individus furent évacués par l'armée papoue en direction de Nouméa où s'organisa l'accueil des réfugiés²¹⁰⁰. L'aversion de Jimmy Stephens pour les Papous est devenue évidente lorsqu'il comprit que ces derniers cherchaient à mater la révolte de Santo²¹⁰¹. Afin d'opposer une résistance aux soldats papous sur le terrain, des actions furent organisées dont l'objectif était la destruction par la dynamite de l'infrastructure de Santo menant à de sévères accrochages entre les membres du Vemarana et les forces militaires papoues²¹⁰². La situation s'envenimant, Stephens finit par choisir d'emprunter la voie des négociations afin d'éviter son arrestation : des élus du Front indépendantiste mélanésien de Nouvelle-Calédonie se rendirent à Santo pour apaiser les habitants malgré l'impatience du gouvernement vanuatuan d'en finir au plus vite²¹⁰³.

En effet, la Kumul Force enregistrerait une succession d'importantes victoires face aux rebelles du Vemarana. En quelques jours de combats, elle avait déjà reconquis la station de

²⁰⁹⁸ Tabani, *op. cit.*, p. 160.

²⁰⁹⁹ *Ibid.*, p. 161. Les barrages routiers étaient utilisés par la Kumul Force pour appréhender des suspects. Pour s'assurer que les personnes arrêtées de la sorte ne fuient, elles étaient souvent évacuées par pont aérien en direction de Port-Vila. À l'une de ces occasions, des réfugiés britanniques qui avaient été évacués de Santo s'en sont pris aux prisonniers aux environs de la prison. Ainsi, alors que les prisonniers descendaient des camions pour se rendre en prison, ils furent la cible d'un violent assaut de la part de la foule de réfugiés britannique, plus nombreuse. Cet événement a poussé Walter Lini à lancer un appel sur la radio invitant la population à éviter l'aéroport et la prison. En collaboration avec le nouvel ambassadeur français au Vanuatu, Yves Rodrigue, il est également parvenu à un accord par lequel les prisonniers qui ne voulaient pas subir un procès allaient pouvoir opter pour l'expulsion volontaire du Vanuatu. En conséquence, la vaste majorité des personnes qui avaient été arrêtées à Santo ont quitté le pays. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 129.

²¹⁰⁰ Bernard, *op. cit.*, p. 118.

²¹⁰¹ *Ibid.*

²¹⁰² *Ibid.*

²¹⁰³ *Ibid.*

radio, la centrale électrique et d'autres endroits stratégiques pour les rebelles²¹⁰⁴. Après avoir établi un périmètre de sécurité autour de Luganville, les forces papoues n'eurent pas à attendre bien longtemps avant que les dirigeants rebelles commencent à rendre les armes²¹⁰⁵. Ceux qui refusèrent de se rendre entrèrent dans la clandestinité, se réfugiant souvent à Vanafo²¹⁰⁶. Les quatre navires utilisés par le Vemarana pour exporter les biens volés aux îles environnantes furent tous confisqués. Les rebelles de Santo, de moins en moins nombreux, s'activèrent afin d'intensifier la fréquence de leurs actes de sabotage²¹⁰⁷. Cela eut pour effet d'entraîner une intensification de la répression à partir du 23 août offrant un prétexte à la venue de renforts papous, composés de commandos spécialement entraînés pour le combat dans la selve²¹⁰⁸. Le moment le plus marquant de la guerre des cocotiers a sans doute eu lieu le 30 août. Ce jour-là, le fils aîné de Stephens a été tué par les Papous lors d'une fusillade d'un véhicule dans lequel il circulait en compagnie de deux colons²¹⁰⁹.

Le lendemain du décès d'Eddie Stephens²¹¹⁰ et en présence de Sela Molisa, les soldats papous ont investi Vanafo où ils ont trouvé Jimmy Stephens avec un groupement de quelques

²¹⁰⁴ Beasant, *op. cit.*, p. 126.

²¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 127.

²¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 128. L'implication des sujets français aux hostilités est irréfutable lorsqu'on constate que parmi les personnes arrêtées figuraient, entre autres, Antoine Fornelli, Philippe Delacroix et Georges Cronsteadt. En ce qui concerne Fornelli, avant son arrestation du 31 août, il avait rassemblé cinquante Mélanésiens de Luganville, Port-Orly et Vanafo et s'était mis à entraîner ses « maquisards » au maniement des armes. Après son arrestation, Fornelli a quitté Vanuatu pour s'installer en Nouvelle-Calédonie. C'est là qu'il est décédé le 13 octobre 1999. Voir *Ibid.*

²¹⁰⁷ Le 26 août, les rebelles ont fait exploser l'huilerie située en périphérie de Luganville. Par conséquent, l'huilerie brûla pendant une semaine avec des dégâts d'une valeur allant jusqu'à 600 000 \$. Cependant, cet incident est plus important pour la division qu'il a créée entre les Mélanésiens. Ceci peut être expliqué par le fait que le Nagriamel avait un nombre considérable d'actions dans l'huilerie. Furieux contre les rebelles, à la suite de cet incident, Stephens a adopté une approche contre la violence. Voir *Ibid.*, p. 131.

²¹⁰⁸ Tabani, *op. cit.*, p. 161.

²¹⁰⁹ *Ibid.*

²¹¹⁰ Le 30 août, le jour de l'enterrement d'Eddie Stephens, Radio Vemarana était à l'antenne pour la dernière fois. Ce fait démontre aussi que la rébellion à Santo touchait peu à peu à sa fin. Voir *Ibid.*, p. 134.

centaines de sympathisants²¹¹¹. Son deuxième fils, Frank Stephens, brandissait un drapeau blanc symbolisant la capitulation. Un jour après la mort de son fils Eddie, Jimmy Stephens a été mis en arrestation²¹¹². Après avoir séparé les hommes des femmes et des enfants, « les soldats papous se dirigèrent ensuite vers le local qui abritait les équipements de Radio Vemarana pour y découvrir un stock de vieux fusils, d'arcs et de flèches, de la dynamite et des munitions »²¹¹³. À la suite de l'assaut de Vanafo, soixante et onze individus furent arrêtés : trente Mélanésiens, trente-sept Métis et quatre Français²¹¹⁴. Pour couronner le tout, le drapeau du Vemarana fut remplacé par celui du Vanuatu. Ce même jour, une nouvelle opération militaire se mit en branle pour reprendre Port-Orly. Cet assaut final²¹¹⁵, s'il entraîna une plus longue bataille que l'assaut de Vanafo, mit un terme à la rébellion et au Vemarana.

De septembre à novembre, la répression a continué sous l'action conjointe des forces papoues, de la Vanuatu Mobile Force (constituée pour l'essentiel de miliciens du VAP) et des avions de la Force aérienne royale australienne²¹¹⁶. Même si le Vemarana n'existait plus, le gouvernement et ses alliés étrangers choisirent de procéder à un « nettoyage » du territoire. Il va sans dire que ce « nettoyage » a connu un succès décisif. Au mois d'octobre, sur l'île de Malo

²¹¹¹ Selon John Beasant, le jour de la chute de Vanafo, le nombre de sympathisants aux côtés de Stephens était beaucoup plus élevé : entre 1 500 et 2 000. Voir *Ibid.*, p. 136.

²¹¹² À cette occasion, Stephens demanda à ses sympathisants toujours présents à Vanafo qu'ils se rendent pacifiquement. Voir Bernard, *op. cit.*, p. 120.

²¹¹³ *Ibid.*

²¹¹⁴ Beasant, *op. cit.*, p. 136.

²¹¹⁵ Dans la région de Port-Orly, des affrontements opposèrent les habitants locaux et les soldats papous. Voir Bernard, *op. cit.*, p. 121. Dans les environs de Port-Orly, on croyait que l'un des chefs rebelles, Christian Bidal, était toujours en contact avec Philippe Delacroix. Port-Orly est finalement tombé le 6 septembre face aux forces papoues. Ce jour-là, 129 personnes furent arrêtées dont Aimé Maléré et Christian Bidal. En revanche, Delacroix n'a pas pu être localisé. En fin de compte, il a accepté de se rendre, mais seulement à John Beasant, le porte-parole du gouvernement. Le 8 septembre, John Beasant est arrivé à Luganville où trois hommes français lui ont montré la cachette de Delacroix. Après une heure de discussions, il a finalement été placé en garde à vue. Voir Beasant, *op. cit.*, p. 138.

²¹¹⁶ Tabani, *op. cit.*, p. 161.

au large de Santo, les troupes papoues pratiquèrent quarante-quatre arrestations²¹¹⁷. Également en octobre, 200 Mélanésiens furent arrêtés sur Malekula²¹¹⁸. Avec d'autres arrestations ayant lieu dans les îles entourant Malekula, en quelques jours, près de 400 personnes se trouvaient détenues²¹¹⁹. Dans le village de Melsisi sur la côte ouest de l'île de Pentecôte, « tous les hommes de seize à soixante-six ans furent systématiquement arrêtés, sans motif »²¹²⁰. Malmenées, « 140 personnes (chiffre qui ne représente pas l'ensemble des blessés) durent recevoir des soins médicaux à l'hôpital de Melsisi »²¹²¹.

Dès le mois de septembre, le gouvernement vanuatuan entreprit une campagne de l'unité qui était une vaste opération d'offensive diplomatique à travers l'archipel²¹²². À cet égard, le gouvernement avait prévu une journée de l'unité pour le 28 novembre 1980²¹²³. Le 18 septembre, Walter Lini visita l'île de Santo pour la première fois depuis le début de la rébellion²¹²⁴. La visite avait deux objectifs : réaffirmer par sa présence qu'il n'y avait plus aucun doute que l'île appartenait au Vanuatu et observer les zones endommagées au cours de la guerre des cocotiers. À Santo, les télécommunications, les soins de santé et les approvisionnements en eau avaient été mis à mal par le conflit. Après avoir inspecté les armes confisquées et les bâtiments détruits au paddock britannique, Walter Lini a prié la population locale de garder l'espoir²¹²⁵. Comme pour souligner que le calme revenait au Vanuatu²¹²⁶, le 27 septembre, à la suite d'un séjour d'environ six semaines, la majorité des troupes papoues est retournée à Port-

²¹¹⁷ Bernard, *op. cit.*, p. 122.

²¹¹⁸ *Ibid.*

²¹¹⁹ *Ibid.*, p. 123.

²¹²⁰ *Ibid.*

²¹²¹ *Ibid.*

²¹²² *Ibid.*, p. 122.

²¹²³ *Ibid.*, p. 123.

²¹²⁴ Beasant, *op. cit.*, p. 139.

²¹²⁵ *Ibid.*

²¹²⁶ Un retour à la normale avait déjà été entamé le 17 août lorsque le blocus de Santo avait été levé. Voir Bigard, *op. cit.*, p. 179.

Moresby où ils ont été accueillis en héros²¹²⁷. En signe de reconnaissance, une artère importante de Port-Vila a été dénommée en hommage à la Kumul Force.

Malgré cette accalmie relative, la Vanuatu Mobile Force poursuivait le travail entamé par les forces papoues en arrêtant encore 626 personnes à Malekula, 507 personnes sur Ambrym, 101 personnes à Pentecôte et 128 personnes à Aoba entre le 27 septembre et le 30 octobre 1980²¹²⁸. Les procès pour les inculpés avaient commencé à Luganville dès le 16 septembre. Au cours des dix semaines suivantes, un grand nombre de personnes furent libérées parmi les quelque 2 700 personnes qui avaient été arrêtées, leurs délits mineurs ne méritant pas des peines de prison. Au total, 583 personnes furent inculpées pour diverses infractions allant de la possession illégale d'armes à feu à l'agression armée en passant par le vol (qui était l'infraction la plus fréquente)²¹²⁹. Cela dit, plusieurs personnes critiquaient le gouvernement vanuatuan sur la façon dont il avait arrêté et traité les inculpés. Ils reprochaient aux policiers de la Vanuatu Mobile Force et aux forces papoues d'avoir « agi en toute impunité et à leur guise »²¹³⁰. Particulièrement, les brutalités commises à Melsisi témoignaient de leur impunité. À la lumière de ce mécontentement, Vincent Boulekoné adressa une lettre de protestation à Walter Lini à laquelle ce dernier a répliqué par de vaines paroles d'apaisement²¹³¹. Entre la fin de 1980 et la

²¹²⁷ Beasant, *op. cit.*, p. 140.

²¹²⁸ *Ibid.*, p. 141. Selon le gouvernement vanuatuan, au total, 2 774 personnes ont été arrêtées. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 160. Le 18 novembre, le capitaine Willy David chargé de la police générale de Vanuatu déclarait que les arrestations et les enquêtes devaient se terminer bientôt. Voir Bernard, *op. cit.*, p. 124.

²¹²⁹ Beasant, *op. cit.*, p. 141. La plupart des inculpés ont reçu des peines allant de quatre à dix-huit mois d'incarcération. Cela dit, il y avait des exceptions. Par exemple, Aimé Maléré a reçu deux ans et demi et Alfred Maliu et Albert Ravutia cinq ans chacun. Voir *Ibid.*, p. 142. Parmi les autres sentences, « 127 ressortissants étrangers furent déclarés interdits de séjour, dont 110 citoyens français ». Parmi les dix-sept autres sujets qui furent déclarés interdits de séjour, il y avait sept Américains, quatre Australiens, trois Tongans, un Italien, un Néerlandais et un Samoan occidental. Voir *Ibid.*, p. 143 et Tabani, *op. cit.*, p. 161.

²¹³⁰ Bernard, *op. cit.*, p. 124.

²¹³¹ *Ibid.*

fin de 1981, « l'organisation Amnesty International s'en prit à la République de Vanuatu dans le cadre de son rapport sur les pays où les droits de l'homme n'étaient pas respectés »²¹³².

Il va sans dire que le procès le plus marquant a été celui de Jimmy Stephens. Son procès, qui eut lieu le 21 novembre, a été le dernier à se tenir sur l'île de Santo²¹³³. Avant le début de son procès, Stephens a fustigé ceux qui avaient opté pour l'expulsion du territoire (souvent vers la Nouvelle-Calédonie²¹³⁴) au lieu de subir un procès. Les étrangers (mais surtout les Français) étaient particulièrement ciblés dans la diatribe de Stephens qui a même accusé les étrangers de la mort de son fils. À son procès, Stephens, par le biais de son avocat Me Leder, a réitéré qu'il n'avait jamais donné ordres à qui que ce soit de combattre ni le 28 mai ni à aucun autre moment²¹³⁵. De surcroît, il a accusé l'inspecteur général Robert d'avoir instillé dans les rebelles l'idée qu'ils pouvaient agir avec impunité²¹³⁶. En fin de compte, les onze chefs d'accusation suivants furent prononcés à l'encontre de Stephens par le juge britannique Cook :

« action militaire avec usage d'armes, délégation d'hommes pour endommager le centre administratif britannique de Luganville, détention arbitraire de délégués et de policiers, détention d'objets volés dont la dynamite et les munitions, organisation d'un mouvement illégal, incitation et non-respect de la loi, production illégale des passeports, reproduction illégale de

²¹³² *Ibid.*, p. 125. Le Conseil des Églises de Vanuatu a aussi dénoncé les brutalités commises et le caractère sommaire de beaucoup d'arrestations. Voir Tabani, *op. cit.*, p. 161.

²¹³³ Dans certains cas, les procès ont continué bien après 1980. À Tanna, ils eurent lieu dans la première moitié de 1981. Beasant, *op. cit.*, p. 142.

²¹³⁴ John Beasant indiqua qu'en Nouvelle-Calédonie, la présence des déportés français de Santo était non désirée. Malgré leurs vœux de rester en Nouvelle-Calédonie, les autorités françaises sur place craignaient qu'ils ne posent une menace et qu'ils ne soient une source de problèmes potentiels pour la Nouvelle-Calédonie. De plus, peu de déportés étaient disposés à travailler, estimant que la France leur était redevable. Certains sont même allés jusqu'à dire que la France les avait trahis. L'envoi de deux fonctionnaires français pour résoudre le problème (MM. Rémy Riera et Paul Pegeyre) a seulement aggravé la situation comme en témoigne l'augmentation de la fréquence des déportations de citoyens français. À la mi-octobre 1980, l'ambassadeur français au Vanuatu a déclaré que la situation des Français au Vanuatu n'était « ni claire ni satisfaisante ». Au total, 700 sujets français ont quitté l'archipel et 100 y furent interdits de séjour. Voir *Ibid.*, p. 143 et Henningham, *op. cit.*, p. 43.

²¹³⁵ Beasant, *op. cit.*, p. 142.

²¹³⁶ *Ibid.*

*la constitution, financement d'une association illégale, conduite préjudiciable à l'ordre public et maintien et contrôle d'une radio illégale »*²¹³⁷.

Stephens, ayant assumé pendant le procès toute la responsabilité de la rébellion et en dépit de la plaidoirie de son avocat, se vit infliger quatorze ans et demi de prison et 220 000 FNH d'amende²¹³⁸.

Conclusion

Le présent chapitre s'est penché sur les préparatifs en vue de l'indépendance. On y a relevé le fait qu'à peine quelques jours avant l'indépendance, certains détails n'étaient pas encore finalisés entre les deux puissances de tutelle. Rétrospectivement, il est juste d'affirmer que l'année 1980 a été un moment de grande fierté pour la nation vanuatuanne. En procédant à l'adoption de plusieurs symboles nationaux (le drapeau, les armoires, l'hymne national, etc.), le Vanuatu avait désormais tout le bagage symbolique qu'il fallait pour être considéré comme un pays indépendant. Dans ce cinquième chapitre, nous avons aussi réaffirmé que l'indépendance des Nouvelles-Hébrides n'a pas été gagnée dans la paix et la tranquillité, mais dans la violence et le chaos. La guerre des cocotiers a vu la participation de plusieurs pays voisins du Vanuatu, notamment la Papouasie Nouvelle-Guinée et l'Australie. Ce fait témoigne de l'importance géopolitique qu'avait le Vanuatu dans le Pacifique. Il est également nécessaire de réitérer ici le fait que la répression des personnes impliquées d'une manière ou d'une autre dans la rébellion a été sans merci. Du côté de la France, elle ne savait pas quoi faire de ses ressortissants après l'indépendance, eux qui étaient désormais mal vus par le gouvernement en place. Ce phénomène, combiné à une détérioration générale des relations franco-vanuatuanes, a contribué à miner la relation déjà fragile entre les deux pays. Comme on l'a vu, la Grande-Bretagne, proche du gouvernement indépendantiste, n'a pas connu les mêmes problèmes que la France à sa sortie de l'archipel.

²¹³⁷ Tabani, *op. cit.*, p. 161.

²¹³⁸ *Ibid.*

CONCLUSION GÉNÉRALE

« Le 29 novembre 1981, à l'occasion du deuxième anniversaire des élections qui ont permis l'accession au pouvoir du VAP, le gouvernement de Walter Lini prenait des mesures de clémence en procédant à la libération des leaders du Vemarana encore emprisonnés »²¹³⁹. Seuls restaient incarcérés Timothy Wallis et Jimmy Stephens²¹⁴⁰. Le 12 septembre 1982, Stephens tenta de s'évader avec sept codétenus de la prison de Port-Vila. Ensemble, « ils dérobèrent une voiture puis un bateau, lequel fut arraisonné au cours de la nuit par les garde-côtes avant d'avoir pu quitter les eaux territoriales »²¹⁴¹. Après avoir passé onze ans en prison, Jimmy Stephens, très malade, fut libéré prématurément²¹⁴². Selon William Miles, après sa libération, Stephens a reconnu l'indépendance du Vanuatu et l'autorité de Walter Lini. Cela ne l'empêcha pas de reprocher à la société vanuatuane son caractère matérialiste en 1992²¹⁴³. Trois ans après avoir été libéré, Stephens s'est éteint. En ce qui concerne le mouvement Nagriamel dont il avait été le fondateur, il a continué à exister alors que Stephens était emprisonné, et ce, « bien que tous ses soutiens étrangers se soient estompés »²¹⁴⁴. Ayant participé aux élections de 1983²¹⁴⁵ et de 1987, « il a obtenu des résultats marginaux à l'échelle de l'archipel, mais encore considérables à Santo »²¹⁴⁶.

Au début, la République de Vanuatu était confrontée à plusieurs défis : la situation à Santo, le besoin d'unifier l'administration, la nécessité de créer de nouveaux systèmes juridiques

²¹³⁹ Bernard, *op. cit.*, p. 127.

²¹⁴⁰ *Ibid.*

²¹⁴¹ *Ibid.*, p. 128.

²¹⁴² Tabani, *op. cit.*, p. 161. La décision de libérer Stephens fut prise par Walter Lini sur l'initiative de son propre parti et trois mois avant les élections générales. Aux élections générales de 1991, Franky Stephens, fils cadet de Jimmy, fut élu au parlement puis réélu en 1995. Voir *Ibid.*, p. 168.

²¹⁴³ Miles, *op. cit.*, p. 68.

²¹⁴⁴ Tabani, *op. cit.*, p. 161.

²¹⁴⁵ « Aux élections de 1983, Harry Karaeu a remporté le seul siège du Nagriamel qui fut toutefois perdu en 1987 lorsque Karaeu se présenta sous l'étiquette Union des partis modérés (UPM) ». Ce phénomène provoqua une scission au sein du Nagriamel puisque Karaeu fut élu contre Franky Stephens. Voir *Ibid.*, p. 168.

²¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 161.

et de prendre sa place sur la scène internationale en tant que pays nouvellement formé²¹⁴⁷. En dépit de tous ces défis, le VAP, fort du rôle central qu'il a joué dans l'accession à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides, a remporté les élections de 1983 et celles de 1987. En ce qui concerne les élections de 1991, elles furent remportées par l'Union des partis modérés (UPM), une formation politique fondée en 1981 et dirigée par Maxime Carlot. L'UPM est parvenu à remporter cette victoire électorale en vertu de l'alliance qu'il conclut avec le tout nouveau Parti progressiste mélanésien dirigé par Barak Sopé. Ce parti venait, quant à lui, de s'allier au mouvement Nagriamel²¹⁴⁸. Cette victoire de l'UPM a permis à Maxime Carlot de devenir le premier Premier ministre francophone du Vanuatu. Avec l'UPM au pouvoir, le VAP a été marginalisé de la scène politique vanuatuanne. À la veille des élections de 1991, son ancien chef, Walter Lini, a quitté le parti pour former le Parti d'union nationale (PUN) avec d'anciens membres du VAP²¹⁴⁹.

À la suite des élections de 1995, l'UPM a continué à régner quoique sous la direction de Serge Vohor. L'arrivée au pouvoir de Serge Vohor a inauguré une période d'instabilité politique au Vanuatu. Alors qu'il n'avait siégé que deux mois à titre de Premier ministre, Vohor a été remplacé par Carlot. « Moins de huit mois plus tard, Carlot a perdu un vote de défiance et a démissionné et c'est Vohor qui est devenu Premier ministre une fois de plus »²¹⁵⁰. Des divisions entourant la mise en œuvre des réformes économiques financées par la Banque asiatique de développement ont mené à la défaite du gouvernement Vohor en novembre 1997. Un an plus tard, un état d'urgence a été décrété pendant que des émeutes battaient leur plein. Lors des élections générales de mars 1998, un total de 220 candidats se sont présentés pour combler cinquante-deux sièges²¹⁵¹. À l'issue de ces élections, aucun parti n'a obtenu une majorité. Cependant, après douze jours de négociations, Donald Kalpokas du VAP et Walter Lini du PUN

²¹⁴⁷ Woodward, *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 505.

²¹⁴⁸ Cette alliance a été conçue en 1989 alors que « Sopé avait été condamné à une peine de prison ayant retrouvé Stephens derrière les barreaux ». Voir Tabani, *op. cit.*, p. 168.

²¹⁴⁹ Donald Kalpokas a succédé à Walter Lini en tant que chef du VAP et Premier ministre. Voir <http://thecommonwealth.org/our-member-countries/vanuatu/history>, consultée le 25 novembre 2016.

²¹⁵⁰ *Ibid.*

²¹⁵¹ *Ibid.*

ont créé un gouvernement de coalition. À ce moment, Kalpokas fut élu Premier ministre avec Lini comme vice-Premier ministre. En octobre 1998, Kalpokas a relevé Lini de ses fonctions. À peine quatre mois plus tard, en février 1999, Walter Lini est décédé à l'âge de cinquante-sept ans²¹⁵².

En définitive, l'étude de l'évolution politique des Nouvelles-Hébrides dans leur cheminement vers l'accession à l'indépendance illustre parfaitement le processus de construction d'une nation. Il s'agit d'un processus qui, contrairement aux souhaits de la France, a engagé la population locale. Par conséquent, cette étude ne porte pas seulement sur les deux métropoles, mais aussi sur le peuple mélanésien. Malgré la richesse de la culture mélanésienne, le Vanuatu était loin d'être stable après l'indépendance. La France a quitté le territoire à contrecœur et la Grande-Bretagne a perdu tout intérêt bien avant 1980. Cela dit, il existe d'autres raisons pour expliquer la confusion du peuple mélanésien à la veille de l'indépendance. Avant 1980, il n'y avait aucun pays souverain sur le territoire du Vanuatu actuel. En conséquence, au jour de son indépendance, les traditions d'un pays indépendant étaient tout simplement déficientes.

Un autre point important est celui de la simplicité. En feuilletant les numéros du *Nabanga*, il devient évident que les innombrables réunions et rencontres examinées dans le cadre de cette étude se sont déroulées non dans les salles énormes munies de la technologie de pointe, mais dans des conditions plutôt modestes et parfois même en plein air. Il est important de comprendre que les Nouvelles-Hébrides n'étaient pas la région la plus importante du point de vue de la France dans le Pacifique. D'ailleurs, ce point de vue était partagé par les Britanniques qui avaient bien d'autres préoccupations en ce qui a trait à leurs possessions en Océanie. Ainsi, pour l'ensemble de la période du condominium franco-britannique, les Nouvelles-Hébrides étaient une colonie marginale et sous-développée²¹⁵³, souvent éclipsée par des territoires comme les Fidji ou la Nouvelle-Calédonie. C'est dans cette optique que nous

²¹⁵² *Ibid.*

²¹⁵³ Compte tenu de la nature simple des Nouvelles-Hébrides et des ressources financières limitées à leur disposition, les fonctionnaires français et britanniques qui représentaient leurs pays respectifs dans l'archipel sont souvent dépeints comme des héros. Voir Woodward, *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 325.

affirmons, par cette thèse, que les Nouvelles-Hébrides doivent être étudiées de manière indépendante par rapport aux autres possessions françaises.

La concurrence a bel et bien existé entre les deux Résidences²¹⁵⁴. En ce qui concerne l'enseignement français, l'effort des autorités françaises a été trop timide et pas assez prompt. Dans les années 1960, la France croyait encore qu'elle pouvait rattraper la Grande-Bretagne dans ce domaine. Cependant, dès le milieu des années 1970, il était clair que la France perdait la bataille. Il n'est donc pas surprenant que l'enseignement français ait rarement été mentionné dans les derniers chapitres de cette thèse. D'ailleurs, la Résidence française s'est trouvée devant le même constat d'échec vis-à-vis de la Résidence britannique sur les plans du développement de l'infrastructure et de l'économie. En bref, la France a échoué dans son objectif de créer une colonie de peuplement aux Nouvelles-Hébrides. Depuis ses premiers pas aux Nouvelles-Hébrides, elle a sous-estimé les risques associés à une telle aventure qui a toujours été dépendante des cours fluctuants du coprah ainsi que d'autres marchandises. Le problème de main-d'œuvre, mentionné dès le début de la thèse, indique que la France était déjà quelque peu désavantagée par rapport à la Grande-Bretagne. Lorsque la conjoncture économique et la valeur du coprah traversaient une période difficile, la France était prise au dépourvu, n'ayant jamais mis en place un plan B pour les Nouvelles-Hébrides. Sans autres plans pour l'archipel, la France a tenté de rattraper la Grande-Bretagne là où, de son côté, elle avait beaucoup investi pendant des décennies. De plus, à cause de son objectif de faire des Nouvelles-Hébrides une colonie de peuplement, la France était beaucoup plus touchée par la question foncière que la Grande-Bretagne. Cela explique la raison pour laquelle les trois derniers chapitres de notre thèse mettent l'accent sur les faits politiques au détriment des faits économiques. En ce qui concerne le rêve français de créer une colonie de peuplement, celui-ci avait clairement échoué.

Cette thèse a cherché à comprendre pourquoi les Britanniques ont toujours semblé avoir le dessus sur les Français aux Nouvelles-Hébrides. Toute réponse à cette question commence avec un simple constat : la politique britannique aux Nouvelles-Hébrides était plus claire que la politique française. En bref, les Britanniques ont géré les Nouvelles-Hébrides plus efficacement

²¹⁵⁴ Selon Chesnaux et Maclellan, « un climat de suspicion mutuelle régnait aussi entre les deux Résidences ». Voir Chesnaux et Maclellan, *op. cit.*, p. 77.

que leurs homologues français, notamment parce qu'ils étaient mieux renseignés quant aux problèmes auxquels la population mélanésienne faisait face. Dans une tentative d'expliquer ce phénomène, Stephen Henningham relève que les fonctionnaires britanniques sont souvent restés plus longtemps dans l'archipel que leurs homologues français²¹⁵⁵. Ainsi, la Résidence britannique cherchait davantage à incorporer les Mélanésiens dans la vie politique de la colonie que la Résidence française.

Dans les affaires tout comme dans l'éducation, les Britanniques avaient aussi l'avantage. Ce point trouve une illustration dans la séquence d'événements qui aboutit à la fixation de la date du 30 juillet pour l'accession à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides. En effet, alors que la Grande-Bretagne approuve promptement cette date, la France, elle, va finir par accepter bien après et à contrecœur. On voit par là que la France tend à réagir plutôt qu'à amorcer l'action, ce qui démontre que la Résidence française est à la traîne de la Résidence britannique aux Nouvelles-Hébrides. Somme toute, il est juste d'affirmer que l'indépendance du Vanuatu a été façonnée « à l'anglaise ». Alors que la France essayait de toutes ses forces de rester un pays colonisateur (surtout dans le Pacifique et à la lumière des essais nucléaires en Polynésie française)²¹⁵⁶, la Grande-Bretagne songeait à la décolonisation. Derrière les formulations du ministre Dijoud, il y avait un important message qu'on ne peut pas ignorer. Malgré ses vœux de travailler de concert avec les Britanniques et sa reconnaissance du gouvernement de Walter Lini, la France se contredisait, car sa politique différait largement de celle de la Grande-Bretagne. En bref, la France voulait rester aux Nouvelles-Hébrides et jouait donc un double jeu. Par conséquent, chaque manifestation de la part du ministre Dijoud en faveur de la collaboration avec les Britanniques et le gouvernement VAP doit être interprétée de manière nuancée. Aux Nouvelles-Hébrides, la France se trouvait confrontée à un certain dilemme : comment rester

²¹⁵⁵ Henningham, *op. cit.*, p. 41. De plus, selon John Field, fonctionnaire britannique aux Nouvelles-Hébrides pour la période de 1955 à 1960 et 1967 à 1970, les délégués britanniques étaient plus susceptibles de parler le bichelamar que les délégués français. Ce phénomène était partiellement dû aux missionnaires protestants britanniques qui ont tissé des liens plus intimes avec les Mélanésiens que leurs homologues catholiques français. Voir Woodward, *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 231.

²¹⁵⁶ Selon du Boulay, la présence de colons français explique aussi pourquoi la France voulait rester dans l'archipel. Pour les Britanniques, la situation était bien différente. Voir Woodward, *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 203.

sans mener le système du condominium à sa perte? En fin de compte, il s'est avéré qu'il n'y avait aucune solution à ce problème et que, tôt ou tard, le condominium allait finir par périr.

Il y avait aussi, bien sûr, d'autres raisons expliquant la domination de la Grande-Bretagne, notamment sa politique de non-intervention dans les affaires de la colonie. L'application rigoureuse de cette politique faisait en sorte que les autorités britanniques voyaient d'un bon œil le VAP qui militait ouvertement pour la cause mélanésienne. D'ailleurs, à ce jour, le VAP demeure toujours dans les bonnes grâces de Londres. La politique indépendantiste du VAP, par sa tendance anti-française, coïncidait très bien avec la politique de décolonisation mise de l'avant par les Britanniques. Par son désintérêt relatif pour les affaires politiques de l'archipel, la Grande-Bretagne a soutenu la croissance du VAP. De surcroît, il est important de rappeler que plusieurs possessions britanniques dans la région sont devenues indépendantes durant les années 1970 : les Fidji en 1970, la Papouasie Nouvelle-Guinée en 1975 et les îles Salomon en 1978. On ne peut pas dire la même chose pour les possessions françaises dans la région qui sont, encore aujourd'hui, sous la supervision de Paris. En bref, la France ne voyait pas du même œil que la Grande-Bretagne l'émergence d'un nationalisme mélanésien²¹⁵⁷. De plus, elle a aussi échoué à préserver la culture française et à protéger les intérêts de ses citoyens aux Nouvelles-Hébrides²¹⁵⁸.

En ce qui concerne l'aide financière après l'indépendance, la Grande-Bretagne n'a jamais hésité à l'offrir au nouvel État. Ce témoignage de la bienveillance des autorités britanniques a bien sûr été senti par les Mélanésiens. Du côté français, les autorités sont demeurées très floues quant au rôle qu'elles envisageaient de jouer après l'indépendance. Le choix fait par le Vanuatu au début des années 1980 d'appuyer le mouvement indépendantiste néo-calédonien témoigne de la tension qui existait entre la France et le nouvel État indépendant²¹⁵⁹. Après l'indépendance, la France, qui ne l'avait toujours pas accepté, a dirigé la presque totalité de son aide (8 millions de dollars américains en 1981) afin de payer les salaires,

²¹⁵⁷ Henningham, *op. cit.*, p. 46.

²¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 43.

²¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 44.

les allocations et les autres dépenses de ses conseillers et techniciens sur place²¹⁶⁰. En fait, la France n'a alloué que des sommes négligeables pour le développement économique du Vanuatu²¹⁶¹.

En regardant de plus près le paradis fiscal qu'est devenue l'ancienne colonie, il est facile de conclure que ce sont les anglophones qui ont profité le plus (l'origine des banques à Port-Vila confirme ce fait). En ce qui concerne la question foncière, qui était la raison principale pour laquelle la France avait souhaité rester dans l'archipel, elle importait bien plus à la France qu'à la Grande-Bretagne. C'est d'ailleurs cette question qui a opposé la France aux nationalistes mélanésiens pour qui la terre était le symbole de la domination coloniale.

En ce qui concerne les Français, ils semblaient toujours un peu perdus quant à leur politique aux Nouvelles-Hébrides. Avant l'arrivée au pouvoir de Charles de Gaulle, les autorités françaises étaient incertaines de vouloir ou non demeurer aux Nouvelles-Hébrides. Lorsque de Gaulle devint Président, une révision de l'évaluation du poids géopolitique des Nouvelles-Hébrides plaça la colonie française au cœur du Pacifique français. Pour décourager les autres colonies du Pacifique français à déclarer leur indépendance de la France, il devenait nécessaire de préserver le statu quo aux Nouvelles-Hébrides. De surcroît, la thèse argumente que le condominium a persisté, pour le meilleur ou pour le pire, parce que le statu quo a souvent été vu comme une option meilleure que tout changement en matière juridique qui pourrait déstabiliser non seulement les Nouvelles-Hébrides, mais toute la région du Pacifique. Dans ce jeu diplomatique qu'étaient les Nouvelles-Hébrides, personne ne voulait changer quoi que ce soit pour ne pas mettre en colère l'autre puissance coloniale ou semer le trouble dans une partie du monde plutôt calme. La thèse ne laisse aucun doute qu'à la veille de l'indépendance en 1980, la France quittait la colonie à contrecœur et d'une façon bien différente de la Grande-Bretagne.

À cet égard, la France n'était pas certaine de la marche à suivre afin de conserver sa position dans l'archipel. À plusieurs reprises, et notamment dans le domaine de l'éducation, la

²¹⁶⁰ *Ibid.*

²¹⁶¹ Les tensions étaient palpables à tel point que l'ambassadeur français au Vanuatu fut renvoyé peu après l'indépendance de ce pays. Il a fini par retourner en échange de la continuité de l'aide française qui serait alloué conformément aux vœux de la France. Voir *Ibid.*, p. 44.

France est en retard par rapport aux Britanniques, ce qui la pousse à agir uniquement dans le but de combler ce retard. Selon Sarah Mohamed-Gaillard, « dès le début des années 1960, les autorités françaises voulaient favoriser la promotion d'une personnalité néo-hébridaise et cherchaient à gagner les élites locales »²¹⁶². Cette politique ne fut pas un succès. À la différence des Britanniques qui ont eu plusieurs porte-parole locaux, dont Walter Lini, il est difficile de cibler une personnalité locale choisie par la France pour jouer ce rôle. En bref, la France, contrairement à la Grande-Bretagne, n'a pas réussi à créer une élite locale sur place.

Pour expliquer ce constat, l'éducation peut encore une fois nous éclairer. Alors que très peu de Mélanésiens francophones ont étudié en dehors de l'archipel, les Britanniques ont encouragé les Mélanésiens à aller étudier dans les territoires environnants, notamment aux îles Salomon, aux Fidji, en Papouasie Nouvelle-Guinée, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Grâce à l'éducation et à la volonté des Britanniques de céder progressivement le pouvoir à la population locale, il y avait plus de Mélanésiens anglophones occupant des postes clés que de Mélanésiens francophones. Il va sans dire que les Mélanésiens étaient divisés en deux camps linguistiques aux intérêts irréconciliables. À titre d'exemple, Joe Carlo, un Mélanésien anglophone, était à la tête de RNH, la station de radio pour l'ensemble de la colonie. Avec le recul, on peut constater que les Britanniques ont utilisé l'éducation comme outil pour former et préparer les Mélanésiens à l'indépendance. Hormis l'éducation, les Britanniques avaient le dessus sur la France dans d'autres domaines. Le succès de la Fédération des coopératives britanniques a contribué à familiariser les Mélanésiens avec la politique britannique dans l'archipel. Cette familiarité leur a aussi permis de bien faire pénétrer leurs valeurs dans la société, ce qui a contribué à une plus grande affinité envers la Grande-Bretagne qu'envers la France.

Rétrospectivement, on constate que même si le condominium se dirigeait lentement vers l'indépendance dès l'instauration des conseils locaux et du Conseil consultatif en 1957, la reconnaissance de ce fait par les Français ne s'est jamais véritablement manifestée par une modification de leur politique coloniale aux Nouvelles-Hébrides. La surabondance des partis pro-francophones a aussi désavantagé la position française aux Nouvelles-Hébrides. À maintes

²¹⁶² Mohamed-Gaillard, *l'Archipel de la puissance ? op. cit.*, p. 60.

reprises, cette thèse a traité de la division qui régnait entre ces partis. Malgré la mise en place d'une coalition rassemblant l'ensemble des Modérés, les désaccords entre ces partis ont continuellement favorisé le VAP, surtout au moment des campagnes électorales. De surcroît, il est important de comprendre que les Modérés ne représentaient pas tous les partis pro-francophones de l'archipel. Par conséquent, la France ne disposait pas d'une voix centralisée aux Nouvelles-Hébrides contrairement à la Grande-Bretagne. Force est de constater que les Modérés n'ont jamais réussi à rallier le petit nombre de partis anglophones hostiles au NHNP et au VAP. Ces partis, comme le FMP par exemple, ne sont jamais parvenus à s'imposer dans la vie politique de la colonie. Enfin, la France avait une trop bonne opinion des Modérés, les fonctionnaires français sur place ayant souvent exagéré la force et la crédibilité de cette coalition²¹⁶³.

Il est aussi important de comprendre la relation entre le Nagriamel et les Modérés. À cet égard, il est primordial de relever les allégeances changeantes du Nagriamel. Initialement pro-britannique puis pro-français, mais à divers degrés, le Nagriamel reflète la diversité des peuples mélanésiens dans l'archipel qui ne partageaient pas toujours les mêmes points de vue. De plus, le Nagriamel, ayant entretenu des relations avec certains spéculateurs américains comme Michael Oliver, représente les ambitions que nourrissaient certains individus qui voulaient profiter du chaos pour s'enrichir. Rétrospectivement, on s'aperçoit que la portée de la voix de ce mouvement ne dépassait pas l'île de Santo. Par son soutien au Nagriamel, la France a pris un énorme risque qu'elle finit par perdre. Ainsi, au contraire de la France, le VAP et la Grande-Bretagne avaient plutôt des ambitions nationales même si, aux portes de l'indépendance, l'unité du pays semblait être une utopie.

En analysant le mouvement Nagriamel, il est aussi nécessaire de dresser un portrait nuancé de Jimmy Stephens, son dirigeant. Stephens était plutôt intelligent, malgré son éducation limitée. Il a correctement prédit que l'indépendance allait nuire à la situation des Mélanésiens ordinaires²¹⁶⁴. En fin de compte, après juillet 1980, les Mélanésiens éduqués dans le système anglophone ont tout simplement remplacé les fonctionnaires européens de l'ancien

²¹⁶³ Henningham, *op. cit.*, p. 41.

²¹⁶⁴ Miles, *op. cit.*, p. 68.

condominium sans vraiment apporter de changements à la vie quotidienne de la majorité de la population²¹⁶⁵. Cela dit, Stephens n'a pas réussi à « former ou rallier une élite moderne mélanésienne ou encore à trouver des arrangements avec les Églises qui le soupçonnaient d'avoir encouragé le paganisme »²¹⁶⁶. De plus, force est de constater que les sommes exorbitantes reçues par Stephens de la part de ses mécènes étrangers n'ont jamais entraîné une amélioration de la qualité de vie à Santo.

Cette thèse évoque également certains événements qui suivent l'accession à l'indépendance du Vanuatu afin de montrer toute la complexité de cet événement dont les ramifications n'ont pas cessé de s'étendre du jour au lendemain. En effet, certains diraient même que pour le Vanuatu, le passage de colonie à une véritable indépendance est toujours en cours. Malgré sa volonté de rester, la France a fini par accepter les vœux de la Grande-Bretagne qui voulait se retirer. À vrai dire, le système de condominium convenait mieux aux Britanniques qu'aux Français. En ce qui concerne la gestion des Nouvelles-Hébrides, les Français, tout au long de la période, faisaient face à un dilemme : comment développer la politique française dans l'archipel sans mettre en péril leurs relations avec les Britanniques? L'histoire du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, comme en font foi les multiples entretiens qui eurent lieu entre Français et Britanniques, est donc une histoire de la diplomatie. Cela dit, contrairement aux Français, les Britanniques, « voulaient se dégager le plus vite possible et au moindre coût »²¹⁶⁷. Cette opposition entre les visées des deux puissances européennes doit être vue à la lumière des intérêts de chacun. Du point de vue français, les Nouvelles-Hébrides étaient importantes pour préserver l'ordre et empêcher la montée du nationalisme en Nouvelle-Calédonie. Du point de vue britannique, la gestion des Nouvelles-Hébrides s'inscrit dans leur logique de décolonisation alors que la Grande-Bretagne a déjà largement achevé ce processus dans le Pacifique.

Il peut sembler étrange que les forces de la Papouasie Nouvelle-Guinée aient connu plus de succès dans le maintien de l'ordre aux Nouvelles-Hébrides que leurs confrères britanniques ou français. Cela dit, les exploits des forces papoues aux Nouvelles-Hébrides et au Vanuatu ont

²¹⁶⁵ *Ibid.*

²¹⁶⁶ Tabani, *op. cit.*, p. 173.

²¹⁶⁷ Chesnaux et Maclellan, *op. cit.*, p. 87.

contribué à une certaine revalorisation de tout ce qui était mélanésien dans l'espace de l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. En effet, étant donné que ce furent les forces papoues et non les forces coloniales qui mirent un terme à la guerre des cocotiers, le prestige associé à l'identité mélanésienne est devenu encore plus fort. En revanche, la participation de citoyens français à cette guerre met en relief la discorde qui existait entre Paris et ses ressortissants aux Nouvelles-Hébrides ainsi que la volonté de certains à arracher de la nouvelle République de Vanuatu tout ce qu'ils pourraient.

Pour conclure, le condominium franco-britannique a pris fin de la même manière qu'il a été créé : dans le chaos et la confusion. Il s'agissait d'un système paradoxal, une anomalie dans un siècle qui a vu un bon nombre de conflits. Comme Andrew Stuart, le Commissaire-Résident britannique, l'a indiqué dans ses mémoires, avec le recul, très peu de fonctionnaires britanniques ont vu les Nouvelles-Hébrides du point de vue de leurs homologues français²¹⁶⁸. Après une étude approfondie des Nouvelles-Hébrides, on constate que l'inverse semble vrai également. Dès le début, le condominium franco-britannique aux Nouvelles-Hébrides fut un pis-aller pour les deux pays concernés. Aux Nouvelles-Hébrides, l'affranchissement des Mélanésiens a été un processus laborieux et incrémentiel. Rétrospectivement, il est intéressant de noter que cette anomalie a existé pendant plus de sept décennies au cours desquelles les Nouvelles-Hébrides semblaient stagner plus qu'autre chose. Pour les Français, l'indépendance a sans aucun doute été inopportune. Compte tenu du fait que l'indépendance de Vanuatu fut largement obtenue grâce aux efforts de la communauté anglophone de l'archipel, pour les francophones, l'humiliation était totale²¹⁶⁹. Rétrospectivement, il est intéressant de constater que les autres territoires français dans le Pacifique (à savoir la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et le territoire des îles Wallis et Futuna) sont demeurés des collectivités françaises jusqu'à nos jours.

Pour l'historien, il reste encore beaucoup à faire pour mettre à jour tous les aspects de cette curiosité politique que furent les Nouvelles-Hébrides. Les histoires de la SFNH et de la communauté vietnamienne aux Nouvelles-Hébrides pourraient permettre de raconter l'histoire

²¹⁶⁸ Woodward, *Tufala Gavman, op. cit.*, p. 506.

²¹⁶⁹ *Ibid.*

de la colonie d'un autre point de vue. À tous les égards, les Nouvelles-Hébrides constituent une exception dans l'historiographie. Elles sont originales par le simple fait qu'elles ne peuvent être comparées à aucun autre cas dans le monde. Avec le recul, il est possible de considérer que la géographie a joué un rôle dans la longévité du condominium franco-britannique aux Nouvelles-Hébrides. Il va sans dire que la Grande-Bretagne et la France avaient des possessions importantes à proximité des Nouvelles-Hébrides. Dans ce jeu diplomatique qui avait comme objectif de ne pas contrarier l'autre puissance de tutelle, la Grande-Bretagne a connu plus de succès que la France. En bref, la Grande-Bretagne voulait décoloniser l'archipel alors que la France voulait y rester, tous deux cherchant à ne pas perdre la face. Aux Nouvelles-Hébrides, la France s'est davantage préoccupée de sauvegarder son prestige que la Grande-Bretagne. En ce qui concerne l'approche britannique, celle-ci donnait l'impression qu'elle avait bien moins à perdre que la France dans toute cette affaire. Cela dit, cette approche plutôt insouciant adoptée par les autorités britanniques n'était pas appliquée qu'aux Nouvelles-Hébrides, mais reflétait la politique globale de la Grande-Bretagne à l'époque quant à ses possessions coloniales. D'ailleurs, c'est principalement cette politique d'administration indirecte et de décolonisation qui a le plus marqué les Nouvelles-Hébrides à la veille de l'indépendance en 1980.

CHRONOLOGIE DU CONDOMINIUM FRANCO-BRITANNIQUE DES NOUVELLES-HÉBRIDES

Mai 1606 : débarquement de Pedro Ferdinand de Quieros à Santo dans le nord de l'archipel.

1769 : débarquement de Louis Antoine de Bougainville.

1774 : débarquement de James Cook à Malekula.

1839 : arrivée des premiers missionnaires.

1882 : fondation de la Compagnie Calédonienne des Nouvelles-Hébrides par John Higginson.

16 novembre 1887 : signature de la Convention franco-britannique qui mène à la Commission navale mixte.

1894 : fondation de la Société française des Nouvelles-Hébrides.

1906 : signature de la Convention de Londres établissant le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides.

6 août 1914 : signature du Protocole franco-britannique.

1942 : arrivée de soldats américains dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale.

1957 : installation des conseils locaux et du Conseil consultatif.

1964 : formation du mouvement Nagriamel.

1971 : les Nouvelles-Hébrides deviennent un paradis fiscal.

Octobre 1971 : fondation du New Hebrides National Party (NHNP).

Décembre 1971 : formation de l'Union de la population des Nouvelles-Hébrides (UPNH).

Décembre 1973 : formation du Mouvement autonomiste des Nouvelles-Hébrides (MANH).

Février 1974 : formation de l'Union des communautés des Nouvelles-Hébrides (UCNH).

Janvier 1975 : visite de Joan Lester et Olivier Stirn aux Nouvelles-Hébrides.

16 août 1975 : élections municipales à Port-Vila et Luganville.

Novembre 1975 : premières élections générales à l'Assemblée représentative.

Février 1976 : visite de James Garae et Timothy Wallis au siège de l'ONU à New York.

6 juin 1976 : meurtre d'Alexis Formosan.

29 juin 1976 : première réunion de la première Assemblée représentative.

23 et 29 juillet 1976 : invalidation des sièges à Santo rural et Luganville à la suite des élections de novembre 1975.

Août 1976 : délégation des Nouvelles-Hébrides à l'ONU.

Octobre 1976 : élections partielles à Santo.

27 décembre 1976 : déclaration de l'indépendance de la Fédération Nagriamel par Jimmy Stephens.

19 au 23 janvier 1977 : congrès de Tautu du NHNP désormais connu sous le nom de VAP.

Février 1977 : formation du Tan Union.

14 mars 1977 : début de la visite des Hauts-Commissaires aux Nouvelles-Hébrides.

12 juillet 1977 : naissance du Natatok Efate.

19 au 21 juillet : conférence de Paris qui se tient sans la participation du VAP.

29 novembre 1977 : élections à l'Assemblée représentative.

5 au 13 décembre 1977 : première session de la deuxième Assemblée représentative.

11 janvier 1978 : mise en place du Conseil des ministres.

31 janvier 1978 : première réunion officielle du Conseil des ministres.

21 mars 1978 : visite des Hauts-Commissaires aux Nouvelles-Hébrides.

7 juillet 1978 : indépendance des îles Salomon.

11 au 15 août 1978 : visite du ministre Paul Dijoud aux Nouvelles-Hébrides.

13 septembre 1978 : Vincent Boulekoné quitte l'UCNH.

15 décembre 1978 : renversement du gouvernement Kalsakau, naissance du gouvernement d'union nationale.

17 février 1979 : deuxième visite de Paul Dijoud aux Nouvelles-Hébrides, dévoilement du plan Dijoud.

Février 1979 : naissance du Parti fédéral des Nouvelles-Hébrides (PFNH) et du Nakamal.

Mars 1979 : début des travaux sur la nouvelle constitution.

19 septembre 1979 : approbation du projet de constitution.

5 octobre 1979 : dissolution de l'Assemblée représentative, début de la campagne électorale.

11 novembre 1979 : arrivée de la mission de l'ONU aux Nouvelles-Hébrides.

14 novembre 1979 : élections à l'Assemblée représentative, victoire du VAP.

28 novembre 1979 : ouverture de la session inaugurale de l'Assemblée représentative.

Janvier 1980 : unification des délégations.

11 janvier 1980 : naissance de la République de Vemarana à Santo.

18 mars 1980 : discours de Paul Dijoud à Londres contredisant son propre plan.

9 avril 1980 : réunion ratée entre Lini et les Modérés de Santo et Tanna.

10 juin 1980 : meurtre d'Alexis Yolou.

4 juillet 1980 : élection de George Kalkoa à la présidence de la future République de Vanuatu.

30 juillet 1980 : indépendance de la République de Vanuatu.

SOURCES

FRANCE

1. Archives diplomatiques

Océanie, 1918-1929, cartons 6-8, 11-13, 17-27

Îles d'Océanie, 1930-1940, cartons 60-64, 66,

Guerre 1939-1945, Vichy, Asie, série E, cartons 374-376

Asie-Océanie, 1944-1955, Nouvelles-Hébrides, cartons 1-6

Asie-Océanie, Nouvelles-Hébrides, 1956-1967, cartons 11-20

Asie-Océanie, Nouvelles-Hébrides, 1968-1972, cartons 33-37,

Direction Asie-Océanie, 1973-1980, Nouvelles-Hébrides, cartons 2431-2444,

Direction Asie-Océanie, 1980-1986, carton 3297-3298, 3299-3316, 3317-3321, 3327

2. Archives nationales de France

Série S-C, carton 5064, carton C//16240, carton C//16287, carton F/14/20345, carton F/14/20346

Archives privées, 517AP/8

Cartons 19760080/0164, 19760087/0095-97, 19840450/34, 19840122/8, 19950236/25, 19800213/119, 19940162/4, 19940165/0006-7, 19940165/0012-14, 19940165/0024-26, 19940165/0027-29, 19940165/0037, 19940169/39, 19940169/0069-71, 19940169/74-76, 19940170/0008, 19940171/0005, 19940171/0025, 19940171/0181, 19940171/0225, 19940218/41-43, 19940219/1-2, 19940219/5-8, 19940219/0010-12, 19940219/0014-18, 19940219/20-22, 19940227/8, 19940227/13-15, 19940227/0157, 19940227/146, 19940227/156, 19940231/0026, 19940231/0036, 19940340/0029-30, 19940340/0032, 19940340/0049, 19940340/161-167, 19940340/168-171, 19940342/0095, 19940342/0103, 19940343/0001, 19940343/0025, 19940344/0040, 19940382/0006, 19940383/0025, 19940386/0020, 19940388/0003, 19940673/30, 19950175/2, 19950175/3, 19950236/22, 19980041/91, 20060419/363-365

3. Archives nationales du monde du travail

Carton 2WF 42

4. Archives nationales d'Outre-mer

Série FIDES, première série, carton 58

Fonds privés, APC/71/10, APC/71/22, APC/71/501, APC/71/505, APC/71/534, APC/71/626

Série SFNH, carton PA53/1

Direction du contrôle, cartons 831, 837, 843-850

Série Nouvelles-Hébrides, cartons RNH 5, 17-20, 23-26, 30-31, 39-42, 68-72, 74-75, 79-80, 83-87, 95-96, 105-110, 113, 117, 119, 122-123, 124-146, 149-152, 161, 163-166, 168-176, 177-180, 182-183, 185-192, 194-196, 198-202, 205-208, 209-213, 214-228, 230-234, 243-248, 251, 254-256, 258-259, 261-263, 265-270, 277, 279, 281-288, 290-291, 294, 302, 305-308, 312-320, 322-349, 350-361, 363-372, 380-385, 395-397, 400, 411-412, 414, 420, 422-425, 428-429, 433

Fonds ministériel, carton 3ecol/37/11

Affaires économiques, cartons 1affeco/184, 7affeco/14

Affaires politiques, cartons 1affpol/227, 1affpol/289, 1affpol/347, 1affpol/353, 1affpol/363, 1affpol/367, 1affpol/389, 1affpol/744, 1affpol/746, 1affpol/932, 1affpol/1184, 1affpol/1915, 1affpol/2097, 1 affpol/2225, 1affpol/2279, 1affpol/3572

Archives rapatriées, série G2, G7, G9-19, G21-23, G30, G 30(bis), G 30(ter), G33-34

Archives privées, carton 100/APOM 704-705, carton 126APOM//7

Série FOM, cartons FOM/406, FOM/682, FOM/589, FOM/334-336, FOM/926

Série AOM, cartons B7151-B7178

5. Bibliothèque nationale de France

Annual report on the Social and Economic Progress of the People of New Hebrides, 1931, 1933, 1935, 1936, 1937, 1938

Colonial Office, Report on New Hebrides, Anglo-French condominium for the years 1920, 1921 & 1922, 1923, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1949 & 1950, 1953 & 1954, 1955 & 1956, 1957 & 1958, 1959 & 1960, 1961 & 1962, 1963 & 1964, 1965 & 1966, 1967 & 1968, 1969 & 1970, 1971 & 1972

Synthèses des Nouvelles-Hébrides pour les années 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1963, 1964, 1965, 1968

Bulletin de statistique, premier trimestre, 1967, deuxième trimestre 1967, troisième trimestre 1967, quatrième trimestre 1967, premier trimestre 1968, deuxième trimestre 1968, troisième trimestre 1968, quatrième trimestre 1968, premier trimestre 1969, deuxième trimestre 1969, troisième trimestre 1969, quatrième trimestre 1969, premier trimestre 1970, deuxième trimestre 1970, troisième trimestre 1970, quatrième trimestre 1970

Bulletins d'Information de la Résidence de France pour le 10 août 1961, le 4 juillet 1969, le 1^{er} août 1969, le 15 août 1969, le 19 septembre 1969, le 7 novembre 1969, le 21 novembre 1969

6. Le Centre des Archives économiques et financières

Cartons F30 257, 1A 0000159, B 0000689, B 0000961, B 0018626, B 0054663, B 0064425, B 0071478

7. Service historique de la Défense

Archives historiques, cartons 12H2, 12H6-9, 12H12

GRANDE-BRETAGNE

1. British National Archives

Cartons 211/7/02, ADM201/253, CAB21/2928, CAB 32/93, CO323/1657/97, CO537/967, CO537/1861, CO537/3375, CO537/4939, CO820/51/16, CO829/3, CO829/5-6, CO852/5/6, CO852/487/2, CO852/580/5, CO852/1332, CO852/1630, CO914/1, CO968/27/4, CO968/86/5, CO968/158/2, CO983/1-4, CO983/6-7, CO1023/3, CO1023/5, CO1023/29, CO1036/121, CO1036/410, CO1036/670, CO1036/746, CO1036/1209, CO1036/1234, CO1036/1310, CO1036/1354, CO1036/1692, CO1036/1430, CO1056/163, CO1060/1-2, DEFE11/851, DEFE24/1507, FCO32/135, FCO32/137, FCO32/471-472, FCO32/486, FCO32/686, FCO32/690, FCO32/696, FCO32/831-832, FCO32/835, FCO32/901, FCO32/905, FCO32/910, FCO32/916, FCO32/928, FCO32/999-1000, FCO32/1004, FCO32/1010, FCO32/1087, FCO32/1095, FCO32/1099, FCO32/1101-1102, FCO32/1110, FCO32/1221, FCO32/1223, FCO32/1225-1226, FCO32/1228, FCO32/1234, FCO32/1237, FCO32/1249, FCO32/1333, FCO32/1336, FCO32/1408-1410, FCO32/1411-1412, FCO32/1470, FCO32/1475, FCO32/1483, FCO32/1487, FCO32/1490, FCO32/1492, FCO46/1336, FCO46/1436, FCO46/1587, FCO48/41, FCO51/196, FCO58/326-327, FCO58/1096, FCO68/814, FCO68/850-851, FCO86/212, FCO107/97-98, FCO107/112, FCO107/193, FCO107/197, FCO107/200, FCO107/202-203, FCO141/13111-13112, FCO141/13116, FCO141/13118-13120, FCO141/13122, FCO141/13127-13128, FCO141/13166, FCO141/13169, FCO141/13178, FCO141/13182, FCO141/13193-13194, FCO141/13197-13198, FCO141/13201, FCO141/13221-13222, FCO141/13227, FCO141/13231-13232, FCO141/13236-13237, FCO141/13241-13245, FCO141/13247, FCO141/13249, FCO141/13252-13254, FCO141/13261, FCO141/13263, FCO141/13274, FCO141/13282, FCO141/13291, FO93/32/43, FO93/33/134, FO93/33/228, FO93/33/288, FO93/33/308-309, FO93/33/329, FO93/33/337, FO93/33/525, FO93/33/529, FO93/33/536, FO93/33/543, FO371/135786, FO371/143951, FO371/152314, FO371/157884, FO371/159808, FO371/166421, FO371/169797, FO371/170148, FO371/173950, FO371/173953, FO371/180407, FO371/186141, FO371/49243, FO371/72991, FO371/83586, FO371/83583, FO371/92396-92397, FO371/99385, FO371/105356, FO371/105359, FO371/112012-112013, FO371/117090, FCO371/117092, FO371/123385, FO371/135787, FO371/143950, FO371/143953, FO371/166420, FO534/101, FO534/105, FO534/107, FO534/109,

FO881/9052, OD/6/2033, OD/6/1304, OD38/157, OD39/157, WO106/2588, T317/2180,
T317/2462, WO106/2621, WO208/1500

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages généraux sur la présence française ou britannique dans le Pacifique

ALDRICH, Robert, *France and the South Pacific since 1940*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1993, 413 p.

BENOIT, Pierre, *Océanie Française*, Paris, Éditions Alpina, 1933, 152 p.

BOURGEAU, Jan, *La France du Pacifique; Nouvelle-Calédonie et dépendances – Wallis et Futuna – Nouvelles-Hébrides – Établissements français de l'Océanie*, Paris, Éditions Maritimes et Coloniales, 1955, 224 p.

CORDONNIER, Isabelle, *La France dans le Pacifique Sud : approche géostratégique*, Paris, Publisud, 1995, 215 p.

GUIART, Jean, *La Terre est le Sang des Morts : la Confrontation entre Blancs et Noirs dans le Pacifique Sud français*, Paris, Anthropos, 1983, 327 p.

GUILLEBAUD, Jean-Claude, *Les confettis de l'Empire : Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Territoire français des Afars et des Issas, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises, Nouvelles-Hébrides, archipel des Comores*, Paris, Éditions du Seuil, 1976, 317 p.

HENNINGHAM, Stephen, *France and the South Pacific: a contemporary history*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1992, 292 p.

McINTYRE, David, *Winding up the British Empire in the Pacific Islands*, Oxford, Oxford University Press, 2014, 278 p.

MERLE, Isabelle, *Expériences coloniales : La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Paris, Éditions Belin, 1995, 479 p.

MOHAMED-GAILLARD, Sarah, *L'Archipel de la puissance ? : La politique de la France dans le Pacifique Sud de 1946 à 1998*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2010, 425 p.

MRGUDOVIC, Nathalie, *La France dans le Pacifique Sud : les enjeux de la puissance*, Paris, L'Harmattan, 2008, 436 p.

POHER, Alain, *La Nouvelle-Calédonie : la stratégie, le droit et la république*, Paris, Pedone, 1985, 224 p.

2. Monographies

BEASANT, John, *The Santo Rebellion: an Imperial Reckoning*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1984, 163 p.

BENOIST, Hubert, *Le condominium des Nouvelles-Hébrides et la société mélanésienne*, Paris, Éditions A. Pedone, 1972, 230 p.

BIGARD, Alain, *Vanuatu – chronique d'une décolonisation*, Nouméa, Imprimeries Réunies de Nouméa, 1984, 238 p.

CHESNAUX, Jean et MACLELLAN, Nic, *La France dans le Pacifique : de Bougainville à Moruroa*, Paris, Éditions la Découverte, 1992, 237 p.

DELPECH, Christiane et BELLAICHE, Félix, *Hier les Nouvelles-Hébrides*, Vanuatu, C. Delpech, 1987, 288 p.

FALCONER, James W, *John Geddie: hero of the New Hebrides*, Toronto, Board of Foreign Missions, Presbyterian Church in Canada, 1915, 118 p.

GUIART, Jean, *Nouvelles-Hébrides*, Auvers-sur-Oise, Archée, 1965, 113 p.

GUBB, Matthew, *Vanuatu's 1980 Santo Rebellion: International Responses to a Microstate Security Crisis*, Canberra, Research School of Pacific and Asian Studies, 1994, 78 p.

LINI, Walter, *Beyond Pandemonium – From the New Hebrides to Vanuatu*, Suva, Asia Pacific Books, 1980, 63 p.

MILES, William, *Bridging Mental Boundaries in a Postcolonial Microcosm: Identity and Development in Vanuatu*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1998, 271 p.

MILLER, R. S, *Misi Gete : John Geddie pioneer missionary to the New Hebrides*, Launceston, Australia, Presbyterian Church of Australia, 1975, 368 p.

PAITEL, Pascal, *L'enjeu kanak*, Paris, Éditions France-Empire, 1985, 302 p.

PATTON, John Gibson, *John G. Patton, missionary to the New Hebrides: an autobiography*, New York, Fleming H. Revell, 1907, 112 p.

SHEARS, Richard, *The Coconut War: The Crisis on Espiritu Santo*, Cassel, North Ryde, 1980, 210 p.

SOPÉ, Barak, *Land and Politics in the New Hebrides*, Suva, South Pacific Social Sciences Association, 197-, 60 p.

STUART, Andrew, *Of Cargoes, Colonies, and Kings: diplomatic and administrative service from Africa to the Pacific*, London, Radcliffe Press, 2001, 235 p.

TRUMBULL, Robert, *Tin Roofs and Palm Trees: a Report on the New South Seas*, Seattle, University of Washington Press, 1977, 302 p.

VAN TREASE, Howard, *The politics of land in Vanuatu: from colony to independence*, Suva, Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific, 1987, 313 p.

WILSON, J.S.G. *Economic Survey of the New Hebrides*, London, Her Majesty's Stationery Office, 1966, 227 p.

ZORGBIBE, Charles, *Vanuatu : naissance d'un État*, Paris, Economica, 1981, 122 p.

3. Ouvrages collectifs

BRESNIHAN, Brian et WOODWARD, Keith, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, 623 p.

MACDONALD-MILNE, Brian et THOMAS, Pamela, ed., *Yumi Stanap: leaders and leadership in a new nation*, Suva, Institute of Pacific Studies of the University of South Pacific, 1991, 135 p.

PLANT, Christopher, ed., *New Hebrides, the road to independence*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 1977, 128 p.

4. Chapitres d'ouvrages

ANTHONIOZ, Pierre, « Pierre Anthonioz: French Resident Commissioner, 1949-1958 », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 73-79.

BRESNIHAN, Brian, « Brian Bresnihan: Administrative Officer, 1971-1980 », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 92-110.

CHAMPION, John, « John Champion CMG, OBE, British Resident Commissioner, 1975-1978 », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 142-154.

CHARPENTIER, Jean-Michel, « Jean-Michel Charpentier, Linguist and Anthropologist », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 155-180.

DU BOULAY, Sir Roger W.H, « Sir Roger W.H. du Boulay, KCVO, CMG, British Resident Commissioner, 1973-1975 », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 199-222.

GLOANNEC, Camille, « Camille Gloanec: Administrative Officer, 1964-1969 », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 251-275.

HERRY, Jacques, « Jacques Herry: Administrative Officer, 1959-1960 », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 285-291.

ROBERT, Jean-Jacques, « Inspecteur général J.-J. Robert, French Resident Commissioner, 1979-1980 », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 420-440.

MOLISA, Grace, VAN Trease, Howard et VUROBARAVU, Nikenike, « Vanuatu: Overcoming Pandemonium », dans Ahmed ALI et R.G CROCOMBE, ed., *Politics in Melanesia*, Suva, Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific, 1982, p. 84-115.

NORRIS, Gordon, « Gordon Norris: Administrative Officer, 1969-1980; Judiciary 1980-1988 », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 371-397.

STUART, Andrew, « Andrew Stuart: CMG CPM, British Resident Commissioner, 1978-1980 », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 488-506.

WOODWARD, Keith, « Historical Note », dans Brian BRESNIHAN et Keith WOODWARD, ed., *Tufala Gavman: Reminiscences from the Anglo-French Condominium of the New Hebrides*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 2002, p. 16-72.

5. Articles

ALLEN, M. R. « The establishment of Christianity and cash-cropping in a New Hebridean community », *The Journal of Pacific History*, numéro 3, janvier 1968, p. 25-46.

BOLTON, Lissant. « Radio and the Redefinition of Kastom in Vanuatu », *The Contemporary Pacific*, numéro 2, automne 1999, p. 335-360.

BONNEMAISON, Joël. « Passions et misères d'une société coloniale : Les Plantations au Vanuatu entre 1920 et 1980 », *Journal de la Société des océanistes*, numéro 82-83, p. 65-84.

GESLIN, Yves. « La colonisation des Nouvelles-Hébrides », *Les Cahiers d'outre-mer*, juillet-septembre 1948, p. 245-274.

GESLIN, Yves. « Les Nouvelles-Hébrides : problèmes économiques et politiques d'aujourd'hui », *Les Cahiers d'outre-mer*, juillet-septembre 1949, p. 219-239.

JACKSON, A. L. « Towards political awareness in the New Hebrides », *The Journal of Pacific History*, numéro 7, janvier 1972, p. 155-162.

JUPP, James et SAWER, Marian. « New Hebrides 1978-79: Self-government by whom and for whom? », *The Journal of Pacific History*, numéro 14, janvier 1979, p. 208-220.

JUPP, James. « The development of party politics in the New Hebrides », *The Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, numéro 17, novembre 1979, p. 263-282.

KAUFMAN, Michael. « Walter Lini, 57, Clergyman who led nation of Vanuatu », *The New York Times*, le 23 février 1999.

LARACY, Hugh. « The Pentecost murders: An episode in condominium non-rule, New Hebrides 1940, *The Journal of Pacific History*, numéro 26, novembre 1991, p. 245-255.

MACCLANCY, J. V. « From New Hebrides to Vanuatu, 1979-80 », *The Journal of Pacific History*, numéro 16, avril 1981, p. 92-104.

MOHAMED-GAILLARD, Sarah. « Du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides au Vanuatu : deux métropoles pour une indépendance », *Journal de la Société des océanistes*, numéro 133, décembre 2011, p. 309-322.

MULLER, Kal. « Le saut du Gol, dans le sud de l'île Pentecôte aux Nouvelles-Hébrides », *Journal de la Société des océanistes*, numéro 27, 1971, p. 291-233.

OTTE, T. G. « From "War-in-Sight" to Nearly War: Anglo-French Relations in the Age of High Imperialism », *Diplomacy and Statecraft*, 17:4, 2006, p. 693-714.

PLANT, Christopher. « New Hebrides 1977: Year of Crisis », *The Journal of Pacific History*, numéro 13, janvier 1978, p. 194-204.

REGNAULT, Jean-Marc et KURTOVITCH, Ismet. « Les Ralliements du Pacifique en 1940 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49 : 4, octobre-décembre 2002, p. 71-90.

TABANI, Marc Kurt. « Histoire politique du Nagriamel à Santo (Vanuatu) », *Le Journal de la Société des océanistes*, numéro 113, 2001, p. 151-176.

WITTERSHEIM, Éric. « Paradise for Sale. The Sweet Illusions of Economic Growth in Vanuatu », *Journal de la Société des océanistes*, numéro 133, décembre 2011, p. 323-332.

6. Sites web

Babelio, Charles Zorgbibe, <http://www.babelio.com/auteur/Charles-Zorgbibe/73160>.

Calnitsky, Naomi, « The Tonkinese Labour Traffic to the Colonial New Hebrides : The Role of French Inter-Colonial Webs », communication orale lors du colloque Indian Ocean World Centre, Université McGill, hiver 2016, http://www.academia.edu/20370598/The_Tonkinese_Labour_Traffic_to_the_Colonial_New_Hebrides_The_Role_of_French_Inter-Colonial_Webs.

CIA World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/nh.html>.

The Commonwealth, <http://thecommonwealth.org/our-member-countries/vanuatu/history>.

Charles-de-Gaulle.org, le site de référence par la Fondation Charles de Gaulle, <http://www.charles-de-gaulle.org/pages/espace-pedagogique/la-boite-a-outils/biographies/jacques-foccart.php>.

Crise de Fachoda,

http://www.linternaute.com/histoire/jour/evenement/10/7/1/a/49359/crise_de_fachoda.shtml.

Lyrics Translate, <http://lyricstranslate.com/fr/yumi-yumi-yumi-vanuatu-national-anthem-bislama-hymne-national-du-vanuatu.html>.

Organisation internationale de la Francophonie, <https://www.francophonie.org/Statut-et-date-d-adhesion-des.html>.

Worldatlas, <http://www.worldatlas.com/webimage/flags/countrys/pacific/vanuatu.htm>.

18 septembre 1898 : la crise de Fachoda, France Inter, <https://www.franceinter.fr/emissions/les-oubliettes-du-temps/les-oubliettes-du-temps-18-septembre-2012>.

7. Périodiques et journaux

La France Australe, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 1970-1980

Nabanga, Bulletin hebdomadaire de la Résidence de France, Port-Vila, 1975-1980

Nasiko, Port-Vila, 1980

Les Nouvelles Calédoniennes, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 1980

New Hebrides News, 1979-1980

Pacific Islands Monthly, 1950-1980.

Vanuaaku Viewpoints/New Hebridean Viewpoints, 1971-

8. Mémoires et thèses

BERNARD, Pascal, *Le Nagriamel : Tradition et Nationalisme à Vanuatu*, Paris, thèse de doctorat présentée à l'Université Paris X – Nanterre, 1983, 202 p.

GRAY, Ian, *The emergence of leaders in the New Hebrides*, Auckland, mémoire de maîtrise présenté à l'Université d'Auckland, 1971, 223 p.

RIOU, Virginie, *Les Français du condominium franco-anglais des ex-Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) de la fin du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres*, Paris, thèse de doctorat présentée à l'EHESS, 2010.

ROUDAUT, Peggy, *La main-d'œuvre aux Nouvelles-Hébrides : 1908-1950*, Aix-en-Provence, mémoire de maîtrise présentée à l'Université de Provence, 1996, 203 p.

9. Mémoires personnelles

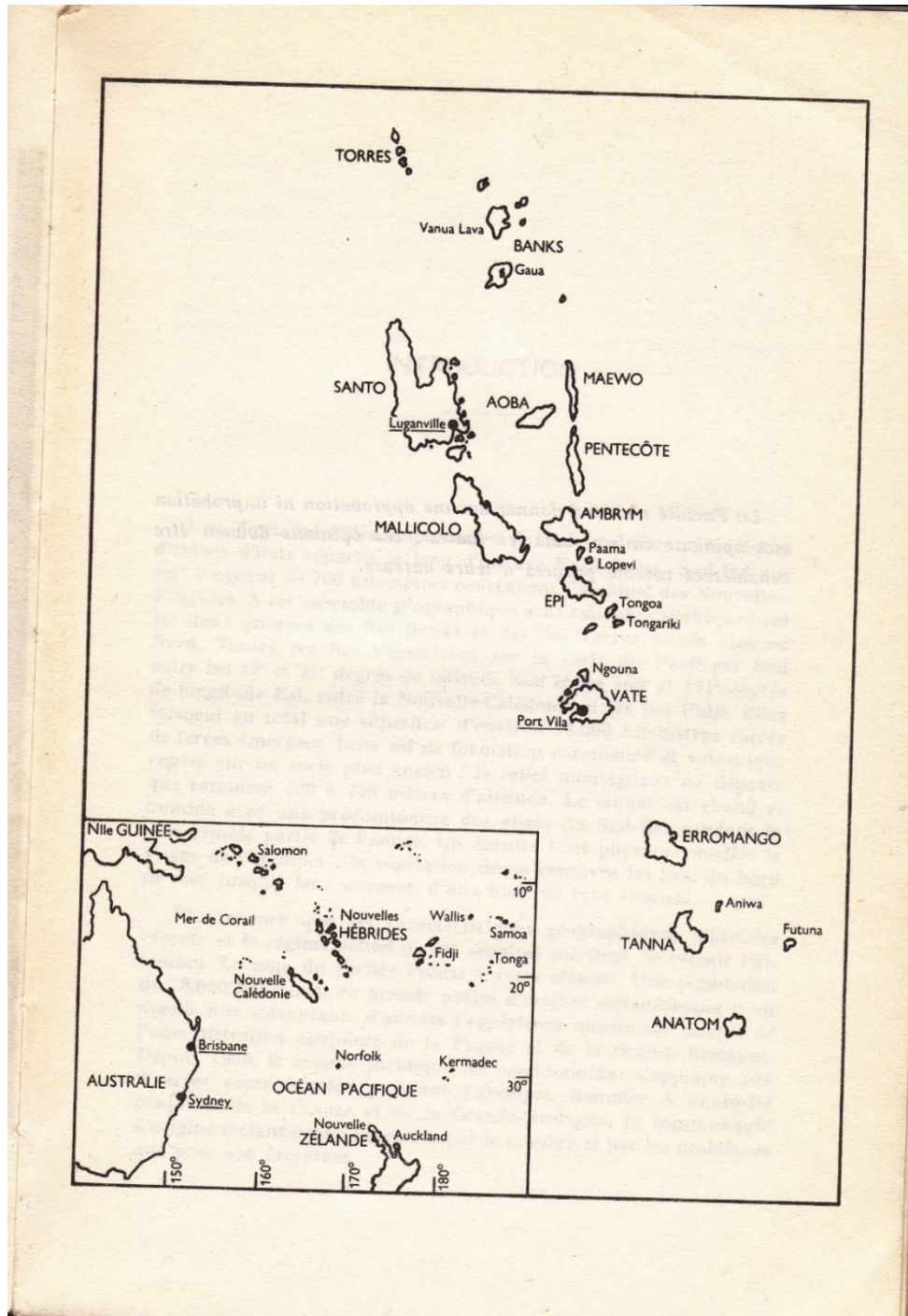
WOODWARD, Keith, *A Political Memoir of the Anglo-French condominium of the New Hebrides*, Acton, ANU Press, 2014, 93 p.

10. Divers

Radio Vanuatu/local news bulletin (microform), Port-Vila, Vanuatu.

ANNEXE A

Carte des Nouvelles-Hébrides²¹⁷⁰



²¹⁷⁰ Benoist, *op. cit.*, sans indication de numéro de page.

ANNEXE B

Les résultats des élections municipales d'août 1975 et les résultats des élections partielles à
Seaside en janvier 1976

Les résultats à Port-Vila (les noms en caractères gras dénotent les candidats qui furent élus)²¹⁷¹

Sigles utilisés

NHNP = New Hebrides National Party

UCNH = Union des communautés des Nouvelles-Hébrides

MTN = MANH/Tabwemassana/Nagriamel

NI = Non-inscrit

Section électorale	Mélanésiens	Ressortissants français	Ressortissants britanniques
1	BOULELINGMOL, R. UCNH = 321 voix NAM RUM, J. UCNH = 309 voix TABIMAL, H. UCNH = 311 voix TAHI, M. NHNP = 378 voix TOURAKOTO, P. NHNP = 379 voix TOKON, J. NHNP = 380 voix	DOUYERE, A. UCNH = 316 voix ROLLAND, Y. NHNP = 389 voix	JOFFICK, D. UCNH = 315 voix NEAVE, D. NHNP = 390 voix
2	AUGUSTIN, J.B. UCNH = 477 voix ABEL, L. UCNH = 475 voix ANIS, M. NHNP = 130 voix	CUGOLA, M. NI = 145 voix DELAVEUVE, R. UCNH = 484 voix	DUBOIS, G. UCNH = 481 voix LONG WAH, C. NI = 150 voix

²¹⁷¹ « Les résultats à Port-Vila », *Nabanga*, auteur non indiqué, 30 août 1975.

	TARIPOAKUTO, L. UCNH = 450 voix TAHI, O. NHNP = 129 voix BICE, C. NHNP = 127 voix		
3	KALSAKAU, K. NHNP = 150 voix LEYE, J. UCNH = 435 voix REGENVANU, S. NHNP = 139 voix YULU, A. UCNH = 428 voix	DOSDANE, O. NI = 89 voix GUILHEM, B. NI = 29 voix MICHEL, L. NI = 119 voix PUYO-FESTA, S. NI = 106 voix SIMON, J. UCNH = 383 voix STEGLER, A. UCNH = 418 voix	DISCOMBE, R. NI = 53 voix CURTIS, D. UCNH = 396 voix GALLIMORE, R. UCNH = 410 voix LONG WAH, W. NI = 65 voix VAN KEULEN, J. NHNP = 113 voix WEBB, D. NHNP = 113 voix
4	MAKAMBO, L. UCNH = 307 voix NGWELE, S. NHNP = 350 voix NOVIEL, S. NHNP = 317 voix SANDY, O. UCNH = 320 voix	COLARDEAU, R. UCNH = 347 voix WONG, B. NI = 318 voix	AH POW, R. NI = 54 voix MURRAY, R. UCNH = 297 voix O'SHEA, W. NHNP = 294 voix VAN der PLAAT, R. NI = 20 voix
5	JOHNSEN, C. UCNH = 464 voix KARLOMUANA, F. NHNP = 117 voix MALSUNGAI, P. UCNH = 452 voix SANDE, A. NHNP = 110 voix	CORNETTE, M. (UCNH) élu d'office après le désistement de M. Paul VANTIER	BOCHENSKA, P. NI = 22 voix FOWLER, T. UCNH = 465 voix FRASER, R. NHNP = 102 voix

Les résultats à Luganville (les noms en caractères gras dénotent les candidats qui furent élus)

Section électorale	Mélanésiens	Ressortissants français	Ressortissants britanniques
Luganville	<p>MARANDA, R. NI = 185 voix</p> <p>WORDEV, S. MTN = 618 voix</p> <p>MAHIT, T. MTN = 739 voix</p> <p>VATOU, L. MTN = 659 voix</p> <p>PALAUD, D. MTN = 667 voix</p> <p>ULAS, J. NI = 172 voix</p> <p>GARAE, A. NHNP = 614 voix</p> <p>ALICK, A. NHNP = 582 voix</p> <p>SHEM, S. NHNP = 661 voix</p> <p>SIMEON, L. NHNP = 547 voix</p> <p>WELWEL, A. NHNP = 577 voix</p> <p>RARUA, R. NHNP = 653 voix</p> <p>EDGELL, W. NHNP = 583 voix</p> <p>LIU, J. NHNP = 560 voix</p> <p>SIMBOLO, J. NHNP = 649 voix</p> <p>NOEL, M. MTN = 731 voix</p> <p>MASSING, A. MTN = 728 voix</p> <p>TABI, J. MTN = 671 voix</p> <p>NGWELE, A. MTN = 675 voix</p> <p>MALERE, A. MTN = 760 voix</p>	<p>LECA, L. NI = 583 voix</p> <p>LEROY, M. NI = 618 voix</p> <p>MICHEL, S. MTN = 665 voix</p> <p>COULON, R. MTN = 732 voix</p> <p>DESPLAT, J. MTN = 711 voix</p> <p>PIERREZ, J. MTN = 744 voix</p> <p>DE MONTGREMIER, P. NHNP = 560 voix</p> <p>MOVEN, M. NHNP = 595 voix</p> <p>POMMADERE, J. NI = 140 voix</p>	<p>LUM, J. NI = 631 voix</p> <p>HUTTON, K. NI = 649 voix</p> <p>CHEUNG, W. MTN = 689 voix</p> <p>RATARD, M. MTN = 694 voix</p> <p>NEWMAN, E. MTN = 708 voix</p> <p>GILU, M. NHNP = 576 voix</p>

Résultats des élections partielles de Seaside (janvier 1976, les noms en caractères gras dénotent les candidats qui furent élus)²¹⁷²

TARIPOALIU (NHNP)	287 voix
O'SHEA (NHNP)	282 voix
MURRAY (UCNH)	232 voix
SANDY (UCNH)	228 voix

²¹⁷² ANOM, série Nouvelles-Hébrides, carton RNH 211, synthèse mensuelle du mois de janvier 1976, Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides, annexe I, p. 1.

ANNEXE C

Résultats des élections à l'Assemblée représentative (novembre 1975)²¹⁷³

Sigles utilisés :

NHNP = New Hebrides National Party

UCNH = Union des communautés des Nouvelles-Hébrides

MTN = MANH/Tabwemassana/Nagriamel

NI = Non-inscrit

Les noms en caractères gras dénotent les candidats qui furent élus.

Nord

	Inscrits	Votants	Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
Aoba-Maewo (2 sièges)	3535	3286	Ala Michael (Ind)	424	13
			Gambetta C (MTN)	152	4,71
			Lulu Vira A (UCNH)	6	0,10
			Mera Joël (NHNP)	763	24,64
			Toka Willy Vuti (Ind)	354	11,3
			Tung Thomas (MTN)	1015	29,58
			Wilson Ron	541	16,64
Banks-Torrès (1 siège)	1674	1616	Laloyer A (MANH)	299	18,7
			Worek Georges (NHNP)	1297	81,26

²¹⁷³ « Les résultats complets et officiels », *Nabanga*, 22 novembre 1975, auteur non indiqué.

Santo rural (3 sièges)	5093	4336	Albert R (FMP)	130	3,05
			Leodoro J (NHNP)	505	11,86
			Path Titus (NHNP)	855	20,08
			Pounenarai E (Tabwemassana)	331	7,77
			Reuben Thomas (NHNP)	812	19,07
			Thévénin M (MANH)	898	21,09
			Wine S (MTN)	736	17,05
Luganville (3 sièges)	1894	1563	Cheung A (Ind)	8	
			Cronsteadt G (MTN)	680	
			Hendreson F. A (MTN)	650	
			Hutton K (Ind)	77	
			Gilu Mary (NHNP)	704	
			De Montgrenier P (NHNP)	759	
			Noël Michel (MTN)	678	
			Rarua Shem (NHNP)	760	

Sud

	Inscrits	Votants	Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
Tanna (3 sièges)	4385	3970	Abbil Iolu (NHNP)	1255	31,71
			Joseph Joe (NHNP)	583	14,78
			Lop Kissel (UCNH)	215	5,81
			Nako Charles (UCNH)	926	23,39
			Nokohout Aissia (UCNH)	930	23,49
			Numake Tom (Ind)	32	0,80
Iles extérieures à Tanna (1 siège)	721	625	Leye J.M (UCNH)	165	26,74
			Mete William (Ind)	61	9,89
			Naupa John (NHNP)	391	63,37

Centre I

	Inscrits	Votants	Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
Port-Vila (6 sièges)	4139	3405	Delaveuve R (UCNH)	1674	

			Fowler T (UCNH)	1610	
			Fraser R (NHNP)	1451	
			Kalsakau M (NHNP)	1482	
			Kalsakau Yoan (UCNH)	1623	
			Kaltefer K (UCNH)	1563	
			Prévôt Guy (UCNH)	1629	
			Puyo-Festa (NHNP)	1451	
			Reid E (UCNH)	1590	
			Tinsley Lulu J (UCNH)	1424	
			Wimp Neal John (NHNP)	1437	
Nord Vaté (1 siège)	1458	1266	Kerr Richard (Ind)	26	2,07
			Timatasso M (UCNH)	64	5,08
			Kalpokas D	1169	92,85
Sud Vaté (1 siège)	2238	1833	Carlot A (Ind)	152	8,41

			Henin J.J (MTN)	75	8,41
			Kalkoa A (NHNP)	1195	66,10
			Kalsakau John	386	21,35
Shepherds (1 siège)	1522	1378	Taplin J (Ind)	10	0,73
			Tarilu K (NHNP)	1253	91,04
			Taripoakoto M (UCNH)	113	8,22
Paama-Epi (1 siège)	1920	1768	Taritonga J (NHNP)	1277	72,72
			Toungon Tom (UCNH)	479	27,28

Centre II

	Inscrits	Votants	Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
Malekula (3 sièges)	5704	5300	Leymang G (UCNH)	1148	21,92
			Gustave R (FMP)	327	6,25
			Maléré Aimé (MANH)	310	5,94
			Obed Aisen (NHNP)	1306	24,94
			Regenvanu S (NHNP)	1076	20,59

			Williams K (NHNP)	1065	20,34
Pentecôte (2 sièges)	3516	3174	Boulekoné V (UCNH)	1211	38,42
			Bule J.S (NHNP)	573	18,17
			Lini Walter (NHNP)	1369	43,42
Ambrym (1 siège)	2375	2154	Hopa J. T (NHNP)	1225	57,30
			Olsen Kak (Ind)	484	22,63
			Waiwai D (UCNH)	429	20,07

ANNEXE D

Résultats des élections partielles de Santo (1976)²¹⁷⁴

Sigles utilisés :

NHNP : New Hebrides National Party

FMP : Fren Melanesian Party

MANH : Mouvement autonomiste des Nouvelles-Hébrides

Santo rural (3 sièges à pourvoir) :

Inscrits : 5043

Votants : 4663

Nuls : 67

Exprimés : 4596

Thomas Reuben (NHNP) : 1126

Jimmy Stephens (Nagriamel) : 977

Titus Path (NHNP) : 887

James Tangis Bulluk (Nagriamel) : 869

Étienne Pune Narai (Tabwemassana) : 462

Albert Ravutia (FMP) : 275

Luganville (2 sièges à pourvoir) :

Inscrits : 1625

Votants : 1544

Nuls : 68

Exprimés : 1476

Georges Cronsteadt (MANH) : 770

Philibert de Montgremier (NHNP) : 706

Mary Gilu (NHNP) : 690

Charles Betham (NHNP) : 578

Francis Henderson (Tabwemassana) : 208

²¹⁷⁴ « Luganville : Le MANH gagne un siège, Brousse : Le National Party maintient ses positions », *Nabanga*, 6 novembre 1976, auteur non indiqué.

ANNEXE E

Résultats des élections du 14 novembre 1979 à l'Assemblée représentative²¹⁷⁵ (les noms en caractères gras dénotent les candidats qui furent élus).

Les chiffres nationaux

Participation : 90.32%

Inscrits : 52 636

Votants : 47 541

Suffrages exprimés : 47 122

Sigles utilisés :

Mod = Modérés

Ind = Indépendants

NMAM = N'Maki Aute Malekula

PFNH = Parti fédéral des Nouvelles-Hébrides

VAP = Vanuaaku Pati

Banks et Torres (2 sièges)

Inscrits : 2275

Votants : 2068

Nuls : 31

Exprimés 2037

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
G. Worek (VAP)	866	42,51 %
N. Roslyn (VAP)	769	37,75 %
A. Laloyer (Ind)	294	14,43 %
L. Dini (Ind)	108	5,30 %

Aoba-Maewo (3 sièges)

Inscrits : 4394

Votants : 3826

Nuls : 29

Exprimés : 3797

²¹⁷⁵ « Élections du 14 novembre : les résultats complets par circonscription », *Nabanga*, 21 novembre 1979, auteur non indiqué.

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
O. Tahi (VAP)	1184	31,18 %
T. Tungu (Mod)	815	21,43 %
J. Virah (VAP)	683	17,98 %
R. Wilson (VAP)	662	17,43 %
J.H Bihu (Ind)	453	11,93 %

Santo rural (5 sièges)

Inscrits : 6900

Votants : 6030

Nuls : 58

Exprimés : 5972

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
A. Maliu (PFNH)	830	13,89 %
H. Karaeru (PFNH)	801	13,41 %
T. Reuben (VAP)	767	12,84 %
J. Antas (VAP)	757	12,67 %
W. Nalan (PFNH)	755	12,07 %
S. Molisa (VAP)	721	12,07 %
M. Tacetamata (VAP)	706	11,82 %
J. Ravou Pan Pan (PFNH)	635	10,63 %

Luganville (2 sièges)

Inscrits : 2517

Votants : 2326

Nuls : 25

Exprimés : 2301

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
G. Cronsteadt (Mod)	886	38,09 %

K. Vocor (Natui Tano)	719	30,91 %
C. Tamata (VAP)	541	23,25 %
L. Vatou (Tabwemassana)	155	6,66 %

Malekula (5 sièges)

Inscrits : 7599

Votants : 6964

Nuls : 26

Exprimés : 6938

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
J. Siméon (VAP)	1362	19,63 %
K. Obed (VAP)	1170	16,86 %
S. Regenvanu (VAP)	1100	15,85 %
G. Leymang (NMAM)	1044	15,04 %
A. Maléré (NMAM)	941	13,56 %
A. Rantes (VAP)	804	11,56 %
J.P Arnhabat (VAP)	244	3,55 %
S. Shem (Ind)	145	2,06 %
P. Barthélémy (Ind)	128	1,87 %

Pentecôte (3 sièges)

Inscrits : 4532

Votants : 4098

Nuls : 16

Exprimés : 4082

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
W. Lini (VAP)	1393	34,12 %
V. Boulekoné (Ind)	1042	25,52 %
S. Bule (VAP)	646	15,82 %
J. Melten (VAP)	539	13,20 %

F. Buleuru (Mod)	462	11,3 %
------------------	-----	--------

Ambrym (2 sièges)

Inscrits : 3024

Votants : 2813

Nuls : 13

Exprimés : 2800

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
A. Andeng (PFNH)	1163	41,53 %
J. Hopa (VAP)	952	34 %
K. Patterson (VAP)	685	24,5 %

Paama (1 siège)

Inscrits : 1126

Votants : 1049

Nuls : 67

Exprimés : 982

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
E. Harris (VAP)	687	69,95 %
D. Isso (PFNH)	265	27 %
H. Collins (Ind)	30	3,05 %

Epi (1 siège)

Inscrits : 1234

Votants : 1161

Nuls : 10

Exprimés : 1151

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
J. Taritonaa (VAP)	840	72,98 %
J. Louis (Mod)	311	27,02 %

Shepherds (2 sièges)

Inscrits : 1993

Votants : 1746

Nuls : 21

Exprimés : 1725

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
K. Tariliu (VAP)	853	49,44 %
F. Timakata (VAP)	659	38,20 %
W.H. Roy (Ind)	213	12,34 %

Vaté rural (3 sièges)

Inscrits : 4635

Votants : 4287

Nuls : 43

Exprimés : 4244

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
D. Kalpokas (VAP)	1362	32,07 %
G. Kalkoa (VAP)	1256	29,60 %
N. Albert (VAP)	672	15,83 %
M. Tangarasi (Ind)	411	9,58 %
G. Kalsakau (Natatok)	300	7,07 %
J. Kalotiti (Natatok)	180	4,24 %
D. Laouto (Natatok)	63	1,48 %

Port-Vila (4 sièges)

Inscrits : 5275

Votants : 4799

Nuls : 51

Exprimés : 4748

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
K. Kalsakau (VAP)	1344	28,30 %

G.M. Prévôt (PFNH)	1293	27,23 %
A. Sande (VAP)	1113	23,44 %
M. Carlot (Ind)	714	15,04 %
P. Wawasse (Ind)	187	3,94 %
W. Tulangi (Natatok)	97	2,04 %

Tanna (5 sièges)

Inscrits : 6150

Votants : 5521

Nuls : 19

Exprimés : 5502

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
A. Yolou (John Frum)	1050	19,08 %
W. Korisa (VAP)	994	18,06 %
C. Nako (Kapiel)	968	17,59 %
J. Louhman (VAP)	959	17,43 %
G. Nampas (VAP)	831	15,10 %
T. Naprapor (coutume)	683	12,41 %
P. Saba (Kapiel)	17	0,30 %

Iles du sud (1 siège)

Inscrits : 982

Votants : 852

Nuls : 9

Exprimés : 843

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
J. Naupa (VAP)	515	61,09 %
J.M. Lényé (Mod)	257	30,48 %
W. Mete (Ind)	71	8,43 %

ANNEXE F

Drapeau de la République de Vanuatu²¹⁷⁶



²¹⁷⁶ <http://www.worldatlas.com/webimage/flags/countrys/pacific/vanuatu.htm>, consultée le 18 janvier 2017.

ANNEXE G

Paroles de l'hymne national de la République de Vanuatu *Yumi, Yumi, Yumi*²¹⁷⁷

(Refrain)

Ensemble ensemble nous sommes fiers de dire que
Ensemble ensemble nous somme des Hommes du Vanuatu !

Dieu nous a donné cet endroit,
Nous y sommes très heureux,
Nous y sommes forts et libres,
Nous y sommes tous frères !

(Refrain)

Il y a beaucoup de coutumes du passé,
Il y a beaucoup de coutumes d'aujourd'hui,
Mais nous ne sommes qu'un,
Voilà notre coutume !

(Refrain)

Nous savons qu'il y a beaucoup de travail,
Sur toutes nos îles,
Dieu nous aide tous,
Il est Notre Père.

(Refrain)

²¹⁷⁷ <http://lyricstranslate.com/fr/yumi-yumi-yumi-vanuatu-national-anthem-bislama-hymne-national-du-vanuatu.html>, consultée le 18 janvier 2017.

